Agriculture Canada

compte rendu de la conférence des perspectives agricoles canadiennes

décembre / 1987

ANALYSE du MARCHÉ

88-04168/

Compte rendu de la Conférence des perspectives agricoles canadiennes
Décembre 1987

Coordonnateur
Jacques Petit

Gérant à la production
André Trempe

Arts graphiques
Unité de l'analyse statistique

Composition
Sous-section de composition électronique

Publié et diffusé par la
Direction générale des communications
Imm. Sir John Carling
Ottawa (Ontario)
K1A 0C7
(613) 995-8963

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988

Reproduction ou citation autorisé sous réserve d'indication de la source : Agriculture Canada

Avant-propos

La 53e Conférence des perpectives agricoles canadiennes a eu lieu à Ottawa, les 14 et 15 décembre 1987. Ce compte rendu donne les présentations de la première séance plénière sur le thème de la conférence : «L'agro-alimentaire : un secteur en évolution». Les conférenciers ont donné un aperçu de l'évolution de la structure de l'industrie agricole et ont examiné ses répercussions sur les orientations futures du secteur agro-alimentaire. Au cours de la deuxième séance plénière, ils ont résumé les perspectives quant aux principaux produits primaires, aux revenus des agriculteurs et aux marchés et au commerce des aliments.

Le compte rendu renferme aussi les communications présentées par les conférenciers invités pendant les séances simultanées sur les produits primaires, les marchés alimentaires, les coûts et les revenus des agriculteurs et le forum sur la ferme familiale. Au cours de ces séances, on a abordé des aspects précis du thème de la conférence.

On trouvera une analyse plus détaillée des perspectives du secteur agro-alimentaire pour 1988 et 1989 dans les numéros de décembre 1987 de l'*Analyse du marché*, de la *Revue du marché alimentaire* et de l'*Analyse du marché : facteurs de production agricole et finances*.

Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui ont collaboré à la préparation de ce compte rendu.

Zuhair A. Hassan
Directeur intérimaire
Division de l'analyse et des perspectives des marchés

Table des matières

		Page
Avant-propos		1
Programme de la Conférence		5
SÉANCE PLÉNIÈRE I		
Allocution d'ouverture	Honorable John Wise	11
Perspectives de l'économie canadienne	M.C. McCracken	15
Évolution de la structure du secteur agro-alimentaire	Jean-Jacques Noreau	18
Répercussions de l'orientation future du secteur agro-alimentaire	Don Knoerr	22
SÉANCE PLÉNIÈRE II		
Perspectives des marchés des céréales et des oléagineux	Brian Paddock	29
Secteur agro-alimentaire canadien, 1988-1992	Frank Claydon	32
Revenus et situation financière des exploitations agricoles en 1987	Brian B. Perkins	40
Revenu agricole de 1987 – Faits saillants		47
Revenu agricole en 1988 – Perspectives		60
Perspectives pour les marchés alimentaires	Brian Davey	64
Perspectives du commerce agricole canadien	Michael N. Gifford	67
SÉANCE PLÉNIÈRE III		
Sommaire des séances simultanées	J.E. McGowan	75
Allocution du Premier ministre	Le Très honorable Brian Mulroney	81
SÉANCES SIMULTANÉES		
Bétail et volaille		
Évolution structurelle du secteur des bestiaux	J. Dyer	87
Évolution de la structure de production du secteur de la volaille au Canada	Don Murray	92
Évolution structurelle du secteur canadien de la volaille	H. Garth Coffin	96
Examen du secteur du porc	Martin Rice	102
Évolution de la structure de production des viandes rouges au Canada	Charles A. Gracey	106
Céréales et oléagineux		
Politiques face aux surplus actuels de céréales	A.W. De Maria	108
Le secteur agricole argentin : situation et perspectives	Manuel Otero	115
Perspectives de la CÉE pour l'ajustement interne du secteur des céréales	Ian D. Grant	121
Conséquences des surplus mondiaux de céréales et des conflits commerciaux pour les producteurs canadiens de céréales	J.C. Gilson	113

		Page
Lait et produits laitiers		
Restructuration de l'industrie laitière : le passé et l'avenir	Richard Doyle	133
Horticulture et cultures spéciales		
Production fruitière au Canada	Fred Marshall	143
Les Pesticides et les perspectives du marché des légumes pour 1988 et au-delà	Michel Legault	150
Situation et perspectives d'avenir des légumineuses à grain dans l'Ouest	Don Tait	153
Les cultures fourragères et leurs perspectives d'avenir	J.E. Winch	158
Incidence des changements structuraux sur l'agriculture et les cultures spéciales	Maureen A. Farrow	165
Dépenses et revenu agricoles		
L'avenir de l'agriculture dans les Prairies	L. Auer	169
Fonctions nouvelles du revenu hors ferme au Canada	Ray D. Bollman et Pamela Smith	173
Changements relatifs au travail et au revenu extérieurs à la ferme en Saskatchewan	Pamela Smith	186
Situation des revenus agricoles des provinces	Wayne Jones	192
Alimentation		
Croissance et évolution structurelle des industries alimentaires américaines de 1963 à 1985	John Connor	198
Transformation des aliments	Don Jarvis	203
Le commerce de détail des produits alimentaires	Jacques Auger	207
Les services d'alimentation	Douglas Needham	211
La ferme familiale et l'avenir de l'agriculture canadienne		
Allocution du Ministre	L'honorable John Wise	217
Perspectives agricoles et ferme familiale	Clay Switzer	219
La ferme familiale : contraintes et stratégies	Norah Keating	223
Les femmes en agriculture	Dorothy Middleton	228
Résultats du forum sur la ferme familiale : «points à débattre»	Des Doran	234
Réponse d'un gouvernement provincial à l'enquête sur la ferme familiale	Jack Drew	242
Réactions d'une organisation agricole à l'enquête sur la ferme familiale	Brigid Pyke	245
Participation à la table ronde sur la ferme familiale	Claire Thériault	248
La famille agricole et l'avenir de l'agriculture canadienne : questions de politique agricole	Michele Veeman	250

1987 CONFÉRENCE DES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE CANADIENNE

LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 1987
CENTRE DES CONFERENCES DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Lundi 14 décembre 1987

08 h 00 **Inscription**

Président de la conférence : Jean-Jacques Noreau
Sous-ministre
Agriculture Canada

Thème de la conférence : **L'agro-alimentaire: un secteur en évolution**

SÉANCE PLÉNIÈRE I

Président : Jean-Jacques Noreau
Sous-ministre
Agriculture Canada

08 h 45 **Allocution du président**

09 h 00 **Discours du Ministre**
L'honorable John Wise
Ministre de l'Agriculture
Agriculture Canada

09 h 30 **Perspectives macro-économiques**
Mike McCraken
Informetrica

10 h 00 **Questions**

10 h 15 Pause

10 h 45 **Aperçu de l'évolution structurelle du secteur agro-alimentaire**
Jean-Jacques Noreau
Sous-ministre
Agriculture Canada

11 h 15 **Répercussions des orientations futures du secteur agro-alimentaire**
Don Knoerr
Président
Fédération canadienne de l'agriculture

11 h 45 **Questions**

12 h 00 **Banquet**
M. R. Phillips, ex-rédacteur en chef du *Western Producer*, prononcera une allocution sur «L'évolution de l'agriculture: ses répercussions sur la presse agricole», au cours du banquet.

SÉANCE PLÉNIÈRE II

Président : Frank Claydon
Sous-ministre adjoint
Direction générale des politiques
Agriculture Canada

14 h 00 **Perspectives du secteur agro-alimentaire**
Frank Claydon et Dan Fenety
Agriculture Canada

14 h 30 **Perspectives en matière de revenu agricole**
B B. Perkins
Agriculture Canada

15 h 00 Pause

15 h 30 **Perspectives des marchés de l'alimentation**
Brian Davey
Agriculture Canada

15 h 45 **Perspectives du commerce agricole extérieur du Canada**
Mike Gifford
Bureau de négociation pour le commerce extérieur

16 h-17 h **Questions**

18 h-20 h **Réception donnée par les attachés agricoles étrangers**

Mardi 15 décembre 1987

SÉANCE PLÉNIÈRE III

Président : Jean-Jacques Noreau
Sous-ministre
Agriculture Canada

13 h 30 **Résumé des séances simultanées**
J E. McGowan
Sous-ministre adjoint principal
Agriculture Canada

14 h 00 **Allocution de clôture du Ministre**

14 h 30 **Dialogue avec le Ministre**
L'honorable John Wise
Ministre de l'Agriculture
Agriculture Canada

15 h-16 h 00 **Réception de clôture**

SÉANCES SIMULTANÉES

Mardi 15 décembre 1987

08 h 30-12 h Bétail et volaille (grande salle)
08 h 30-12 h Céréales et oléagineux (salle Sussex)
09 h-12 h Lait et produits laitiers (salle 103)
08 h 30-12 h Horticulture et cultures spéciales (salle Rideau)
09 h-12 h Dépenses et revenus agricoles (salle du Centenaire)
09 h-12 h Alimentation (salle Gatineau)
08 h 30-12 h L'exploitation agricole familiale et l'avenir de l'agriculture canadienne (salle Colonel By)

BÉTAIL ET VOLAILLE

- grande salle -

Président : B. McEwen
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture de l'Alberta

08 h 30 **Résumé sur les céréales fourragères**
Craig Fulton
Agriculture Canada

08 h 45 **Perspectives : volaille et oeufs**
Don Murray
Agriculture Canada

09 h 05 **Perspectives : porc**
Larry Young
Agriculture Canada

09 h 25 **Perspectives : boeuf**
Jane Owen
Agriculture Canada

09 h 45 **Période de questions et de discussion sur les perspectives**

10 h 00 Pause

10 h 15 **Évolution structurelle de la production des viandes rouges et de la volaille au Canada (recensement 1986)**
Janice Dyer et Don Murray
Agriculture Canada

Table ronde sur «L'évolution structurelle de la production des viandes rouges et de la volaille»

10 h 40 **Volaille et oeufs, animateur :**
Garth Coffin
MacDonald College, Montréal

10 h 55 **Porc, animateur :**
Martin Rice
Secrétaire, Conseil canadien du porc, Ottawa

11 h 10 **Boeuf, animateur :**
Charlie Gracey,
Vice-président exécutif
Association canadienne des éleveurs de bovins,
Toronto

11 h 25 **Table ronde et discussion**
(Tous les conférenciers)

Rapporteur : C. L'Ecuyer, Agriculture Canada

CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX

- salle Sussex -

Président : L'honorable Charles Mayer
Ministre d'État
Aux Céréales et Oléagineux

08 h 30 **Allocution du président**

08 h 35 **Perspectives : blé**
Patti Miller
Agriculture Canada

08 h 50 **Perspectives : céréales secondaires**
John Irvine
Agriculture Canada

09 h 05 **Perspectives : oléagineux**
Hans Duncker
Agriculture Canada

09 h 20 **Établissement d'une stratégie pour les céréales et les oléagineux**
Terry Harasym
Agriculture Canada

09 h 35 **Questions et commentaires**

09 h 50 Pause

10 h 10 **Revue des perspectives et adaptations internes actuelles des principaux participants au commerce mondial des grains**
William DeMaria
Conseil international du blé

10 h 30 **Perspective argentine sur les adaptations internes du secteur céréalier**
Manuel Otero
Ambassade d'Argentine à Washington

10 h 50 **Perspective de la CÉE sur les adaptations internes du secteur céréalier**
Ian Grant
Président de la National Farmers Union of Scotland

11 h 10 **Orientations actuelles et futures du secteur céréalier canadien**
Clay Gilson
Université du Manitoba

11 h 30 **Questions et commentaires**

Rapporteur : D. Fenety, Agriculture Canada

LAIT ET PRODUITS LAITIERS

- salle 103 -

Présidente : D. Dewar
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture
de l'Île-du-Prince-Édouard

09 h 00 **Situation et perspectives, par Agriculture Canada**
Maryse Côté
Agriculture Canada

09 h 40 **Réactions aux perspectives**
Alvin Jory
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

10 h 15 Pause

10 h 30 **Évolution structurelle en production laitière : changements passés et orientation future**
Richard Doyle
Secrétaire exécutif
Fédération canadienne des producteurs de lait

11 h 00 **Évolution structurelle de la transformation, de la distribution et de la vente au détail des produits laitiers : changements passés et orientation future**
Kempton Matte
Président, Conseil national de l'industrie laitière

11 h 30 **Questions et discussion**

Rapporteur : R. Tudor Price, Agriculture Canada

HORTICULTURE ET CULTURES SPÉCIALES

– salle Rideau –

Président : G.A. McEachern
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de Colombie-Britannique

08 h 30 **Perspectives du marché pour 1988 et au-delà**

Fruits : Fred Marshall
Président
B.C Tree Fruits

Légumes : Michel Légault
Agriculteur, ex-président du Conseil canadien de l'horticulture, Québec

Légumineuses à grain : Don Tait, Président
Association des producteurs de légumineuses à grain de l'Ouest

Fourrages : John Winch
Consultant, Fourrages,

Aperçu général : Nelson Longmuir
Agriculture Canada

09 h 45 **Questions et discussion**

10 h 00 Pause

10 h 30 **Effets de l'évolution structurelle sur l'horticulture et les cultures spéciales**
Maureen Farrow
Présidente
Institut C.D Howe

11 h 15 **Questions et discussion**

Rapporteur : H. Davidson, Agriculture Canada

DÉPENSES ET REVENU AGRICOLES

– salle du Centenaire –

Président : G. Gartner
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture du Manitoba

09 h 00 **Structure des exploitations et niveau du revenu agricole**
L. Auer
Conseil économique du Canada

09 h 30 **Évolution du rôle de la part du revenu des agriculteurs qui provient d'une source autre que l'exploitation agricole**
Ray Bollman
Statistique Canada, et
Pamela Smith
Université de Régina

10 h 00 **Questions et discussion**

10 h 30 Pause

10 h 50 **Perspectives du revenu provincial**
Wayne Jones
Agriculture Canada

11 h 15 **Situation et perspectives des facteurs de production**
Tom Wise
Agriculture Canada

11 h 40 **Questions et discussion**

Rapporteur : R. Eyvindson, Agriculture Canada

ALIMENTATION

– salle Gatineau –

Présidente : A. Jarnufzkiewicz
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

09 h 00 **Perspectives : prix des aliments**
S. Barewal
Agriculture Canada

09 h 20 **Perspectives : transformation et vente au détail des aliments**
P. Cooper
Agriculture Canada

09 h 40 **Animateur**
K. Grier
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

09 h 50 **Questions et discussion**

10 h 00 Pause

Évolution structurelle de la transformation et de la distribution des aliments

10 h 30 **Perspective nord-américaine**
J. Connor
Université Purdue

10 h 50 **Perspective canadienne :**

Transformation des aliments
D. Jarvis
Fabricants canadiens de produits alimentaires

Vente au détail des aliments
J. Auger
Conseil canadien de la distribution alimentaire

Restauration
D. Needham
Association canadienne de la restauration

11 h 30 **Questions et discussion**

Rapporteur : B. Davey, Agriculture Canada

LA FERME FAMILIALE ET L'AVENIR DE L'AGRICULTURE CANADIENNE

– salle Colonel By –

Président : R.C. Bailey
Sous-ministre adjoint
Direction générale du développement agricole
Agriculture Canada

08 h 30 **Allocution du ministre**
L'honorable John Wise
Ministre de l'Agriculture
Agriculture Canada

08 h 40 **Perspectives agricoles et ferme familiale**
Clay Switzer
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

09 h 00 **La famille agricole – Difficultés et stratégies**
Norah Keating
Université de l'Alberta
Edmonton

09 h 20 **Les femmes en agriculture**
Dorothy Middleton
Présidente
Women for the Survival of Agriculture

09 h 40 **Questions et discussion**

10 h 00 Pause

Table ronde : La famille agricole et l'avenir de l'agriculture canadienne

10 h 15 **Exposé à propos du Forum sur la ferme familiale**
Des Doran
Agriculture Canada

10 h 35 **Animateur : Gouvernements provinciaux**
Jack Drew
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan

10 h 45 **Animatrice : Groupements d'agriculteurs**
Brigid Pyke
Présidente
Fédération de l'agriculture de l'Ontario

10 h 55 **Animatrice : Groupements féminins**
Monique Bégin, Présidente
Comité provincial provisoire des femmes en agriculture, Québec

11 h 05 **Animateur : Politique agricole**
Michelle Veeman
Université de l'Alberta
Edmonton (Alberta)

11 h 15 **Questions et discussion**

Rapporteur : A. Gauthier, Agriculture Canada

SÉANCE PLÉNIÈRE I

Allocution d'ouverture

Honorable John Wise

Je souhaite à tous la bienvenue à la 53e Conférence annuelle des perspectives agricoles canadiennes qui se déroule cette année sous le thème «L'agro-alimentaire : un secteur en évolution». Tous les secteurs de l'économie évoluent, bien sûr, mais c'est la façon de gérer le changement qui détermine dans une grande mesure si celui-ci sera une force positive ou négative.

Pour bien gérer le changement, il faut une information de qualité et fiable. De nos jours, l'information fait partie des éléments essentiels au succès d'une exploitation agricole. Voilà qui explique votre présence ici aujourd'hui : vous venez cueillir de l'information que vous pourrez mettre à profit.

Au cours de cette conférence, mon ministère publiera une analyse de la situation actuelle et des prévisions pour l'agriculture canadienne. Nous aurons aussi tout le loisir, aujourd'hui et demain, d'examiner comment le secteur agricole canadien peut évoluer et comment il peut maintenir sa position concurrentielle.

Les perspectives de l'agriculture canadienne, cette année, sont un mélange du meilleur et du pire. Du côté positif, on constate que les prix du sous-secteur de l'élevage sont restés fermes, et que les prévisions semblent bonnes, en règle générale. Les producteurs de boeuf, en particulier, ont connu une année exceptionnelle; l'an prochain, on prévoit que les prix du bétail se maintiendront et que ceux des aliments du bétail resteront bas. En 1988, la production accrue de porc devrait faire fléchir les prix, mais ce secteur devrait demeurer rentable. Les producteurs de volaille peuvent envisager une forte hausse de la consommation l'année prochaine, puisque le poulet et le dindon continuent de jouir de la faveur des consommateurs. La situation financière du secteur laitier se maintiendra. Les contingents de lait de transformation ont été fixés aux mêmes niveaux que ceux de l'an dernier, ce qui est un bon indice de la stabilité du marché. Une conjoncture économique plus favorable et une campagne dynamique de promotion pourraient même inciter les consommateurs à acheter davantage de produits haut de gamme comme les fromages fins et le yogourt.

Du côté négatif, par contre, les prix restent extrêment bas dans le secteur des céréales et oléagineux. Pourtant, il y a une lueur d'espoir : les prix du blé devraient enfin atteindre un plancher en 1987-1988, puis commencer à grimper au cours de la prochaine campagne agricole. Les stocks mondiaux de céréales secondaires resteront importants en 1987-1988, et les bas prix actuels ne devraient pas changer sensiblement. En 1988-1989 cependant, la situation devrait se rétablir, la diminution des stocks entraînant une hausse des prix. Par ailleurs, vous savez tous que la Communauté économique européenne et les États-Unis se livrent une guerre acharnée de subventions qui a fait chuter les prix des céréales et oléagineux. Il faut remonter aux années trente pour en retrouver d'aussi bas.

L'an dernier, à cette conférence, j'avais promis que le Canada ne ferait pas les frais de ce conflit et qu'il n'abandonnerait pas ses marchés à cause de la guerre des subventions. Et c'est bien ce qui s'est produit : les exportateurs de grain n'ont pas cédé leurs marchés. De fait, le volume des exportations de grain canadien a atteint un niveau record cette année, malgré la concurrence.

Je me suis récemment rendu en Chine, en mission commerciale et j'ai pu constater que les États-Unis cherchent vraiment à percer sur le marché des céréales dans ce pays, grâce à leur programme d'amélioration des exportation (*Export Enhancement Program*); pourtant, la Chine a importé cette année une quantité record de blé canadien. Les responsables chinois du commerce extérieur m'ont indiqué que, toutes choses étant égales, ils préfèrent acheter le blé canadien, à cause de sa qualité soutenue et aussi des relations amicales qui unissent depuis longtemps nos deux pays.

Ce sont justement la qualité constante de ses produits et sa réputation internationale de fiabilité qui ont permis au Canada d'accroître le volume des exportations de céréales, cette année. Voilà de quoi être fier et avoir confiance en l'avenir. Une fois la guerre des subventions terminée, le Canada se trouvera dans une

* *Ministre de l'Agriculture, Agriculture Canada*

position avantageuse. Ça, je vous le promets! Au cours des temps difficiles que nous vivons, le Canada s'est fait la voix de la raison. Il a milité partout en faveur de l'équité dans le commerce international.

Le gouvernement a participé aux travaux du Groupe de Cairns, organisme regroupant 14 pays industrialisés ou partiellement industrialisés qui oeuvrent ensemble à promouvoir l'équité dans le commerce et la libéralisation des échanges. Le Premier ministre du Canada a pressé les leaders mondiaux d'adopter des réformes agricoles, lors des sommets de Tokyo et de Venise. De plus, le Canada a participé à la formulation des principes adoptés par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques à Paris, le printemps dernier. L'OCDE a préconisé un plan commun permettant de freiner, puis de réduire graduellement la multiplication des mesures qui nuisent au commerce et de faire en sorte que les programmes agricoles nationaux aient moins d'incidence sur les marchés.

Tous ces efforts ont ouvert la voie aux Négociations commerciales multilatérales (NCM) qui se déroulent à Genève. Le simple fait que les négociateurs aient accepté d'aborder la question de l'agriculture est considéré comme une victoire importante. Les pays présentent actuellement leurs positions de départ, et tout laisse croire qu'ils sont disposés à chercher des réformes importantes.

Le gouvernement a travaillé sans relâche à faciliter l'accès des produits agricoles canadiens aux marchés internationaux, surtout à celui des États-Unis, le plus important, le plus dynamique et le plus diversifié qui soit. Nous avons conclu avec les États-Unis un accord commercial dont profiteront les deux pays. Cet accord est avantageux pour le Canada et pour le secteur agricole canadien. Par exemple, le gouvernement a exigé et obtenu l'institution d'un tribunal de règlement des différends, dont les décisions seraient exécutoires. Ce tribunal garantit une application impartiale des droits anti-dumping, des droits compensatoires et des autres lois protégeant le commerce. C'est le droit et non pas la pression politique qui régira le commerce entre nos deux pays.

Je suis ravi du fait que l'agriculture est un élément important de cet accord. Le gouvernement sait bien que l'agriculture a une grande importance pour le Canada et que le commerce international est important pour l'agriculture. Le secteur agro-alimentaire génère 10 % de l'activité économique au pays, assurant un emploi, directement ou indirectement, à environ 1,6 million de Canadiens. La plupart des sous-secteurs agricoles ne pourraient pas se passer du commerce international. Près de la moitié des 20 milliards de dollars de recettes agricoles en espèces proviennent en effet des ventes à l'exportation. Les exportations de produits agricoles canadiens vers les États-Unis ont atteint 2,7 milliards de dollars en 1986, soit le tiers des exportations du secteur agro-alimentaire.

Sans un accord commercial, un vent de protectionnisme risquait d'emporter le plus gros marché des agriculteurs canadiens. Grâce à l'Accord, toutefois, les principaux produits agricoles canadiens auront un accès plus assuré au marché américain, où ils entreront en franchise des droits de douane. Une fois ratifié par les deux pays, l'Accord entrera en vigueur le 1er janvier 1989.

Les clauses de l'Accord portant sur le secteur agricole honorent les engagements pris par le gouvernement envers les agriculteurs canadiens. Le gouvernement avait promis de protéger les systèmes de commercialisation des produits agricoles; il a tenu sa promesse. Les offices de commercialisation du lait, de la volaille et des oeufs demeureront en place. Les restrictions sur les importations, sur lesquelles ces offices reposent, seront maintenues. La souveraineté canadienne en matière d'établissement de la politique agricole n'est aucunement compromise par cet accord commercial.

Notre secteur des viandes rouges, dont le plus important marché se trouve aux États-Unis, a acclamé cet accord. Ces dernières années, les exportations de viandes rouges et d'animaux sur pied vers les États-Unis se sont élevées à plus d'un milliard de dollars par an.

En 1986, les quelque 156 000 entreprises bovines au Canada ont enregistré des recettes en espèces estimées à 3,6 milliards de dollars. Cette année-là, les exportations de boeuf et de produits du boeuf vers les États-Unis atteignaient 372 millions de dollars. La Canadian Cattlemen's Association comprend l'importance d'un accord de libre-échange et lui donne son «appui inconditionnel».

L'an dernier, la production de porc au Canada était à l'origine de 2,1 milliards de dollars en recettes à la ferme. Les exportations de porc et de produits du porc vers les États-Unis ont atteint 629 millions de dollars. Il n'est donc pas surprenant que le Conseil canadien du porc ait

déclaré que le Canada devait faire tout en son pouvoir pour «garder ouverte la porte» vers le marché américain.

Sans cet accord, les États-Unis peuvent décider de limiter les exportations canadiennes de viande par des contingents d'importations ou par de prétendues restrictions «volontaires» d'exportations. En vertu de l'Accord, les exportations de viande seront exemptées des restrictions contenues dans les lois sur l'importation de chacun des deux pays.

Le Pool du blé de l'Alberta a fait remarquer que les avantages que tirerait de l'Accord le secteur de l'élevage profiteraient aussi aux céréaliculteurs. Le représentant de cet organisme a déclaré : «Si la promesse d'un accès garanti aux marchés américains pour les éleveurs de bétail devient réalité, il pourrait y avoir en Alberta une expansion du sous-secteur de l'élevage qui créerait un marché plus important pour les aliments du bétail.» Quant aux ventes de céréales, le Canada renoncera à exiger des permis d'importation pour le blé, l'orge et l'avoine seulement lorsque les niveaux de soutien de ces produits seront équivalents dans les deux pays.

Les produits canadiens comme l'huile de canola, l'avoine de première qualité, l'orge brassicole et le blé sont en demande aux États-Unis; l'élimination des droits de douane sur ces produits avantagera donc nos producteurs. La valeur des exportations de céréales, d'oléagineux et des produits dérivés avait déjà atteint 503 millions de dollars en 1986. L'accord de libre-échange devrait favoriser grandement l'expansion de ce marché. Les membres de la Canola Crushers of Western Canada sont conscients de cette possibilité. Ils sont d'avis que l'accord ouvre les portes d'un «marché dix fois plus important que celui du Canada».

Il est évident que les exportateurs canadiens trouveront aux États-Unis de nouveaux débouchés pour de nombreux produits agricoles. Ils devront pourtant faire preuve de dynamisme. Je crois que le secteur agro-alimentaire canadien saura profiter pleinement des occasions que lui offre le libre-échange.

Lorsque le gouvernement a annoncé qu'il allait négocier un accord commercial avec les États-Unis, il a indiqué aux agriculteurs que l'accord serait avantageux pour eux ou qu'il n'y en aurait pas. Le gouvernement a tenu sa parole : l'accord est avantageux pour les agriculteurs.

J'ai déjà mentionné que le gouvernement est conscient de l'importance du secteur agro-alimentaire; il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner ses dépenses dans ce secteur. À mon arrivé au Ministère en 1984, je disposais d'un budget d'un peu plus d'un milliard de dollars. Ce budget s'élève maintenant à près de 4 milliards de dollars. Depuis 1984, le Ministère a consacré quelque 6 milliards de dollars à plus de 525 projets dans le domaine de l'agriculture. Le gouvernement a réagi à la situation financière difficile en accordant aux agriculteurs la remise de la taxe sur le carburant, en créant un programme d'aide pour les intérêts et en accordant des prêts basés sur les prix des produits. Il a créé les Bureaux d'examen de l'endettement agricole, pour que les agriculteurs efficaces et productifs puissent poursuivre leurs travaux, et le Programme canadien de réorientation des agriculteurs, pour ceux qui sont contraints d'abandonner leur ferme.

Le gouvernement a versé d'importantes contributions aux programmes d'assurance-récolte et de stabilisation des prix. Le mois dernier, il annonçait que le paiement final consenti en vertu de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest* serait de 593 millions de dollars; le versement total de 1,4 milliard de dollars constitue donc un record. Au début du mois, j'ai annoncé que les paiements de stabilisation des prix versés aux céréaliculteurs de l'Est du Canada seraient de 170 millions de dollars.

Et le gouvernement fédéral a accordé, cette année, un milliard de dollars aux producteurs de céréales et oléagineux durement touchés par la guerre de subventions. Ces producteurs ont vu, sans en être responsables, leurs prix chuter aux plus bas niveaux depuis 50 ans, en dollars réels. C'est pourquoi le gouvernement a créé le Programme spécial canadien pour les grains, en vertu duquel près de 200 000 agriculteurs on pu jouir d'une aide financière. Il s'agit là de la plus importante initiative agricole dans l'histoire du pays. Malheureusement, la situation n'a pas évolué : les prix ont dégringolé à des niveaux inégalés.

Le gouvernement a affirmé à de nombreuses reprises qu'il était disposé à appuyer les agriculteurs et à les aider à passer ce moment difficile. Il réitère cet engagement.

Au cours des mois qui ont précédé cette conférence, nous avons tenu des réunions avec les dirigeants du secteur agro-alimentaire, qui ont demandé que le gouvernement accorde une aide spéciale aux céréaliculteurs. Nous allons accéder à cette demande. Demain après-midi, le Premier ministre viendra annoncer un programme spécial

d'aide aux agriculteurs. Après cette annonce, mon ministère diffusera les prévisions des revenus agricoles pour 1988.

L'annonce que fera le Premier ministre demain après-midi, confirmera que le Canada sera pour longtemps encore un producteur agricole. C'est pourquoi le gouvernement investit dans l'avenir du secteur : il veut le bien des agriculteurs et le bien du pays tout entier.

La Conférence à laquelle nous participons nous tourne vers l'avenir. En analysant ce que cet avenir semble nous réserver, nous pourrons prendre dès maintenant les mesures qui s'imposent.

Je souhaite que vos délibérations d'aujourd'hui et de demain portent fruit. Merci.

Perspectives de l'économie canadienne

*M.C. McCracken**

CROISSANCE ÉCONOMIQUE RÉELLE

En 1987, le Canada a connu une croissance économique de 3,5 à 4,0 %, ce qui représente une légère augmentation par rapport à ce qui était prévu en 1986, 3,3 %. Un maintien étonnant du taux de consommation, l'amélioration de la balance commerciale, la construction résidentielle accrue et l'augmentation des investissements des entreprises atténuent la diminution des dépenses publiques. L'investissement dans l'industrie pétrolière et gazière continue de fléchir, mais à un rythme nettement inférieur à 1986.

La croissance tombera quelque peu en 1988 pour se situer entre 2,5 et 3 %. La faible augmentation du revenu réel disponible se soldera par une diminution du taux de consommation et un recul de la construction résidentielle. Toutefois, les exportations nettes et les investissements des entreprises auront des effets bénéfiques. Une reprise dans le secteur de l'énergie contribuera à améliorer le rendement économique.

L'expansion économique ralentira au cour de la période 1989-1991, de telle sorte que le taux de croissance sera inférieur à ce qu'il pourrait être deux ans sur trois. La majorité des secteurs connaîtront une lente expansion, sauf dans le cas des exportations qui seront freinées à cause de la récession prévue aux États-Unis en 1989-1990. Ce sera une véritable récession, bien qu'elle ne sera pas nécessairement grave.

INFLATION

Un taux d'inflation modéré persiste; en 1987, l'IPC a augmenté d'environ 4,5 % par rapport à 4,3 % en 1984, 4 % en 1985 et 4,2 % en 1986. La baisse des prix du gaz naturel et l'accroissement de la valeur du dollar ont aidé à atténuer l'augmentation du prix du pétrole et de la taxe de vente.

L'IPC augmentera en 1988 pour atteindre un peu moins de 5 %, en raison de l'accroissement des prix des importations, du coût unitaire de la main-d'oeuvre au Canada et de l'impôt indirect (services téléphoniques).

Au cours de la période 1989-1991, le taux d'inflation demeurera près de 4 %. Les conditions défavorables sur le marché du travail et l'accroissement modéré de la valeur du dollar aideront à maintenir les taux d'inflation à un bas niveau. L'implantation éventuelle d'un nouveau régime d'imposition indirecte se fera vraisemblablement sentir d'un seul coup sur l'IPC.

CHÔMAGE

Grâce à la création d'environ 320 000 emplois en 1987, le taux de chômage a diminué pour atteindre 8,9 %,par rapport à 9,6 % en 1986 et 10,5 % en 1985.

En 1988, la situation ne devrait guère s'améliorer. Le taux de chômage moyen sera de 8,5 % environ pour l'année, ce qui suppose une légère augmentation par rapport au taux actuel (8,2 % en novembre 1987).

La plus faible croissance économique se traduira par une augmentation du taux de chômage entre 1989 et 1991. Le ralentissement de la croissance de la population active aidera peut-être à restreindre cette augmentation, mais il faut s'attendre à des taux de chômage de plus de 9 %.

TAUX D'INTÉRÊT

En 1987, les taux d'intérêt ont diminué par rapport aux moyennes de 1986. Le taux moyen des effets de commerce à court terme a dépasse 8 %, mais à la fin de l'année, il se rapprochait de 9 %. Les taux d'intérêt réels sont demeuré élevés. L'écart de rendement des taux d'intérêt à court terme au Canada et aux États-Unis a dépassé les 200 points de base.

En 1988, les taux d'intérêt à court terme se maintiendront tant bien que mal aux niveaux actuels; aux États-Unis, où ce sera une année électorale, les pressions à la hausse seront contenues. L'écart de rendement entre les taux

* *Président, Informetrica Limited*

canadiens et américains diminuera à moins de 200 points de base.

Les taux d'intérêt à court et à long terme se maintiendront respectivement à 8 et 10 % environ au cours de la période 1989-1991. L'écart entre les taux canadiens et américains diminuera à moins de 100 points de base. Les taux d'intérêt réels continueront à diminuer. Une certaine augmentation des taux d'intérêt américains contribuera à la récession aux États-Unis.

BALANCE COMMERCIALE FÉDÉRALE

Comme en témoignent les Comptes nationaux, le déficit fédéral a diminué à environ 23 milliards de dollars grâce aux mesures prises pour augmenter les recettes et réduire les dépenses. La diminution des taux d'intérêt a aidé à restreindre les coûts d'intérêt des emprunts.

En 1988, le maintien des restrictions et les prélèvements fiscaux supplémentaires issus des derniers budgets se solderont par une importante réduction du déficit qui atteindra son plus bas niveau depuis 1982. (Dans les comptes nationaux, une dette de 17 milliards de dollars est possible.)

Le moment des sorties de fonds prévues par la réforme fiscale au début de 1989 et le ralentissement cyclique à la fin de 1989 et au début de 1990 mettront un terme à la réduction du déficit. Le rapport dette-PNB se stabilisera, et l'excédent sur les produits primaires atténuera les effets des paiements d'intérêt accrus.

TAUX DE CHANGE

Le dollar canadien a atteint son plus bas niveau au début de 1986 pour enregistrer une moyenne annuelle de 72 cents US environ pour l'année. En 1987, sa valeur moyenne a été de 75 cents US environ, une augmentation de plus de 4 %. De pair avec le dollar américain, le dollar canadien perd beaucoup de sa valeur par rapport à d'autres devises importante (de 15 à 20 % par rapport au yen et au mark allemand depuis la fin de 1986).

La valeur du dollar canadien pourrait augmenter légèrement, pour s'approcher, en moyenne, de 77 cents US en 1988. Toutefois, elle continuera à diminuer parallèlement à celle du dollar américain par rapport aux devises étrangères.

Grâce à un taux d'inflation modéré, à l'augmentation du prix des ressources et à une certaine amélioration de la balance extérieure, la valeur du dollar canadien pourrait continuer à augmenter à un rythme modéré, ce qui se solderait par des taux de change stables par rapport aux autres devises.

COMPTE COURANT

Un déficit d'environ 8 à 9 milliards de dollars est prévu pour 1987, ce qui est comparable au déficit d'environ 9,3 milliards enregistré en 1986. Un affaiblissement supplémentaire du compte des services annule une légère amélioration du commerce des marchandises.

La reprise aux États-Unis et le taux de consommation relativement faible au Canada provoqueront une amélioration du compte courant; le déficit diminuera pour se situer à moins de 6 milliards de dollars en 1988.

Le compte courant se dégradera par suite de l'affaiblissement des marchés extérieurs en 1989. La modeste croissance intérieure qui en résultera et la progression des exportations en 1991 entraîneront des améliorations ultérieures.

TABLEAU 1 TAUX DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE RÉEL PAR PROVINCE

	Pourcentage de variation		
	1987	1988	1989-1991
Canada	3,7	3,2	2,4
Terre-Neuve	1,6	3,5	2,1
Île-du-Prince-Édouard	1,2	1,4	1,8
Nouvelle-Écosse	2,0	2,7	1,9
Nouveau-Brunswick	3,3	3,1	2,4
Région de l'Atlantique	2,3	2,9	2,1
Québec	5,0	3,5	2,5
Ontario	4,8	3,4	2,6
Région du centre	4,8	3,4	2,6
Manitoba	2,4	3,3	1,8
Saskatchewan	1,5	3,4	2,3
Alberta	0,7	3,5	2,2
Prairies	1,2	3,4	2,1
Colombie-Britannique	2,9	1,8	1,5
Territoires	2,9	6,5	1,9

Source : Informetrica Ltd. (décembre 1987).

TABLEAU 2 PERSPECTIVES

Incertitudes quant au prévisions
- Effet du marché boursier sur la richesse
- Confiance des consommateurs
- Confiance des entreprises
- Prix mondiaux du pétrole
- Croissance dans les autres pays

Questions influant sur l'économie nationale
- Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis
  - tarifs
  - barrières non-tarifaires
  - énergie
  - facteurs non économiques
  - politiques d'ajustement
- Réforme fiscale - Première étape
- Réforme fiscale - Deuxième étape
- Politique monétaire
- Politique fiscale

Y aura-t-il une importante récession en 1988?
- Situation
- Quels ont été les effets du krach?
- Un scénario – la pire situation!
- Déséquilibres fondamentaux
- Que faut-il surveiller au Canada?
- Que faut-il faire?

FIGURE 1 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE, 1987-1991 (MILLIONS DE DOLLARS DE 1971)[1]

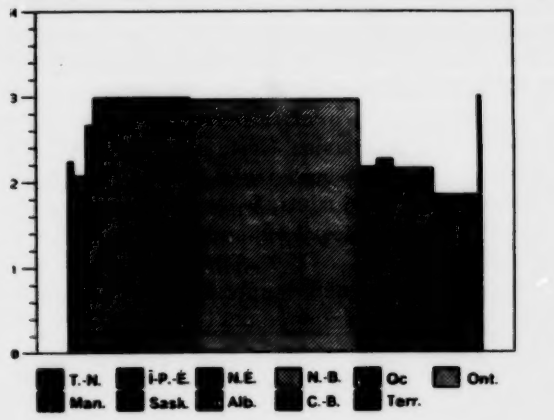

[1] La largeur des colonnes correspond au pourcentage du PIB canadien.

Évolution de la structure du secteur agro-alimentaire

*Jean-Jacques Noreau**

Comme l'ont mentionné ce matin MM. Wayne Easter et Mike McCraken, les agriculteurs canadiens ont une réputation enviable pour la productivité et la qualité de leurs productions végétales et animales. Cette réputation reflète leur adaptation permanente, leur aptitude à s'ajuster à l'évolution de la situation, aux nouvelles techniques et aux exigences du marché mondial.

Aujourd'hui, le défi auquel fait face le secteur est de s'adapter au changement afin de demeurer concurrentiel.

Le défi auquel fait face le gouvernement est de prendre des mesures novatrices, en espérant que cela aidera le secteur dans son processus d'ajustement.

Est-ce pour cette raison que l'on a choisi le changement structurel comme thème de la Conférence des perspectives de cette année?

Différents documents présentés dans des séances concourantes traiteront plus en détail de questions structurelles dans différents segments du secteur. Je voudrais commencer la discussion en essayant de vous donner un peu de «matière à réflexion».

À mon avis, il y a trois caractéristiques qui décrivent assez bien la structure actuelle de l'agriculture au Canada. Elle est dynamique, diversifiée et de plus en plus intégrée, tant au sein du secteur que dans ses rapports avec l'économie en général, comme nous avons pu nous en rendre compte ce matin.

La structure du secteur est en évolution constante sous l'influence du marché et d'autres facteurs. Par exemple, au cours des cinq dernières années, le nombre de fermes recensées a baissé de plus de 25 000, en raison de déplacements importants vers et hors de l'agriculture. A l'autre extrémité de la chaîne alimentaire, il y a eu une importante restructuration du secteur de la vente au détail des produits alimentaires. Ce secteur a connu une concentration au cours des deux dernières décennies, accompagnée d'une réduction du nombre des épiceries indépendentes et de seulement deux ou trois chaînes d'épiceries présentes sur chaque marché régional.

Certaines parties du secteur de la transformation des aliments ont connu une restructuration spectaculaire. Par exemple, le nombre des établissements de transformation du lait : il n'en subsiste plus que 25 % du nombre que nous avions dans les années 1960.

Un autre signe de changement dans l'agriculture canadienne est la diminution du nombre des silos-élévateurs à grain. Il en reste aujourd'hui moins de la moitié du nombre que nous avions il y a à peine dix ans.

Notre compétitivité dépendra de notre aptitude à poursuivre ce genre de changement, et également à suivre l'évolution de la demande, des prix du marché et des coûts des facteurs de production. Nous devrons apporter des ajustements aux méthodes de production et aux stratégies de commercialisation.

Les gouvernements de leur côté, doivent constamment réévaluer et réviser les priorités de la recherche, les activités de vulgarisation, ainsi que le revenu agricole, le crédit agricole et les politiques fiscales, en fonction de l'évolution des besoins du secteur.

L'agriculture canadienne est non seulement dynamique, mais elle est aussi diverse et variée. Elle ne correspond pas à un modèle unique. L'image traditionnelle du secteur agricole, où on se représente un ferme familiale moyenne, admet de plus en plus d'exceptions.

Environ 20 % des fermes ont signalé des ventes inférieures à 5 000 $ lors du recensement de 1986, alors qu'une autre tranche de 20 % a déclaré des ventes supérieures à 100 000 $.

Outre la tendance vers le grossissement des exploitations qui font appel à des systèmes de production très spécialisés, on constate aussi un nombre grandissant d'agriculteurs à temps partiel qui occupent également un emploi à l'extérieur de leur ferme.

Il existe d'autres exemples de cette diversité croissante dans les secteurs de la distribution des aliments et de la fabrication des intrants.

Il devient donc beaucoup plus difficile d'offrir des programmes et des politiques qui se fondent sur les besoins généraux d'une ferme «moyenne» ou sur des situations «typiques». Les administrations publiques devront élaborer leurs

* *Sous-ministre, Agriculture Canada*

programmes soigneusement pour être sûres qu'ils atteignent les résultats visés.

Nous devons reconnaitre qu'il existe de grandes différences à la base entre les agriculteurs débutants et les producteurs solidement établis, entre les exploitations lourdement endettées et celles qui le sont moins, entre les producteurs à temps partiel et les grosses entreprises commerciales.

Hors de la ferme, l'intégration s'est poursuivie au même rythme. Les chaînes de vente au détail deviennent de plus en plus liées à d'autres secteurs du système agro-alimentaire, y compris le commerce de gros et la transformation, et dépendantes de ceux-ci. Cependant, l'intégration verticale du secteur de détail à la ferme est encore relativement rare, mais l'interdépendance de l'agriculture avec le reste de l'économie est une nouvelle réalité.

Une idée fausse répandue sur l'agriculture moderne, que ceux d'entre nous qui travaillent dans le secteur doivent combattre, je crois, est que les agriculteurs sont des entrepreneurs très indépendants, dont la prospérité dépend uniquement de leurs propres capacités de gestion et de la générosité de mère nature.

En réalité, leur bien-être économique dépend beaucoup de plusieurs facteurs sur lesquels ils ont, parfois, très peu de pouvoir. Ils dépendent fortement des facteurs de production agricole, ils doivent investir des sommes importantes, ils doivent de plus en plus s'endetter; ils augmentent souvent leur revenu agricole par un emploi extérieur.

Par conséquent, les producteurs sont plus susceptibles d'être touchés par les changements de politiques monétaires et fiscales, des coûts et de la disponibilité des facteurs de production agricole, et par l'incidence sur le marché des politiques agricoles et commerciales internationales, sans parler de la fluctuation des taux de change.

Les politiques agricoles et commerciales internationales, la situation financière et l'innovation technique sont les principales composantes de l'évolution du milieu à laquelle le secteur doit s'adapter. Une des causes des difficultés financières actuelles en agriculture est les subventions accordées dans l'ensemble du monde qui ont stimulé la production agricole au-delà des besoins du marché, en particulier pour les céréales.

Le redressement économique soutenu d'une bonne partie du secteur agricole dépend fortement des accords et des ententes internationaux conclus sur les mesures de commerce agricole et les politiques intérieures connexes.

Que les ententes internationales visant à geler ou à réduire les stimulants à la production, à rationaliser les approvisionnements et à réformer les pratiques commerciales de façon multilatérale et plurisectorielle, puissent être conclues ou non, cela soulève tout de même plusieurs questions sur lesquelles le secteur doit se pencher :

- Quels changements est-il nécessaire d'apporter à la production agricole et aux pratiques de gestion pour maintenir notre compétitivité sur les marchés mondiaux?
- Quels sont les débouchés qui s'offriront, ou qui s'offrent, pour accroître notre part du marché avec nos partenaires commerciaux actuels et pour créer de nouveaux marchés?
- Comment le secteur alimentaire peut-il s'y prendre pour accaparer une plus grande part des marchés extérieurs d'aliments à valeur ajoutée?
- Comment les établissements de transformation canadiens peuvent-ils avoir accès aux grands marchés nord-américains?

L'évolution spectaculaire et dramatique de la situation financière des agriculteurs a été une source de tensions, de risques et de préoccupations inconnus jusqu'à maintenant.

Aujourd'hui, 35 % des recettes agricoles en espèces vont au service de la dette, en regard de 20 % au début des années 1970, il y a à peine 15 ans.

Dans certains secteurs de la production comme les céréales, les revenus sont peu élevés. En outre, on assiste partout à une baisse de la valeur des terres.

Un grand nombre d'exploitants on dû s'adapter financèrement à cette nouvelle situation et on s'attend que d'autres soient obligés de le faire à leur tour. Malgré cela, l'endettement global reste trop lourd. Les exploitations en difficultés financières – et il y en a un certain nombre qui se rapprochent du seuil d'insolvabilité – continueront à discuter avec leurs créanciers pour trouver des solutions qui leur permettront de survivre.

Heureusement, les taux d'intérêt sont actuellement loin des sommets qu'ils on atteint. Dans plusieurs secteurs, les revenus sont relativement bons. Les prix des céréales semblent en voie de se stabiliser et on commence à percevoir des indices

de réduction de l'endettement total des agriculteurs. Les prévisions globales qu'on nous a montrées ce matin, sont modérément optimistes, semble-t-il, pour les deux ou trois prochaines années.

Bien que l'on voit poindre un peu de lumière au bout du *tunnel, il* est peu probable, à court terme, que l'an assiste au redressement des situations financières difficiles des exploitaitons agricoles. À la lumière de ces constatations, il faut se demander comment l'agriculture canadienne, le secteur alimentaire et les gouvernements aborderont les problèmes au cours des prochaines années.

Faudra-t-il mettre en place de nouveaux programmes ou de nouvelles politiques pour inciter la relève à se lancer en agariculture? Faudra-t-il inviter les jeunes à se lancer en agricultlure? Dans l'affirmative, combien en faudra-t-il?

Faudra-t-il élaborer des programmes et des politiques qui vont aider des agriculteurs actuels à prendre leur retraite, à la prendre plus tôt? Faudra-t-il modifier les programmes et politiques pour tenir compte de l'accroissement futur du nombre de producteurs à temps partiel? Faudra-t-il encourager le temps partiel ou le décourager?

De quelle façon le reste du circuit alimentaire, c'est-à-dire les fournisseurs d'intrants et les collectivités rurales, peut-il aider le secteur agricole à apporter les correctifs nécessaires à sa situation financière?

Au cours des dernières décennies, les changements technologiques ont eu beaucoup d'effets sur l'agriculture. Nous le savons tous. Pour l'avenir, la plupart des technologies qui seront largement adoptées en l'an 2000 sont actuellement aux stades avancés de la recherche ou aux premiers stades d'adoption.

Dans le secteur agricole, il y aura probablement transition des technologies exigeant beaucoup de capitaux vers des technologies fortement axées sur la gestion telles que :

- la lutte intégrée contre les parasites;
- l'amélioration des variétés végétales et des races animales par la génétique et la biotechnologie; et
- la surveillance microélectronique des récoltes, de l'alimentation des animaux et des fonctions de contrôle du milieu.

On mettra probablement l'accent sur les stratégies de réduction des coûts, les cultures secondaires et l'amélioration de la qualité. De plus en plus, la recherche et les nouvelles techniques qu'elle génère sont susceptibles d'être influencées par des questions environnementales et l'évolution des goûts et des préférences des consommateurs, y compris les préoccupations pour la santé, tant au pays qu'à l'étranger.

Ces préoccupations auront des effets sur le secteur alimentaire autant, et peut-être même plus que sur le secteur agricole. De nouveaux produits et de nouvelles techniques de transformation devront être élaborés et adoptés afin de s'assurer que le secteur agro-alimentaire demeure compétitif pour suivre l'évolution de la demande. Par exemple : mise en marché d'aliments produits par des méthodes organiques; emballage aseptique ou exempt de bactéries, à atmosphère modifiée pour prolonger la durée de conservation; produits pouvant être réchauffés au four à micro-ondes pour une plus grande facilité d'emploi; et modification des emballages pour des raisons environnementales.

Les changements de nature technique qui sont prévus soulèvent des questions :

- Le secteur est-il prêt?
- Devrait-il devenir plus agressif en recherche et en création de marchés pour demeurer concurrentiel?
- Les agriculteurs devront-ils, malgré leurs difficultés financières actuelles, consacrer davantage de temps et d'énergie à la mise en oeuvre de nouvelles techniques de gestion? Les programmes gouvernementaux de recherche, de vulgarisation et de formation devront-ils être modifiés?

J'ai parlé jusqu'à maintenant de l'importance pour le secteur agro-alimentaire du Canada de s'adapter à l'évolution de la situation économique.

J'ai aussi traité d'un certain nombre de changements auxquels les exploitations agricoles et les entreprises canadiennes pourraient devoir se plier. Toutefois, l'adaptation du secteur agricole ne repose pas seulement sur sa disposition à prendre des décisions économiques et rigoureuses.

La ferme familiale, comme mode de vie rural, fait partie intégrante des collectivités rurales. Elle est plus qu'une entreprise. Le processus d'adaptation des fermes familiales comporte une dimension sociale aussi importante que l'aspect économique.

C'est ce qui ressort clairement du rapport du Forum sur la ferme familiale qui vient de paraître et dont nous discuterons demain. Ce document se fonde sur les réponses à un questionnaire distribué aux familles agricoles au quatre coins du pays.

En effet, des questions comme la protection de l'environnement, la retraite, la cession ou la passation de la ferme familiale aux enfants et la sécurité à la ferme et la sécurité physique revêtent une importance considérable aux yeux des familles agricoles.

De même, le soin des enfants, le stress et la charge de travail sont des facteurs qui influent profondément sur la vie à la ferme et préoccupent ceux qui y vivent.

Tous ces aspects agissent sur la capacité d'adaptation des familles agricoles à de nouvelles situations. Il est donc approprié d'inscrire, pour une premère fois au programme de la Conférence des perspectives, une séance sur la ferme familiale et l'avenir de l'agriculture canadienne.

Cette diversité de questions a, bien entendu, des répercussioins sur les activités de l'État.

Agriculture Canada tente de jouer un rôle actif dans cette évolution pour s'assurer que le secteur demeure compétitif et souple. En même temps, nous nous efforçons de maintenir des conditions économiques et politiques permettant de soutenir la ferme familiale et de protéger nos ressources agricoles et notre milieu naturel.

Comment le gouvernement peut-il atteindre ces objectifs de manière plus efficace? Nous tentons d'assurer la pertinence des programmes de recherche, des activités de réglementation, de la stabilisation du revenu et de l'aide au développement régional en consultant, en discutant avec le secteur et les gouvernements provinciaux et en les écoutant, en débattant des problèmes et des solutions, en adaptant les programmes et les politiques, que ce soit dans le cadre de la stratégie agricole nationale, de l'élaboration des stratégies sectorielles, des ententes auxiliaires agricoles relevant des EDER ou du Forum sur la ferme familiale.

Nous croyons devoir suivre une démarche souple et novatrice pour des questions aussi importantes que les négociations commerciales, les mesures de stabilisation du revenu agricole, les programmes d'aide financière aux agriculteurs et le transfert de la technologie.

J'espère que les questions et problèmes dont j'ai traité durant quelques minutes contribueront à stimuler la discussion. Et, comme M. Mike McEachern l'a dit ce matin, «j'espère que nous garderons tous nos yeux sur la route et que nous éviterons un très grave accident de circulation». Merci.

Répercussions de l'orientation future du secteur agro-alimentaire

*Don Knoerr**

Comment un agriculteur envisage-t-il les changements structuraux? Lorsque je m'arrête à cette question, j'imagine immédiatement les problèmes que peuvent avoir les propriétaires d'immeubles commerciaux face à l'évolution du marché.

Cette comparaison vous semble-t-elle tirée par les cheveux? Elle ne l'est pas. Tous les aspects de l'agriculture évoluent avec le temps, comme chacun a pu l'observer. Il n'y a pas de comparaison possible, par exemple, entre la ferme que mon grand-père exploitait au début du siècle et une entreprise agricole moderne de nos jours.

Les fermes n'ont pas subi qu'une métamorphose extérieure; la technologie n'est plus la même, les types de cultures et les animaux ont changé et nos techniques ont évolué.

Les agriculteurs doivent s'adapter aux exigences nouvelles des consommateurs, aux progrès rapides de la technologie et aux forces générales de l'économie et faire concurrence aux autres agriculteurs, tant au pays qu'à l'étranger.

Outre la technologie et la conjoncture économique, nos propres attentes économiques et sociales influent fortement sur nous; non seulement le marché évolue-t-il, mais la société et nos attentes vis-à-vis de nos exploitations changent également.

Nous vivons à une époque où le changement est la seule chose sûre, et rien ne nous permet de croire que l'avenir nous réservera une évolution plus lente ni que les agriculteurs ne seront plus tenus d'évoluer au bout d'un certain temps. En fait, c'est plutôt le contraire qui se produira : tout évoluera encore plus rapidement.

Je n'essaierai pas de vous décrire une ferme de l'avenir. Je n'ai pas beaucoup confiance dans les projections ni dans les prévisions à long terme. Ni la stratégie agro-alimentaire de la fin des années 1970, ni le Groupe de travail sur l'agriculture de 1970 n'ont su prévoir l'évolution des recettes et des revenus des exploitations agricoles des années 1980, et à mon avis, le marasme dans lequel se trouve actuellement l'industrie ne nous permet pas de prévoir la tournure que prendront les événements à l'avenir.

Même si je me refuse de faire des projections pour les années 1990, je peux toutefois affirmer avec certitude qu'à l'avenir, les agriculteurs pourront s'adapter aux changements si on les aide. L'efficacité et la productivité des entreprises modernes et la diminution du prix réel des aliments au cours de ce siècle en sont la preuve.

Les agriculteurs canadiens ont l'esprit d'initiative et ils ont les aptitudes et le courage de s'adapter au changement. Toutefois, pour y parvenir, on doit leur permettre de décider eux-mêmes de la structure et de la marche de leurs exploitations et de l'industrie dans son ensemble.

OUTILS D'ADAPTATION

De nos jours, la majorité des décisions économiques et de gestion doivent se conformer aux politiques de l'État. Il va sans dire que tout changement structural doit reposer sur de saines politiques fiscale et monétaire. Il est primordial que le cadre stratégique global soit assez souple pour permettre aux agriculteurs de changer de cap au besoin.

À mon avis, les agriculteurs auront besoin d'aide dans cinq secteurs pour s'adapter aux modifications structurales à court et à long terme, sans quoi la transition risque d'être pour le moins difficile.

Recherches agricoles

À moins que les consommateurs et les agriculteurs canadiens s'isolent du reste du monde il faudra faire en sorte que les exploitants agricoles du Canada puissent se maintenir à la fine pointe de la technologie, sans quoi ils perdront leur position concurrentielle dans un secteur en déclin. Les restrictions budgétaires ont sans doute constitué une entrave à cet égard au cours des dernières années. Les agriculteurs ont l'habitude d'entendre les représentants du

* *Président de la Fédération canadienne de l'agriculture*

gouvernement dire qu'ils n'amorceront pas de programmes de recherche à moins d'avoir la preuve qu'ils sont nécessaires.

Les agriculteurs et les autres membres de l'industrie agro-alimentaire doivent prendre part à la résolution des problèmes pratiques urgents. Ils sont en mesure de le faire, mais le gouvernement fédéral doit leur venir en aide, notamment en matière de recherches fondamentales. Les scientifiques, qui ne subissent pas les mêmes pressions quotidiennes, ont les compétences pour veiller à ce qu'on effectue les recherches requises. Prenons, par exemple, la protection des cultures.

En tant qu'agriculteurs, nous nous intéressons de très près à cette question et nous essayons de faire en sorte que les décideurs tiennent compte de nos préoccupations en la matière.

Cependant, avec notre esprit pratique, nous n'avons pas idée des possibilités technologiques et autres qui s'offrent pour laprotection des cultures. Nous ne savons pas ce qui est réalisable. Nous savons en quoi consistent nos problèmes, et nous savons qu'il faut les régler, mais ce sont les scientifiques qui ont les connaissances requises pour trouver des solutions.

Crédit et financement agricoles

À cause du taux relativement faible de rendement de leurs investissements, les exploitants agricoles ont du financer leurs entreprises au moyen de leurs propres fonds ou par des emprunts au lieu de se procurer des capitaux en émettant des actions. Rien n'indique que cette situation changera. Or, leurs investissements en capital et leurs dépenses d'exploitation sont à la hausse. C'est pourquoi il importera encore davantage à l'avenir que les exploitants agricoles puissent obtenir des prêts dont les conditions soient convenables. Malgré l'importance des prêteurs privés pour l'industrie, il est clair qu'il incombera toujours au gouvernement de faire en sorte que les agriculteurs bénéficient d'un crédit approprié.

À mon avis, les ministres de l'Agriculture ont eu tout à fait raison de mettre l'accent sur la revitalisation de la Société du crédit agricole dans leur document stratégique. Il s'agit peut-être d'une des questions les plus pressantes auxquelles le gouvernement doit actuellement faire face.

Maintien de nos ressources en terres

De toute évidence, la qualité des terres sur lesquelles nous produisons nos cultures revêt une importance capitale. Le gouvernement devra nous aider à adopter des techniques et des méthodes salutaires pour nos sols. Pour que nous disposions de terres fertiles à l'avenir, l'État devra également planifier et réglementer leur utilisation de manière que, dans la mesure du possible, seules les terres qui n'ont aucune aptitude culturale particulière soient affectées à d'autres utilisations.

Cadre législatif

Le cadre législatif devra demeurer assez souple pour que les agriculteurs puissent établir des systèmes de mise en marché qui se prêtent le mieux à leurs besoins.

Transfert d'informations

Les exploitants agricoles devront toujours avoir accès aux informations commerciales les plus fiables et être tenus au courant de l'évolution de la technologie. Les services d'information des gouvernements fédéral et provinciaux se chargent de diffuser une large part des données, et ils doivent donc se tenir à jour tant sur le plan des renseignements qu'ils fournissent que sur le plan des méthodes de diffusion.

QUESTIONS À ÉTUDIER

Jusqu'ici, j'ai parlé de l'adaptation des agriculteurs aux changements technologiques et du marché et, en un sens, j'ai laissé entendre que les changements structuraux sont des réactions façonnées par les forces auxquelles nous sommes assujettis. J'ai aussi examiné les outils dont nous avons besoin pour réaliser les changements qui s'imposent. Mais, en plus de réagir aux pressions qui sont exercées sur nous, nous voulons aussi avoir notre mot à dire au sujet de la structure de notre industrie.

Nous n'en sommes pas toujours conscients, mais dans notre société, nous prenons des décisions qui reflètent le type de structure agricole que nous souhaitons ou encore nous apportons des modifications à l'appareil social qui influent sur la structure de l'industrie agricole dans notre pays.

Voici quelques exemples de ce type de décision.

Structure de l'exploitation familiale

On prétend que notre industrie se compose essentiellement d'exploitations familiales, et il est indéniable que ce sont des familles qui possèdent et gèrent la vaste majorité des fermes. Certes, cette structure est en place parce qu'elle est efficace, que nous avons pris des décisions en toute lucidité et que nous avons réglementé l'utilisation des terres et la mise en marché des produits agricoles de manière à la conserver.

Milieu rural

La nature du milieu rural comporte deux volets. D'une part, le succès des entreprises agricoles est primordial à la survie de nombreuses localités rurales, de sorte que l'industrie doit être bien structurée pour que ces collectivités maintiennent leur stabilité. D'autre part, pour satisfaire à leurs attentes sociales et économiques, les agriculteurs doivent bénéficier des services qu'offrent les localités situées à proximité, par exemple, les services téléphoniques et la poste.

Expansion régionale

Au Canada, un certain nombre de politiques ont été élaborées de manière que les possibilités d'expansion économique soient, autant que possible, réparties équitablement entre toutes les régions. Certaines de nos politiques visent à favoriser l'agriculture dans les régions défavorisées du Canada. Toutefois, il faut veiller à ce que ce type de politiques n'aboutisse pas à une balkanisation excessive et ne réduise pas l'efficacité économique de l'industrie.

Protection des ressources

Un certain nombre de provinces, notamment la Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario, ont adopté des lois visant à préserver les terres agricoles parce que très peu de sols présentent de fortes aptitudes culturales, en partie à cause du climat. L'expérience a démontré qu'à long terme, il est très difficile, voire impossible d'éviter que ces terres servent à d'autres fins si les agriculteurs ne peuvent les exploiter de façon rentable. C'est pourquoi il est crucial que l'industrie soit structurée pour que les agriculteurs puissent exploiter ces terres de façon lucrative.

Diversité des produits

Le Canada est un important exportateur de produits agricoles. Bien que nous exportions jusqu'à 50 % de nos produits au cours de toute année donnée, nous importons peut-être le tiers des produits agricoles consommés au pays. En dépit de ce fait, nos politiques ont veillé à ce que nous maintenions une bonne gamme de produits agricoles canadiens. L'objectif n'était pas d'éliminer toutes les importations de ces produits, mais de faire en sorte que nous assurions au moins une production de base. L'un des marchés les plus touchés a été l'horticulture.

Mise en marché

On a sciemment façonné les systèmes de mise en marché des produits agricoles au Canada. Des offices de mise en marché ont été créés pour gérer l'offre à l'échelle nationale. En outre, nous avons établi des offices de commercialisation dans les provinces et il y a la Commission canadienne du blé dans les Prairies. Ces organismes s'intéressent bien sûr à l'offre et à la demande, mais ils ont aussi pour mandat de structurer l'industrie.

Le section avicole est un bon exemple. En Amérique du Nord, une véritable révolution technologique s'est produite au sein de l'industrie de la volaille au cours des années 1960. Comme leurs homologues américains, les agriculteurs canadiens se sont adaptés aux changements et ont transformé leur industrie. Toutefois, après mûre réflexion, les agriculteurs canadiens ont décidé de ne pas imiter les Américains. Aux États-Unis, la production avicole a été concentrée dans de très vastes unités intégrées avec une distribution régionale limitée ou a subi une forte intégration verticale, de sorte que l'industrie est dominée par les approvisionneurs plutôt que les producteurs. Au Canada, nous avons préféré conserver nos exploitations familiales en offrant une bonne distribution régionale.

Politique de transport

Pour nous permettre d'atteindre nos objectifs d'expansion régionale et pour favoriser le développement du secteur agricole dans les Prairies, nous avons aussi élaboré des politiques visant à faciliter le transport de nos produits agricoles au pays et à l'étranger.

Nous nous sommes récemment préoccupés de la distorsion qui pourrait être créée sur le marché par ces politiques, et nos craintes sont fondées.

Cependant, avant d'éliminer ces politiques, nous devons d'abord examiner les raisons pour lesquelles nous les avons adoptées au départ. Quels étaient nos objectifs à l'époque, et cadrent-ils toujours avec nos objectifs actuels? Dans l'affirmative, quel type de politique nous permettra de les atteindre?

Autres politiques agricoles

Le crédit agricole, les programmes de stabilisation et les autres politiques visant à réduire les risques permettent aux agriculteurs de s'adapter à l'évolution des marchés et la technologie. Toutefois, les décisions prises à l'égard des programmes et politiques en la matière ont aussi des répercussions structurales, car elles influent sur les possibilités d'accès à l'industrie et, dans une certaine mesure, sur le type de propriété des entreprises de l'industrie, ainsi que sur la stabilité financière à long terme des agriculteurs.

POLITIQUE COMMERCIALE

Jusqu'à présent, je vous ai énuméré les outils dont nous devons disposer pour nous adapter aux changements, ainsi que les aspects dont il faut tenir compte pour façonner notre industrie au cours de notre évolution. Je n'ai peut-être pas procédé de façon logique, mais le message que j'ai voulu transmettre est le suivant : même si nous réussissons à nous adapter aux changements, nous n'obtiendrons peut-être pas les résultats escomptés si, au préalable, nous ne savons pas quelle structure notre industrie devra finalement prendre.

Il y a deux aspects que je n'ai pas encore examinés : le fait que nos politiques soient axées sur les exigences du marché et le rôle des négociations commerciales dans l'élimination des distorsions, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

Au Canada, ces deux aspects dominent les discussions en matière de politique de sorte que nous sommes tous conscients de leur importance. J'aurais aimé aborder d'autres questions aujourd'hui, mais permettez-moi de faire certaines observations à ce sujet. De toute évidence, il est capital de tenir compte de la situation du marché, que nous élaborions nos politiques ou que nous tentions de nous adapter aux changements technologiques et autres. En général, les agriculteurs ont agi en fonction des exigences du marché. Nous ne comprenons pas toujours très bien le comportement du marché ni les répercussions qu'il peut avoir sur nos entreprises, mais il faut également préciser que les prévisions et les conseils qui nous sont fournis ne sont pas toujours justes.

J'aimerais aborder une question apparentée au rôle de l'économe ie, de l'économie en tant que science. L'économie a pour objet l'étude des forces du marché et des phénomènes que l'on constate lorsque certains facteurs sont réunis. À mon avis, il ne s'agit pas de dogmes sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour porter des jugements sociaux.

Peu importe la structure que nous envisageons pour notre industrie au Canada, nous devons comprendre les forces économiques du marché de manière à nous fixer des objectifs structuraux réalistes et à trouver les meilleurs moyens de les atteindre. Cependant, les économistes ne peuvent et ne devraient pas déterminer quelles structures sociales et agricoles nous voulons au Canada.

Les négociations commerciales sont extrêmement importantes pour le secteur agricole canadien, particulièrement les segments qui comptent fortement sur les exportations. Il faut en être conscients si nous voulons que les autres pays éliminent les barrières commerciales que nous jugeons non équitables. Les Canadiens devront aussi se discipliner. Toutefois, si nous examinons les politiques issues des négociations commerciales, il est clair que tous les pays souhaitent conserver une industrie agricole de base, de manière à garantir l'approvisionnement de leurs habitants. Ce point sera également soutenu au cours des négociations.

N'oublions pas que même si les négociations commerciales sont couronnées de succès, elles ne règleront pas certains problèmes auxquels les agriculteurs canadiens ont été confrontés au fil des ans. Par exemple, elles ne pourront pas éliminer les cycles des prix; de fait, lorsqu'ils s'opposent aux cycles de l'offre, les cycles des prix créent un équilibre entre l'offre et la demande. De surcroît, les négociations n'auront aucun effet sur les faibles rendements qui, de tout temps, ont caractérisé les investissements des agriculteurs.

En résumé, j'ai d'abord posé que le changement est la seule constante dans la société au vingtième siècle et que les agriculteurs, comme tous les autres, doivent s'adapter au changement. Pour y parvenir, ils ont besoin d'aide, et s'ils veulent avoir des résultats satisfaisants et

façonner eux-mêmes leur avenir, ils doivent également déterminer dans quels types de société et de structure ils désirent évoluer.

Il appartient aux agriculteurs de faire d choix et de se servir de leurs connaissances po jalonner leur propre évolution.

SÉANCE PLÉNIÈRE II

Perspectives des marchés des céréales et des oléagineux

*Brian Paddock**

Mesdames et Messieurs, j'aimerais aujourd'hui vous donner un bref aperçu de l'état des marchés des céréales et oléagineux dans le monde et des retombées de leur évolution au Canada selon les perspectives à moyen terme préparées par la Direction générale des céréales et oléagineux d'Agriculture Canada.

Comme tout le monde a pu le constater, les stocks de clôture des campagnes agricoles se sont nettement accrus à l'échelle mondiale au cours de la majeure partie de la décennie. Les stocks de blé ont atteint un niveau sans précédent en 1987 à près de 150 millions de tonnes. Cela représente 28 % de la consommation mondiale de blé ou près de trois mois et demi d'approvisionnement.

La situation des céréales secondaires est aussi surprenante. En 1987, les stocks ont, pour la première fois, dépassé 200 millions de tonnes, ce qui représente près de 27 % de la consommation mondiale d'un an ou 95 jours de consommation, c'est-à-dire un approvisionnement qui équivaut à plus de trois mois.

En 1987-1988, nous entrevoyons une certaine amélioration. La production des principales céréales a diminué et on prévoit qu'elle ralentira de nouveau en 1988. Ces diminutions sont attribuables au programme de réduction des superficies cultivées, aux mesures de conservation et aux mauvaises conditions météorologiques dans les principales régions de production. En outre, l'abaissement des prix mondiaux de certaines céréales a encouragé les entreprises à se servir de leurs terres à des fins autres qu'agricoles.

Les taux de consommation des céréales ont augmenté. Cet accroissement est en partie attribuable à l'augmentation du nombre d'unités animales consommatrices de céréales et aux fortes pluies qui, en Europe de l'Ouest et de l'Est et en URSS, ont causé des pertes ou ont abîmé les cultures. En conséquence, la demande de blé et de céréales secondaires en 1987-1988 sera supérieure à l'offre pour la première fois depuis plusieurs années, ce qui réduira les stocks.

Compte tenu de la baisse de la production à l'échelle mondiale, de l'augmentation des taux de consommation et des stocks qui tendent à baisser depuis peu, on peut s'attendre à une amélioration de la structure des prix des céréales. Bien que la majorité des prévisions de 1988 indiquent une légère augmentation des prix du blé et une augmentation encore plus modeste des prix des céréales secondaires, ces facteurs positifs sont sapés par les politiques de gestion des stocks en vigueur au sein de la Communauté européenne et aux États-Unis.

À l'heure actuelle, les gouvernements sont propriétaires d'une très large part des stocks mondiaux ou exercent des contrôles sur eux. Aux États-Unis, ces stocks, y compris ceux qui appartiennent à la Commodity Credit Corporation (CCC) et ceux mis en réserve dans le cadre du Farmer-Owned Reserve Program, représentent entre 80 % et 90 % des réserves totales. Dans les pays de la Communauté européenne, les stocks d'intervention sont aussi considérables. Par conséquent, l'accessibilité des stocks influe directement sur leurs prix. Les États-Unis et la CEE gèrent actuellement leurs stocks de manière à maintenir une pression constante sur les prix. Le gouvernement américain se sert des stocks en sa possession pour subventionner les exportations et verser des paiements directs aux producteurs, ce qui tend à accroître l'offre et à faire baisser les prix.

La Communauté européenne semble décidée à verser des subventions aussi importantes à ses producteurs. Les remises à l'exportation que la Commission européenne verse à ses commerçants sont parfois deux à trois fois plus élevées que les prix des céréales.

Le fait que le ministère de l'Agriculture des États-Unis vend les stocks de la CCC (Commodity Credit Corporation) à un coût inférieur aux prix du marché influe aussi sur les marchés. De toute évidence, ces «enchères» visent à contrecarrer toute tendance à la hausse des prix du blé qui pourrait être provoquée par l'augmentation de la demande.

La situation du marché des oléagineux est tout autre. Par rapport au marché des céréales, celui

* *Agriculture Canada*

des oléagineux est exempt de bon nombre de mesures d'intervention de l'État. La demande des oléagineux a augmenté par suite de l'accroissement du nombre de bestiaux. L'URSS a récemment fait l'acquisition de grandes quantités de fèves et de farine de soya. La demande d'huile végétale est aussi à la hausse étant donné qu'en Inde la sécheresse a fait baisser la production et que les Indiens ont récemment dû se procurer des huiles comme l'huile de soya et de canola sur les marchés mondiaux. En conséquence, les stocks de fèves de soya du gouvernement des États-Unis ont diminué de façon marquée, et les prix se sont considérablement raffermis.

Au Canada, les réserves de céréales n'ont que légèrement changé par rapport à l'année dernière. Elles n'ont certainement pas atteint des niveaux records.

Au Canada, la production de blé a diminué de façon modérée en 1987, puisque les producteurs ont réduit leurs superficies cultivées de sorte que, par rapport à la production sans précédent enregistrée en 1986, le rendement a été ramené à des niveaux plus normaux. La récolte de blé de 1987 se situe près de la moyenne des dix dernières années et s'est beaucoup améliorée par rapport aux deux campagnes précédentes qui avaient été affectées par de fortes pluies prolongées. Le volume des exportations de blé et de blé dur du Canada devrait atteindre, voire excéder le niveau élevé de l'année dernière. On s'attend que les Soviétiques achètent un volume équivalent ou supérieur aux 5,4 millions de tonnes en 1986. Pendant les trois premiers mois de la campagne agricole, 1,7 million de tonnes de blé ont été livrées à la Chine. Ces exportations ont plus que quadruplé par rapport à la même période l'an dernier. Jusqu'à présent, les exportations totales de tous les types de blé excèdent d'environ 2 millions de tonnes le volume des exportations de 1986, car la demande est stable, particulièrement pour le blé de haute qualité. Les prix du blé de choix ont augmenté compte tenu de la baisse des réserves. Les prix du blé de haute qualité seront équilibrés par ceux du blé de catégorie inférieure, qui doit concurrencer les céréales fourragères, mais l'on croit que ces faibles prix cycliques seront à leur plus bas cette année.

En 1987, la production de céréales secondaires au Canada est passée à 26 millions de tonnes. Grâce surtout à une récolte d'orge encore une fois supérieure à 14 millions de tonnes, et à une augmentation de 19 % de la récolte de maïs qui a atteint 7 millions de tonnes. Par rapport à 1986, le volume total de céréales secondaires a augmenté légèrement pour atteindre plus de 32 millions de tonnes. Les exportations de ces céréales devraient diminuer, puisqu'il est fort improbable, semble-t-il, que les exportations d'orge approchent le niveau record de 6,6 millions de tonnes de l'an dernier. Jusqu'à présent, on a exporté 1 million de tonnes de moins d'orge que l'an dernier, à cause principalement à la baisse des ventes à l'URSS et à l'Europe de l'Est. Au Canada, la consommation est à la hausse en raison de l'expansion des industries de la volaille et du porc.

Le fait que les Canadiens doivent faire concurrence aux Américains et aux pays de la Communauté européenne qui jouissent d'importantes subventions à l'exportation a fait tomber les prix de l'orge. Les prix du maïs ne devraient pas changer de façon notable au cours de cette campagne agricole, car les réserves canadiennes et mondiales demeurent abondantes. Les prix de l'avoine et du seigle et même du blé fourrager, base Thunder Bay, ont connu une hausse considérable au cours des six à dix dernières semaines, et ils devraient rester élevés pendant la majeure partie du printemps de 1988.

En ce qui a trait aux oléagineux, la production de fèves soya et de colza a augmenté en 1987, tandis que celle des graines de lin a diminué. La production globale a progressé pour atteindre 7,3 millions de tonnes. La production de canola représente 62 % de ce total. Bien que l'on prévoie une régression de la consommation intérieure et des exportations de tous les types d'oléagineux par rapport à l'an dernier, les stocks de clôture en 1988 ne seront que légèrement supérieurs à ceux d'il y a deux ans. Jusqu'à ce jour, le volume des exportations de lin et de canola n'a pratiquement pas changé par rapport à l'année dernière et si cette tendance se poursuit, les stocks de canola notamment, seront nettement inférieurs à ceux d'il y a deux ans (500 000 tonnes par rapport à 950 000 tonnes). En conséquence, on prévoit un accroissement du prix de tous les oléagineux en 1987-1988, bien qu'il n'atteindront peut-être pas les niveaux d'il y a deux ou trois ans.

À moyen terme, les perspectives quant aux marchés des céréales et des oléagineux sont très incertaines. Les prix et les revenus demeureront volatiles, étant donné que les marchés internationaux semblent constamment en

période de rajustement. On prévoit que les superficies cultivées croîtront de près de 1 % par année pendant la période, ce qui représente un ralentissement par rapport à la tendance antérieure et reflète l'abaissement actuel des prix des céréales. Si le ratio initial des prix des céréales change, les agriculteurs préféreront peut-être cultiver les oléagineux plutôt que les céréales de la Commission ou opteront pour les deux types de culture, selon les circonstances. D'après les prévisions actuelles, la production de blé augmentera de 6 % en 1988 et de 0,3 % ultérieurement. En 1988, la production de céréales secondaires devrait diminuer de 11 %, compte tenu, dans une certaine mesure, de la réduction des prix, mais par la suite, elle devrait s'accroître de près de 4 % par année. On prévoit que la production d'oléagineux diminuera de 6 % en 1988, puisque le rendement diminue et que la superficie cultivée augmente; cependant, la production devrait augmenter de 1 % à 2 % en moyenne tous les ans entre 1989 et 1992.

Au cours des cinq prochaines années, on devrait observer une hausse modérée des prix mondiaux du blé étant donné que les stocks diminueront et que, de plus en plus, l'approvisionnement se rapprochera de la demande. Les prix du blé canadien devraient augmenter de 2 à 4 % par année jusqu'en 1992-1993. On prévoit également une certaine reprise du cours de l'orge. De 1988-1989 à 1992-1993, les prix du maïs devraient augmenter annuellement de 3 % en moyenne. Bien que les prix des huiles comestibles augmenteront probablement quelque peu au cours de la prochaine campagne agricole, à moyen terme ils devront être rajustés compte tenu de la production accrue des huiles tropicales et de l'huile de soya.

Secteur agro-alimentaire canadien, 1988-1992

*Frank Claydon**

INTRODUCTION

Les forces de l'économie ont joué un rôle important dans le façonnement du secteur agro-alimentaire canadien. L'information sur les marchés, tant en termes de données actuelles et opportunes que de données prévisionnelles, constitue un outil permettant de prévoir les pressions qu'elles exercent et d'y résister en aidant le secteur à mieux comprendre la nature des forces en jeu.

Ces présentations résument les perspectives sur les produits, le revenu agricole, les marchés alimentaires et le commerce international. Ces exposés succincts donnent un aperçu général des perspectives de l'agriculture et serviront de base aux présentations détaillées prévues pour les séances simultanées de la Conférence.

Cette présentation a pour objet d'établir la situation actuelle des perspectives du secteur agro-alimentaire à moyen terme en notant les facteurs en jeu sur les marchés de produits primaires en particulier et dans le secteur dans son ensemble.

CONJONCTURE DANS LAQUELLE ÉVOLUE LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE CANADIEN

La conjoncture économique nationale et internationale et les conditions de l'agriculture internationale façonnent l'évolution du secteur agro-alimentaire canadien. Sans entrer dans les détails, deux faits saillants au sujet des perspectives à moyen terme sont dignes de mention.

D'abord, la conjoncture économique à moyen terme, tant au pays qu'à l'étranger, devrait favoriser une demande d'aliments plus forte qu'au début des années 1980, mais moindre qu'au cours des années 1970. Tout indique que l'augmentation de la demande sera donc modérée et ne constituera pas une source de croissance importante pour l'agriculture.

Pour ce qui est des économies internationales, le tableau 1 montre l'évolution des taux de croissance des pays de l'OCDE et des pays en développement. Dans l'ensemble, la croissance économique l'an prochain devrait être modérée, soit de l'ordre de 2 à 3 %. À moyen terme, cette croissance devrait être légèrement plus élevée. Or, la croissance du revenu influe sur la demande à l'importation. Une croissance plus faible du revenu conjuguée à une dette extérieure élevée, notamment dans les pays en développement, laisserait entrevoir une faible demande de produits importés. On ne connaît pas encore les répercussions des récentes fluctuations du marché boursier et on appréhende une croissance plus faible que prévu.

La croissance du revenu influe également sur la composition du budget alimentaire du consommateur. En effet, une plus forte croissance du revenu entraîne une plus grande consommation de viande que de céréales, et ce phénomène a des répercussions sur le commerce des grains de consommation humaine et animale, ainsi que sur celui des viandes.

La grande incertitude qui règne sur la scène économique mondiale a trait aux futures fluctuations de la valeur du dollar américain. Comme le montre la figure 1, le dollar s'est déprécié considérablement, ce qui devrait influer sur les conditions d'échange entre partenaires commerciaux. Le dollar devrait (bien que tous ne soient pas d'accord) se stabiliser autour des valeurs actuelles, mais les taux d'intérêt élevés, conjugués à l'ampleur du déficit budgétaire américain, joueront un rôle important dans l'établissement de ce taux de change. Il va sans dire que les taux d'intérêt seront également importants pour les pays en développement endettés par l'effet de siphon que les paiements d'intérêt élevés ont sur leurs économies.

Pour ce qui est de l'économie intérieure, l'article de M. McCracken brosse un tableau des perspectives. Il importe de noter que la croissance du revenu, l'inflation, le chômage, les taux d'intérêt réels et le taux de change jouent tous un rôle important dans l'établissement des conditions économiques qui régiront les producteurs et les consommateurs d'aliments. En outre, la réforme fiscale devrait favoriser une

* *Agriculture Canada. Le personnel de la Division de l'analyse des perspectives des marchés a contribué à la préparation de cette présentation.*

plus forte croissance du revenu disponible au cours des deux prochaines années, ce qui devrait stimuler un peu la demande d'aliments. Finalement, l'Accord de libre-échange devrait servir de stimulant à certains secteurs agricoles.

Le second aspect important de la conjoncture concerne la situation agricole internationale. Des adaptations structurales à long terme en agriculture ont amené les gouvernements à intervenir pour tenter de stopper ou de ralentir ces adaptations grâce à l'application de programmes de soutien des prix, au contrôle des importations et à des dépenses directes. En effet, la politique de soutien des prix peut accroître le potentiel d'approvisionnement et abaisser la demande. Quant au contrôle des importations, il limite l'accès au marché. Finalement, les paiements directs peuvent stimuler l'offre s'ils sont liés aux niveaux de production. Au cours des dernières années, ils ont eu d'importantes répercussions sur les marchés mondiaux.

Le figure 2 donne une idée de cette intervention simplement en termes de dépenses directes. La croissance des dépenses a été substantielle; du début des années 1980 jusqu'en 1985, les dépenses directes engagées dans la zone régie par l'OCDE ont augmenté en termes nominaux d'environ 80 %. Si l'on disposait de données plus récentes, cet indice serait beaucoup plus élevé, compte tenu des dépenses liées au U.S. Farm Bill et à la concurrence qui s'ensuit sur les marchés mondiaux. Cet indice ne prétend pas mesurer les dépenses indirectes ou les obstacles réels au commerce qui ont été mis en place.

La leçon à tirer veut que dans des conditions où la demande n'est pas sensible aux fluctuations de prix, les tentatives de subventionnement se traduisent essentiellement par une baisse considérable des prix du marché qui profite le plus aux consommateurs ou aux importateurs; ce simple principe résume essentiellement le problème auquel doivent faire face les marchés mondiaux.

Un coup d'oeil aux stocks de beurre et de viande bovine de la CEE suffit pour se rendre compte de la surcapacité qui règne sur les marchés des produits primaires (Figure 3). Au cours des années 1980, ces stocks ont augmenté de 80 % et 500 % respectivement. En règle générale, une offre excédentaire de la part des pays industrialisés et une croissance limitée de la demande à l'importation, soit à cause de facteurs économiques réels, soit à cause de politiques explicites de restriction des importations de la part des importateurs, ont provoqué un fléchissement substantiel des prix. Comme le montre la figure, on est récemment parvenu à réduire un peu les stocks, et cette réduction devrait se poursuivre.

Les excédents de stocks qui se sont accumulés sur les marchés mondiaux des céréales au cours des dernières années constituent une caractéristique essentielle des perspectives concernant l'agriculture mondiale et l'aspect principal de celles touchant l'agriculture canadienne. Il convient de noter la tendance dans le ratio entre les stocks mondiaux et l'utilisation du blé, comme le montre la figure 4. Nous prévoyons que, grâce au récent fléchissement marqué des prix, conjugué aux mesures de réduction des superficies en culture décrétées par le U.S. Farm Bill, cette tendance sera renversée et que la situation actuelle d'offre excédentaire de céréales se résorbera. Bien que les prix devraient se redresser, tout indique qu'ils n'atteindront pas les niveaux antérieurs. La faiblesse continue des prix des céréales fourragères se traduira éventuellement par l'apparition de viande à bas prix sur les marchés.

PERSPECTIVES AGRO-ALIMENTAIRES POUR 1988-1992

Cultures

Comme nous l'avons vu, la conjoncture économique, conjuguée aux conditions structurales du secteur canadien en termes de systèmes de commercialisation sectoriaux (gestion de l'offre contre marché ouvert, etc., importation contre exportation), conditionne les perspectives des secteurs de production primaire.

La principale caractéristique des perspectives sur les céréales est que les prix semblent avoir atteint un creux l'an dernier et qu'un redressement des prix est prévu à moyen terme (Figure 5). L'indice des prix des produits agricoles pour les céréales canadiennes devrait reculer d'environ 21 % en 1987 par rapport à 1986, et d'environ 48 % par rapport au sommet historique atteint en 1981. L'indice des prix des céréales devrait diminuer légèrement en 1988, pour ensuite augmenter de plus de 4 % par année en moyenne de 1989 à 1992. En revanche, la situation et les perspectives concernant les prix des oléagineux au Canada sont un peu différentes. L'indice des

prix des produits agricoles pour les oléagineux devrait reculer de 10 % en 1987 pour atteindre un niveau de seulement 25 % inférieur à celui de 1981, pour ensuite augmenter de près de 9 % en 1988. Tout indique que les prix des oléagineux fléchiront en 1989, pour ensuite augmenter au cours de chacune des années suivantes de façon que le taux de variation moyen de 1989 à 1992 se rapproche de zéro. Malgré le fait que les prix des céréales devraient augmenter à un rythme plus rapide à moyen terme, il est évident qu'ils partent de plus loin, de sorte que les prix relatifs tendent à favoriser la production des oléagineux.

Les superficies totales consacrées aux huits céréales et oléagineux principaux au Canada (blé, orge, maïs, avoine, seigle, colza canola, soya et lin) ont augmenté de 2,4 % par année en moyenne pendant la période de 10 ans allant de 1977 à 1986. En 1987, les superficies ont cependant régressé de 2,2 % pour atteindre 24,9 millions d'hectares, principalement à cause de l'affaissement des prix du marché. Cependant, les superficies devraient augmenter de 1,5 % en 1988, partiellement à cause d'un certain redressement des prix, mais également à cause de la baisse courante des stocks à la ferme. Tout indique que les superficies augmenteront d'environ 1 % par année pendant la période de quatre ans de 1989-1990 à 1992-1993 (Figure 6). Il convient de noter que le taux de croissance moyen au cours de la période de prévision est plus faible que le taux de croissance de la période précédente, ce qui témoigne de la faiblesse actuelle des prix et des améliorations limitées survenues pendant la période de prévision.

Récemment, les excédents n'ont pas touché les cultures horticoles de façon aussi marquée que les céréales, mais les conditions sont toutefois demeurées instables. La production de pommes de terre devrait être raisonnablement stable et augmenter à son propre rythme comme le montre la figure 7. La production était d'environ 4 % plus élevée cette année et devrait augmenter au taux d'environ 2 à 3 % à moyen terme, les conditions météorologiques conditionnant la hausse et la baisse des disponibilités. À moyen terme, la production de pommes devrait atteindre un plateau plus élevé d'ici à 1990 (Figure 8). Cette année, la production a grimpé de plus de 25 % et devrait augmenter considérablement l'an prochain à mesure que les vergers replantés entreront en production au Québec et en Colombie-Britannique. Les perspectives à moyen terme ne semblent pas prometteuses en ce qui a trait aux prix car on prévoit de fortes augmentations de la production aux États-Unis et en Europe.

Bestiaux

Les faibles coûts d'engraissement ont lancé en 1986, une phase d'expansion du cycle canadien d'élevage des bovins qui a précédé celle survenue aux États-Unis. La raison en est que l'engraissement à l'orge dans l'Ouest du Canada a été relativement moins coûteux au cours des deux dernières années par rapport à l'engraissement au maïs, et ce, tant aux États-Unis que dans l'Est du Canada.

Emboîtant le pas à la tendance des prix des bouvillons aux États-Unis, ceux des bouvillons canadiens ne devraient augmenter que légèrement en 1988 après avoir grimpé de près de 7 % cette année. Ces prix devraient demeurer remarquablement stables à moyen terme, même en présence d'une phase d'expansion qui s'amorce (Figure 9). Normalement, au début d'une phase d'expansion, les prix des bouvillons finis augmentent de façon spectaculaire du fait que les disponibilités de bovins d'élevage sont réduites. Toutefois, les fortes disponibilités et les faibles prix des viandes concurrentielles modèrent les hausses des prix des bouvillons finis. Comme l'indique le mouvement des prix des bouvillons d'engrais, la phase d'expansion est alimentée par les prix des céréales fourragères, qui sont présentement plus faibles, et non par les prix plus élevés des bovins gras.

Les prix courants élevés des veaux d'engrais provoquent une rétention des stocks d'élevage, ce qui signifie moins de génisses et de vaches d'abattage. Par conséquent, la production de boeuf à la ferme devrait reculer encore l'an prochain d'environ 3 % après avoir fléchi d'environ 6 % cette année. La production devrait commencer à augmenter en 1989 et la progression devrait se faire à un taux annuel moyen de 3,8 % jusqu'en 1992 (Figure 10).

Dans le secteur porcin, les prix des porcs au Canada devraient dégringoler de plus de 20 % en 1988, suivant en cela la tendance des prix américains notée plus haut, après avoir affiché deux années de fermeté au cours desquelles la rentabilité a atteint un niveau record. Le rapport porcs/maïs a atteint des niveaux sans précédent en 1987. À moyen terme, les prix des porcs devraient suivre le cycle habituel et repartir à la hausse d'ici à 1990 (Figure 11). Il convient de

noter que l'instabilité de ce secteur a été et continuera d'être importante, ce qui ajoute à l'incertitude des producteurs.

La production canadienne de porc a amorcé un virage en 1987 et devrait augmenter de 9 % en 1988 par suite de la rentabilité obtenue au cours des deux dernières années (Figure 12). Ce renversement a précédé celui du cycle de production de porcs aux États-Unis et, comme conséquence, les exportations de porc dans ce pays atteignent actuellement des niveaux records. Encore une fois, les prix relativement faibles de l'orge de l'Ouest ont favorisé l'expansion dans l'ouest du Canada. À moyen terme, les exportations devraient ralentir un peu lorsque le cycle de production amorcera son déclin.

Dans les secteurs réglementés, le secteur avicole devrait poursuivre son expansion. La croissance de la demande de poulet et de dindon en particulier a provoqué des relèvements continuels des contingents et la croissance de la production de ce type de viande a considérablement dépassé la croissance enregistrée dans les viandes rouges. La production de poulet devrait de nouveau augmenter de plus de 5 % en 1988 et cette croissance devrait se poursuivre pendant la majeure partie du moyen terme (Figure 13); la production de chair de dindon devrait être également active, mais à une cadence moins rapide. Les prix à la ferme de ces produits respectent la formule du coût de production et devraient augmenter légèrement à moyen terme.

Dans le secteur laitier, tout indique que les expéditions totales de lait augmenteront de près de 1 % au cours de l'année civile 1988 et d'un pourcentage annuel comparable à moyen terme, comme le montre la figure 14. Les livraisons de lait de consommation devraient augmenter encore l'an prochain et s'accroître en moyenne d'environ 1 % à moyen terme, témoignant de la stabilité de la demande par habitant et de la croissance démographique. Les faits saillants pour l'industrie laitière veulent qu'à moyen terme la consommation globale de lait de transformation augmente, bien que légèrement, car la croissance de la consommation du fromage, de l'ordre de 4 à 5 %, commence à dominer les baisses annuelles moyennes de 2 à 3 % de la consommation de beurre.

Conditions à la ferme

L'indice global des prix des produits agricoles au Canada devrait reculer de 3,3 % au cours de l'année civile 1987, en baisse pour une troisième année consécutive. Une autre baisse de 1 à 2 % est prévue pour 1988, mais ensuite s'amorcera un redressement avec des hausses atteignant en moyenne près de 2 % par année de 1989 à 1992.

Le figure 15 montre l'indice des prix des produits agricoles en termes nominaux et réels (dégonflé par l'IPC). Depuis 1950, les prix réels des produits agricoles ont montré une tendance à la baisse (sauf un bref redressement dans les années 1970) et malgré une reprise prévue des prix agricoles nominaux à partir de 1989, cette tendance à la baisse des prix réels devrait se maintenir à moyen terme. La tendance à la baisse des prix agricoles réels souligne les pressions en jeu qui déclenchent des adaptations structurales. La hausse des prix réels dans les années 1970 peut avoir soutenu la tendance, mais il semble que la tendance à la baisse ait repris.

La figure 16 fait ressortir le contraste dans les mouvements de prix des productions végétales et animales. L'affaissement des prix des récoltes a été la principale cause du fléchissement global des prix des produits agricoles au cours des dernières années. En 1987, par exemple, l'indice des prix de toutes les récoltes devait dégringoler de 13 %, alors que celui de tous les bestiaux devrait en réalité augmenter de près de 3 %, principalement à cause de la fermeté des prix des gros bovins et des veaux. En 1988, la tendance devrait se renverser : les prix moyens des récoltes devraient augmenter légèrement, d'environ 1 %, mais les prix des bestiaux devraient reculer d'environ 3 % en raison d'une forte baisse des prix des porcs. Au cours de la période de quatre ans de 1989 à 1992, les prix des récoltes devraient augmenter en moyenne de 3 % par année, alors que ceux des bestiaux devraient monter chaque année, sauf en 1992 (alors que les prix des porcs accuseront encore une fois une baisse), pour des gains moyens de 2 % par année.

La combinaison des prévisions pour les prix et la production de tous les produits donne des projections pour les recettes en espèces, exclusion faite des programmes gouvernementaux comme la LSGO, l'assurance-récolte, la LSPA, le Programme spécial canadien pour les grains, etc. On peut mesurer les recettes en espèces réelles tirées du marché en dégonflant les recettes nominales par l'Indice des prix à la consommation de tous les articles. Cette façon de procéder mesure le pouvoir d'achat des recettes tirées du marché en termes de panier à provisions constant. Les recettes en espèces réelles tirées du

marché des produits agricoles devraient reculer d'environ 8 % par rapport à 1986 et dégringoler de près de 30 % par rapport au sommet atteint en 1981. Pour 1988, on prévoit une autre baisse, mais de 1989 à 1992, les recettes devraient augmenter en moyenne de 1 % par année.

La figure 17 fait état de la tendance à long terme des recettes réelles tirées du marché, et il semble, encore une fois, que nous revenions, à moyen terme, vers les tendances établies pour le long terme, c'est-à-dire une plus forte production globale à des prix réels plus faibles.

Il est utile de séparer les perspectives sur les recettes en espèces réelles totales tirées du marché et en recettes tirées des productions végétales et animales. Les recettes réelles tirées des bestiaux devraient reculer d'environ 2 % en 1987 et de 5 % en 1988; en revanche, pour la période de 1989 à 1992, on n'envisage en moyenne aucune croissance. Pour leur part, les recettes réelles tirées des récoltes devraient dégringoler d'environ 16 % en 1987 et encore de 8 % en 1988, mais monter ensuite d'environ 3 % par année en moyenne au cours des quatre prochaines années.

Malgré des perspectives plus optimistes de croissance à moyen terme des recettes réelles tirées des récoltes (par rapport à celles tirées des bestiaux), il est peu réconfortant de noter que d'ici à 1992, les recettes réelles tirées des récoltes n'atteindront qu'environ 56 % du sommet historique atteint en 1981.

RISQUES INHÉRENTS AUX PERSPECTIVES

Les prévisions sont tributaires des connaissances disponibles lorsqu'elles sont établies. Il va sans dire que les prévisions évoluent à mesure que de nouvelles données deviennent disponibles. Il existe trois domaines où le thème général de ces perspectives à moyen terme pourrait évoluer considérablement :

- La situation de la politique à l'étranger : plus particulièrement, l'administration du U.S. Farm Bill et les tentatives pour réduire plus rapidement les stocks excédentaires pourraient se solder par une baisse des prix ou, inversement, par des réductions de stocks moins marquées qui pourraient faire monter les prix des céréales; par conséquent, la politique étrangère jouera un rôle important dans les perspectives.
- Un scénario de croissance économique mondiale plus faible, comme le laissent peut-être présager les récentes fluctuations du marché boursier, pourrait modérer la demande de façon plus appréciable.
- Une croissance plus forte de la production dans les principaux pays importateurs créerait une plus forte concurrence sur les marchés d'exportation; plus particulièrement, une productivité plus forte que prévu dans les pays en développement et dans ceux à économie dirigée pourrait faire baisser considérablement la demande à l'importation.

CONCLUSION

La principale caractéristique de la situation actuelle et des perspectives à moyen terme du secteur agro-alimentaire canadien a été la faiblesse des prix des céréales, provoquée par une intervention massive de l'État sur les marchés mondiaux, en particulier par les États-Unis et la CÉE, mais exacerbée par une stagnation de la demande. Les perspectives font état d'une certaine amélioration, mais les prix des aliments du bétail devraient encore une fois demeurer relativement faibles, ce qui se répercutera éventuellement sur les prix des viandes qui devraient reculer. Les répercussions nettes de cet état de choses se traduisent par une baisse des prix réels à la production et des prix des aliments, ce qui les ramène à leurs tendances à long terme. Bien qu'on puisse interpréter négativement ces répercussions, il ne faut pas perdre de vue que l'agriculture canadienne s'est montrée remarquablement apte à concurrencer sur les marchés mondiaux et à s'adapter à la conjoncture économique.

TABLEAU 1 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

	Taux de variation		
	1971-1975	1981-1985	1986-1990
Mondial	4,3	2,1	2,5
OCDE	3,8	2,2	2,3
Pays en développement	6,2	1,0	2,7

Source : Wharton Econometric Forecasting Associates

FIGURE 1 INDICE GÉNÉRAL DU TAUX DE CHANGE AMÉRICAIN (PONDÉRÉ PAR LE COMMERCE EXTÉRIEUR)

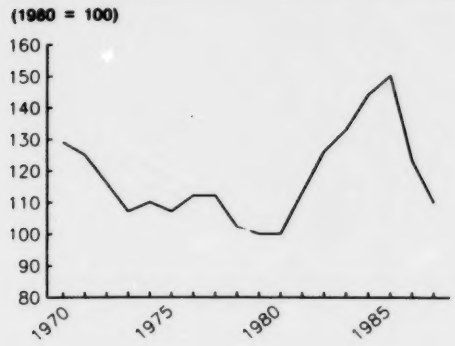

FIGURE 2 INDICE DES DÉPENSES CONSACRÉES À L'AGRICULTURE - OCDE

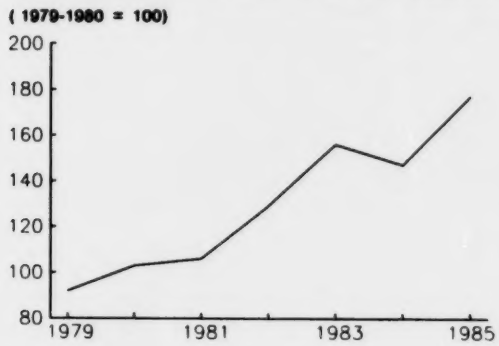

FIGURE 3 STOCKS DE BEURRE ET DE VIANDE BOVINE DE LA CÉE

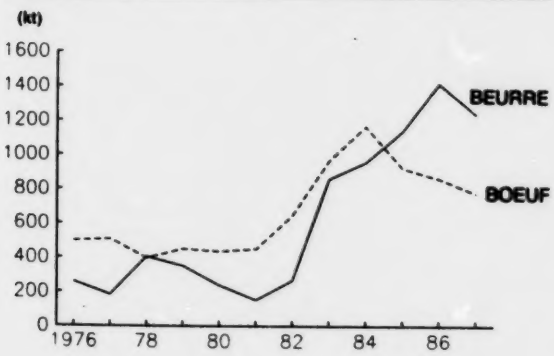

FIGURE 4 RAPPORT ENTRE LES STOCKS MONDIAUX ET LES UTILISATIONS DES CÉRÉALES

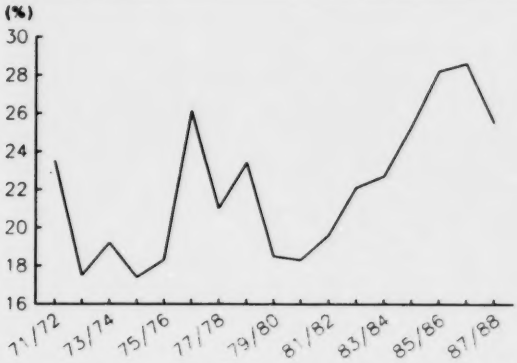

FIGURE 5 INDICE DES PRIX À LA FERME DES CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX

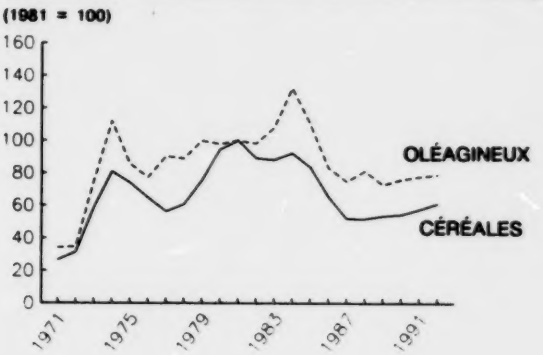

FIGURE 6 SUPERFICIE CULTIVÉE (millions d'ha)

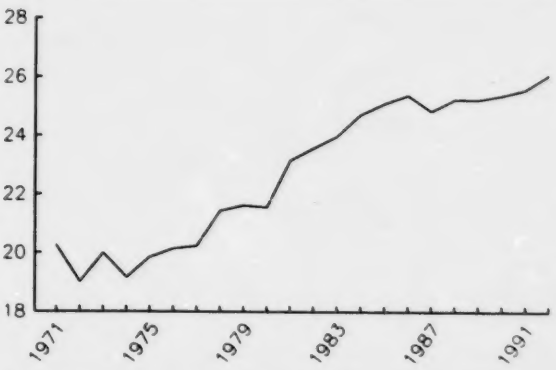

FIGURE 7 PRODUCTION DE POMMES DE TERRE

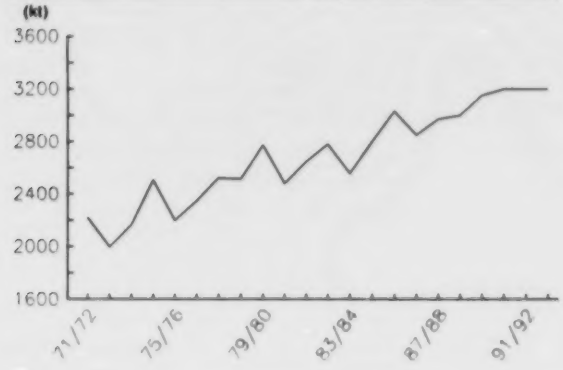

FIGURE 8 PRODUCTION DE POMMES (millions de kg)

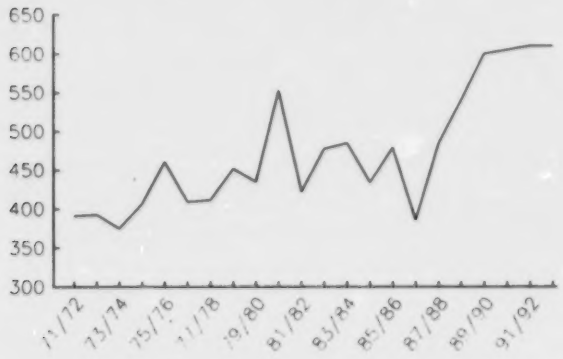

FIGURE 9 PRIX DES BOUVILLONS ET DES VEAUX D'ENGRAISSEMENT

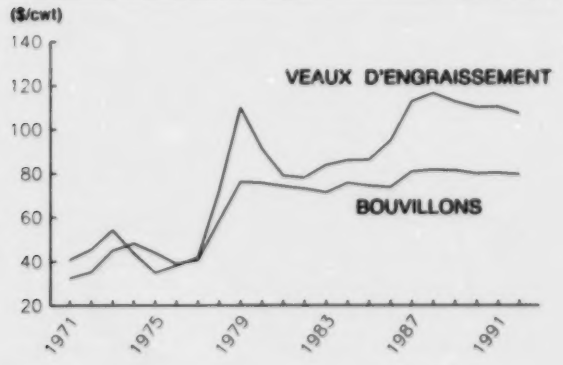

FIGURE 10 PRODUCTION DE BOVINS, À LA FERME (millions de kg)

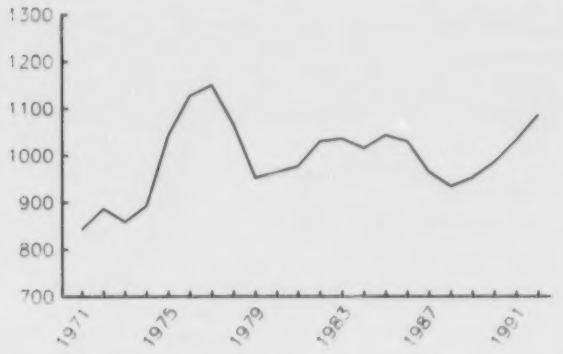

FIGURE 11 PRIX DES PORCS

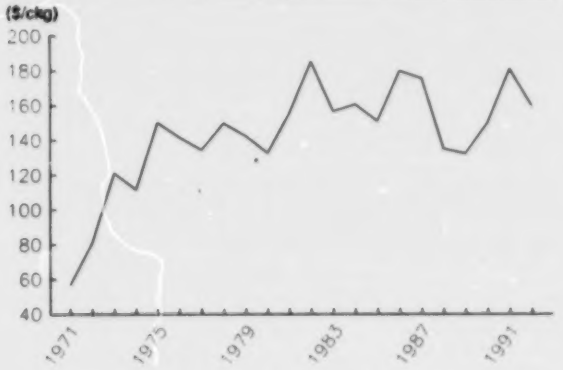

FIGURE 12 PRODUCTION DE PORCS, À LA FERME (millions de kg)

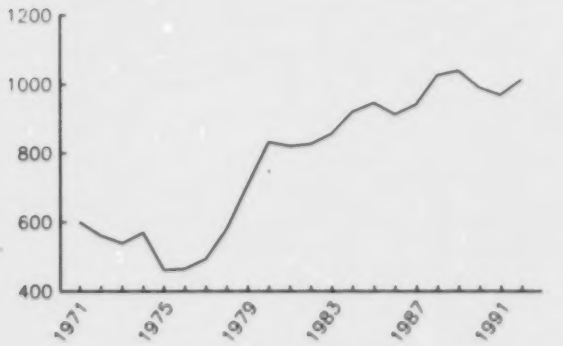

FIGURE 13 PRODUCTION COMMERCIALE DE POULET (millions de kg)

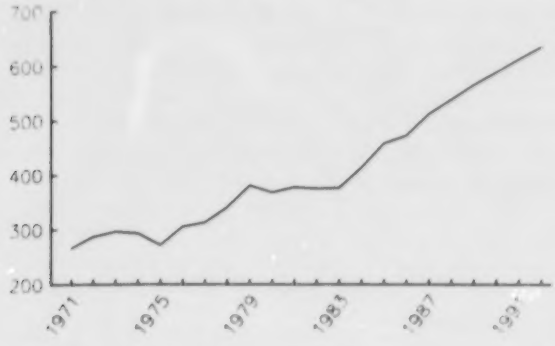

FIGURE 14 LIVRAISONS DE LAIT (millions d'hL)

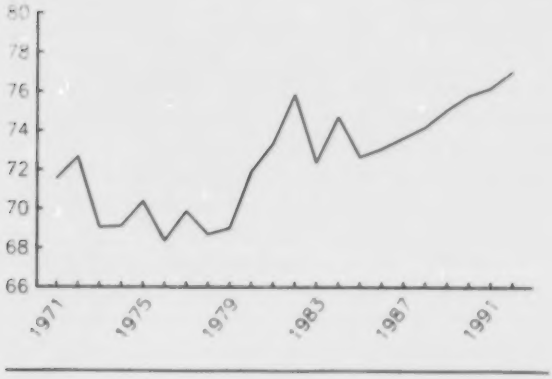

FIGURE 15 INDICE DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

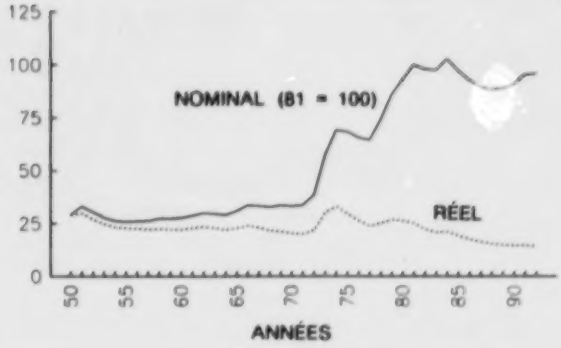

FIGURE 16 INDICE DES PRIX, TOTAL DES PRODUITS VÉGÉTAUX ET DES PRODUITS ANIMAUX

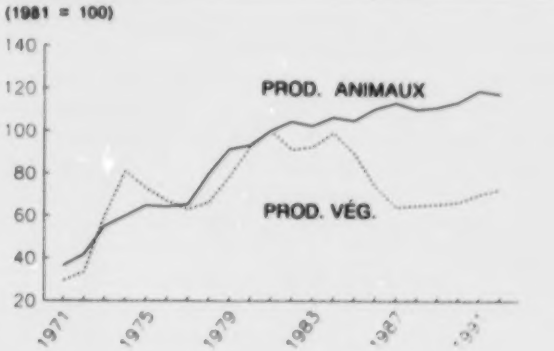

FIGURE 17 RECETTES MONÉTAIRES DU MARCHÉ EN TERMES RÉELS

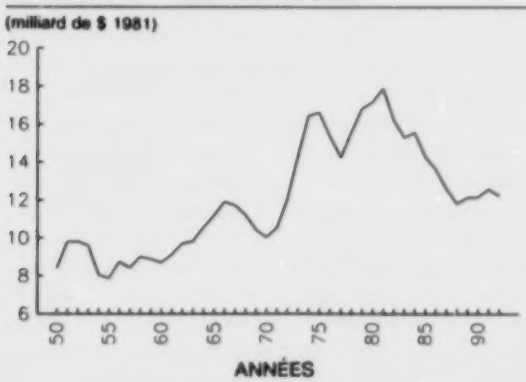

Revenus et situation financière des exploitations agricoles en 1987

*Brian B. Perkins**

Cette présentation donne un aperçu global des revenus et de la situation financière des agriculteurs au Canada. À l'occasion de la séance sur les coûts et les revenus agricoles, d'autres conférenciers examineront, de façon plus approfondie, la situation financière et les revenus des exploitations agricoles à l'échelle provinciale.

Au Canada, les revenus des agriculteurs sont calculés conjointement par Agriculture Canada et Statistique Canada, en étroite collaboration avec les ministères de l'Agriculture des provinces. Les estimations sont faites à partir de milliers de produits primaires et de facteurs de production et tiennent compte des paiements versés par les gouvernements aux agriculteurs, ainsi que de la situation du marché et des exploitations proprement dites. Il s'agit d'un exercice d'envergure qui se poursuit toute l'année de manière à mettre à jour au moment opportun les estimations du revenu à l'intention des artisans des politiques, des agriculteurs et du public intéressé. Le personnel de la Direction des politiques de développement agricole, Direction générale des politiques d'Agriculture Canada, et leurs nombreux collaborateurs ont compilé les renseignements sur lesquels reposent cet article, qui ne comprend aucune prévision relative aux revenus agricoles. Cette année, ces prévisions seront dévoilées à la fin de la Conférence des perspectives agricoles canadiennes.

REVENUS AGRICOLES : NOTIONS FONDAMENTALES

Le revenu net réalisé est essentiellement la différence entre les recettes en espèces et le total des dépenses d'exploitation et l'amortissement. Les recettes en espèces comprennent les recettes des ventes des produits et les paiements versés aux producteurs dans le cadre de programmes gouvernementaux. Les dépenses d'exploitation englobent les coûts de tous les facteurs de production (moins les rabais consentis par les gouvernements) et de la main-d'oeuvre, les frais d'intérêts et de location et les taxes municipales. Lorsque les programmes gouvernementaux sont partiellement financés au moyen de primes versées par les producteurs (l'assurance-récolte ou le Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest, par exemple), sont traitées comme des dépenses d'exploitation. L'amortissement permet aux agriculteurs d'étaler le coût des bâtiments et de la machinerie sur un certain nombre d'années. Le revenu net réalisé, notion qui a été retenue dans ces présentations, mesure le revenu net en espèces que touchent les agriculteurs : il fait donc abstraction de la valeur des stocks.

REVENUS NETS RÉALISÉS EN 1987

Compte tenu de l'augmentation des recettes en espèces et de la diminution des dépenses d'exploitation et des frais d'amortissement, les revenus nets réalisés par les agriculteurs ont atteint un niveau sans précédent en 1987. D'après les estimations, les revenus nets réalisés par les agriculteurs, qui n'ont jamais excédé 5 milliards de dollars, seront, cette année, de près de 5,8 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 16 % par rapport au niveau record de 1986 et une hausse de 54 % par rapport à la moyenne de 1981-1984. De toute évidence, ces comparaisons ne tiennent pas compte des effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat ni des variations du nombre d'entreprises familiales où les membres d'une même famille se partagent les revenus d'exploitation (Tableau 1).

Néanmoins, pour de nombreux agriculteurs l'année 1987 a été catastrophique : les prix du marché sont tombés aux niveaux les plus bas, les perspectives quant à une reprise économique étaient peu prometteuses et certains agriculteurs ont tout perdu ou ont essuyé des pertes presque ruineuses. La situation semble paradoxale. Comment les revenus agricoles peuvent-ils atteindre un niveau record alors que les agriculteurs subissent d'importantes pertes et

* *Directeur général, Direction des politiques de développement agricole, Direction générale des politiques, Agriculture Canada.*

que le nombre de faillites est à la hausse? Comment les recettes en espèces des entreprises agricoles peuvent-elles être aussi élevées alors qu'on s'inquiète de l'avenir de l'industrie? Pour élucider cette question, voyons pourquoi les agriculteurs ont enregistré des revenus nets records en 1987.

En résumé, le niveau des revenus agricoles en 1987 est fonction des marchés favorables aux produits du bétail et à de nombreuses cultures autres que les céréales et les oléagineux, à une certaine baisse des coûts des facteurs de production et aux importants paiements versés par les gouvernements dans le cadre de programmes d'aide. Examinons chacun de ces facteurs.

Les recettes totales – c'est-à-dire le produit de la vente des produits agricoles, en excluant les paiements versés aux producteurs en vertu de programmes d'aide – ont augmenté quelque peu ou sont demeurées relativement stables par rapport aux niveaux de 1986 pour tous les produits primaires autres que les céréales et les oléagineux. C'est le secteur des bestiaux qui a le plus progressé : les recettes y ont augmenté de 4 % par rapport à 1986, en raison principalement de l'accroissement du prix des bovins. Les producteurs de céréales et d'oléagineux n'ont pas eu cette veine; en 1987, les recettes de l'ensemble de ce secteur ont diminué de 15 % par rapport à 1986 et de 32 % par rapport à la moyenne de 1981-1984. Dans l'ensemble, l'accroissement des recettes des autres produits primaires a, dans une certaine mesure, fait contrepoids à la baisse des recettes des ventes des céréales et oléagineux, de sorte que les recettes totales des produits primaires n'ont diminué que de 3 % pendant l'année (Tableau 2).

Pour une deuxième année, les dépenses d'exploitation des entreprises agricoles ont diminué en moyenne en 1987 de 2,5 % par rapport à 1986. En outre, on a constaté en 1987 une réduction du prix d'un certain nombre de facteurs de production ainsi qu'une utilisation plus parcimonieuse de certains d'entre eux. Par exemple, les dépenses pour l'achat d'engrais ont diminué de 12 % par suite du fléchissement des prix de ce facteur et d'un épandage moins intensif. Quant aux frais d'intérêt, ils étaient inférieurs de près de 7 % à ceux de 1986, phénomène dû principalement à la réduction des taux d'intérêt. Le coût de location des terres a diminué de 20 % et les dépenses pour l'achat d'aliments du bétail ont baissé de plus de 4 %, notamment à cause de la piètre situation du marché des céréales. De fait, les agriculteurs qui fixent le prix du bétail et de leurs produits en fonction du coût des aliments qui leur sont destinés ont profité d'une très bonne marge bénéficiaire en 1987 (Tableau 3).

Enfin, les paiements totaux versés directement aux agriculteurs dans le cadre de programmes d'aide fédéraux et provinciaux ont augmenté, passant de 2,9 milliards de dollars en 1986 à 3,9 milliards en 1987. Cette augmentation est due principalement au Programme spécial canadien pour les grains, dans le cadre duquel 1 milliard de dollars ont été versés aux producteurs de céréales et d'oléagineux en 1987; toutefois, les paiements consentis aux agriculteurs dans le cadre du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest ont aussi augmenté. On constate donc que l'augmentation totale de 1,2 milliard de dollars s'est confinée au secteur des céréales et oléagineux, tandis que les paiements versés directement aux producteurs des autres secteurs primaires ont diminué. Dans l'ensemble, que l'on examine les chiffres absolus ou les recettes totales des agriculteurs, les versements ont manifestement augmenté au cours des ans. De 1981 à 1984, les paiements consentis aux producteurs de tous les secteurs représentaient, en moyenne, moins de 7 % des recettes totales des agriculteurs; en 1987, ce pourcentage a atteint 22 %. (Je vous signale que ce sont les paiements bruts qui ont servi aux calculs, car les primes que doivent verser les producteurs sont classées dans les dépenses d'exploitation.) (Tableau 4)

Il est difficile d'établir les écarts qui existent entre les revenus des divers secteurs primaires, car les frais d'amortissement estimatifs n'ont pas été calculés par secteur. Par conséquent, pour déterminer les «recettes nettes», on calcule la différence entre les recettes totales et les dépenses d'exploitation, en faisant abstraction des frais d'amortissement. Autrement dit, les recettes nettes sont comparables au revenu net réalisé, mais puisqu'elles ne tiennent pas compte de l'amortissement, elles n'englobent que le revenu net en espèces.

Dans cette présentation, les recettes nettes totales des secteurs primaires sont ventilées comme suit : paiements bruts versés aux agriculteurs dans le cadre de programmes d'aide et recettes nettes, c'est-à-dire les recettes moins les dépenses d'exploitation ou les recettes nettes des ventes. Cette ventilation permet de constater l'importance que revêtent les programmes d'aide

par rapport aux autres sources de revenus des agriculteurs au cours de toute période donnée.

En 1987, les recettes nettes des ventes de produits primaires autres que les céréales et les oléagineux ont atteint un niveau record de 5,2 milliards de dollars, en hausse de 6 % par rapport à 1986 et de 68 % par rapport à la moyenne de 1981-1984. Ces augmentations étaient principalement dues à l'accroissement des gains, une fois les dépenses d'exploitation déduites; en 1987, les paiements consentis à ce secteur dans le cadre de programmes d'aide ont diminué (Tableau 5).

Toutefois, la situation des secteurs des céréales et des oléagineux diffère nettement. Dans ces secteurs, les recettes nettes ont diminué de façon effarante depuis le début des années 1980, tandis que les paiements versés aux producteurs dans le cadre de programmes d'aide ont augmenté de sorte qu'ils compensent presque entièrement les pertes. Par conséquent, en 1987, les recettes nettes des producteurs de céréales et d'oléagineux, qui ont atteint 2,9 milliards de dollars, proviennent presque exclusivement des programmes d'aide aux agriculteurs. Par rapport à 1986, l'augmentation des paiements prévus dans le cadre de ces programmes a plus que largement compensé les pertes en 1987, de sorte que les recettes nettes de ces secteurs ont augmenté sensiblement. Des tendances similaires ont été observées quant aux recettes nettes des producteurs de céréales et oléagineux, tant dans l'Est que dans l'Ouest du Canada. Cependant, la production de céréales et d'oléagineux est concentrée dans l'Ouest et, bien sûr, il s'agit du secteur agricole dominant d'une grande partie des Prairies (Tableau 6).

Peut-on pour autant affirmer que les agriculteurs ont des revenus adéquats? Aucunement. La répartition des recettes et des paiements versés en vertu de programmes d'aide n'est pas uniforme. Les estimations s'appliquent à l'industrie ou à un secteur dans leur ensemble. Il s'agit donc de valeurs moyennes; certains agriculteurs jouissent de revenus fort intéressants, tandis que d'autres sont nettement déficitaires. Cependant, ce manque d'uniformité se produit tous les ans et ne peut donc pas servir à expliquer les problèmes observés en 1987.

En 1987, un grand nombre d'agriculteurs canadiens ont eu des embarras financiers. Ceux-ci étaient le fruit des politiques et des situations économiques antérieures et des prévisions peu rassurantes du rendement économique futur.

Comment peut-on déterminer si une exploitation agricole a des difficultés financières? À mon avis, la capacité de remboursement de la dette, les fluctuations de l'avoir net et de la valeur des terres, les arriérés des dettes, les pertes des prêteurs et les revenus d'investissement constituent de bons indicateurs de la santé financière de ces entreprises (Tableau 6).

Bien qu'il soit préférable d'examiner les exigences et les possibilités de remboursement de la dette à l'échelle de l'entreprise, la diminution de la capacité de remboursement de la dette de l'industrie dans son ensemble révèle que les agriculteurs ont des embarras financiers. À la figure 1, le remboursement de la dette exigé (capital et intérêts) représente un pourcentage des recettes nettes (y compris les frais d'intérêts). Ce pourcentage permet de mesurer la capacité de remboursement de la dette des entreprises agricoles. Au cours des années 1970, l'endettement des agriculteurs canadiens a augmenté de façon notable de sorte qu'au début des années 1980, leur autonomie financière était sérieusement handicapée. Toutefois, leur endettement semble avoir plafonné en 1985. En 1986, la dette totale a diminué légèrement et la tendance semble s'être poursuivie en 1987 de sorte qu'au cours de ces deux années, on prévoit une réduction totale de près de 1 million de dollars par rapport à 1985.

L'avoir net des agriculteurs est un meilleur indicateur général de leur situation financière. En raison principalement de la valeur des terres qui est montée en flèche, l'avoir net nominal des agriculteurs est passé d'environ 20 milliards de dollars au début des années 1970 à plus de 110 milliards de dollars au début des années 1980. Toutefois, depuis 1981, une série de difficultés économiques se sont soldées par un pronostic peu réjouissant quant aux gains de l'industrie, et l'avoir net des agriculteurs a diminué de façon marquée. Les pertes nominales d'avoir net ont maintenant excédé 25 milliards de dollars. Les pertes ont été quelque peu plus élevées dans l'Ouest que dans les autres régions, particulièrement dans les régions les plus fortement dépendantes des céréales et oléagineux (Figure 2).

La diminution de l'avoir net des agriculteurs est due principalement à la baisse des valeurs immobilières des fermes. Contrairement à la majorité des autres industries, le secteur agricole évalue son actif immobilier en fonction des prix du marché plutôt qu'en fonction de la valeur à l'acquisition, et cette mesure de l'avoir net est

fondamentalement moins stable. Cependant, comme le montre le tableau 7, les diminutions marquées des valeurs immobilières à l'échelle nationale ont varié fortement d'une région à l'autre. Par exemple, de 1984 à 1987 les valeurs immobilières des exploitations agricoles ont diminué d'environ 24 % dans l'ensemble du pays, mais les diminutions ont varié entre une baisse de 30 % en Saskatchewan et une légère augmentation au Québec. Les écarts constatés sont dus principalement à l'importance relative du secteur des céréales et oléagineux d'une région à l'autre.

Le pourcentage d'agriculteurs dont la dette arriérée est si élevée qu'ils courent vers leur ruine constitue peut-être l'indicateur le plus fiable de la santé financière du secteur. D'après une enquête menée auprès des prêteurs, on estime que plus de 7 % des emprunteurs du secteur agricole ont de graves difficultés financières. Ces agriculteurs sont fortement concentrés dans les provinces des Prairies, où 10 % des entreprises sont en difficultés. Ces pourcentages semblent peut-être faibles par rapport aux pourcentages de petites entreprises de nombreux autres secteurs qui se trouvent dans une situation analogue, mais si on examine les tendances et les taux d'échec des exploitations agricoles, on se rend compte qu'ils sont très élevés (Figure 3).

La reprise des entreprises agricoles est étroitement liée à un renversement de la tendance en ce qui concerne la valeur des terres et les gains réels de capital escomptés. Le rendement total de l'actif des agriculteurs est généralement fonction des gains réels de capital. Au cours des périodes favorables, ces gains représentent la majeure partie du rendement total de l'actif. En période difficile, les pertes en capital sont habituellement supérieures aux gains des agriculteurs, de sorte que le rendement total de l'actif est négatif. C'est pourquoi le niveau plancher atteint par les valeurs des terres présage fortement un regain d'activité. De fait, dans la majeure partie de l'Est du Canada, il semble y avoir eu un tel revirement, et même dans l'Ouest du pays, les prix de certains types de terres semblent s'être stabilisés dans bon nombre de régions.

Les répercussions des difficultés financières des entreprises agricoles ne se confinent pas aux agriculteurs proprements dits. Les créanciers de ces entreprises, les industries connexes et les agglomérations des régions agricoles sont également fortement touchées. En 1985 et 1986, les pertes sur prêt des banques à charte qui, de tout temps, ont été négligeables compte tenu des excellentes garanties d'emprunt fournies par les agriculteurs, ont été évaluées à 260 millions de dollars; les caisses de crédit ont également essuyé de lourdes pertes sur les prêts consentis aux agriculteurs, notamment dans les Prairies. Les pertes des établissements de crédit provinciaux et fédéraux ont été encore plus considérables, car leurs clients sont des entreprises à plus haut risque. D'après des estimations approximatives, ces établissements ont, jusqu'à ce jour, essuyé des pertes de l'ordre d'un milliard de dollars.

De même, les effets conjugués de la diminution des investissements et des dépenses des agriculteurs et des échecs des entreprises se sont gravement répercutés sur les segments comme les commerces de machines agricoles et d'engrais et, dans les Prairies, les retombées ont été particulièrement graves dans les localités qui dépendent fortement de l'agriculture.

En résumé, ce ne sont pas les revenus des agriculteurs canadiens qui sont inadéquats; au contraire, dans l'ensemble et dans presque tous les secteurs de produits primaires et presque toutes les régions, les agriculteurs sont favorisés si l'on tient compte du produit de leurs ventes et des paiements qui leur sont versés dans le cadre de programmes d'aide. Toutefois, bon nombre d'agriculteurs ont de graves difficultés financières et la majorité d'entre eux jugent que leurs perspectives d'avenir sont sombres. Leur confiance a été ébranlée par les incertitudes quant à un regain d'activités sur le marché international, par l'aide de plus en plus importante que les gouvernements doivent leur apporter, la diminution constante de leur avoir et le rendement généralement médiocre, voire négatif du capital investi provoqué par les pertes en capital.

Seules des négociations multilatérales pour réformer les politiques de commerce internes et internationales peuvent permettre de résoudre ces problèmes à long terme; cependant, au Canada, on change actuellement la structure de l'industrie afin de favoriser une reprise économique. La réduction de l'endettement, la réévaluation de l'actif des agriculteurs et un financement plus adéquat des exploitations en difficultés sont tous des facteurs qui contribueront à la santé financière future des entreprises agricoles. En outre, les agriculteurs pourront aussi améliorer leur sort en étant plus attentifs à l'évolution de la demande de leurs produits et en adoptant des méthodes de

production qui leur permettent une utilisation plus parcimonieuse des ressources, et des techniques de gestion financière plus rigoureuse.

Dans cette article, j'ai essayé d'expliquer pourquoi les agriculteurs avaient des difficultés financières malgré des revenus nets sans précédent, car il importe que les décideurs des secteurs public et privé comprennent bien cette situation qui semble paradoxale.

Raisons expliquant le niveau record du revenu de 1987 :

- marchés favorables pour la plupart des produits;
- réduction du prix des intrants et de leur utilisation; et
- paiements des programmes plus élevés.

Difficultés financières des agriculteurs :

- capacité de remboursement;
- créances en souffrance;
- pertes des prêteurs;
- diminution de la valeur des terres et de l'avoir net; et
- rendement sur l'investissement.

Rajustements attribuables aux échecs financiers :

- diminution de la valeur de l'actif;
- fermes financièrement plus fortes;
- changements de productions;
- augmentation des locations; et
- concentration de la propriété.

Moyens pour diminuer la dette :

- réductions des investissements;
- remboursements accélérés;
- annulation de prêts plus élévés; et
- plus de prudence dans les prêts.

TABLEAU 1 REVENU AGRICOLE NET RÉALISÉ

	1981-1984	1985	1986	1987
	(milliards de dollars)			
Recettes monétaires	19,1	19,9	20,5	20,9
Dépenses et amortissement	16,7	16,3	15,8	15,4
Revenu net réalisé	3,7	3,9	4,9	5,8

TABLEAU 2 RECETTES DU MARCHÉ

	1981-1984	1985	1986	1987
	(milliards de dollars)			
Céréales et oléagineux	6,8	6,2	5,4	4,6
Bétail	9,2	9,8	10,1	10,5
Autres produits	2,2	2,2	2,7	2,6
Total produits	18,2	18,2	18,2	17,7

TABLEAU 3 DÉPENSES D'EXPLOITATION, 1987 PAR RAPPORT À 1986

Intrants	Diminution
	(%)
Engrais	11,9
Loyer	20,5
Frais d'intérêt	6,8
Aliments pour animaux	4,3
Dépenses totales	2,6

TABLEAU 4 PAIEMENTS DIRECTS BRUTS DES PROGRAMMES

	1981-1984	1985	1986	1987
	(milliards de dollars)			
Céréales et oléagineux	0,3	1,1	1,5	2,7
Autres produits	0,9	1,1	1,4	1,2
Total	1,2	2,2	2,9	3,9
		(%)		
Recettes totales	6,7	12,1	16,0	22,1

TABLE 5 REVENU NET EXCLUANT LES CÉRÉALES ET LES OLÉAGINEUX

	1981-1984	1985	1986	1987
	(milliards de dollars)			
Revenu net du marché	2,2	2,7	3,5	4,0
Paiements directs bruts des programmes	0,9	1,1	1,4	1,2
Revenu net total	3,1	3,8	4,9	5,2

TABLEAU 6 REVENU NET DES CÉRÉALES ET DES OLÉAGINEUX

	1981-1984	1985	1986	1987
	(milliards de dollars)			
Revenu net du marché	2,7	1,4	0,9	0,2
Paiements directs bruts des programmes	0.,	1,1	1,5	2,7
Revenu net total	3,0	2,5	2,4	2,9

TABLEAU 7 VARIATIONS DE LA VALEUR DES TERRES ET DES BÂTIMENTS AGRICOLES

	1984-1987	1986-1987
	(%)	
Colombie-Britannique	-28,5	-11,3
Alberta	-22,8	-8,3
Saskatchewan	-30,3	-15,3
Manitoba	-17,7	-6,7
Ontario	-17,1	-3,9
Québec	+2,7	+2,3
Nouveau-Brunswick	-0,5	+0,6
Nouvelle-Écosse	-0,6	+2,1
Île-du-Prince-Édouard	-24,5	-7,5
Canada	-23,7	-10,1

TABLEAU 8 REVENU DES CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX EN 1987 (variation en % par rapport à 1981-1984)

	Ouest	Est
Recettes nettes du marché	-90,2	-101,0
Paiements directs bruts des programmes	+729,9	+558,6
Revenu net total	-4,3	+4,4

TABLEAU 9 ENTRÉES ET SORTIES D'AGRICULTEURS

	Sorties	Entrées	Perte nette	Pertes
		(milliers)		(%)
1971-1976	130	102	28	7.2
1976-1981	100	80	20	5.9
1981-1986	S/O	S/O	25	7.9

FIGURE 1 SERVICE DE LA DETTE PAR RAPPORT AU REVENU NET (%)

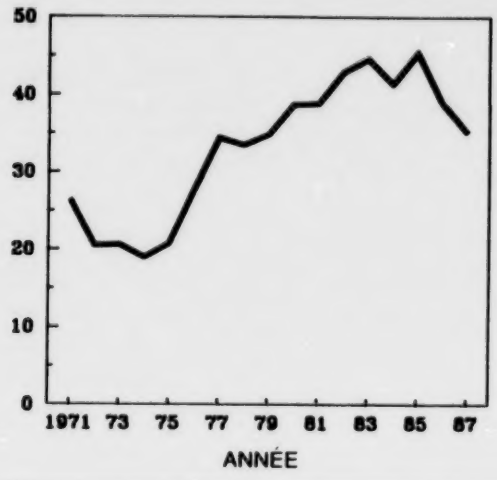

FIGURE 2 CAPITAUX PROPRES DE L'EXPLOITATION AGICOLE (milliards de dollars)

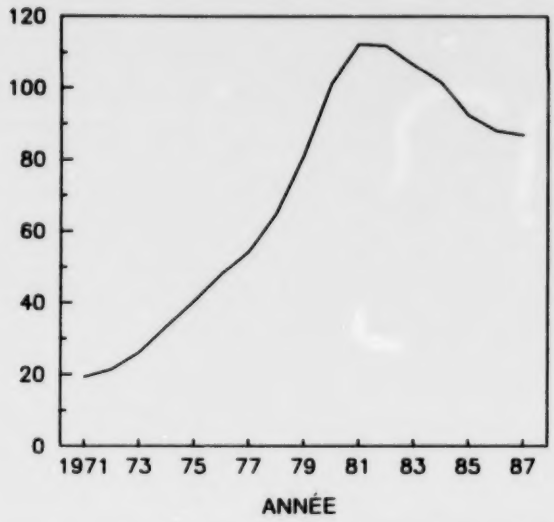

FIGURE 3 EMPRUNTEURS AGRICOLES QUI ÉPROUVENT DE GRAVES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES (%)

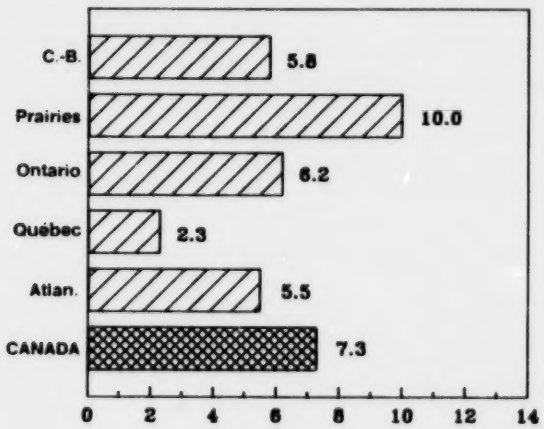

Revenu agricole de 1987 – Faits saillants

REVENU AGRICOLE NET RÉALISÉ

Pour 1987, le revenu agricole net réalisé devrait monter à 5,75 milliards de dollars, soit 16,2 % de plus que l'estimation révisée obtenue pour 1986 (4,95 milliards).

L'accroissement escompté ne sera toutefois pas réparti également entre les provinces, les gains les plus important étant enregistrés à l'Île-du-Prince-Édouard (50,5 %), en Saskatchewan (36,2 %) et au Nouveau-Brunswick (33,5 %). La seule province qui s'attend à un recul est le Manitoba (- 4 %).

RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES

Les recettes monétaires totales vont vraisemblablement passer de 20,49 à 20,92 milliards en 1987, la progression des recettes de l'élevage compensant le recul du produit des cultures.

Les recettes des cultures devraient baisser à 8,7 milliards de dollars, une chute de 6,4 %, fortement entraînée par la diminution de 16 % qui a frappé les céréales et oléagineux. Le manque à gagner pour les céréales a été partiellement compensé par l'accroissement des aides publiques directes aux producteurs ainsi que par une augmentation substantielle des recettes tirées de la pomme de terre, des fruits et des légumes.

Les recettes tirées de la vente d'animaux et de produits d'animaux devraient atteindre un record de 10,52 milliards, soit une progression de 3,9 % par rapport à l'an dernier. Le produit de la vente de gros bovins et de veaux augmentera de 5,9 % grâce aux prix records des animaux qui ont plus que compensé la diminution des mises en marché. Dans le secteur porcin, c'est la situation inverse : l'augmentation de la production est largement compensée par la baisse des prix, ce qui donne en fin de compte un accroissement de 1 % pour les recettes des producteurs. Les recettes des producteurs laitiers devraient enregistrer une hausse de 2,7 %, résultat d'une augmentation des revenus d'objectif nets attribuable à une réduction des prélèvements à la production. La baisse des prix de la volaille est plus que compensée par l'accroissement des ventes, donnant une augmentation de 4,3 % des recettes tirées de ce secteur. Le recul de 0,4 % qui marque les recettes des producteurs d'oeufs peut s'expliquer par une très légère baisse du prix des oeufs.

Les autres rentrées monétaires, qui consistent surtout en aides directes du gouvernement aux producteurs, devraient marquer une hausse de 60,9 %, laquelle est essentiellement liée au Programme spécial canadien pour les grains (1 milliard de dollars).

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation et les frais d'amortissement des fermes devraient baisser à 15,43 milliards de dollars (2,3 % de moins qu'en 1986). Les principaux postes de dépenses contribuant à la baisse générale sont les engrais, les aliments des animaux, le fermage et les frais d'intérêts. La diminution de 12 % touchant les engrais se justifie à la fois par la baisse des prix et par la réduction des volumes utilisés. L'accroissement de la consommation des aliments des animaux est plus qu'annulé par la chute des prix des aliments, se soldant par une diminution de 4,3 % à ce poste de dépenses. La réduction de la dette totale en cours ainsi que des taux d'intérêt s'est traduite par une baisse de 6,8 % des frais d'intérêts.

Les charges d'amortissement totales baisseront vraisemblablement de 1 %, surtout à cause de la diminution de l'amortissement de la machinerie, laquelle à son tour est liée à la baisse des achats de machinerie.

Le revenu agricole net total, qui tient compte de la valeur des changements de l'inventaire, devrait monter à 5,56 milliards de dollars, un gain de 1,3 %, en dépit de la diminution des stocks de blé et de l'effectif de gros bovins et de veaux dans les fermes.

TABLEAU 1A RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1986 ET 1987, CANADA

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Blé[1]	2 829 384	2 478 659	-12,40
Avoine[1]	50 428	45 759	-9,26
Orge[1]	787 752	521 085	-33,85
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	1 661 956	1 662 715	0,05
Seigle	20 819	20 124	-3,34
Lin	140 351	121 404	-13,50
Colza	660 333	743 286	12,56
Soya	240 551	238 448	-0,87
Maïs	439 054	447 808	1,99
Betteraves à sucre	17 746	19 293	8,72
Pommes de terre	285 785	349 609	22,33
Fruits	311 754	332 494	6,65
Légumes	587 789	632 118	7,54
Tabac	452 487	243 553	-46,17
Autres cultures[3]	837 485	871 274	4,03
Total, cultures	9 323 674	8 727 629	-6,39
Gros bovins et veaux	3 564 389	3 775 339	5,92
Porcs	2 121 228	2 142 345	1,00
Moutons et agneaux	33 035	34 080	3,16
Produits laitiers	2 804 499	2 881 185	2,73
Volailles	942 586	982 620	4,25
Oeufs	502 185	500 142	-0,41
Autres bestiaux et produits	156 580	204 259	30,45
Total, bestiaux et produits	10 124 502	10 519 970	3,91
Autres recettes monétaires[4]	1 037 562	1 669 271	60,88
Total, recettes monétaires	20 485 738	20 916 870	2,10

TABLEAU 1B DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1986 ET 1987, CANADA

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Impôts[5]	296 228	285 882	-3,49
Loyer agricole brut	658 503	523 357	-20,52
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	1 430 485	1 489 161	4,10
Intérêt sur la dette[6]	1 804 158	1 681 669	-6,79
Total, dépenses de machinerie[7]	2 216 881	2 294 742	3,51
Engrais et chaux[8]	1 291 231	1 137 571	-11,90
Autres dépenses pour cultures[9]	1 178 404	1 177 415	-0,08
Aliments des animaux[10]	1 893 828	1 812 327	-4,30
Autres dépenses pour le bétail[11]	557 078	609 378	9,39
Réparations de bâtiments[5]	272 412	283 095	3,92
Électricité et téléphone	383 911	403 269	5,04
Divers[12]	1 191 399	1 134 613	-4,77
Total, dépenses d'exploitation	13 174 518	12 832 479	-2,60
Amortissement des bâtiments	421 244	434 319	3,10
Amortissement des machines	2 198 932	2 163 115	-1,63
Total, exploitation et amortissement	15 794 694	15 429 913	-2,31
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	20 485 738	20 916 870	2,10
Plus revenu en nature	256 371	263 786	2,89
Revenu brut réalisé	20 742 109	21 180 656	2,11
Moins exploitation et amortissement	15 794 694	15 429 913	-2,31
Revenu net réalisé	4 947 415	5 750 743	16,24
Plus valeur de la variation des stocks	536 295	-194 110	-136,19
Revenu total net	5 483 710	5 556 633	1,33

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 2A RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1986 ET 1987, TERRE-NEUVE

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Blé[1]	–	–	–
Avoine[1]	–	–	–
Orge[1]	–	–	–
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	1	50	4900,00
Seigle	–	–	–
Lin	–	–	–
Colza	–	–	–
Soya	–	–	–
Maïs	–	–	–
Betteraves à sucre	–	–	–
Pommes de terre	1 177	1 167	-0,85
Fruits	509	714	40,28
Légumes	2 307	2 231	-3,29
Tabac	–	–	–
Autres cultures[3]	2 464	2 528	2,60
Total, cultures	6 458	6 690	3,59
Gros bovins et veaux	1 312	1 318	0,46
Porcs	4 658	4 326	-7,13
Moutons et agneaux	117	97	-17,09
Produits laitiers	11 001	12 446	13,14
Volailles	12 638	13 360	5,71
Oeufs	8 620	8 658	0,44
Autres bestiaux et produits	639	1 049	64,16
Total, bestiaux et produits	38 985	41 254	5,82
Autres recettes monétaires	450	615	36,67
Total, recettes monétaires	45 893	48 559	5,81

TABLEAU 2B DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1986 ET 1987, TERRE-NEUVE

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Impôts[5]	45	47	4,44
Loyer agricole brut	130	129	-0,77
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	4 910	5 161	5,11
Intérêt sur la dette[6]	1 765	1 786	1,19
Total, dépenses de machinerie[7]	2 459	2 344	-4,68
Engrais et chaux[8]	1 023	1 043	1,96
Autres dépenses pour cultures[9]	899	919	2,22
Aliments des animaux[10]	15 836	17 752	12,10
Autres dépenses pour le bétail[11]	937	993	5,98
Réparations de bâtiments[5]	474	495	4,43
Électricité et téléphone	985	1 013	2,84
Divers[12]	1 982	1 959	-1,16
Total, dépenses d'exploitation	31 445	33 641	6,98
Amortissement des bâtiments	628	653	3,98
Amortissement des machines	1 294	1 251	-3,32
Total, exploitation et amortissement	33 367	35 545	6,53
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	45 893	48 559	5,81
Plus revenu en nature	588	588	0,00
Revenu brut réalisé	46 481	49 147	5,74
Moins exploitation et amortissement	33 367	35 545	6,53
Revenu net réalisé	13 114	13 602	3,72
Plus valeur de la variation des stocks	284	594	109,15
Revenu total net	13 398	14 196	5,96

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 3A RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1986 ET 1987, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Blé[1]	556	530	-4,68
Avoine[1]	467	352	-24,63
Orge[1]	2 901	2 326	-19,82
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	1 825	2 300	26,03
Seigle	–	–	–
Lin	–	–	–
Colza	–	–	–
Soya	–	–	–
Maïs	–	–	–
Betteraves à sucre	–	–	–
Pommes de terre	57 270	78 553	37,16
Fruits	2 050	2 187	6,68
Légumes	4 500	4 604	2,31
Tabac	10 021	8 430	-15,88
Autres cultures[3]	4 995	4 401	-11,89
Total, cultures	84 585	103 683	22,58
Gros bovins et veaux	28 098	31 432	11,87
Porcs	25 491	27 263	6,95
Moutons et agneaux	257	285	10,89
Produits laitiers	30 552	30 376	-0,58
Volailles	1 460	1 294	-11,37
Oeufs	3 043	3 102	1,94
Autres bestiaux et produits	2 044	3 574	74,85
Total, bestiaux et produits	90 945	97 326	7,02
Autres recettes monétaires[4]	12 642	9 175	-27,42
Total, recettes monétaires	188 172	210 184	11,70

TABLEAU 3B DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1986 ET 1987, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Impôts[5]	1 619	1 692	4,51
Loyer agricole brut	3 001	3 276	9,16
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	18 327	19 244	5,00
Intérêt sur la dette[6]	13 548	11 695	-13,68
Total, dépenses de machinerie[7]	23 613	22 980	-2,68
Engrais et chaux[8]	15 898	16 937	6,54
Autres dépenses pour cultures[9]	12 041	12 494	3,76
Aliments des animaux[10]	17 909	17 193	-4,00
Autres dépenses pour le bétail[11]	6 292	6 756	7,37
Réparations de bâtiments[5]	2 517	2 630	4,49
Électricité et téléphone	3 799	3 850	1,34
Divers[12]	9 127	9 079	-0,53
Total, dépenses d'exploitation	127 691	127 826	0,11
Amortissement des bâtiments	2 675	2 782	4,00
Amortissement des machines	15 674	15 126	-3,50
Total, exploitation et amortissement	146 040	145 734	-0,21
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	188 172	210 184	11,70
Plus revenu en nature	2 331	2 468	5,88
Revenu brut réalisé	190 503	212 652	11,63
Moins exploitation et amortissement	146 040	145 734	-0,21
Revenu net réalisé	44 463	66 918	50,50
Plus valeur de la variation des stocks	-4 365	-9 410	115,58
Revenu total net	40 098	57 508	43,42

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 4A RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1986 ET 1987, NOUVELLE-ÉCOSSE

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Blé[1]	715	725	1,40
Avoine[1]	193	160	-17,10
Orge[1]	179	179	0,00
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	975	900	-7,69
Seigle	–	–	–
Lin	–	–	–
Colza	–	–	–
Soya	–	–	–
Maïs	–	–	–
Betteraves à sucre	–	–	–
Pommes de terre	4 108	5 568	35,54
Fruits	19 325	21 142	9,40
Légumes	9 129	9 663	5,85
Tabac	2 030	1 861	-8,33
Autres cultures[3]	13 444	15 024	11,75
Total, cultures	50 098	55 222	10,23
Gros bovins et veaux	29 779	29 447	-1,11
Porcs	34 886	34 207	-1,95
Moutons et agneaux	1 605	1 811	12,83
Produits laitiers	79 892	81 749	2,32
Volailles	31 068	34 349	10,56
Oeufs	18 957	19 237	1,48
Autres bestiaux et produits	8 000	19 019	137,74
Total, bestiaux et produits	204 187	219 819	7,66
Autres recettes monétaires[4]	10 720	10 047	-6,28
Total, recettes monétaires	265 005	285 088	7,58

TABLEAU 4B DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1986 ET 1987, NOUVELLE-ÉCOSSE

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Impôts[5]	2 269	2 371	4,50
Loyer agricole brut	1 946	1 941	-0,26
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	33 709	34 383	2,00
Intérêt sur la dette[6]	13 542	12 796	-5,51
Total, dépenses de machinerie[7]	22 123	21 726	-1,79
Engrais et chaux[8]	9 221	9 189	-0,35
Autres dépenses pour cultures[9]	9 549	9 748	2,08
Aliments des animaux[10]	55 874	57 718	3,30
Autres dépenses pour le bétail[11]	3 935	4 062	3,23
Réparations de bâtiments[5]	4 714	4 926	4,50
Électricité et téléphone	5 195	5 326	2,52
Divers[12]	11 103	11 032	-0,64
Total, dépenses d'exploitation	173 180	175 218	1,18
Amortissement des bâtiments	6 832	7 105	4,00
Amortissement des machines	15 053	14 355	-4,64
Total, exploitation et amortissement	195 065	196 678	0,83
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	265 005	285 088	7,58
Plus revenu en nature	6 453	6 723	4,18
Revenu brut réalisé	271 458	291 811	7,50
Moins exploitation et amortissement	195 065	196 678	0,83
Revenu net réalisé	76 393	95 133	24,53
Plus valeur de la variation des stocks	-1 730	2 211	-227,80
Revenu total net	74 663	97 344	30,38

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 5A RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1986 ET 1987, NOUVEAU-BRUNSWICK

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Blé[1]	459	449	-2,18
Avoine[1]	1 096	931	-15,05
Orge[1]	994	917	7,75
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	2 800	2 800	0,00
Seigle	–	–	–
Lin	–	–	–
Colza	–	–	–
Soya	–	–	–
Maïs	–	–	–
Betteraves à sucre	–	–	–
Pommes de terre	42 796	56 838	32,81
Fruits	7 805	9 592	22,90
Légumes	8 700	8 382	-3,66
Tabac	1 040	940	-9,62
Autres cultures[3]	8 255	9 093	10,15
Total, cultures	73 945	89 942	21,63
Gros bovins et veaux	25 490	24 921	-2,23
Porcs	22 232	20 635	-7,18
Moutons et agneaux	407	439	7,86
Produits laitiers	53 743	55 705	3,65
Volailles	22 871	24 784	8,36
Oeufs	13 487	13 686	1,48
Autres bestiaux et produits	2 852	4 851	70,09
Total, bestiaux et produits	141 082	145 021	2,79
Autres recettes monétaires[4]	11 570	11 352	-1,88
Total, recettes monétaires	226 597	246 315	8,70

TABLEAU 5B DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1986 ET 1987, NOUVEAU-BRUNSWICK

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Impôts[5]	2 396	2 504	4,51
Loyer agricole brut	1 247	1 357	8,82
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	23 892	23 892	0,00
Intérêt sur la dette[6]	18 231	16 697	-8,41
Total, dépenses de machinerie[7]	24 801	24 017	-3,16
Engrais et chaux[8]	11 987	12 893	7,56
Autres dépenses pour cultures[9]	10 555	11 861	12,37
Aliments des animaux[10]	38 108	37 574	-1,40
Autres dépenses pour le bétail[11]	3 209	2 547	-20,63
Réparations de bâtiments[5]	3 232	3 377	4,49
Électricité et téléphone	4 216	4 203	-0,31
Divers[12]	7 096	7 051	-0,63
Total, dépenses d'exploitation	148 970	147 973	-0,67
Amortissement des bâtiments	3 459	3 597	3,99
Amortissement des machines	15 192	14 959	-1,53
Total, exploitation et amortissement	167 621	166 529	-0,65
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	226 597	246 315	8,70
Plus revenu en nature	3 534	3 668	3,79
Revenu brut réalisé	230 131	249 983	8,63
Moins exploitation et amortissement	167 621	166 529	-0,65
Revenu net réalisé	62 510	83 454	33,51
Plus valeur de la variation des stocks	-16 126	7 871	-148,81
Revenu total net	46 384	91 325	96,89

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 6A RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1986 ET 1987, QUÉBEC

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Blé[1]	14 647	10 503	-28,29
Avoine[1]	12 794	8 881	-30,58
Orge[1]	25 557	21 463	-16,02
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	20 065	23 000	14,63
Seigle	–	–	–
Lin	–	–	–
Colza	–	–	–
Soya	–	–	–
Maïs	126 088	92 140	-26,92
Betteraves à sucre	636	–	–
Pommes de terre	45 146	53 307	18,08
Fruits	41 428	50 982	23,06
Légumes	111 047	124 860	12,44
Tabac	18 833	24 644	30,86
Autres cultures[3]	81 709	92 988	13,80
Total, cultures	497 950	502 768	0,97
Gros bovins et veaux	296 333	313 069	5,65
Porcs	672 815	662 278	-1,57
Moutons et agneaux	7 215	6 607	-8,43
Produits laitiers	1 011 865	1 047 307	3,50
Volailles	267 100	283 317	6,07
Oeufs	90 117	90 370	0,28
Autres bestiaux et produits	24 898	28 589	14,82
Total, bestiaux et produits	2 370 343	2 431 537	2,58
Autres recettes monétaires[4]	359 273	337 919	-5,94
Total, recettes monétaires	3 227 566	3 272 224	1,38

TABLEAU 6B DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1986 ET 1987, QUÉBEC

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Impôts[5]	22 859	22 685	-0,76
Loyer agricole brut	20 881	20 111	-3,69
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	222 766	233 904	5,00
Intérêt sur la dette[6]	250 873	240 727	-4,04
Total, dépenses de machinerie[7]	255 088	250 061	-1,97
Engrais et chaux[8]	147 358	147 832	0,32
Autres dépenses pour cultures[9]	138 894	145 462	4,73
Aliments des animaux[10]	599 164	576 995	-3,70
Autres dépenses pour le bétail[11]	68 867	69 178	0,45
Réparations de bâtiments[5]	54 628	55 939	2,40
Électricité et téléphone	70 637	73 230	3,67
Divers[12]	140 380	142 187	1,29
Total, dépenses d'exploitation	1 992 395	1 978 311	-0,71
Amortissement des bâtiments	62 458	64 956	4,00
Amortissement des machines	197 171	202 032	2,47
Total, exploitation et amortissement	2 252 024	2 245 299	-0,30
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	3 227 566	3 272 224	1,38
Plus revenu en nature	63 186	62 961	-0,36
Revenu brut réalisé	3 290 752	3 335 185	1,35
Moins exploitation et amortissement	2 252 024	2 245 299	-0,30
Revenu net réalisé	1 038 728	1 089 886	4,93
Plus valeur de la variation des stocks	-38 032	-12 678	-66,66
Revenu total net	1 000 696	1 077 208	7,65

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 7A RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1986 À 1988, ONTARIO

	1986	1987	Variation - 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Blé[1]	123 401	66 842	-45,83
Avoine[1]	1 790	1 396	-22,01
Orge[1]	14 745	14 166	-3,93
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	22 596	17 500	-22,55
Seigle	482	285	-40,87
Lin	-	-	-
Colza	-	-	-
Soya	240 551	238 448	-0,87
Maïs	305 937	350 069	14,43
Betteraves à sucre	-	-	-
Pommes de terre	39 893	47 855	19,96
Fruits	132 040	128 182	-2,92
Légumes	334 471	358 842	7,29
Tabac	420 563	207 678	-50,62
Autres cultures[3]	369 490	395 415	7,02
Total, cultures	2 005 959	1 826 678	-8,94
Gros bovins et veaux	1 133 004	1 133 846	0,07
Porcs	680 465	695 623	2,23
Moutons et agneaux	11 347	11 740	3,46
Produits laitiers	965 839	997 803	3,31
Volailles	338 829	359 727	6,17
Oeufs	196 102	194 051	-1,05
Autres bestiaux et produits	44 276	65 602	48,17
Total, bestiaux et produits	3 369 862	3 458 392	2,63
Autres recettes monétaires[4]	132 883	353 084	165,71
Total, recettes monétaires	5 508 704	5 638 154	2,35

TABLEAU 7B DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1986 À 1988, ONTARIO

	1986	1987	Variation - 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Impôts[5]	49 971	38 656	-22,64
Loyer agricole brut	107 296	97 694	-8,95
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	480 806	500 038	4,00
Intérêt sur la dette[6]	402 293	334 701	-16,80
Total, dépenses de machinerie[7]	470 095	467 163	-0,62
Engrais et chaux[8]	256 049	226 111	-11,69
Autres dépenses pour cultures[9]	297 211	313 065	5,33
Aliments des animaux[10]	660 974	620 655	-6,10
Autres dépenses pour le bétail[11]	281 229	269 984	-4,00
Réparations de bâtiments[5]	81 501	85 169	4,50
Électricité et téléphone	114 150	121 189	6,17
Divers[12]	343 878	328 344	-4,52
Total, dépenses d'exploitation	3 545 453	3 402 769	-4,02
Amortissement des bâtiments	156 528	162 789	4,00
Amortissement des machines	445 934	439 545	-1,43
Total, exploitation et amortissement	4 147 915	4 005 103	-3,44
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	5 508 704	5 638 154	2,35
Plus revenu en nature	66 002	69 208	4,86
Revenu brut réalisé	5 574 706	5 707 362	2,38
Moins exploitation et amortissement	4 147 915	4 005 103	-3,44
Revenu net réalisé	1 426 791	1 702 259	19,31
Plus valeur de la variation des stocks	-371 268	-60 106	-83,81
Revenu total net	1 055 523	1 642 153	55,58

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 8A RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1986 ET 1987, MANITOBA

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Blé[1]	536 156	375 225	-30,02
Avoine[1]	9 241	7 276	-21,26
Orge[1]	146 708	62 701	-57,26
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	245 299	321 735	31,16
Seigle	5 965	4 269	-28,43
Lin	83 535	72 724	-12,94
Colza	128 414	103 372	-19,50
Soya	–	–	–
Maïs	7 029	5 599	-20,34
Betteraves à sucre	8 109	7 815	-3,63
Pommes de terre	36 715	43 318	17,98
Fruits	–	–	–
Légumes	14 763	16 588	12,36
Tabac	–	–	–
Autres cultures	68 663	65 941	-3,96
Total, cultures	1 290 597	1 086 563	-15,81
Gros bovins et veaux	294 352	260 291	-11,57
Porcs	241 855	251 053	3,80
Moutons et agneaux	1 840	1 751	-4,84
Produits laitiers	106 782	109 820	2,85
Volailles	49 794	46 507	-6,60
Oeufs	47 393	46 814	-1,22
Autres bestiaux et produits	18 250	18 132	-0,65
Total, bestiaux et produits	760 266	734 368	-3,41
Autres recettes monétaires[4]	27 564	164 001	494,98
Total, recettes monétaires	2 078 427	1 984 932	-4,50

TABLEAU 8B DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1986 ET 1987, MANITOBA

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Impôts[5]	38 491	31 765	-17,47
Loyer agricole brut	98 361	74 996	-23,75
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	91 690	94 441	3,00
Intérêt sur la dette[6]	152 451	144 972	-4,91
Total, dépenses de machinerie[7]	273 253	276 385	1,15
Engrais et chaux[8]	198 446	172 251	-13,20
Autres dépenses pour cultures[9]	159 534	155 036	-2,82
Aliments des animaux[10]	121 137	111 446	-8,00
Autres dépenses pour le bétail[11]	21 860	25 422	16,29
Réparations de bâtiments[5]	26 421	27 346	3,50
Électricité et téléphone	33 820	35 929	6,24
Divers[12]	105 353	105 372	0,02
Total, dépenses d'exploitation	1 320 817	1 255 361	-4,96
Amortissement des bâtiments	16 384	16 712	2,00
Amortissement des machines	253 505	245 386	-3,20
Total, exploitation et amortissement	1 590 706	1 517 459	-4,60
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	2 078 427	1 984 932	-4,50
Plus revenu en nature	17 353	17 520	0,96
Revenu brut réalisé	2 095 780	2 002 452	-4,45
Moins exploitation et amortissement	1 590 706	1 517 459	-4,60
Revenu net réalisé	505 074	484 993	-3,98
Plus valeur de la variation des stocks	-96 439	8 447	-108,76
Revenu total net	408 635	493 440	20,75

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 9A RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1986 ET 1987, SASKATCHEWAN

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Blé[1]	1 624 563	1 478 774	-8,97
Avoine[1]	6 724	7 315	8,79
Orge[1]	270 930	175 669	-35,16
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	886 971	810 946	-8,57
Seigle	9 702	10 754	10,84
Lin	51 440	43 174	-16,07
Colza	263 094	333 689	26,83
Soya	–	–	–
Maïs	–	–	–
Betteraves à sucre	–	–	–
Pommes de terre	7 188	7 918	10,16
Fruits	–	–	–
Légumes	–	–	–
Tabac	–	–	–
Autres cultures[3]	100 006	83 805	-16,20
Total, cultures	3 220 618	2 952 044	-8,34
Gros bovins et veaux	496 138	599 107	20,75
Porcs	108 164	114 576	5,93
Moutons et agneaux	1 804	2 263	25,44
Produits laitiers	89 430	91 738	2,58
Volailles	31 766	30 130	-5,15
Oeufs	18 742	18 877	0,72
Autres bestiaux et produits	12 320	13 136	6,62
Total, bestiaux et produits	758 364	869 827	14,70
Autres recettes monétaires[4]	156 381	424 910	171,71
Total, recettes monétaires	4 135 363	4 246 781	2,69

TABLEAU 9B DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1986 ET 1987, SASKATCHEWAN

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Impôts[5]	112 056	116 003	3,52
Loyer agricole brut	228 547	167 528	-26,70
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	188 544	196 085	4,00
Intérêt sur la dette[6]	420 834	408 102	-3,03
Total, dépenses de machinerie[7]	632 053	629 206	-0,45
Engrais et chaux[8]	335 706	280 986	-16,30
Autres dépenses pour cultures[9]	296 222	278 580	-5,96
Aliments des animaux[10]	104 914	102 921	-1,90
Autres dépenses pour le bétail[11]	27 290	32 201	18,00
Réparations de bâtiments[5]	34 382	36 411	5,90
Électricité et téléphone	65 000	68 526	5,42
Divers[12]	274 948	245 966	-10,54
Total, dépenses d'exploitation	2 720 496	2 562 515	-5,81
Amortissement des bâtiments	48 014	48 974	2,00
Amortissement des machines	628 346	616 478	-1,89
Total, exploitation et amortissement	3 396 856	3 227 967	-4,97
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	4 135 363	4 246 781	2,69
Plus revenu en nature	41 764	43 525	4,22
Revenu brut réalisé	4 177 127	4 290 306	2,71
Moins exploitation et amortissement	3 396 856	3 227 967	-4,97
Revenu net réalisé	780 271	1 062 339	36,15
Plus valeur de la variation des stocks	608 144	-102 187	-116,80
Revenu total net	1 388 415	960 152	-30,85

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 10A RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1986 ET 1987, ALBERTA

	1986	1987	Variation - 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Blé[1]	518 168	540 062	4,23
Avoine[1]	17 213	18 492	7,43
Orge[1]	319 492	238 986	-25,20
Assurance-récolte, avances, différés et SGO[2]	456 952	465 869	1,95
Seigle	4 640	4 764	2,67
Lin	5 376	5 506	2,42
Colza	265 535	301 652	13,60
Soya	-	-	-
Maïs	-	-	-
Betteraves à sucre	9 001	11 478	27,52
Pommes de terre	29 640	33 775	13,95
Fruits	-	-	-
Légumes	30 181	31 836	5,48
Tabac	0	0	-
Autres cultures[3]	85 610	84 281	-1,55
Total, cultures	1 741 808	1 736 701	-0,29
Gros bovins et veaux	1 105 843	1 203 711	8,85
Porcs	276 163	282 693	2,36
Moutons et agneaux	6 811	7 019	3,05
Produits laitiers	223 658	220 414	-1,45
Volailles	85 527	83 923	-1,88
Oeufs	46 838	47 300	0,99
Autres bestiaux et produits	26 283	25 485	-3,04
Total, bestiaux et produits	1 771 123	1 870 545	5,61
Autres recettes monétaires[4]	270 094	318 336	17,86
Total, recettes monétaires	3 783 025	3 925 582	3,77

TABLEAU 10B DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1986 ET 1987, ALBERTA

	1986	1987	Variation - 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Impôts[5]	51 715	54 301	5,00
Loyer agricole brut	179 036	139 185	-22,26
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	211 975	220 454	4,00
Intérêt sur la dette[6]	409 098	397 236	-2,90
Total, dépenses de machinerie[7]	418 166	503 575	20,42
Engrais et chaux[8]	286 318	245 000	-14,43
Autres dépenses pour cultures[9]	215 059	209 891	-2,40
Aliments des animaux[10]	162 217	161 911	-0,19
Autres dépenses pour le bétail[11]	122 866	171 895	39,90
Réparations de bâtiments[5]	49 378	51 106	3,50
Électricité et téléphone	63 766	67 660	6,11
Divers[12]	249 337	234 080	-6,12
Total, dépenses d'exploitation	2 418 931	2 456 294	1,54
Amortissement des bâtiments	92 848	94 705	2,00
Amortissement des machines	550 263	539 259	-2,00
Total, exploitation et amortissement	3 062 042	3 090 258	0,92
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	3 783 025	3 925 582	3,77
Plus revenu en nature	35 999	37 787	4,97
Revenu brut réalisé	3 819 024	3 963 369	3,78
Moins exploitation et amortissement	3 062 042	3 090 258	0,92
Revenu net réalisé	756 982	873 111	15,34
Plus valeur de la variation des stocks	450 406	-32 709	-107,26
Revenu total net	1 207 388	840 402	-30,40

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU 11A RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES, 1986 ET 1987, COLOMBIE-BRITANNIQUE

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Blé[1]	10 719	5 549	-48,23
Avoine[1]	910	956	5,05
Orge[1]	6 246	4 678	-25,10
Assurance-récolte, avances, différés et SCO[2]	24 472	17 615	-28,02
Seigle	30	52	73,33
Lin	–	–	–
Colza	3 290	4 573	39,00
Soya	–	–	–
Maïs	–	–	–
Betteraves à sucre	–	–	–
Pommes de terre	21 852	21 310	-2,48
Fruits	108 597	119 695	10,22
Légumes	72 691	75 112	3,33
Tabac	–	–	–
Autres cultures[3]	102 849	117 798	14,53
Total, cultures	351 656	367 338	4,46
Gros bovins et veaux	154 040	178 197	15,68
Porcs	54 499	49 691	-8,82
Moutons et agneaux	1 632	2 068	26,72
Produits laitiers	231 737	233 827	0,90
Volailles	101 533	105 229	3,64
Oeufs	58 886	58 047	-1,42
Autres bestiaux et produits	17 018	24 822	45,86
Total, bestiaux et produits	619 345	651 881	5,25
Autres recettes monétaires[4]	55 985	39 832	-28,85
Total, recettes monétaires	1 026 986	1 059 051	3,12

TABLEAU 11B DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, FRAIS D'AMORTISSEMENT, ET REVENU NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1986 ET 1987, COLOMBIE-BRITANNIQUE

	1986	1987	Variation – 1987/1986
	(milliers de dollars)		(%)
Impôts[5]	14 807	15 858	7,10
Loyer agricole brut	18 058	17 140	-5,08
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	153 866	161 559	5,00
Intérêt sur la dette[6]	121 523	112 957	-7,05
Total, dépenses de machinerie[7]	95 230	97 285	2,16
Engrais et chaux[8]	29 225	25 329	-13,33
Autres dépenses pour cultures[9]	38 440	40 359	4,99
Aliments des animaux[10]	117 695	108 162	-8,10
Autres dépenses pour le bétail[11]	20 593	26 340	27,91
Réparations de bâtiments[5]	15 165	15 696	3,50
Électricité et téléphone	22 343	22 343	0,00
Divers[12]	48 195	49 543	2,80
Total, dépenses d'exploitation	695 140	692 571	-0,37
Amortissement des bâtiments	31 418	32 046	2,00
Amortissement des machines	76 500	74 724	-2,32
Total Expenses & Dep. Charges	803 058	799 341	-0,46
REVENU DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
Recettes monétaires	1 026 986	1 059 051	3,12
Plus revenu en nature	19 161	19 338	0,92
Revenu brut réalisé	1 046 147	1 078 389	3,08
Moins exploitation et amortissement	803 058	799 341	-0,46
Revenu net réalisé	243 089	279 048	14,79
Plus valeur de la variation des stocks	5 421	3 857	-28,85
Revenu total net	248 510	282 905	13,84

Voir notes à la fin des tableaux.

NOTES AUX TABLEAUX

1 Comprend les paiements versés par la Commission canadienne du blé et par l'Office de commercialisation des producteurs de blé de l'Ontario.

2 Comprend les avances nettes en espèces au titre des céréales conservées à la ferme, les recettes différées des céréales de même que les paiements consentis en vertu de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest* et les paiements d'assurance-récolte.

3 Comprend les recettes en espèces provenant de la floriculture et de l'exploitation de pépinières, de la production de moutarde et de celle de tournesol, les avances consenties aux producteurs autres que les céréaliculteurs de même que les recettes provenant de la production de trèfle et de graminées, de la production de foin et de trèfle, de la culture des haricots secs, de la culture des pois secs et de cultures diverses.

4 Comprend les recettes provenant de la vente de produits forestiers et de produits de l'érable, de même que les paiements d'appoint versés aux producteurs laitiers, les paiements compensatoires, les paiements de stabilisation provinciaux et les autres paiements complémentaires versés par les gouvernements fédéral et provinciaux.

5 Seuls les terres et les bâtiments en propriété.

6 Les paiements d'intérêt sur les dettes hypothécaires non acquittées (terres et bâtiments en propriété), de même que les paiements d'intérêt sur toutes les autres dettes agricoles, ajustés en fonction des réductions de taux d'intérêt.

7 Le combustible pour usage agricole et la réparation des machines.

8 Ajusté en fonction des remises sur la vente d'engrais et de chaux.

9 Comprend les pesticides, les semences, l'irrigation, la ficelle, le fil métallique et les conteneurs, le tout ajusté en fonction des remises sur la vente de pesticides.

10 Seuls les achats effectués par les voies commerciales, ajustés en fonction des remises sur la vente d'aliments du bétail.

11 Comprend les achats de bestiaux, les frais d'insémination artificielle, les droits d'inscription des bestiaux de race et les dépenses au titre des services vétérinaires.

12 Comprend la pose de clôtures, le travail à façon, le combustible de chauffage, les cotisations versées aux programmes de stabilisation, les primes d'assurance et les autres dépenses non précisées auparavant.

Revenu agricole en 1988 – Perspectives

FAITS SAILLANTS

Les perspectives établissent à 5,27 milliards de dollars le revenu agricole net réalisé en 1988, soit une réduction de 8,3 % par rapport à 1987. Ce chiffre englobe l'aide fédérale annoncée le 15 décembre 1987. La baisse globale est attribuable au peu de changement des recettes monétaires et à l'augmentation des dépenses à la ferme.

Les perspectives touchant au revenu agricole varient largement d'une province à l'autre. Le revenu net réalisé devrait diminuer dans toutes les provinces à l'exception de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de Terre-Neuve.

Le total des recettes monétaires en 1988 devrait demeurer inchangé à 20,9 milliards de dollars, en raison de la stabilité des recettes tirées des cultures, de la baisse des revenus de l'élevage et de l'augmentation des paiements des programmes.

Les baisses prévues des revenus des ventes des céréales, des oléagineux et des pommes de terre seront partiellement compensées par une augmentation des paiements des programmes, notamment avec la prolongation du Programme spécial canadien pour les grains et les paiements consentis pour la récolte de pommes de terre de 1985-1986 par la *Loi sur la stabilisation des prix agricoles*.

Les revenus de l'élevage devraient reculer de 1,9 % par rapport à 1987 pour s'établir à 10,3 milliards de dollars, avec une baisse des revenus engendrés par les bovins et les porcs. Les recettes des produits laitiers et de la volaille devraient augmenter légèrement.

En 1988, les frais d'exploitation et de l'amortissement en agriculture devraient augmenter pour la première fois depuis 1985. La hausse des dépenses pour pratiquement tous les facteurs de production agricole, dont les aliments du bétail, les engrais, la main-d'oeuvre et les réparations à la machinerie, devrait faire augmenter les dépenses et les coûts d'amortissement totaux de 3,2 % à 15,9 milliards de dollars.

PERSPECTIVES

Les perspectives touchant le revenu agricole en 1988 sont préparées par Agriculture Canada avec la collaboration de la Section du revenu agricole et des prix à la production de Statistique Canada et des ministères provinciaux de l'Agriculture. Ces perspectives sur le revenu agricole tiennent compte des plus récentes prévisions concernant l'économie générale, les produits primaires agricoles, les facteurs de production agricole et les paiements consentis par des programmes fédéraux et provinciaux. Les nouvelles mesures d'aide fédérale annoncées le 15 décembre 1987, notamment un paiement de 1,1 milliard de dollars du Programme spécial canadien pour les grains, ont également été prises en compte.

Revenu agricole net réalisé

En 1988, on s'attend que le revenu agricole net réalisé diminue de 8,3 % pour s'établir à 5,27 milliards de dollars, en baisse par rapport aux 5,75 milliards estimés en 1987 (voir les tableaux). Le recul par rapport au revenu estimé pour 1987 est attribuable à une réduction prévue des recettes monétaires tirées des marchés et à une augmentation des frais d'exploitation. Les variations du revenu agricole net réalisé en 1988 sont appréciables d'une province à l'autre. Les perspectives de diminution sont plus élevées pour l'Île-du-Prince-Édouard (–42,0 %), le Manitoba (–19,4 %), le Québec (–14,4 %) et le Nouveau-Brunswick (–12,7 %). Les seules provinces qui pourraient connaître une augmentation appréciable du revenu agricole net réalisé en 1988 sont la Colombie-Britannique (+8,7 %) et Terre-Neuve (+4,4 %).

Recettes monétaires agricoles

Les recettes monétaires agricoles totales, y compris les paiements par les programmes gouvernementaux, sont établies à 20,9 milliards de dollars pour 1988, soit pratiquement la même chose qu'en 1987. Des trois principaux éléments du

revenu, les recettes des cultures demeurent stables, celles de l'élevage devraient diminuer d'environ 2 %, alors que les autres recettes monétaires (principalement les paiements par les programmes) devraient augmenter de près de 12 %.

Le revenu des ventes des céréales et des oléagineux devrait régresser de près de 4 % en 1988, sous l'effet d'autres baisses des prix. Le fléchissement des revenus du marché de la récolte céréalière de 1987-1988 donnera lieu à de gros paiements en vertu de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest* en 1988, paiements qui compenseront en partie la baisse des revenus du marché. Avec la prolongation annoncée du Programme spécial canadien pour les grains, les paiements totaux aux céréaliculteurs en vertu du programme seront près de la valeur de 1987.

Les perspectives de prix défavorables dans le cas de la pomme de terre laissent croire à une baisse appréciable des recettes en 1988. Toutefois, la chute abrupte des revenus du marché sera en partie compensée par le paiement annoncée de 17,1 millions de dollars pour la récolte de pommes de terre de 1985-1986 en vertu de la *Loi sur la stabilisation des prix agricoles*.

D'un côté plus positif, les revenus de l'horticulture et des cultures spéciales devraient progresser moyennement grâce à une augmentation des ventes et à des prix stables, en général. Les recettes monétaires du tabac devraient demeurer aux alentours de la valeur de 1987 malgré une certaine réduction de la production occasionnée par la chute constante de la demande.

Après plusieurs années d'augmentation, les recettes de l'élevage et de produits de l'élevage devraient diminuer légèrement pour se chiffrer à 10,3 milliards de dollars en 1988. Les revenus engendrés par les bovins et le veau devraient diminuer moyennement, car avec la reconstitution du cheptel, qui se poursuit, les disponibilités en viande bovine sont limitées. Le revirement appréciable des prix du porc devrait provoquer une brusque réduction des recettes malgré la perspective d'une hausse de la production. Les recettes des produits laitiers devraient augmenter légèrement en raison des variations faibles de la consommation et d'une mince augmentation du revenu d'objectif net. Les recettes de l'aviculture devraient progresser légèrement, surtout en raison d'une intensification de la production du poulet. Compte tenu de la faible variation de la production ou des prix attendus, les recettes tirées des oeufs demeureront stables.

Dépenses agricoles

La perspective d'une élévation des prix de plusieurs des principaux facteurs de production agricole associée à des hausses légères de la consommation de certains de ces facteurs laissent croire à une augmentation modérée du total des dépenses d'exploitation agricole en 1988. Le total des dépenses d'exploitation et des coûts de l'amortissement devrait augmenter d'environ 3 % pour se chiffrer à 15,9 milliards en 1988 après deux années consécutives de baisses, 1986 et 1987. Pratiquement tous les postes de dépenses devraient augmenter; toutefois, ceux qui contribueront le plus à la hausse globale des dépenses agricoles en 1988 seront les réparations à la machinerie, les salaires agricoles, les engrais, les pesticides et les aliments du bétail.

Avec la prolongation annoncée de l'exonération de la taxe de vente fédérale sur le carburant à usage agricole, l'augmentation des dépenses pour le carburant sera modérée, malgré la perspective d'une augmentation des prix. Le coût des réparations de la machinerie devrait augmenter modérément, les agriculteurs continuant à entretenir leur vieux matériel et à différer les investissements dans le matériel de rechange.

Les hausses possibles de 7 à 12 % des prix des engrais, associées à une faible variation de la consommation, devraient contribuer à faire augmenter modérément les dépenses pour les engrais, à l'échelle nationale, avec une hausse quelque peu supérieure dans l'Est. Les dépenses consacrées aux pesticides devraient aussi augmenter légèrement, de nouveau en raison d'une élévation des prix. L'augmentation des taux d'intérêt moyens, associée à un certain recul de la dette agricole totale, devrait maintenir les paiements en intérêt aux valeurs de 1987, après trois années consécutives de baisses. Les dépenses allant aux aliments du bétail devraient augmenter légèrement malgré la baisse des prix, en raison d'une hausse de l'effectif animal. Les augmentations prévues, tant des taux salariaux que du nombre de travailleurs employés, devraient entraîner une hausse modérée de la facture des salaires agricoles. Les dépenses

allant au loyer de la terre et les taux de location devraient se stabiliser après deux années de brusques diminutions. Les coûts totaux de l'amortissement devraient demeurer aux valeurs de 1987, compte tenu de la faible variation des prix des bâtiments et de la machinerie agricoles et des additions marginales au stock de capital.

Nota : Pour de plus amples renseignement
veuillez communiquer avec
Wayne Jones
Section du revenu et du financemen
agricole
Agriculture Canada
(613) 995-5880

TABLEAU 1 REVENU AGRICOLE NET, CANADA ET LES PROVINCES, 1987 (Millions de dollars)

	T.-N.	Î-P.-É.	N.É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
Recettes totales, cultures	6,7	103,7	55,2	89,9	502,8	1 826,7	1 086,6	2 952,0	1 736,7	367,3	8 727,6
Recettes totales, bétail	41,3	97,3	219,8	145,0	2 431,5	3 458,4	734,4	869,8	1 870,5	651,9	10 520,0
Autres recettes en espèces[a]	,6	9,2	10,0	11,4	337,9	353,1	164,0	424,9	318,3	39,8	1 669,3
Recettes en espèces totales	48,6	210,2	285,1	246,3	3 272,2	5 638,2	1 984,9	4 246,8	3 925,6	1 059,1	20 916,9
Revenu en nature	,6	2,5	6,7	3,7	63,0	69,2	17,5	43,5	37,8	19,3	263,8
Revenu brut réalisé	49,1	212,7	291,8	250,0	3 335,2	5 707,4	2 002,4	4 290,3	3 963,4	1 078,4	21 180,7
Dépenses d'exploitation	33,6	127,8	175,2	148,0	1 978,3	3 402,8	1 255,4	2 562,5	2 456,3	692,6	12 832,5
Frais d'amortissement	1,9	17,9	21,5	18,5	267,0	602,3	262,1	665,5	634,0	106,7	2 597,4
Total, dépenses d'exploitation et frais d'amortissement	35,5	145,7	196,7	166,5	2 245,3	4 005,1	1 517,5	3 228,0	3 090,3	799,3	15 429,9
Revenu net réalisé	13,6	66,9	95,1	83,5	1 089,9	1 702,3	485,0	1 062,3	873,1	279,0	5 750,7
Variation en % du revenu net réalisé (1987/1986)	+3,8	+50,3	+24,5	+33,5	+4,9	+19,3	−4,0	+36,1	+15,3	+14,8	+16,2
Valeur des variations de stock	,6	−9,4	2,2	7,9	−12,7	−60,1	8,4	−102,2	−32,7	3,9	−194,1
Revenu net total	14,2	57,5	97,3	91,3	1 077,2	1 642,2	493,4	960,2	840,4	282,9	5 556,6

[a] Comprend les recettes tirées des produits forestiers, des paiements provinciaux de stabilisation des revenus, des paiements supplémentaires, des paiements supplémentaires laitiers, des paiements d'appoint, des paiements versés en vertu du Programme spécial canadien pour les grains, etc.

TABLEAU 2 PERSPECTIVES DU REVENU AGRICOLE, CANADA ET LES PROVINCES, 1988 (Millions de dollars)

	T.-N.	Î-P.-É.	N.É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
Recettes totales, cultures	7,0	76,0	56,5	78,1	498,0	1 982,2	1 007,2	2 893,8	1 777,3	376,9	8 753,1
Recettes totales, bétail	42,3	94,6	218,6	143,5	2 370,3	3 370,0	688,6	874,2	1 865,2	650,9	10 318,3
Autres recettes en espèces[a]	0,9	18,7	16,5	19,3	338,4	347,5	214,9	493,0	351,4	61,2	1 861,6
Recettes en espèces totales	50,2	189,3	291,6	240,9	3 206,7	5 699,7	1 910,7	4 261,0	3 993,9	1 089,0	20 933,0
Revenu en nature	0,6	2,4	6,7	3,6	61,3	67,6	16,7	42,7	37,4	19,0	257,9
Revenu brut réalisé	50,8	191,7	298,3	244,5	3 267,9	5 767,3	1 927,4	4 303,6	4 031,3	1 108,0	21 190,9
Dépenses d'exploitation	6	135,0	183,3	153,0	2 066,6	3 586,7	1 275,0	2 663,4	2 520,3	697,1	13 315,0
Frais d'amortissement	1,9	17,9	21,7	18,6	268,5	606,5	261,4	664,1	634,9	107,7	2 603,2
Total, dépenses d'exploitation et frais d'amortissement	36,6	153,0	205,0	171,6	2 335,1	4 193,2	1 536,4	3 327,5	3 155,2	804,7	15 918,2
Revenu net réalisé	14,2	38,8	93,4	72,9	932,8	1 574,2	391,0	976,1	876,1	303,3	5 272,7
Variation en % du revenu net réalisé (1988/1987)	+4,4	−42,0	−1,8	−12,7	−14,4	−7,5	−19,4	−8,1	+,3	+8,7	−8,3
Valeur des variations de stock	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Revenu net total	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

[a] Comprend les recettes tirées des produits forestiers, des paiements provinciaux de stabilisation des revenus, des paiements supplémentaires, des paiements supplémentaires laitiers, des paiements d'appoint, des paiements versés en vertu du Programme spécial canadien pour les grains, etc.

Perspectives pour les marchés alimentaires

*Brian Davey**

INTRODUCTION

L'objet de cet article est de donner un aperçu des perspectives relatives aux marchés alimentaires pour 1988, c'est-à-dire les perspectives pour les prix des aliments au détail, la transformation des aliments et des boissons et la vente au détail des aliments. Une analyse plus approfondie est présentée dans le numéro de décembre 1987 de la *Revue du marché alimentaire*. Mes collègues Sushma Barewal et Pamela Cooper examinent de plus près les perspectives pour 1988 dans un autre article. Je leur suis très reconnaissant, ainsi qu'à d'autres collègues de la Division de l'analyse des marchés agro-alimentaires Agriculture Canada pour leur aide lors de la préparation de cet article.

Ma présentation comporte deux parties. Premièrement, il est question des hypothèses sur lesquelles sont fondées les perspectives. Deuxièmement, je présente les perspectives comme telles. Je peux d'ores et déjà affirmer qu'une augmentation des prix des aliments au détail de 0 à 2 % et prevue en 1988, comparativement à environ 4 % cette année. Les perspectives pour la transformation des aliments et la vente au détail sont elles aussi tout à fait favorables. Je vais vous expliquer les raisons qui ont conduit à ces prévisions.

HYPOTHÈSES DONT DÉCOULENT LES PERSPECTIVES DE 1988

Les perspectives pour les marchés alimentaires en 1988 sont fondées sur les prévisions de divers facteurs de macro-économie et de commercialisation, ainsi que sur les projections en ce qui concerne l'offre et les prix des produits primaires. Comme nous le faisons habituellement, les prévisions macro-économiques et tarifaires sont tirées des projections d'octobre 1987 du Conference Board du Canada. Les prévisions pour les produits primaires sont celles des analystes des produits primaires d'Agriculture Canada. Je vais maintenant passer rapidement en revue les hypothèses.

* *Agriculture Canada*

Premièrement, on s'attend que le dollar canadien continuera à se négocier aux environs de 75 à 77 cents US en 1988. La réévaluation de 4 % cette année de notre dollar par rapport à la monnaie américaine n'a eu qu'un effet modéré sur les augmentations des prix alimentaires, et les conséquences d'un dollar plus fort persisteront jusqu'en 1988.

Deuxièmement, en ce qui concerne les taux d'intérêt, les prévisions d'octobre du Conference Board du Canada mentionnaient un taux préférentiel moyen d'environ 10,5 % en 1988, soit légèrement plus qu'en 1987. Cependant, ces prévisions avaient été faites avant l'effondrement des cours de la bourse du 19 octobre, et elles se trouvent donc peut-être dépassées par les événements; le taux préférentiel se situe maintenant à 9,75 % comparativement à 10,5 % avant le Lundi noir.

Troisièmement, en ce qui concerne les coûts de la main-d'oeuvre, les ententes salariales conclues au cours des six premiers mois de 1987 annoncent les augmentations du coût de la main-d'oeuvre en 1988. Dans la plupart des secteurs, ces augmentations ont été supérieures à celles de 1986. Par exemple, dans la transformation des aliments et la vente en gros, elles étaient respectivement de 4,3 % et de 2,9 %, comparativement à 3,9 % et 2,6 % une année plus tôt. Cependant, dans la vente des aliments au détail, la moyenne pour les six premiers mois n'était supérieure que de 1,7 %. Les augmentations de salaire sont un facteur important à considérer dans les prévisions, vu l'importance des coûts de la main-d'oeuvre. Ce facteur de coût représente environ 55 % du coût de commercialisation des aliments, si on exclut le coût des matières premières. Pour l'économie dans son ensemble, le Conference Board prévoit des augmentations horaires moyennes de 4,9 % en 1988, comparativement à 4,1 % en 1987.

Quatrièmement, les prix de l'énergie devraient demeurer relativement stables après la grande volatilité de ces dernières années. Les prix du pétrole brut devraient augmenter de 5 %, alors qu'on s'attend à une hausse de 1,9 % et 3,4 % respectivement pour les prix du gaz naturel et de l'électricité. Cinquièmement, les prix des matériaux d'emballage utilisés par le secteur de la transformation des aliments et des boissons

devraient augmenter de 3 à 4 % en 1988, soit à peu près la même progression qu'en 1987. Sixièmement, les augmentations du prix de l'énergie et du coût de la main-d'oeuvre devraient entraîner une augmentation d'environ 4 à 5 % du coût du transport, ce qui équivaut au taux d'inflation global prévu.

Septièmement, les variations du revenu et des dépenses du consommateur ont des conséquences sur la demande en aliments et, par conséquent, sur leur prix. Le revenu personnel net réel devrait augmenter de 3,3 % en 1988, comparativement à 1,4 % en 1987, grâce à la première étape de la réforme fiscale qui diminue l'impôt sur le revenu de plusieurs Canadiens. On prévoit que les dépenses du consommateur pour les produits et les services augmenteront de 3 % en valeur réelle, par rapport à 3,9 % en 1987, les consommateurs augmentant légèrement le montant de leurs économies. Les aliments achetés dans les restaurants et les produits courants à valeur ajoutée pourraient figurer parmi les principaux bénéficiaires de l'augmentation des dépenses du consommateur l'an prochain. Dans l'ensemble, le taux d'augmentation du revenu prévu par le Conference Board ne devrait exercer aucune pression à la hausse significative sur la demande d'aliments et sur les prix.

Finalement, en ce qui concerne les prix des produits primaires, ceux du porc baisseront sensiblement en 1988 en raison de l'augmentation de l'offre. Les prix d'autres bestiaux et de produits du bétail ne devraient pas varier beaucoup puisque les prix des céréales fourragères devraient demeurer près de leurs niveaux actuels et que les effets d'une production bovine moindre seront compensés par une plus grande production de porc et de volaille. Grâce à de meilleures récoltes cette année, les prix des fruits et des légumes frais d'origine canadienne seront inférieurs à ceux de 1987. Les prix des huiles comestibles accuseront probablement une tendance à la baisse en raison de l'abondance de l'offre mondiale. On s'attend que les prix du sucre brut soient en moyenne comparables à ceux de 1987.

En résumé, les perspectives pour les aliments en 1988 sont fondées sur la persistance d'augmentations modérées de la plupart des coûts de commercialisation des aliments, sur la stabilité relative des taux d'intérêt et de change, et sur des prix moindres ou stables des produits primaires. Le revenu réel personnel augmentera plus qu'en 1987.

PERSPECTIVES POUR 1988

Compte tenu de ces hypothèses, je vais maintenant présenter les perspectives pour la transformation des aliments et des boissons, la vente au détail des aliments et les prix des aliments au détail pour 1988.

Tout indique que le secteur de transformation des aliments devrait connaître une année relativement bonne en 1988. On prévoit que les augmentations de coût seront modérées. Les livraisons devraient augmenter, probablement à un rythme supérieur à celui de 1987, ce qui traduit l'évolution de la consommation vers une augmentation des dépenses pour les biens non durables aux dépens des biens durables. Cependant, la quantité d'aliments achetés ne progressera probablement que très peu. Il est plus probable que la croissance réelle des dépenses résulte d'une variation dans la combinaison des aliments achetés, puisque l'industrie introduit de plus en plus de produits courants à valeur ajoutée supérieure. Le rendement financier de l'industrie pourrait être très favorable. Les perspectives globales positives pour le secteur de la transformation se traduisent par des programmes d'investissement dans ce secteur, ce qui montre que le montant des investissements en 1987 a nettement augmenté par rapport à 1986.

Les perspectives pour le secteur de transformation des boissons sont également déterminées par le prix des facteurs de production et par la demande du marché. Elles ne sont pas tellement optimistes pour l'année qui vient. On s'attend que l'augmentation des prix des facteurs de production soit modérées. La demande du marché en ce qui concerne les boissons a été relativement calme, du fait de la faible croissance démographique et du vieillissement de la population, ainsi que de la tendance à une consommation moindre de boissons alcoolisées par habitant. Bien que le secteur de la transformation des boissons réagisse à ces tendances par le lancement sur le marché de produits à faible teneur calorique et faiblement alcoolisés, toute croissance éventuelle de ce marché sera probablement très lente et très difficile à realiser.

Les perspectives pour la vente d'aliments au détail semblent très positives. On prévoit que les ventes d'aliments au détail augmenteront en termes réels en 1988 et que la combinaison d'aliments achetés dans les magasins inclura toujours plus d'aliments préparés de haut de

gamme. Les augmentations modérées prévues pour les prix des produits de l'industrie alimentaire l'an prochain signifient qu'il n'y aura qu'une légère tendance à la hausse du coût des marchandises vendues par les détaillants. Le revirement au chapitre de la rentabilité enregistré par les detaillants d'aliments en 1986 et dans la première moitié de 1987 devrait se poursuivre en 1988. La concurrence entre les détaillants pour le dollar alimentaire du consommateur, dans laquelle interviennent la qualité et le service autant, sinon plus, que le prix, continuera d'être intense.

Finalement, on prévoit que les prix au détail des aliments augmenteront de 0 à 2 % en 1988 comparativement à environ 4 % en 1987. Les prix des aliments achetés dans les magasins devraient demeurer relativement stables, alors que ceux des aliments vendus dans les restaurants pourraient augmenter de 2 à 4 %.

En ce qui concerne les principaux groupes d'aliments, de fortes diminutions des prix au détail pour le porc frais et les viandes salaisonnées sont prévues d'une année par rapport à une autre par suite d'une hausse marquée de la hausse abrupte de la production porcine nord-américaine et du déclin des prix des porcs. On s'attend à des augmentations plus faibles des prix de la volaille, particulièrement du poulet, car l'offre augmente et la demande diminue en réaction aux prix moindres du porc. Les prix au détail des pommes, des pommes de terre et des légumes de conservation devraient être inférieurs à ceux de 1987, par suite de l'offre plus importante. Pour ce qui est des autres groupes d'aliments, on prévoit des augmentations modestes allant jusqu'à 5 %.

Comme pour toute prévision, il existe certains risques et incertitudes liés aux perspectives des prix des aliments en 1988. Premièrement, des conditions de culture défavorables tant au Canada qu'aux États-Unis peuvent avoir des effets spectaculaires et imprévisibles sur l'offre de fruits et de légumes frais et sur leurs prix. Deuxièmement, si la production de porc aux États-Unis n'augmente pas aussi rapidement que prévu, la diminution du prix du porc au détail pourrait être inférieure aux prévisions; il y aurait alors une pression à la hausse sur les prix du boeuf et de la volaille. Troisièmement, si le comportement du dollar canadien par rapport au dollar américain n'est pas conforme aux prévisions, les prévisions pourraient s'en ressentir.

En ce qui concerne l'année 1989, nous prévoyons que le taux d'augmentation des prix des aliments au détail sera légèrement supérieur à celui de 1988. Cela est en partie attributable à la persistance de l'augmentation modérée des coûts de commercialisation des aliments, qui suivent approximativement l'inflation générale, à la croissance faible, mais durable, de l'économie canadienne, et à la stabilité des prix des viandes rouges, particulièrement du porc. Cependant, les augmentations des prix des aliments en 1989 devraient demeurer relativement modestes comparativement à 1986 et 1987, alors que les prix ont augmenté de 4 à 5 %.

Perspectives du commerce agricole canadien

*Michael N. Gifford**

La Conférence des perspectives agricoles canadiennes de 1987 était prévue pour le premier jour ouvrable suivant la publication du texte officiel de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Afin de donner une certaine perspective à toute question touchant le libre-accord, je parlerai brièvement de la situation du commerce agricole en 1987 au Canada, des prévisions pour 1988 et je donnerai quelques idées personnelles sur de ce que l'avenir pourrait nous réserver dans les années 1990.

Les figures 1, 2 et 3 indiquent que la performance du commerce agricole du Canada en 1987 s'est redressée et que notre excédent commercial a commencé à augmenter. Cela pourra en surprendre plusieurs, puisque, comme vous le savez, le marché international des céréales en particulier était anormalement déprimé et que les prix ont atteint des planchers record. Dans une certaine mesure, nous avons pu compenser ces baisses de prix par une augmentation du volume. En 1987 par exemple, nous avons exporté 23 millions de tonnes de blé. Bien sûr, la vigueur soutenue du secteur des bestiaux et des viandes rouges a contribué à cet excédent commercial. On prévoit pour 1988 une nouvelle augmentation de notre excédent commercial agricole. La situation économique mondiale devrait connaître une croissance économique modeste, de faibles taux moyens d'inflation et des taux d'intérêt réels relativement élevés. Cependant, il semble que, de façon générale, la situation internationale des prix des produits agricoles, notamment les produits de climat tempéré que le Canada exporte, demeurera semblable à l'année dernière dans l'ensemble. On prévoit donc que l'augmentation de notre excédent commercial agricole net se poursuivra. Les exportations agricoles devraient augmenter quelque peu en 1988, peut-être de 4%, et les importations, de 3% environ. On prévoit au total, une petite augmentation de l'excédent commercial agricole d'environ 200 millions de dollars.

Avant d'aborder les négociations commerciales bilatérales, il serait bon de rappeler très brièvement la composition des exportations agricoles canadiennes. Près des deux-tiers de nos exportations sont des céréales et des produits céréaliers. La plus grande partie de ces exportations étaient dirigées, comme d'habitude, vers les marchés d'outre-mer. Les États-Unis sont notre marché d'exportation le plus diversifié et le plus important et celui dont la croissance est la plus rapide. Sur ce marché, la clé est la «diversification». Les États-Unis absorbent le gros de nos exportations autres que les céréales et les produits céréaliers. Plus de 50% de nos exportations vers les États-Unis sont constituées de bestiaux et de produits d'élevage. Par contre, la composition de nos importations agricoles est un véritable «panier à provisions». Nous importons de tout, des produits tropicaux à toute une gamme de produits qui entrent directement en concurrence avec les produits agricoles canadiens ou qui sont complémentaires, en particulier les fruits et les légumes hors saison. Les États-Unis fournissent régulièrement 50 à 55 % de nos importations agricoles. La composition de nos exportations et de nos importations a été relativement constante au cours des quatre ou cinq dernières années, et on prévoit que cela se poursuivra dans un avenir prévisible.

Passons à l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis dont nous avons maintenant le texte officiel. Le texte officiel sera signé par le Premier ministre et le Président vers le 2 janvier 1988, et l'Accord de libre-échange entrera en vigueur le 1er janvier 1989. Qu'est-ce que cela signifie pour l'agriculture canadienne? Le programme des négociations agricoles bilatérales est exactement le même que celui prévu pour les négociations commerciales multilatérales. Le premier élément du programme portait sur l'amélioration et la securité de l'accès aux marchés, y compris la réduction et l'élimination des tarifs douaniers, ainsi que la réduction et l'élimination des mesures non tarifaires à la frontière.

En second lieu, il a été question des subventions, tant à l'exportation qu'au pays. Les gens ont mis beaucoup de temps à réaliser que certaines subventions agricoles intérieures

* *Bureau des négociations commerciales*

peuvent fausser le commerce autant que les subventions directes à l'exportation; cela est maintenant largement reconnu. Le troisième élément du programme concernait les règlements techniques. Il s'agit de trouver comment réduire les risques que les règlements techniques puissent être utilisés comme barrières déguisées au commerce. Je traiterai maintenant très brièvement de chacun de ces trois éléments pour vous donner une idée de la façon dont a été conclu l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

En ce qui concerne les tarifs douaniers, tous les tarifs agricoles et industriels seront éliminés, sans exception aucune. La presque totalité des tarifs agricoles seront supprimés progressivement sur une période de dix ans. Les progrès n'ont pas été aussi importants pour les mesures non tarifaires à la frontière. Du point de vue des restrictions quantitatives à l'importation par exemple, celles des États-Unis sur le sucre et les produits contenant du sucre, ainsi que sur les produits laitiers demeurent largement inchangées, et on peut en dire autant des contingents d'importation du Canada relatifs aux produits laitiers, à la volaille et aux oeufs.

Les subventions à l'exportation entre les deux pays seront interdites lors de l'entrée en vigueur de l'entente. En ce qui concerne les subventions à l'exportation vers un pays tiers, l'Accord contient une disposition à l'effet que chacun des deux pays devra tenir compte des intérêts d'exportation de l'autre lors de l'expédition de produits subventionnés vers des pays tiers. Malheureusement, les subventions à l'exportation vers des pays tiers et les subventions agricoles intérieures sont deux questions qu'on n'a tout simplement pas été en mesure de résoudre dans un cadre strictement bilatéral. Il n'y avait pas assez de substance dans les négociations bilatérales pour traiter des subventions à l'exportation vers des pays tiers ou pour traiter des incidences commerciales des subventions agricoles intérieures. Il est clair que si l'on veut traiter de ces questions, il faudra le faire de façon globale pour tous les pays, tous les produits et toutes les mesures qui influent sur le commerce agricole.

Quant au troisième point, les règlements techniques, des progrès importants ont été réalisés. Le recours aux règlements techniques comme barrière commerciale déguisée sera interdite et le personnel technique sera encouragé à accroître l'harmonisation, et si cela n'est pas possible, à tâcher de s'entendre sur des équivalences. Le facteur décisif est que les deux pays se soient entendus pour tenter de réduire les effets nuisibles sur le commerce des règlements techniques qui sont nécessaires à la protection de la santé des hommes, des animaux et des plantes.

Quant aux préoccupations exprimées par plusieurs personnes du secteur quant à ce qui pourrait arriver, disons que nous n'en sommes plus aux spéculations. Nous avons une entente officielle, et je crois qu'elle est assez catégorique. On peut dire, de façon très explicite, que rien dans cette entente n'affecte les programmes de gestion des approvisionnements du Canada ou la capacité du Canada à mettre en oeuvre de nouveaux programmes de gestion des approvisionnements, si c'est ce que le pays désire. Dans l'ensemble, les subventions agricoles devront être traitées dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. Il s'agit essentiellement d'une négociation sur les tarifs, appuyée de quelques bonnes améliorations aux règlements techniques et de quelques mesures modestes pour les subventions.

En ce qui concerne les tarifs, le Canada et les États-Unis ont réduit et harmonisé les tarifs agricoles lors des négociations successives du GATT depuis 40 ans. Contrairement au secteur industriel où les tarifs sont de l'ordre de 10 à 11 % au Canada et d'environ 3 % aux États-Unis, les tarifs agricoles des deux pays sont à peu près égaux à 6 % en moyenne, par suite de sept rondes de négociations du GATT et en raison du fait que nous avons travaillé à harmoniser et à rendre ces tarifs équivalents. Les négociations Canada-États-Unis ont simplement permis de mener le cheminement des 40 dernières années à sa conclusion logique en éliminant toutes les barrières tarifaires au commerce agricole.

Quelques mesures portent sur les subventions. Par exemple, le Canada a convenu de ne pas accorder de subventions en vertu de la LTGO pour les produits agricoles expédiés via les ports de la côte ouest vers le Nord-ouest des États-Unis. En fait, nous avons rétabli la situation telle qu'elle était au temps du Nid-de-Corbeau. La Loi n'a pas été modifiée en ce qui concerne les expéditions vers les marchés d'outre-mer via les ports de la côte ouest ou les expéditions vers d'autres destinations via Thunder Bay.

En ce qui a trait aux préoccupations du secteur relatives aux ajustements, je crois qu'il n'y a vraiment rien dans cette entente qui risque de modifier sensiblement les facteurs fondamentaux dont dépend l'agriculture au Canada. En ce qui a

trait aux fruits et légumes, il y a eu transition des conserves vers les produits surgelés, et de plus en plus vers les produits frais. Il n'y a rien dans l'entente qui puisse arrêter ou empêcher ce genre de transition de se poursuivre à l'avenir. La plupart des changements sont progressifs et seront longs à se faire sentir. Il y a beaucoup de débouchés et il y aura quelques ajustements. Même si les tarifs douaniers entre les deux pays sont faibles dans l'ensemble, il y a des exceptions. Les producteurs de champignons par exemple, font face à un tarif de 5 cents la livre plus 25 % pour entrer aux États-Unis, c'est-à-dire plus de 30 %. Pour expédier des épinards aux États-Unis, le tarif est actuellement de 25 % et pour le brocoli, de 25 %. On voit que même si, dans l'ensemble, les tarifs douaniers actuels entre le deux pays sont relativement bas, l'entente procurera de nouveaux débouchés pour une gamme de produits que nous n'envisagions pas d'exporter en raison des tarifs douaniers élevés des États-Unis.

L'entente qui a été conclue dans le secteur agricole doit être évaluée en fonction de son incidence globale sur le secteur agricole. Tout bien considéré, est-ce une bonne entente? Bien sûr, j'ai un parti pris, mais je crois que si les gens jugent l'entente en fonction de son incidence sur l'agriculture, cela ne doit pas être fait en l'analysant sous-secteur par sous-secteur. La seule façon possible d'évaluer l'incidence de cette entente sur l'agriculture canadienne est de le faire à l'échelle nationale, en tenant compte de considérations régionales et de considérations relatives aux différents produits, et de se demander si l'accord profite au secteur agricole canadien. On ne peut conclure une entente équilibrée pour les fruits et légumes, les bestiaux ou les céréales; l'entente agricole doit être évaluée comme un tout.

En ce qui a trait à la ronde de négociations multilatérales, on pourrait dire, avec un certain cynisme, qu'à la lumière de l'expérience des 40 dernières années, rien ne justifie que les choses s'améliorent dans le commerce agricole. Nous avons déjà connu sept rondes de négociations du GATT, et en excluant les négociations sur les tarifs agricoles Canada-États-Unis, qui ont été importantes, dans l'ensemble l'agriculture n'a pas été traitée par le GATT. Elle a été mise de côté et, très franchement, la raison en est que les gouvernements des pays industrialisés n'étaient tout simplement pas prêts à traiter de l'agriculture. Ce sujet était trop sensible sur le plan politique. Nous payons maintenant le prix d'une situation qui se détériore depuis 40 ans.

Autrefois, les politiques agricoles de l'ensemble du monde industrialisé étaient établies comme si chaque pays vivait en vase clos. Par analogie avec une autoroute, c'était comme si chacun pensait être la seule voiture sur la route. Peu de pays se préoccupaient des conséquences de leurs politiques agricoles intérieures à l'échelle internationale. Ainsi, la situation s'est progressivement détériorée, mais il y a de l'espoir. Je pense qu'on peut dire sans se tromper qu'au cours des 12 derniers mois il y a eu une nette amélioration dans la façon dont les gouvernements des pays industrialisés abordent le commerce agricole. Pour la première fois en 40 ans, un consensus semble se dessiner parmi les pays industrialisés sur le fait qu'on a perdu le contrôle du commerce agricole, que les politiques agricoles intérieures, qui influent sur les mesures commerciales aux frontières, n'atteignent pas les objectifs que les gouvernements se sont fixés; que la situation a progressivement dégénérée en une guerre entre ministères des Finances, et que les pays qui ne peuvent se permettre cette guerre des subventions ont été acculés à une faillite de fait. Je pense à certains pays en développement. On peut dire que pour la première fois en 40 ans, les gouvernements sont au moins prêts à se rencontrer à Genève et à admettre qu'ils savent que les problèmes sous-jacents touchent le niveau de soutien et le niveau de protection accordés à notre agriculture intérieure au cours des ans et notre mauvaise grâce respective à essayer de résoudre ces problèmes collectivement. Les solutions ne seront pas faciles et ne seront pas mises en oeuvre rapidement, mais il en faut, car aucun pays, à plus forte raison les États-Unis ou la Communauté économique européenne, ne peut vraiment se permettre de maintenir le status quo. Le status quo n'est pas une option viable pour les grandes puissances, et ce n'est certainement pas une solution pour le Canada, l'Australie, l'Argentine ou le Brésil, pays qui dépendent énormément du commerce agricole.

De nombreux pays seront concernés lorsque commenceront les discussions sur les politiques agricoles nationales à Genève. Qu'est-ce que cela signifie? Cela ne signifie certainement pas que les gouvernements ne s'occuperont plus d'agriculture. Les gouvernements disent qu'il doit y avoir une meilleure façon d'aider le secteur rural. Les gouvernements doivent apporter leur aide d'une manière qui fausse moins le commerce. Le

défi qui nous attend à Genève au cours des prochaines années est d'essayer d'élaborer un ensemble de règles permettant d'assurer un accès plus facile et plus sûr aux marchés et de s'entendre sur de meilleures règles d'attribution des subventions, tant à l'exportation qu'intérieures.

Très brièvement, disons que l'échéancier prévoit un examen à moyen terme de ce qu'on appelle la Ronde de négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, qui aura lieu en décembre 1988. La revue de mi-session des ministres aura probablement lieu au Canada, et on espère qu'à cette réunion, tout au moins en ce qui concerne l'agriculture, il y aura au moins entente sur un cadre de travail, de la même manière que pour l'entente sur les éléments à laquelle on est parvenu le 4 octobre dernier lors des négociations bilatérales de Washington. Nous espérons qu'il y aura accord au moins sur les grandes lignes d'une entente agricole à finaliser l'année prochaine à la même date. C'est un objectif extrêmement ambitieux, mais c'est un objectif que de plus en plus de gens considèrent comme réalisable. Après cela, c'est probablement en 1990 ou 1991 que seront mis en oeuvre les résultats des négociations commerciales multilatérales.

Je dois ajouter que ce qui pourrait nous toucher d'ici 1991, c'est le désir de plusieurs pays, y compris la Communauté économique européenne, l'Australie, l'Argentine et le Brésil, ainsi que le Canada, d'améliorer la situation du marché à court terme. Par exemple, pour les céréales, il y a un tel déséquilibre fondamental de l'offre et de la demande que des petites modifications graduelles des politiques commerciales intérieures et extérieures n'auront pas beaucoup d'effets dans l'immédiat. Par conséquent, il serait nécessaire de donner un élan au secteur en prenant des mesures à court terme pour chacun des produits, en espérant pouvoir ramener les marchés internationaux de ces produits les plus désordonnés à un semblant de normalité dans le courant de 1989.

Il y a bien sûr le risque de trop se préoccuper du court terme et d'oublier les objectifs à long terme. Ainsi, tous les pays qui partagent le désir de réformer le commerce agricole sont très conscients que bien qu'il soit souhaitable de faire quelque chose aussi rapidement que possible à court terme, en 1989 ou en 1990, cela ne doit pas se faire aux dépens des réformes fondamentales du commerce agricole mondial.

FIGURE 1 EXCÉDENT COMMERCIAL AGRICOLE (millions de dollars)*

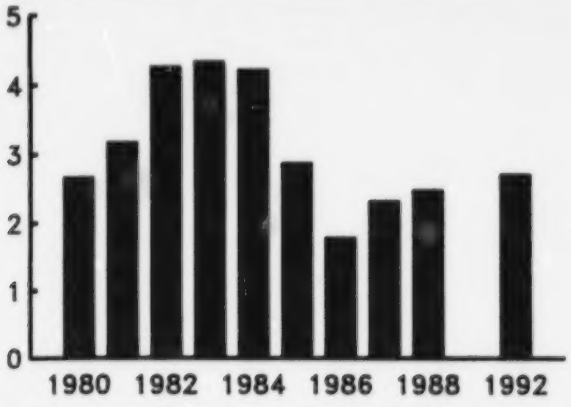

*Valeurs prévues pour 1987, 1988 et 1989

FIGURE 2 EXPORTATIONS AGRICOLES CANADIENNES SELON LES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (millions de dollars)

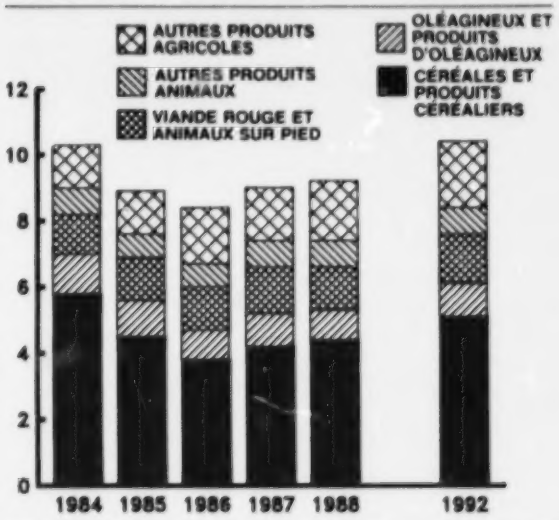

FIGURE 3 IMPORTATIONS AGRICOLES CANADIENNES SELON LES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (millions de dollars)

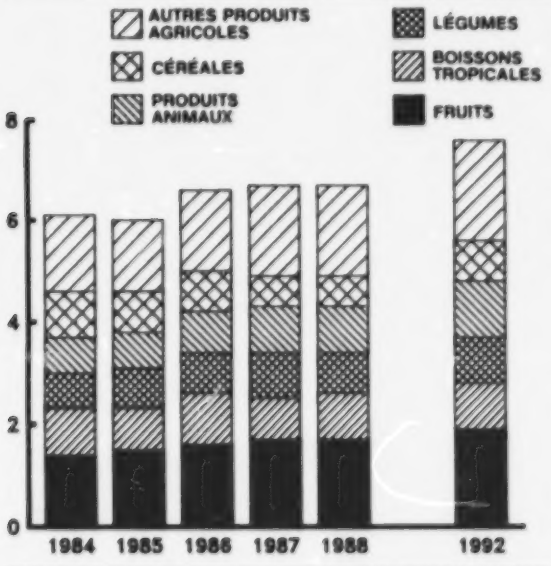

FIGURE 1 EXCÉDENT COMMERCIAL AGRICOLE (millions de dollars)*

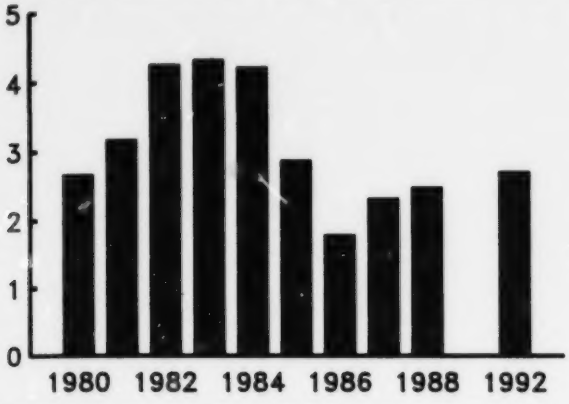

*Valeurs prévues pour 1987, 1988 et 1989

FIGURE 2 EXPORTATIONS AGRICOLES CANADIENNES SELON LES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (millions de dollars)

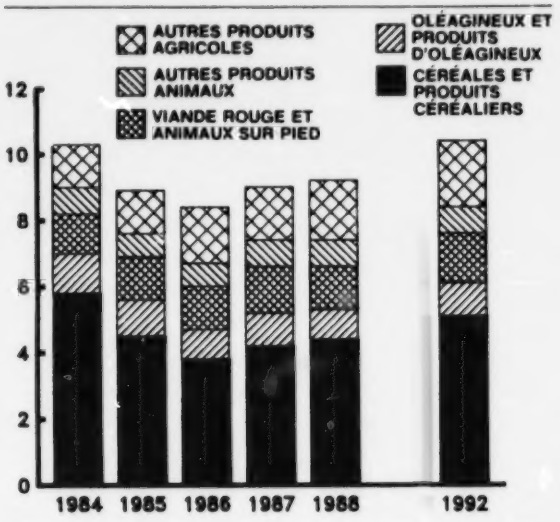

FIGURE 3 IMPORTATIONS AGRICOLES CANADIENNES SELON LES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (millions de dollars)

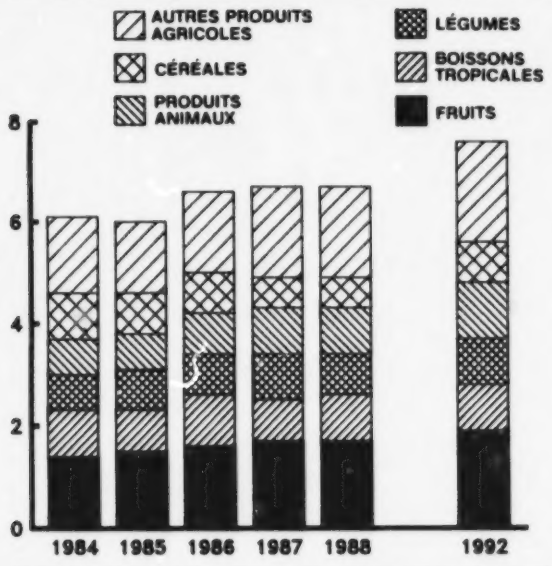

SÉANCES SIMULTANÉES

Sommaire des séances simultanées

*J.E. McGowan**

Le programme de la Conférence des perspectives agricoles canadiennes de 1987 prévoyait sept séances simultanées, dont quatre portaient sur les préoccupations relatives à des catégories de produits particuliers : les céréales et oléagineux, le bétail et la volaille, le lait et les produits laitiers, l'horticulture et les cultures spéciales. Les trois autres séances portaient sur les coûts de production et les revenus, les aliments et la ferme familiale. Plusieurs participants ont eu du mal à choisir la séance à laquelle ils voulaient assister. Comme il était physiquement impossible d'assister à toutes les séances, nous présentons un bref résumé des exposés et des discussions.

La Séance sur le *bétail et la volaille* a porté sur l'évolution des secteurs en ce qui a trait aux bovins. Alors que l'on a connu d'importants changements entre 1976 et 1981, peu de choses ont changé depuis. Les entreprises du secteur se spécialisent davantage et il y a moins d'exploitations combinées de naissage-engraissage. La taille des troupeaux de vaches est stable et la répartition nationale demeure inchangée avec les 2/3 dans l'Ouest et le tiers dans l'Est. Il est intéressant de noter que bien que l'inventaire des bovins de boucherie soit le même qu'en 1970, la production de boeuf s'est accrue d'environ 20 %, de sorte que nous produisons aujourd'hui non seulement du boeuf plus maigre, mais également beaucoup plus charnu.

Charles Gracey a identifié les tendances ou problèmes suivants : un transfert de la production de boeuf, en particulier vers l'Alberta; une grave balkanisation du secteur et le besoin d'un programme national de stabilisation des prix pour résoudre le problème; un regroupement majeur des parcs d'engraissement; l'amélioration des méthodes de mise en marché du boeuf et, par conséquent, l'amélioration de l'image du produit; et davantage d'innovation dans le secteur des bovins.

Des changements importants se poursuivent dans le secteur du porc, puisque nous produisons maintenant le porc dans deux fois moins de fermes qu'en 1976. Il existe une forte tendance vers les exploitations de naissage-engraissage au détriment des exploitations spécialisées. Martin Rice attribue ce déplacement à la diminution des risques de pertes par maladie dans les exploitations fermées. Dans l'ensemble, la concentration a diminué dans le secteur en raison d'un important démembrement des grandes exploitations au Québec, suite à l'introduction, en 1981, d'un programme provincial de stabilisation limitant la taille des troupeaux. Martin Rice est également d'avis qu'il y a des limites aux économies d'échelle que l'on peut réaliser dans les exploitations de porcs. Comme cela semble être le cas pour la volaille. Les préoccupations environnementales sont également un facteur dont il faut tenir compte pour déterminer la taille des fermes et la croissance du secteur dans certaines régions.

Les secteurs du boeuf et du porc demeurent surtout composés d'entreprises familiales qui ne montrent aucune tendance au regroupement ou au travail extérieur. Le secteur ne semble souffrir d'aucune difficulté financière, à l'exception des très grandes exploitations.

Le regroupement des secteurs de la volaille et des oeufs a ralenti depuis l'adoption de la gestion des approvisionnements, mais il se produit encore. Le contrôle des regroupements et de la rationalisation est assuré par le gouvernement provincial, grâce à l'octroi de contingents, et dépend davantage des politiques que des forces du marché. Ce n'est pas le cas pour le secteur de la dinde où la concentration a diminué depuis 1981, à cause, au moins en partie, de la déclaration obligatoire de croissance des contingents de production des nouveaux exploitants. Garth Coffin a confirmé la réduction du nombre de petites exploitations et a ajouté que des facteurs économiques nuisent également aux grandes exploitations en raison du plafonnement des économies d'échelle dans les très grandes exploitations.

* *Sous-ministre adjoint principal, Agriculture Canada*

On ne s'entend pas sur le taux de renouvellement des producteurs dans les secteurs de la volaille et des oeufs basé sur l'âge des détenteurs de contingents. La répartition régionale des contingents, et par conséquent de la production, n'a pas changé. Garth Coffin a démontré le besoin de tenir compte des coûts hors production dans l'analyse des coûts à la consommation des produits de la volaille.

Lors de la séance sur les *céréales et oléagineux*, on a mis l'accent sur l'élargissement des options politiques actuellement à l'étude dans les pays exportateurs et dans certains pays importateurs pour contrer les effets de la crise actuelle du marché des céréales. On reconnait qu'une forme de séparation entre le soutien commercial et social en agriculture, par des méthodes telles que l'«intensification» et le «découplage», gagne la faveur du public. On a signalé que les efforts pour accroître les exportations s'étaient avérés coûteux et ne semblaient pas avoir produit d'augmentation générale du commerce. On a également fait état de plusieurs propositions divergentes présentées dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, (GATT) en vue de limiter l'aide gouvernementale à l'agriculture. Le présentateur de l'Argentine a indiqué que la valeur des exportations de céréales argentines avait baissé de 60 % depuis deux ans. L'économie argentine dispose de moins de ressources encore que les autres exportateurs pour faire face à cette crise. Néanmoins, des mesures ont été récemment prises dans ce pays pour combattre la crise. Lors de la séance sur les céréales et oléagineux, la production et la consommation de céréales de la Communauté économique européenne (CÉE) ont été placées dans une perspective mondiale. On a souligné que les politiques d'importation et d'exportation de céréales de la CÉE doivent tenir compte des pressions exercées par les stocks et les dépenses budgétaires. Des modifications à la politique céréalière de la CÉE actuellement à l'étude ont été examinées. On a aussi étudié l'attitude des agriculteurs européens envers le commerce international et les dernières négociations du GATT.

L'un des orateurs de la séance a fait remarquer que les effets dramatiques de la crise actuelle sur les producteurs céréaliers canadiens avaient été bien expliqués et qu'en 1987, les agriculteurs canadiens subiront des pertes en capital de plus d'un milliard de dollars. Cette même personne a indiqué que les coûts publics ont également été terribles. Elle a conclu son exposé en indiquant que l'avenir du secteur repose sur trois facteurs :

- les forces fondamentales de l'offre et de la demande dans un contexte global et un raffermissement des prix prévu pour 1988;
- l'issue de la concurrence actuelle des subventions à l'exportation des céréales et de la bataille pour une part du marché; et
- un progrès rapide dans les négociations du GATT en 1988.

La séance simultanée sur le *lait et les produits laitiers* était présidée par M. David Rogers du ministère de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard. M. Alvin Jory, du ministère de l'Agriculture de l'Ontario, a commenté les perspectives d'Agriculture Canada pour le secteur laitier.

Relativement à l'Accord sur le libre-échange, il a fait part de ses préoccupations quant à l'ajout de certains produits laitiers à la Liste des marchandises d'importation controlée. Il a demandé des éclaircissements sur les effets des dispositions relatives aux subventions de l'Accord de libre-échange sur les exportations canadiennes de produits laitiers vers les États-Unis. M Jory a également précisé que les restrictions en vigueur concernant la couleur de la margarine en Ontario et au Québec, qui sont sensées favoriser la consommation de beurre, font l'objet d'une contestation devant les tribunaux. Il a de plus indiqué qu'en vertu des dispositions du Farm Bill de 1985 et de la dernière entente de réduction du budget américain, on peut s'attendre à d'autres réductions des prix de soutien des produits laitiers aux États-Unis.

M. Richard Doyle de la Fédération canadienne des producteurs de lait a traité des modifications à la structure de la production laitière. Il a d'abord parlé des changements démographiques qui se produiront d'ici à l'an 2001, et il a conclu que la consommation de lait et de produits laitiers par habitant passera probablement de 2,89 hL par personne en 1986 à 2,73 hL par personne en 2001. Il attribue cette baisse au vieillissement de la population.

On prévoit que le rendement par vache augmentera de 1,6 % par an par suite de facteurs actuels, mais cette augmentation sera accélérée par l'introduction, à partir de 1990, de la somatotropine bovine.

On prévoit par conséquent une réduction de 29 % du cheptel laitier, qui passera ainsi à un million de sujets en 2001. On prévoit également que le nombre des producteurs diminuera de 40 % entre 1986 et 2001, pour atteindre 23 000, alors que le nombre de vaches laitières par troupeau passera de 34 en 1986 à 45 en 2001.

En ce qui concerne la technologie, on s'attend à des changements substantiels d'ici à 2001, non seulement à cause de l'adoption de la somatotropine bovine, mais également par l'application de l'informatique à la ferme pour améliorer l'efficacité des opérations laitières.

En ce qui a trait à la politique laitière, M. Doyle prévoit que la gestion des approvisionnements survivra aux pressions des années 1990, mais que les subventions fédérales continueront de diminuer en importance, ouvrant la voie à un plus grand contrôle des producteurs au niveau national. Bien que se disant préoccupé par le fait que les incertitudes liées aux négociations commerciales pourraient décourager l'investissement, il prévoit une augmentation de l'efficacité, malgré la réduction des volumes.

M. Kempton Matte, du Conseil national de l'industrie laitière, a décrit la rationalisation importante qui touche les établissements laitiers depuis 1965, et la prédominance actuelle dans plusieurs provinces des grandes coopératives, que l'on compare maintenant à l'«entreprise familiale» et à la «coopérative carrefour» d'avant 1965. Il a expliqué les principaux changements intervenus dans la distribution et la vente au détail des produits alimentaires et la prédominance des principaux groupes d'acheteurs agissant au nom des détaillants. Ces détaillants exploitent maintenant des magasins fortement automatisés et jugent la rentabilité en fonction d'une gamme de produits particulière et des magasins. Il a souligné le besoin d'orientation sur les marchés du secteur, en particulier suite aux pressions concurrentielles découlant de l'Accord de libre-échange pour l'ensemble du secteur des aliments.

D'autres participants ont soulevé la question d'une plus grande flexibilité des prix pour permettre un écart du prix de la matière grasse entre les produits laitiers pour lesquels la demande augmente, comme le fromage, et ceux pour lesquels la demande diminue, comme le beurre. On a aussi soulevé la possibilité d'assurer un approvisionnement de lait aux marchés de nouveaux produits. On s'attend que cette question soit examinée par le groupe d'étude du comité fédéral-provincial de gestion des approvisionnements.

Les participants à la séance simultanée sur *l'horticulture et les cultures spéciales* ont notamment discuté du rendement des arbres fruitiers au Canada, qui a été de moyen à bon, et de très bonne qualité en 1987. Le rendement des pommes correspondait à peu près aux moyennes à long terme dans toutes les provinces productrices, à l'exception du Québec où la sécheresse a réduit les rendements. Les récoltes de pêches et de cerises douces ont été nettement supérieures à la moyenne, et la récolte de cerises aigres de l'Ontario a été très abondante, ce qui a entraîné une baisse des prix et d'importants excédents. À l'exception des cerises aigres en Ontario, les perspectives commerciales sont bonnes et les prix raisonnables. Les pommes de la Colombie-Britannique constituent une exception, car la surproduction de l'État de Washington a déstabilisé le marché de l'ouest canadien et réduit les prix. On prévoit d'ici à 1993 une augmentation de 10 % de la production de pommes, ce qui taxera les ressources du secteur. Les producteurs devront examiner de près leurs besoins d'immobilisations en cellules, en entrepôts frigorifiques et en installations d'emballage. La mise en marché de ces récoltes abondantes représentera un grand défi.

Les perspectives pour les poires, les pêches, les cerises et le raisin ne sont pas claires et seront fortement influencées par l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. L'élimination des tarifs saisonniers, la modification de la réglementation sur les conteneurs non standard et l'adoption possible de la vente par voie de consignation sont des questions qui preoccupent le secteur.

Le principal sujet de discussion concernant le secteur des légumes a été celui des pesticides. La disponibilité de pesticides efficaces est une question de production critique touchant les rendements, les revenus des producteurs et les prix à la consommation. À l'avenir, on peut s'attendre à une diminution de la disponibilité des pesticides en raison des préoccupations environnementales et des consommateurs. Comme il existe peu de solutions de rechange, la qualité des produits diminuera et les prix à la consommation augmenteront. Par exemple, une réduction de 20 % des approvisionnements entraînera une augmentation de 100 % des prix à la consommation. L'utilisation des pesticides est une question controversée ayant des répercussions en termes

de risques et d'avantages. Les risques sont bien connus, mais les avantages le sont moins. Cette question nécessite un examen approfondi et impartial.

Au chapitre des légumineuses, l'ouest du pays a connu une augmentation spectaculaire de la production de lentilles, de pois, de féverolles et de haricots de grande culture en 1987, ce qui a entraîné une baisse des revenus des producteurs. On prévoit pour l'avenir un nivellement de la production.

C'est la première fois cette année que les cultures fourragères sont abordées comme sujet distinct dans le cadre de la Conférence des perspectives. En général, on n'accorde pas aux fourrages l'attention qu'ils méritent. Leur apport à l'économie canadienne est de 9 milliards de dollars, dont 5 milliards comme aliments du bétail et 4 milliards pour le contrôle de l'érosion des sols, les considérations esthétiques et la remise en valeur des terres. La création cette année du Conseil canadien des fourrages aidera à faire connaître l'apport des cultures fourragères à l'économie canadienne.

Dans l'ensemble, on reconnait le besoin de réorienter l'agriculture canadienne par une stratégie des marchés appuyée sur un solide système de collecte des renseignements mettant l'accent sur la qualité et les exigences des consommateurs.

La séance sur *les coûts de production et le revenu des agriculteurs* comprenait, en plus d'un document sur les perspectives des facteurs de production agricoles, des exposés sur les interrelations entre les revenus agricoles et les revenus hors ferme. M. Ray Bollman, de Statistique Canada, et M^me^ Pamela Smith de l'Université de Regina, ont parlé de l'évolution du rôle des revenus hors ferme. Les principales conclusions sont les suivantes :

- Le revenu hors ferme prend de plus en plus d'importance pour les agriculteurs et leur famille; les revenus d'investissement sont une source plus importante que les revenus de salaire hors ferme; et le revenu hors ferme représentait environ 50 % du revenu total des familles agricoles en 1986.
- Le revenu hors ferme est moins important et moins fréquent chez les familles ayant une grande ferme.
- La combinaison du revenu hors ferme élevé et du revenu agricole réduit chez les familles exploitant de petites fermes résulte en un revenu total des familles agricoles qui demeure à peu près le même à mesure que la taille de la ferme augmente. Les faibles revenus, mesurés en fonction du taux de pauvreté, sont plus répandus chez les jeunes exploitants de fermes de taille moyenne.
- Les résultats préliminaires d'une enquête effectuée dans quatre collectivités de la Saskatchewan indiquent que l'emploi à l'extérieur de la ferme semble avoir augmenté au cours de la dernière décennie, et qu'une proportion plus élevée de femmes, en particulier dans le groupe d'âge 35 à 45 ans, travaillent à l'extérieur de la ferme.

M. Lou Auer de Conseil économique du Canada a passé en revue l'évolution du secteur agricole des Prairies au cours des dernières décennies. Son exposé mettait l'accent sur les points suivants : la baisse à long terme des prix réels des céréales; le rapport entre revenu agricole et revenu hors ferme; la hausse substantielle de l'aide directe du gouvernement au cours des dernières années; et la fréquence accrue de l'agriculture à temps partiel dans les fermes familiales et marginales.

M. Wayne Jones d'Agriculture Canada a examiné la situation du revenu agricole par province pour 1987. Les recettes du secteur de l'élevage ont été très bonnes, alors que celles du secteur des cultures étaient plus faibles que pour les années précédentes. Les recettes du marché ont été accrues par une aide gouvernementale substantielle, en particulier dans le secteur des cultures. La combinaison des revenus agricoles et de l'aide gouvernementale s'est traduite par une année relativement bonne dans toutes les provinces. M. Jones a indiqué que le revenu agricole net a augmenté l'année dernière dans toutes les provinces, sauf au Manitoba. Cependant, cela n'a pas été suffisant pour réduire les difficultés financières de l'agriculture canadienne.

M. Tom Wise d'Agriculture Canada a passé en revue les perspectives des coûts des facteurs de production. Les dépenses consacrées à la machinerie, aux engrais, aux intérêts et à la location de terres ont nettement diminué l'année dernière. On s'attend que les dépenses relatives aux engrais et à la machinerie soient faibles l'année prochaine, en raison de la faiblesse des revenus du marché.

Le thème principal de la discussion lors de la séance sur les coûts de production et le revenu des agriculteurs était l'importance croissante du revenu hors ferme dans la part du revenu total des familles agricoles. Le revenu hors ferme semble être de plus en plus accepté par la collectivité agricole. En effet, il est de plus en plus fréquent que les deux conjoints travaillent à l'extérieur, au moins à temps partiel. On a fait remarquer durant la discussion que la tendance aux familles à deux revenus est analogue à celle observée dans les collectivités urbaines. Un facteur susceptible d'entraver cette tendance dans les collectivités rurales est le manque d'emplois hors ferme pour les exploitants agricoles et leur conjoint. La discussion sur le coût des facteurs de production agricole a aussi porté sur l'importance relative des intérêts dans les dépenses.

La séance simultanée sur les aliments a traité des changements structurels dans la transformation, la distribution et la préparation des aliments, tant au Canada qu'aux États-Unis. Dans le cadre d'une revue du secteur de la fabrication des aliments aux États-Unis au cours des 20 à 25 dernières années, M. John Connor de l'Université Purdue a parlé d'une industrie en période de croissance et de changements structurels.

Fait à remarquer, la tendance à la diminution du nombre d'établissements et de fabriques d'aliments mènera à une plus grande concentration de la propriété, en particulier dans les secteurs faisant un usage intensif de la publicité. D'ici à l'an 2000, on prévoit que 90 % des actifs du secteur seront détenus par 50 sociétés, contre 75 % en 1987. L'accroissement de la concentration sera vraisemblablement causé par des fusions qui refléteront les profits élevés du secteur par rapport à l'ensemble du secteur manufacturier.

En ce qui concerne la distribution alimentaire, M. Jacques Auger du Conseil canadien de la distribution alimentaire a identifié plusieurs tendances. Il ne voit pas pourquoi la concurrence diminuerait au moment où la croissance des marchés atteint un plateau et où les distributeurs cherchent à accroître leur part de marché.

Les sociétés portent maintenant leur attention vers la diversification dans d'autres secteurs de la vente au détail afin que l'intégration et le regroupement dans le secteur continuent à s'amenuiser. La concurrence des détaillants de produits non alimentaires continuera de préoccuper les distributeurs d'aliments. Les besoins des consommateurs évolueront suite à l'augmentation de la fréquence des voyages, de l'immigration, des familles à deux revenus et à la tendance vers une alimentation plus saine.

Enfin, M. Doug Needham de l'Association canadienne des restaurateurs et des traiteurs a traité de la croissance rapide du marché de la restauration au Canada au cours des 20 dernières années. La part du marché est passée de 18 % en 1963 à 35 % en 1986. La performance du secteur et celle de l'économie sont étroitement liées, notamment pour les restaurants détenteurs de permis d'alcool à service complet qui sont avantagés par une économie forte. Le plus grand défi du secteur est le manque de personnel; on prévoit que les besoins augmenteront de 25 % entre 1987 et 1995. De fait, la croissance du marché risque d'être entravée par la baisse du nombre de jeunes travailleurs. La réforme fiscale, en particulier l'incidence sur les restaurants du projet de déductibilité à 80 % des repas d'affaires, constitue également une préoccupation.

En ouvrant la séance simultanée sur *la ferme familiale et l'avenir de l'agriculture canadienne*, l'honorable John Wise a déclaré que la Conférence des perspectives de 1987 ne traitait pas seulement de prévisions économiques, mais également de questions sociales, ce qui a suscité discussions et projections concernant l'avenir de la ferme familiale. M. Wise a défini la ferme familiale comme étant non seulement une entreprise (99 % des entreprises agricoles sont des exploitations familiales), mais également un mode de vie, ajoutant que la ferme familiale est l'objet de nombreuses pressions, surtout économiques, sociales et financières. Il a dit qu'Agriculture Canada ne peut prétendre avoir le mandat de changer toutes les politiques et tous les programmes relatifs à la préservation de la ferme familiale. Cependant, le Ministre est d'avis qu'Agriculture Canada peut influencer ce processus en assumant un rôle de chef de file, et que c'est ce qu'il fera.

La discussion a également porté sur la question de savoir si l'exploitation agricole familiale autonome est en danger de disparition, ou, pour reprendre les mots d'un des participants, «la ferme familiale est-elle en train de devenir un dinosaure?» La réponse est qu'elle est peut-être un dinosaure, mais un dinosaure qui court à la façon d'un pur-sang tout en tirant la chariot familial.

On a souligné que la ferme familiale, les agriculteurs et les propriétaires de ferme subissent de fortes pressions. Les familles elles-mêmes doivent le reconnaître, ainsi que le gouvernement et le secteur agricole commercial.

Pour ce qui est des femmes rurales, le facteur le plus important semble être le manque de reconnaissance de leur travail agricole de façon tangible sous forme économique, juridique, financière et humaine. En ce qui concerne les femmes rurales, on a indiqué qu'il y a eu un changement d'attitude quant à leur contribution à l'agriculture, de la part des femmes elles-mêmes, de leurs conjoints, des médias et du gouvernement. Mais il reste encore beaucoup à faire. Il faudra consacrer davantage d'information, d'éducation, d'engagement et de compréhension à la contribution des femmes à l'économie agricole. Comme le déclarait une participante, les femmes doivent commencer par consolider leurs acquis et augmenter leur représentation dans les offices au sein des conseils d'administration et au gouvernement. Si elles veulent parvenir à réduire la pression qui s'exerce sur les familles agricoles, tous les facteurs doivent être pris en compte, y compris la garde des enfants, les services sociaux, les services d'education, les soins médicaux et les soins de santé, et les prestations de maternité.

Il y a eu consensus à l'effet que les nombreux défis auxquels la ferme familiale doit faire face, y compris les préoccupations environnementales, la sécurité à la ferme, la main-d'oeuvre agricole, la cession des fermes, le rôle des femmes et la garde des enfants, peuvent être relevés. On y parviendra par des discussions suivies hors du cadre de cette Conférence, tant avec des particuliers qu'avec des associations agricoles. Les participants ont demandé que l'on cherche à obtenir un consensus basé sur des mesures politiques concrètes visant non seulement à préserver, mais aussi à améliorer le mode de vie qu'est la ferme familiale. Il faut aller plus loin qu'une simple réflexion sur une série de chiffres et de tableaux. Il faut plutôt poursuivre la démarche entreprise par M. Wise pour en arriver à définir un nouveau concept de ferme familiale, lequel serait lié à la fois à la qualité de vie et à la rentabilité économique.

Tout le monde s'est entendu sur le fait que le processus de consultation instauré par le Ministre a permis de produire un document stimulant qui a guidé les discussions de la séance, et sur le fait qu'il est nécessaire de centrer les discussions sur des mesures concrètes. Comme l'a déclaré M. Wise, «tout reste encore à faire».

Allocution du Premier ministre Brian Mulroney

*Le Très honorable Brian Mulroney**

Nous tous qui assistons à cette Conférence partageons la conviction que l'agriculture est la pierre angulaire de notre économie et de nos collectivités rurales.

J'aimerais vous livrer un message au sujet de l'engagement qu'a pris le gouvernement fédéral de veiller à ce que l'agriculture puisse bénéficier d'un avenir stable et prospère. Le parti-pris de mon gouvernement envers les agriculteurs a produit des résultats concrets, et je suis ici aujourd'hui pour vous dire qu'il continuera d'agir en leur faveur.

Nous sommes conscients, tout comme vous, de l'importance que les Canadiens accordent à l'agriculture. Nous le savons, l'agriculture est synonyme d'emplois et de santé économique. Dans de nombreuses régions, c'est elle qui soutient l'économie.

Vous avez parlé au cours de la Conférence d'un bon nombre des problèmes d'ordre humain et économique que connaît l'agriculture canadienne. Évidemment, vous avez entendu parler aussi de nombreux succès récents en agriculture, comme la stabilité des secteurs des produits laitiers et de la volaille et la croissance de secteurs comme celui du boeuf. Mais vous avez dû reconnaître ensemble que certains secteurs, en particulier celui des céréales et oléagineux, font face à des conditions extrêmement difficiles. Vous êtes au courant des effets dévastateurs de la guerre internationale des subventions. Les agriculteurs peuvent avoir confiance dans la détermination du gouvernement à continuer de se battre, à chaque occasion possible, de toutes les façons possibles, pour mettre fin aux pratiques internationales de subventions injustes et destructives.

J'ai rencontré les dirigeants agricoles avant le Sommet économique de 1986 à Tokyo, où le Canada a fait inscrire l'agriculture à l'ordre du jour. Lors des négociations sur l'Accord général sur les tarifs et le commerce, le Canada a déployé de vastes efforts pour faire inscrire l'agriculture à l'ordre du jour de la Ronde Uruguay des négociations commerciales multilatérales.

Le Groupe de Cairns dont font partie les principaux producteurs agricoles autres que les États-Unis et l'Europe, s'est réuni à Ottawa le printemps dernier.

Avant le Sommet de Venise, j'ai de nouveau rencontré les dirigeants agricoles afin de connaître leurs vues quant à la position que le Canada devait adopter à ce Sommet. À Venise, les partenaires du Sommet ont convenu d'éliminer progressivement les subventions agricoles d'ici à l'an 2000. Ce sont des progrès lents mais soutenus dans la bonne direction, et le Canada a joué un rôle constructif dans l'adoption de cette nouvelle orientation.

Le Canada a contribué à l'établissement d'un consensus au sein de l'OCDE, ainsi qu'au Sommet économique, sur les principes d'une réforme internationale du commerce et des pratiques de subventions en agriculture. De plus, le Canada, avec quelques autres pays, a présenté d'importantes propositions de négociation au GATT.

Je peux vous assurer que le Canada continuera à jouer un rôle de premier plan jusqu'à ce que la réforme internationale soit concrétisée. Entretemps, les agriculteurs peuvent être sûrs que notre priorité demeure l'édification au pays d'un secteur agricole plus fort, plus concurrentiel. Notre voie est maintenant toute tracée.

Tout d'abord, pour régler les problèmes immédiats, nous savons que nous devons continuer à appliquer les mesures suivantes :

- appuyer une réforme internationale concertée en agriculture;
- protéger les agriculteurs victimes des pratiques internationales de subventions, en attendant une solution internationale durable;
- maintenir nos marchés agricoles et chercher continuellement de nouveaux débouchés;

Par exemple, notre part des ventes internationales de blé, qui n'était que de 17 % il y a deux ans devrait atteindre 24 % pour la campagne 1986-1987, selon les estimations du Conseil international du blé. Malgré les guerres commerciales que se livrent les États-Unis et l'Europe, nous avons non seulement maintenu notre part du marché, mais nos exportations ont augmenté de 27 % dans le secteur des céréales et oléagineux et leurs produits.

---

* *Premier ministre du Canada*

Entre-temps, nous devons :

- apporter des solutions aux problèmes d'endettement agricole; et
- continuer à offrir une aide compatissante aux agriculteurs qui ont décidé de quitter le secteur.

Vous avez vu notre gouvernement remplir ses engagements dans tous ces domaines. Depuis l'entrée en fonction de notre gouvernement, l'aide directe aux agriculteurs a augmenté de près de 400 % et elle s'élève maintenant à plus de 4 milliards de dollars par année.

Considérons maintenant les mesures à long terme. Pour assurer un avenir fort et stable, nous devons :

- renforcer nos programmes de protection du revenu des agriculteurs;
- diversifier davantage l'agriculture de l'Ouest, et
- nous assurer que les programmes de gestion des terres agricoles conviennent aux agriculteurs de demain.

Avec ces objectifs en tête, je vous fais part aujourd'hui d'une série de projets qu'entreprend le gouvernement, des projets qui représentent un niveau de soutien sans précédent pour nos agriculteurs. Il s'agit d'un train de mesures exceptionnelles pour une période exceptionnelle.

Parmi les projets qui visent à régler les problèmes immédiats et urgents, il y a le Programme de remise de la taxe sur le carburant agricole, que nous avons lancé il y a deux ans, et qui aurait expiré à la fin du mois. Il sera prolongé de deux ans, soit jusqu'à la fin de 1989; les agriculteurs devraient ainsi épargner environ 400 millions de dollars.

Nous prolongeons aussi jusqu'en 1991 d'autres programmes importants, des programmes que le gouvernement a établis, des programmes efficaces. Citons notemment les Bureaux d'examen de l'endettement agricole qui ont aidé plus d'un millier d'agriculteurs à demeurer en affaires. La prolongation de leurs opérations jusqu'en 1991 exigera un autre engagement fédéral d'environ 40 millions de dollars.

Le gouvernement fédéral a déjà remis 30 millions de dollars à la Société du crédit agricole pour que ses clients puissent bénéficier du processus d'examen des Bureaux. Je vous annonce aujourd'hui l'attribution de fonds spéciaux additionnels de 30 millions de dollars pour la présente année financière, et de 100 millions de dollars pour chacune des trois prochaines années. La Société sera ainsi plus en mesure de participer à l'exécution des ententes négociées dans le cadre du processus d'examen de l'endettement au même titre que les autres créanciers. Les agriculteurs m'ont fait part de leurs inquiétudes au sujet de la situation financière de la Société du crédit agricole.

Voici les mesures que nous allons prendre. Tout d'abord, le gouvernement fédéral différera le remboursement d'un emprunt de 103 millions de dollars, que la Société devait effectuer en janvier. Cette mesure garantira à la Société les fonds requis par son programme de prêts pour l'année financière en cours. En second lieu, conscient de la dégradation de la situation financière de la Société, le gouvernement lui fournira une somme de 100 millions de dollars pour éponger ses pertes. Troisièmement, les mesures qui seront prises pour fournir une aide additionnelle à la Société en vue d'en garantir la viabilité à long terme seront basées sur un plan d'entreprise qu'on est à mettre au point pour elle. Par ces mesures, nous garantissons que les agriculteurs de demain pourront eux aussi compter sur la Société de crédit agricole.

En dernier lieu, la prorogation du Programme canadien de réorientation des agriculteurs jusqu'en 1991 nécessitera une contribution additionnelle du gouvernement fédéral de 28 millions de dollars. De plus, les producteurs de pommes de terre recevront très prochainement un paiement de stabilisation de 17,1 millions de dollars pour leur récolte de 1985.

Je vous annonce également aujourd'hui une série de projets visant à assurer un solide avenir à l'agriculture canadienne.

Dans le domaine de la stabilisation, nous visons à renforcer le Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest. Nous prendrons des mesures pour encourager le plus grand nombre possible d'agriculteurs admissibles à se joindre au Programme. À cette fin, nous proposerons des modifications pour éliminer la pénalité de 10 % que subissent les producteurs qui veulent maintenant adhérer au Programme. Ces mesures représenteront des économies de près de 100 millions de dollars pour les agriculteurs.

De plus, le gouvernement fédéral effacera environ la moitié du déficit engagé cette année au titre de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*, qui est de 750 millions de dollars.

SÉANCE PLÉNIÈRE III

BÉTAIL ET VOLAILLE

Évolution structurelle du secteur des bestiaux

*J. Dyer**

Cet article traite de l'évolution structurelle qui a touché les secteurs des bestiaux, des porcs et des moutons. Il est question des modifications au nombre d'exploitations agricoles et au cheptel, des changements dans la taille des exploitations agricoles, de la concentration de la production et du niveau de spécialisation pour chaque produit. L'article compare les données du Recensement de l'agriculture de 1986 à celles des recensements de 1976 et de 1981. Il est également question de certaines des raisons sous-jacentes à cette évolution grâce à l'analyse de la structure des coûts, de la structure financière et des politiques.

SECTEUR DES PORCS

En 1986, l'effectif de porcs approchait les 10 millions de sujets. Les élevages de porcs étaient au nombre d'environ 36 000. Si on compare ces chiffres avec ceux de 1976, cela veut dire qu'on élève deux fois plus de porcs avec la moitié moins d'exploitations. On note un accroissement important des effectifs depuis 1976, mais très peu de changement depuis 1981, sauf que le nombre d'exploitations agricoles a chuté sensiblement, la taille moyenne d'une exploitation s'établissant à près de 270 porcs. Fait à remarquer, la plus grande partie de la production porcine se retrouve maintenant dans l'Est du pays.

Depuis 1976, le nombre d'élevages de porcs a grandement diminué, l'Est et l'Ouest du pays ayant un nombre à peu près égal d'exploitations. En 1976, c'est l'Ouest du Canada qui comptait plus d'exploitations que l'Est, tendance qui s'est renversée en 1981.

Le secteur s'inquiète du facteur de concentration, tant pour la taille que pour la répartition de la production. La production est-elle sous le contrôle d'un petit nombre de grandes exploitations, d'un nombre élevé de grandes exploitations, d'un grand nombre de petites exploitations ou d'un grand nombre d'exploitations de taille moyenne? Quelques courbes de concentration ont été préparées selon la taille des exploitations agricoles et le nombre de porcs par exploitation. On calcule ensuite, pour chaque troupeau, le pourcentage des exploitations et le pourcentage des porcs qui en font partie. Le pourcentage cumulatif des porcs et des exploitations est tracé en parallèle, les porcs se retrouvant en ordonnée et les exploitations en abcisse de telle sorte que si toutes les exploitations avaient le même nombre de porcs, la courbe adopterait une ligne diagonale. S'il y avait situation de monopole, c'est-à-dire si tous les porcs étaient élevés dans un même établissement, la courbe arriverait directement sur l'axe. C'est la raison pour laquelle à mesure que le secteur se concentre, c'est-à-dire à mesure qu'il se rapproche d'un nombre moins élevé d'exploitations plus imposantes, les courbes se déplacent vers la droite, s'écartant de la diagonale et se rapprochant de l'axe le plus éloigné.

La figure 1 montre le résultat du calcul pour le secteur porcin. La diagonale est tracée pour permettre de la prendre comme point de référence; souvenez-vous que plus la courbe s'écarte de cette ligne, plus le secteur est concentré. En conséquence, les courbes indiquent un secteur assez concentré, mais quand on y regarde de plus près, on se rend compte que pour 1986 la courbe est un peu plus basse, ce qui indique une diminution de concentration. Un examen plus détaillé révèle que l'évolution des concentrations au Québec en est la cause, les autres provinces n'ayant pas connu de changement.

Deux choses expliquent cette baisse de la concentration; par exemple, de 1981 à 1986, on introduisait au Québec le programme de stabilisation. Avant cette date, le Québec comptait quelques très gros établissements constitués en sociétés. À cause des limites imposées à la taille de l'exploitation pour recevoir des paiements de stabilisation, ces exploitations ont dû être restructurées pour être admissibles

* *Agriculture Canada*

aux paiements. Les grosses exploitations ont été démantelées ou fractionnées en unités plus petites, ce qui fait que maintenant, une proportion plus grande de la production est le fait de plus petits producteurs indépendants.

On peut déterminer la spécialisation selon le genre d'exploitation. On classe une exploitation selon le produit si plus de 50 % de ses ventes proviennent d'un produit particulier. Par exemple, si la vente de porcs représente plus de 50 % des ventes d'une exploitation, on la classe comme un élevage de porcs. Le tableau 1 montre que la production de porcs se fait surtout dans des exploitations spécialisées et que le pourcentage de production de ces exploitations a augmenté depuis 1976.

Pour ce qui est de l'organisation au sein de ce secteur, les exploitations sont réparties en quatre groupes. Il y a d'abord les exploitations qui comptent moins de 20 porcs; les autres sont divisées en trois genres d'entreprises : naissage, engraissement et naissage-engraissement. Cela permet de voir si le secteur connaît une intégration supérieure ou inférieure, non pas par rapport à d'autres produits ou exploitations commerciales comme les provenderies ou les abattoirs comme dans une intégration verticale, mais plutôt au sein du secteur. Pour les porcs, les opérations de naissage-engraissement sont intégrées, et pour les bovins, celles qui comprennent le naissage et l'engraissement le sont.

À mesure que la proportion de porcs produits issus des exploitations de naissage à l'engraissement augmente, le secteur porcin connaît une intégration de plus en plus grande. Le nombre des exploitations de naissage seulement a diminué légèrement, et celui des entreprises d'engraissement a aussi diminué.

Pour ces exploitations, la structure des coûts est un facteur important puisque c'est peut-être là une raison d'accroître sa taille. On a calculé le coût à l'unité de production, en dollars de vente, et on s'est rendu compte que les économies d'échelle sont atteintes assez rapidement, mais qu'il y a très peu de changement par la suite. Pour les exploitations de naissage-engraissement, on parle de la catégorie de ventes de 50 000 à 100 000 dollars, ce qui est assez peu élevé; comme le coût de fonctionnement des autres exploitations reste à peu près le même, il n'y a pas beaucoup d'avantages à accroître la taille de l'établissement afin de réduire les coûts.

Le rapport entre l'actif et l'endettement est l'une des façons d'évaluer la charge financière ou la structure financière d'une exploitation agricole. Ce ratio montre la solvabilité d'un éleveur, c'est-à-dire ce qui resterait si l'exploitation était vendue et que toutes les dettes étaient remboursées. Ce facteur est important puisqu'il a un effet sur la capacité d'emprunter du propriétaire et, par ricochet, sur la durabilité et sur la capacité de l'exploitation à survivre aux fluctuations économiques à court terme. Par exemple, si le coefficient était de 1, les ventes à la ferme ne réussiraient qu'à rembourser les dettes et il ne resterait rien pour le propriétaire. En d'autres mots le propriétaire n'a aucun avoir net. On a calculé le ratio actif/endettement pour le secteur porcin d'après des estimations de la dette à partir des intérêts payés. Ces ratios ont été établis pour chacune des six catégories de vente et on en est arrivé à la conclusion que toutes les catégories, à l'exception des plus grandes exploitations, c'est-à-dire celles qui enregistrent des ventes dépassant 500 000 dollars, affichaient un rapport assez élevé pour ne pas être en situation financière difficile. Par ailleurs, les exploitations qui avaient des ventes de 500 000 dollars et plus affichaient un ratio se rapprochant dangereusement de 1, ce qui pouvait avoir un effet sur leur capacité d'emprunter.

SECTEUR DES MOUTONS

En 1986, on comptait environ 11 000 exploitations, pour un total d'un peu plus de 700 000 moutons, l'exploitation moyenne s'établissant à environ 64 moutons. Les troupeaux et les cheptels ont connu une hausse en 1981 pour ensuite baisser en 1986, ce qui donne à peu après le même nombre d'exploitations qu'en 1976, mais un cheptel plus élevé pour un accroissement moyen de 14 % de la taille de l'exploitation. De 1976 à 1981, on note une légère baisse de la concentration, mais aucun changement n'est survenu depuis 1981.

SECTEUR DES BOVINS

Le secteur des bovins a deux sous-secteurs bien distincts : le naissage, représenté par les vaches de boucherie, et l'engraissement, représenté par les bouvillons. Les changements survenus dans chacun des sous-secteurs sont traités séparément.

Le sous-secteur du naissage a déjà connu une baisse presque proportionnelle du nombre d'exploitations et de l'effectif. En 1986, on comptait près de 100 000 exploitations possédant environ 3,2 millions de vaches de boucherie. La taille de l'exploitation moyenne était de 32 vaches de boucherie, chiffre demeuré pratiquement inchangé depuis 1981 et qui a à peine monté depuis 1976. Même si on constate une baisse depuis 1976 du nombre des exploitations et de l'effectif, la proportion des animaux élevés dans l'Est par rapport à l'Ouest n'a pas changé. Près des deux tiers du cheptel de bovins de boucherie se retrouvent l'Ouest du Canada.

Les courbes de concentration de la figure 2 indiquent que le secteur n'est pas très concentré si on le compare au secteur du porc, par exemple. Cette concentration n'a pas changé du tout depuis 1976; certaines études font même état d'une absence complète de changement en 20 ans.

La répartition des vaches accentue cette observation (Figure 3). Bien que les inventaires aient diminué, la plupart des vaches se retrouvent toujours dans des troupeaux de 20 à 50 sujets, ce qui correspond à la taille moyenne.

Tout comme pour les porcs, on arrive rapidement à des économies d'échelle, à environ 25 à 50 $ de ventes, après quoi il y a peu de changement.

Le sous-secteur de l'engraissement se retrouve surtout dans l'ouest du pays où l'Alberta (42 %) est la province la plus importante; l'Ontario (31 %) vient en deuxième place. Au cours des dix dernières années, on n'a noté aucun changement d'envergure dans la répartition de l'engraissement, à l'exception peut-être de petites modifications au Québec et d'une faible baisse en Alberta.

Depuis 1976, le nombre d'élevages de bouvillons a diminué, de même que le nombre de bouvillons qui atteint maintenant 1,4 million de sujets, soit une moyenne d'environ 23 bouvillons, niveau inchangé depuis 1981 et en hausse légère depuis 1976. Comme le nombre d'exploitations et les effectifs ont diminué de façon proportionnelle, on peut en conclure que la baisse des effectifs est due en grande partie aux exploitations qui ne font plus partie du secteur. Une chose pourtant diffère des statistiques de 1976. Il existe maintenant plus d'exploitations qui possèdent de gros troupeaux. En 1976, la plupart des bouvillons faisaient partie de troupeaux qui comptaient de 20 à 50 sujets. Depuis 1981, on note deux sommets dans la distribution : on compte encore plusieurs troupeaux de 20 à 50 sujets, mais pour la plupart, il s'agit de troupeaux qui comptent plus de 500 sujets.

Cette répartition indique que la concentration a connu une hausse de 1976 à 1981 (Figure 4). Ceux qui possèdent de gros troupeaux accaparent maintenant une plus grande part de la production, et un nombre plus élevé d'établissements font partie de cette catégorie. Il faut toutefois souligner que ces changements se sont produits de 1976 à 1981 et que rien n'a vraiment beaucoup changé depuis.

Les économies d'échelle sont semblables dans le secteur du naissage : elles surviennent très tôt et ne changent pas beaucoup.

L'ensemble du secteur des bovins, comme celui des porcs, est assez spécialisé puisqu'un fort pourcentage de production se retrouve dans les élevages spécialisés de bovins (Tableau 2). Il nous a été impossible d'établir des comparaisons avec les années précédentes puisque les données publiées ne font pas la distinction entre les bovins laitiers et le nombre total des bovins selon le genre d'exploitation. Environ 20 % des bovins se retrouvent cependant dans des exploitations céréalières.

Contrairement au secteur des porcs, le secteur des bovins s'écarte peu à peu des exploitations intégrées pour s'orienter vers la spécialisation, que ce soit pour l'engraissement ou le naissage. En 1976, c'est le pourcentage de bovins rattachés aux installations de naissage et d'engraissement qui était le plus élevé; depuis 1976, ce sont les exploitations de naissage qui dominent, mais les exploitations d'engraissement ont elles aussi augmenté. Fait important à remarquer, la tendance est aux exploitations moins intégrées.

Pour l'ensemble du secteur des bovins, le ratio actif/endettement a diminué à mesure que la taille augmentait, tout comme pour le secteur porcin, mais aucun groupe n'affiche un ratio inférieur à 2:1; par conséquent, le secteur des bovins de boucherie n'est pas aussi endetté que le secteur des porcs et n'est donc pas aussi vulnérable aux difficultés financières.

L'analyse de certains autres attributs structurels comme l'organisation juridique, y compris le pourcentage d'entreprises familiales et non familiales aussi que le pourcentage de travail hors ferme, ne montre aucun changement réel dans l'une ou l'autre des catégories depuis 1976.

CONCLUSION

Des changements d'envergure se sont produits dans le secteur porcin. Le nombre d'exploitations a diminué depuis 1976 et les fermes produisent actuellement deux fois plus de sujets malgré leur nombre réduit de moitié. Les exploitations sont de plus en plus grosses, mais cela n'est pas dû aux économies d'échelle.

Au Québec, la concentration a diminué à la suite de la politique de stabilisation des prix.

Les exploitations se spécialisent de plus en plus dans l'élevage d'un produit et sont de plus en plus intégrées, du naissage à l'engraissement. Les exploitations de naissage-engraissement ou les exploitations intégrées produisent maintenant la plus grande proportion de porcs au pays.

Pour le secteur des bovins, il est évident que la plupart des changements sont survenus de 1976 à 1981. Le nombre d'exploitations et les effectifs ont connu une baisse, mais le troupeau de bovins moyen est resté à peu près le même qu'en 1981 et les choses ont peu changé depuis 1976. Pour les troupeaux de bovins de boucherie, la distribution et la concentration de la production n'ont pas changé.

Tout comme le troupeau de vaches, la taille moyenne du troupeau de bouvillons n'a pas changé depuis 1981, bien que la répartition de la production se retrouve maintenant dans les grandes exploitations et que la concentration ait augmenté depuis 1976. Il semble y avoir une répartition bimodale de la production avec, d'une part, un groupe de bovins de court engraissement provenant de petits troupeaux – peut-être de producteurs de bovins d'engrais – et d'un groupe de bovins de court engraissement provenant de troupeaux plus gros – peut-être de parcs d'engraissement. L'ensemble du secteur des bovins est assez spécialisé, tant pour ce qui est du produit et que de l'entreprise, en ce sens que le pourcentage des exploitations intégrées (naissage/engraissement) est à la baisse.

Les indicateurs des secteurs des bovins et des porcs montrent tous deux une baisse du coefficient de solvabilité à mesure que la taille des exploitations augmente, mais seules les très grands élevages de porcs semblent être vulnérables et peut-être moins à l'abri des fluctuations économiques.

Pour ce qui est de la structure générale, il semble que l'entreprise familiale demeure la norme dans le secteur du bétail, puisque le pourcentage d'entreprises non familiales n'a pas changé, non plus que la proportion du travail hors ferme.

L'un des changements importants qui ne ressort pas de l'analyse du secteur des bovins est le fait que même si les effectifs de vaches d'élevage de boucherie ont diminué, la production de boeuf est restée, elle, relativement élevée. Les progrès accomplis dans le domaine de la reproduction et le pourcentage des gains réalisés grâce à de meilleures pratiques de gestion et de mise à la reproduction ont donné lieu à une amélioration graduelle de la capacité du secteur de produire du boeuf.

Pour des raisons du même ordre, le secteur des porcs a lui aussi connu un accroissement de son efficience. Cela a permis aux deux secteurs de produire une quantité de viande qui dépasse les besoins intérieurs; cette situation devrait se poursuivre grâce aux gains d'efficience réalisés par un secteur dynamique.

TABLEAU 1 RÉPARTITION DE LA PRODUCTION PORCINE

	Exploitations spécialisées			
	Bovins laitiers	Bovins	Porcs	Céréales
	(%)			
1986	3	3	81	3
1981	4	6	72	5
1976	4	6	66	7

TABLEAU 2 RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE BOVINS D'ÉLEVAGE

	Exploitations spécialisées			
	Bovins laitiers	Bovins	Porcs	Céréales
	(%)			
1986	3	73	2	18

FIGURE 1 CONCENTRATION DANS LE SECTEUR DES PORCS

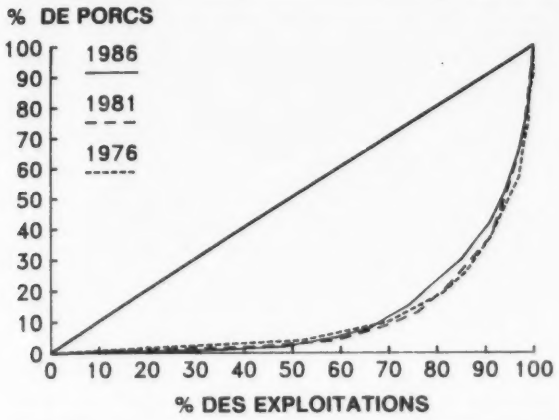

FIGURE 2 CONCENTRATION DANS LE SECTEUR DES BOVINS DE BOUCHERIE

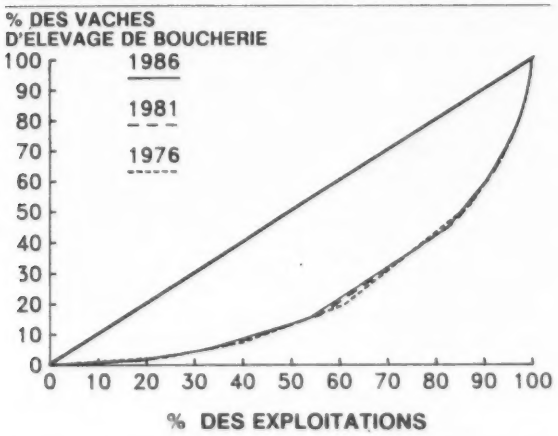

FIGURE 3 RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE BOVINS DE BOUCHERIE, SELON LA TAILLE DES TROUPEAUX

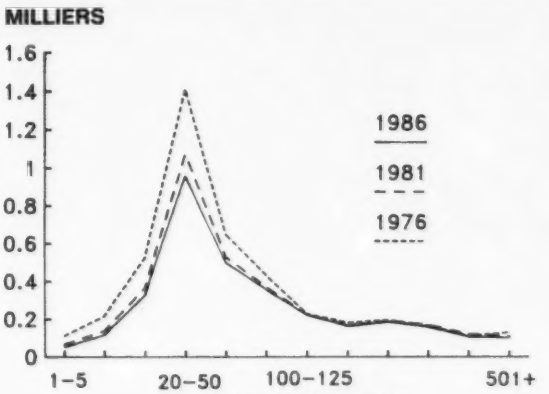

FIGURE 4 CONCENTRATION DE LA PROPRIÉTÉ DE TROUPEAUX DE BOUVILLONS

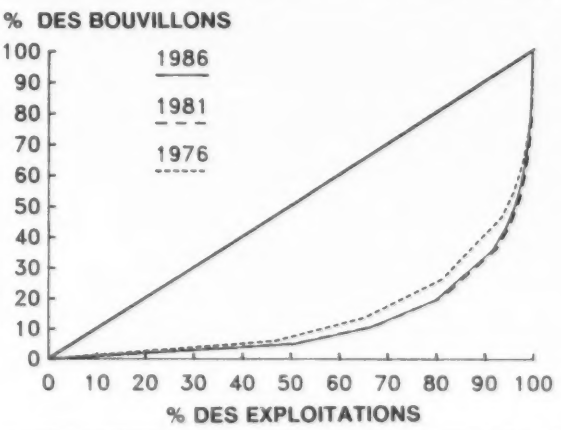

Évolution de la structure de production du secteur de la volaille au Canada

*Don Murray**

Dans cet article, la structure du système de production de la volaille fait l'objet d'un examen basé sur cinq recensements agricoles ayant eu lieu entre 1966 et 1986, c'est-à dire cinq observations ponctuelles sur une période de 20 ans. Aucun effort n'est été fait pour identifier et relier les incidences économiques qui pourraient avoir contribué à modifier la structure du système, car la plupart des offices provinciaux de gestion des approvisionnements existaient en 1971, et quelques-uns dès 1966. Les lois provinciales régissant le marché sont telles que chaque gouvernement provincial peut contrôler son infrastructure d'approvisionnement par des politique de transfert des contingents, des politiques de concentration des contingents et des politiques d'attribution de contingents de croissance.

Cela permet en fait aux gouvernements provinciaux, par le biais de l'Office provincial de commercialisation :

- de déterminer la taille maximale souhaitable des unités de production commerciales, et plus particulièrement de définir la «ferme familiale» en fonction des objectifs des politiques agricoles de chacun des gouvernements provinciaux;

- de contrôler la production régionale des produits dans une province, conformément aux objectifs des politiques agricoles et sociales de la province; et

- en ce qui a trait à la production de viande de volaille, d'influer sur les revenus des producteurs en fixant des prix minimums et la part du contingent provincial, dans le cadre de l'attribution des contingents par l'Office national.

Ainsi, le taux de concentration, la modification de la concentration et probablement, dans une certaine mesure, la modification de la spécialisation, sont influencés ou régis par des objectifs politiques, et non des facteurs économiques. Ces modifications sont observées à titre théorique et constituent un point de référence utile pour comparer les mêmes tendances de la base de production d'autres produits agricoles. Les différences provinciales entre ces tendances ne sont pas examinées ici et compte tenu des observations qui précèdent, un tel examen équivaudrait à examiner ou à comparer les politiques agricoles provinciales. Examinons d'abord les modifications de la structure de production du dindon. Afin d'exprimer les tendances de façon simpliste, on a eu recours à un groupe de 20 000 volailles pour toutes les études. On a également étudié de petits élevages de volaille en raison de leur importance pour des secteurs connexes.

DINDON

Le nombre de fermes ayant un troupeau de 1 à 20 000 dindes a diminué au cours des 20 dernières années, surtout entre 1966 et 1971, et de nouveau entre 1981 et 1986 (Figure 1). Le nombre d'élevages de moins de 20 000 dindes est passé de 21 000 en 1966 à 13 000 en 1971, pour remonter légèrement à 14 000 en 1981, puis chuter à 9500 en 1986. Le pourcentage du nombre total de dindes se trouvant dans des fermes de moins de 20 000 dindes est passé de 56 % en 1966 à 30 % en 1976, pour remonter à 47 % en 1986. Il est à remarquer que les populations indiquées ne tiennent compte que des observations faites le 1er juin, et non des mises en marché ou des contingents. Pour bien clarifier la définition d'une ferme aux fins de la présente étude, disons qu'il s'agit d'une exploitation agricole ayant des ventes de 2500 $ ou plus.

Le nombre de fermes de plus de 20 000 dindes est passé de 115 en 1966 à 137 en 1971, mais, suite à l'adoption de la gestion des approvisionnements, le nombre de ces grands élevages a diminué progressivement jusqu'à 97 en 1986 (Figure 2). Le pourcentage des fermes ayant 20 000 dindes ou plus n'a pas changé de façon significative, ayant varié entre 0,5 % et 1,2 % du nombre total des fermes. Le

* *Agriculture Canada*

pourcentage du nombre total de dindes se trouvant dans ces grandes fermes a atteint un sommet de 50 % en 1976, pour passer à 39% en 1986. Depuis 1981, le nombre total des fermes de toute taille et des grandes fermes a diminué.

OEUFS

Parmi les fermes comptant plus de 20 000 pondeuses on note une tendance analogue pour les 4 variables : leur nombre a diminué au cours des 20 dernières années (Figure 3). Le nombre de fermes de moins de 20 000 pondeuses est passé de 143 000 en 1966 à 39 000 en 1986. Le pourcentage du nombre total de pondeuses se trouvant dans des exploitations de cette taille a baissé de façon importante, passant de 88 % en 1966 à 64 % en 1986. Cela indique que la concentration s'est poursuivie, même après l'adoption de la gestion nationale des approvisionnements en 1972.

L'évolution vers une plus grande concentration est plus évidente dans le cas des exploitations comptant 20 000 pondeuses et plus (Figure 4). D'abord, le nombre de fermes de 20 000 pondeuses et plus est passé de 82 en 1966 à 218 en 1986. Cependant, on a relevé une petite baisse au cours des cinq dernières années.

Toutefois, la tendance la plus claire est le pourcentage du nombre total de pondeuses de ces grandes fermes; il est passé de 12 % en 1966 à 30 % en 1986, ce qui démontre à nouveau une tendance à la concentration des exploitations. Le nombre total de pondeuses est passé de 23,1 millions en 1966 à 27,3 millions en 1971, pour redescendre à 23,9 millions en 1986.

ENSEMBLE LES VOLAILLES

Dans l'ensemble, le nombre des fermes de moins de 20 000 volailles a diminué au cours des 20 dernières années (Figure 5).

Bien que le nombre de ces fermes par rapport à l'ensemble n'ait diminué que de 25 % entre 1966 et 1986, le pourcentage des volailles de ces fermes est passé de 66 % en 1966 à 15 % en 1986.

Le nombre de fermes comptant 20 000 volailles et plus a plus que doublé au cours des 20 dernières années pour atteindre 1546 en 1986 (Figure 6). Le pourcentage du nombre total de volailles de ces grandes fermes est passé de 34 % à 70 %.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS

Le pourcentage de jeunes agriculteurs de moins de 35 ans est demeuré le même à 13 % entre 1966 et 1971, est passé à 19 % en 1981, puis est tombé à seulement 7 % en 1986 (Figure 7). Cela semble appuyer la conclusion selon laquelle ce secteur a atteint la maturité, ce qui sous-entend moins de ventes contingentées, au moins pour les jeunes exploitants, au cours des cinq dernières années.

Parmi les producteurs commerciaux, ceux qui ont des troupeaux comptant entre 5000 et 10 000 volailles semblent avoir la situation financière la plus stable si l'on s'en tient au ratio de capital net (Figure 8). À mesure que le troupeau s'accroît, le rapport semble indiquer une charge d'endettement beaucoup plus forte que dans les petites exploitations. Par exemple, les troupeaux de 200 000 volailles et plus ont un ratio de 2,92. Cela nous mène à la question de savoir si la valeur des contingents est comprise dans l'actif indiqué. Ces ratios relativement élevés laissent à penser qu'une certaine valeur de contingent s'est transmise par le biais des terres et des bâtiments ou que, plus probablement, le secteur est arrivé à maturité et que les contingents ont peu changé de propriétaire avec le temps. Pour les placer dans leur vraie perspective, ces ratios doivent être comparés à ceux d'autres entreprises agricoles spécialisées, comme celles du porc.

Contrairement à la production du porc et des bovins, la spécialisation dans la production aviaire semble avoir atteint un sommet en 1981 et avoir diminué par la suite (Tableau 1). En 1986, 79% de la production de volaille se faisait sur des fermes produisant uniquement de la volaille.

Pour conclure, disons que :

- L'industrie de la volaille est caractérisée par un secteur de production intensive au sein duquel l'importance des petits producteurs non réglementés a diminué rapidement avant l'introduction de la gestion nationale des approvisionnements, et plus lentement par la suite.
- La concentration de la production réglementée des oeufs s'accroît avec la diminution du nombre des gros producteurs. Dans le cas du dindon, on compte davantage de gros producteurs et une plus faible concentration. Pour ce qui est du poulet, le nombre total des

volailles» laisse à penser que la concentration est probablement plus élevée, comme pour les oeufs.

- L'endettement moyen est extrêmement faible par rapport au crédit disponible.
- On enregistre peu de ventes de contingents et les mêmes agriculteurs gardent leur exploitation.

TABLEAU 1 RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE VOLAILLES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES

	Exploitations spécialisées				
	Bovins laitiers	Bovins	Porcs	Volailles	Céréales
			(%)		
1976	2	2	3	4	82
1981	2	2	2	3	85
1986	2	3	4	4	79

FIGURE 1 FERMES DE 1 À 20 000 DINDES

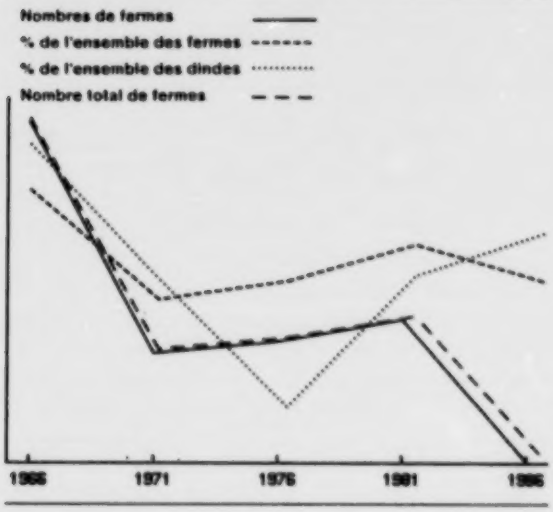

FIGURE 2 FERMES DE 20 000 DINDES ET PLUS

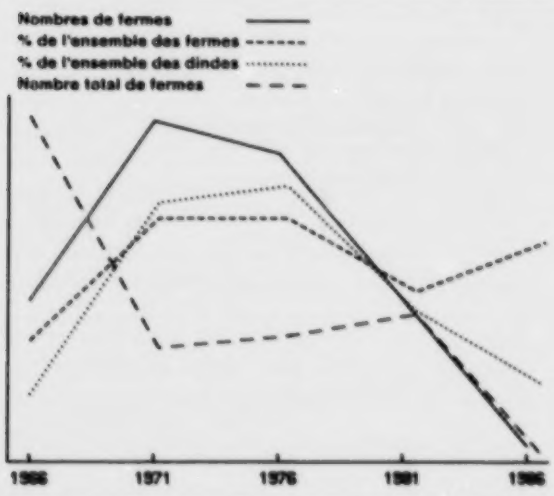

FIGURE 3 FERMES DE 1 À 20 000 PONDEUSES

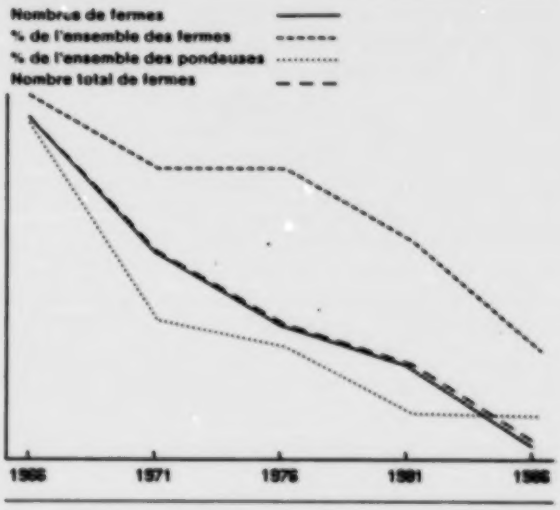

FIGURE 4 FERMES DE 20 000 PONDEUSES ET PLUS

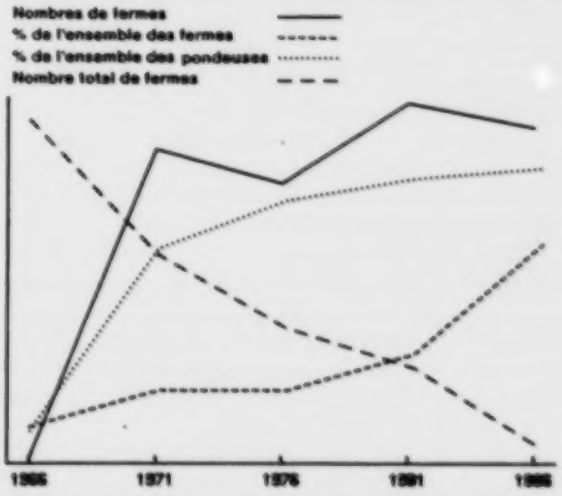

FIGURE 5 FERMES DE 1 À 20 000 VOLAILLES

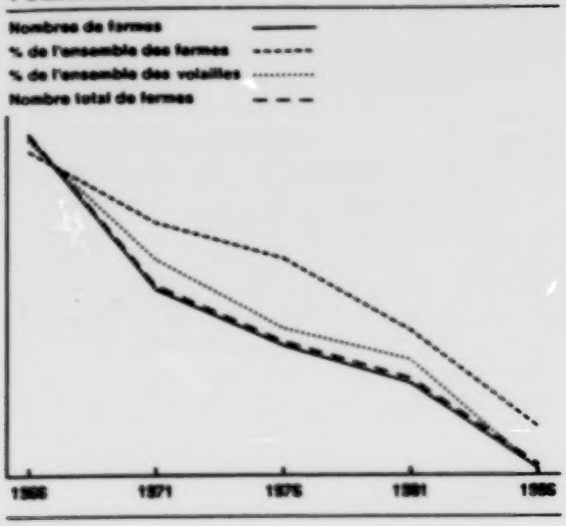

FIGURE 6 FERMES DE 20 000 VOLAILLES ET PLUS

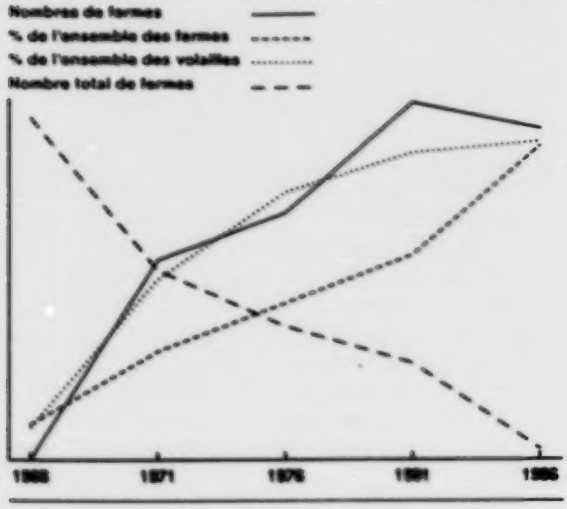

FIGURE 7 NOMBRE DES AGRICULTEURS AYANT FOURNI DES DONNÉES SUR L'ENSEMBLE DES VOLAILLES, SELON L'ÂGE

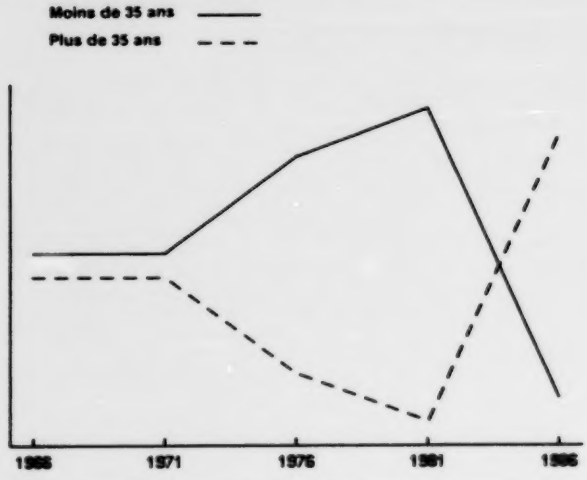

FIGURE 8 CHARGE FINANCIÈRE DES ÉLEVAGES DE VOLAILLES, SELON LA CATÉGORIE DES VENTES, 1986

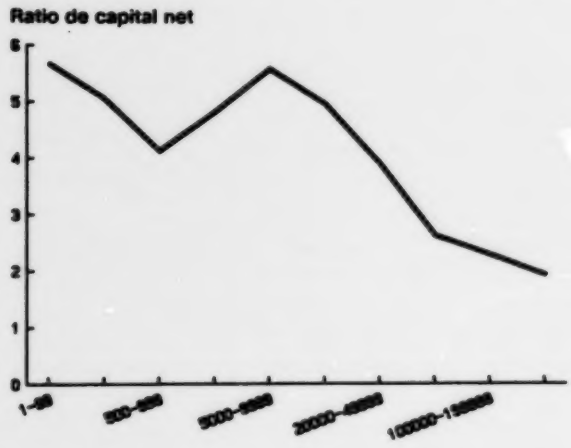

Évolution structurelle du secteur canadien de la volaille

*H. Garth Coffin**

INTRODUCTION

Dans l'article précédent, M. Don Murray a donné une idée générale de l'évolution structurelle de la production de volaille et d'oeufs d'après les dernières données du recensement. Nombreux sont les aspects qui mériteraient d'être explorés mais je n'en aborderai que quelques-uns. En plus de faire mes propres observations au sujet de l'exposé de M. Murray, j'aimerais aborder la question de la qualité des données de recensement pour ce genre d'analyse. Je crois que leur utilisation soulève un problème. J'aimerais aussi proposer que nous tentions d'analyser tant la structure que l'évolution structurelle de l'ensemble du système, c'est-à-dire de la production à la consommation, plutôt que de ne tenir compte que de la production.

Avant de reconnaître l'évidence particulière du nombre et de la taille des entreprises de production avicole, je crois qu'il serait utile de savoir pourquoi nous nous sommes d'abord penchés sur son évolution structurelle. Les changements sur le plan du nombre et de la taille des entreprises peuvent nous en dire long sur l'évolution vers une échelle de fonctionnement plus efficiente et c'est peut-être une des raisons justifiant notre intérêt à cet égard; une autre raison, c'est que ces données nous éclairent sur l'environnement concurrentiel qui influe sur la conduite et sur le rendement du secteur, y compris sur la façon dont on répartira, entre les autres intervenants et les consommateurs, les avantages tirés de l'efficence accrue.

Le secteur avicole constitue un domaine d'étude intéressant en raison surtout des préoccupations que soulèvent les répercussions de la gestion de l'offre. D'un côté, on peut invoquer le fait que la gestion des approvisionnements n'incite pas les producteurs à atteindre un niveau d'efficience supérieur et qu'elle dresse aussi un obstacle à cette même évolution en rendant difficile l'obtention de contingents de production. D'un autre côté, il est possible que la gestion de l'offre favorise cette évolution en offrant un milieu plus sûr aux investisseurs et de meilleures possibilités de financement. Par ailleurs, comme ce sont les producteurs les plus efficients qui sont les plus à même de se procurer les contingents, les contingents passeront des producteurs les moins performants à ceux qui font preuve d'un rendement supérieur, rehaussant ainsi l'efficience moyenne du secteur de la production. Il faudra cependant mener d'autres études pour approfondir la question.

LE SECTEUR DE LA PRODUCTION

Nous n'avons qu'une vague idée de la taille idéale d'une entreprise à rendement optimal, et c'est peut-être là une des difficultés sur lesquelles nous butons lorsqu'il s'agit d'évaluer l'évolution structurelle en termes de tendance vers une plus grande performance à la production. Rogers (1979) a défini une entreprise commerciale appartenant à un exploitant unique et comptant de 20 000 à 25 000 poules pondeuses, de 135 000 à 250 000 poulets par année (cycle de 30 000 à 50 000 poulets) et de 10 000 à 30 000 dindons par année, en plusieurs lots.

Si l'on s'appuie sur ces données, le choix de Murray, c'est-à-dire 20 000 oiseaux par lot comme ligne de démarcation pour les données du recensement, s'avère raisonnable pour la production d'oeufs et de poulet à griller, mais ce chiffre peut être surestimé lorsqu'il s'agit de la production de dindon.

En général, on peut voir une tendance bien marquée dans les petites exploitations et des taux variables de croissance du nombre des grandes exploitations, ainsi que de leur part du marché. Malheureusement, ce niveau de regroupement masque certains changements qui se produisent dans des catégories de taille bien particulières. Pour la production de poulet à griller par exemple, les données du recensement relatives à la catégorie des plus grandes exploitations (plus de 100 000 oiseaux par cycle) montrent une baisse de 59 à 28 établissements depuis 1976 et une diminution de la taille moyenne des troupeaux (de 162 147 à 134 255 oiseaux par cycle) au cours

* *Département d'économie agricole, Collège Macdonald, Université McGill*

des dix dernières années. Malgré des cycles de production plus courts et plus fréquents, on assiste quand même à un affaissement de la production totale de ces exploitations, de même que de leur part de la production nationale.

On peut observer le même phénomène chez les grosses exploitations d'élevage de dindon, mais pas nécessairement sur le plan de la production moyenne par exploitation. Dans ce cas, la seule catégorie d'entreprises d'envergure commerciale qui accusent un essor et un élargissement de leur part du marché est celle des exploitations qui produisent de 5000 à 10 000 oiseaux par lot, dont le nombre est passé de 128 exploitations en 1976 à 160 en 1986.

La structure du secteur de la production d'oeufs semble être la plus stable des trois, avec une certaine croissance du nombre d'entreprises comptant de 20 000 à 50 000 oiseaux et de leur part du marché. Le changement le plus marqué dans tous les domaines de la production avicole est la dégringolade du nombre d'exploitations qui produisent moins de 5000 oiseaux, et qui, de toute façon, ne pouvaient être considérées comme des exploitations commerciales.

Que se cache-t-il derrière ces changements ou cette absence d'évolution structurelle selon le cas? Le système de contingentement a-t-il tendance à figer la structure d'un secteur, ou cette dernière est-elle modelée surtout par la politique du gouvernement provincial, comme semble le supposer Murray? Reste-t-il suffisamment de jeu pour que puissent intervenir les forces économiques?

Il est indubitable que la gestion des approvisionnements restreint quelque peu la portée des forces du marché. Il est particulièrement évident que le système influe grandement sur la répartition régionale de la production. Pourtant, il est toujours possible que des forces économiques réussissent à façonner l'évolution structurelle du secteur de production. Les producteurs les moins performants pourraient bien ne pas se voir écartés aussi rapidement qu'ils ne le seraient en l'absence de régime de gestion des approvisionnements. Cependant, même avec la protection d'un tel régime, ils ne pourront survivre s'ils maintiennent une production bien inférieure au rendement moyen du secteur.

Par ailleurs, l'efficience pourrait bien être moins subordonnée aux économies d'échelle qu'on ne le pense souvent. Comme le faisait observer Menzies (1983, 39) concernant les enquêtes effectuées sur les coûts de production des oeufs au Canada : «On a trouvé des producteurs performants et inefficaces à tous les paliers; on n'a pu faire la preuve d'économies d'échelle pour les lots de 10 000 à 50 000 pondeuses. Des études approfondies menées en Afrique du Sud, où l'on applique également la gestion des approvisionnements, ont donné des résultats semblables.»

Lorsqu'on analyse les coûts de production de la volaille et des oeufs, on remarque qu'une part importante des coûts totaux est attribuée à l'achat d'aliments, de poussins et à d'autres coûts variables qui ne sont pas directement liés à la taille de l'exploitation. Cela signifie que les frais généraux qui donnent lieu à des économies d'échelle pourraient bien ne représenter qu'un quart des coûts totaux. La taille critique d'une exploitation est donc celle d'une entreprise, ou d'une partie d'entreprise, qu'une seule personne peut exploiter efficacement. Une part importante du secteur s'achemine actuellement vers cette catégorie. Bien qu'il soit possible que la politique provinciale de contingentement influe sur le nombre des plus grandes exploitations, il se peut aussi que certains de ces établissements aient connu des déséconomies d'échelle associées aux limites de la gestion.

LIMITES DES DONNÉES DE RECENSEMENT

Les données de recensement n'expliquent pas l'évolution structurelle. De fait, il est possible qu'elles ne soient même pas de très bons indicateurs du processus même. Si l'on s'appuie sur une comparaison préliminaire des données de quelques détenteurs de contingents de poulet dans certaines provinces, il semble que le phénomène dépasse ce qui ressort des données de recensement.

Les figures 1 et 2, qui comparent la distribution des détenteurs de contingent avec les données du recensement en Ontario et en Colombie-Britannique, illustrent ces différences. Dans les deux cas, le recensement semble surestimer le nombre de petites exploitations et sous-estimer celui des grandes entreprises. Le tableau 1, qui porte sur les établissements de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba, permet d'établir d'autres comparaisons. Cela révèle bien les écarts importants entre certains chiffres. Au Manitoba, où le nombre de troupeaux de plus de 500 oiseaux est de 82 % plus élevé que le nombre de détenteurs de contingent, la distribution semble particulièrement faussée. En Ontario et

en Colombie-Britannique, le nombre de détenteurs de contingent dépasse les données de recensement des troupeaux de plus de 500 oiseaux.

Ces différences s'expliquent peut-être par le fait que certaines exploitations se trouvaient entre deux cycles lors du recensement. Il se peut aussi qu'on ait converti les unités de contingent en mesure équivalente, soit en nombre d'oiseaux sur pied. Pourtant, s'il ne s'agissait que de cela, les différences seraient à peu près cohérentes. Jusqu'à maintenant pourtant, la seule cohérence évidente est l'erreur systématique par défaut envers les petites entreprises qui ressort des données du recensement sur la répartition selon la taille. Les données des détenteurs de contingent seraient peut-être plus fiables pour étayer les études sérieuses sur l'évolution structurelle du secteur de la production des produits primaires régis par la gestion de l'offre.

TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION

Si l'on veut se montrer logique et cohérent à l'égard des répercussions sur le bien-être des consommateurs, il nous faudra examiner l'évolution structurelle du reste du système agro-alimentaire tout autant que celle du secteur de production. Il serait inexact d'alléguer que les gains d'efficience au niveau de la production donnent automatiquement lieu à un mieux-être à la consommation, à moins qu'il n'existe une concurrence suffisante pour que les consommateurs puissent également bénéficier de ces gains. Il faudra aussi nous tourner vers la performance et la concurrence dans les secteurs de la transformation et de la commercialisation. Si les offices de commercialisation existent aujourd'hui, c'est peut-être à cause des déséquilibres des forces du marché. Il est peut-être temps de commencer à nous intéresser à ce qui se passe en aval des entreprises de production.

On sait qu'en général les forces du marché exercent beaucoup plus leur emprise dans les secteurs de la transformation et du détail qu'au niveau de la production. À l'échelle nationale, moins de dix grands magasins d'alimentation à succursales s'approprient plus de la moitié des ventes totales d'aliments au détail. Cela représente un pouvoir d'achat monumental. Les quatre plus grands transformateurs de volaille produisent près de 40 % du volume total de produits transformés. À l'échelle régionale, ces proportions sont encore plus élevées.

La gestion des approvisionnements a modifié l'incidence des forces du marché. Les détaillants sont toujours ceux qui décident de la façon dont un produit sera écoulé à la consommation. Cependant, la gestion de l'offre donne aux producteurs un grand pouvoir de négociation pour traiter avec les transformateurs. Même si les organismes de surveillance et la réglementation entravent quelque peu ce pouvoir, les secteurs de la transformation n'en font pas moins l'objet de certaines pressions. On pourrait s'attendre que cela favorise l'évolution structurelle, mais cela ne semble pas être le cas.

Le tableau 2 fournit des données tirées d'une étude de Lanoie (1985) sur les secteurs de la transformation de la volaille au Canada et aux États-Unis. En résumé, le nombre d'établissements a diminué depuis 1972 et la taille moyenne a augmenté beaucoup plus lentement au Canada qu'aux États-Unis. Chez nos voisins, l'établissement moyen de transformation de la volaille est maintenant plus de deux fois plus grand que chez nous. S'il existe des économies d'échelle dans le secteur de la transformation – et à ce niveau, elles devraient être beaucoup plus importantes qu'à la production – cela pourrait influer sur les coûts à la consommation des produits avicoles canadiens.

Comme on l'a vu plus haut, la structure touche à la fois à la conduite et au rendement d'un secteur. On peut considérer les marges bénéficiaires brutes comme un indicateur de rendement.

Malgré le rythme relativement lent d'ajustement du secteur de la transformation de la volaille, depuis 1979 les marges bénéficiaires brutes (indexées selon le taux d'inflation) des transformateurs de l'Ontario se situent en moyenne à 10 cents le kilogramme de moins que pendant les sept années de l'exercice de gestion nationale des approvisionnements de poulet (Figure 3). C'est peut-être le reflet des pressions mentionnées auparavant.

Malheureusement, les détaillants ne subissent pas les mêmes pressions. Si on se fie au marché de Toronto, les marges brutes des détaillants sur les ventes de poulet frais ont augmenté de près de 50 % au cours des trois dernières années. En termes réels, après avoir tenu compte du taux d'inflation, ces marges avaient progressé de près de 60 % de 1980 à 1986.

Les prix moyens à la production, ainsi que des prix moyens de gros et de détail, permettent de calculer la part du dollar à la consommation qui a été consacrée à l'achat de poulet frais, à Toronto en 1986 (Tableau 3).

Ces chiffres se passent de commentaires en ce qui concerne l'efficience et les forces du marché des divers niveaux du système alimentaire. Il est évident que le secteur du détail joue un rôle clef dans tout cela.

RÉSUMÉ

Mes principales observations peuvent se résumer ainsi :

- L'évolution structurelle, en ce qui a trait au nombre et à la taille des exploitations, se poursuit à un rythme modéré dans le secteur de la production des oeufs et de la volaille. En général, ces changements semblent suivre l'orientation que leur donnent les forces économiques, notamment l'évolution vers un nombre moins élevé d'entreprises qui sont toutefois de plus grande taille. On note peu de changement dans la répartition régionale de la production.
- Malgré les contraintes imposées par la gestion des approvisionnements, on remarque un essor et un renouvellement. Dans la plupart des entreprises de taille critique, le pourcentage des producteurs âgés de moins de 35 ans est demeuré le même ou a augmenté. Les nouveaux producteurs n'ont pas été écartés.
- Les écarts entre les données des détenteurs de contingents et celles du recensement mettent en doute la fiabilité de ces dernières pour les études sur l'évolution structurelle. Il semble y avoir une erreur systématique par défaut quant à la taille moyenne des exploitations commerciales.
- Étant donné l'importance du rôle de la transformation et de la commercialisation pour la performance et le bien-être du consommateur, les études portant sur l'évolution structurelle devraient englober tout ce qui se passe dans les secteurs qui traitent le produit une fois qu'il a quitté l'exploitation.

Bibliographie

Agriculture Canada. *Rapport sur le marché des volailles*.

Lanoie, C. «Comparaison des industries canadienne et américaine des aliments et boissons», *Revue du marché alimentaire*, 7 (3), 1985, p. 4-57, Agriculture Canada.

Menzies, S. June. «*National markets for agricultural products*», dans *Transforming Western Canada's Food Industry in the 80's and 90's*. Compte rendu, Banff Centre School of Management, novembre 1983.

Rogers, George B. «Poultry and Eggs», *Another Revolution in U.S. Farming*, Lyle P. Schertz et al, éditeurs, Washington : USDA, 1979, p. 148 à 189.

TABLEAU 1 COMPARAISON DES DONNÉES DE RECENSEMENT POUR LES PRODUCTEURS DE POULET ET LES DÉTENTEURS DE CONTINGENT DANS CERTAINES PROVINCES, 1986

	Taille de l'entreprise (oiseaux/cycle)			
	De 500 à 9 999	De 10 000 à 49 999	50 000 et plus	Total
	(Nombre d'exploitations agricoles)			
Nouvelle-Écosse				
Détenteurs de contingents[a]	–	55	6	61
Recensement	13	46	7	66
Ontario				
Détenteurs de contingents[b]	25	620	99	744
Recensement	160	432	97	689
Manitoba				
Détenteurs de contingents[a]	37	77	13	127
Recensement	160	64	7	231
Colombie-Britannique				
Détenteurs de contingents[c]	10	180	41	231
Recensement	41	121	31	193

[a] Les contingents sont convertis de kilogrammes de poulet éviscéré en mesure équivalente, soit en nombre d'oiseaux par cycle.

[b] Les contingents sont exprimés en unités de 0,75 pied carré.

[c] Les contingents sont convertis de kilogrammes de poids vif à l'origine en mesure équivalente, soit en nombre d'oiseaux par cycle.

TABLEAU 2 SECTEUR DE TRANSFORMATION DE LA VOLAILLE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

	Canada	É.-U.	Rapport É.-U./Canada
Situation en 1982			
Nombre d'établissements	96	534	5.6:1
Valeur des expéditions de produits manufacturés (en dollars constants de 1972)			
Total (millions)	517,5	6,773	13.1:1
Par établissement	5,391	12,683	2.4:1
Rapport de proportion des 4 plus gros établissements (1977) (pourcentage des expéditions totales)	39,2	13,9-16,6	0.4:1
Changement depuis 1972 (%)			
Nombre d'établissements	−2,0	−18,0	9:1
Volume des expéditions			
Total	44,4	76,3	1.7:1
Par établissement	47,4	115,2	2.4:1

Source : Lanoie (1985).

TABLEAU 3 PRIX DU POULET, 1986

	Prix	Revenu total	Part du dollar à la consommation
	(cents/kg)	($/oiseau)	(%)
Offre de facteurs de production	Aliments et poussins	1,32	24,1
Producteur 2 kg sur pied	109,4	2,19	
Marge brute (après aliments et poussins)		0,87	15,9
Transformateur 1,47 $ le kilo éviscéré	218,6	3,21	
Marge brute (au-dessus du prix du producteur)		1,02	18,6
Détaillant 1,45 $ le kilo	377,5	5,47	
Marge brute (au-dessus du prix de détail)		2,26	41,3

FIGURE 1 CONTINGENT DE POULET PAR RAPPORT AU RECENSEMENT DE 1986 (ONTARIO)

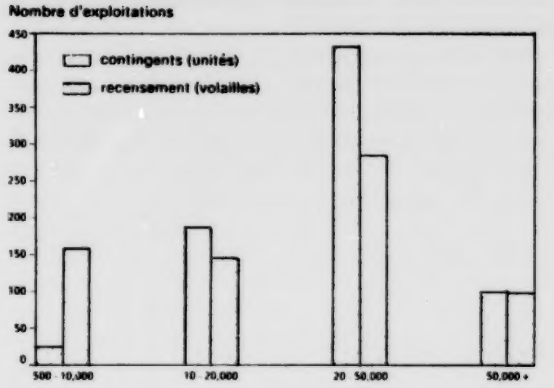

FIGURE 2 CONTINGENT DE POULET PAR RAPPORT AU RECENSEMENT DE 1986 (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

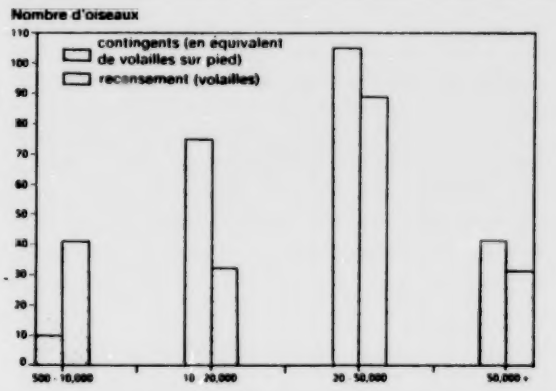

FIGURE 3 MARGES DES PRIX DU POULET, TORONTO

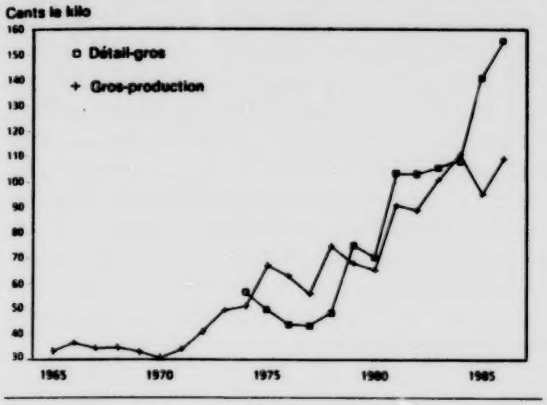

Examen du secteur du porc

*Martin Rice**

Je tiens à remercier les organisateurs de cette Conférence de m'avoir invité à commenter la revue de Jan Dyer sur les incidences des données du recensement de 1986 sur la structure du secteur de l'élevage du Canada. Cela me permet, en tant que représentant d'une association de producteurs de porc, de parler plus en détail aux agriculteurs de leur carrière et de l'avenir du secteur, plutôt que des activités de notre programme national qui justifient mon embauche.

Par ailleurs, cela nous permet d'examiner les données qui, à chaque recensement, deviennent de plus en plus inabordables pour les utilisateurs. Avant de recevoir le document de Jan Dyer, j'avais l'intention de me procurer des renseignements analogues sous forme de deux tableaux statistiques distincts, disponibles dans une publication du recensement de 1981, vendue 7,50 $. En 1986, le prix d'un seul de ces tableaux était de 60 $, et l'autre allait être encore plus cher, car il n'avait pas encore été compilé. Cependant, le texte de Jan Dyer reussit bien à satisfaire ces besoins.

Ses principales observations pour le secteur du porc sont les suivantes :

- Les fermes porcines sont de moins en moins nombreuses, en particulier celles de petite taille, et de plus en plus grosses, bien que l'augmentation du nombre de porcs par ferme touche surtout l'Ouest du pays.
- Une proportion de plus en plus grande de la population de porcs est concentrée dans des grandes fermes, qui sont plus spécialisées dans la production du porc, bien qu'au Québec cette concentration soit beaucoup moindre maintenant.
- Les exploitations de naissage-engraissage sont devenues la principale base de production.
- Au moins en ce qui concerne les coûts variables, les économies d'échelle ne semblent pas significatives pour les ventes dépassant 250 000 $.
- L'endettement par rapport à l'actif augmente avec la taille des exploitations.

* *Secrétaire général du Conseil canadien du porc*

À part quelques points mineurs, je ne trouve rien à redire aux observations de Jan Dyer. Je voudrais surtout élaborer sur certaines des tendances observées. J'aimerais d'abord retourner un peu en arrière, à l'évolution de la répartition régionale des porcs au Canada. Si l'on se reporte au tableau 1, on observe une nette évolution d'un recensement à l'autre et l'apparition de cycles pouvant être très différents entre les provinces dans les mêmes régions.

Au Québec, le nombre de porcs s'est accru lentement, pour des raisons déjà mentionnées dans le document de Jan Dyer, pour atteindre un sommet en 1981 et diminuer de 15 % depuis.

L'effectif porcin des provinces des Prairies a subi les variations les plus importantes dans le temps en doublant de 1966 à 1971 et en diminuant de moitié au cours des cinq années suivantes. Dix ans plus tard, le Manitoba avait rattrapé et dépassé le sommet de 1971, alors que la Saskatchewan ne s'était que partiellement relevée du plancher de 1976. Cependant, la production de cette dernière province peut changer radicalement, comme l'indique le nombre de porcs, qui dépasse largement 700 000 un an à peine avant le recensement de 1986, et ce nombre est probablement aussi élevé à l'heure actuelle.

Si l'on regarde la répartition eu pourcentage (Tableau 2), les parts relatives des provinces Maritimes et de l'Ontario sont demeurées sensiblement les mêmes, ainsi que celles du Manitoba. La Colombie-Britannique est passée rapidement à un nouveau plateau, de 1976 à 1981, et connaît depuis une réduction lente mais continue. Comme on l'a mentionné plus haut, le Québec, l'Alberta et la Saskatchewan ont connu une évolution beaucoup plus variable.

Je n'ai pas l'intention d'examiner tous les facteurs responsables de ces différences dans l'évolution des provinces et des régions, bien que le prix des céréales et les débouchés, ainsi que les politiques gouvernementales dans des domaines tels que le transport et l'environnement en feraient surement partie. Je dirais que deux facteurs ont entrainé l'accroissement du nombre des porcs dans l'Ouest du pays entre 1981 et 1986 : la tendance à la baisse des revenus du

marché des céréales, et les débouchés offerts par la production du porc pour l'expansion des exploitations et pour les nouveaux agriculteurs, compte tenu de la difficulté d'acquérir des terres dont les prix ont atteint des sommets, et des taux d'intérêt élevés au début de la décennie. Au Québec, la baisse s'explique en partie par une réglementation de plus en plus sévère en matière d'environnement qui a entraîné la fermeture complète de certaines exploitations. Dans toutes les provinces, l'importance des investissements exigés par les techniques actuelles de production fait que le nombre des porcs a tendance à être plus stable que par le passé.

En ce qui concerne la ferme individuelle, la tendance la plus marquée est celle du naissage-engraissage dans la production de porcs. Il y a au moins trois raisons importantes à cette évolution, la première étant la santé des animaux. Avec l'adoption du système de porcheries closes et le besoin de plus en plus pressant d'éviter les pertes de productivité liées au stress du transport et aux maladies transmissibles, un plus grand nombre de producteurs porcins ont opté pour l'élevage des porcs de la naissance à la mise en marché plutôt que de créer des troupeaux porcs d'origines diverses.

Le deuxième facteur, qui encourage les exploitations de naissage à engraisser les porcelets jusqu'à la finition, est le modeste supplément de travail requis pour leur faire atteindre le poids de mise en marché. On estime que de 75 à 90 % des heures de travail investies dans l'élevage d'un porc gras servent à amener l'animal jusqu'au stade où il pourrait être vendu comme porcelet sevré pour la finition. Plus des deux tiers des revenus du marché des porcs gras peuvent être obtenus par ce supplément de travail que représente la finition, bien que la proportion de capital investi soit inférieure à ce chiffre.

Le troisième facteur pousse le finisseur spécialisé à envisager de mettre sur pied sa propre exploitation de naissage. En l'absence d'un système de classement organisé ou d'autres systèmes de différenciation de la qualité des porcs sevrés, le naisseur spécialisé a moins de possibilités d'obtenir des prix élevés pour récupérer le capital investi dans l'amélioration génétique des reproducteurs, si importante pour parvenir à de meilleurs rendements avec les porcs maigres finis. Les exceptions notables sont les grandes exploitations de sevrage et les négociants qui ont acquis une réputation pour leurs croisements judicieux et la qualité des porcs sevrés et qui peuvent obtenir des prix élevés pour leurs porcelets.

En ce qui concerne la tendance à une diminution de la concentration au Québec, la transition vers des fermes indépendantes plus petites est peut-être, en grande partie, attribuable à la modification des dispositions contractuelles qui, tout en permettant à des exploitations anciennement intégrées de bénéficier des avantages de certains programmes gouvernementaux, maintiennent dans de nombreux cas un lien économique étroit entre la ferme et un fournisseur d'aliments du bétail, par exemple.

Une forme de société commerciale récemment introduite en agriculture dans cette province, et en particulier dans le secteur des porcs, est la société en commandite, ou ce que l'on appelle en anglais *limited partnership*. En termes simples, la passation d'un marché d'installations de production à la société en commandite et la vente des parts de l'actif aux investisseurs, les producteurs agricoles participants peuvent se procurer des capitaux extérieurs à leurs propres investissements, et les investisseurs peuvent bénéficier de certains avantages fiscaux. On estime qu'il y a actuellement entre 5 et 10 arrangements de ce genre au Québec et qu'une augmentation de leur nombre ou de leur volume pourrait avoir des incidences sur la structure du secteur du porc de la province. Toutefois, les modifications récentes et projetées du système fiscal des gouvernements fédéral et provinciaux pourraient restreindre le développement de cette forme de financement.

Je voudrais maintenant passer à l'absence apparente d'économies significatives, du moins en coûts directs, de l'augmentation de la dimension des porcheries spécialisées au-delà d'un volume de ventes annuelles de 100 000 $ à 250 000 $, ce qui équivaut à peu près à des exploitations de naissage-engraissage de 50 à 120 truies. Ces données sur le coût des grandes exploitations sont probablement faussées par le fait qu'une plus grande part de la main-d'oeuvre provient de l'extérieur, ce qui entraîne des déboursés, alors que dans les petites fermes la presque totalité du travail peut être effectuée par le propriétaire, et n'est donc pas inclue dans les dépenses. Néanmoins, à peu près tout le monde s'entend sur le fait que le mode de production de porcs actuellement le plus efficace est l'exploitation spécialisée de naissage-finissage de 80 à 100 truies, par une seule famille. La taille peut être portée à 120 ou 140 truies en engageant

de la main-d'oeuvre pour permettre aux propriétaires de se reposer de temps en temps. Certaines données indiquent que le nombre des exploitations de cette taille idéale de ferme unifamiliale a plus que doublé au cours des quelque 20 dernières années, parallèlement à l'introduction de nouvelles techniques d'alimentation et d'entretien des porcheries.

Pour passer à 200 truies, avec une augmentation correspondante de la main-d'oeuvre, on estime que les difficultés ne sont pas énormes, mais on pense qu'il faut une gestion extrêmement compétente et un peu de chance pour trouver et garder du personnel qualifié pour aller au-delà de 200 truies sans que cela entraîne une augmentation importante des coûts totaux par porc. Un point qui mériterait un examen plus approfondi, peut-être dans le cadre de la formation agricole, est l'opinion largement répandue que le secteur du porc au Canada connaît une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, par rapport à certaines régions de l'Europe où la présence de travailleurs qualifiés acceptant de travailler pour d'autres est un déterminant important de la plus grande incidence d'unités de production de grandes taille. Au Canada, la tendance est à l'exploitation individuelle des fermes. Cependant, on ne sait pas si cela a une incidence réelle sur nos coûts de production.

Il ne semble pas y avoir beaucoup de gens à penser que des économies substantielles en coûts fixes puissent être réalisées par un accroissement indéfini de la taille des exploitations. Une entreprise de 300 truies ne nécessite généralement pas beaucoup moins que trois fois la quantité et la valeur des investissements nécessaires pour une entreprise de 100 truies.

Enfin, et cela découle en partie de ce qui précède, l'accroissement de la dette par rapport à l'actif, lié à l'augmentation de la taille des ferme dans les données du recensement, pourrait en partie s'expliquer par le fait que les grandes fermes sont celles qui prennent de l'expansion, dans l'espoir de réaliser de meilleurs rendements. Cependant, les difficultés de gestion et de main-d'oeuvre indiquées précédemment sont considérées comme des facteurs limitatifs, et bien que les bilans se soient dans l'ensemble améliorés grâce au raffermissement des prix du porc que l'on a connu depuis le 1er juillet 1986, date du recensement, cet endettement élevé pourrait représenter un problème pour ces grandes exploitations en des temps plus difficiles, que l'on prévoit pour bientôt.

À l'avenir, on peut s'attendre qu'un bon nombre de ces mêmes influences continuent de s'exercer sur la structure de production. Par ailleurs, les limitations imposées à l'élimination du fumier, non seulement au Québec, mais également dans d'autres régions du Canada, constitueront des entraves à l'expansion. Le lancement d'une somatotropine porcine à application commerciale pourrait avoir des effets importants sur le nombre et la répartition des porcs, selon le taux d'adoption de cette substance. Quant à la technologie, il ne semble pas exister de système permettant d'énormes économies de main-d'oeuvre que l'on pourrait appliquer aux exploitations, dont l'organisation est déjà efficace, mais les petites améliorations se poursuivront.

Il y a sûrement de nombreuses exceptions aux points de vue que je viens d'énoncer, et la généralisation est toujours difficile à faire. Mais c'est en partie la raison pour laquelle il est fascinant d'observer le secteur du porc et d'y travailler.

TABLEAU 1 NOMBRE DE PORCS DANS LES FERMES

	1961	1966	1971	1976	1981	1986
			(milliers)			
Maritimes	148,9	174,5	236,9	192,1	345,9	352,1
Québec	912,1	1 173,7	1 183,6	1 617,1	3 440,7	2 927,8
Ontario	1 686,3	1 935,6	2 361,7	1 913,7	3 165,8	3 118,6
EST	2 747,3	3 283,8	3 982,2	3 722,9	6 952,4	6 398,5
Manitoba	431,5	499,2	1 070,6	625,9	875,0	1 071,2
Saskatchewan	640,8	488,2	1 145,3	491,3	574,3	599,0
Alberta	1 470,0	1 092,7	1 815,5	878,2	1 199,4	1 454,8
Colombie-Britannique	41,6	37,4	78,6	55,6	254,9	216,7
OUEST	2 583,9	2 117,5	4 110,0	2 051,0	2 903,6	3 341,7

Source: Statistique Canada, Recensement agricole

TABLEAU 2 RÉPARTITION DES PORCS DANS LES FERMES

	1961	1966	1971	1976	1981	1986
			(%)			
Maritimes	2,8	3,3	2,9	3,4	3,5	3,6
Québec	17,1	21,7	17,1	28,0	34,9	30,0
Ontario	31,6	35,8	29,2	33,1	32,1	32,0
EST	51,5	60,8	49,2	64,5	70,5	65,8
Manitoba	8,1	9,3	13,2	10,8	8,9	11,0
Saskatchewan	12,0	9,0	14,0	8,5	5,8	6,1
Alberta	27,6	20,2	22,4	15,2	12,2	14,9
Colombie-Britannique	0,8	0,7	1,0	1,0	2,6	2,2
OUEST	48,5	39,2	50,8	35,5	29,5	34,3

Source: Statistique Canada, Recensement agricole

Évolution de la structure de production des viandes rouges au Canada

*Charles A. Gracey**

Le secteur canadien et même nord-américain de la production bovine connaît actuellement une situation tout à la fois intéressante et critique. J'ai eu l'occasion d'examiner le document de Mme Janice Dyer sur l'évolution structurelle du secteur du bétail et je suis d'avis qu'elle a dressé un portrait assez juste des modifications qui ont touché les chiffres et la répartition.

Premièrement, je dirais que c'est le moment ou jamais, pour le secteur des bovins, de se préparer à faire face à l'avenir. Il ne faut pas oublier que nous vivons actuellement à une époque de surplus et de faible prix des céréales et, comme le disait si bien M. Douglas Hutch de l'Office des provendes du Canada, nous vivons actuellement l'évolution d'une situation : d'un surplus de céréales nous passons à un surplus de viandes. Point n'est besoin d'élaborer! Il est évident que la production animale intérieure est le marché le plus sûr et le meilleur pour nos céréales fourragères. Nous estimons donc qu'il y aura, partout en Amérique du Nord, une croissance phénoménale de la production porcine et avicole. L'autre jour, et je n'en croyais pas mes yeux, le dindon se vendait en réclame 19 cents la livre à Chicago. Jusqu'où cela va-t-il nous mener? Si cette tendance se poursuit, qui donc sera le dindon de la farce? J'espère que les éleveurs de dindons me pardonneront ce jeu de mots un peu facile.

Tout cela pour dire que la production avicole et porcine peut réagir plus facilement aux fluctuations du marché que ne le peut la production bovine; c'est le phénomène auquel nous assistons actuellement. Pour le moment, la production bovine a atteint le point le plus bas de son cycle à long terme; elle est prête à prendre son essor, un essor qui sera peut-être lent, mais qui du fait de la situation présente, au plus bas du cycle, permet mieux de parer aux incertitudes des deux à trois prochaines années.

Il existe bel et bien une demande finie de viande et, même si cela ne doit pas nous inquiéter, nous devons au moins noter qu'en 1988, le consommateur nord-américain aura accès à un approvisionnement de viande par habitant, jamais égalé. Et le nouveau record dépassera de loin le record précédent, probablement de 4 à 5 lb par habitant.

Je crois que ces données sont essentielles pour comprendre les changements structurels que connaît actuellement le secteur des bovins. Loin de moi l'idée de les saisir toutes ou de les évaluer à leur juste valeur; je tenterai néanmoins d'en dégager les grandes tendances.

- D'abord, on remarque des changements significatifs dans le lieu de production.
- Il y a des changements significatifs mais modestes dans le secteur du naissage.
- Pour ce qui est de la concentration et de la fusion, accompagnées d'une concentration remarquable des propriétaires, les parcs d'engraissement connaissent des changements radicaux.
- La commercialisation et les méthodes de commercialisation changent de façon marquée et, à mon avis, il s'agit là d'une amélioration.
- Les produits changent, mais pas toujours pour le mieux.
- Finalement, et c'est peut-être là le point le plus important, le secteur canadien des bovins s'insère de plus en plus dans le secteur nord-américain et fait preuve de dynamisme et d'innovation sans commune mesure avec sa petite taille.

J'aimerais maintenant justifier chacune de ces six affirmations.

Au Canada, l'industrie des bovins semble se déplacer vers l'Ouest. On n'a noté aucun changement particulier dans la répartition des vaches de reproduction; on en retrouve encore 83 % à l'ouest de la frontière Ontario-Manitoba. Notons cependant que l'Alberta nourrit une proportion plus élevée de bovins gras et c'est l'inverse, pour l'Ontario. S'agit-il là d'un phénomène à court terme de déplacement vers

* *Vice-président exécutif de l'Association canadienne des éleveurs de bovins*

l'Ouest s'appuyant sur les surplus actuels de céréales fourragères offertes à bon prix ou du début d'un changement fondamental. D'après M. Craig Fulton, cette tendance se poursuivra tout au long de 1988-1989.

Le secteur de l'alimentation des bovins est virtuellement à son point mort en Saskatchewan; il est à la baisse au Manitoba, province qui présente peut-être le climat politique le plus rébarbatif à l'alimentation du bétail au Canada.

Il fut une époque où l'Ontario était la principale province pour l'alimentation des bovins au pays, mais depuis de nombreuses années maintenant, elle a été reléguée au second rang. Sa position ne sera pas menacée dans un proche avenir, mais à mesure que les années s'écoulent, l'Alberta la distance de plus en plus.

Cette tendance n'est pourtant pas inévitable. Des changements facilitent l'importation de bovins d'engraissement en provenance du Sud-est des États-Unis et cette tendance à l'assouplissement devrait se poursuivre. Avec l'importation de 100 000 sujets ou plus de bovins d'engraissement en provenance des États-Unis, ce qui est tout aussi possible que souhaitable, l'Ontario pourrait, à mon avis, redevenir l'un des principaux intervenants dans le domaine de l'alimentation des bovins.

Dans toutes les régions canadiennes, le naissage-élevage connaîtra sans doute une expansion, à mesure que le cycle se confirme, mais je ne prévois pas de changements particuliers quant au déplacement géographique de la production. Au cours de la dernière période de liquidation, c'est la Saskatchewan qui a perdu le plus grand nombre de vaches d'élevage de boucherie.

La productivité du troupeau de vaches est, bien sûr, le changement le plus remarquable dans le secteur du naissage-élevage. Vers la fin des années 1960, nous avons assisté à la disparition des bouvillons d'herbe de deux et de trois ans parce qu'on voulait accélérer la production bovine. La tendance se maintient : il y a relativement moins de bovins d'un an et relativement plus de veaux dans les parcs d'engraissement.

Au sevrage, les veaux sont nettement plus lourds qu'il y a 10 ans; aussi, il y en a plus par 100 vaches. À moins de faire partie du secteur, on ne peut pas vraiment déceler ces tendances, mais il n'en demeure pas moins que les progrès accomplis en matière de productivité et de reproduction sont des plus remarquables. Le croisement est peut-être le facteur qui a le plus contribué à cette tendance; vient ensuite le fait d'effectuer les croisements avec un plus grand nombre de races. Une meilleure gestion et de meilleures conditions d'hygiène du troupeau constituent le troisième facteur.

Depuis de nombreuses années, on assiste à l'intégration progressive des marchés canadien et nord-américain du bétail et des bovins. Dans l'ensemble, ce phénomène a profité au secteur canadien qui a exporté beaucoup plus qu'il n'a importé. Ce fut le cas en 1987.

Pourtant, cette balance commerciale positive pourrait ne pas durer. Il semble en effet que nos exportations diminuent, tandis que nos importations en provenance des États-Unis sont à la hausse.

Nous avons encore, côté politique, un secteur sérieusement balkanisé. Les ententes de stabilisation tripartite constituent un excellent moyen de lutter contre cette balkanisation; pour notre secteur, elles ont porté fruit dans trois provinces.

Comme nous l'avons vu plus haut, la nature des programmes de soutien au Manitoba est, à toutes fins utiles, en train de détruire les exploitations d'élevage. D'autres provinces semblent insister pour que l'on assouplisse les règles de stabilisation tripartite avant qu'elles y adhèrent. Les éleveurs sont résolus à ne pas accepter cette situation. C'est sur cette question de politique que je terminerai, car bon nombre d'entre nous croient que ce que nous pouvons faire de plus important, en 1988, c'est de résoudre ce problème.

CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX

Politiques face aux surplus actuels de céréales

*A.W. De Maria**

INTRODUCTION

Les causes de la dépression actuelle du marché international des céréales sont faciles à cerner. La croissance de la production mondiale a nettement dépassé celle de la consommation, d'où une accumulation de stocks sans précédent. Au départ, on pensait que l'abondance et les prix avantageux du blé et des céréales fourragères conduiraient à une rapide expansion du commerce mondial. C'étaient de faux espoirs, et la satisfaction initiale se mua en une quête de moyens pour accroître les exportations et diminuer les stocks.

Diverses mesures correctives ont été prises à presque tous les stades de la chaîne de l'offre et de la demande, y compris le ralentissement de la production, les moyens pour encourager l'exportation et la recherche d'autres applications pour les céréales. Certaines ont plus ou moins réussi, d'autres se sont avérées inappropriées, ou ont nui au développement commercial d'autres produits primaires. Toutes sans exception ont entraîné des coûts très élevés. En fait, le noeud du dilemme actuel se situe au niveau des finances. Si les fonds étaient illimités, il serait peut-être possible d'utiliser une grande partie des stocks en surplus. Cependant, comme l'agriculture fait l'objet de strictes contraintes budgétaires dans la plupart des pays, cette approche est de toute évidence irréaliste. L'idéal serait de pouvoir mettre en oeuvre des mesures qui équilibreraient davantage l'offre et la demande, ce qui éviterait le risque d'un retour à l'accumulation de stocks.

LES MESURES ACTUELLES

Les pays qui sont les plus touchés par la crise sur le marché international sont ceux qui tirent des exportations une grande partie de leur revenu national. Contrairement à ce qui se passe pour d'autres produits agricoles, la plupart de ces pays sont industrialisés. Cette situation peut elle-même engendrer d'autres problèmes, car chaque gouvernement doit assurer un équilibre entre la nécessité de l'aide à l'agriculture et les besoins des autres industries. À remarquer que dans la plupart des cas les producteurs de céréales sont bien organisés et constituent souvent un formidable lobby politique très dynamique grâce à leurs groupes ou coopératives de producteurs.

En l'occurrence, dans quelle mesure la politique agricole actuelle répond-elle aux besoins des producteurs de céréales? Il existe des problèmes dans tous les pays exportateurs, et au cours des cinq ou six dernières années les faillites ont été beaucoup trop nombreuses dans ce secteur. La gravité de la dépression dans le secteur agricole est soulignée par le fait que le taux de faillites est parfois demeuré élevé en dépit de la mise en oeuvre de nouvelles mesures d'aide.

La nature disparate des politiques en matière de céréales mérite d'être examinée pays par pays. La position de certains de ces pays sera abordée plus tard par quelques conférenciers. Je ne couvrirai donc pas le sujet en détail ici, et me contenterai simplement de décrire certaines de leurs difficultés actuelles et leurs efforts de redressement.

L'Argentine se distingue des autres grands exportateurs de céréales par le fait qu'il s'agit d'un pays en voie de développement, dont l'économie dépend en grande partie de la production et de la vente de produits agricoles. C'est le cinquième plus grand exportateur de blé, et il vient au deuxième rang, après les États-Unis, pour les expéditions outre-mer de céréales secondaires. Pendant de nombreuses années, le gouvernement a tiré une partie importante de son revenu total des taxes à l'exportation sur les produits agricoles. Toutefois, le taux d'imposition de plusieurs de ces produits a été progressivement réduit, et celui qui frappe le blé doit disparaître complètement en décembre 1987. Ces changements sont nécessaires pour que l'Argentine se conforme aux conditions d'un prêt fait par la Banque mondiale visant la restructuration du secteur agricole.

* *Conseil international du blé*

Le gouvernement a annoncé son intention de compenser les pertes dues à la suppression des taxes à l'exportation, par l'imposition d'une taxe foncière. Comme on pouvait le prévoir, les producteurs de bétail sont fortement opposés à cette politique. Un ajustement satisfaisant dans le secteur agricole dépend probablement d'une certaine forme de compromis entre la nécessité pour le gouvernement de conserver son niveau de revenus, et l'assurance d'un niveau acceptable de profits pour les différentes entreprises agricoles. Il y a déjà eu un fléchissement du blé en faveur des céréales secondaires et des oléagineux. Il pourrait être difficile d'apporter d'autres changements, qui nécessiteraient probablement des investissements substantiels. Même à l'intérieur du secteur des céréales, les installations de stockage sont nettement insuffisantes, et les ports doivent être modernisés si on veut augmenter les exportations.

Il semblerait que le Canada soit confronté à la nécessité de prendre d'importantes décisions dans un avenir rapproché. La plus importante concerne la question de la qualité. On dit parfois que le Canada devrait mettre beaucoup moins l'accent sur la production, le classement et l'exportation de blé de haute qualité, et donner plutôt la priorité à des variétés de qualité moindre, mais d'un rendement plus élevé. Je sais que cette question suscite encore la controverse, et on n'entrevoit aucun moyen qui permette de faire une évaluation finale. Il ne faut pas oublier que le Canada a augmenté ces dernières années sa part du marché mondial du blé, et que ses concurrents, particulièrement les États-Unis, font des efforts très sérieux pour améliorer la qualité de leurs céréales. Une difficulté particulière pour le Canada réside dans le fait qu'il existe très peu de solutions de remplacement viables à la production de céréales.

La Communauté économique européenne est passée de grand importateur à exportateur net de céréales. Des prix élevés garantis ont stimulé la production avec, comme conséquence, de forts rendements qui ont conduit à une situation de surplus permanents. De nombreuses initiatives ont été lancées tout au long des années pour réduire le coût énorme de la Politique agricole commune. Le système de contingentement du lait a certainement résulté en une restructuration extensive du secteur laitier. Les céréales n'ont pas connu une transformation aussi profonde, bien que les modifications introduites cette année dans le système d'intervention devraient aider à limiter les dépenses. Cependant, il est probable qu'à long terme une méthode automatique, semblable au mécanisme «stabilisateur» proposé, soit nécessaire.

Voyons maintenant la position de grands pays exportateurs qui ne font pas l'objet de présentations individuelles à cette réunion. Celle de l'Australie est unique à l'intérieur du groupe, puisque ses prix de soutien pour le blé sont déterminés uniquement par une formule très précise qui tient automatiquement compte de la tendance réelle des prix du blé sur le marché international. Cela signifie que les prix suivent de très près ceux du marché. Cependant, l'importance du déclin des prix a dépassé l'effet d'escompte de la formule sur les prix. Il est donc à prévoir que le gouvernement devra combler le déficit de la marge commerciale négative pour la saison 1986-1987. Il s'agirait d'une première depuis que le principe de cautionnement ou d'assurance a été adopté en 1979.

Plusieurs agriculteurs australiens ont eu la chance de pouvoir abandonner les céréales pour d'autres activités. Ils ont été grandement aidé en cela par l'augmentation des prix d'autres produits agricoles classiques. Le salut pour un grand nombre de fermiers est venu de la hausse de 65 % du prix de la laine qui est ainsi passé de 4,85 $ A à 8 $ A le kilogramme entre 1983-1984 et 1986-1987. Pendant la même période, le troupeau de moutons augmentait de 20 %, soit de 133,2 à 159 millions de sujets, alors que la surface agricole exploitée pour le blé chutait de 31 %, passant de 12,9 à 8,9 millions d'hectares. Les bonnes perspectives pour le boeuf représentaient une autre source d'encouragement, bien que plus modeste. Le prix de vente moyen a grimpé de 25 %, et le nombre de bêtes atteint maintenant 23,3 millions, comparativement à 22,5 en 1983-1984.

Cependant, la conversion s'opérant des céréales vers le bétail ne peut se poursuivre indéfiniment. L'Australie demeure très préoccupée par la fragilité de la situation financière d'un si grand nombre de producteurs de blé. La Australian Wheat Board tient à maintenir ses exportations, et jusqu'ici, elle a fait la preuve qu'elle est fermement décidée à conserver un profil hautement compétitif sur le marché mondial. Néanmoins, il faudra une progression substantielle des prix mondiaux pour éviter le risque de lourdes dépenses gouvernementales pour subventionner le blé.

Les changements de politiques à l'intérieur des États-Unis, le plus grand exportateur de blé, auront inévitablement un effet sur le développement de ce secteur dans d'autres pays, tant exportateurs qu'importateurs. Depuis 1980, la production de blé des États-Unis est passée d'un niveau record de près de 76 millions de tonnes en 1981 à environ 57 millions cette année. Cette réduction est due à une diminution de la superficie cultivée de 32,6 à 22,4 millions d'ha à mesure que les producteurs percevaient les bénéfices de leur participation aux divers programmes de réduction de la surface agraire (ARP). Malgré cela, les stocks de blé des États-Unis au début de la campagne 1987-1988 se chiffraient encore à 107 millions de tonnes, soit seulement deux de moins que l'année précédente.

Plusieurs autres programmes ont été mis en oeuvre en vue de réduire les surplus. Parmi les plus importants figure le Conservation Reserve Programme (*CRP*), qui vise à convertir 16 millions d'ha de terres en vue de leur conservation à long terme d'ici à 1990. Jusqu'à maintenant, environ 2 millions d'hectares ont été convertis, mais le taux de participation devrait s'accélérer rapidement.

On s'intéresse de plus en plus à la liquidation des stocks appartenant au gouvernement, principalement grâce à l'utilisation très large d'un programme de type paiement-en-nature (PIK) lancé en 1983. Dans sa forme révisée, le principe PIK consiste à accorder des paiements de compensation aux producteurs sous la forme de «certificats génériques», qui peuvent être vendus ou échangés contre diverses catégories de denrées faisant partie des stocks du gouvernement. Au début de novembre 1987, on a innové en organisant une vente aux enchères hebdomadaire pour les stocks de la CCC. Environ 10 millions de boisseaux de blé ont été proposés au départ, mais le volume atteint maintenant environ 20 millions de boisseaux. Les négociants reçoivent du blé en échange des certificats. Les ventes aux enchères doivent servir à faciliter l'approvisionnement libre du marché, car le gouvernement détient une grande partie des stocks.

Les pays autres que les principaux exportateurs sont également confrontés au problème des surplus de céréales, même si c'est à plus petite échelle. Certains ont déjà adopté des politiques pour réduire les stocks. La Suède par exemple, qui exporte régulièrement du blé, a adopté un «système de compensation par jachère» pour la saison 1987. Le système est de type volontaire, et il vise les fermes qui ont plus de 15 hectares ensemencés en céréales. Les producteurs perçoivent un montant fixe par hectare, qui est fonction de l'emplacement. Les premières évaluations indiquent qu'environ 128 000 ha ont ainsi été éliminés, ce qui a permis de réduire la production de 0,4 million de tonnes. Cela représente à peu près 25 % du surplus annuel moyen d'exportation. Le système restera probablement en vigueur jusqu'en 1990. En 1988, les subventions pour les terres non cultivées seront augmentées, et le triple du taux sera payé pour les terres converties à la foresterie. La surface détournée des céréales doit maintenant être ensemencée pour porter des cultures de couverture, l'objectif étant de soustraire environ 200 000 ha de surface à céréales. La production peut également être réduite grâce à l'imposition de taxes sur les engrais et les herbicides.

Certains pays importateurs font également face à des problèmes de surplus d'approvisionnement. Ils ont un surplus de certaines céréales et éprouvent un manque dans d'autres. En Suisse, il existe un déséquilibre structurel entre la production de céréales fourragères et celles de panification. On songe maintenant à un système de prix différentiels ajustables pour diverses céréales, à une réduction générale des prix pour toutes les céréales ou à la fixation des prix à chaque année selon l'importance de la récolte nationale.

Pour ce qui est des importations de céréales, le Japon vient immédiatement après l'URSS. Pourtant, on sait que le pays a des surplus de riz depuis la fin des années 1960. En 1970, le premier d'une série de programmes d'ajustement est entré en vigueur pour essayer de limiter la croissance du surplus des approvisionnements. Actuellement, on note un regain d'intérêt pour l'utilisation du riz dans les rations alimentaires du bétail. Au début des années 1970, 1,5 million de tonnes de riz ont été ainsi consommées, et en 1983, 0,6 million de tonnes; depuis, cette utilisation a été minimale. D'importantes recherches sont actuellement en cours pour l'obtention de variétés de riz mieux adaptées aux aliments pour les animaux. Il est possible que de nouvelles politiques soient adoptées pour encourager les agriculteurs à se convertir au riz pour l'alimentation des animaux, ce qui pourrait permettre de réduire les importations de céréales secondaires. Le prix du riz pour la récolte de 1987 a été abaissé de presque 6 %, la première

réduction depuis 1956. Il demeure néanmoins à 17 557 yens les 60 kilogrammes de riz brun, soit environ 1991 $ US la tonne. Le prix du blé de qualité supérieure est de 1244 $ US la tonne.

ÉLABORATION DE POLITIQUES POUR L'EXPORTATION

Jusqu'ici, mes remarques ont porté sur les tentatives pour éliminer les surplus en limitant de la production. On pourrait également penser que des résultats plus rapides pourraient être obtenus en augmentant la consommation. L'ensemble des besoins intérieurs en céréales chez les principaux exportateurs varie très peu d'une saison à l'autre. Certaines années, l'utilisation d'une céréale peut augmenter, mais généralement au détriment d'une autre. L'exemple le plus frappant est le remplacement du maïs par le blé pour l'alimentation des animaux aux États-Unis, où le rapport entre les prix détermine les quantités de chaque céréale fourragère. L'autre débouché pour les surplus de céréales reste donc le marché d'exportation.

Malheureusement, il n'y a pas de solution facile. La demande totale n'a pas évolué au même rythme que les possibilités d'expansion, et le commerce international est décrit avec raison comme un «marché d'acheteurs». Afin de garder leur part du marché, les exportateurs ont eu recours à de nombreuses pratiques de vente innovatrices, dont beaucoup supposent une dissimulation des prix poussée très loin.

On peut dire que les États-Unis ont manifesté un zèle extraordinaire dans leurs efforts pour augmenter les exportations. Ils n'avaient pas le choix, car leur part du commerce mondial de blé est passé de presque 50 % en 1981-1982 à seulement 28 % en 1985-1986. Pour commencer, on a accru le financement dans le cadre de programmes de crédit comme le GSM 102. Plus tard, le programme de «crédit mixte», relativement éphémère, a du être retiré parce qu'il contrevenait à certains aspects des lois maritimes des États-Unis. Puis, il y a eu le programme BICEP, dont on a changé le nom pour EEP (Programme d'amélioration des exportations).

Ce nouveau programme d'exportation a eu une grande influence sur le comportement du commerce mondial des céréales. Il est devenu une caractéristique si familière du marché, qu'on oublie souvent son origine et son but. L'objectif déclaré était de diriger les subventions EEP vers les marchés où on considérait que les exportations américaines faisaient face à une concurrence «peu équitable» ou subventionnée. Les premières offres furent faites principalement dans des secteurs où la CÉE était le premier fournisseur. Ces derniers temps, cependant, très peu d'importateurs se sont classés comme inadmissibles au programme. Même des pays riches comme l'Arabie saoudite, la Suisse et la Finlande en ont bénéficié. Actuellement, la majeure partie des exportations de blé américain se font dans le cadre d'accords EEP. Au 6 décembre 1987, les offres totales de blé à 40 pays en vertu de l'EEP ont totalisé 36 millions de tonnes, dont 25 ont déjà été achetées. La subvention moyenne, payée en certificats intertypes, pour le blé, se chiffrait à 35,14 $. Plus de 2 millions de tonnes de farine ont été offerts, avec des ventes de 1,5 million de tonnes, et une subvention moyenne de 90 $ US par tonne. Les offres pour l'orge et le sorgo ont totalisé 5,9 millions de tonnes et les ventes atteignent 4,7 millions de tonnes; la subvention est d'environ 40 $ US.

Aucun autre pays exportateur n'a adopté un programme en réaction directe à l'EEP. La CÉE a été forcée de jouer la concurrence en accordant des remises plus importantes à l'exportation, atteignant parfois 150 $ par tonne pour le blé. Les pays aux ressources plus limitées (Argentine, Australie et Canada) ont essayé d'améliorer les conditions du crédit à l'offre, mais la plupart ont réagi en baissant les prix. Les pays importateurs, particulièrement les grands acheteurs, comme la Chine et l'URSS, ont réussi à faire jouer un fournisseur contre l'autre. En fait, ils ont réussi à couvrir la plupart de leurs besoins aux prix EEP, quelle que soit l'origine des produits.

On est amené à se demander quels bénéfices les pays exportateurs ont retiré de leur acharnement à se battre contre la concurrence ces dernières années. La conséquence de tout cela : les parts du marché ont été maintenues ou augmentées à un coût financier énorme. L'effet innovateur global pour le commerce a été négligeable. Les modes d'offre classiques, selon lesquels l'exportateur était prêt à offrir les prix et les crédits les plus favorables n'importe quand, ont changé. Quelques chiffres illustrent ce phénomène. Le commerce mondial total de blé était de 88 millions de tonnes en 1986-1987, comparativement à 94 millions en 1980-1981. La Chine et l'URSS sont responsables de la majeure partie de la variabilité annuelle de la demande. Si on exclut ces deux pays, on s'aperçoit qu'il n'y a

aucune augmentation soutenue au niveau du commerce. Les exportations mondiales (à l'exclusion de la Chine et de l'URSS) ont atteint un sommet d'environ 70 millions de tonnes en 1983-1984, année où l'Inde est entrée dans le marché, puis ont décliné à seulement 61 millions de tonnes en 1986-1987. Ainsi, le commerce mondial pendant cette période n'a pas augmenté comme prévu, même avec les prix les plus bas de toute l'histoire. Les importations mondiales totales en 1987-1988 devraient augmenter de 10 à 98 millions de tonnes. Une fois encore, la Chine et l'URSS représenteront à elles seules 8 millions de tonnes. Les deux autres millions représentent le remplacement du riz en Extrême-Orient où le mauvais temps a réduit la production de riz paddy.

REPENSER LES MESURES D'AIDE

On entend souvent dire que les responsables des politiques agricoles ont perdu tout contact avec la réalité, qu'ils se contentent de réagir, alors qu'ils devraient prendre les devants. Les décisions sont trop souvent une série de mesures spéciales, dépourvues de logique, apportant des solutions élégantes à des problèmes d'hier. En toute honnêteté, il faut dire que plusieurs sont conscients de la nécessité d'une réévaluation fondamentale des systèmes nationaux d'aide, et certaines idées encourageantes font actuellement l'objet d'un débat.

Le besoin le plus urgent est d'arrêter de considérer les céréales du seul point de vue de la production. Il faut s'attacher davantage à établir un équilibre entre la production et les besoins, de telle façon qu'une aide financière limitée puisse être dirigée là où on en a le plus besoin. En simplifiant, la faiblesse de certaines politiques est que plus un fermier produit, plus il reçoit d'aide financière. Ce type de programme conduit inévitablement à une inflation budgétaire.

C'est la raison pour laquelle on s'intéresse de plus en plus aux aspects «sociaux» de l'agriculture. Il est généralement admis que le maintien d'une infrastructure rurale viable mérite qu'on y consacre quelques fonds publics. La validité des notions de «découplage» et d'«extension» se situe dans le contexte de cette approche. La production et le stockage de surplus invendables ne sont ni attrayants financièrement ni défendables politiquement. Une autre solution, consistant à convertir des terres agricoles à d'autres usages, comme les loisirs, ou à en faire des réserves naturelles ou des forêts, représente sans conteste un certain intérêt. Les contribuables pourraient s'objecter à juste titre au premier type de conversion, mais il serait probablement plus facile de les convaincre des vertus des dernières.

Le détournement de terres de leur vocation agricole pourrait se révéler particulièrement efficace dans les pays où il y a prédominance de petites fermes, et où l'accès à la campagne est très facile pour une grande population urbaine. Ces conditions se retrouvent en Europe occidentale, et expliquent l'intérêt qu'on y manifeste pour ces solutions de remplacement. De récents calculs ont montré qu'on pourrait consacrer jusqu'à 300 000 hectares de terres aux loisirs et à d'autres utilisations non agricoles. Certains programmes sont déjà en marche, d'autres seront introduits sous peu. Au Royaume-Uni par exemple, des zones sensibles du point de vue environnemental (Environmentally Sensitive Areas – ESA) ont été désignées et les agriculteurs qui s'y trouvent reçoivent des subventions lorsqu'ils se conforment aux méthodes prescrites pour l'utilisation des terres.

AUTRES UTILISATIONS POUR LES CÉRÉALES

Certains pays ont essayé de réduire les surplus de céréales en recherchant des débouchés autres que l'alimentation et la nourriture pour animaux. Il y a toujours eu un besoin limité, mais régulier, de céréales à des fins industrielles, et des tentatives ont été faites pour favoriser l'expansion de ce secteur. L'option la plus attrayante semble être la production de combustible à partir de céréales, ce qui en ferait une ressource énergétique renouvelable. Malheureusement, il reste à prouver qu'une telle initiative serait rentable du point de vue économique. Bien que la transformation soit techniquement faisable, elle ne peut concurrencer financièrement le coût d'autres combustibles. En bref, le coût de l'énergie consommée dépasserait la valeur du produit obtenu.

En dépit du caractère économique aléatoire de l'option éthanol, un certain nombre d'usines sont déjà en service. Le programme le plus avancé était en oeuvre aux États-Unis pour traiter le maïs en excès et en faire du gasohol, mais le programme a été réduit à mesure que le prix du pétrole chutait. Les producteurs de céréales de la

CÉE ont exercé de fortes pressions en faveur d'un programme pour l'éthanol, démarche renforcée par la décision tardive de conversion à l'essence sans plomb. On a évalué que l'utilisation de dérivés du blé pour maintenir l'indice d'octane dans le carburant à moteurs nécessiterait jusqu'à 4 millions de tonnes de céréales chaque année. Cependant, une étude effectuée pour la Commission de la CÉE a révélé qu'une application de cette nature serait extrêmement coûteuse. Les compagnies pétrolières pourraient fournir des produits équivalents à base d'hydrocarbures, à un coût bien moindre.

La Suède possède des réserves d'énergie naturelle et elle veut éliminer ses centrales nucléaires. Le gouvernement s'est dont intéressé de très près à toutes les autres formes d'énergie, y compris l'éthanol. Plusieurs usines sont déjà en service, et certaines idées tout à fait nouvelles en sont au dernier stade expérimental. Une des plus intéressantes est celle de la «récolte totale». Ses partisans soutiennent que la production moderne de céréales manque d'efficience, que les rendements sont trop faibles et qu'une grande partie de la récolte, la paille, est perdue. La récolte totale consisterait à tout ramasser ensemble, paille et céréales. Le produit serait transporté dans des aires de stockage, pour le battage et le nettoyage ultérieurs. La paille pourrait servir à alimenter des brûleurs à cyclone, spécialement conçus, pour sécher les céréales, ou à produire de la nourriture pour animaux, ou du papier dans des usines installées à proximité. Actuellement, ces plans relèvent plutôt du domaine de l'utopie que des applications pratiques, mais ils constituent néanmoins un intéressant point de vue pour réexaminer les pratiques actuelles de production et de transformation des céréales.

CERTAINS ASPECTS INTERNATIONAUX DES PROBLÈMES ACTUELS TOUCHANT LES CÉRÉALES

Jusqu'ici dans le cadre du présent document, les solutions proposées pour résoudre la crise dans le marché des céréales ne sont pas à la mesure de la gravité du problème. Tous les efforts des exportateurs pour augmenter les livraisons se sont révélés infructueux, puisque les avantages ainsi acquis n'étaient que très temporaires et très coûteux. Par exemple, la valeur d'exportation pour le blé a continué à s'effriter. Les données à l'échelle nationale montrent que la valeur moyenne des exportations de blé par les États-Unis est passé de 178 $ US la tonne en 1980 à seulement 122 $ US la tonne en 1986. Pour ce qui est du Canada, la valeur à l'exportation qui atteignait un sommet de 241 $ CAN en 1981 était de 183 $ CAN en 1986.

En même temps, et en dépit des prix peu élevés, le commerce mondial n'a connu aucune expansion. Il est facile d'expliquer cette situation. La consommation de céréales est presque stagnante dans les économies des marchés développés, alors que l'on constate un potentiel de croissance dans les pays en développement. Malheureusement ces derniers sont incapables d'augmenter les importations de céréales à cause de leur faible pouvoir d'achat. Les revenus des exportations ont été faibles à cause de la baisse des prix de la plupart des produits exportés. C'est ici qu'intervient le dilemme des monnaies.

Les transactions portant sur les céréales sont généralement libellées en dollars US. La baisse de cette monnaie devrait normalement faire baisser le prix des céréales, mais ce n'est pas le cas, car les exportations des pays en développement sont également libellées en dollars, et leurs propres monnaies étant souvant liées à la valeur du dollar, les bénéfices qu'ils en retirent sont très faibles. En fait, beaucoup de ces pays ont de la difficulté à maintenir le niveau actuel de leurs importations. Certains sont en train de supprimer les subventions à la consommation sur les produits dérivés des céréales importées et préfèrent consacrer les rares ressources financières dont ils disposent à l'amélioration de leur taux d'auto-suffisance.

À ce stade-ci, il devient évident que le marché des céréales ne peut agir indépendamment des tendances économiques générales. Voilà pourquoi un grand débat a lieu dans le cadre de la ronde actuelle de négociations commerciales du GATT, en ce qui concerne la position de l'agriculture, y compris les céréales. Fait nouveau, les travaux préparatoires dans ce secteur sont plus avancés que pour les produits manufacturés et les services. Ces derniers font partie pour la première fois des négociations du GATT et, qui sait, pourraient intervenir dans certains échanges inter-sectoriels avec l'agriculture.

Plusieurs propositions ont été faites pour traiter du problème des céréales dans le cadre du GATT. Toutes expriment la nécessité de stabiliser ce secteur, mais elles diffèrent en ce qui concerne les échéances et les modalités. Les

États-Unis ont proposé un échéancier pour la suppression de toutes les subventions à l'agriculture qui a été bien accueilli par certains, mais considéré comme irréaliste par d'autres membres du GATT. Le groupe Cairns des pays qui se disent favorables au libre-échange, et auquel appartient le Canada, ont également avancé une proposition détaillée. En outre, le Canada a un plan original, fondé sur l'utilisation d'un mécanisme unique pour convertir toutes les mesures touchant le commerce en un système inter-dépendant appelé «l'équivalent de distorsion commerciale» (ÉDC). L'ÉDC serait graduellement réduit sur une période donnée pour chaque catégorie commerciale, y compris les céréales, et excluerait tous les transferts de revenus neutres de la production.

La proposition de la CÉE suppose certaines mesures de discipline pour les prix et même le partage du marché. Toutes les propositions reconnaissent la nécessité d'une action rapide et de l'arrêt immédiat de la mise en oeuvre de nouvelles mesures restrictives. De même, elles insistent toutes sur la promulgation de mécanismes obligatoires pour éliminer les distorsions commerciales, mais conviennent que certaines mesures d'aide à la production peuvent être conservées si on juge qu'elles ne comportent aucun effet stimulateur pour le commerce. Il faut s'attendre à des négociations ardues au sujet de la classification d'une liste de mesures de ce type.

Fait intéressant à noter : les diverses propositions distinguent entre les éléments production et commerce pour ce qui est du mode d'aide à l'agriculture. Le dernier serait probablement assez facile à caractériser. Cependant, les effets des mesures au niveau de la production sur le commerce sont plus complexes. On semble reconnaître que l'aide à l'agriculture sera dans le futur divisée entre les catégories mentionnées précédemment. Certaines subventions assureront la survie, sinon la prospérité, des fermes petites ou non rentables. La majeure partie de la production céréalière, qui ira en augmentant, proviendra probablement de grandes entreprises commerciales qui pourront assimiler rapidement tous les progrès techniques de façon à maximiser leur productivité.

Le secteur agricole argentin : situation et perspectives

*Manuel Otero**

On a beaucoup écrit sur la crise qui, depuis le début de la présente décennie, frappe le commerce agricole mondial. Cette impasse est, sans grand risque de se tromper, la pire des cinquante dernières années. Il existe généralement un consensus sur les facteurs qui sont à l'origine de la crise, et en tête de liste arrivent les politiques agricoles mises en oeuvre par certains pays développés dans le cadre d'une grave récession économique mondiale. Par contre, il n'existe pas de consensus semblable lorsqu'il s'agit d'évaluer les effets de la crise sur chacun des pays exportateurs de produits agricoles. On note également des différences au niveau des stratégies adoptées par ces pays pour réagir aux effets.

Pour pouvoir comprendre la situation et les perspectives relatives au secteur agricole argentin, il est indispensable de tenir compte de certains aspects particuliers de l'évolution de notre production céréalière.

HISTORIQUE DU SECTEUR CÉRÉALIER ARGENTIN

Une brève analyse de tout ce qui est arrivé pendant ce siècle nous conduit à le diviser en trois périodes.

De 1900 à 1930, l'Argentine joue un rôle prédominant dans le commerce mondial des céréales, satisfaisant à 20 % de la demande en blé, devancée en cela uniquement par le Canada. Plus importante encore, la présence de l'Argentine sur le marché des céréales secondaires représente 48 % du commerce mondial, alors que les États-Unis n'atteignent que 7 % (Tableau 1).

Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'au début des années 1970, la production céréalière de l'Argentine souffre d'une stagnation persistante. Notre part du commerce mondial chute abruptement, phénomène dont profitent de toute évidence rapidement nos concurrents. Ainsi, de 1971 à 1975, la part de l'Argentine dans le commerce du blé tombe à moins de 3 %, et les céréales secondaires ne se situent plus qu'à environ 10 %.

Du milieu des années 1970 jusqu'à 1985 intervient une combinaison de facteurs internes et externes qui entraîne une croissance rapide de la production de céréales (5 % annuellement), avec en 1984-1985 une production record de 44 millions de tonnes. Cette augmentation, obtenue sans l'aide d'aucune subvention, a permis à l'Argentine de reprendre, pendant la période 1981-1985, une partie du terrain perdu sur les marchés internationaux en remontant à 7 % pour le blé et à 12 % pour les céréales secondaires.

LA CRISE

Le record de 44 millions de tonnes a coïncidé avec le retour de la démocracie en Argentine et l'espoir d'atteindre l'objectif ambitieux de 60 millions de tonnes de céréales d'ici 1990. Malheureusement, l'aggravation de la guerre commerciale déclenchée par les États-Unis et la Communaute européenne (CE), en plus des effets dévastateurs de la *Food Security Act* de 1985, a mis un terme à la période de croissance de l'agriculture argentine.

L'exposition absolue des agriculteurs argentins à chaque signal provenant des marchés pendant les deux dernières années a entraîné une baisse de 16,5 % de la surface ensemencée et une chute de 22 % de la production (Tableau 2). La baisse de la production et l'augmentation de la consommation domestique de céréales ont gravement érodé le volume des exportations de céréales, qui a diminué de 43 % entre 1984 et 1987 (Tableau 3).

En valeur, les exportations ont chuté de 60 % pendant la même période (Tableau 4). Si on tient compte non seulement des céréales, mais également des oléagineux et des produits secondaires, les pertes accumulées pendant 1985 et 1986 s'élèvent à plus de 2 milliards de dollars.

QUELQUES CHIFFRES COMPARATIFS

Le déclin des prix agricoles montre combien l'économie de l'Argentine est vulnérable face à la crise. Cette fragilité est étroitement liée au rôle que le secteur agricole joue dans le contexte d'une

* *Ministre-conseil aux Affaires agricoles, Ambassade d'Argentine, Washington, D.C.*

économie de pays en voie de développement. Certains indicateurs économiques comparatifs le confirment (Tableau 5).

À noter, par exemple, que l'agriculture représente 15 % du PNB en Argentine, soit deux fois plus qu'en Australie et cinq fois plus qu'aux États-Unis ou dans la CE. Plus importantes encore, les exportations agricoles représentent jusqu'à 70 % des exportations totales de l'Argentine qui est suivie en cela loin derrière par l'Australie avec 35 %.

La dépendance de l'Argentine vis-à-vis l'agriculture est accentuée par le besoin urgent du pays de rembourser sa dette externe, qui s'élève à 54 milliards de dollars, soit 85 % du PNB de l'Argentine. Comparativement, la dette des États-Unis est d'environ 200 milliards de dollars, mais elle ne représente que 5 % du PNB de ce pays. Ces dernières années, la capacité de l'Argentine à rembourser sa dette, grâce aux exportations agricoles, s'est gravement amoindrie (Tableau 6). Encore une fois, je veux insister sur le fait que notre capacité à payer au moins les intérêts de la dette se trouve limitée par nos propres créanciers, dont les politiques protectionnistes nous imposent des restrictions lorsque nous voulons honorer nos obligations et aussi lorsque nous cherchons à stimuler la croissance.

POLITIQUES AGRICOLES

En règle générale, les politiques agricoles mises en place par les pays développés, particulièrement les États-Unis, la CE et le Japon, ont été financées grâce au transfert de ressources provenant d'autres secteurs de l'économie. Dans ces sociétés industrialisées, ce sont les contribuables et les consommateurs qui soutiennent le secteur agricole, lequel bénéficie de généreuses subventions.

C'est l'opposé que l'on retrouve dans les pays en voie de développement, où c'est du secteur agricole que l'on transfère des ressources vers d'autres secteurs de l'économie. L'agriculture dans ces pays a deux buts : fournir aux habitants une nourriture bon marché, et générer des revenus fiscaux.

L'Argentine demeure un pays en voie de développement, ce qui se reflète par 50 années de politiques agricoles qui n'ont pas réussi à faire fructifier l'énorme potentiel de son secteur agricole. Les politiques domestiques en Argentine sont fondées sur l'hypothèse qu'il existe un surplus qui peut être transféré sous forme de subventions à des secteurs non agricoles de l'économie. Ce transfert a été accompli grâce à deux mécanismes de base : la surévaluation du taux de change, et l'imposition de taxes à l'exportation. L'importance relative de chacun de ces outils a varié dans le temps, selon les stratégies macro-économiques, mais le résultat net a été le même : les prix domestiques se sont maintenus bien en-dessous des prix internationaux.

Une autre caractéristique de l'agriculture de l'Argentine est le coût relativement élevé de l'apport technologique et de sa faible utilisation avec, comme conséquence, des rendements médiocres, alors que les possibilités du sol argentin sont très grandes. Heureusement, dans la présente situation caractérisée par l'effondrement des prix, le faible coût de production a permis à l'Argentine de demeurer concurrentielle malgré le recours marqué de certains concurrents aux subventions à l'exportation.

Une récente étude faite à l'Université de l'État de l'Ohio démontre clairement que l'Argentine a atteint un haut niveau de compétitivité (Tableau 7). Dans le cas du blé, nos coûts représentent la moitié de ceux des États-Unis, du Canada ou de la France. En ce qui concerne le maïs, les coûts en Argentine sont inférieurs de 30 % à ceux des États-Unis, et il en est à peu près de même pour le soya.

Nos faibles coûts de production et la concentration de notre production à une époque où la demande mondiale est déprimée, ont compensé jusqu'ici notre situation défavorable dans le système de commercialisation. Néanmoins, il faut reconnaître que l'insuffisance structurelle de nos ports, le coût élevé du transport et le manque de ressources pour financer nos ventes nuisent à la grande efficience de l'Argentine dès qu'on dépasse le niveau de la ferme; évidemment, cela a des effets néfastes sur le revenu des agriculteurs.

AJUSTEMENT STRUCTUREL

Le seul aspect positif de la crise, quelle que soit sa nature, est peut-être le suivant : elle met à jour des carences structurelles qui, dans d'autres circonstances, auraient passé inaperçues. Cela favorise la prise de décisions favorables à des mesures correctives. La crise agricole qui a commencé au début des années 1980 illustre bien cette situation. Au niveau international, les déclarations faites lors des deux derniers

sommets économiques et des réunions ministérielles de l'OCDE ont montré que les divers pays s'orientent multilatéralement vers un démantèlement des politiques protectionnistes. À l'échelle nationale, la crise et ses effets ont montré que la stratégie appliquée pendant les dernières décennies dans le secteur agricole argentin est épuisée. Ils ont également révélé que ce secteur ne peut continuer à transférer ses ressources au reste de l'économie si, en même temps, on souhaite que l'agriculture soit la locomotive de toute l'économie.

Ainsi, après presque 30 années de taxes imposées à l'exportation, le gouvernement démocratique a décidé en juillet 1987 de les éliminer complètement pour le blé et les céréales secondaires, et de les réduire substantiellement pour les oléagineux. À la même époque, le taux de change qui était presque toujours surévalué et qui, par conséquent, représentait un autre obstacle pour l'exportation par l'Argentine, a été modifié pour devenir un facteur positif devant permettre à l'agriculture de l'Argentine d'exercer ses vrais talents de compétiteur.

Dans le cadre de cet ensemble de mesures à court terme, il faut signaler que le gouvernement de l'Argentine a décidé de corriger les graves insuffisances qui congestionnent le système de commercialisation. Dans un avenir rapproché, le réseau d'élévateurs terminaux appartenant à la Commission des céréales de l'Argentine devrait être transféré au secteur privé. De plus, et après de nombreuses années de débats, on procédera à la modernisation du port de Bahia Blanca.

Toutes les mesures mentionnées ci-dessus ont contribué à modifier, au moins partiellement, l'attitude des agriculteurs argentins victimes d'une atmosphère pessimiste pendant les deux dernières années. Il devrait en résulter, d'après les prévisions officielles, un renversement de la tendance à la baisse de la production de céréales au cours de la campagne agricole 1987-1988; elle atteindrait 36 millions de tonnes métriques, soit 12 % de plus que la récolte précécente.

Comme l'Argentine est tributaire des prix internationaux et qu'elle est incapable de modifier l'évolution du commerce international, il est évident que l'ensemble des mesures décrites ci-dessus ne constituent que des palliatifs permettant de neutraliser les effets du tir croisé des subventions accordées des deux côtés de l'Atlantique. À cet égard, l'une des questions qui nous préoccupent grandement est le risque que le champ de bataille des subventions se déplace vers l'Amérique latine qui, il va sans dire, représente un marché naturel vital pour l'Argentine. Cette partie du monde n'est plus épargnée par les effets perturbateurs de deux années d'existence du programme de stimulation des exportations.

Finalement, et à long terme, l'Argentine est fermement déterminée à continuer d'oeuvrer activement au sein du Groupe Cairns, qui est devenu le troisième pilier, avec les États-Unis et les pays européens, du processus de négociations du GATT en agriculture. En nous fondant sur les objectifs à long terme des propositions de ce groupe, sur les mesures d'allégement conseillées et sur le traitement spécial en faveur des pays en développement, nous sommes convaincus qu'il s'agit là du projet le plus complet et le plus réaliste proposé jusqu'ici. Parallèlement, il est indispensable de mettre en oeuvre une série de mesures d'urgence qui, sans perdre de vue les objectifs à long terme, permettront de donner un certain répit aux pays qui ne sont pour rien dans l'apparition de cette crise, mais qui, néanmoins, dans les circonstances actuelles, doivent en subir les effets néfastes.

TABLEAU 1 PARTICIPATION DE L'ARGENTINE AU COMMERCE MONDIAL DES CÉRÉALES

	Blé			Céréales secondaires*		
	Commerce mondial	Volume de l'Argentine	Part	Commerce mondial	Volume de l'Argentine	Part
	(millions de tonnes)		(%)	(millions de tonnes)		(%)
1934-1938	17,1	3,3	19,3	15,4	7,4	48,1
1946-1950	23,4	2,1	9,0	10,4	2,7	26,0
1951-1955	26,2	2,4	9,2	14,6	2,0	13,7
1956-1960	29,8	2,5	8,4	19,3	2,9	15,0
1961-1965	50,2	3,2	6,4	33,5	3,8	11,3
1966-1970	54,3	2,9	5,3	43,3	5,6	12,9
1971-1975	68,7	1,9	2,8	67,2	6,4	9,5
1976-1980	80,5	3,9	4,8	96,4	8,6	8,9
1981-1985	101,0	7,1	7,0	96,0	11,6	12,1

* Comprend le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, le millet et le sorgho.

Source : Commission nationale des céréales de l'Argentine

TABLEAU 2 ÉVOLUTION DE LA SURFACE ENSEMENCÉE, DE LA SURFACE RÉCOLTÉE, DU RENDEMENT ET DE LA PRODUCTION DE CÉRÉALES

	Surface ensemencée	Surface récoltée	Rendement	Production
	(millions ha)	(millions ha)	(t/ha)	(Mt)
1983-1984	23,0	19,3	2,13	41,1
1984-1985	22,3	18,6	2,36	43,8
1985-1986	21,1	18,0	2,11	38,1
1986-1987	19,2	15,8	2,02	32,1
Variation				
1983-1984 à 1986-1987 (%)	-16,5	-18,1	-5,2	-21,9

Source : Secrétariat de l'Argentine pour l'agriculture, le bétail et les pêches

TABLEAU 3 VOLUME DES EXPORTATIONS ARGENTINES DE CÉRÉALES, D'OLÉAGINEUX ET DE PRODUITS SECONDAIRES

	Céréales		Oléagineux		Produits secondaires	
	Volume	Variation	Volume	Variation	Volume	Variation
	(millions de t)	(%)	(millions de t)	(%)	(millions de t)	(%)
1984	22,0		1,25		3,82	
1985	23,8	1,8	1,54	0,29	4,67	0,85
1986	16,5	-7,3	1,81	0,27	5,60	0,93
1987	12,5	-4,0	1,54	-0,27	5,18	-0,42
Variation						
1984 à 1987 (%)		-43,2		23,2		35,6

Source : Commission nationale des céréales de l'Argentine

TABLEAU 4 VALEUR DES EXPORTATIONS ARGENTINES DE CÉRÉALES, D'OLÉAGINEUX ET DE PRODUITS SECONDAIRES

	Céréales		Oléagineux		Produits secondaires		Total	
	Valeur	Variation	Valeur	Variation	Valeur	Variation	Valeur	Variation
	(milliards de dollars)	(%)	(milliards de dollars)	(%)	(milliards de dollars)	(%)	(milliards de dollars)	(%)
1984	3,221		715		754		4,690	
1985	2,934	-287	857	142	500	-254	4,291	-399
1986	1,862	-1072	615	-242	758	258	3,235	-1056
1987	1,325	-537	512	-103	750	-8	2,587	-648
Variation 1984 à 1987 (%)		-58,8		-28,4		-0,5		-44,8

Source : Commission nationale des céréales de l'Argentine

TABLEAU 5 PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES AGRICOLES DES PAYS EXPORTATEURS DE CÉRÉALES, 1986

	Argentine	Australie	Canada	É.-U.	CE
PNB (milliards de dollars)	63,0	150,0	225,0	4 000,0	2 440,0
PNB agricole (%)	15,0	7,0	3,0	2,5	3,3
Exportations agricoles (milliards de dollars)	5,7	8,1	7,1	30,5	25,0
Exportations totales (milliards de dollars)	8,4	23,0	88,0	213,0	638,3
Exportations agricoles par rapport aux exportations totales (%)	68,0	35,0	8,0	14,0	4,0

Source : FAO.

TABLEAU 6 RELATION ENTRE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE CÉRÉALES ET DE PRODUITS SECONDAIRES ET LE REMBOURSEMENT DES INTÉRÊTS ANNUELS DE LA DETTE EXTERNE

	1984	1985	1986	1987
Valeur des exportations de céréales et de produits secondaires (milliards de dollars)	4,70	4,30	3,23	2,60
Intérêt sur la dette extérieure (milliards de dollars)	5,78	5,30	4,43	4,42
Ratio actif/endettement (%)	82	80	73	58

Source : Ministère de l'économie de l'Argentine

TABLEAU 7 COÛTS DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DU MAÏS, DU BLÉ ET DU SOYA DANS DIVERS PAYS, 1986

	Rendement	Coûts				
		Variables (1)	Fixes (2)	Production totale (3)=(1)+(2)	Commercialisation (4)	Total f.o.b. (5)=(3)+(4)
Maïs						
Argentine	3,36	45,60	39,62	85,22	30,46	115,68
Thaïlande	2,07	43,98	35,18	79,16	33,92	113,08
États-Unis	6,43	58,70	60,52	119,22	25,10	144,32
France	6,88	91,52	109,05	200,57	32,80	233,37
Blé						
Argentine	1,81	42,26	40,34	82,60	29,50	112,10
États-Unis	2,24	68,27	91,21	159,48	30,60	190,08
Canada	1,94	57,66	104,67	162,33	30,80	193,13
Australie	1,50	42,45	77,02	119,47	35,40	154,87
France	6,36	48,36	116,81	165,17	32,80	197,97
Soya						
Argentine	2,10	79,80	69,10	148,90	36,14	185,04
Brésil	1,80	121,96	76,45	198,41	43,50	241,91
États-Unis	1,95	88,36	154,78	243,14	24,60	267,74

Source : Ohio State University.

Perspectives de la CÉE pour l'ajustement interne du secteur des céréales

*Ian D. Grant**

Nous traversons une période de difficultés, d'incertitudes et de confusion. En tant que producteur de céréales et de leader agricole élu, je suis sûr que la fin des années 1980 sera une période de changement radical dans le secteur agricole, ainsi que dans la vie de plusieurs de personnes qui vivent et travaillent dans les régions rurales.

En tant qu'agriculteur écossais, j'ai la conviction intime que les nouveaux défis du marché, les changements dans notre contexte économique, social et politique, ainsi que les possibilités et les problèmes au niveau des changements technologiques et des perspectives connexes d'augmentation sensibles de la productivité, influent sur l'agriculture dans la partie du monde où je vis et que ces influences seront aussi profonde et aussi étendues que l'entrée sur scène de la charrue au siècle dernier dans les grandes plaines d'Amérique du Nord, événement qui a causé tout un chambardement, il va sans dire.

Le souvenir de l'épisode des grandes plaines d'Amérique du Nord est toujours vivant.

Cet article n'a pas pour objet d'excuser l'Europe ni la Communauté économique européenne (CÉE) pour ses politiques agricoles, mais d'apporter une petite contribution à ce qui, je l'espère, contribuera à la détente, au glasnost et à la perestroïka, et de voir comment nous pouvons rebâtir intelligemment des politiques agricoles à l'échelle internationale de façon à assurer un avenir décent aux agriculteurs, à leur famille et à leurs descendants.

Je le concède volontiers, les agriculteurs d'Écosse n'ont pas tous les attributs d'un roi philosophe (bien qu'il y en ait encore moins en Angleterre et dans les onze autres états membres de la CÉE).

Il faut dire aussi que dans le secteur agricole de mon côté de l'Atlantique on reconnaît très largement que la poursuite de son intérêt propre ne peut constituer un objectif valable que si nous sommes conscients de faire partie d'un marché global. Nous ne pouvons espérer rester à l'écart ou nous isoler pendant très longtemps de ce qui se passe dans le monde. De même, nous faisons nous aussi partie du monde et nous avons le droit comme n'importe qui de défendre nos intérêts légitimes, tout en étant conscients qu'en agissant ainsi, il faut, au minimum, tenir compte des intérêts des autres.

Ce ne sont pas là des mots vides de sens. Nous autres Européens avons parcouru un long chemin ces dernières trente années en constituant une Europe partiellement et imparfaitement unie, mais de plus en plus unie dans un marché commun regroupant une population de 320 millions d'habitants, répartis sur un territoire long de plus de 2000 milles, des Îles Shetland, sises à la même latitude que le Groenland, à la Crète en Méditerranée, à la même latitude que la Syrie et l'Irak. On compte environ 8 millions d'agriculteurs dans la Communauté, dont 80 % exploitent moins de 20 hectares. Vous pouvez constater que nous sommes déjà bien habitués à promouvoir et à défendre nos intérêts dans le processus complexe de concessions mutuelles que la conduite des affaires au jour le jour suppose dans le marché commun européen.

Aucun secteur de l'économie n'a été touché plus que l'agriculture par le développement du marché commun. Bien que la CÉE veuille à juste titre éviter que l'Europe ne soit écartée par les super-puissances mondiales, très peu de choses ont jusqu'à maintenant été faites pour coordonner des institutions et des politiques au niveau européen, à l'exception de l'agriculture, qui demeure la pierre angulaire et l'élément le plus important dans la structure de la CÉE. Il n'est pas du tout surprenant, eu égard à notre histoire récente, que la sauvegarde de l'approvisionnement alimentaire de plus de 320 millions d'habitants est une chose que l'on prend très au sérieux en Europe. Nous n'avons pas encore de politiques communes pour les taxes, ni de budgets communs pour la défense, l'enseignement, la santé ou la sécurité sociale. Bien que 65 % du budget de la CÉE soient consacrés à l'agriculture, le coût de la politique agricole commune (PAC) représente environ 0,5 % du produit intérieur brut des 12 États membres de la CÉE, et le coût de l'aide aux agriculteurs

* *Président, National Farmers' Union of Scotland*

européens est inférieur au budget agricole des États-Unis, et proportionnellement bien en-dessous des chiffres pour le Japon.

Je tiens à apporter ces précisions, car vous n'êtes peut-être pas très familiers avec ces données, de façon à situer un peu la controverse commerciale agricole trans-Atlantique d'aujourd'hui dans une perspective européenne.

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais aussi que vous compreniez que, même si on accorde la préférence aux produits de la CÉE sur les marchés de la Communauté, le niveau de protection dont bénéficie notre industrie n'a pas empêché la moitié de nos agriculteurs et ouvriers agricoles d'abandonner la terre au cours des 30 dernières années, et cela n'a pas empêché non plus la CÉE de devenir le plus grand importateur mondial de produits agricoles, accueillant environ un quart des exportations alimentaires mondiales; contrairement aux États-Unis, notre commerce agricole connaît un déficit, particulièrement avec les États-Unis.

Quels que soient les points litigieux dont nous pouvons débattre, je crois que le problème qui touche le monde occidental est que, collectivement, les agriculteurs sont devenus trop efficients pour leur bien-être personnel; l'offre s'écarte trop de la demande en termes commerciaux avec, comme corollaire, une baisse des revenus agricoles; la valeur de nos actifs décline; notre endettement augmente; et la pression sur les prix des produits agricoles augmente à mesure que le coût des subventions à l'agriculture s'amplifie.

Nulle part dans mon expérience personnelle immédiate ces phénomènes n'apparaissent de façon plus évidente et plus douloureuse que dans le secteur des céréales de l'agriculture écossaise. Je me sens donc très motivé pour rectifier la situation à mon avantage, et à celui du secteur économique que je représente. J'aimerais donc examiner d'une façon beaucoup plus spécifique la situation internationale, telle que la voit un Européen. Ensuite, je vous ferai part de la réaction d'un producteur aux politiques proposées en Europe et je terminerai en parlant des stocks et des négociations à venir du GATT, car elles seront vitales pour chacun d'entre nous qui gagnons notre vie avec la terre.

Examinons d'abord la taille du marché pour les céréales dans les 12 États membres de la CÉE. Notre consommation totale de céréales est de 140 millions de tonnes, dont 35 millions sont consommés par l'homme, et 87 par les animaux. Ainsi, l'approvisionnement du marché européen représente une très grosse affaire.

En second lieu, l'écart entre la production et la consommation fait maintenant de nous l'un des cinq principaux exportateurs de céréales, avec les États-Unis, le Canada, l'Argentine et l'Australie, qui tous cherchent à augmenter leur production depuis quelques années, et qui doivent partager la responsabilité de trouver une solution pour équilibrer l'offre et la demande commerciales à l'échelle internationale.

Au plan des zones de production, la superficie consacrée aux céréales ces vingt dernières années est demeurée remarquablement stable. Dans certains des États membres de la CÉE, la surface de céréales a diminué au profit des oléagineux et des produits protéiques, secteurs où nous accusons un énorme déficit. Certains observateurs pourraient dire que l'élément imprévisible et peut-être déstabilisateur dans le commerce mondial est issu dans une large mesure des fluctuations de la surface cultivée aux États-Unis. Entre 1981 et 1983, l'augmentation de cette surface à elle seule représentait beaucoup plus que la moitié de la surface cultivée totale du Canada.

En ce qui a trait à la production de blé, notons que la surface consacrée au blé aux États-Unis a augmenté de 20 % ces vingt dernières années, malgré des programmes de mise de côté. Je ne vois pas cela comme un argument contre la mise de côté. J'y reviendrai d'ailleurs plus loin. En attendant, je tiens simplement à dire que sans un programme de mise de côté, et sous l'effet de fortes contraintes sur les prix, la surface consacrée au blé de la CÉE a diminué de 15 % pendant la même période. Finalement, du point de vue de la production, la production totale de céréales aux États-Unis accuse à nouveau une tendance nettement à la hausse, même si elle est très instable, comparativement à la CÉE où l'évolution a été beaucoup plus modérée.

La pression des prix au sein de la CÉE, notamment au Royaume-Uni, a eu des effets marqués sur le revenu agricole. Notre secteur est très préoccupé par les propositions de la Commission de la CÉE visant à introduire des stabilisateurs, appelés à devenir une caractéristique nouvelle et permanente de la politique agricole. En passant, j'aimerais signaler que toutes les initiatives en matière de politiques doivent être prises par la Commission permanente de la CÉE et qu'elles servent de fondement aux décisions prises par un Conseil

représentant les ministres de l'Agriculture des 12 États membres.

La Commission de la CÉE se propose d'implanter dans notre marché de céréales, au cours des deux prochaines campagnes, un système de stabilisateurs, une appelation trompeuse s'il en est une. Les stabilisateurs proposés par la Commission de la CÉE ne visent qu'à stabiliser le budget de la CÉE en l'empêchant de s'emballer, mais ils auront, sur le marché un effet de déstabilisation massive, en particulier, pour les revenus des producteurs de céréales.

La proposition vise à fixer une production cible pour les céréales de la CÉE, soit 155 millions de tonnes. Si la production pendant une année dépasse ce niveau, après évaluation vers la fin de la récolte, il y aura coupure proportionnelle dans le prix, avec repli de 1 % de celui-ci pour chaque tranche de 1 % dépassant la production cible. Les dispositions finales n'ont pas encore été acceptées, mais pour l'instant il a été proposé que ces pénalités soient restreintes à un maximum de 5 % en 1988 et de 7,5 % en 1989. Cela, il ne faut pas l'oublier, vient s'ajouter aux réductions de plus de 20 % du prix officiel ces quatre dernières années.

La production approximative atteinte ces deux dernières années en Europe était de 155 millions de tonnes, mais il faut se rappeler qu'en 1986 et 1987, de grandes surfaces céréalières ont subi les rigueurs de conditions météorologiques défavorables, qu'il s'agisse de la sécheresse dans le sud de l'Europe en 1986 ou des inondations dans le nord cette année. L'intention de la Commission est donc claire : elle propose d'établir un seuil cible trop bas pour la production, et je crains que cela n'entraîne l'imposition de pénalités automatiques et très lourdes sur les prix à la mi-campagne au cours des deux prochaines années.

L'objectif de réduction des prix et, par conséquent, de l'obligation de restitution à l'exportation pour le surplus très limité à l'exportation que nous produisons peut être justifié, mais les méthodes proposées ne tiennent aucun compte des conséquences énormes pour un secteur céréalier déjà fortement pressurisé, ni des répercussions que cela aura non seulement pour l'agriculture, mais aussi sur l'équilibre et la structure d'ensemble du secteur rural en Europe.

Il existe un autre élément important en ce qui concerne les stabilisateurs proposés : des systèmes semblables ont été mis en oeuvre pour les oléagineux, et sont maintenant proposés pour les cultures protéiques comme les petits pois, les haricots et les lupins. Ces cultures feront elles aussi l'objet d'une réduction des prix, selon un pourcentage proportionnel lorsque la production dépasse un certain seuil.

La plus grande critique que l'on peut faire à l'égard de systèmes stabilisateurs pour les céréales, les oléagineux et les cultures protéiques est peut-être la suivante : s'ils étaient mis en place tels quels, il y aurait d'énormes perturbations dans le marché, particulièrement pendant la période immédiate de la récolte Ce n'est qu'une fois l'importance de la récolte évaluée, que le niveau réel du prix de soutien sera annoncé. Cette évaluation se ferait en septembre, et l'annonce en octobre. Si vous tenez compte du fait que la récolte commence en mai dans les pays du sud, et qu'elle est normalement terminée dans tous les pays à la mi-septembre, je suis sûr que vous comprendrez le caractère dépressif et l'incertitude qui entoureront la commercialisation de la récolte.

Quelles sont les perspectives pour ceux qui, soit en raison d'un manque d'installations de stockage sur la ferme, soit par suite de pressions de leurs banques qui exigent d'être payées, seront forcés de négocier dans des conditions aussi difficiles? L'élément «commun» de la politique agricole commune ne semble pas très évident dans un tel contexte. Vous verrez donc que les propositions de la Commission auront des conséquences très graves dans un secteur déjà très fortement comprimé.

Nous savons reconnaître un problème lorsque nous en voyons un. J'accepte le fait qu'avec les dépenses à leur niveau actuel, et avec le déséquilibre qui s'est installé entre l'offre et la demande, nous sommes vulnérables aux pressions économiques et politiques, et qu'il est important que nous ayons une politique agricole qui ne s'éloigne pas trop des contraintes du marché. Des mesures doivent donc être prises pour freiner les dépenses publiques, parce qu'on ne peut être indéfiniment en faveur de subventions pour la production de denrées, pour lesquelles il n'existe aucune demande.

J'ai toujours été d'avis que nous Européens n'étions pas les seuls responsables; c'est pourquoi nous nous intéressons énormément à la ronde actuelle de négociations du GATT. Si on veut retrouver l'équilibre et la stabilité – il faudra qu'on les trouve, car notre avenir à tous en dépend – il n'est pas question que les agriculteurs européens acceptent seuls le fardeau de l'ajustement. L'effort doit être multilatéral.

Selon moi, l'Europe a des propositions de politiques solides et positives que nous nous efforçons de défendre auprès de nos gouvernements et de la Commission à Bruxelles.

- Nous ferions fausse route en croyant pouvoir échapper à toute autre pression sur les prix des produits primaires.
- La pression des prix seule n'est pas acceptable, et le ministre de l'Agriculture du Royaume-Uni l'a reconnu. Il doit y avoir d'autres mesures pour agir sur l'offre, et d'autres mesures pour aider le secteur pendant une période d'ajustement et éviter la destruction de l'économie de nombreuses zones rurales. Ce sont les enjeux réels.
- Nous voyons les programmes de mise de côté comme un facteur important, qui pourra contribuer à résoudre ces énormes problèmes.
- Nous pensons que la collaboration avec les nouveaux environnementalistes et les conservationnistes peut être très fructueuse. Nous aimerions que soient mis en place des systèmes favorisant les terres boisées agricoles et l'accroissement de la production dans certains cas; nous aimerions que soient mis en place des systèmes permettant aux producteurs dans des régions désignées d'exploiter leur entreprise de manière à protéger l'environnement, et nous aimerions que soient appliquées des méthodes favorisant la diversification des voies d'utilisation des terres, comme l'exige une population urbaine de plus en plus aisée dans une région du monde relativement petite, comparativement au Canada, mais à densité démographique très élevée.
- Nous souhaitons une diversification des produits non excédentaires, particulièrement des protéines.
- Nous devons trouver de nouvelles applications humaines, animales et industrielles pour ces produits.

Voilà donc notre contribution en ce qui concerne le débat théorique sur cette question. Ce sont des choses positives que nous sommes prêts à accepter et à défendre en tant qu'agriculteurs. À la base, on constate une nécessité de réduire la production tout en conservant au secteur agricole son rôle économique de base dans nos régions rurales, et même son rôle de constituante majeure de toute société industrielle moderne. Dans ce débat, il faut se rappeler, et le rappeler aux gouvernements, le cas échéant, que les stocks ne sont à rejeter comme tels. Au vu de toutes ces images familières de famine en Éthiopie et dans d'autres parties du monde, il serait assez immoral de prétendre que nous ne devons pas produire plus qu'il faut pour des raisons strictement commerciales.

Je crois que notre position en tant qu'agriculteurs est parfois ambivalente. Nous souhaitons une diminution de nos stocks parce qu'ils surchargent et affaiblissent le marché, et qu'ils nous exposent à toutes sortes de pressions de la part des politiciens, des ministres des finances et des médias en général. Parfois, on les sent comme des tentacules sur notre dos. D'autre part, le concept est tout à fait défendable. L'agriculture ne représente pas encore une activité productrice sûre, même dans l'hémisphère nord, où nous sommes tributaires des caprices du climat, comme l'ont plusieurs fois démontré des événements récents.

Le besoin d'aide urgente est un phénomène qui se répète trop souvent dans les affaires mondiales. Il est également vrai, pour parler en termes moins altruistes, qu'un certain niveau d'intervention par les autorités publiques est nécessaire si nous voulons maintenir un minimum de stabilité et assurer des revenus acceptables dans le secteur agricole. Finalement, bien que nous ayons l'habitude de parler de l'Europe lorsqu'il s'agit en fait de la CÉE, il faut aussi se rappeler qu'en 1987 les pénuries alimentaires demeurent une réalité dans beaucoup de pays d'Europe de l'Est, et que ces pénuries ainsi que le manque de stocks peuvent rapidement mener à de graves troubles sociaux et politiques. Les Polonais en savent quelque chose.

Les stocks constituent donc un outil fondamental, nécessaire et rationnel, aussi bien pour une gestion appropriée des économies agricoles mondiales que pour la conduite des affaires publiques en général. Nous devons reconnaître qu'il faut limiter les stocks, et qu'ils ne doivent pas être utilisés par les pays exportateurs pour des agressions commerciales. C'est pourquoi je répète que nous avons tous une responsabilité face aux ajustements nécessaires, et il s'agit ici d'ajustements limités.

Ainsi, pour toutes ces raisons, nous saluons la perspective d'une nouvelle ronde de négociations du GATT; nous sommes conscients qu'il ne sera pas facile d'en arriver rapidement à un accord, surtout s'il doit prévoir quelque chose pour nous tous.

L'importance que nous accordons au commerce se traduit par le fait que nous importons 60 millions de tonnes par année d'oléagineux et de graisses, de protéines, de céréales et de produits de remplacement de celles-ci; nous exportons 30 millions de tonnes par année de produits du même type; et nous sommes quand même des importateurs nets de 30 millions de tonnes de produits, soit exactement le même volume qu'il y a 20 ans.

L'adoption d'une politique internationale avisée est donc vitale pour nous. Bien que ce serait faire preuve d'un optimismte démesuré que de supposer que cette Conférence puisse apporter des solutions, j'espère néanmoins qu'elle contribuera à une meilleure compréhension du problème, compréhension indispensable pour atteindre des objectifs raisonnables.

Conséquences des surplus mondiaux de céréales et des conflits commerciaux pour les producteurs canadiens de céréales

*J.C. Gilson**

Ces cinq dernières années, le secteur canadien des céréales a été victime de plusieurs événements défavorables : une grande sécheresse dans la Saskatchewan et dans l'Alberta en 1984 et 1985; la baisse des prix attribuable à la croissance des stocks céréaliers mondiaux; l'aggravation des conflits commerciaux; et le renforcement du protectionnisme sur les marchés internationaux. Ces événements majeurs ont considérablement affaibli le secteur céréalier canadien et l'ont rendu vulnérable face au déclin continuel des prix et à l'incertitude sur les marchés mondiaux.

Les conséquences pour les producteurs céréaliers canadiens ont été très négatives : déclin du revenu agricole net, recul des investissements en agriculture, et difficultés croissantes pour le remboursement de la dette. Cette situation défavorable dans l'industrie céréalière s'est propagée à d'autres secteurs associés à l'agriculture : réduction des gains, des investissements et du nombre d'emplois dans des domaines comme la machinerie agricole, les engrais et la manutention des céréales; augmentation des arriérés de la dette agricole pour les individus, ainsi que pour les organismes commerciaux et gouvernementaux prêteurs; et diminution des dépenses de consommation agricole dans le secteur de la vente au détail.

Si l'aide publique au secteur céréalier canadien n'avait pas été aussi importante ces dernières années, la situation économique des producteurs céréaliers serait très inquiétante.

L'aspect le plus décourageant du coût public des programmes d'allègement agricole est qu'une si qu'une grande partie de ces dépenses publiques ont été «improductives» au sens où la majeure partie des dépenses n'a fait que compenser l'effet de la bataille des subventions à l'exportation de céréales sur le marché international.

* *Département d'économie agricole, Université du Manitoba*

Les signes récents d'une diminution des stocks mondiaux de céréales devraient normalement conduire à une consolidation des prix des céréales. La question de savoir si oui ou non les prix des céréales feront d'importants gains dans un avenir rapproché dépendra dans une large mesure de l'issue de l'actuelle guerre de subventions à l'exportation de céréales entre la CÉE et les États-Unis et des progrès réalisés dans le secteur agricole lors de la ronde d'Uruguay des négociations du GATT en 1988.

LES PRODUCTEURS CÉRÉALIERS CANADIENS FACE AUX PROBLÈMES ET CONFLITS DANS LE MONDE

Le secteur agricole canadien est beaucoup plus exposé aux problèmes commerciaux mondiaux que la plupart des autres secteurs canadiens. Pendant la dernière décennie, environ 40 à 50 % du revenu agricole total en espèces provenaient du marché d'exportation, alors que pour les États-Unis la proportion était de 20 à 30 %, et pour la CÉE de 10 à 20 %.

La fragilité face aux conflits commerciaux mondiaux est encore plus nette dans le secteur canadien des céréales et des oléagineux où plus de 70 % de la production du pays ont été exportés.

De 1984 à 1986, environ 71 % de la production canadienne de blé a été exportée, comparativement à 47 % pour les États-Unis et 27 % pour l'Europe de l'ouest.

Il n'est pas étonnant que les problèmes et les conflits commerciaux à l'échelle mondiale, comme les subventions à l'exportation, les stocks excédentaires, les restrictions à l'importation, l'instabilité du taux de change et la dette du Tiers Monde aient un effet si direct et si accentué sur le secteur céréalier canadien. Le Canada ne possède pas un marché interne de consommation assez important ni un système de taxation assez efficace pour absorber les grands chocs provoqués par l'économie internationale.

L'effet disproportionné des conflits commerciaux internationaux sur le Canada est bien illustré par le secteur céréalier. Par exemple, le dollar dépensé pour subventionner l'exportation de céréales par la CÉE ou les 2 dollars de prime à l'exportation versés par les États-Unis, obligent le Canada à dépenser 3 dollars pour compenser les effets de cette guerre de subventions à l'exportation. Autrement dit, le Canada se situe là où la compétition par subventions à l'exportation de céréales fait le plus mal.

SURPLUS CÉRÉALIERS MONDIAUX ET LUTTE POUR LES PARTS DU MARCHÉ

Depuis la panique alimentaire mondiale au début des années 1970, la production mondiale totale de céréales a augmenté de 1,6 milliard de tonnes métriques. Pendant cette période, la production d'aliments a grimpé annuellement à un taux de 2,2 %, soit 0,5 % plus vite que la croissance démographique mondiale.

Jusqu'en 1982, la production céréalière dans les économies du marché des pays développés dépassait celle des nations en développement. Depuis cette date, la production céréalière des pays en développement a commencé à dépasser celle des nations développées.

Entre la période triennale de 1977-1978 à 1979-1980 et 1985-1986, l'augmentation de la production de blé des principaux producteurs a atteint 19 %. Pendant la même période, l'augmentation globale pour la CÉE, la Chine et l'Inde était de 49 %; la production de blé la CÉE à elle seule faisait un bond de 42 %

Entre 1981 et 1987, les stocks mondiaux de céréales augmentaient de 229 millions à 346 millions de tonnes, soit une augmentation annuelle de presque 20 millions de tonnes. La part des États-Unis dans ce stock a augmenté de 28,7 à 46,9 %, en dépit de dépenses publiques importantes par les États-Unis pour les programmes de réduction des surfaces cultivées, et de réserves pour la conservation des terres. Pendant la même période, la part de la CÉE du stock mondial de céréales a varié entre 6,1 et 10 %.

Entre la période triennale de 1977-1978 à 1979-1980 et 1984-1985, les exportations mondiales de blé ont augmenté de 77,1 millions à 102,4 millions de tonnes, puis ont chuté abruptement à 83,2 millions de tonnes lors de la récolte de 1985-1986. La part des États-Unis du marché d'exportation de blé a atteint un sommet de 48,4 % en 1981-1982, et est tombée à seulement 30 % en 1985-1986. Pendant la dernière décennie, la part de la CÉE du marché d'exportation du blé est passée de 9,6 à 17,2 %. Depuis 1980-1981, la part du marché occupée par le Canada a varié de 17,1 à 22 %.

Bien que la part des États-Unis du marché mondial du blé ait commencé à augmenter récemment, ce sont l'évolution et les conditions antérieures qui ont eu un effet majeur sur les résultats de la Food Security Act de 1985. Le principal objectif du Farm Bill était d'augmenter la part des États-Unis sur les marchés mondiaux des céréales. Les principaux instruments politiques pour atteindre cet objectif étaient les suivants : taux d'intérêt sensiblement réduit pour les prêts, et ensemble plus étendu de programmes d'aide à l'exportation.

À la même époque, la CÉE a été propulsée dans le marché d'exportation par des surplus céréaliers croissants qui résultaient de son système de soutien de prix intérieurs élevés, et des rares restrictions efficaces sur la productivité croissante de ses producteurs céréaliers.

Tout au long de la période, la production de céréales a également augmenté dans les pays moins développés, en partie grâce aux effets de la «révolution verte» dans des pays comme l'Inde, la Chine et le Pakistan, et en partie aussi par souci d'une plus grande autosuffisance dans les pays plus pauvres accablés par le remboursement d'une dette extérieure toujours plus volumineuse.

L'accumulation de grands surplus mondiaux de céréales, le déclin des prix des céréales et la lutte pour s'accaparer la plus grande part du marché laissaient prévoir l'augmentation des dépenses publiques pour les programmes agricoles intérieurs et la bataille des coûteuses subventions à l'exportation, qui ont dominé les marchés mondiaux des céréales depuis 1985.

LA COMPÉTITION DES SUBVENTIONS À L'EXPORTATION

Depuis la mise en oeuvre de la politique agricole commune de la CÉE, l'un des plus importants objectifs était d'accéder à un plus grand niveau d'auto-suffisance pour beaucoup de produits agricoles, y compris les céréales. Aidée et encouragée par son système de soutien en faveur

de prix domestiques élevés et de prélèvements à effet variable, la CÉE a augmenté sa productivité au point de devenir un important exportateur de céréales dès la fin des années 1970. En l'absence de tout mécanisme efficace de limitation de la production, la CÉE a eu de plus en plus recours à l'octroi de subventions à l'exportation pour se débarrasser de ses surplus toujours plus grands de céréales.

En janvier 1982, le montant maximal de subventions à l'exportation de la CÉE pour le blé se chiffrait à 64,85 $ US la tonne. En janvier 1987, cette subvention maximale à l'exportation pour le blé était passée à 159,85 $ US la tonne. Cette subvention de 1987 de la CÉE équivalait à environ 222 $ CAN la tonne, alors que le prix initial de la Commission canadienne du blé était de 110 $ CAN la tonne pour le blé RPOC nº 1 en 1977-78.

La CÉE a dépensé plus d'un milliard de dollars US par année en subventions à l'exportation de céréales au cours des 5 ou 6 dernières années.

Lors de l'adoption de la Food Security Act (FSA) en 1985, on a pévu des mecénismes pour réduire le taux des prêts à un niveau plus proche des prix compétitifs du marché. À la même époque, les producteurs de céréales des États-Unis ont été protégés par une série de prix cibles se situant largement au-dessus du taux des prêts et des prix en vigueur sur le marché.

En plus des clauses relatives au taux de prêt et aux prix cibles, la FSA prévoit un ensemble de programmes de subventions à l'exportation de céréales des États-Unis. La FSA de 1985 prévoyait un financement initial total pour les programmes de subventions à l'exportation (EEP) de 1,5 milliard de dollars US, pour la période 1986 à 1988. La législation actuelle qui fait l'objet d'un débat au Congrès prolongerait le programme EEP jusqu'en 1990 et ajouterait un montant supplémentaire d'un milliard de dollars US.

Dès octobre 1987, près de 20 millions de tonnes de blé avaient été vendues dans le cadre du EEP, avec une prime moyenne de 35 $ US tonne. Les ventes d'orge dans le cadre de l'EEP ont atteint environ 4,3 millions de tonnes, la prime moyenne étant de 39 $ US la tonne. En tout, plus de 1,2 milliard de dollars US ont été versés sous forme de primes aux exportateurs de céréales et de produits céréaliers des États-Unis dans le cadre du EEP. Les dépenses budgétaires totales nettes de la Commodity Credit Corporation (CCC) des États-Unis ont augmenté de 17,7 milliards de dollars en 1985, et de 20,3 milliards de dollars en 1986, pour atteindre une valeur estimative de 26 milliards de dollars en 1987. Il est clair que la tendance à la baisse des prix des céréales attribuable à l'accumulation de surplus céréaliers mondiaux, s'est encore accentuée par suite de la compétition au niveau des subventions à l'exportation de céréales et de la lutte pour s'arracher les parts du marché.

CONSÉQUENCES POUR LES PRODUCTEURS CÉRÉALIERS CANADIENS

Les conséquences les plus visibles des surplus mondiaux de céréales et de la bataille des subventions à l'exportation ont été, pour le secteur céréalier canadien, la chute vertigineuse des prix céréaliers, et les coûts publics de plus en plus importants pour les programmes spéciaux d'allègement destinés à compenser les pertes.

Les conséquences moins visibles mais tout aussi dommageables des événements de ces dernières années se sont traduites par des arriérés dans la dette agricole, par l'érosion de la valeur des terres, de l'actif et des économies, ainsi que par un désinvestissement significatif dans les activités agricoles. Ces effets, s'ils se prolongent d'une année ou deux, pourraient sérieusement compromettre la viabilité à long terme du secteur.

Prix réduits

Les prix des céréales ont atteint un record historique (en valeur nominale) lors de la campagne de 1980-1981. Entre 1980-1981 et 1987-1988, les prix de la Commission canadienne du blé pour le RPOC nº 1, prix en magasin à Thunder Bay ou à Vancouver, ont plongé de 222,12 $/t à environ 110 $/t, une chute impressionnante de 50 %. Pendant la même période, le prix de la CCB pour l'orge de l'Ouest, prix en magasin à Thunder Bay, s'est effondré de 146,55 $/t à environ 60 $/t, une baisse totale de 59 %.

Pendant cette période de déclin des prix mondiaux des céréales, il existait une forme de soutien des prix très importante aux États-Unis en faveur des producteurs de céréales, dans le cadre d'un programme de prix/prêts cibles, de même qu'au sein de la CÉE grâce à son intervention pour soutenir les prix, et à son système de droits variables sur les importations.

Au Canada, le «prix final» perçu par les producteurs de céréales était composé des éléments suivants : le prix initial payé par la Commission canadienne du blé; les montant spéciaux versés par les gouvernements provinciaux et fédéral; et une part puisée dans les réserves en forte baisse du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest, auquel les producteurs de céréales ont contribué en partie pendant les années antérieures.

Dans une très large mesure, les prix céréaliers internationaux, y compris la part attribuable aux subventions à l'exportation, se reflètent directement dans les prix initiaux fixés par la Commission canadienne du blé. Après l'entrée en vigueur de la Food Security Act en 1985 aux États-Unis, en vertu de laquelle les taux américains pour les prêts pour les céréales ont été sensiblement réduits, le prix initial de la Commission du blé pour le RPOC nº 1 a été réduit de 160 $ à 130 $/t pendant la campagne agricole 1986-1987. Le fait que la Commission canadienne du blé ait terminé la campagne 1986-1987 avec un déficit montre clairement que certains concurrents avaient vendu moins cher que les prix de départ considérablement réduits de la Commission. Pour la campagne 1987-1988, le prix initial de la Commission du blé a été réduit à 110 $/t. Entre 1985-1986 et 1987-1988, le prix initial de la Commission du blé pour l'orge fourragère nº 1 a été réduit de 110 $ à 60 $/t, soit une baisse de 45 %.

Pour la campagne 1987-1988, le taux des prêts américains pour le blé HRW (F.O.B. Golfe), a été réduit de 2,28 $ à 2,17 $ US le boisseau. Le prix cible a été maintenu à 4,38 $ US le boisseau.

Dans l'intervalle, le prix de soutien d'intervention pour le blé panifiable au sein de la CÉE a été maintenu à 179 ÉCU/t pour 1977-1978, ce qui représente environ 217 $ US la tonne ou 5,90 $ US le boisseau. En monnaie canadienne, les prix correspondants du blé en 1987-1988 pour les agriculteurs s'établissent comme suit : prix initial de la Commission canadienne du blé, 2,99 $ le boisseau; 5,78 $ le boisseau aux États-Unis; 5,99 $ le boisseau dans la CÉE.

Revenus à la baisse

Entre 1984 et 1987, les revenus agricoles en espèces dans l'Ouest du Canada ont baissé de 7,2 à 6,2 milliards de dollars. La majeure partie de cette baisse des revenus agricoles en espèces pendant les campagnes 1984-1985 et 1985-1986 était due à une grave sécheresse en Saskatchewan et en l'Alberta. La baisse de ces revenus en 1986-1987 et 1987-1988 (selon les prévisions) est principalement due aux fortes diminutions des prix céréaliers.

Une autre mesure de la diminution sensible des revenus provenant des récoltes dans les Prairies est illustrée par les chiffres du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest. Entre 1983-1984 et 1986-1987, les recettes nettes provenant du marché (selon la définition du PSRCO) ont baissé de 2,3 milliards à moins de 1 milliard de dollars, une chute de plus de 50 %.

L'augmentation prévue du revenu agricole net en 1987 s'explique par deux facteurs majeurs : augmentation importante des sommes versées par le gouvernement au secteur céréalier et diminution importante des dépenses d'exploitation agricole. Comme nous le verrons plus loin, les paiements gouvernementaux, en Alberta et en Saskatchewan en 1986 représentaient presque le quart du revenu agricole total en espèces; on prévoit que cette proportion sera encore plus élevée en 1987.

En 1987, on estime que les agriculteurs canadiens subiront une perte en capitaux d'environ 7,1 milliards de dollars. Les revenus des placements en actions dans l'agriculture canadienne devraient être de -6 % en 1987, soit une légère amélioration par rapport à -10,3 % pour 1986.

COÛTS PUBLICS

Les sommes brutes versées directement par le fédéral et les provinces à l'agriculture canadienne ont doublé entre 1983 et 1985, et elles ont encore augmenté de 50 % en 1986. On estime que le montant public total accordé à l'agriculture pourrait atteindre 4 milliards de dollars en 1987.

En Saskatchewan, les dépenses publiques totales représentaient, en 1983, 4 % des revenus en espèces; en 1986, cette proportion avait augmenté à 24,38 %, et elle pourrait être encore plus élevée en 1987. En Alberta, 23,17 % des revenus agricoles en espèces provenaient des paiements gouvernementaux en 1986.

Une part significative des sommes publiques versées aux producteurs céréaliers dans les provinces des Prairies en 1986 et 1987 l'ont été dans le cadre du Programme de stabilisation du

revenu des céréaliculteurs de l'Ouest. La baisse des réserves accumulées du PSRCO entre août 1983 et la fin de 1987 a été rapide et inquiétante, et on estime que les réserves accumulées sont passées d'un surplus de près de 1 milliard de dollars à un déficit estimatif de 1,5 milliard de dollars.

En plus des coûts explicites des divers programmes publics d'aide aux agriculteurs céréaliers canadiens, il y a eu des coûts indirects publics très importants associés au recul du secteur céréalier. Ces coûts indirects ont eu comme conséquences des arriérés dans la dette agricole et un déficit croissant de la Société du crédit agricole, une perte de revenus par les entreprises de manutention des céréales, des pertes dans divers secteurs directement liés au domaine céréalier, comme ceux des engrais, des herbicides et des machines agricoles et l'impact économique de dépenses agricoles réduites sur les collectivités rurales.

Une grande partie des dépenses publiques en faveur du secteur céréalier n'a pas fait beaucoup plus que compenser l'effet des réductions immédiates des prix sur les marchés céréaliers mondiaux, réductions qui étaient principalement dues à la compétition au niveau des subventions à l'exportation.

Tôt ou tard, de nouveaux investissements importants seront nécessaires dans le secteur céréalier pour remplacer les installations et la machinerie dont le capital est déprécié. Les économies devront être réalisées à l'intérieur du secteur pour payer les arriérés de la dette agricole, et le déficit accumulé de 1,5 milliard de dollars du PSRCO devra être réduit d'une façon ou d'une autre, grâce à un éventuel programme de financement.

PERSPECTIVES

Les perspectives pour le secteur céréalier canadien pendant la période d'un à trois ans qui va suivre, dépendront de trois facteurs principaux : les forces sous-jacentes de l'offre et de la demande sur le marché céréalier mondial; l'issue de la compétition actuelle au niveau des subventions à l'exportation de céréales; et les progrès qui seront réalisés pour ce qui est des principales questions agricoles lors de la Ronde d'Uruguay des négociations du GATT en 1988.

Les données récentes laissent supposer que les stocks céréaliers mondiaux à la fin de la campagne agricole 1987-1988 auront diminué de presque 10 % par rapport à l'année précédente. Les stocks céréaliers mondiaux totaux, en pourcentage de l'utilisation totale actuelle, pourraient ne plus représenter que 21 % d'ici la fin de 1987-1988. L'expérience a montré que lorsque les stocks de céréales tombent à environ 17 ou 18 % de l'utilisation de céréales, on atteint un point tournant majeur sur le marché. Généralement, les prix des céréales commencent à augmenter avant que ce point ne soit atteint.

Il faut se rappeler qu'une augmentation ou une diminution relativement faible des stocks céréaliers mondiaux actuels sera extrêmement importante pour l'orientation que prendront les prix céréaliers pendant la période de 1 à 3 ans qui va suivre. Par exemple, une simple réduction de 5 % de la production céréalière mondiale (actuellement de 1,6 milliard de tonnes) au cours de l'année qui vient pourrait entraîner une réduction des stocks céréaliers mondiaux prévus pour 1988/1989 de 40 millions de tonnes, soit assez pour abaisser le taux d'utilisation des stocks à environ 18 ou 19 %.

Il est à noter que les taux récents d'utilisation des stocks sont un peu plus élevés pour le blé et pour les céréales secondaires, comparativement à l'ensemble des céréales, y compris le riz. Pendant la campagne 1987-1988, les stocks mondiaux de blé, en pourcentage d'utilisation, se situent à environ 25 %, comparativement à 28 % en 1986-1987; dans le cas des céréales secondaires, le rapport pour 1987-1988 est de 24 %, comparativement à 26 % en 1986-1987. Les taux sont cependent à la baisse, et il ne faut pas oublier qu'une diminution de 5 % de la production mondiale de blé en 1988/1989, pourrait réduire le taux final d'utilisation à 19 %. Inversement, une augmentation de 5 % de la production mondiale de blé en 1988-1989 pourrait faire grimper ce taux à 28 %, soit le même niveau qu'en 1986-1987.

Bien que personne ne puisse prédire ce que sera la production céréalière mondiale dans un an, il apparaît que la réduction actuelle des stocks céréaliers mondiaux annonce une certaine consolidation des prix céréaliers dans un avenir rapproché.

Quant à savoir si l'augmentation possible des prix céréaliers se reflètera pleinement sur le marché international, il faudra attendre l'issue des conflits actuels au niveau des subventions à l'exportation de céréales entre les États-Unis et la CÉE. Si l'évolution récente est indicatrice de ce qui va se passer pendant le reste de la

campagne agricole 1987-1988, il faudra être prudent en ce qui concerne les augmentations des prix céréaliers pendant les six à huit prochains mois. Il serait en fait assez ironique si la possibilité d'une augmentation de prix significative sur le marché céréalier mondial était réduite à néant par la poursuite du conflit des subventions à l'exportation.

Certains signes montrent que la compétition des subventions à l'exportation n'est pas terminée. Pendant la semaine du 9 novembre 1987, les rapports indiquaient que le ministère de l'Agriculture des États-Unis avait approuvé une vente de blé de 18,4 millions de boisseaux à l'URSS (blé vitreux roux d'hiver à 11,5 % de protéines) au prix de 2,34 $ US le boisseau, avec une subvention de 82 cents le boisseau. Durant la même semaine, le même Ministère a accepté une offre de prime à l'exportation pour la vente d'environ 1,5 million de boisseaux d'orge à l'Algérie. C'est également à la même époque que la Commodity Credit Corporation des État-Unis a commencé ses ventes aux enchères hebdomadaires de blé, en laissant entendre qu'elle prévoyait écouler 10 millions de boisseaux chaque semaine grâce à son programme de ventes aux enchères.

Dans l'intervalle, la CÉE a été active sur plusieurs fronts : maintien de la politique de restitutions à l'exportation pour les ventes de blé, de farine de blé et d'orge; annonce par la Commission de la CÉE de son intention de rétablir la taxe controversée sur les graisses et les huiles végétales; dans un document traitant des négociations GATT récemment présenté, la CÉE indique qu'elle s'engagera à protéger davantage ses producteurs céréaliers en se libérant des engagements avec le GATT pour ce qui est des importations de graines de soya et d'ingrédients alimentaires non céréaliers.

Il y a très peu de signes immédiats indiquant que les conflits des subventions à l'exportation se calmeront pendant les prochains mois. Les progrès qui pourront être faits lors des négociations agricoles dans le cadre du GATT en 1988 demeurent très incertains. La plupart des principales nations commerciales agricoles ont convenu à la conférence de l'OCDE en juin 1987, qu'un accord devrait être conclu le plus tôt possible afin de geler toute expansion future des subventions à l'agriculture, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, et que des progrès rapides s'imposaient en vue d'un recul des subventions existantes.

Plusieurs pays ont maintenant précisé leur position avant d'entamer les négociations agricoles dans le cadre du GATT. Celles-ci doivent commencer pour de bon en 1988, mais il est impossible de dire si les progrès en matière de négociations agricoles seront rapides. Des différences fondamentales existent encore entre la CÉE, le Japon et les États-Unis en ce qui concerne l'approche de base nécessaire pour s'attaquer aux principaux problèmes agricoles à l'ordre du jour. À plusieurs égards, l'écart qui sépare les principaux participants du GATT n'est pas très différent de celui qui existait lors de la ronde de négociations du GATT à Tokyo de 1973 à 1979.

S'il y a une différence fondamentale entre la ronde de Tokyo et l'actuelle ronde de négociations du GATT en Uruguay, c'est certainement, du point de vue du Canada, le fait que la situation actuelle dans le secteur céréalier semble beaucoup plus fragile et menaçante que pendant les années 1970.

Il est presque inconcevable d'envisager, pour l'année prochaine, des dépenses publiques pour le secteur céréalier canadien du même ordre que celles des deux dernières années. En outre, les agriculteurs ne peuvent vivre éternellement sur la dépréciation de leurs capitaux et de leurs équipements, et ils ne peuvent se permettre de continuer à accumuler les arriérés sur le paiement de l'intérêt et du capital pour rembourser leur dette toujours en souffrance.

Les dépenses publiques pour les programmes agricoles existants sont énormes dans la plupart des pays, et elles augmentent chaque année. Les problèmes qui ont résulté de l'accumulation de surplus céréaliers dans le monde, et de la compétition par subventions à l'exportation interposées, se sont amplifiés et généralisés, particulièrement dans des pays comme le Canada où une très grande proportion de la production céréalière nationale doit être exportée.

Il est clair qu'il faut agir, et, il faut agir vite, car c'est urgent.

La situation actuelle montre que les producteurs de céréales dans presque tous les principaux pays producteurs bénéficieraient d'une importante réduction des dépenses publiques allouées aux nombreux programmes agricoles. Les subventions concurrentielles sont destructrices, et elles sont fondamentalement improductives à longue échéance. La suppression des subventions à l'exportation de céréales permettrait presque certainement une augmentation des prix céréaliers mondiaux dans un proche avenir. Voilà l'un des principaux défis qui attend les participants du GATT lorsqu'ils entreprendront leurs négociations au début de 1988.

En fin de compte, il y a de fortes chances pour que les forces économiques de base sur le marché mondial prévalent pendant les mois à venir, en dépit des politiques nationales et des subventions à l'exportation. Si cela se produit, les négociations commerciales internationales pourraient connaître une évolution plus constructive.

LAIT ET PRODUITS LAITIERS

Restructuration de l'industrie laitière : le passé et l'avenir

*Richard Doyle**

Quand on m'a demandé de faire un exposé sur la production laitière dans le cadre de la Conférence sur les perspectives, l'idée m'a emballé, tant par le défi que cela représentait que pour l'intérêt que je porte à la question. Ce n'est que plus tard que j'ai compris l'ampleur de la tâche qui m'attendait. J'ai vite constaté qu'il existait très peu d'ouvrages de référence sur la question et que pour sonder l'avenir de l'industrie, il faudrait pratiquement être «devin» ou posséder sa propre «boule de cristal». Mes projections quant à la direction qu'empruntera l'industrie sont donc plus basées sur un point de vue et des hypothèses personnels que sur de complexes modèles d'économétrie. Je vous prie de ne pas l'oublier. J'espère que cette présentation favorisera la discussion sur les défis qui nous attendent plutôt que sur la valeur statistique de mes projections.

TENDANCES STATISTIQUES PASSÉES ET À VENIR

Plusieurs facteurs interagissent pour forger l'industrie laitière, les principaux étant la croissance démographique, les habitudes de consommation et le rendement par vache.

Croissance démographique

Le tableau 1 et la figure 1 indiquent les tendances démographiques relevée depuis 1921. Puisqu'une image vaut mille mots, je me bornerai à dire que le recensement de 1986 donnait au Canada une population de 25 309 330 habitants. Je dois cependant vous expliquer comment je suis parvenu à ma projection pour l'année 2001. D'après des estimations de 1983, Statistiques Canada a publié les tendances démographiques estimatives d'ici à 2031. Ce document rassemble diverses projections basées sur des taux de fécondité et d'immigration variables. Malgré cela, la projection la plus faible, qui donnerait une population de 27,8 millions d'habitants en 2001, surestime déjà la population réelle de 1986. J'ai donc préféré suivre une approche un peu plus conservatrice.

La croissance démographique n'est pas le seul point important pour l'industrie laitière. Le découpage de la population par groupe d'âge l'est également, car la consommation de produits laitiers varie avec l'âge (Tableau 2). Le groupe des 0 à 19 ans a enregistré un sommet en 1971 avec environ 8,5 millions de personnes (Figure 2). La tendance des dix dernières années devrait se maintenir jusqu'en 2001, à savoir un taux moyen de 1,2 ou 1,3 enfant par famille. Le deuxième groupe est celui des 20 à 29 ans (Figure 3). Je crois que ce groupe atteindra un sommet d'ici à 1991, après quoi le nombre de personnes dans cette tranche d'âge diminuera progressivement. Cette baisse ne sera pas aussi rapide que pour le groupe précédent. Par ailleurs, je suppose que le taux d'immigration aura de légères conséquences sur la rapidité de la baisse observée pour ce groupe et le suivant.

Le troisième groupe est celui des personnes de 30 à 49 ans (Figure 4). De toute évidence, l'accroissement se poursuit, mais plus lentement. Sans doute atteindra-t-on un plateau d'ici à l'an 2001.

Enfin il y a le groupe des personnes de 50 ans et plus (Figure 5). On suppose que ce groupe connaîtra une croissance constante, principalement parce qu'il n'atteindra pas de sommet en 2001 et en raison de la longévité accrue des Canadiens.

Ces quatre tendances se combinent pour donner une population qui devrait atteindre 26,9 millions d'habitants en 2001.

Consommation par habitant

Maintenant que nous avons une idée des tendances démographiques, j'aimerais me pencher sur la consommation de lait et de produits laitiers par habitant. Je ne vous brosserai qu'un tableau général. Aux fins de ma présentation, j'ai retenu trois scénarios. Le premier suppose le statu quo par rapport à la consommation enregistrée en 1986, soit 2,89 hL d'équivalent de lait. Le deuxième scénario repose sur une étude réalisée

* *Secrétaire exécutif, Fédération canadienne des producteurs de lait*

par Inforesults pour le compte du Bureau laitier du Canada. Enfin, le dernier se base sur un jugement personnel et sur mes projections.

Je me suis servi dans chaque cas de l'estimation de la population globale indiquée auparavant pour calculer la consommation totale de lait et de produits laitiers en équivalent de lait. J'ai retenu les années 1976, 1981 et 1986 comme modèles pour illustrer les tendances antérieures (Tableau 3). La période concernée s'est caractérisée par un recul général de la consommation de lait et de produits laitiers par habitant, celle-ci étant passée de 2,97 à 2,89 hL en équivalent de lait entre 1976 et 1986. On peut voir que du fait de son ralentissement, la croissance démographique ne parvient plus à compenser le recul de la consommation par habitant. La consommation totale a donc elle aussi commencé à diminuer.

La figure 6 et le tableau 4 illustrent ce que l'avenir nous réserve en vertu de chaque scénario. Si la consommation par habitant se maintient à 2,89 hectolitres, on peut s'attendre que la demande totale progressera de 6,4 % d'ici à l'an 2001. Compte tenu des tendances antérieures, je crains malheuresement que ce scénario ne manque de réalisme. La ligne du milieu correspond au deuxième scénario, lui-même basé sur les projections d'Inforesults. Il suppose une lente baisse de la consommation par habitant au cours des 15 prochaines années, celle-ci passant de 2,89 à 2,86 hL entre 1986 et 1991, puis à 2,79 hL en 1996 et à 2,73 hL en 2001. À mon avis, ce scénario est beaucoup plus réaliste, qui reste cependant teinté d'optimisme.

Je pense que la dernière hypothèse se rapproche beaucoup plus de la réalité. Elle suppose une baisse annuelle de 0,6 % de la demande globale, ce qui porterait la consommation par habitant à 2,80 hL en 1991, à 2,72 hL en 1996 et à 2,64 hL en 2001. Le vieillissement de la population est de loin l'aspect le plus important de cette dernière projection. Bien que les personnes de moins de 30 ans constituent actuellement 47 % de la population, ce groupe ne représentera plus que 38 % de la population en 2001, selon mes projections antérieures.

Selon plusieurs sources, il semble que cette tranche de la population connaît la consommation la plus élevée de lait et de produits laitiers par habitant. Son érosion progressive aura donc un impact sensible sur la demande au cours des années à venir. Ainsi, une enquête effectuée à l'intention du Bureau laitier du Canada a révélé que les gens de cet âge consommaient plus du double de lait (1,93 verre par jour) que le reste de la population (0,72 verre par jour). En vertu de ce scénario, l'industrie laitière connaîtrait une régression de la demande supérieure à 2 millions d'hL en équivalent de lait d'ici à 2001.

Rendement par vache

Puisque nous avons maintenant une meilleure idée de ce que les années qui nous séparent de l'an 2001 nous réservent, quant à la population et à la consommation, voyons comment l'industrie répondra à la demande. Le facteur principal ici est l'amélioration du rendement par vache. Il s'agit sans doute du facteur le plus difficile à évaluer à partir des données existantes. La meilleure façon d'estimer le rendement moyen actuel consiste à diviser la production totale de lait par le nombre de vaches relevé par Statistiques Canada. Je dois néanmoins admettre que le résultat est assez faible, car Statistique Canada compte au même titre les animaux qui ne font pas partie des troupeaux commerciaux. Quoi qu'il en soit, cette estimation est aussi valable qu'une autre pour faire une projection sur le rendement par vache. Celui-ci devrait progresser de 1,6 % par année, l'équivalent de la dernière moyenne quinquennale enregistrée chez les vaches inscrites au programme de contrôle d'aptitudes (Figure 7 et Tableau 5). Puisque 63 % des vaches participent maintenant à un programme de contrôle laitier, ce taux devrait se rapprocher de la normale. En 1986, le rendement par vache atteignait 5060 litres de lait par année. En supposant une hausse annuelle de 1,6 %, il devrait donc se situer autour de 6420 litres par années en 2001.

Le facteur qui aura le plus d'influence sur cette hausse au cours de 10 à 15 prochaines années est l'emploi de la somatotrophine bovine. Les spécialistes semblent s'entendre pour dire que cette hormone sera commercialisée d'ici à 1990 au Canada. Il est toutefois très difficile de déterminer dans quelle mesure cette nouvelle technologie sera adoptée. L'analyse économique la plus détaillée sur les éventuelles conséquences de la somatotrophine bovine sur l'industrie laitière vient d'être publiée par le ministère de l'Agriculture des États-Unis dans un rapport intitulé «bST and the Dairy Industry». On prévoit que l'utilisation de l'hormone augmentera la production des vaches traitées de 13,5 %. Bien sûr, l'incidence de cette technologie sur le rendement moyen du cheptel canadien dépendra de la

rapidité de son adoption. En supposant un taux d'adoption de 18 % en 1991, de 55 % en 1996 et de 70 % en 2001, ce qui est légèrement plus bas que le taux envisagé aux États-Unis, la somatotrophine bovine accélérera la croissance du rendement moyen par vache de 10 % d'ici à l'an 2001. Le rendement moyen par vache passerait donc à 6945 litres de lait par année, comparativement aux 6420 litres prévus sans l'hormone.

Nombre de vaches

Le reste de mon analyse repose sur une estimation personnelle des tendances à la consommation et suppose l'introduction de la somatotrophine bovine en 1990. Compte tenu de ce qui précède, le nombre de vaches devrait continuer à régresser assez vite (Figure 8 et Tableau 6). Le recensement de 1976 faisait état de 1,98 million de vaches; 10 ans plus tard, le cheptel était tombé à 1,44 million de sujets, une baisee de 27 %. Mes projections fixent le nombre de vaches à 1,02 million de bêtes en 2001, soit un nouveau recul de 29 %.

Nombre d'exploitations

La figure 9 et le tableau 7 montrent la situation des expéditeurs de lait et de crème. Leur nombre diminue au rythme moyen de 5 % ou 6 % par année depuis 1967-1968. Ainsi, bien que leur nombre ait dépassé 174 000 cette année-là, il n'était plus que de 40 072 en 1986-1987. Sans aucun doute cette érosion se poursuivra, quoique à un rythme plus lent. En extrapolant la courbe, on peut s'attendre que le nombre d'expéditeurs de lait et de crème baisse encore de plus de 40 % avant la fin du siècle. Toutefois, la répartition des expéditeurs entre les marchés du lait de consommation, du lait de transformation et de la crème ne sera plus la même. En effet, à mesure que se poursuivra l'intégration des producteurs de lait de transformation, la lente diminution du nombre d'expéditeurs de lait frais continuera sa course. On peut donc supposer que d'ici à l'an 2001, plus rien ne distinguera les expéditeurs de lait de consommation et ceux de lait de transformation. Le nombre d'expéditeurs de crème continuera sans doute lui aussi à diminuer graduellement, mais il devrait atteindre un plateau avant la fin du siècle. En tout, il ne devrait plus y avoir que 23 000 expéditeurs de lait et de crème dans le secteur laitier d'ici à l'an 2001.

Taille de l'exploitation

Compte tenu des projections relatives au nombre de vaches et au nombre d'exploitations, une simple formule mathématique permet d'évaluer la taille des entreprises (Figure 10 et Tableau 8). Les données existantes fixent la taille moyenne du troupeau dans les fermes commerciales autour de 34 vaches. D'ici à l'an 2001, le nombre d'animaux producteurs devrait se situer à 45. Le tableau 9 résume toutes ces données.

L'EXPLOITATION LAITIÈRE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN – ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Lors de la Conférence de l'an dernier, mon collègue et ami Wes Lane de l'Office de commercialisation du lait de l'Ontario avait expliqué comment l'emploi du micro-ordinateur dans les exploitations canadiennes vers l'an 2000 pourrait améliorer la production laitière. Il serait peut-être bon de rappeler sa description d'une exploitation laitière, même comme si, il le soulignait alors, il ne s'agit pas d'une exploitation «type» : «L'exploitant élève 100 vaches et sujets de remplacement en stabulation libre dans des bâtiments modernes. La production moyenne du troupeau est de 11 000 litres de lait par vache. On administre une hormone de croissance à toutes les vaches. Un robot trait les animaux pendant qu'ils mangent une partie de la ration spécialement formulée et mélangée à leur intention. On pèse et on dose automatiquement le lait pour sa teneur en matière grasse, en protéines, en calcium et en extrait sec de même qu'on procède à la numération des cellules somatiques avant de passer à l'ultrafiltration. Le concentré liquide est rapidement réfrigéré puis stocké dans une citerne jusqu'à ce que le transporteur le ramasse plus tard durant la semaine. Le volume et la composition du lait ainsi que le moment de la traite et la quantité d'aliments consommés par l'animal sont transmis à l'ordinateur de l'exploitation...»

Il serait facile pour moi d'être d'accord avec cette description et de clore ainsi ma présentation. Toutefois, je pense que Wes voulait décrire comment l'application de technologies connues peut agir sur l'avenir de l'exploitation laitière, que ce soit dans les années 2000, 2020 ou 2050. Tout en demeurant convaincu que ces

technologies, et bien d'autres encore, auront un jour leur place dans l'industrie laitière, je doute que beaucoup d'exploitations soient aussi automatisées et informatisées en l'an 2000 que celle que je viens d'évoquer.

Dans ce cas, à quoi ressemblera une exploitation typique en l'an 2000? Pour le savoir, peut-être faudrait-il commencer par voir à quoi elle ressemble aujourd'hui. À cette fin, je me servirai de renseignements extraits de la banque de données créée par l'Office de commercialisation du lait de l'Ontario à la suite d'un sondage effectué auprès des producteurs en 1987. Même s'il existe des variations régionales dans la structure des exploitations, ce sondage, qui a rejoint 5533 producteurs, regroupe les meilleures données existantes.

Sur la base de ces données, j'aimerais vous présenter Joe, producteur laitier typique de l'Ontario. Joe a 42 ans et son exploitation familiale lui appartient. Ses terres s'étendent sur près de 250 acres et son troupeau compte environ 75 animaux, pratiquement tous des Holstein de race pure. Les vaches sont élevée en stabulation entravée et on en trait 36 chaque jour. Bien sûr, il a fait installer un lactoduc qui lui permettrait sans doute de traire 8 ou 9 vaches de plus. Bien qu'il consacre au moins 65 heures de travail chaque semaine à son entreprise, ce sont des employés à temps partiel qui s'occupent de la traite et de la récolte. Joe n'a pas encore d'ordinateur, mais il croit fermement au contrôle laitier, à l'analyse des aliments du bétail et à la formulation des rations. Toutes ses vaches sont fécondées par insémination artificielle. Approximativement 95 % de ses revenus agricoles bruts viennent du lait et le reste, de cultures commerciales. Joe est très fier de son exploitation et du fait qu'il en possède maintenant près de 75 % de la valeur marchande de l'actif. La question du libre-échange l'inquiète bien un peu mais dans l'ensemble, il envisage l'avenir avec optimisme.

En essayant de vous décrire ce que sera sa ferme dans 15 ans, je crains d'avoir dû recourir à une boule de cristal poussiéreuse, car la vision que j'en ai eue était un peu embrouillée. Néanmoins, certaines tendances paraissent évidentes.

L'exploitation de Joe est maintenant une société dûment incorporée dont il partage la gestion avec son fils (ou sa fille). Les animaux sont toujours élevés en stabulation entravée, mais le système de traite et d'alimentation est maintenant électronique. Le troupeau a grandi et il travaille maintenant à pleine capacité. Joe songe sérieusement à recourir à la stabulation libre avec des postes d'alimentation automatiques et une salle de traite, un système dont la popularité ne cesse de croître au sein de l'industrie. Il considère l'emploi de la somatotrophine comme normal dans la conduite du troupeau, tout comme le programme d'hygiène mis au point par son vétérinaire.

Depuis que les problèmes de compatibilité entre les données des systèmes d'alimentation, d'analyse des aliments, de traite et de contrôle laitier ont été aplanis, l'ordinateur joue un rôle prépondérant dans ses décisions de gestion. Avec le tranfert rapide et automatique des données relatives aux épreuves sur le lait et au contrôle du laboratoire central à son propre ordinateur, Joe peut procéder rapidement aux changements qui s'imposent sur le plan de l'alimentation ou de la zootechnie. Cela revêt une grande importance car le prix du lait est maintenant établi d'après ses composantes multiples.

L'ordinateur joue aussi un rôle déterminant dans la gestion du troupeau, car il sert à détecter l'oestrus, ce qui l'a conduit à recourir davantage aux services d'insémination artificielle, comme le reste de ses collègues. À l'instar d'un grand nombre d'entre eux, il s'intéresse de plus en plus à la transplantation des embryons car le sexage de ces derniers s'est fait plus précis. Malgré l'intérêt véritable qu'il porte à l'emploi d'embryons génétiquement modifiés pour résister aux maladies, il juge cette technologie beaucoup trop coûteuse pour être adoptée dans un avenir rapproché.

Ces changements pourraient ne pas être aussi profonds que ceux auxquels on aurait pu s'attendre, mais il ne faut pas oublier que 13 ans à peine nous séparent du prochain millénaire. Compte tenu d'un tel laps de temps, je ne crois pas que l'adoption rapide de plusieurs technologies de pointe soit possible. Il existera sans doute des robots pour traire les vaches, mais leur prix et leur fiabilité en freineront l'utilisation. Je ne crois pas non plus que les producteurs accepteront facilement l'idée de laisser des machines veiller à leur revenu, c'est-à-dire sans surveillance humaine. Par ailleurs, on aura toujours besoin de l'élément humain pour garder le troupeau en bonne santé.

La biotechnologie aura sans doute trouvé une solution pratique à un grand nombre de problèmes de production, mais le coût des solutions avancées sera prohibitif pour beaucoup d'exploitants au cours des quelques prochaines

années. La création de grosses productrices résistantes aux maladies par manipulation génétique pourrait succéder à l'insémination artificielle, par exemple. Cependant, si cette technologie connait des progrès très rapides, il faudra sans doute encore 20 ans avant qu'on puisse en prouver la rentabilité. Je ne crois pas non plus que la concentration et la séparation des composantes du lait à la ferme soient possibles avant plusieurs décennies. En effet, un certain traitement thermique s'avère nécessaire si l'on veut éviter la concentration simultanée des bactéries, ce qui rend le concept peu économique. La même remarque s'applique au système de traite mécanique capable de doser la matière grasse, les protéines, le lactose et le reste. Les producteurs n'ont pas besoin de ces renseignements tous les jours et il faudra attendre plusieurs années avant que diminue le coût des services du laboratoire central des organismes responsables du contrôles laitier. De fait, je suis persuadé que l'avenir réside plus dans l'intégration des services de gestion agricoles que dans l'autonomie des exploitations pour les mêmes services.

Je ne voudrais pas que ma vision de l'exploitation de demain laisse une impression de pessimisme. Tel n'est pas le cas. Toutefois, l'an 2000 n'a rien de magique, puisque nous y serons dans 13 ans. Les progrès technlogiques susceptibles de résoudre un problème qu'éprouvent les producteurs seront plus facilement acceptés, l'intégration d'un système infaillible de détection de l'oestrus au système de traite n'est est qu'un exemple.

Pour avoir une idée de la façon dont les producteurs réagissent au changement, il suffit de voir comment s'implantent les nouvelles technologies en dehors du secteur laitier. Certaines technologies, comme les systèmes de sécurité entièrement informatisés pour la maison, peuvent résoudre une foule de problèmes pour les propriétaires. Pourtant, ils ne sont pas encore la norme et le consommateur montre beaucoup de prudence avant d'investir une forte somme pour un système dont il pourrait peut-être se passer. Je crois qu'il en va de même dans l'agriculture. Aussi intéressante que puisse paraître une nouvelle technolgie, les producteurs ne s'y engageront pas à corps perdu, surtout si les coûts sont élevés et s'ils utilisent déjà un système qui a fait ses preuves. Le marché de l'électronique le montre bien. En quelques mois à peine, un ordinateur tout neuf devient appareil désuet incapable d'accepter la gamme complète des nouveaux logiciels. Rien ne justifie l'achat d'un nouvel appareil à moins que celui-ci puisse améliorer considérablement le travail de l'ancien.

CHANGEMENTS POLITIQUES

Comme on peut le voir clairement maintenant, il est tout aussi risqué d'essayer de prévoir avec précision à quoi ressemblera le secteur laitier en l'an 2000 que de faire des prévisions météorologiques aussi longtemps d'avance. Il y a tout simplement trop d'inconnues. Cela revient un peu à essayer de faire une réussite avec la moitié d'un jeu de cartes. Les tendances à venir dépendront de la mise au point de nouvelles technologies et l'impact de ces dernières variera avec la mesure dans laquelle les producteurs les adopteront. Par ailleurs, le taux d'adoption reflétera à coup sûr le milieu économique et politique dans lequel évolue le producteur. Essayer de prédire cet environnement est, je pense, la partie la plus ardue de cette présentation.

En examinant les défis qui nous attendent sur le plan politique, je devrai faire preuve d'une extrême prudence. En effet, étant membre d'un organisme national qui exerce des pressions sur le gouvernement au nom des producteurs laitiers du Canada, que devrais-je dire? Ce qui pourrait arriver ce qui devrait arriver ou ce que les producteurs aimeraient qu'il arrive au cours des 10 à 15 prochaines années. Tout ce que je dirai pourra être retenu contre moi. Quoi, qu'il en soit, je me risque à vous présenter ma vision de ce qui pourrait se passer d'ici à 10 ou 15 ans.

Bien que les obstacles semblent se multiplier et gagner en importance, je reste persuadé que le système de gestion des approvisionnements sortira indemne de cette période difficile. Je pense aussi que la politique laitière à long terme sera reconduite en 1991 puis en 1996. Cela étant dit, il y aura certains changements. Le plus important que je puisse prévoir concerne sans doute les paiements directs du gouvernement fédéral pour le lait de transformation. Puisque ce paiement n'augmentera pas, il représentera d'année en année une fraction de plus en plus faible du prix du lait de transformation. Dans 5 à 10 ans, nous arriverons donc au point où son abandon sera la solution logique. Je n'hésite pas à le dire car lorsque ce versement ne jouera plus qu'un rôle négligeable dans le prix total du lait,

les producteurs eux-mêmes voudront l'éliminer pour faire taire la critique et les détracteurs du programme de gestion des approvisionnements. Cela ne signifie pas que les producteurs canadiens abandonneront ces fonds de gaieté de coeur. Ils préféreront sans doute qu'on les consacre à d'autres fins, comme la recherche.

Je prévois aussi des difficultés croissantes pour le gouvernement fédéral s'il veut continuer à réserver des fonds aux programmes d'offre d'achat. La tendance vers le financement par les producteurs s'est déjà amorcée et pourrait susciter de profonds changements dans ce qui s'appelle aujourd'hui la Commission canadienne du lait. Si l'administration financière du programme de gestion des approvisionnements tombe entièrement sous la responsabilité des producteurs laitiers, on peut s'attendre que ces derniers cherchent également à contrôler le programme. Toutefois, je n'envisage pas la création d'un office national de commercialisation semblable à ceux que l'on connaît pour les oeufs, le poulet et le dindon. La Commission canadienne du lait présente certains avantages en raison de son autonomie et de ses pouvoirs légaux, avantages qu'il faudrait préserver et non éliminer lors de sa restructuration.

Un autre défi capital que devra relever l'industrie se situe au niveau des pressions exercées sur le fonctionnement du plan national. Pour ce qui est de la répartition du contingent de mise en marché, je reste persuadé qu'il existe une solution aux problèmes actuels, car les intervenants peuvent s'entendre sur les questions les plus importantes. Le défi concerne plutôt la créativité et l'esprit d'innovation dont devront faire preuve les partenaires du plan quant au partage du marché. À mesure que s'intensifiera l'intégration des producteurs de lait de consommation et de lait de transformation et que disparaîtra cette distinction qualitative, l'application de politiques distinctes s'avèrera de plus en plus ardue. Abstraction faite de l'autorité que les gouvernements fédéral et provinciaux ont toujours eue sur ces marchés, on peut donc imaginer qu'il y aura un jour une approche plus nationaliste à la production laitière, approche en vertu de laquelle les contingents passeraient d'une province à l'autre beaucoup plus facilement qu'à l'heure actuelle. Je ne préconise pas nécessairement une tel changement, et je perçois clairement les contraintes qu'il pourrait entraîner sur le marché, mais je me dois de le souligner car, à mon avis, pareils concepts devront être examinés et débattus au cours des années à venir si l'on veut maintenir l'harmonie qui existe présentement au sein de l'industrie laitière canadienne.

L'une des questions les plus épineuses au cours des cinq prochaines années sera sans doute celle des accords sur le commerce. Je parle bien sûr des conséquences des négociations bilatérales et multilatérales en cours. Dans les deux cas, l'éventuelle détérioration des mesures de contrôle applicables aux importations de produits laitiers aura de sérieuses répercussions sur la viabilité à long terme du système de gestion des approvisionnements.

Tout affaiblissement des mesures de contrôle, ce qu'on qualifie de «charpente» du secteur laitier, ne pourra qu'affaiblir le niveau de production intérieure, ce qui accélérera la tendance à la baisse du nombre de vaches et d'expéditeurs dont j'ai parlé plus tôt. De tels effets ne se manifesteront que vers la fin de la période de mise en oeuvre; à long terme, cela modifiera entièrement le contexte politique dans lequel évolue présentement l'industrie. Il ne faut pas se cacher que les négociations du GATT pourraient compromettre le droit d'un gouvernement d'adapter des mesures de contrôle à l'appui d'un système de gestion des approvisionnement. Le temps nous dira à quel point le gouvernement fédéral est résolu à assurer la viabilité de notre système de gestion des approvisionnements.

Pour la période qui nous intéresse, les inquiétudes des producteurs quant à ce qui pourrait arriver revêtent peut-être une plus grande importance. Les craintes qu'ils partagent sur la sécurité à long terme de l'industrie accroîtront leur réticence à investir dans de nouvelles technologies. Peu importe l'issue des négociations commerciales, elles pourraient donc freiner l'évolution de l'industrie sur une période de 10 ans.

Je suis conscient de n'avoir abordé que quelques éléments de politique, mais je pense qu'il s'agit des principaux éléments auxquels devra s'attaquer l'industrie laitière. J'ai laissé à d'autres le soin d'examiner d'autres points importants comme les produits d'imitation et les produits laitiers non normalisés.

En résumé, je suis persuadé que l'industrie continuera à progresser et à accroître son efficacité malgré un marché en régression. Toutefois, je ne crois pas qu'elle évoluera aussi radicalement qu'on l'a déjà cru et qu'il s'écoulera de nombreuses années au 21e siècle, avant que

bon nombre des technologies sur le point de voir le jour deviennent une réalité pour la majorité des producteurs laitiers.

TABLEAU 1 TENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

	Population
1921	8 787 949
1926	–
1931	10 376 786
1936	–
1941	11 506 655
1946	–
1951	14 009 429
1956	16 080 791
1961	18 238 247
1966	20 014 880
1971	21 568 310
1976	22 992 605
1981	24 343 185
1986	25 309 330
1991	26 000 000
1996	26 500 000
2001	26 900 000

Source : Statistique Canada, Recencement de la population

TABLEAU 2 TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES, PAR GROUPE D'ÂGE

	Groupes d'âge			
	0 à 19	20 à 29	30 à 49	50 ans et plus
1921	3 827 937	1 401 953	2 253 786	1 304 273
1926	–	–	–	–
1931	4 321 786	1 698 189	2 629 854	1 726 957
1936	–	–	–	–
1941	4 318 586	1 999 416	2 915 091	2 273 562
1946	–	–	–	–
1951	5 308 689	2 219 856	3 655 113	2 825 771
1956	6 387 511	2 327 247	4 234 884	3 131 149
1961	7 624 481	2 392 943	4 677 011	3 543 812
1966	8 429 482	2 703 092	4 874 784	4 007 522
1971	8 495 240	3 473 530	5 070 855	4 528 685
1976	8 241 435	4 126 865	5 477 340	5 146 965
1981	7 795 995	4 521 420	6 262 085	5 763 685
1986	7 316 820	4 594 855	7 142 430	6 255 225
1991	6 800 000	4 600 000	7 750 000	6 850 000
1996	6 275 000	4 550 000	8 100 000	7 575 000
2001	5 750 000	4 400 000	8 200 000	8 550 000

Source : Statistique Canada, Recencement de la population

TABLEAU 3 CONSOMMATION DE LAIT ET DE PRODUITS LAITIERS

	Population	Consommation totale	Consommation par habitant	Variation
	(millions)	(kt)	(kg)	(%)
1976	22,99	68,35	2,97	1,27
1981	24,34	73,29	3,01	–4,13
1986	25,31	73,05	2,89	

TABLEAU 4 CONSOMMATION DE LAIT ET DE PRODUITS LAITIERS PAR HABITANT

	Consommation*		
	Statu quo	Inforesults	R. Doyle
	(hL)		
1976	2,97	2,97	2,97
1981	3,01	3,01	3,01
1986	2,89	2,89	2,89
1991	2,89	2,86	2,80
1996	2,89	2,79	2,72
2001	2,89	2,73	2,64

* Consommation par habitant en équivalent de lait contenant 3,6 kg de matière grasse par hectolitre (1 hectolitre = 100 litres).

TABLEAU 5 RENDEMENT MOYEN PAR VACHE

	Rendement	
	Sans bST	Avec bST
	(L)	
1976	3526	3526
1981	4114	4114
1986	5060	5060
1991	5478	5593
1996	5930	6311
2001	6420	6945

Source : Statistique Canada, *Rapport sur le bétail*, nº 23-008 au catalogue; Agriculture Canada, Programme de contrôl d'aptitudes; U.S. Department of Agriculture, *bST and the dairy industry*, octobre 1987

TABLEAU 6 VACHES LAITIÈRES

	Vaches
1976	1 979 077
1981	1 779 000
1986	1 443 700
1991	1 303 022
1996	1 141 713
2001	1 021 387

Source : Statistique Canada, Recencement de l'agriculture

TABLEAU 7 EXPÉDITEURS DE LAIT ET DE CRÊME

	Lait nature	Lait de transformation	Crème	Total
1967-1968	20 056	65 189	88 894	174 139
	19 402	60 614	73 006	153 022
1969-1970	18 938	55 429	62 461	136 828
	18 601	50 080	54 233	122 914
1971-1972	18 184	44 034	50 790	113 008
	18 546	41 483	45 439	105 468
1973-1974	18 546	38 520	38 246	95 312
	19 353	35 062	29 846	84 261
1975-1976	19 221	33 534	27 078	79 833
	20 181	29 773	22 541	72 495
1977-1978	20 255	26 989	19 522	66 766
	21 296	23 229	18 065	62 590
1979-1980	22 090	19 178	15 102	56 370
	24 151	17 053	14 268	55 472
1981-1982	24 660	14 649	13 258	52 567
	24 523	13 688	11 725	49 936
1983-1984	24 528	12 610	9 774	46 912
	24 615	11 449	8 565	44 629
1985-1986	24 583	10 154	7 588	42 325
	24 466	9 007	6 599	40 072
1990-1991	24 400	5 000	3 000	32 400
1995-1996	23 000	2 200	1 500	26 700
2000-2001	21 000	500	1 200	22 700

TABLEAU 8 RÉSUMÉ

	Nombre de vaches laitières par ferme
1976	24,79
1981	32,07
1986	34,11
1991	40,22
1996	42,76
2001	45,00

TABLEAU 9 TAILLE DES FERMES LAITIÈRES

	1986	2001	Variation
			(%)
Consommation (hL)	2,89	2,64	-8,7
Vaches (millions de sujets)	1,44	1,02	-29,3
Rendement par vache (L)	5 060	6 945	37,3
Nombre de fermes	42 325	22 700	-46,4
Nombre moyen de vaches par ferme	34	45	32,4

FIGURE 1 POPULATION TOTALE

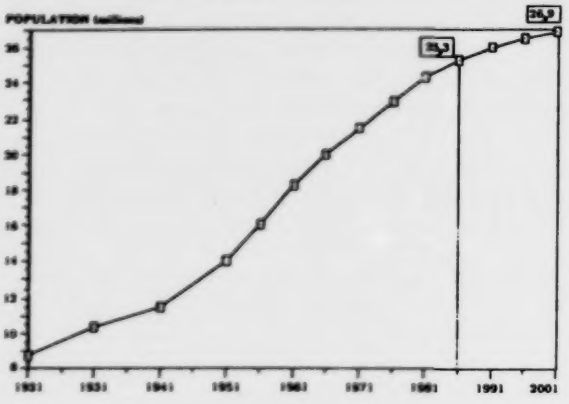

FIGURE 2 POPULATION ÂGÉE DE 0 À 19 ANS

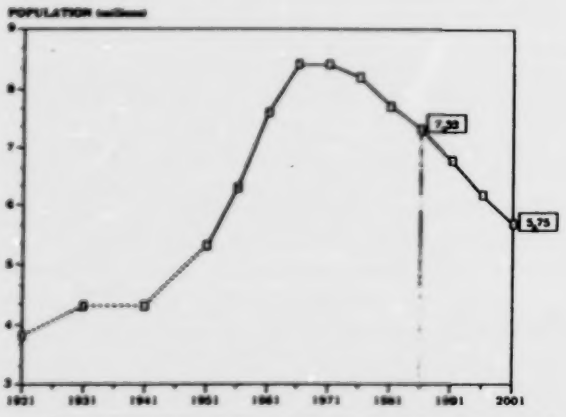

FIGURE 3 POPULATION ÂGÉE DE 20 À 29 ANS

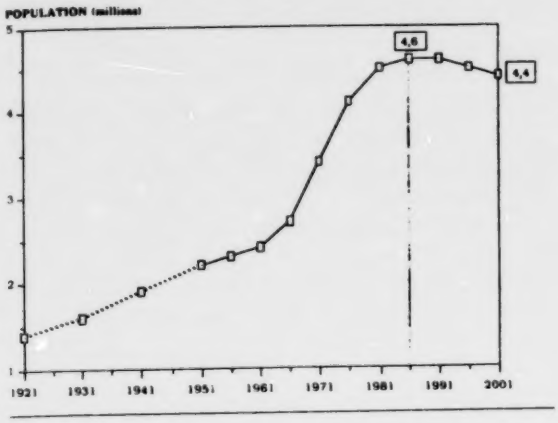

FIGURE 4 POPULATION ÂGÉE DE 30 À 39 ANS

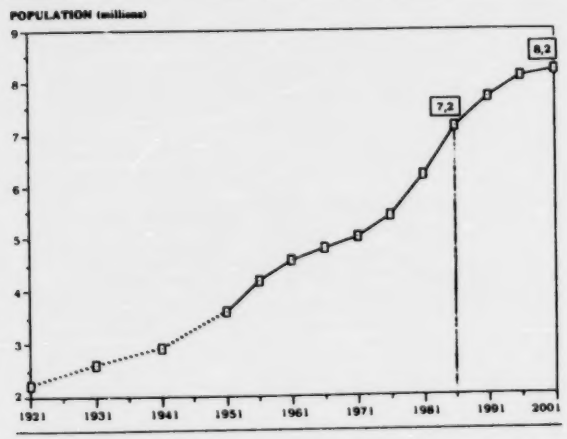

FIGURE 5 POPULATION ÂGÉE DE 50 ANS ET PLUS

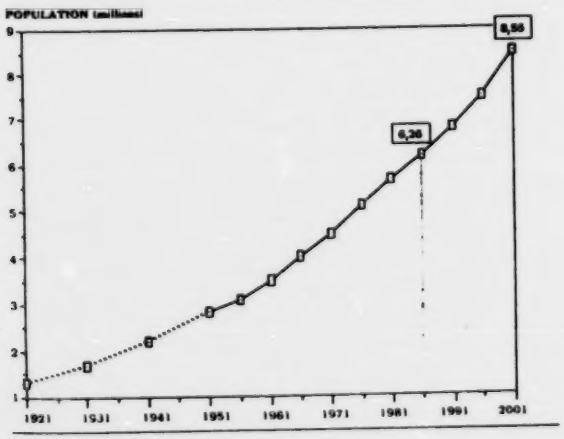

FIGURE 6 CONSOMMATION DE LAIT ET DE PRODUITS LAITIERS, PAR HABITANT

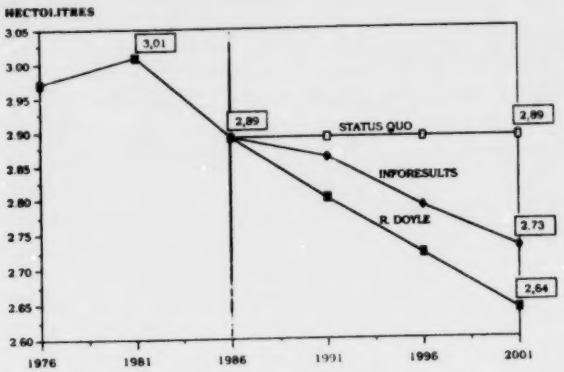

FIGURE 7 RENDEMENT MOYEN PAR VACHE

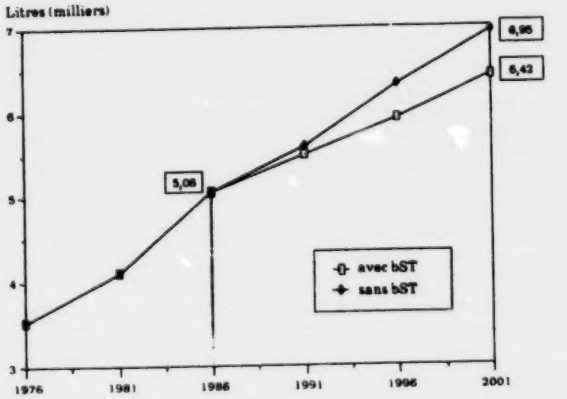

FIGURE 8 VACHES LAITIÈRES

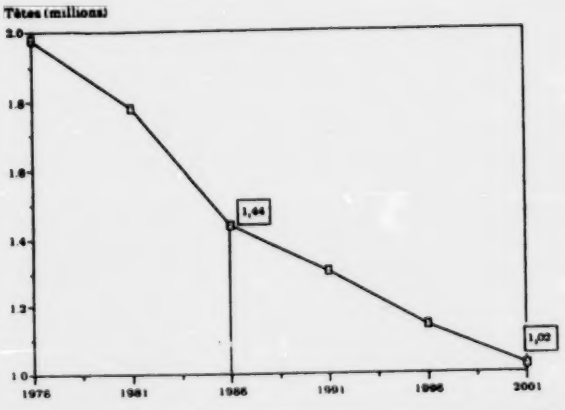

FIGURE 9 EXPÉDITEURS DE LAIT ET DE CRÈME

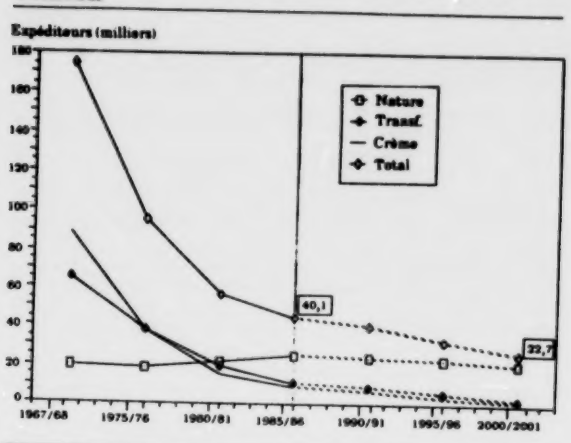

FIGURE 10 TAILLE DES FERMES LAITIÈRES

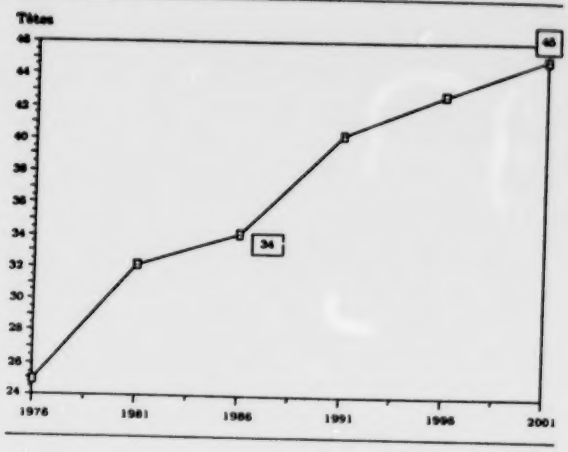

HORTICULTURE ET CULTURES SPÉCIALES

Production fruitière au Canada

*Fred Marshall**

Dans l'ensemble, en raison des conditions météorologiques favorables dont a bénéficié l'Amérique du Nord cette année, la production de tous les fruits a été bonne. Cependant, les prix de la plupart des produits étaient trop bas.

L'Europe, et en particulier l'Angleterre et le nord du continent, a souffert de mauvaises conditions météorologiques et la production horticole, en particulier les pommes, était nettement inférieure à la normale. Par conséquent, les débouchés semblent favorables pour les pommes dans le nord de l'Europe et, à nouveau, en Extrême-Orient.

Toutefois, le 4 décembre dernier, Taïwan a décidé ne de plus délivrer aucun permis d'importation de fruits, sauf des États-Unis. Cela nuira à nos ventes vers Taïwan.

Le secteur des conserveries est gravement touché par la concurrence des produits à bas prix importés d'Australie, et cela réduit les quantités de fruits que nous pouvons vendre aux conserveries. Cependant, nos exportations devraient augmenter grâce au taux de change généralement favorable du dollar canadien.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PAR PROVINCE

Colombie-Britannique

La production de pommes de la Colombie-Britannique, a augmenté durant les années 1970 pour atteindre un sommet de 210 250 t en 1980, et 202 062 t en 1981. La production a par la suite chuté pour atteindre un plancher de 129 716 t en 1986. Le faible niveau des récoltes de 1984 à 1986 est du à une succession de mauvaises conditions météorologiques qui ont nui à la pollinisation et à la mise à fruit, et non à une diminution de la capacité de production. En 1987, le volume des récoltes est revenu à un niveau plus normal de 161 934 t.

Par variété, c'est la production des Red Delicious qui a le plus varié, passant d'un sommet de 4 316 300 boisseaux en 1980 à un plancher de 1 620 000 boisseaux en 1986, pour revenir 3 497 000 boisseaux en 1987. Pour les McIntosh, la variation a été un peu moindre, la production passant d'un sommet de 2 635 556 boisseaux en 1980 à 1 581 500 boisseaux en 1986, et à 2 104 000 boisseaux en 1987. En ce qui concerne les Golden Delicious, la production est passée de 1 324 610 boisseaux en 1981 à 639 931 boisseaux en 1985, pour remonter à 1 108 000 boisseaux en 1987. Quant aux Spartan, leur production est passée d'un sommet de 1 670 217 boisseaux en 1981 à 950 190 boisseaux en 1985, pour atteindre 1 486 500 boisseaux en 1987.

Cependant, tel qu'indiqué précédemment, ces variations de production sont presque entièrement attribuables à de mauvaises conditions météorologiques au moment de la floraison. Au cours de la dernière décennie, on a procédé à une replantation intensive des vergers pour remplacer les anciens vergers à faible productivité par des plantations à densité supérieure de variétés améliorées sur des porte-greffes à formes limitées. Ces nouvelles plantations offrent la possibilité d'accroître davantage la production, si les conditions météorologiques le permettent. La figure 1 illustre l'évolution de la production des pommes en Colombie-Britannique.

Une étude sur le potentiel de production de pommes au Canada effectuée en 1983-1984 prévoyait une production de pommes d'environ 10,4 millions de boisseaux en C.-B., d'après l'analyse de tendances et la modification du potentiel de production due aux activités de replantation. Si on considère que le volume de la B.C. Tree Fruits représente 85 % de la production totale de la province, la production totale de la C.-B. en 1987 serait estimée à 10 millions de boisseaux. Cela tendrait à indiquer que la production de 1987 doit être considérée comme «normale», compte tenu du potentiel de la province.

* *Président, B.C. Tree Fruits*

Ontario

En Ontario, la production de pommes a augmenté suite à une plantation accrue de nouveaux porte-greffes à formes limitées à densité supérieure à l'hectare. Cette activité de replantation a été stimulée par les programmes du gouvernement durant la première moitié de la présente décennie et l'on peut s'attendre qu'elle entraîne une augmentation continue de la production. En Ontario, la production de pommes n'a pas autant varié qu'en Colombie-Britannique durant les années 1980. L'étude sur la production des pommes de Blackburn, Sicotte et Marcoux (Agriculture Canada, 1984) prévoit une augmentation continue de la production de pommes en Ontario, et les récoltes réalisées de 1984 à 1987 tendraient à confirmer ces prévisions. L'étude sur la production des pommes de Blackburn, Sicotte et Marcoux (Agriculture Canada, 1984) prévoit une augmentation continue de la production de pommes en Ontario, et les récoltes réalisées de 1984 à 1987 tendraient à confirmer ces prévisions. L'étude prévoit également un potentiel de production se situant entre 8,8 millions et 9,7 millions de boisseaux en 1993, compte tenu des nouvelles plantations effectuées au cours de la première moitié de la décennie. Bien que les récoltes effectives dépendront du climat et des conditions météorologiques durant la campagne, il y a de fortes possibilités que la moyenne des récoltes soit même supérieure à la récolte record de 1980. Le défi auquel est donc confronté le secteur des pommes de l'Ontario sera de disposer des ressources et de l'infrastructure suffisantes pour se charger efficacement de récoltes de cette importance. La Figure 2 illustre l'évolution de la production de pommes en Ontario.

Un autre aspect de la situation de l'Ontario est la possibilité que l'on plante de nouveaux vergers là où on cultive actuellement du tabac. Les politiques actuelles du gouvernement relatives au secteur du tabac sont défavorables à la viabilité à long terme de la culture du tabac. On peut donc s'attendre que les terres à tabac soient converties à différentes cultures, et l'arboriculture fruitière pourrait être le choix idéal.

Québec

Jusqu'en 1981, la production de pommes a été stable au Québec, se chiffrant en moyenne à environ 5,5 millions de boisseaux. Cependant, depuis 1981, la production a diminué suite aux dommages par le froid causés durant l'hiver 1981-1982. Afin d'aider les producteurs à se rétablir des graves dommages infligés par le gel, les gouvernements fédéral et provincial ont fourni une aide pour replanter les vergers vieux et endommagés. Cette aide a permis de planter un grand nombre de jeunes arbres durant les campagnes de 1982 à 1984, mais les effets de ces plantations sur la production ne se sont pas encore fait pleinement sentir. De 1982 à 1987, la production a varié de 3 millions de boisseaux en 1986 à 4,8 millions de boisseaux en 1985 (Figure 3). Grâce à la maturation continue des arbres plantés entre 1982 et 1984, on peut espérer que la production revienne aux niveaux que l'on a connu avant 1981, et la prévision de 6,5 millions de boisseaux pour 1993 faite par Blackburn et al., pourrait encore se réaliser.

Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, la production de pommes a connu un déclin presque constant de 1965 à 1981, à cause d'une série de campagnes gâchées par de mauvaises conditions météorologiques à la floraison, de mauvaises conditions de croissance et des dommages par le froid. Cependant, on s'attend que la tendance récente à replanter les vergers à des densités d'arbres supérieures et la mise en oeuvre de la Stratégie de développement agro-alimentaire du Nouveau-Brunswick, qui a pour objectif d'accroître la production en augmentant le rendement à l'hectare et en augmentant les surfaces de culture des pommes, renversent la tendance à la baisse et entraînent une augmentation de la production d'ici à la prochaine décennie. La figure 4 illustre la production de pommes du Nouveau-Brunswick.

Nouvelle-Écosse

En Nouvelle-Écosse, la production de pommes s'est accrue régulièrement au cours de la période 1972-1985, en raison de l'augmentation des plantations d'arbres et de l'utilisation de porte-greffes à formes limitées qui permettent des densités d'arbres plus élevées. En se basant sur le renouvellement continu des arbres, comme durant les quinze dernières années, Blackburn et al. ont prévu un potentiel de production de 5 millions de boisseaux, soit près du double de la récolte de 2,8 millions de boisseaux en 1987

(Figure 5). On ne peut encore savoir si une telle production sera atteinte; cependant, si cela devait se réaliser, le défi posé au secteur fruitier de la Nouvelle-Écosse serait de disposer des ressources nécessaires pour traiter le produit.

Canada

Étant donné que chacune des provinces productrices de pommes prévoit augmenter sa production, il n'est pas surprenant que les perspectives nationales indiquent également une augmentation continue de la production de pommes. Depuis 1965, la production canadienne de pommes a été à la hausse, avec, certaines années, d'importantes fluctuations dues aux conditions météorologiques. L'étude de 1983 de Blackburn et autres prévoit que la production nationale passera d'environ 24 millions de boisseaux en 1983 à 26,5 millions de boisseaux en 1993, soit une augmentation de 10 %. En raison des grandes variations par rapport à la moyenne enregistrée dans le passé, le potentiel dépasse même le volume record de 29 millions de boisseaux de la récolte de 1980 (Figure 6).

Des récoltes de cette importance grèveront jusqu'à la limite les ressources de l'industrie, en exerçant une pression considérable sur la capacité matérielle et la capacité de mise en marché. Les producteurs doivent examiner de près leurs besoins en équipements de cellules, de chambres froides, d'entrepôts à atmosphère contrôlée et d'emballage, afin de pouvoir récolter, entreposer, emballer et mettre en marché efficacement des récoltes de cette importance. Des récoltes importantes peuvent être mises en marché efficacement si l'on dispose des ressources permettant de les traiter de façon appropriée.

La mise en marché de ces grandes récoltes constituera le principal défi, car les principes économiques de base veulent qu'un approvisionnement accru entraîne une baisse des prix s'il n'y a pas d'accroissement de la demande. Au pays, l'accroissement de la demande peut provenir d'une augmentation de la consommation par habitant ou du remplacement des importations. Ces productions projetées redonnent une nouvelle importance à la promotion de la consommation de pommes, notamment de pommes canadiennes. L'expansion des marchés d'exportation est une autre stratégie de base de mise en marché des importantes récoltes à venir. Sur le marché de l'exportation, les produits canadiens n'ont jamais été aussi compétitifs en raison des taux de change actuels. Nous devons chercher à tirer profit de toutes les possibilités d'accroître notre accès aux marchés étrangers, d'augmenter notre part des marchés existants et de continuer à faire la promotion des pommes canadiennes au pays.

PERSPECTIVES DE PRODUCTION POUR 1987

Colombie-Britannique

Dans l'Ouest, la récolte de la Colombie-Britannique a été beaucoup plus importante qu'au cours des trois dernières années. Il s'agit cependant, d'une production à peu près «normale», compte tenu de la capacité de production de la province. La qualité est bonne, les fruits sont très gros et les conditions d'entreposage sont également jugées bonnes. La principale préoccupation des producteurs de la Colombie-Britannique est le faible niveau des prix établis par les producteurs de l'État de Washington pour les variétés Red Delicious et Golden Delicious. L'État de Washington a réalisé en 1987 une récolte record de 105 millions de boisseaux au total, dont environ 72 millions seraient destinés au marché du frais. La récolte record précédente, soit 70 millions de boisseaux au total et 55 millions pour le marché du frais, avait été réalisée en 1986. Cet État n'était pas prêt à recevoir le flot de pommes qui s'est déversé dans les usines. Il y a eu pénurie d'entrepôts, et en particulier de cellules. Cependant, le temps idéal a permis de prolonger la récolte et la pénurie de cellules n'a pas été aussi grave qu'elle aurait pu l'être. Néanmoins, le chaos que la situation a entraîné a causé un tort irréparable au marché des Red Delicious et des Golden Delicious en Amérique du Nord ainsi qu'aux marchés d'exportation. Dans l'État de Washington, les Red Delicious qui n'étaient pas de première qualité se sont vendues à des prix inférieurs au coût d'emballage. On signale le cas d'un acheteur canadien à qui on a offert un lot de Red Delicious de catégorie Fantaisie pour le coût du transport à partir de l'entrepôt de l'État de Washington. Le prix des Red Delicious de première qualité a atteint un plancher de 8 $ à 9 $, mais s'est redressé à 12 $-13 $ à la fin de novembre. Ces prix désastreux déstabilisent les marchés de l'Ouest canadien et nuisent aux prix d'autres variétés, y compris les McIntosh. Conséquemment, les pommiculteurs de la Colombie-Britannique font face à une saison très difficile.

Les expéditions de pommes de la Colombie-Britannique ont été bonnes jusqu'au 1er décembre, avec de fortes exportations vers l'Europe et l'Extrême-Orient.

Ontario

En Ontario, la production n'est pas excessive, avec un volume total de 8,15 millions de boisseaux. Au 1er novembre, le niveau des stocks d'entrepôt était normal ou moyen, soit 4 155 000 boisseaux par rapport à 4 459 000 en 1986 et 3 926 000 en 1985. La récolte de 1987 a été plus faible que prévue, en raison de la faible taille des fruits; cependant, cela a permis de soutenir quelque peu le marché. La qualité du produit est bonne dans l'ensemble, les fruits sont sains et la durée de conservation est bonne. Cependant, le maintien de la qualité est inférieur à la normale.

Les prix sont assez fermes et se comparent à ceux de 1986 et sont, dans certains cas, plus élevés. Cependant, on se demande si les expéditions ont été suffisantes. Le marché du frais a également été soutenu par une forte activité de transformation qui a maintenu les prix des pommes à jus et des pommes en frais à des niveaux intéressants. Les perspectives sont bonnes et l'on prévoit un raffermissement du marché des McIntosh pendant la période d'écoulement des stocks d'entrepôts réguliers et la campagne de mise en marché des produits d'entrepôts à atmosphère contrôlée.

Québec

La récolte de pommes de 1987 a surpris de nombreux observateurs en étant nettement inférieure aux prévisions, soit 4 millions de boisseaux. La petite taille des fruits était un des facteurs ayant contribué à réduire le volume de la récolte. L'état des fruits est bon et les perspectives sont favorables pour une durée de conservation normale. Dans l'ensemble, les prix sont bons, rapportant au producteur environ 8 $ à 9 $ le boisseau, soit un peu moins que l'an dernier. Une région de production a été particulièrement touchée par la sécheresse qui a nui au grossissement des fruits. Toutefois, ces fruits ont pu être mis en marché dans des sacs de plastique. La qualité est bonne et on ne signale aucun problème important. Jusqu'au 1er décembre, les expéditions ont été bonnes dans l'ensemble, tant vers les marchés traditionnels du pays que vers les marchés d'exportation, dont un lot vers le Royaume-Uni. La mise en marché du million de boisseaux de pommes stockées dans les entrepôts à atmosphère contrôlée devrait commencer à la mi-janvier.

Nouveau-Brunswick

La récolte de 1987 est évaluée à 360 000 boisseaux, ce qui représente une production normale. La qualité est bonne, ainsi que la catégorie et la grosseur. Les expéditions ont été très bonnes jusqu'au 1er décembre et les prix sont soutenus.

Nouvelle-Écosse

La récolte de 1987 est évaluée à 2,9 millions de boisseaux, soit une production légèrement supérieure à la moyenne. La qualité est bonne dans l'ensemble, et la couleur et la grosseur de la plupart des variétés sont satisfaisantes. Les conditions d'entreposage sont également bonnes, bien que l'on se préoccupe de la partie de la production qui a été récoltée tardivement en raison d'un manque de main-d'oeuvre. Cependant, comme la plus grande partie de ces produits a déjà été vendue, les stocks restants sont en bon état. Toutefois, les Red Delicious ont souffert de la sécheresse durant la croissance et sont petites et quelque peu vitreuses.

Les expéditions ont été bonnes vers les marchés locaux. Le marché de Terre-Neuve a souffert d'importations américaines à bas prix. Les prix atteints sont inférieurs à ceux de l'année dernière, mais sont soutenus compte tenu de l'importance de la récolte. Les prix des McIntosh en sac de plastique ont commencé à 13 $-14 $ et sont maintenant à 11 $-12 $.

AUTRES FRUITS

Pêches

Les pêches sont produites commercialement en Ontario et en Colombie-Britannique. En 1987, ces deux provinces ont réalisé des récoltes nettement supérieures à celles de 1986 et très proches de celles de 1985. En Colombie-Britannique, les pêches ont été récoltées beaucoup plus tôt que d'habitude, en raison de conditions météorologiques extrêmement favorables durant le printemps et l'été. Comme les pêchers étaient bien reposés après la faible récolte de 1986, les fruits étaient dans l'ensemble de bonne grosseur et d'une qualité excellente. L'importance de la

récolte a exercé une pression supplémentaire sur la commercialisation des fruits dans l'ouest canadien. Les prix très bas pratiqués aux États-Unis, y compris en Californie, dans l'État de Washington et dans les Carolines, sont venus aggraver la situation. Ces pêches importées étaient dans l'ensemble de faible grosseur, mais les prix très bas ont également fait baisser le marché de toutes les autres grosseurs.

Le secteur de la transformation de la Colombie-Britannique demeure extrêmement faible pour les pêches. Les volumes vendus aux conserveries ont fortement baissé au cours des dernières années, pour atteindre moins de 25 % de ce qu'ils étaient auparavant. Cette réduction de la transformation se traduit par une augmentation des volumes dirigés vers le marché du frais, dont l'approvisionnement est, la plupart du temps, déjà suffisant.

La récolte de l'Ontario a également été l'une des plus précoces que l'on ait connu, et le volume a dépassé d'environ 25 % celui de 1986. La campagne a été marquée par un manque de précipitations et du temps chaud et ensoleillé. Bien que les précipitations aient été inférieures à la normale, elles étaient bien espacées et le manque d'humidité n'a pas causé de problèmes importants. On a eu recours à une irrigation intensive. La qualité des pêches était excellente, tant pour le frais que pour la transformation. Le volume vendu aux conserveries était de 35 % supérieur aux niveaux de 1986, et de 5 % de plus qu'en 1985.

Poires

En Colombie-Britannique, la récolte des Bartlett a augmenté de 95 % par rapport à 1986, et n'était que légèrement inférieure à celle de 1985. Cette année, les poires ont mûri beaucoup plus tôt que d'habitude comme ce fut le cas pour toutes les autres cultures, grâce à des conditions idéales. La qualité externe et interne des fruits était excellente et la grosseur plutôt petite. Le marché était très compétitif en raison des bas prix établis par la Californie et l'État de Washington. Comme pour les pêches, le marché des conserves et de la transformation des poires est très faible en C.-B. En 1986, il n'y a eu aucune vente de poires aux conserveries, et en 1987, les ventes aux conserveries étaient inférieures à 50 % de celles de 1985, qui étaient elles-mêmes de 50 % inférieures aux ventes réalisées au début de la décennie.

En Ontario, la récolte a également été d'excellente qualité. La production totale était inférieure d'environ 17 % et les ventes aux transformateurs inférieures de 10 % à celles de 1986. Les baisses les plus importantes touchaient les variétés Bartlett et Bosc.

Cerises

En Colombie-Britannique, la récolte de cerises douces a été de 5000 tonnes, soit deux fois et demi plus que celle de 1986, gênée par le manque de pluie, et comparable en volume à celles de 1985 et 1984. La récolte était de 7 à 10 jours plus précoce qu'en 1986, la plus précoce depuis 1948. Les prix du marché en frais ont été déterminés par l'État de Washington, qui a connu la deuxième plus importante récolte de son histoire. Cela a produit un marché compétitif, avec de grandes quantités de cerises importées sur les marchés de l'ouest canadien en juin et en juillet. Bien que la qualité des fruits ait été excellente, les conditions de mise en marché se sont traduites par de faibles expéditions et quelques problèmes d'apparence plus tard dans la saison. Des lots ont été exportés vers les États-Unis et les marchés d'outre-mer, ce qui est de bonne augure pour les campagnes à venir.

En Ontario, le gros de la production se compose de cerises aigres, et on a connu cette année une récolte très abondante et des prix désastreux. La récolte provinciale est estimée à 10 800 tonnes, dont 6500 tonnes ont été vendues et un excédent d'environ 4300 tonnes n'a pas été récolté. Les perspectives de commercialisation des cerises acides de l'Ontario sont déterminées par les perspectives américaines, en particulier celles de l'État du Michigan. En 1987, le ministère de l'Agriculture des États-Unis estimait la récolte américaine à 165 000 tonnes, en hausse de 76 % par rapport à 1986, dont 140 000 tonnes pour l'État du Michigan. L'importance de cette récolte a causé un grave surapprovisionnement à la transformation qui, associée à d'importants stocks de produits surgelés de 1986, a entraîné un important affaiblissement du marché des cerises acides. Ces facteurs ont fait chuter le prix des cerises acides de l'Ontario de 0,42 $ la livre en 1986 à 0,18 $ la livre en 1987, une baisse de 58 %. Le recensement des arbres indique que la récolte de 1987 est due à la production de 65 % seulement du total des cerisiers de l'Ontario, dans des conditions météorologiques moins qu'idéales.

Perspectives d'ensemble

Les perspectives pour tous les fruits tendres ainsi que le raisin sont discutables en raison des négociations actuelles sur la libéralisation des échanges avec les États-Unis. L'entente sur le libre-échange n'apporte aucun avantage ou désavantage pour ces denrées. On a dit beaucoup de choses dans les journaux, tant en Ontario qu'en Colombie-Britannique, sur les effets négatifs que le libre-échange aura sur les viticulteurs. Les effets sur d'autres fruits tendres pourraient également être nuisibles, avec l'élimination des droits saisonniers, la modification de la réglementation sur les conteneurs non standard et l'introduction éventuelle des ventes par lot. Ces changements auront des effets directs et importants sur les perspectives pour ces denrées, car les Américains sont les concurrents les plus importants sur nos marchés. Nous devrons examiner de près le texte final du projet d'Accord sur le commerce bilatéral entre le Canada et les États-Unis et faire connaître nos préoccupations aux responsables des gouvernements fédéral et provinciaux.

FIGURE 1 PRODUCTION DE POMMES, COLOMBIE BRITANNIQUE, 1965-1987

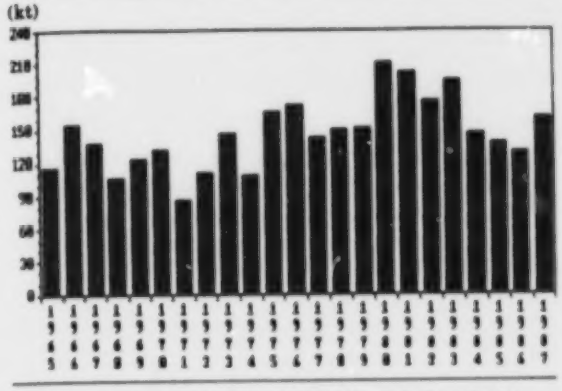

Source : Statistique Canada, 1965-1983; B.C. Tree Fruits, 1984-1987

FIGURE 2 PRODUCTION DE POMMES, ONTARIO, 1965-1987

Source : Statistique Canada

FIGURE 3 PRODUCTION DE POMMES, QUÉBEC, 1965-1987

Source : Statistique Canada

FIGURE 4 PRODUCTION DE POMMES, NOUVEAU-BRUNSWICK, 1965-1987

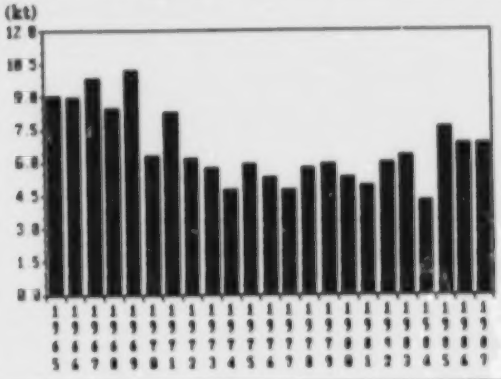

Source : Statistique Canada

FIGURE 5 PRODUCTION DE POMMES, NOUVELLE-ÉCOSSE, 1965-1987

Source : Statistique Canada

FIGURE 6 PRODUCTION DE POMMES, CANADA, 1965-1987

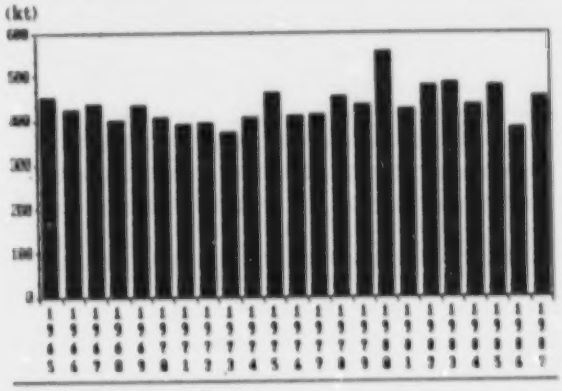

Source : Statistique Canada

Les pesticides et les perspectives du marché des légumes pour 1988 et au-delà

*Michel Legault**

LES INFLUENCES SUR LE MARCHÉ

Plusieurs facteurs peuvent venir influencer le marché des légumes à court et moyen terme. L'Accord de libre-échange en est un. Il y a aussi l'évolution des coûts de transport, la disponibilité de la main-d'oeuvre, les coûts d'énergie, le coût de crédit à court et à long terme, etc. Avec la multitude de légumes produits au Canada, dans des régions différentes, en plein champ ou en serre, il est difficile d'établir des tendances.

L'INFLUENCE DES PESTICIDES

J'aimerais attirer votre attention sur un facteur qui, à mon avis, aura une influence beaucoup plus grande que l'ensemble des facteurs déjà mentionnés. Il s'agit de la disponibilité de produits de protection des cultures et entre autres de pesticides.

L'agriculture intensive, la non-disponibilité de la main-d'oeuvre, la résistance accrues des ravageurs font que chaque culture maraîchère est menacée par une demie-douzaine de ravageurs et de ce fait dépend sur la disponibilité d'autant de pesticides différents.

Si les mauvaises herbes, les insectes ou les maladies du feuillage ne sont pas contrôlés, les rendements baissent de 10, 20, 50 ou même jusqu'à 100 % selon le ravageur et la culture.

LES NOUVEAUX PESTICIDES

On constate que peu de nouveaux produits sont homologués pour des cultures mineures. Cette situation est le résultat du coût élevé et du risque de produire, de distribuer et d'homologuer des produits par rapport à un faible volume de vente.

Le désir de la société moderne de réduire au minimum la contamination de l'eau, de garder l'environnement intact, de protéger la faune, de protéger les espèces animales menacées, de réduire les risques de populations exposées aux pesticides (travailleurs, voisins, familles) ainsi que le désir des utilisateurs les plus exposés de réduire les risques pour leur santé, forceront les autorités tant fédérales que provinciales à prendre de plus en plus de précautions et à exiger des études de plus en plus poussées pour homologuer des pesticides. On peut donc s'attendre que l'homologation de nouveaux pesticides coûte de plus en plus cher aux manufacturiers et prenne plus de temps.

SOLUTIONS DE RECHANGE

Quelles sont les chances de développer d'autres solutions pour remplacer les pesticides. Actuellement, elles sont très faibles. Avec les pesticides, le fabriqant, motivé par la perspective de profits, développe et met en marché des produits efficaces. Avec des méthodes alternatives, cette motivation n'existe pas la plupart du temps. On doit donc compter sur les fonds de recherches universitaires ou gouvernementaux.

Dans le contexte des contraintes budgétaires que nous connaissons et qui semblent vouloir se continuer, il semble peu probable que les fonds considérables qui seraient nécessaires pour développer des solutions de rechange deviennent disponibles.

Les percées récentes de la biotechnologie pourraient modifier la situation, mais quand on aura mis en place tout un système d'homologation pour s'assurer que ces méthodes nouvelles ne sont pas plus menaçantes pour la santé ou l'environnement que les méthodes actuelles, on retrouvera le même dilemne que présentement avec les pesticides. Pour les cultures sur de faibles superficies, les coûts et les risques seront trop élevés par rapport au faible potentiel de revenu.

* *Agriculteur, ex-président du Conseil horticole canadien, Québec*

PRODUITS DÉJÀ HOMOLOGUÉS

Si le développement de nouveaux moyens de lutte antiparasitaire s'avère peu prometteur, le maintien de ceux qui sont utilisés à l'heure actuelle ne l'est pas plus. Présentement, la lutte antiparasitaire est fondée surtout sur l'utilisation de pesticides homologués depuis plusieurs années. Des 500 matières actives utilisées en agriculture au Canada, seulement 10 % possèdent une base de données qui répond aux critères modernes d'homologation. D'ici quelques années, tous les pesticides devront s'appuyer sur des bases de données modernes qui seront de plus en plus exigentes.

Face aux coûts de préparation de ces nouvelles études et face à l'incertitude du marché, il faut s'attendre que plusieurs manufacturiers abandonnent la production de produits déjà homologués. Combien de pesticides seront ainsi perdus? Comme le volume de vente est faible, il est à craindre que d'ici 10 ans de 20 à 50 % des homologations de produits utilisés en horticulture seront abandonnées. Les conséquences pour l'industrie horticole, les fournisseurs et le consommateur seront considérables.

CONSÉQUENCES POUR LES HORTICULTEURS

Pour les horticulteurs, les conséquences varieront selon que le pesticide retiré du marché est remplacé ou non. On peut espérer qu'il existe un produit de substitution, mais il y a de fortes chances qu'il soit plus dispendieux et moins efficace.

Le producteur peut donc s'attendre à voir ses coûts de production augmenter et son rendement diminuer. Il devra aussi songer à réduire la superficie cultivée car le contrôle des ravageurs sur des grandes superficies est plus difficile que sur des petites.

Si la disparition de produits chimiques ne se fait pas trop brusquement et que seulement quelques-uns sont touchés, il peut s'agir là d'une bonne nouvelle pour les producteurs de légumes. La facilité à produire a amené, pour la plupart des légumes et presque à chaque année, une légère surproduction qui, selon les lois de l'offre et la demande, a eu un effet dépressif sur les prix. Si des difficultés de production réduisaient l'offre, l'effet serait en général bénéfique pour les producteurs.

Aux États-Unis, on considère qu'une diminution de l'offre de 1 % pour les pommes de terre se traduit par une augmentation de prix de 5 %. J'ai raison de croire qu'on peut utiliser un ratio semblable pour les légumes ici au Canada. Par contre, si la perte de certains pesticides essentiels rend la production de certains légumes extrêment difficile ou impossible, les conséquences pour les producteurs impliqués seront plus fâcheuses.

Quand on connaît le niveau d'investissement que nécessite la culture de légumes, il se peut que certains producteurs voient leur enterprise complètement bouleversée.

Avec des marchés ouverts que nous connaissons, pour les producteurs canadiens, il est important que le changements au Canada ne précèdent pas ceux aux États-Unis et que tous les produits disponibles aux États-Unis soient disponibles au Canada.

LUTTE INTÉGRÉE

Une des conséquences de la disparition de certains pesticides sera une réduction de la lutte intégrée, aussi paradoxale que cela puisse paraître. Pour les légumes, la lutte intégrée est fondée sur la disponibilité d'un arsenal de différents produits qui ne sont utilisés que lorsque le ravageur se manifeste. Si par exemple le produit qui est homologué est un préventif et qu'il n'existe pas de curatif, le choix du producteur est assez simple : il doit utiliser des pesticides de manière préventive à intervalle régulier pour empêcher le ravageur de s'installer. Si un pesticide curatif existe, le producteur peut alors surveiller la progression du ravageur et intervenir seulement quand les dégats dépassent les seuils de pertes économiques. Plus le choix de pesticides est grand, plus le producteur peut utiliser un outil spécifique pour détruire le ravageur qui endommage la culture sans toucher aux autres plantes ou insectes bénéfiques. Quand ces outils efficaces et spécifiques n'existent pas, le producteur doit se rabattre sur des applications répétées de pesticides à large spectre d'action, si bien que la réduction du nombre de pesticides disponibles entraîne une augmentation du volume total utilisé. Moins la variété est grande, plus on retrouvera des concentrations des mêmes pesticides dans la nourriture et l'environnement.

CONSÉQUENCES POUR LES FABRICANTS DE PESTICIDES

Le fabricants de produits chimiques verront des changements importants de leur marché. Des pesticides qui aujourd'hui ne sont pas rentables peuvent rapidement le devenir si les concurrents se retirent du marché. Le fabricant qui proposera un pesticide essentiel pour une culture pourra en demander le prix qu'il voudra.

Les manufacturiers canadiens seront confrontés à des situations nouvelles. Ainsi, des produits pourraient perdre leur homologation aux États-Unis et la garder au Canada, ou bien l'homologation pourrait être retirée pour les utilisations majeures et maintenue, avec certaines restrictions, pour les utilisations mineures. Les exigences accrues pour homologuer des pesticides pourront donc, pour quelques fabricants avertis, se traduire par des débouchés nouveaux.

CONSÉQUENCES POUR LE CONSOMMATEUR

C'est sans doute au niveau du consommateur que l'effet d'une réduction du nombre des pesticides disponibles se fera le plus sentir. Le consommateur peut s'attendre à une diminution de la qualité de ses légumes et il devra s'habituer à voir des dégats d'insectes ou des malformations dans les légumes qu'il achètera.

Le consommateur devra s'attendre à payer un prix beaucoup plus élevé pour des produits de moindre qualité. L'augmentation ne sera pas de l'ordre de 5, 10 ou 20 % mais de 100, 200 et même 500 % selon la difficulté de produitre chaque légume avec moins de pesticides. Depuis plusieurs années, le consommateur a pu profiter de prix avantageux résultant d'une surbondance de l'offre.

Durant de courtes périodes, le consommateur a vu de la laitue se vendre 2 $ à 3 $ la pomme, des oignons ou des carottes 1 $ la livre, etc. Ces situations deviendront de plus en plus fréquentes à mesure que les difficultés de production augmenteront, car il faut comprendre que des réductions de rendement de 20, 30 et 40 % sont monnaie courante en horticulture. Individuellement, les producteurs sont habitués à ces fluctuations. Le consommateur est touché quand une ou plusieurs régions subissent ces réductions.

Avec un ratio de 1 à 5, une simple baisse de 20 % de l'offre amène une hause de 100 % du prix.

Il est important que le consommateur prenne conscience maintenant des coûts à payer pour une alimentation exempte de pesticides. Il est certain qu'il existe des risques à utiliser des produits chimiques manufacturés. Si on parle de cancer, on considére que tout pesticide qui présente plus d'une chance de cancer sur 1 million n'est pas homologué. Quand on sait que la probabilité qu'on individu soit atteint de cancer est de 1 sur 4, on voit que les critères d'homologation de pesticides sont très sévères. Si on ne tient pas compte du risque, il est évident qu'il faut éliminer toute possibilité, si minime soit-elle. Mais le consommateur devra regarder aussi l'autre coté de l'équation et faire une évaluation risque/bénéfice de l'utilisation des pesticides. Jusqu'ici, les groupes préoccupés par la protection de la santé et de l'environnement ont fait valoir avec succès le risque qu'il y a d'utiliser des pesticides. Quelqu'un, quelque part, devra aussi faire valoir le côté bénéfices de l'équation pour que les gouvernements qui veulent défendre les intérêts du consommateur puissent prendre des décisions risque/bénéfice valables.

CONCLUSION

Le sujet de l'utilisation de pesticides est très controversé et extrêmement complexe. Vous aurez remarqué que les hypothèses que j'ai avancées ne sont pas étayées par des chiffres et des faits irréfutables. La situation n'est peut-être pas aussi dramatique que je l'ai dépeinte. En revanche, pourquoi ne serait-elle pas pire? Ce que je souhaite, c'est qu'Agriculture Canada entreprenne une étude approfondie de la situation. Les enjeux sont trop considérables pour prendre une attitude d'attentisme pour voir ce qui arrivera.

Situation et perspectives d'avenir des légumineuses à grain dans l'Ouest

*Don Tait**

Nous donnons, dans ce qui suit, un bref aperçu des associations qui représentent les producteurs de légumineuses à grain dans l'Ouest.

- Le Saskatchewan Pulse Crop Development Board : Association de producteurs financée par une retenue obligatoire utilisée à des fins de recherche et de promotion.
- La Pulse Growers Association of Alberta : Association de producteurs financée par des cotisations volontaires.
- La Manitoba Pulse Growers Association : Association de producteurs financée par des cotisations volontaires.

  (Ces trois associations se composent de représentants des milieux de la recherche et de la production.)
- La Western Canada Pulse Growers Association : Association d'ensemble qui représente les trois groupes provinciaux qui le financent.

Les légumineuses à grain sont les semences comestibles de plantes légumineuses, dont les principales sont, dans l'Ouest, les lentilles, les pois, les haricots de grande culture et les féveroles.

LENTILLES

On a constaté, en 1987, une augmentation spectaculaire de la superficie ensemencée de lentilles. On évalue celle-ci à plus de 600 000 acres réparties entre la Saskatchewan (500 000), l'Alberta (40 000) et le Manitoba (60 000). Si l'on suppose un rendement moyen de 1 100 lb à l'acre, la production totale s'élevait à quelque 299 000 t, comparativement à une superficie de 331 000 acres et une production de 182 000 t en 1986. La qualité est assez bonne et l'on prévoit que 65 % de la récolte sera de 1re ou 2e qualité.

Les prix sont médiocres par rapport à ceux de 1986. Les producteurs sous contrat obtiendront 18 c./lb pour les 500 à 600 premières livres à l'hectare, et le reste au prix du marché. Il s'agit ici des meilleurs contrats. On estime que la moitié des lentilles environ sont cultivées sous contrat.

Les prix du marché libre pour les producteurs de la variété Laird sont actuellement de 10 c./lb, pour la 1ère qualité, et de 8 c./lb pour la 2e qualité. Tout ce qui affiche un prix inférieur servira comme aliments du bétail à raison de 7 ou 8 c./lb. Il faut rapprocher ces prix de ceux de 1986, quand la variété Laird de 1ère qualité atteignait 30 c./lb ou davantage. Environ 80 % de la superficie est ensemencée de la variété Laird, le reste se partageant entre les variétés Eston et Chilienne ordinaire.

On constate donc que l'écart entre la 1re qualité et l'aliment du bétail n'est que de 2 à 3 c./lb. Cela signifie que tout ce qui est inférieur à la 2e qualité, et même une partie des lentilles de 2e qualité, sera vendu comme aliment du bétail. À toutes fins pratiques, il n'y a pas de 3e qualité, extra ou non, ni de qualité échantillon. C'est à ce moment qu'il devient important de savoir quelle proportion de la récolte entre dans les deux premières catégories. Si 35 % de la production sont inférieurs à la 2e qualité et sont vendus comme aliment du bétail, cela en laisse beaucoup moins pour le marché de la consommation humaine.

Les exportations étaient bonnes au début de l'automne lorsque les négociants exécutaient les commandes placées l'hiver dernier ou au début du printemps. Maintenant, le mouvement est très lent. Les acheteurs savent qu'il n'y a pas de pénurie et semblent n'acheter que pour couvrir leurs besoins immédiats.

Comparons cette situation avec celle de l'an dernier : en 1985, la récolte avait été maigre, de sorte qu'au moment où la récolte de 1986 était engrangée, la réserve était épuisée et les acheteurs voulaient des lentilles tout de suite! Ils plaçaient des commandes pour satisfaire la plupart de leurs besoins à la fin de l'automne ou au début de l'hiver, mais les négociants

* *Président de la Western Pulse Growers Association*

exécutaient les commandes avec la récolte de 1986 jusqu'en juin ou juillet. Il y avait un report sur l'année de récolte 1987, probablement une première dans les annales de la lentille au Canada. Les États-Unis et la Turquie, qui sont les autres principaux exportateurs mondiaux de lentilles, avaient de bonnes récoltes. Ainsi, le surplus mondial était presque équivalent à nos approvisionnements de lentilles de 1re et 2e qualités.

Les États-Unis recourent au programme T.E.A. (Target Export Assistance) pour faire la promotion de leur produit outre-mer, ce qui représente des dépenses de 2,5 millions de dollars en 1986, 2,5 millions en 1987, et probablement encore 2,5 millions en 1988. Ils insèrent des annonces à la télévision et dans les journaux, procèdent à des promotions en magasin et essaient d'incite le consommateur à acheter les pois et les lentilles des États-Unis. Nous sommes sûrs que leur démarche connaît un certain succès.

Le côté reluisant est que l'Inde a abaissé les droits d'entrée sur les légumineuses à grain, et que l'Inde et l'Afrique du Nord en ont besoin. Étant donné le prix très avantageux des lentilles pour les acheteurs, nous espérons voir le marché s'élargir. Les prix n'ont jamais été aussi bas depuis le début des années 1970.

Il existe un marché d'aliments du bétail qui s'ouvre outre-mer pour les lentilles. Étant donné le prix élevé de 8 c./lb offert aux producteurs, ce marché devrait absorber les lentilles de qualité inférieure et peut-être même une partie des lentilles de 2e qualité.

Perspective pour 1988

Il y aura évidemment un report des lentilles au Canada. Si le marché des aliments du bétail absorbe la totalité des lentilles de qualité inférieure et que les bas prix de la 1re et 2e qualités provoquent une expansion du marché, nous pourrions nous retrouver avec un report minimal de 50 000 t, ce qui est une estimation très approximative.

Superficie ensemencée en 1988

Il existe deux possibilités. D'abord, par suite des bas prix, un grand nombre de cultivateurs pourraient abandonner cette production. La superficie sera peut-être alors réduite de 25 à 30 %. Le deuxième scénario, auquel je souscris, est que la superficie restera sensiblement la même, pour les raisons suivantes : les prix tout aussi médiocres des autres cultures; les intrants coûteront moins cher que l'an dernier, car l'on disposera de grosses quantités de semences à prix relativement bas; la situation que nous avons connue cette année : les producteurs cultivaient des superficies plus étendues, mais nous n'avions pas nécessairement de plus nombreux producteurs. On estime que les prix sous contrat pour 1988 se situeront dans la fourchette de 11 à 12 c./lb pour les 360 premières livres.

On peut donc s'attendre de nouveau au chiffre de 600 000 acres en 1988, à moins que les livraisons de lentilles soient si mauvaises qu'il en reste de grandes quantités dans les granges des producteurs, le printemps venu. Les prix resteront bas, sauf si d'autres pays exportateurs connaissent de mauvaises récoltes.

POIS

La superficie ensemencée dans l'Ouest est passée à 660 000 acres en 1987, soit 180 000 acres au Manitoba, 380 000 en Saskatchewan et 100 000 en Alberta. Si l'on suppose un rendement de 25 boisseaux à l'acre, cela représente une production de 450 000 t, comparativement à une superficie de 306 000 acres et une production de 223 500 t en 1986.

Les prix des pois ne sont pas élevés mais, comparativement à d'autres cultures, ils restent assez bons. Les pois fourragers retiennent le marché avec des prix de 4,75 à 5 $ le boisseau ou davantage. Ces pois sont habituellement livrés à un silo ou chargés sur un wagon-trémie avec un taux d'humidité maximum de 8 %. Ils sont expédiés en vrac sans nettoyage ni ensachage.

Le principal marché des pois fourragers est l'Europe, mais nous devons affronter la concurrence de l'Australie.

Le prix sur le marché agro-alimentaire est légèrement plus élevé, mais le volume écoulé est très restreint. L'écart de prix n'est pas suffisant pour couvrir les frais de mondage et d'ensachage.

Sur la superficie totale, la culture des pois verts couvrait entre 50 000 et 100 000 acres. Il s'agit de pois verts secs et les superficies ensemencées ont augmenté ces deux ou trois dernières années. Ce sont habituellement des variétés américaines non homologuées au Canada comme Princess™ ou Alaska 81. On ne trouve pas de variétés canadiennes adaptées. Les marchés des pois verts de bonne qualité sont

étendus, comparativement à ceux des pois jaunes. Le problème est qu'il est difficile d'obtenir des pois verts de bonne qualité. Dans ce cas, où peut-on vendre les pois de qualité inférieure? Heureusement, le marché des aliments du bétail accepte volontiers les pois verts de qualité inférieure ou blanchis.

La plupart, sinon la totalité des pois verts et jaunes doivent être acheminés vers le marché de l'exportation, mais il est possible que les prix ne se maintiennent pas aux niveaux actuels. Une grande quantité sera nécessaire pour les semences de l'an prochain et, compte tenu des marchés traditionnels et du fort volume des ventes d'aliments du bétail, la plupart des pois de l'Ouest seront utilisés.

Perspective pour 1988

La superficie passera à au moins un million d'acres, avec une possibilité de 1 500 000. Une bonne partie de cette superficie sera ensemencée en pois fourragers. La demande de semences sera forte, en particulier pour la variété canadienne Tara, qui a d'excellents rendements et convient au marché des aliments du bétail.

Les prix seront probablement plus bas en raison de la concurrence australienne. Le marché des aliments continuera de fixer le prix plancher pour les pois (et probablement pour d'autres légumineuses à grain). Ce marché des aliments semble devoir durer, mais il doit offrir des prix compétitifs par rapport à ceux du soja des États-Unis, des pois et lupins australiens et même de la farine de colza ou de tournesol.

FÉVEROLES

La superficie de cette culture est modeste comparativement à celle d'autres légumineuses à grain. Nous l'évaluons à 26 000 acres dans l'Ouest, soit 15 000 au Manitoba, 4 000 en Alberta et 7 000 en Saskatchewan.

Si l'on suppose un rendement d'environ 1 t à l'acre, cela donnerait une production de 26 000 t, comparativement à 21 000 acres en 1986. Les superficies augmentent au Manitoba et en Saskatchewan et diminuent en Alberta.

Les prix-plancher à la production sont aussi bas que 6 ¢/lb, passant à 9 ¢ ou plus pour la 2e qualité, pour retomber ensuite à 7.5 – 8 ¢.

On n'a pas constaté, pour les féveroles, la même augmentation de superficie que dans le cas des pois et des lentilles. Cette culture exige beaucoup d'humidité et une longue saison de croissance. Elle ne convient que pour une petite partie de la superficie dans l'Ouest.

Perspective pour 1988

On ne prévoit pas d'augmentation spectaculaire de la superficie, étant donné le prix et le peu de zones qui conviennent à cette culture. On peut s'attendre à une augmentation en Saskatchewan, où il semble que cette culture suscite de l'intérêt, mais elle pourrait être limitée par la pénurie de semence convenable. La superficie pourrait augmenter dans quelques années, lorsqu'il y aura suffisamment de semences de la nouvelle variété Orion, à rendement plus élevé et à maturité plus précoce que ceux des variétés actuelles. Orion vient juste d'être homologuée, et il faudra quelques années pour que l'on dispose de semences en quantité suffisante.

HARICOTS DE GRANDE CULTURE

Alberta

On peut s'attendre à ce que la superficie passe à 21 000 acres, contre 12 000 en 1986. Les variétés cultivées sont Great Northern, Rose, Pinto et rouge mexicain. Le rendement moyen est d'environ 1600 livres à l'acre. La quasi-totalité de la superficie est concentrée dans le sud de l'Alberta, cultivée sous irrigation et sous contrat avec l'Alberta Wheat Pool. L'Alberta Wheat Pool a agrandi ses installations de traitement pour faire face à l'augmentation de la superficie. Les producteurs sont payés selon un système de mise en commun, et les prix initiaux vont de 14,5 à 16,5 c./lb.

Saskatchewan

La superficie, en Saskatchewan, sera peut-être de 100 à 200 acres, dont une partie cultivée sous irrigation à Outlook. La Saskatchewan recherche des variétés adaptées convenables et a besoin de haricots de couleur à maturité précoce. L'absence d'usine de traitement impose un long trajet vers l'Alberta ou le Manitoba.

Manitoba

On prévoit que la superficie sera d'environ 25 000 acres, comparativement à 15 000 en 1986. La quasi-totalité de la récolte est cultivée sur des terres sèches, le plus souvent sur une base non contractuelle. La moitié de la superficie est consacrée à la variété des petits haricots ronds blancs et le reste aux variétés Pinto, noirs et certains haricots rognons rouge foncé.

Les rendements étaient variables, de moins de 1 000 livres à plus de 2 700 livres à l'acre. La moyenne se situe à environ 1 300 lb. Les prix à la production s'étalent de 13 à 14 c./lb, pour les petits haricots blancs, à 18 c. pour les variétés noir ou Pinto.

De bonnes récoltes au Michigan et en Ontario offrent une forte concurrence pour les haricots blancs, et il y aura probablement un certain report. La situation était différente en 1986, année où les producteurs de haricots blancs ont tiré parti de la médiocrité des récoltes de l'Ontario et du Michigan.

Perspective pour 1988

L'Alberta vendra probablement la plus grande partie de sa production et, si c'est le cas, la superficie ensemencée restera pratiquement la même.

La superficie de cette culture en Saskatchewan peut augmenter légèrement à mesure qu'un plus grand nombre de producteurs feront des essais sur de petites superficies.

La superficie diminuera au Manitoba, principalement à cause des nouveaux producteurs de 1987 qui abandonneront cette culture. Les superficies ensemencées pourraient revenir aux niveaux de 1986.

Si la production demeure à la hausse dans d'autres régions, les prix resteront bas.

Le programme de stabilisation tripartite des haricots entrera en vigueur avec la récolte de 1987. L'Ontario et l'Alberta ont adhéré au programme, et le gouvernement de la Saskatchewan a déclaré qu'il y adhérerait quand les superficies le justifieront. Le gouvernement du Manitoba a refusé d'y adhérer, mais les producteurs de cette province sont favorables au programme. La stabilisation pourrait influer un jour sur la production, car on ne cultivera des haricots que là où existera une certaine stabilité des prix. On en a un indice en Alberta, où Agriculture Alberta déclare qu'à sa connaissance, tous les producteurs, sauf un, ont signé.

RECHERCHE

La recherche a joué un grand rôle dans l'augmentation des superficies réservées à la culture des légumineuses à grain, par exemple, les lentilles. Les variétés Laird, Eston et Indian Head sont toutes des variétés récemment mises au point au Canada. C'est en bonne partie aux lentilles Laird que l'on doit nos succès sur le marché de l'exportation. Elles sont à grosse graine, ont un rendement élevé et s'adaptent bien à une grande partie de la région de culture. Enfin, elles sont bien acceptées par le commerce d'exportation. La variété Eston trouve un marché restreint mais constant. Les lentilles Indian Head pourraient être fort importantes comme engrais vert ou comme culture de couverture pour remplacer la jachère. On pourrait en cultiver sur une superficie modeste pour fournir des semences aux provinces de l'Ouest et peut-être aux États-Unis.

Le pois Tara est une variété canadienne à rendement élevé qui s'est bien adaptée sur une vaste région. Cette variété pourrait conquérir une grande partie de la superficie consacrée aux pois fourragers.

Que va donner la recherche?

D'abord dans le secteur lentilles : une lentille rouge de taille moyenne pourrait être prête dans trois ans environ. Nous pourrions peut-être alors desservir les marchés ethniques du Canada qui recourent maintenant aux lentilles rouges de Turquie. Il est également possible que nous arrivions à les commercialiser aux États-Unis et outre-mer si leurs prix sont compétitifs. Plus tard, nous pourrions adopter une lentille de type Laird ou Eston résistante au MCPA, ce qui abaisserait le coût des intrants pour les produits chimiques. Nous pourrions également avoir une lentille résistante à l'ascochytose.

Pour ce qui est des haricots de grande culture, nous pourrions avoir un haricot à plant dressé qui pourrait être récolté à la maissonneuse-batteuse.

Dans le secteur pois, nous pourrions avoir une variété canadienne de pois verts dans trois ou quatre ans.

En ce qui concerne les féveroles, on travaille actuellement sur des fèves à fleurs blanches. La fève à fleurs blanches a moins de tanin dans son arille. Elle a aussi moins d'inhibiteurs de croissance. Cela veut dire qu'elle pourrait

peut-être remplacer totalement d'autres sources de protéines dans les rations alimentaires du bétail. Actuellement, l'utilisation de la féverole dans l'alimentation du bétail se limite à un faible pourcentage à cause du tanin et des inhibiteurs de croissance. Si l'on pouvait mettre au point une fève de ce genre, ayant un rendement élevé et une saison de croissance raisonnablement courte, cette culture pourrait recouvrir de grandes superficies dans les régions humides de l'Ouest à des fins d'alimentation du bétail.

RÉSUMÉ

En 1987, nous avons connu une forte augmentation de la production de légumineuses à grain dans l'Ouest. Cette augmentation, et les bonnes récoltes obtenues aux États-Unis et dans d'autres parties du monde, se sont traduites par une surabodance de l'offre et généralement de bas prix.

La seule éclaircie est le marché européen ouvert aux pois fourragers et aux lentilles. Ce marché dépendra du maintien de la politique actuelle de subventions de la CEE au blé et aux graines oléagineuses plutôt qu'aux légumineuses à grain. Il dépendra également de la concurrence que livreront les pois et lupins australiens et la farine de soja des États-Unis.

Pour 1988, les bas prix et les possibilités réduites de livraison de céréales signifient que les superficies cultivées en légumineuses à grain resteront élevées. Elles demeureront plus ou moins constantes dans le cas des lentilles et des haricots et augmenteront sensiblement dans le cas des pois. Donc, à moins qu'il n'y ait de mauvaises récoltes dans d'autres pays, nous prévoyons de grandes superficies et de bas prix pour l'année prochaine et les suivantes.

TABLEAU 1 OFFRE MONDIALE DE LENTILLES VERTES

	Volume
	(t)
États-Unis	107 000
Turquie	130 000
Canada	225 000
Argentine	5 000
Chili	25 000
Espagne	60 000
Offre totale disponible pour l'exportation	552 000

TABLEAU 2 DEMANDE MONDIALE DE LENTILLES VERTES

	Volume
	(t)
Europe	120 000
Amérique du Sud	50 000
Amérique du Nord	22 000
Moyen-Orient	31 000
Afrique du Nord	37 000
Pipeline (en transit)	35 000
Demande totale	295 000
Excédent de l'offre sur la demande	257 000

Source : Estimations fournies par des sources du commerce pour l'exposé de Greg Simpson à la conférence de Lethbridge sur les cultures alternées en novembre 1987.

Les cultures fourragères et leurs perspectives d'avenir

*J.E. Winch**

INTRODUCTION

Du point de vue agricole, les cultures fourragères sont liées au bétail ruminant : pas de bétail, pas de cultures fourragères.

Étant donc lié à l'élevage du bétail, le sort des cultures fourragères a suivi la même courbe que celui du bétail, à l'instar du flux et du reflux bien connus des marées atlantiques. Il y a 30 ou 40 ans, l'élevage du bétail c'était «l'agriculture» et les cultures fourragères l'aliment. Dans les années 60 et 70, l'énergie coûtait bien peu. Les systèmes d'exploitation agricole ont évolué, les parcs d'engraissement ont fait leur apparition, c'était la mode des aliments conservés. Les investissements ont grimpé vertigineusement. Les cultures commerciales et la monoculture étaient à la mode. Les cultures fourragères étaient considérées comme «passées de mode». Les restrictions de fonds et les taux d'intérêt n'ont pas tardé à sévir et à imposer bien des rajustements. Le nombre de têtes de bétail et les systèmes d'élevage ont changé considérablement. Les cultures successives ont entraîné la dégradation des sols. Tout cela a amené les agriculteurs à envisager les cultures fourragères sous un angle nouveau. On a vu ressurgir l'importance de ces cultures et un «retour» à une agriculture viable (Clark et Christie, 1987).

Malgré tout, les cultures fourragères étaient et sont encore considérées tout au plus comme une source peu coûteuse de fourrage grossier : nécessaire, mais non essentielle, pour une production efficace. Cette conviction réunie au fait qu'il s'agit là d'une culture commerciale indirecte a été décisive pour l'adoption d'une attitude de «culture secondaire» à l'égard des fourrages. Il fallait recourir à d'autres cultures «pour mettre du beurre sur le pain». On disait : «Je ne peux pas tirer grand-chose de cette culture. Il me faut autre chose pour vivre».

Non seulement les cultures fourragères jouent un rôle dans le domaine de la production animale, mais elles jouent un rôle très important, au niveau de la lutte contre l'érosion et de la bonification des sols, dans les cultures commerciales directes. De même, on a eu recours aux cultures fourragères dans le domaine de l'environnement. On les considère, en effet, comme un élément essentiel des programmes de stabilisation des cours d'eau et des rives fluviales, des programmes de lutte contre l'érosion par le vent et par l'eau sur des routes, des grandes routes et des couloirs où passent les lignes électriques à haute tension. Leur utilisation est indispensable dans la remise en valeur des terres qui ont été bouleversées par des travaux d'exploitation minière sous terre et à ciel ouvert.

L'utilisation des cultures fourragères dans l'agriculture et la protection de l'environnement soulève d'énormes défis. Les systèmes d'exploitation agricole évoluent, les écologistes exigent de l'eau et de l'air purs ainsi que la protection de nos sols. Les cultures fourragères peuvent-elles répondre à ces exigences?

Cet exposé a pour objet d'examiner la situation des cultures fourragères en agriculture et en matière d'environnement en vue d'évaluer leurs perspectives d'avenir.

UTILISATION DES TERRES AU CANADA

Dans le cadre de cet exposé, et pour replacer les cultures fourragères dans la perspective qui est la leur, on entend ici par «culture fourragère» toute espèce herbacée annuelle, bisannuelle ou vivace que l'on cultive ou que l'on utilise comme aliments du bétail, pour l'amélioration des sols, la lutte contre l'érosion ou à des fins esthétiques. Cette définition élargit la notion de culture fourragère au-delà d'une simple source d'aliments du bétail, comme le suppose la définition de Waldron (1983), et attire l'attention sur les autres utilisations qu'on peut en faire.

Bien que le Canada ait une grande superficie de terres (seule l'URSS le dépasse), 8 % seulement de cette superficie, soit 73 000 000 ha se prêtent à une utilisation agricole (Tableau 27). Si l'on excepte les terres incultes (toundra etc.), la forêt occupe la majeure partie des terres canadiennes.

* *Expert-Conseil en cultures fourragères, Conseil canadien des cultures fourragères*

Les terres utilisées à des fins urbaines (routes, maisons, villes etc.) n'occupent que 1 % de la superficie totale qui est de 921 800 000 ha. En grande partie, 80 % des terres agricoles sont situées à moins de 200 milles de la frontière des États-Unis.

Les sols de ces terres sont recouverts d'une mosaïque d'espèces végétales herbacées que l'on utilise comme plantes fourragères – en grande partie des graminées. Sur les terres incultes, les espèces végétales en question sont utilisées par les troupeaux nomades d'animaux sauvages. De même, dans les terres boisées, les graminées qui peuvent pousser à l'ombre offrent une source d'aliments aux animaux sauvages et, dans certains cas, aux animaux domestiques en pacage dans les hautes terres des régions montagneuses. Il reste que c'est dans les régions agricoles et urbaines que l'on utilise plus intensément les cultures fourragères. Qu'il s'agisse de terres incultes, boisées ou agricoles, il y a dans certains cas de grandes superficies de terre remuée, par exemple, les sables bitumineux du nord de l'Alberta, les ressources de charbon en Saskatchewan, Colombie-Britannique et Nouvelle-Écosse, les gravières et carrières dans la plupart des provinces canadiennes.

LES FOURRAGES EN AGRICULTURE

La superficie de l'ensemble des terres agricoles (bonifiées et non bonifiées) consacrée aux cultures fourragères est plus grande que celle de toute autre culture et équivaut au total des cultures céréalières. Toutefois, si l'on ne tient compte que des terres bonifiées, les cultures fourragères ne le cèdent en importance qu'au blé (30 contre 21 %) (Tableau 2) mais elles restent plus étendues que toutes les autres cultures céréalières réunies. Les cultures fourragères occupent donc une grande proportion de la superficie des terres consacrées à l'agriculture.

Les cultures fourragères sont surtout utilisées au Canada à des fins de pâturage (75 %). On trouve habituellement des pâturages améliorés sur les terres arables de la ferme (classes 1, 2, ou 3). Cela représente une petite proportion du total des pâturages exploités au Canada. Ce genre de pâturage a été la plupart du temps associé aux troupeaux élevés pour la production laitière. Par contre, la plus grande superficie de terre consacrée aux pâturages est celle qui est associée aux classes 3, 4 et 5 qui n'ont pas été bonifiées et où poussent des espèces indigènes. Une bonne partie de ces pâturages non améliorés est située dans les rangs de l'Alberta et de la Saskatchewan, même si des étendues considérables de pâturages non améliorés existent dans les pâturages de montagne de la Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans les provinces maritimes. La production est faible, surtout dans les pâturages de l'Ouest (Nickel et Pringle, 1981; Smoliak et Wilson, 1981) et de l'Ontario (Winch, 1981b). La plupart du temps, les pâturages non améliorés servent d'aliment d'été pour les troupeaux de bovins et les industries de production de bovins d'engraissement dans ces provinces.

L'étendue des terres consacrées aux cultures fourragères n'est pas demeurée statique au fil des années. En fait, le nombre total d'hectares de cultures fourragères était en 1986 inférieur de 38 % à celui de 1971 (Tableau 4). Cette réduction laisse à penser que les cultures fourragères ont perdu de leur importance. Cela est vrai dans certaines régions du Canada, comme le sud-ouest de l'Ontario, où les cultures commerciales directes comme celles du maïs et du soya ont remplacé les systèmes traditionnels d'élevage du bétail. Mais, ce qui est plus important, ces réductions témoignent de l'évolution survenue dans les sytèmes d'élevage du bétail et des accroissements de rendement et de qualité des cultures fourragères au cours des dernières années (Clark et Christie, 1987; Winch, 1981b).

L'utilisation du foin n'a connu qu'une augmentation marginale entre 1971 et 1981, et de nouveau entre 1981 et 1986 (Tableau 4). Toutefois, pendant ce temps-là, le rendement (et la qualité) du foin et/ou du fourrage ensilé est passé de quelque 4,2 t/ha à 11,2 t/ha par suite de l'application d'une meilleure technologie. Le potentiel n'a pas encore été atteint (Nickel et Pringle, 1981; Winch, 1981 b). Par contre, la superficie en hectares de pâturages améliorés et non améliorés a diminué de 20 % et 21 % respectivement de 1981 à 1986. De 1971 à 1981, la perte de superficie ne concernait que les pâturages non améliorés. On constatait une augmentation des superficies de pâturages améliorés pendant la même période.

Ces changements indiquent, en grande partie, une évolution dans les systèmes d'exploitation agricole, les pratiques d'alimentation et l'importance numérique des troupeaux. Dans le secteur laitier, il y a eu un déclin constant du nombre de vaches laitières (Winch, 1987a). De

même, en Ontario et, dans une certaine mesure, au Québec et en Colombie-Britannique, on a constaté une tendance suivie à reléguer l'utilisation des cultures fourragères pour leur préférer les aliments conservés dans des unités d'alimentation confinées. Dans l'industrie bovine, une réduction dans le seul nombre des vaches de l'Ouest entre 1971 et 1981 (non pas les génisses, les bouvillons et les veaux) a été reliée à la réduction de la superficie de ce genre de pâturage ou de parcours naturel. Par contre, entre 1981 et 1986, il y a une réduction de tous les types de bovidés. Cette réduction a été en grande partie responsable de la réduction notable des pâturages améliorés et non améliorés au Canada.

Les cultures fourragères sont confrontées à un problème majeur, à savoir qu'elles sont une culture commerciale indirecte. Il s'agit au fond d'une culture pour aliments du bétail et qui, à ce titre, contribue à la production animale; on peut difficilement en tirer une valeur commerciale directe. L'unique revenu en espèces provient de la vente de foin et de semences fourragères. La vente de foin peut s'effectuer sur la ferme, mais la production et la vente de semences fourragères constituent une industrie spécialisée dans laquelle peu d'agriculteurs se sont engagés. C'est pourquoi il est difficile d'estimer la valeur des fourrages, ce qui, à son tour, a contribué à ce qu'ils soient considérés comme une «culture secondaire».

On a essayé d'estimer la valeur des récoltes de plantes fourragères (Bradvold, 1969; Nickel et Pringle, 1981; Winch, 1981b). Benoît (1986) a estimé la valeur du foin à 2 milliards de dollars en 1981, mais comme on ne peut déterminer avec une précision quelconque le rendement et la valeur des pâturages, il est très difficile de calculer la valeur totale de ces récoltes, même souvent à titre d'estimation. Smoliak et Johnston (1983) ont estimé le rendement des cultures fourragères des parcours indigènes de l'Ouest. Bradvold (1969) s'est servi de ces valeurs pour estimer la valeur des cultures fourragères au Canada. Nickel et Pringle (1981) ont calculé les besoins d'aliments par tête de bétail (374 kg/1000 lb) à 6,120 tonnes par an. Aux fins de notre étude, on a déterminé la valeur des récoltes fourragères au Canada à l'aide de trois facteurs, le nombre de têtes de bétail (ruminants) au Canada, un besoin d'aliments évalué à 6120 tonnes et une valeur de 60 $/t de foin. La valeur du foin a été de 4031 milliards de dollars en 1986. Cette valeur représente environ 45 % de celle de toutes les cultures produites au Canada (Tableau 5). Elle est beaucoup plus élevée que celle du blé et de toutes les cultures céréalières, ces cultures qui sont considérées comme des denrées commerciales.

En dépit du fait que les cultures fourragères sont celles qui ont le plus de valeur au Canada, elles ne bénéficient pas, en termes de personnel de recherche, du soutien dont bénéficient d'autres récoltes, les denrées par exemple. Le nombre d'années-professionnels consacrées à la recherche sur les cultures fourragères à Agriculture Canada, dans les ministères provinciaux et les universités était de 134 comparativement à 272,9 (Saidak, n.d.; Winch, 1981b) pour la recherche sur les cultures céréalières. Les valeurs des récoltes étaient respectivement de 4,0 et 2,4 milliards de dollars. Autrement dit, il y a deux fois plus de professionnels qui se consacrent à la recherche en cultures céréalières, lesquelles atteignent la moitié de la valeur des cultures fourragères. Même si le nombre total d'années-professionnels n'a pas changé, l'orientation de la recherche en cultures fourragères semble avoir changé de façon spectaculaire. Cela est particulièrement visible au niveau universitaire, où la recherche se fait grâce à des subventions de recherche. Les subventions sont sollicitées auprès de l'industrie et du gouvernement. Il s'ensuit que l'orientation de la recherche est régie par les subventions. On a en partie la preuve de ce changement dans le nombre de subventions de recherche accordées au corps professoral universitaire pour la recherche appliquée, secteur qui, en 1986, a représenté seulement 10 % du total des subventions.

Il existe toutefois, dans l'ensemble du pays, un soutien sous forme de comités fédéraux et/ou provinciaux de vulgarisation de la recherche. Par ailleurs, un comité d'experts en cultures fourragères se réunit chaque année pour traiter de questions relatives à ce genre de culture. La structure de ces deux comités n'est toutefois pas «sous l'impulsion du producteur.» Il n'existe donc aucune organisation qui soit le porte-parole du secteur des cultures fourragères au Canada ou qui représente les intérêts de producteurs canadiens.

RÔLE DES CULTURES FOURRAGÈRES DANS LA LUTTE CONTRE L'ÉROSION, DANS L'ESTHÉTIQUE ET LA REMISE EN VALEUR DES SOLS

La Stratégie de conservation mondiale, qui est un programme des Nation Unies pour un développement viable, a fait une percée au Canada. La Stratégie agricole nationale du Canada plaide en faveur de la protection des sols et des ressources aquatiques et recommande vivement que toutes les provinces mettent en oeuvre des stratégies faisant appel à la coopération de tous les segments de l'industrie, à savoir les agriculteurs, transformateurs, fournisseurs, détaillants et consommateurs. L'Île-du-Prince-Édouard, une des sept provinces énergiquement décidées à élaborer des politiques, a examiné ses propres domaines à surveiller et a recommandé d'adopter une politique «interdisant qu'une superficie vulnérable quelconque soit laissée nue en hiver» (Winch, 1987b). En Saskatchewan, on a mis en oeuvre un programme triennal de conservation des sols de 500 000 $. On a également élaboré un programme, des politiques et des directives sous l'égide du gouvernement et de l'industrie en vue de la remise en valeur des mines sous terre et à ciel ouvert (Mountain, 1983; Pelva, 1983), des lignes de transmission électrique (Horsley, 1983), des grandes routes (Russel, 1986) et des pipelines (Sims, Powter et Campbell, 1984).

Les directives visant la lutte contre l'érosion et la remise en valeur des terres bouleversées, comportent toutes le recours aux cultures fourragères, ainsi que des indications détaillées pour leur mise en place et leur entretien.

L'étendue des terres relevant de ce secteur est considérable et recouvre les transports, les mines, l'énergie et les zones urbaines (Tableau 6).

Aucune estimation de la valeur des fourrages n'a été faite dans le cadre de ces programmes de remise en état. Toutefois, si l'on estime à 1200 $ ha le coût moyen de préparation, de semences, d'engrais et d'ensemencement des carrières à résidus, la remise en valeur des zones occupées par les transports, les mines, l'énergie et les terres protégées se chiffrerait à 4,81 milliards de dollars.

En outre, on recourt à des gazons pour embellir les maisons, et recouvrir les terrains de golf ainsi que les terrains de jeu des parcs municipaux, provinciaux et fédéraux (Tableau 6). En Ontario seulement, on compte 153 990/ha de gazon d'une valeur déclarée de 244 millions de dollars. La valeur des gazons ontariens représente environ 55 % de la valeur totale en 1986 de l'utilisation au Canada des cultures fourragères à des fins d'urbanisme, qui est de 447 millions de dollars (Sears et Gimplej, 1984).

La valeur totale estimative des fourrages à des fins particulières semble donc dépasser largement 5 milliards de dollars.

On n'a réalisé que peu de recherche sur la remise en valeur des terres bouleversées. Les ministères fédéraux de l'Environnement et des Resources naturelles ont financé une certaine recherche universitaire dans ce domaine. Une bonne partie de la recherche et du développement nécessaires a été réalisée par les entreprises en cause (Inco, Noranda). Agriculture Canada et ses homologues provinciaux ont fait récemment un effort considérable pour faciliter la mise en oeuvre de méthodes de lutte contre l'érosion dans l'exploitation agricole, les berges des fossés et les rives des Grands Lacs.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La reconnaissance d'une définition élargie des cultures fourragères attire non seulement l'attention sur l'utilisation de celles-ci dans des domaines qui touchent à l'environnement, mais aussi fait ressortir de façon spectaculaire que les cultures fourragères sont des cultures essentielles pour l'agriculture et la société dans son ensemble, des cultures qui facilitent l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens.

Le gros problème a été que ce sont des cultures commerciales indirectes. Ceci s'est traduit par un statut quelque peu inférieur à celui que ces cultures méritent. Il faut tâcher de renverser cette attitude afin que ces cultures réalisent tout leur potentiel.

Il reste que, sur le double plan de l'agriculture et de l'environnement, les cultures fourragères offrent d'excellentes possibilités et qu'elles devraient jouer un rôle très influent pendant tout le reste de la décennie et une bonne partie de la suivante.

La valeur commerciale directe peut être obtenue grâce à la vente des semences et du foin sur le marché de l'exportation comme sur le marché intérieur.

La production de semences fourragères est devenue une spécialité rentable pour les producteurs. Cela est dû en partie à la réglementation de la production par l'Association canadienne des producteurs de semences et le système de classement d'Agriculture Canada. En 1986, le Canada a produit 29 770 000 kg de semences fourragères dont il a exporté 26 609 545 kg. Ce marché d'exportation s'est constitué, pour une bonne part, sur la réputation de qualité des semences canadiennes. Par contre, la vente de foin n'est ni réglementée ni soumise à une classification en dépit de la *Loi sur l'inspection du foin et de la paille*. Jusqu'à présent, toutefois, les classes de foin n'ont pas été un gros obstacle à la vente. À l'avenir, cependant, il se peut que la vente de foin aux États-Unis doive être soumise à un classement. Le système adopté au Canada devrait tenir compte des normes établies aux États-Unis. Il sera également nécessaire de compter sur une méthode rapide d'analyse de la qualité.

Le faible coût de production des fourrages, en particulier de pâturages, fera de l'utilisation du fourrage dans les rations du bétail une solution attrayante en remplacement d'autres cultures d'alimentation plus coûteuses en cette période où le faible coût des intrants est essentiel au profit, en particulier pour la production de bovins (Clark et Christie, 1987). La possibilité d'un rendement plus élevé et d'aliments de plus haute qualité constituera un atout dans la mise au point des rations les moins coûteuses pour l'alimentation des vaches laitières et la finition de bovins dans les parcs d'engraissement. Sinon, et de façon peut-être plus économique, on verra sans doute le pacage, l'engraissement et la finition de bovins dans les pâturages. Les travaux de recherche ont montré qu'on peut, en utilisant cette méthode, réaliser des économies (Clark et Christie, 1987). Dans la perspective du libre-échange, on envisage la nécessité d'accroître les superficies ensemencées de plantes fourragères dans l'Ouest en prévision de l'accroissement du commerce d'exportation du boeuf.

En outre, on cultivera nettement plus de plantes fourragères dans les rotations de cultures commerciales. Cela a déjà commencé. En 1986, plus de 2 millions de livres de trèfle rouge ont été vendues en Ontario comme engrais vert sur des sols argileux lourds.

Les cultures fourragères auront des effets formidables dans le domaine de la protection de l'environnement. La population exige que l'environnement soit protégé et tourne son attention vers les causes des problèmes. Les cultures fourragères joueront un rôle de protection considérable. Elles ont la capacité d'améliorer l'état physique et chimique des sols, de prévenir l'érosion par le vent et par l'eau non seulement dans les sols réservés à l'agriculture, mais sur les berges des ruisseaux et rivières, les falaises et les rives. Elles ont la capacité de stabiliser, remettre en valeur ou recycler les terres bouleversées par l'exploitation minière à ciel ouvert (fosses et carrières, charbon), les fosses à déchets des mines souterraines et les corridors de transmission (gaz, pétrole, lignes électriques, routes et grandes routes).

Le brillant avenir promis aux fourrages ne dépend toutefois pas seulement des possibilités de ces cultures, mais aussi d'un effort énergique visant à améliorer leur image, à promouvoir et faciliter les politiques gouvernementales en faveur de ces cultures et de leurs producteurs à l'échelle du pays. Ce résultat n'est possible que s'il existe un organisme de personnes dévouées qui assumeront la tâche de veiller sur l'industrie et d'en être les porte-parole. La formation d'une association de ce genre avait été suggérée par un certain nombre de conférenciers lors du Symposium national sur les cultures fourragères réuni à Ottawa en 1981.

Le Conseil canadien des cultures fourragères est en voie de formation. Il aura pour but de faire connaître d'une manière unifiée et vigoureuse à l'échelle nationale, les opinions des producteurs et des négociants de cultures fourragères. Il aura pour objectifs de fournir une tribune, d'encourager les progrès et l'utilisation des cultures fourragères, de rassembler et diffuser l'information, de collaborer avec d'autres associations, de participer à des activités internationales en rapport avec ces cultures et d'encourager les activités des producteurs par l'entremise des conseils provinciaux. Des organismes provinciaux sont déjà formés. L'organisme national, composé de membres de chaque organisme provincial, se réunira en mars 1988 pour élire un bureau exécutif et pour délibérer sur certaines questions.

Bibliographie

Benoit, Dave. Alberta's forage sector: Development opportunities and constraints. Ottawa : Direction générale du développement agricole, Agriculture, septembre 1986.

Bradvold, O.G. «Forage crops in the economy». Symposium canadien sur les récoltes de fourrages, Alberta, 1969.

Clark, E. Ann et B.R. Christie. A forage-based vision of Ontario Agriculture. Guelph : Department of Crop Science, Université de Guelph, 1987.

Guitard, A. «Forages! Why?» Calgary : Compte-rendu du Conseil canadien des fourrages, avril 1987.

Horsley, V.D. «Restoration following transmission line construction».. Compte rendu de la Huitième assemblée de la Canadian Land Reclamation Association, Waterloo, 1893.

Marshall, I.B. Mining land use and the environment : I – A Canadian overview. *Land Use in Canada series No. 22*. Ottawa, Direction des sols, Environnement Canada, 1982.

McLellan, A.G. et P. Cutmore. «Modelling and monitoring: Regulatory control of surface mine rehabilitation». Compte rendu de la Huitième assemblée de la Canadian Land Reclamation Association, Waterloo, 1983.

Mountain, W. Allocution. Compte rendu de la Huitième assemblée de la Canadian Land Reclamation Association, Waterloo, 1983.

Murray, D.R. Pit slope manual supplement 10-1: Reclamation by vegetation. Projet de ressource minérale. Canmet 77-31, 1977.

Pelva, Edward G. «Pioneering a permanent land: The meaning of reclamation». Compte rendu de la Huitième assemblée de la Canadian Land Reclamation Association, Waterloo , 1983.

Proulx, J., D.M. Veira, A. Fortin et E. Larmond. «Production and conservation of grass to produce beef in the Great Clay Belt», Compte rendu du Symposium national sur les fourrages, Ottawa, 1981.

Russel, J.W. *Seeding and sodding specifications: Municipal maintenance roadside vegetation*. Toronto : Ministère des Transports et des Communications, 1986.

Saidak, W.J. «Resource allocation in forage crop research». Compte rendu du Symposium national sur les fourrages, Ottawa, pas de date.

Sears, M.K. et E.J. Gimploj. Turfgrass production and maintenance costs in Ontario. Ontario Agriculture College, Université de Guelph, mars 1984.

Sims, H.P., C.B. Powter et J.A. Campbell. Land surface reclamation: A review of the international literature. Alberta Land Conservation and Reclamation Council Report RRTAC 44-1, 1984.

Nickel, J.G. et W.L. Pringle. «Forage production and potential from fringe areas of the Prairie provinces». Compte rendu du Symposium national sur les fourrages, Ottawa, 1981.

Smoliak, S. et D.B. Wilson. «Forage crops in the Prairies». Compte rendu du Symposium national sur les fourrages, Ottawa, 1981.

Waldron, Peter D. *Production and Management of Cultivated Forages*. Reston, Va.: Reston Publishing Co., 1983.

Winch, J.E. 1981a. *Conservation Services: Volume 1: Erosion Control*. Ontario Conservation Authority, 1981.

Winch, J.E. «Forage: The national picture». Compte rendu du Symposium national sur les fourrages, Ottawa, 1981.

Winch, J.E. 1987a. Exportation de semences. Division des semences et les produits de plantes, Agriculture Canada, juillet 1987.

Winch, J.E. 1987b. *Land Newsletter* 8(2). Ottawa, Direction des sols, Environnement Canada, 1987.

Winch, J.E. 1987c. Production de luzerne, de trèfle et de semences à gazon, *Produits de plantes 23*, Division des semences, Agriculture Canada, Ottawa, 1987.

TABLEAU 1 PRINCIPALES UTILISATIONS DES TERRES AU CANADA

	en milliers d'hectares	% des terres
Superficie totale	997 316	
Eau douce	75 516	
Superficie totale des terres	921 800 000	
Terres boisées	341 700	37
Terres incultes	503 700	55
Terres agricoles	73 000	8
Terres urbaines	3 400	1

Source : Marshall (1982)

TABLEAU 2 UTILISATION DES TERRES SELON CERTAINES CULTURES AU CANADA

Culture	en milliers d'hectares	% des terres bonifiées	% de toutes les terres[a]
Blé (total)	14 229	30	20
Grains de printemps	5 992	13	8
Maïs	994	2	1
Soya	387	0,5	0,5
Cultures fourragères[b]	9 775	21	–
Toutes les cultures fourragères[c]	25 438	–	37

[a] L'ensemble des terres, bonifiées ou non, sur l'exploitation agricole
[b] Total du foin, pâturages améliorés et annuels
[c] Total du foin, pâturages améliorés, annuels et non améliorés

Source : Recensement du Canada, 1986

TABLEAU 3 SUPERFICIE CONSACRÉE AUX CULTURES FOURRAGÈRES

	en milliers d'hectares	% des terres
Foin	5 254	20
Total des pâturages	19 219	75
Améliorés	3 559	14
Non améliorés	15 660	62
Annuels	962	4
Total des cultures fourragères	25 438	100

Source : Recensement du Canada, 1986

TABLEAU 4 VARIATION DES SUPERFICIES DE CULTURES FOURRAGÈRES

Utilisation	1971 Superficie	1981 Superficie	1981 Variation	1986 Superficie	1986 Variation
	(kha)	(kha)	(%)	(kha)	(%)
Foin/fourrage ensilé	5 002	5 115	2	5 254	1
Pâturages améliorés	4 147	4 424	6	3 559	-20
Pâturages non améliorés	24 896	19 767	-21	15 660	-21
Pâturages annuels	1 074	1 129	5	962	-15
Total	35 117	30 415	-14	25 435	-15

Source : Recensement du Canada, 1971, 1981 et 1986

TABLEAU 5 VALEUR ESTIMATIVE DES CULTURES FOURRAGÈRES AU CANADA, 1986

Têtes de bétail (nombre)	10 978 000
Besoins d'aliment (en tonnes)	67 185 000
Valeur des cultures fourragères	4 031 100 000
Valeur de toutes les cultures	9 174 950
Blé total	2 452 070
Maïs/soya	682 570
Avoine/orge	791 200
Canola	681 545

Source : Statistique Canada 1986. Valeur = 60 $

TABLEAU 6 UTILISATIONS PARTICULIÈRES ET RÉTABLISSEMENT

Utilisation	Surface (ha)
Transport	
Voies ferrées	506 000
Routes	2 509 000
Aéroports	613 000
	3 628 000
Terres urbaines	
Zones construites	1 569 000
Routes, parcs	1 831 000
	3 340 000
Exploitation minière	
Sous terre et à ciel ouvert	285 000
	285 000
Énergie	
Pipelines de pétrole	60 000
Pipelines de gaz naturel	80 000
Corridors d'électricité	340 000
	480 000
Terres protégées	
Réserves	29 590
Parcs fauniques	56 879
	96 459
Total	7 349 939

Source : Marshall, 1982

Incidence des changements structuraux sur l'agriculture et les cultures spéciales

*Maureen A. Farrow**

Plusieurs facteurs indiquent la nécessité de cette étude :

- le manque d'organisation du système actuel de commercialisation;
- la pénétration croissante des importations dans l'approvisionnement de l'Ontario en fruits et légumes frais;
- les succès remportés sur le marché intérieur qui augmentent les revenus des producteurs Ontariens (Figure 1).

Cette étude a six objectifs primaires, c'est-à-dire :

- décrire le système actuel;
- analyser les points forts et les points faibles;
- établir un relevé des systèmes de commercialisation dans d'autres territoires;
- relever les systèmes de commercialisation qui donnent des résultats pour aider l'industrie en Ontario;
- indiquer les facteurs nécessaires à la mise en application du système; et
- recommander des mesures d'encouragement à l'adoption d'un système.

Voici les principales étapes de cette étude :

- nous avons d'abord évalué les besoins des consommateurs, des détaillants et du secteur hôtels, restaurants, institutions;
- nous avons ensuite esquissé le profil des systèmes de commercialisation actuels de neuf cultures;
- nous avons cerné huit problèmes auxquels fait face le système de commercialisation ontarien des fruits et légumes frais;
- nous avons analysé neuf systèmes de commercialisation dans d'autres territoires;
- nous avons élaboré le système «idéal» pour l'Ontario;
- nous avons évalué l'Ontario par rapport au système «idéal»;
- nous avons élaboré trois options; et
- nous avons recommandé une stratégie de mise en application.

Évolution des tendances des consommateurs en matière d'achat :

- demande croissante de fruits et légumes frais de qualité supérieure;
- demande d'un plus grand choix de fruits et de légumes exotiques à l'année longue; et
- croissance du nombre des détaillants indépendants offrant des fruits et légumes.

Exigences du marché des détaillants de produits alimentaires :

- grandes quantités et uniformité de l'approvisionnement, de la qualité et du conditionnement;
- à la fois le meilleur prix et la meilleure qualité;
- distribution par l'entremise d'un entrepôt central.

Le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions (HRI) compte sur les importations. Les facteurs clés du service des HRI sont la fraîcheur, la qualité uniforme, l'aspect, la disponibilité, le goût, la taille uniforme et le prix. Les autres exigences sont le service à leur convenance et les petites livraisons de plusieurs produits par l'entremise de distributeurs.

Nous avons esquissé le profil du système de commercialisation pour neuf grands groupes de cultures. Les groupes de cultures examinés comprennent les pommes, les fruits tendres et les poires, les baies, les légumes à salade, les légumes de serre, les pommes de terre, les légumes à racine comestible, le choux et les asperges. Pour chaque groupe de cultures, nous avons examiné des données clés applicables aux cultures et aux régions de production et au rôle des organismes de réglementation en matière de commercialisation. Nous avons constaté que le système de distribution actuel comportait des

* *Présidente de l'Institut C.D. Howe. L'auteur a réalisé la recherche ayant servi à la rédaction de cet article lorsqu'elle faisait partie du groupe d'experts-conseils Coopers et Lybrand.*

variations régionales, des changements récents ainsi que la participation du producteur/conditionneur/expéditeur/organisme et rapports entre ces intervenants. Après avoir examiné les points forts et les points faibles, nous avons faits des suggestions en vue d'améliorations.

Nous avons cerné huit problèmes auxquels fait face le système ontarien : la fragmentation de l'industrie, la participation intense du producteur, le manque de pouvoir exécutoire de l'Office de commercialisation de l'horticulture, l'utilisation incohérente des grossistes, la concurrence régionale et locale, les variations en matière de qualité et de conditionnement du produit; le manque d'uniformité dans le système de contrôle de la qualité et l'instabilité dans la fixation des prix.

Les systèmes de commercialisation de neuf juridictions ont été évalués, notamment au Canada en Colombie-Britannique, au Manitoba et au Québec; aux États-Unis, en Californie et à Boston et hors de l'Amérique du nord en Angleterre, en Hollande, en Israël et en Nouvelle-Zélande. Ces systèmes ont été choisis pour plusieurs raisons. Il s'agissit de grandes régions de production de produits horticoles qui, en tant qu'exportateurs de fruits et légumes frais, concurrencent les producteurs de l'Ontario. Certains ont procédé à des changements pour résoudre des problèmes semblables à ceux de l'Ontario.

Nous avons relié les renseignements obtenus aux problèmes relevés dans le système ontarien en examinant les rôles respectifs des producteurs, des distributeurs, des conditionneurs et des expéditeurs dans la fonction de commercialisation; la participation des offices ou organismes de commercialisation et des associations de producteurs; la façon dont les prix sont déterminés; l'inspection, le conditionnement et le traitement après-récolte; et la circulation de l'information et les renseignements sur le marché.

Les solutions aux problèmes sont différentes dans d'autres juridictions. Nous avons constaté que l'industrie ontarienne réglait ses problèmes grâce à des éléments propres à d'autres systèmes.

Fragmentation de l'industrie :

- intégration verticale (Californie);
- définition des rôles (Angleterre, Nouvelle-Zélande, Hollande et Israël);

Participation intense du producteur :

- la vente est considérée comme une fonction distincte, soit dans le cadre d'une coopérative (Angleterre, Hollande), soit dans le cadre d'offices de commercialisation (C.-B., Manitoba, Israël, Nouvelle-Zélande).

Manque de pouvoir exécutoire des offices de commercialisation :

- l'office est habilité à intenter des poursuites (Nouvelle-Zélande, C.-B.);
- la non-conformité fait du tort aux producteurs (Hollande);
- les coopératives favorisent la coopération pour atteindre un objectif commun (Angleterre).

Utilisation incohérente des grossites :

- enchères réalisées par des grossistes (Nouvelle-Zélande);
- tous les grossistes achètent par l'intermédiaire du système (Hollande); et
- l'office de commercialisation vend exclusivement par l'intermédiaire des grossistes (C.-B., Manitoba).

Concurrence régionale et locale :

- vente centralisée (Hollande, Angleterre, C.-B., Manitoba, Israël et Nouvelle-Zélande);
- les importations sont considérées comme «le concurrent»; et
- la pression des collègues se fait sentir dans les coopératives (Angleterre, Israël).

Qualité du produit :

- paiement d'après la qualité (Hollande);
- inspection centralisée (Nouvelle-Zélande, Hollande, Israël, C.-B. et Manitoba); et
- recherche (Californie, Hollande).

Conditionnement et présentation :

- conditionnement selon les spécifications du détaillant (Angleterre);
- conteneurs normalisés (Hollande, Nouvelle-Zélande et Québec); et
- conditionnement centralisé (Israël, Nouvelle-Zélande, Hollande et Manitoba).

Instabilité dans la fixation des prix :

- prix déterminé lors des enchères (Hollande, Nouvelle-Zélande);
- recours à des quotas de livraison (C.-B., Manitoba); et
- traitement centralisé de la ventes (C.B., Israël, Nouvelle-Zélande, Angleterre).

Nous avons relevé neuf facteurs de succès dans les systèmes d'autres territoires. Ce sont les suivants :

- l'orientation du marché;
- le mécanisme pour recueillir des renseignements sur le marché;
- l'insistance sur la qualité supérieure du produit;
- la qualité du conditionnement, de l'entreposage et de la manutention;
- la fixation des prix en fonction du marché;
- la coordination du marché;
- la centralisation des ventes;
- la division nette entre les rôles de producteur et de vendeur; et
- la coopération entre producteurs et l'éducation des producteurs.

Nous avons ensuite procédé au classement des groupes de culture selon leur place par rapport au système «idéal» pour l'Ontario. On trouve en tête les cultures qui se rapprochent le plus du système «idéal»:

- fruits tendres;
- légumes de serre;
- pommes;
- racines comestibles;
- pommes de terre;
- asperges;
- choux;
- légumes à salade; et
- baies.

Les cotes rélles s'étalent entre 20 % et 63 %.

Nous avons ensuite fait un classement des caractéristiques du système «idéal» pour tous les groupes de culture. On trouve au début les groupes qui se rapprochent le plus du système «idéal» :

- manutention et entreposage;
- axé sur le marché;
- renseignements sur le marché;
- conditionnement et présentation;
- prix fixés en fonction du marché;
- qualité supérieure uniforme;
- coopération entre les producteurs et éducation des producteurs;
- vente centralisée;
- distinction entre producteur et vendeur; et
- coordination des livraisons au marché;

Les cotes s'étalent entre 28 % et 53 %.

Enfin, nous avons élaboré trois stratégies possibles, c'est-à-dire :

- «combler les lacunes» en prenant les cultures l'une après l'autre;
- s'attacher aux améliorations nécessaires dans l'ensemble des groupes de cultures; et
- concentrer les efforts sur un ou deux groupes de cultures clés pour qu'ils servent de «modèles».

FIGURE 1 VENTES COURANTES DE FRUITS ET DE LÉGUMES FRAIS DE L'ONTARIO

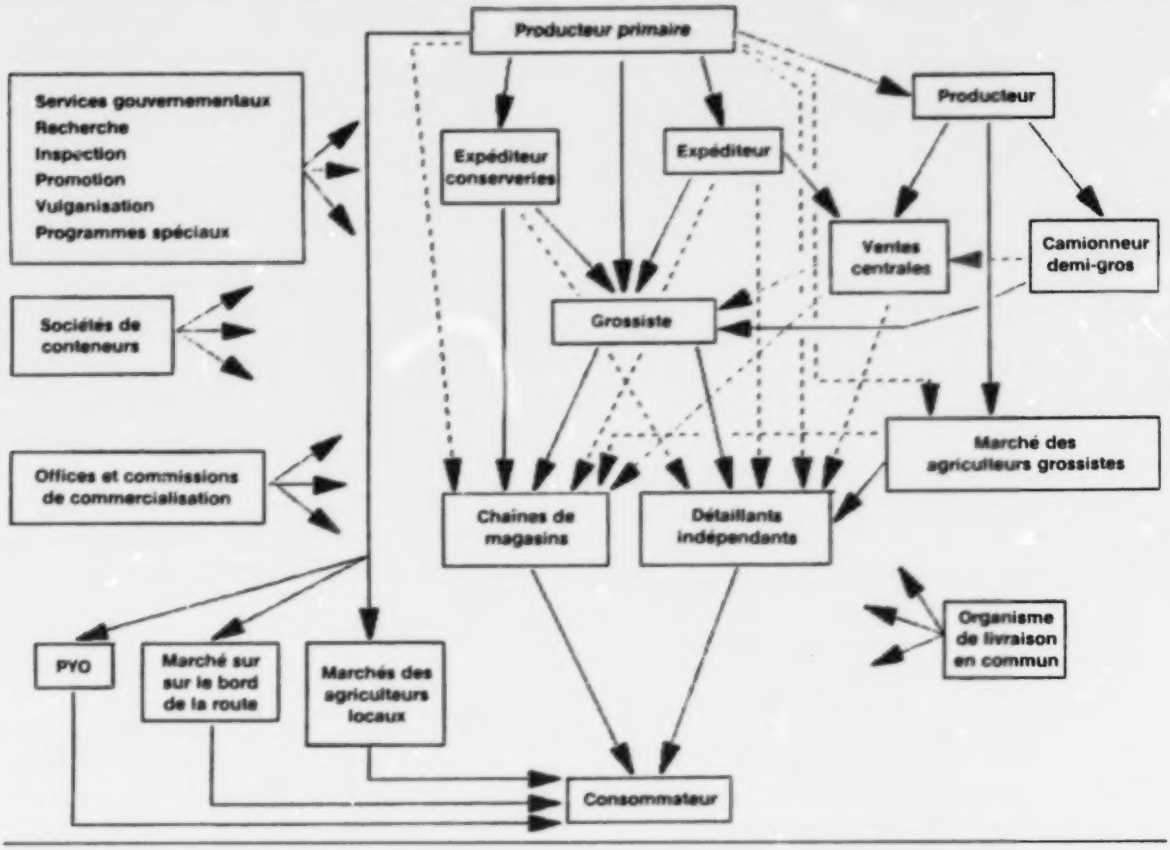

DÉPENSES ET REVENU AGRICOLES

L'avenir de l'agriculture dans les Prairies

*L. Auer**

Le Conseil économique du Canada a entrepris, à la demande du Premier ministre, des recherches sur l'avenir de l'agriculture dans les Prairies. Elles portent sur les questions et les choix auxquels les agriculteurs des Prairies doivent faire face relativement aux sérieux problèmes qui assaillent actuellement l'économie céréalière de cette région. Outre les ressources du Conseil économique, des fonds spéciaux destinés au projet sont fournis par le gouvernement fédéral, les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta, et plusieurs organismes du secteur privé.

M. Andy Schmitz, un économiste agricole éminent au Canada et aux États-Unis, et ancien conseiller du gouvernement de la Saskatchewan, de la Commission canadienne du blé, du ministère de l'Agriculture des États-Unis et de la Banque mondiale, dirige ce projet pour le gouvernement de la Saskatchewan.

Nos recherches portent sur les tendances à long terme et les facteurs d'instabilité à court terme, et comprennent cinq études traitant de questions et de marchés internationaux, de problèmes d'ajustement, de préoccupations politiques et d'options pour l'avenir.

L'étude du marché international des céréales est un examen de la performance sur le marché des principaux exportateurs, de la conversion spectaculaire de l'Europe occidentale de grand importateur en grand exportateur, de l'importance croissante des économies en développement et centralisées, et la croissance phénoménale des rendements et de la production en Chine et en Inde, pays si populeux que de faibles changements ont des effets importants sur les marchés mondiaux des céréales. L'étude se terminera par une évaluation des tendances futures et des perspectives canadiennes du commerce des céréales.

L'étude des perspectives du marché des céréales examine les effets des changements de l'économie mondiale des céréales sur la région des Prairies. Elle porte sur le blé, les céréales fourragères et les oléagineux, et établit des projections pour les tendances de l'offre et de la demande des différents pays. Elle permettra d'examiner l'incidence des politiques gouvernementales et des techniques agricoles sur les projets à long terme.

La troisième étude porte sur l'agriculture canadienne et la guerre mondiale des subventions. Elle vise à expliquer les pertes de bien-être reliées aux programmes agricoles protectionnistes et à quantifier l'incidence d'une libéralisation mondiale du commerce sur les prix des céréales et l'agriculture des Prairies.

La quatrième étude porte sur l'avenir de l'agriculture dans les Prairies. Elle examine la production agricole, les tendances du revenu et de l'emploi, les éléments-clés du resserrement du revenu agricole occasionné par les coûts et les prix, et l'ampleur de la crise financière agricole. Elle portera ultérieurement sur l'avenir de la ferme familiale et évaluera l'incidence éventuelle des différentes politiques gouvernementales d'aide sur les fermes des Prairies.

La dernière étude, celle de la politique agricole canadienne et de l'agriculture dans l'Ouest, examine les raisons pour lesquelles la région agricole des Prairies est confrontée à une crise majeure malgré les nombreux programmes agricoles. Elle définira ultérieurement les éléments de cette crise, examinera la politique agricole canadienne, identifiera les conflits de politique, examinera la difficulté de définir les objectifs et proposera des mesures permettant de faire face à la crise actuelle.

Ces recherches sont menées par une équipe d'économistes de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon, du Conseil économique du Canada à Ottawa, et de l'Université de la Californie à Davis. Les recherches se déroulent tel que prévu et les résultats de chacune des études seront communiqués lors de la Conférence sur l'avenir des fermes des Prairies, à Saskatoon,

* *Conseil économique du Canada*

Saskatchewan, qui aura lieu du 20 au 22 mars 1988. Le document du Conseil économique contenant les recommandations politiques des membres du Conseil devrait être prêt vers le milieu de 1988.

Comme les recherches ne sont pas encore terminées, j'ai préparé une revue sommaire des tendances à long terme et des instabilités cycliques de la production agricole, de l'incidence des prix sur les intrants et les extrants agricoles, de l'aide gouvernementale et des tendances d'ajustement à long terme.

On prévoit que la réduction progressive des stocks mondiaux de céréales, la libéralisation du commerce et la poursuite de l'expansion du commerce mondial des céréales entraîneront une augmentation des prix du blé d'ici à 1990. Bien que ces perspectives à court terme soient prometteuses, celles à long terme ne le sont pas. Malgré l'existence de nombreux programmes gouvernementaux dans les pays exportateurs et importateurs de céréales, rien n'indique que les prix mondiaux des céréales sont plus stables aujourd'hui qu'il y a 50 ans. Et il est peu probable que cela change maintenant. La récente chute des prix du blé et leur redressement prévu font partie du cycle à long terme des prix du marché (Figure 1) et de l'instabilité de la production (Figure 2).

L'expansion de la production du blé dans les années 1970 a été arrêtée par la forte hausse des prix sur le marché mondial. Dans la région des Prairies, les prix des cultures et des bestiaux ont atteint leur plus haut niveau vers 1980 (Figure 3), mais à mesure que les prix augmentaient, les coûts faisaient de même. Entre 1970 et 1980, les dépenses d'exploitation des fermes ont plus que quadruplé (Figure 4). Au même moment, le prix des terres agricoles a fortement augmenté. Ces facteurs, associés à la hausse des taux d'intérêt, ont placé de nombreux agriculteurs qui avaient acheté des terres et de la machinerie à prix élevé durant les années 1970, en difficultés financières vers le milieu des années 1980. Aujourd'hui, sans les paiements du gouvernement, le revenu net des agriculteurs des Prairies serait presque nul (Figure 5).

Au cours des quelques dernières décennies, les agriculteurs canadiens ont connu d'importants changements. De nombreux jeunes ont quitté la ferme familiale pour d'autres activités. Ceux qui sont restés ont souvent acheté d'autres terres et agrandi les exploitations. La réduction de la population agricole a entraîné l'affaiblissement de la base commerciale des collectivités rurales, et on craint aujourd'hui que si la tendance se poursuit, de grandes sociétés agricoles ne remplacent la ferme familiale traditionnelle. Alors, pourquoi assiste-t-on à un agrandissement continuel des fermes?

Pour tenter de maintenir la croissance du revenu agricole au même taux que celle du revenu d'autres secteurs de l'économie, les agriculteurs canadiens, comme les agriculteurs d'autres pays industrialisés, ont amélioré le rendement des productions végétales et animales, ont mécanisé les opérations et agrandi leurs fermes. Si l'adoption des nouvelles techniques n'avait rien coûté, l'expansion de la taille des fermes et la réduction du nombre des fermes et de la main-d'oeuvre agricole auraient presque suffi à atteindre l'objectif de revenu. Or, le remplacement de la main-d'oeuvre par de la machinerie et l'amélioration des rendements ne se sont pas fait gratuitement et, par conséquent, l'atteinte de l'objectif de revenu à long terme aurait nécessité l'adoption de nouvelles techniques à un rythme plus rapide, une expansion plus rapide de la taille des fermes et une plus grande réduction du nombre des fermes et de la main-d'oeuvre agricole. Cependant, de nombreux agriculteurs ayant agrandi leur exploitation sont aujourd'hui en sérieuses difficultés financières.

Entre 1971 et 1986, le nombre des fermes dans les Prairies a diminué de 15 % (Figure 6). À l'exception des grandes fermes corporatives dont le nombre a augmenté, la diminution de 15 % a touché à parts égales les petites fermes marginales et les grandes fermes familiales. Cependant, il y a eu une transition prononcée vers l'agriculture à temps partiel. En 1986, plus d'agriculteurs et d'autres membres de familles agricoles des Prairies travaillaient à l'extérieur de la ferme que jamais auparavant. La plupart d'entre eux étaient jeunes (moins de 35 ans) et exploitaient de petites fermes marginales. Durant la même période, de nombreux agriculteurs ont atteint l'âge de la retraite et le nombre d'agriculteurs d'âge mûr à plein temps, exploitant des fermes marginales ou familiales, a fortement baissé. Ces constatations viennent appuyer l'hypothèse selon laquelle une partie des fermes familiales de taille moyenne ou grande risquent de disparaître.

Cependant, nous savons également que le revenu varie grandement entre les agriculteurs. Il varie entre les cultivateurs et les éleveurs, entre les exploitants de petites et de grandes

surfaces, entre les agriculteurs qui ont acheté la terre à bas prix au début des années 1970 et ceux qui l'ont achetée à prix élevé à la fin des années 1970. Certains ont utilisé leurs propres fonds, tandis que d'autres ont emprunté de fortes sommes.

Tel qu'indiqué précédemment, les recherches menées par le Conseil économique portent sur un large éventail de questions. Nous examinons également les caractéristiques de différents types de fermes au niveau très détaillé des données du recensement. Nous obtiendront ainsi des renseignements sur la situation financière des petites fermes marginales, des grandes fermes familiales et des grandes fermes corporatives, sur les fermes de culture et d'élevage et sur les principales régions agricoles de chacune des provinces. Les travaux de recherche au niveau microéconomique sont prometteurs et devraient nous fournir des renseignements importants sur le rendement dans un avenir rapproché.

FIGURE 2 PRODUCTION DE BLÉ, MOYENNES QUINQUENNALES (millions de tonnes)

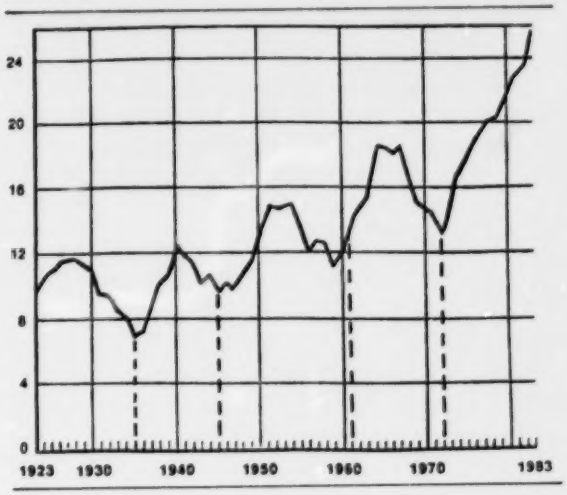

Source : Données de Statistique Canada

FIGURE 1 PRIX PAYÉS AUX AGRICULTEURS POUR LE BLÉ (en dollars constants)

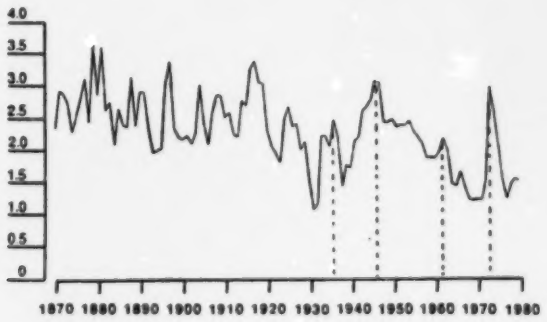

Source : D.G. Johnson, *World Grain Trade Beyond 2000*, Ottawa, juin 1984.

FIGURE 3 PRIX DES CULTURES ET DU BÉTAIL, RÉGION DES PRAIRIES (Indice 1981 = 100)*

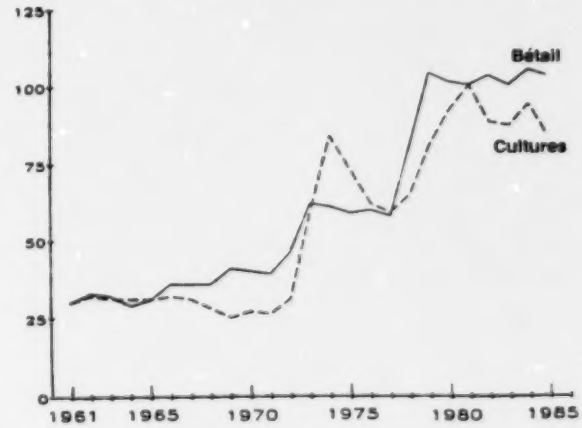

* Les cultures comprennent le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, le lin et le canola.

Source : Estimations fondées sur des données de Statistique Canada.

FIGURE 4 PAIEMENTS DES INTÉRÊTS ET DÉPENSES MONÉTAIRES D'EXPLOITATION, RÉGION DES PRAIRIES (millions de dollars)

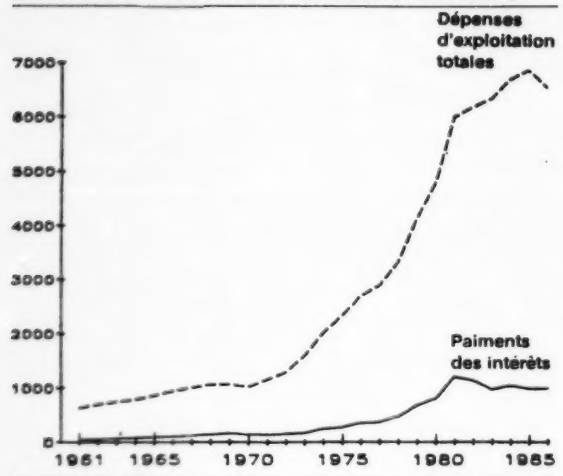

Source : Estimations fondées sur des données de Statistique Canada.

FIGURE 5 PART DES PAIEMENTS DIRECTS DU GOUVERNEMENT DANS LE REVENU NET RÉALISÉ DES FERMES, RÉGION DES PRAIRIES (millions de dollars)*

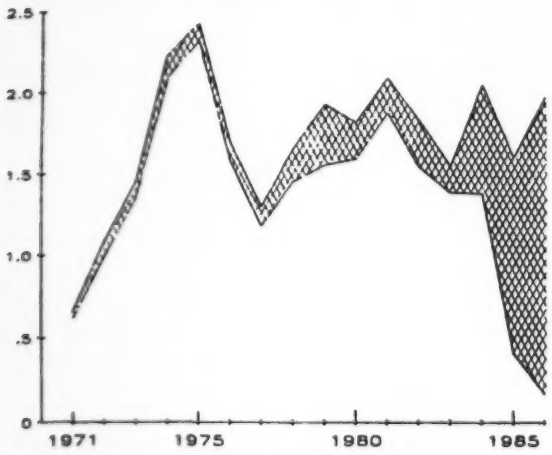

* Le revenu net réalisé tient compte des recettes agricoles, des revenus en espèces et des paiements d'appoint, ainsi que des dépenses d'exploitation agricole et de la dépreciation. Il exclut tout revenu hors ferme.

Source : Estimations fondées sur des données de Statistique Canada.

FIGURE 6 MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE, RÉGION DES PRAIRIES (millions de personnes)

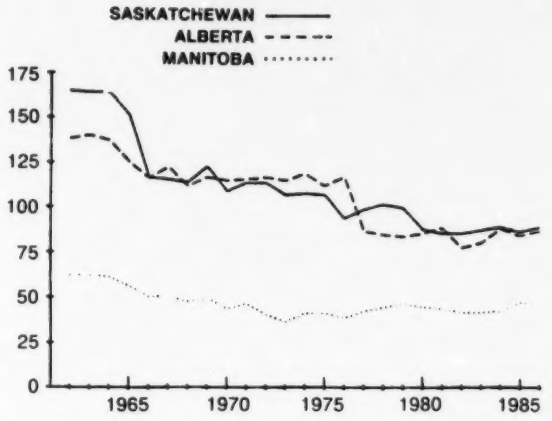

Source : Estimations fondées sur des données de Statistique Canada.

Fonctions nouvelles du revenu hors ferme au Canada

Ray D. Bollman et Pamela Smith***

INTRODUCTION

On discute depuis plusieurs décennies des objectifs des politiques agricoles. Schultz (1949) a résumé deux grands objectifs en intitulant son ouvrage, *Production and Welfare of Agriculture* (Production et bien-être de l'agriculture). Il les formule ainsi (Schultz 1949, p. 11) : les questions de politique, du point de vue de l'analyse économique, peuvent être examinées en fonction des deux objectifs suivants :

- celles qui intéressent la production agricole – l'utilisation efficace des ressources pour l'obtention des produits agricoles, et
- celles qui intéressent le bien-être de la production agricole – une répartition et une utilisation satisfaisantes du revenu entre les personnes dans les exploitations.

Plus récemment, des ministres canadiens de l'Agriculture ont formulé des objectifs analogues. Par exemple (Whelan, 1977) : «Le premier et principal objectif de cette politique (alimentaire) ... c'est que les consommateurs soient assurés en tout temps d'aliments de qualité supérieure à des prix raisonnables. Le deuxième objectif est d'assurer aux agriculteurs efficaces un niveau de vie raisonnable.»

De tels objectifs sont communs partout : selon Robson, Gasson et Hill (1987 p. 167), «on convient généralement que le revenu constitue l'objectif fondamental de la politique agricole en l'Europe de l'Ouest».

Au Canada, la même hypothèse se retrouve toujours à la base de l'objectif relatif au «revenu». D'après un observateur (Loyns 1980, p. 66 et 67) : «Dans tous les manuels économiques de base, dans tous les écrits agricoles professionnels, dans tous les documents de principe des organismes agricoles, dans tous les médias et dans tous les parlements du Canada, il est admis que les revenus agricoles sont plus faibles et plus variables que les revenus de l'élément non-agricole de la population.»

La crise financière agricole récente a fait renaître des inquiétudes au sujet de la situation du revenu des familles agricoles canadiennes. À cause de cela, on a recommencé à s'intéresser au travail hors ferme. Au Canada et aux États-Unis, des analystes ont conclu que le travail hors ferme est actuellement l'un des moyens permettant aux familles agricoles de survivre en agriculture, et qu'il le demeurera (Brinkman 1985; Salant, Smale et Saupe, 1986).

Par ailleurs, il s'est fait peu d'études canadiennes sur la situation du revenu net total des familles agricoles et sur la contribution particulière du travail hors ferme au revenu familial.

De tout temps les familles rurales canadiennes ont tiré une partie de leur revenu du travail hors ferme. Le premier agriculteur canadien d'origine européenne, Louis Hébert, a fait du travail hors ferme. En 1894, près de Saltcoats, en Saskatchewan les Commissionnaires de Sa Majesté (Royaume-Uni, 1984) ont rapporté ceci : «Durant leur temps de loisirs, les petits fermiers n'ont aucun mal à obtenir du travail. Bon nombre d'entre eux peuvent toujours trouver de l'emploi aux chemins de fer locaux à raison de 1,25 $ par jour, mais ils semblent préférer travailler comme ouvriers agricoles. Ils obtiennent souvent dans ce cas de 25 à 40 $ par mois en plus de la pension durant la moisson. Les jeunes femmes peuvent facilement trouver du travail à 8 à 10 $ par mois ... C'est seulement durant l'été que le travail est abondant, mais durant l'hiver, ceux qui en cherchent peuvent aussi en trouver. Plusieurs petits fermiers m'ont dit qu'ils avaient réalisé de 26 à 60 $ au cours de l'hiver dernier à couper et à transporter du bois à Saltcoats, ce qui les payait 3,50 $ la charge. La demande locale est également bonne en ce qui concerne le beurre, les volailles et les oeufs, ainsi que les plantes-racines et les légumes verts.»

Bien que le travail hors ferme soit un mode de vie traditionnel pour beaucoup de familles agricoles, des renseignements beaucoup plus récents permettent de croire que la situation a bien peu changé. D'après les résultats du recensement de l'agriculture de 1986, la seule variable importante qui n'a pas changé est

* *Statistiques Canada*
** *Université de Regina*

constituée par le pourcentage des agriculteurs faisant état de leur travail hors ferme (Canada, Statistique Canada, Le Quotidien). Depuis 1941, environ le tiers des exploitants recensés ont fait état de plusieurs jours de travail hors ferme (Figure 1).

Les dossiers anciens et actuels pourraient laisser croire que bien peu de choses ont changé en ce qui concerne aussi bien le travail hors ferme (souvent identifié à tort comme constituant le revenu hors ferme) ou le revenu hors ferme lui-même, mais ce serait une conclusion erronée dans les deux cas, et cela pour plusieurs raisons.

QU'EST-CE QUE LE REVENU HORS FERME?

Le revenu hors ferme n'est pas uniquement fonction de l'emploi hors ferme. On peut définir diverses sources de revenu hors ferme, le seul critère étant que ce revenu est constitué par tout ce qui n'est pas tiré du revenu agricole net (travail autonome sans constitution d'entreprise). Voici les principales sources :

- salaires et traitements;
- revenu net d'un travail autonome non-agricole;
- revenu des investissements (intérêts, dividendes, location nette, par exemple);
- transferts gouvernementaux non-agricoles (par exemple, pensions, allocation familiale, prestations de l'Assurance-chômage);
- revenu d'autres pensions; et
- sources diverses.

Il faut noter toutefois que le revenu agricole versé aux exploitants ou aux autres membres de leurs familles sous la forme de frais de gestion, de salaires, de traitements ou de dividendes, par exemple, pose un problème. Ces formes de revenus seront examinées dans les parties subséquentes.

LE TRAVAIL HORS FERME EST-IL UNE OPTION IMPORTANTE OU VIABLE POUR LES «GRANDES» FERMES?

Il convient d'examiner deux questions à ce sujet. La première est de savoir si le travail hors ferme a déjà constitué une caractéristique importante des «grandes» fermes («qui soutiennent la famille» ou «commerciales»). Deuxièmement, le travail hors ferme peut-il compenser les fluctuations plutôt faibles du revenu que connaissent ces fermes?

Pour répondre à ces deux questions, il faut une définition appropriée d'une ferme. En nous servant de l'expression «grande ferms», on définit une ferme dont le revenu net suffit pour payer les dépenses vitales minimales d'une famille de quatre personnes et on adopte pour cela le seuil de pauvreté fixé par Statistique Canada pour une famille de cette taille.

Pour satisfaire à cette norme en 1961, il fallait un revenu agricole net de 3 500 $; en 1986, la somme équivalente était de près de 15 000 $ (Figure 2). Pourtant, au cours de ces années, le ratio revenu net-revenu brut est tombé, d'environ 0,4 qu'il était au début des années 1960, à 0,2 au début des années 1980. Il semble donc que les ventes brutes auraient dû doubler au cours de cette période pour offrir le niveau nécessaire du revenu net durant les années 1980.

Si l'on combine avec les seuils de pauvreté le niveau nécessaire des ventes brutes qu'il faut pour fournir un revenu net, on peut obtenir les ventes brutes d'une «grande» ferme. Par cette méthode, nous constatons qu'il fallait des ventes brutes d'environ 10 000 $ en 1961; en 1986, les ventes brutes nécessaires étaient passées à plus de 60 000 $ (Figure 4).

Selon cette méthode, il n'y a qu'une proportion faible, quoique croissante, de toutes les fermes recensées qui se classent parmi les «grandes fermes». En 1961, seulement 14 % satisfaisaient à cette norme, mais, en 1986, la proportion était passée à 33 % (Tableau 1).

Quelle a été l'étendue du travail hors ferme sur les «grandes» fermes au cours de cette période? En 1961, seulement 6 % de ces exploitants agricoles faisaient état d'un travail hors ferme; en 1966, c'était le cas de 18 % et le pourcentage des exploitants faisant état d'un travail hors ferme dans le cas des «grandes» fermes est demeuré ensuite au même niveau pendant 20 ans, jusqu'en 1986. De plus, ces exploitants représentaient seulement 2 % des journées cumulatives de travail hors ferme de tous les exploitants en 1961; et seulement 10 % des journées cumulatives des 20 dernières années.

Un faible pourcentage des exploitants de «grandes» fermes travaillent hors ferme et ce pourcentage est demeuré stable depuis 20 ans. Leurs journées hors ferme représentent un pourcentage stable de toutes les journées hors ferme de cette même période. Il semble par conséquent qu'aucune augmentation n'ait

marqué ni la participation absolue ni la participation relative au travail hors ferme de la part des exploitants de «grandes» fermes désireux d'arrondir leur revenu agricole.

La deuxième question porte sur l'aptitude du travail hors ferme à compenser les baisses des ventes brutes. Comme mesure approximative de cette aptitude nous avons calculé la valeur d'une baisse de 10 % des ventes brutes et déterminé le nombre de semaines de travail qu'il faut pour compenser cette perte, en nous servant pour cela des taux de salaire moyens de l'industrie.

Au début des années 1960, il fallait environ 12 semaines de travail pour cette compensation; au milieu des années 1980, il en fallait 14 (Figure 5). On doit conclure, semble-t-il, que le travail hors ferme n'améliore pas considérablement la viabilité des «grandes» fermes, puisqu'il faut trois mois de travail hors ferme pour compenser les baisses même relativement faibles des prix à la production.

En résumé, deux conclusions découlent de ces constatations. La première est que le travail hors ferme ne constitue pas un facteur important pour les exploitants des «grandes» fermes au Canada depuis 20 ans, soit pour la période de 1966 à 1986. Deuxièmement, à cause du nombre de semaines qu'il faut pour compenser une baisse même modeste des prix à la production, le travail hors ferme ne semble pas offrir une option viable pour ces fermes.

TENDANCES DU REVENU HORS FERME DES «CULTIVATEURS» CONSIDÉRÉS INDIVIDUELLEMENT

Pour obtenir une longue série chronologique des revenus agricoles et non agricoles de toutes sources, nous analysons les données publiées chaque année par Revenu Canada Impôt (RCI), qui définit les «agriculteurs» comme des déclarants fiscaux considérés individuellement et dont le revenu agricole est la principale source de revenu (travail autonome sans constitution d'entreprise). Bien que cette définition englobe plus d'individus que le nombre de ceux qui exploitent des «grandes» fermes, les «agriculteurs» définis par RCI consacrent une part importante de leur activité à l'agriculture[1].

Entre 1946 et 1985, le revenu de l'agriculture a constitué une part décroissante du revenu net total des «agriculteurs» définis par RCI. Durant les années 1940, le revenu agricole net représentait 90 % du revenu total de ces agriculteurs, mais il est tombé à 52 % au début des années 1980 (Figure 6). Inversement, le revenu hors ferme de toutes sources a augmenté, passant de moins de 10 % après la Seconde Grande guerre à près de la moitié (48 %) du revenu total des «agriculteurs» définis par RCI durant la première moitié des années 1980.

De toute évidence, le revenu hors ferme a pris une importance croissante. Ce serait pourtant une erreur de conclure que toute cette augmentation est attribuable au revenu hors ferme pour l'ensemble de la période à l'étude.

Les salaires hors ferme ont constitué la principale source du revenu hors ferme jusqu'à la fin des années 1970. Entre le milieu des années 1940 et le début des années 1950, le travail hors ferme a représenté 5 % du revenu net total de tous les «agriculteurs» définis par RCI, qu'ils travaillent hors ferme ou non (Figure 7). Toutefois, au début des années 1970, les salaires du travail hors ferme représentaient 15 % du revenu net total de tous les agriculteurs définis par RCI.

Au cours de cette période, le revenu hors ferme est donc devenu de plus en plus important et les salaires du travail non-agricole expliquent la plus grande partie du changement. Toutefois, cette tendance s'est modifiée de nouveau durant la deuxième moitié des années 1970.

Au cours de la dernière décennie, entre 1976 et 1985, un pourcentage remarquablement stable les «agriculteurs» selon RCI ont fait état d'un revenu salarial hors ferme (Figure 8). Et les salaires hors ferme ont continué de représenter quelque 15 % de tout le revenu net total de ces «agriculteurs». Toutefois, comme il a été noté plus haut (Figure 6), le revenu de source hors ferme a continué d'augmenter. Qu'est-ce qui explique cette évolution?

Deux facteurs semblent avoir contribué à l'importance relative décroissante du travail hors ferme comme source de revenu hors ferme entre le milieu des années 1970 et 1985. Tout d'abord, on a fait état de nouvelles sources de revenu (allocations familiales, gains de capital réalisés et prestations d'Assurance-chômage pour interruptions du travail hors ferme, par exemple)[2]. Le revenu de ces sources représente quelque 7 % du revenu total net de tous les «cultivateurs» définis par RCI au cours de cette période. Mais un deuxième facteur – les revenus d'investissements – est plus important que le

premier dans la hausse importante du revenu hors ferme.

Deux nouveautés ont contribué à accroître les investissements hors ferme. Le revenu agricole net total a triplé au début des années 1970, ce qui a eu pour résultat des investissements accrus (habituellement des comptes bancaires). Plus tard au cours de la même décennie, les taux d'intérêt ont aussi connu une hausse radicale. Ensemble, ces deux facteurs ont eu pour résultat que les revenus des investissements sont devenus la principale source du revenu hors ferme de tous les agriculteurs selon RCI au début des années 1980 et ils ont constitué 17 % du revenu total net de ces exploitants (Figure 9).

Ces constatations nous amènent à trois conclusions générales. Comme contribution au revenu total net des tous les «agriculteurs» canadiens au cours des 40 dernières années, le revenu des sources hors ferme a acquis de l'importance alors que le revenu agricole devenait lui-même moins important. Pendant trois décennies, le travail hors ferme a représenté la plus grande partie de l'augmentation du revenu hors ferme. Toutefois, au cours de la dernière décennie, le revenu des investissements hors ferme a connu une augmentation radicale : aujourd'hui il dépasse légèrement le travail hors ferme comme source du revenu hors ferme de tous les «agriculteurs» selon RCI au Canada.

TENDANCES DU REVENU HORS FERME DES FAMILLES RURALES

Pour examiner d'encore plus près la question de politique que constitue le bien-être économique des familles rurales canadiennes, il faut recourir à une source différente de celle qui a été utilisée dans la partie précédente et qui nous renseigne uniquement sur les «agriculteurs» considérés individuellement. Nous utilisons donc une série chronologique de 20 ans tirée des enquêtes de Statistique Canada sur les finances des consommateurs. Des séries de tableaux ont été demandées à l'égard de trois définitions de la famille rurale[3] :

- dans le cas où un individu a eu un revenu agricole net;
- dans le cas où un individu a eu un revenu agricole net comme principale source de revenu; ou
- dans le cas où un individu a déclaré que l'agriculture constituait sa principale occupation.

On pourrait utiliser d'autres définitions; par exemple, une famille agricole pourrait être définie comme étant celle dont le revenu agricole net constitue la principale source du revenu familial. Les trois définitions retenues ont servi à identifier les familles où au moins un membre pratique l'agriculture, bien que la première définition soit la plus faible à cet égard.

Néanmoins, la première et la troisième ont pour résultat le même nombre de familles possédant des caractéristiques semblables. Depuis 10 ans, il y a eu environ 300 000 familles comptant une personne ayant eu un revenu agricole net ou pratiquant l'agriculture à titre d'occupation principale; ces familles sont semblables quant au niveau et à la distribution de leur revenu.

La deuxième des trois définitions est plus limitative. Il n'y a eu qu'environ 210 000 familles pour lesquelles la principale source de revenu d'une personne provenait de l'agriculture au cours de la dernière décennie. Bien que le revenu familial net total de ces familles soit semblable au revenu des familles relevant de la première et de la troisième définition, le deuxième groupe diffère des deux autres sur un point important. Le revenu net agricole fournit une plus grande part (25 %) du revenu familial total (ou inversement, le revenu des salaires hors ferme fournit une part plus faible (25 %) du total). Ces trois groupes de familles tirent approximativement la même proportion de leur revenu net total d'autres sources «hors ferme» comme les investissements, les paiements de transfert gouvernementaux, ou les pensions.

Les tendances marquant les sources de revenu hors ferme sont semblables pour le premier et le troisième groupe de familles agricoles, qui font ici l'objet d'une définition plus large. Le revenu agricole net a fourni 50 % du revenu total de ces familles à la fin des années 1960 et cette proportion est tombée à 30 % ces dernières années. À l'inverse, le revenu de toutes les sources hors ferme fournit actuellement environ 70 % du revenu total de ces familles (Figure 10).

Dans le cas des familles faisant l'objet d'une définition plus étroite, c'est-à-dire qu'une personne tire son revenu principal de l'agriculture, les tendances sont moins prononcées, mais elles demeurent les mêmes.

Durant les années 1960, le revenu agricole net a fourni les deux tiers du revenu familial total et la proportion correspondante est maintenant de 50 %. En conséquence, ces familles tirent environ 50 % de leurs revenus totaux de sources hors ferme (Figure 10).

La structure de croissance des sources de revenu particulières est à peu près la même pour les trois groupes de familles. Ainsi, la part du revenu hors ferme provenant d'un travail hors ferme est demeurée presque la même pour les trois groupes entre 1965 et 1986 (Figure 11).

En résumé, ces constatations relatives aux «familles» agricoles canadiennes ne sont guères différentes, pour l'essentiel, de celles qui s'appliquent depuis 20 ans aux cultivateurs considérés individuellement.

LES SOURCES DE REVENU VARIENT-ELLES SELON LA TAILLE DES FERMES?

La taille de la ferme est une variable qui peut servir à définir une ferme familiale (par exemple, Ehrensaft et Bollman, 1985) et on peut l'interpréter comme représentant la charge de travail pour la main-d'oeuvre de la ferme et le potentiel de travail hors ferme. Comme nous allons le montrer, les données récentes confirment des analyses antérieures (Fitzpatrick et Parker, 1965; Porteous, 1974) établissant que les familles, tant des petites fermes que des grandes fermes, ont des revenus supérieurs à la moyenne.

La source est ici constituée par des tableaux inédits du couplage agriculture-population de Statistique Canada pour 1981. On peut classer parmi les petites fermes le quart des fermes canadiennes recensées, soit celles dont les ventes brutes sont de moins de 5318 $; ces fermes ont eu des revenus familiaux de 26 000 $ en 1980. La tranche supérieure de 25 % des fermes canadiennes enregistrait des ventes brutes de 56 000 $ et des revenus familiaux nets de près de 30 000 $. Les fermes moyennes, c'est-à-dire celles qui se situent entre le 50e et le 74e percentiles et dont les ventes brutes se situent entre 21 805 $ et 55 999 $, enregistraient un revenu familial moyen de 24 000 $.

L'écart de revenu entre les fermes moyennes et les petites ou les grandes fermes en 1981 est inférieur à ce qu'on a déjà annoncé. Néanmoins, on a peut-être raison de conclure que ces fermes sont trop grandes pour permettre le travail hors ferme et trop petites pour fournir des revenus comparables à ceux des petites ou des grandes fermes. Mais il y a un facteur qui pourrait tempérer cette conclusion générale : l'âge.

Des revenus familiaux nets inférieurs caractérisent toutes les fermes moyennes, quel que soit l'âge de l'exploitant. Il en est de même des grandes fermes. Sur celles-ci, plus l'exploitant est âgé, plus le revenu total net de la famille est élevé (Figure 13). En outre, lorsque les exploitants ont moins de 34 ans, le revenu familial n'augmente pas avec la taille de la ferme.

Un revenu familial total net, qui est en moyenne, inférieur dans les exploitations moyennes (du 50e au 74e percentile), se traduit par un pourcentage plus élevé de revenus qui sont inférieurs au seuil de pauvreté, c'est-à-dire 21 % comparativement à 18 % pour toutes les fermes recensées (Figure 14). Sur ces fermes de taille moyenne, les faibles revenus sont plus prononcés dans le cas des familles de jeunes exploitants; chez ceux qui ont entre 25 et 34 ans, 32 % avaient des revenus inférieurs au seuil.

Le pourcentage du revenu familial tiré de sources hors ferme dépend de la taille de la ferme. Au fur et à mesure qu'augmentent les ventes brutes, le revenu hors ferme diminue en chiffres absolus jusqu'à ce qu'on atteigne la tranche supérieure de 5 % de toutes les fermes (celles dont les ventes étaient supérieures à 12 500 $ en 1957 et supérieures à 160 000 $ en 1980). Deux raisons expliquent la supériorité du revenu hors ferme de ces exploitations où les ventes brutes sont élevées. Il y a des exploitations qui sont constituées en société et où les membres de la famille, y compris l'exploitant, peuvent recevoir un salaire ou un traitement pour leur travail sur l'exploitation, ce revenu pouvant alors être assimilé au revenu d'un travail hors ferme. Cette première raison constitue une importante réserve aux conclusions signalées ici[4]. Deuxièmement, ces fermes sont plus rentables et fournissent un revenu d'investissements hors ferme plus considérable.

Dans toute la répartition des ventes brutes, le revenu agricole net représente la plus grande part 60 % du revenu familial net total des fermes dont les ventes se situent entre le 75e et le 94e percentile (ventes brutes de 56 000 $ à 159 999 $). C'est pourquoi même dans le cas des fermes qui enregistrent des ventes brutes relativement importantes, le revenu hors ferme de toutes les sources constitue 40 % du revenu familial net total.

Si l'on compare les données de 1957 et de 1980, on s'aperçoit que la part du revenu familial de toutes sources hors ferme a augmenté de quelque 20 à 25 points de pourcentage sur les fermes de tous les groupes de ventes brutes (Figure 15)[5]. La part du revenu des salaires et du revenu des investissements a augmenté également dans toutes les catégories de ventes brutes. Par conséquent, quelle que soit la valeur des ventes brutes, les familles agricoles reçoivent une plus grande part de leur revenu net total de sources hors ferme et l'augmentation est également partagée entre les salaires et les investissements hors ferme.

L'augmentation des recettes hors ferme est-elle attribuable à une augmentation du travail hors ferme par les exploitants ou d'autres membres de la famille, qui sont habituellement les conjoints (Bollman et Smith, 1986)? Au cours de la même période, soit entre 1957 et 1980, la part de l'apport des conjoints (autres membres de la famille) est demeurée à peu près constante (Figure 16). Il semble donc que les augmentations des recettes hors ferme au cours de cette période de 15 ans ont été partagées à parts égales entre les exploitants et leurs conjoints.

Toutefois, cette même comparaison de 1957 et de 1980 révèle aussi que les conjoints sont plus aptes que les exploitants à fournir des recettes hors ferme sur les fermes qui accusent d'importantes ventes brutes (Figure 16). Cette structure est aussi demeurée relativement constante au cours de la période de 15 ans, ce qui confirme d'autres constatations (Bartlett 1986, Bollman et Smith 1986). Bien que la participation des conjoints au travail hors ferme soit constante en ce qui concerne la taille des ventes brutes, elle est effectivement liée à l'âge des conjoints en question. Les femmes plus jeunes sont plus aptes à participer au travail hors ferme.

COMPARAISON DES REVENUS DES AGRICULTEURS ET DES NON-AGRICULTEURS

Les sources de revenu agricole ont changé avec le temps et la dépendance à l'égard de sources de revenu hors ferme varie en fonction des ventes brutes. Ces changements représentent une adaptation des membres de familles agricoles pour atteindre ou maintenir un revenu familial suffisant.

En comparant les revenus des agriculteurs et des non-agriculteurs, on peut mesurer l'ampleur de ces adaptations. En réalité, certains hommes politiques canadiens ont toujours poursuivi expressément l'objectif de l'égalité approximative de ces deux revenus (Greene 1966) : «Le gouvernement a comme politique générale que les revenus agricoles familiaux soient à peu près les mêmes que les revenus des collectivités industrielles.»

Aux fins de ces comparaisons, nous nous en tenons au revenu en espèces en nous écartant des analyses plus fines de certains autres auteurs (Kulshreshtha 1965, 1966, 1967; Shaw 1978a, 1978b, par exemple). Nous reconnaissons qu'il existe des différences entre les fermes et les autres milieux pour ce qui est de certains biens et services[6], mais nous supposons que ces différences ont été relativement constantes dans le temps. Toute variation des différences de revenu entre agriculteurs et non-agricultteurs représente donc un changement véritable. D'une manière plus radicale, nous supposons aussi qu'aucun changement n'a marqué les différences entre agriculteurs et non-agriculteurs pour ce qui est du «bien-être économique» associé à des gains ou des pertes de capital non réalisés[7].

Si l'on tient compte uniquement du revenu en espèces des «agriculteurs» (selon la définition de RCI donnée plus tôt), on constate que ces agriculteurs avaient un revenu à peu près égal à 75 % de celui de tous les non-agriculteurs ayant soumis une déclaration d'impôt sur le revenu entre 1946 et 1972 (Figure 17). Pour la décennie de 1972 à 1982, les revenus des «agriculteurs» (selon RCI) égalaient approximativement les revenus non agricoles, mais durant les années subséquentes et jusqu'en 1985, l'écart des revenus entre agriculteurs et non-agriculteurs a reparu.

On peut raisonnablement penser que chez les personnes ayant produit une déclaration de revenu, beaucoup plus d'agriculteurs que de non-agriculteurs sont des hommes. En conséquence, il serait sans doute préférable de comparer des agriculteurs ayant produit une déclaration et des hommes non-agriculteurs ayant produit une déclaration. Contrairement à la comparaison précédente, celle-ci montre que les revenus moyens des «agriculteurs» ne sont jamais égaux aux revenus des non-agriculteurs à quelque moment que ce soit entre 1963 et 1985 (Figure 18). C'est à la fin des années 1970 que les revenus des «agriculteurs» étaient les plus

proches de ceux des non-cultivateurs, soit 80 %; en 1985, le pourcentage était tombé à moins de 70 % (Figure 19).

Ces constatations au sujet de l'écart des revenus entre agriculteurs et non-agriculteurs ne sont pas toujours confirmées par les autres données. Lorsque les revenus des familles agricoles (quelle que soit la définition retenue) sont comparés aux revenus des familles non agricoles à partir des données de l'enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, l'écart semble avoir persisté seulement entre 1965 et 1972. Au cours des années subséquentes et jusqu'en 1986, il semble que le revenu net des familles agricoles ait été égal au revenu des non-agriculteurs. Pourtant, il convient de faire preuve de prudence à l'égard de ces constatations, car les revenus non agricoles englobent toutes les familles et toutes les personnes seules[8].

Il existe un autre moyen d'évaluer le «bien-être économique» des familles rurales et c'est d'examiner le pourcentage de ces familles qui seraient classées comme ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté pour une famille de quatre personnes. Entre 1965 et le milieu de 1970, il y a eu baisse du pourcentage des familles rurales canadiennes dont les revenus étaient inférieurs à ce seuil (Figure 20). Depuis lors et jusqu'en 1986, ce pourcentage est demeuré relativement stable. Toutefois, le pourcentage des familles agricoles de la Saskatchewan dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté est passé de 20 % qu'il était en 1985, à 25 % en 1986, à la suite de la baisse des prix mondiaux des céréales.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Le niveau et la répartition du revenu familial rural est une des deux principales questions étudiées dans l'analyse des politiques agricoles. Au cours des 40 dernières années, les contribuables ruraux et les familles rurales du Canada ont tiré une part de plus en plus grande de leur revenu net total de sources non agricoles. Cette conclusion s'impose dans le cas de trois définitions des familles rurales et elle caractérise aussi, à des degrés divers, les fermes de toutes tailles.

Ce serait une erreur que d'assimiler le revenu hors ferme au travail hors ferme. Jusqu'à la dernière décennie, le travail hors ferme constituait la principale source des augmentations du revenu hors ferme. Cependant, au cours des 10 dernières années les augmentations de l'ensemble du revenu hors ferme proviennent de deux sources principales en proportions égales, les revenus du travail hors ferme et des investissements hors ferme.

Les femmes de cultivateurs ont contribué à l'accroissement des revenus hors ferme. Les revenus d'un travail hors ferme proviennent généralement à part égale des exploitants et de leurs conjoints, bien que les revenus hors ferme des conjoints aient tendance à se substituer à ceux des exploitants dans le cas des fermes qui réalisent des ventes brutes considérables.

La comparaison des revenus des agriculteurs et des non-agriculteurs aboutit à deux conclusions différentes selon les sources de données utilisées. Lorsque les revenus des contribuables ruraux sont comparés aux revenus des autres contribuables, l'écart traditionnel entre les deux groupes semble s'élargir après s'être resserré pendant près d'une décennie. La deuxième comparaison, celle des revenus familiaux, agricoles et non agricoles, révèle que les revenus des familles agricoles sont demeurés au même niveau que les revenus familiaux non agricoles au cours des 15 dernières années. Cependant, nos données sur les revenus familiaux non agricoles englobent les «personnes seules» dont l'importance s'est accrue avec le temps.

Les familles agricoles dont le revenu est inférieur au seuil national de pauvreté représentent maintenant moins de 20 %; ce pourcentage est demeuré relativement constant au cours des années 1980. En Saskatchewan cependant, le pourcentage des familles agricoles qui se situent en-deça du seuil est passé de 20 % en 1985 à 25 % l'année suivante. De plus, les faibles revenus sont fonction de l'âge de l'exploitant; ainsi 32 % de tous les exploitants canadiens âgés de 25 à 34 ans dont les fermes réalisaient des ventes brutes «moyennes» rapportaient des revenus insuffisants pour une famille de quatre personnes. Ces constatations donnent à penser que des facteurs autres que la taille des ventes brutes expliquent actuellement les faibles revenus agricoles au Canada.

Notes

1 Environ 200 000 personnes ont été classées comme agriculteurs par RCI au cours des années 1950 et au début des années 1960. L'adoption du Régime des pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec a augmenté considérablement le nombre des agriculteurs soumettant des déclarations d'impôt sur le revenu au milieu des années 1960. Depuis lors, toutefois, le nombre des agriculteurs définis par RCI a diminué peu à peu, passant de 290 000 à quelque 270 000.

2 Ces articles sont devenus imposables au cours de cette période et, par conséquent, ils apparaissent comme revenu dans cette source.

3 La famille est définie selon le concept «économique» (plutôt que celui du recensement, qui est le concept de la famille nucléaire), qui englobe toute les personnes qui sont unies à un exploitant par les liens du sang ou du mariage et qui vivent dans le même logement que lui.

4 Les données sur le revenu familial tirées des couplages agriculture-population de 1971 et 1981 peuvent donner l'impression que les revenus familiaux n'augmentent pas considérablement avec l'augmentation des ventes brutes. Par exemple, les familles des fermes dont les ventes brutes se situent dans la tranche supérieure de 5 % font état de revenus hors ferme supérieurs et de revenus agricoles nets inférieurs (lorsque la ferme n'est pas constituée en société). Ce transfert des sources du «revenu familial communiqué» a pour résultat des revenus analogues à ceux des familles agricoles ayant des ventes brutes inférieures. Ehrensaft (1987) a montré récemment, en se servant des données de l'enquête nationale sur les fermes (que les auteurs ont confirmées par des tableaux inédits du recensement de l'agriculture de 1986), que le revenu agricole net des grandes fermes, par opposition au revenu agricole net des familles agricoles non constituées en société, est effectivement considérable. En conséquence, les revenus familiaux dont il est question ici ne comprennent pas les bénéfices non répartis des fermes constituées en société.

5 À notre avis, cela n'est pas le résultat de la non-répartition des revenus des fermes constituées en société mais plutôt, du moins en partie, de la baisse des ratios ventes nettes–ventes brutes.

6 Ainsi, le logement, la production à domicile ainsi que la disponibilité et le coût d'autres services (par exemple, services médicaux, loisirs, articles de consommation domestique, meubles, vêtements familiaux, etc.).

7 Les prix de certains logements urbains ont connu des augmentations et des baisses importantes analogues à ceux des terres agricoles (au niveau de la tendance si non de l'ampleur). Bien que les prix des terres urbaines n'aient pas diminué d'une manière aussi radicale que ceux des terres agricoles, les augmentations et les baisses ont fourni des gains et des pertes non réalisés tant aux agriculteurs qu'aux non-agriculteurs canadiens. Brinkman (1981), de même que d'autres, s'est dit d'avis que la mesure des gains et des pertes non réalisés lors des montées et des chutes, respectivement, pourrait aider à expliquer le comportement des propriétaires de capitaux. Aukes (1987) soutient par contre que les propriétaires de capital, leurs conseillers et, d'une manière plus générale, les hommes politiques, devraient fonder leurs décisions uniquement sur le flux «réel» (c'est-à-dire le flux effectif des revenus) et non sur le flux «attendu» puisque ce flux est capitalisé dans le prix de l'actif.

8 Les «personnes seules» sont celles dont on suppose que le revenu moyen est inférieur à celui des personnes qui sont membres d'une famille.

Bibliographie

Aukes, R. G. «Double-counting Agricultural Income», *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 35(2), 1987, p. 463 à 480.

Barlett, Peggy F. «Part-time Farming: Saving the farm or saving the life-style?», *Rural Sociology*, 4(3), 1986, p. 289 à 313.

Bollman, Ray D. «A Comparison of the money incomes of farmers and non-farmers,» *Canadian Journal of Agricultural Economics*, Procès-verbal, août 1980, p. 48 à 55.

Bollman, Ray D. et Pamela Smith. «Integration of Canadian farm and off-farm markets and the off-farm work of farm women, men, and children». Document présenté aux réunions de 1986 de la Société européenne de la sociologie rurale, Braga, Portugal, 1986.

Brinkman, George L. *Les revenus agricoles au Canada*. Ottawa : Conseil économique du Canada, 1981.

Brinkman, George L. «Canadian agriculture in the 1980's: Conditions, farm performance, and policy implications», compte rendu de la Canadian Association for Rural Studies in Comparative Rural and Regional Studies, été 1985, p. 11 à 19.

Canada. Revenue Canada, Impôt (annuel), *Statistiques fiscales*.

Canada, Statistique Canada (annuel), *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*. (Nº 13-207 au catalogue).

Canada. Statistique Canada, *Le Quotidien*, 3 juin 1987.

Ehrensaft, Philip. *Structure and Performance in the Canadian Beef Sector*, Ottawa : Agriculture Canada, document de travail, juillet 1987.

Ehrensaft, P. et R. D. Bollman (1985), «Changement dans les caractéristiques structurelles et dans les facteurs de production marquant l'économie agricole moderne», *Compte rendu de la conférence des perspectives agricoles canadiennes*, Ottawa : Agriculture Canada, décembre 1985, p. 156 à 166.

Fitzpatrick, J. M. et C. V. Parker (1965), «Distribution of Agriculture in Canadian Agriculture», *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 13(2), 1965, p. 47 à 64.

Greene, Joe. *Débats de la Chambre des communes*, 2 mars 1966.

Kulshreshtha, Surendra N. «Considerations involved in developing a valid comparison of farm and non-farm incomes in Canada, 1926 - 1961», thèse de doctorat inédite, Université du Manitoba, 1965.

Kulshreshtha, Surendra N. «An approach to develop comparisons of farm and non-farm incomes in Canada», *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 14(1), 1966, p. 61 à 74.

Kulshreshtha, Surendra N. «Measuring the relative income of farm labour, 1941 - 1961», *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 15, 1967, p. 28 à 43.

Loyns, R. M. A. *Farm to Food Prices*, Ottawa : Conseil économique du Canada, Document de travail 157, janvier 1980.

Porteous, W. L. «Perspectives des niveaux des revenus agricoles au Canada,» *Compte rendu de la conférence des perspectives agricoles canadiennes*, Ottawa : Agriculture Canada, décembre 1974, p. 114 à 119.

Robson, Nigel, Ruth Gasson et Berkeley Hill. «Part-time farming: Implications for farm family income», *Journal of Agricultural Economics*, 38(2), 1987, p. 167 à 191.

Salant, Priscilla, M. Smale et W. Saupe. *Farm Viability: Results of the USDA Family Farm Surveys*, Washington : U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, Rural Development Research Report No. 60, juillet 1986.

Shultz, Theodore W. *Production and Welfare of Agriculture*, New York : Macmillan, 1949.

Shaw, Paul. «A note on shifts in parity, poverty, and sources of farm family income in North America», *Economic Development and Cultural Change*, 27(4), 1979a, p. 645 à 652.

Shaw, Paul. «Canadian farm and non-farm family incomes, *American Journal of Agricultural Economics*, 61(4), 1979a, p. 676 à 682.

United Kingdom. Fifth Report of Her Majesty's Commissioners Appointed to Carry Out a Scheme of Colonization in the Dominion of Canada of Crofters and Cottars from the Western Highlands and Islands of Scotland. London : Queen's Printer, 1984.

Whelan, Eugene F. Déclaration à la Chambre des communes sur la stratégie alimentaire nationale, Ottawa, 10 juin 1977.

TABLEAU 1 DONNÉES CUMULATIVES SUR LA PRODUCTION ET LE TRAVAIL HORS FERME DES EXPLOITANTS DE «GRANDES» FERMES*

	Ventes brutes approximatives des «grandes» fermes	Proportion approximative des fermes recensées qui sont des «grandes» fermes	Proportion approximative des ventes cumulatives des «grandes» fermes recensée	Proportion des exploitants de toutes les fermes recensés faisant état de «jours de travail hors ferme»	Proportion des exploitants de des «grandes» fermes recensés faisant état de «jours de travail hors ferme»	Proportion des jours cumulatifs de travail hors ferme des «grandes» fermes recensées
	($)			(%)		
1961	9 068	14	50	32	6	2
1966	10 472	21	64	38	21	7
1971	16 854	17	62	35	19	6
1976	23 502	32	n.a.	34	15	12
1981	54 926	25	74	39	18	9
1986	60 602	33	82	39	18	10

* Les «grandes» fermes sont celles dont les ventes brutes peuvent, en moyenne, fournir un niveau de revenu agricole net supérieur au seuil de pauvreté.

Source : Canada, Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 1966 à 1986.

FIGURE 1 PROPORTION D'EXPLOITANTS FAISANT ÉTAT D'UN TRAVAIL HORS FERME (%)

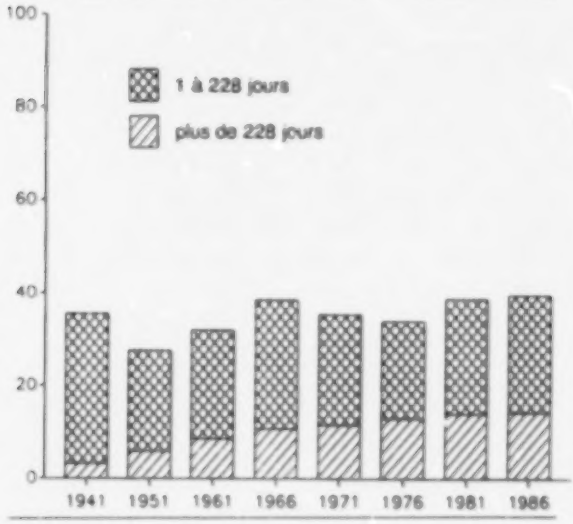

FIGURE 2 SEUIL DE PAUVRETÉ POUR UNE FAMILLE DE QUATRE PERSONNES, ANNÉE DE BASE 1959 ($)

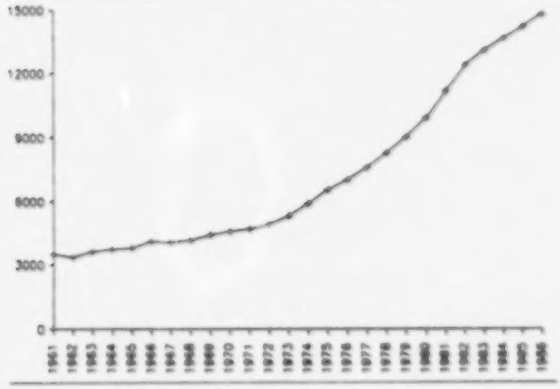

FIGURE 3 RAPPORT ENTRE LES REVENUS AGRICOLES NET ET BRUT

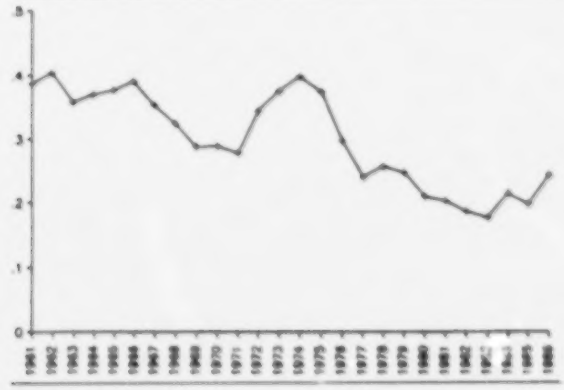

FIGURE 4 NIVEAU DE VENTES BRUTES POUR QU'UNE FERME SOIT CONSIDÉRÉE COMME UNE «GRANDE» FERME* ($)

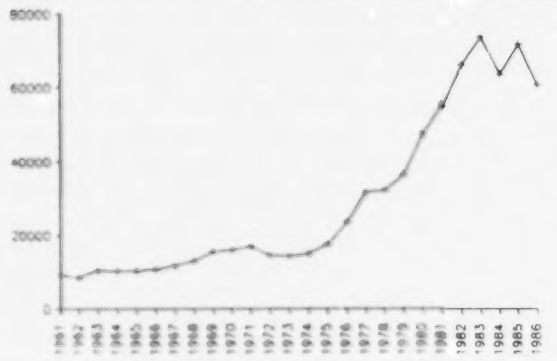

* Dont le revenu agricole net est supérieur au seuil de pauvreté (base de 1959)

FIGURE 5 TRAVAIL HORS FERME NÉCESSAIRE POUR COMPENSER UNE FLUCTUATION DE 10 % DES VENTES BRUTES D'UNE «GRANDE» FERME (semaines)

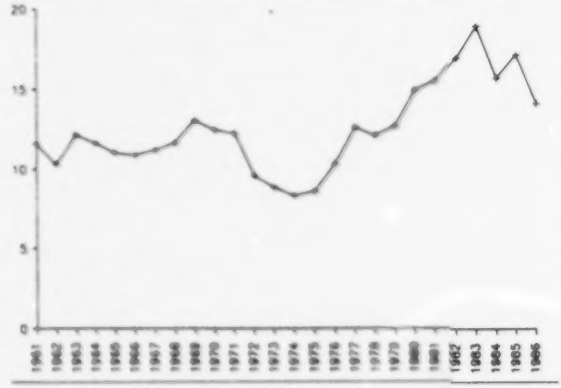

FIGURE 6 PROPORTION DU REVENU NET HORS FERME* PROVENANT DE TOUTES LES SOURCES HORS FERME (%)

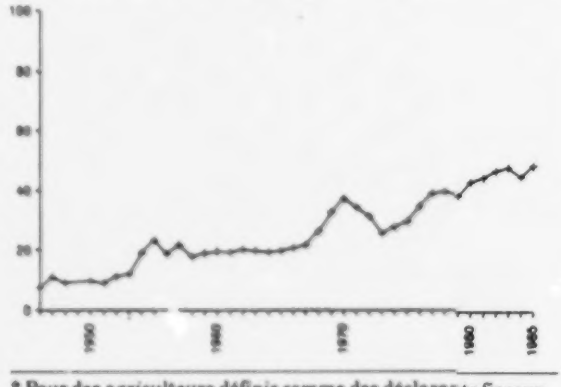

* Pour des agriculteurs définis comme des déclarants fiscaux dont le revenu agricole brut est le revenu principal

FIGURE 7 PROPORTION DU REVENU AGRICOLE NET PROVENANT D'UN TRAVAIL HORS FERME (%)

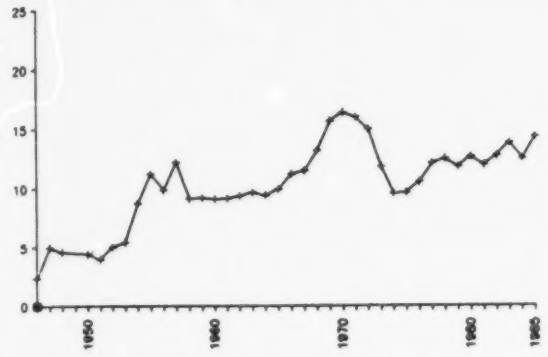

* Pour des agriculteurs définis comme des déclarants fiscaux dont le revenu agricole brut est le revenu principal

FIGURE 8 PROPORTION D'AGRICULTEURS* FAISANT ÉTAT D'UN REVENU SALARIAL HORS FERME (%)

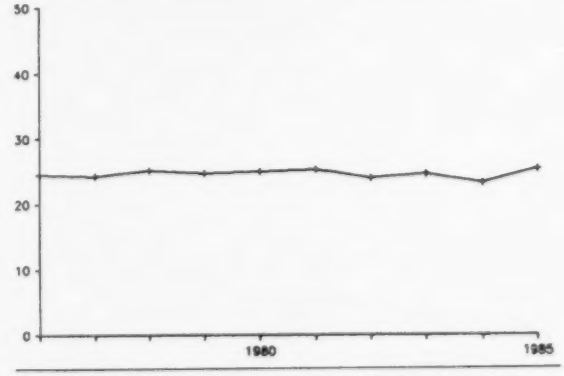

* Déclarants fiscaux dont le revenu agricole brut est le revenu principal

FIGURE 9 PROPORTION DU REVENU AGRICOLE NET* PROVENANT DE REVENUS D'INVESTISSEMENTS HORS FERME (%)

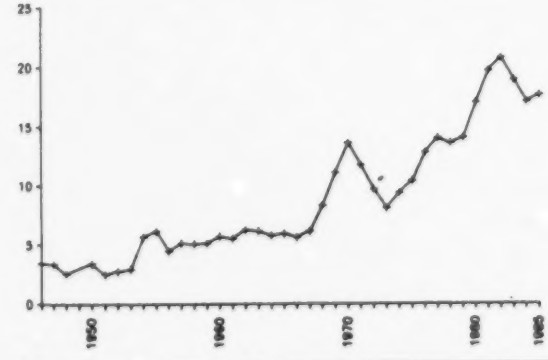

* Pour des «agriculteurs» définis comme des déclarants fiscaux dont le revenu agricole brut est le revenu principal

FIGURE 10 PROPORTION DU REVENU NET DES FAMILLES AGRICOLES PROVENANT DE REVENUS HORS FERME (%)

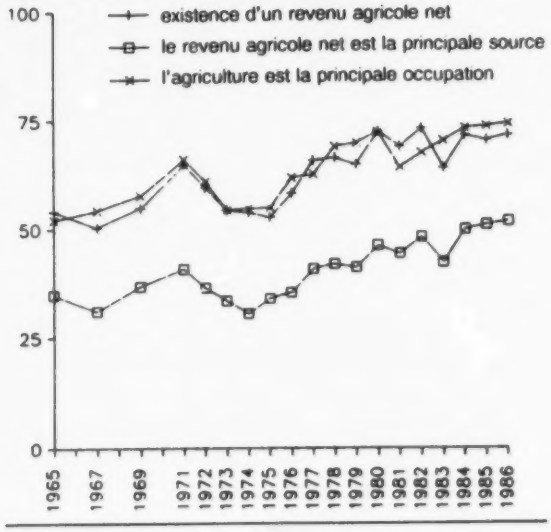

FIGURE 11 PROPORTION DU REVENU NET DES FAMILLES AGRICOLES PROVENANT D'UN REVENU SALARIAL HORS FERME (%)

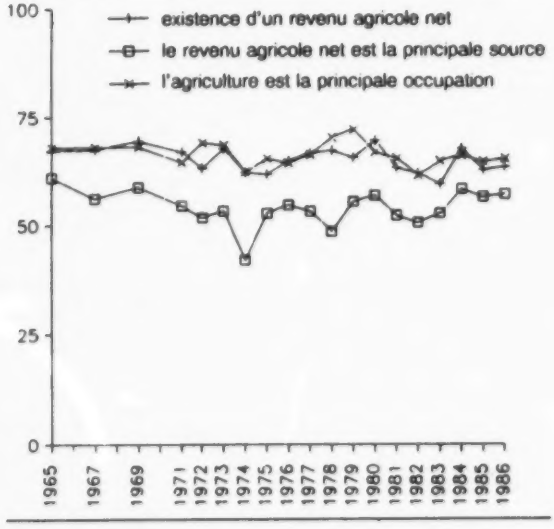

FIGURE 12 REVENU MOYEN DES FAMILLES AGRICOLES, PAR VENTES AGRICOLES BRUTES, CANADA, 1980 ($)

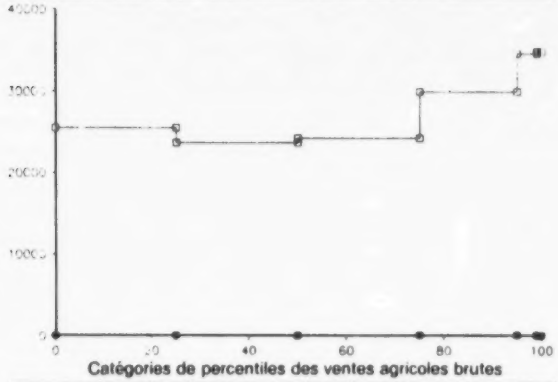

FIGURE 13 REVENU NET TOTAL DES FAMILLES AGRICOLES, SELON LES VENTES AGRICOLES NETTES ET SELON L'ÂGE DE L'EXPLOITANT, 1980 ($)

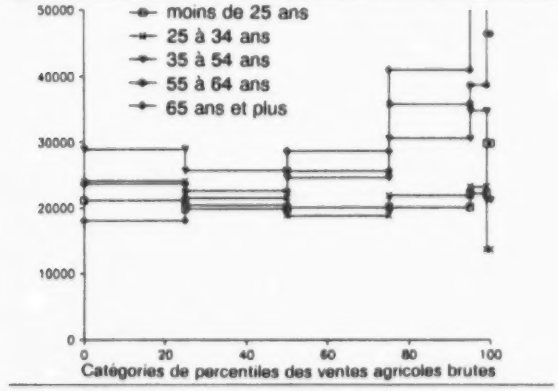

* Propriétaires et associés seulement

FIGURE 14 PROPORTION DES FAMILLES «AGRICOLES*» AYANT UN REVENU INFÉRIEUR AU SEUIL DE PAUVRETÉ, SELON LES VENTES AGRICOLES BRUTES, CANADA, 1981 (%)

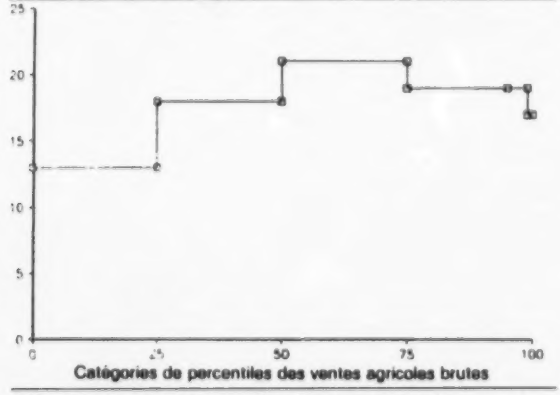

* Famille des exploitants, selon le recensement de l'agriculture

FIGURE 15 PROPORTION DU REVENU DES FAMILLES AGRICOLES* PROVENANT DE L'ENSEMBLE DES REVENUS HORS FERME, SELON LES VENTES AGRICOLES BRUTES, CANADA, 1957 ET 1980 (%)

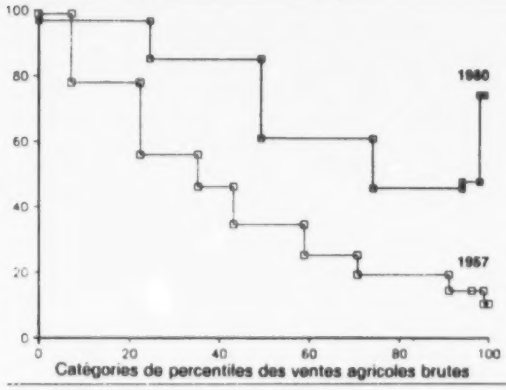

* Propriétaires et associés seulement

FIGURE 16 PROPORTION DES «REVENUS» HORS FERME DES NON EXPLOITANTS PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES «REVENUS» HORS FERME DES FAMILLES AGRICOLES, SELON LES VENTES AGRICOLES BRUTES, CANADA, 1957 ET 1980 (%)

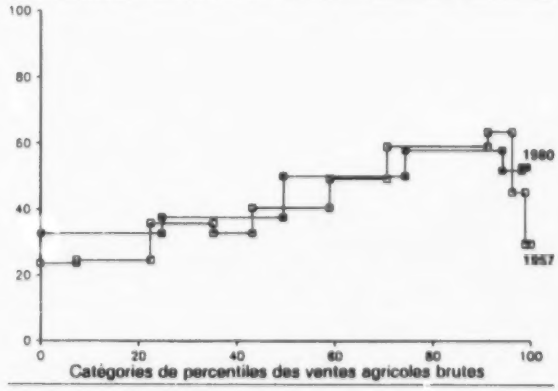

FIGURE 17 PROPORTION DES REVENUS DES «AGRICULTEURS» PAR RAPPORT AUX NON AGRICULTEURS (%)

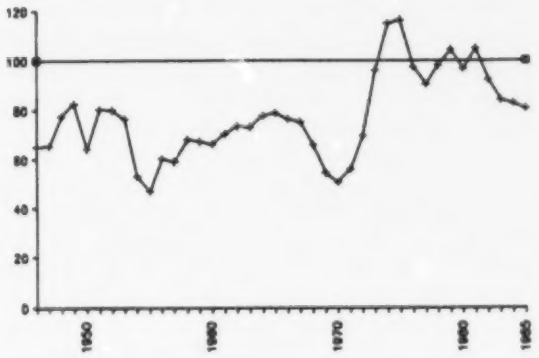

* Déclarants fiscaux dont le revenu agricole brut est le revenu principal

FIGURE 18 PROPORTION DES REVENUS DES «AGRICULTEURS»* PAR RAPPORT AUX REVENUS NON AGRICOLES DES HOMMES (%)

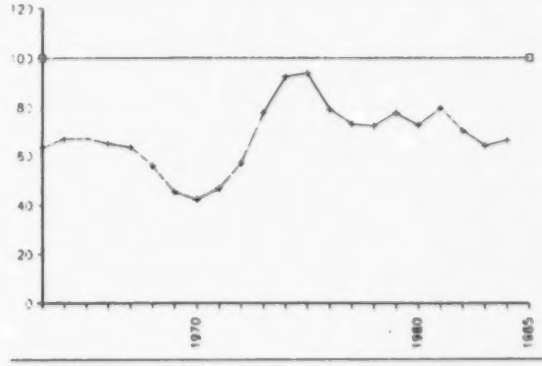

* Déclarants fiscaux dont le revenu agricole brut est le revenu principal

FIGURE 19 PROPORTION DES REVENUS DES «FAMILLES AGRICOLES» PAR RAPPORT AU REVENU DES FAMILLES NON AGRICOLES (%)

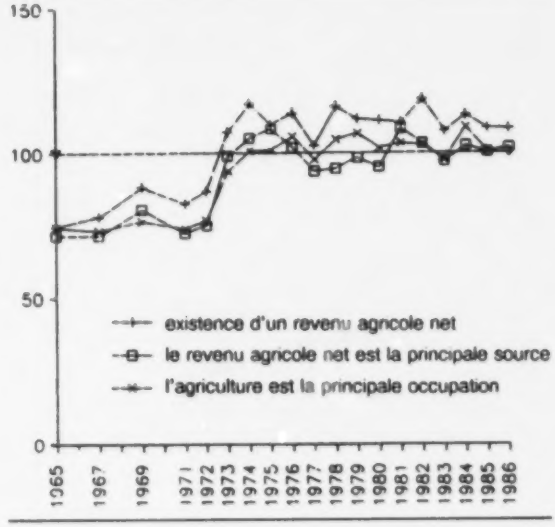

FIGURE 20 PROPORTION DES «FAMILLES AGRICOLES»* AYANT UN REVENU INFÉRIEUR AU SEUIL DE PAUVRETÉ (%)

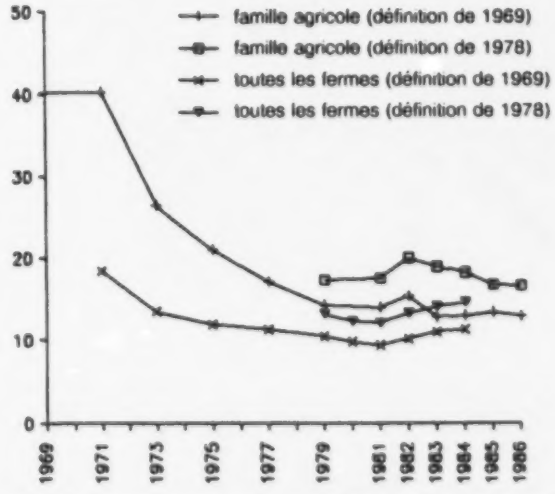

* Familles dont un membre a l'agriculture pour occupation

Changements relatifs au travail et au revenu extérieurs à la ferme en Saskatchewan

*Pamela Smith**

INTRODUCTION

Les principales constatations relatives à l'évolution du travail à l'extérieur de la ferme au Canada qui font l'objet de l'article de Ray D. Bollman et de Pamela Smith intitulé «Fonctions nouvelles du revenu hors ferme au Canada» qui se trouve ailleurs dans ce document, peuvent être résumées de la façon suivante :

- Le nombre d'exploitants canadiens de fermes de «grande taille» qui déclarent travailler à l'extérieur n'a pas augmenté récemment, ni leur part de l'ensemble des jours travaillés à l'extérieur de la ferme.
- Les fermes canadiennes dont le volume des ventes brutes est petit ou gros sont les plus susceptibles d'avoir un revenu de travail extérieur, alors que les fermes ayant un volume de ventes brutes dans la «moyenne supérieure» le sont moins.
- À mesure que les ventes brutes augmentent, la tendance des exploitants de ferme du Canada à avoir un revenu extérieur diminue, alors qu'un tel rapport n'existe pas pour leur conjoint pour qui c'est souvent l'inverse qui se produit.
- Il n'y a aucun rapport entre l'âge des exploitants de ferme du Canada et le travail extérieur, alors qu'il en existe un dans le cas du conjoint, c'est-à-dire, que les jeunes conjoints sont plus susceptibles d'avoir un emploi extérieur.

Les résultats provisoires d'une enquête rétrospective récemment complétée sur certaines collectivités de la Saskatchewan[1] confirment certaines de ces conclusions et en jugent d'autres ambiguës, sinon douteuses. Mon but est ici de rendre compte des résultats provisoires, afin de susciter d'autres discussions et études.

* *Université de Regina.* *Nous remercions R.D. Bollman, J.E. Fagan, D. Scott et R.M. Stirling pour leur aide et leurs commentaires.*

Tel qu'indiqué ailleurs dans le document, relativement peu d'études ont été effectuées sur la situation du revenu des familles agricoles canadiennes, sur l'apport du travail extérieur des hommes et des femmes en agriculture au revenu de la famille ou sur la comparabilité des revenus agricoles et extérieurs. Bien que les résultats de l'enquête de la Saskatchewan ne correspondent pas parfaitement aux résultats pour l'ensemble du Canada, l'ambiguïté ou le doute, tout autant que la certitude, peuvent se révéler des stimulants en vue d'autres recherches.

Les résultats provisoires présentés ici sont basés sur un nombre restreint de fermes de la Saskatchewan. Par conséquent, on a utilisé les données de deux études de Statistique Canada pour décrire la situation de l'ensemble des fermes de la Saskatchewan, auxquelles les résultats provisoires à plus petite échelle peuvent être comparés.

TENDANCES GÉNÉRALES EN SASKATCHEWAN

En 1986, selon le recensement agricole, le pourcentage d'exploitants agricoles ayant un emploi extérieur à plein temps ou à temps partiel a atteint un niveau inégalé depuis 1941 (Figure 1). Le revenu provenant d'un emploi extérieur à plein temps était pratiquement inexistant durant les années 1940 et 1950, mais il s'est accru régulièrement durant cette période de 45 ans. Cependant, les changements intervenus dans le travail extérieur à temps partiel sont responsables des augmentations et des diminutions des pourcentages d'exploitants qui déclarent un revenu extérieur.

Le nombre de jours de travail hors de la ferme des exploitants agricoles a augmenté régulièrement, passant d'environ 35 jours dans les années 1950 à 115 jours dans les années 1960, puis a connu une augmentation spectaculaire à plus de 200 jours en 1971. Au cours de la décennie suivante, le nombre moyen de jours est tombé à

146, pour remonter à nouveau à 151 jours en 1986 (Figure 2). Cette moyenne est sans précédent, sauf en 1971.

Parallèlement à cette évolution, le pourcentage du revenu net des familles agricoles provenant de l'agriculture, pour trois différentes définitions de familles agricoles, a, dans l'ensemble, diminué au cours des vingt dernières années, bien qu'il y ait eu augmentation importante en 1973 et 1975 et une plus petite augmentation en 1982-1983 (Figure 3). Les familles qui comptaient une personne dont le revenu provenait en majeure partie de l'agriculture tiraient plus de 75 % de leurs revenus de l'agriculture il y a 20 ans; en 1986, environ 55 % du revenu de ces familles provenaient de l'agriculture.

Dans les revenus provenant de toutes les sources extérieures à la ferme, le revenu d'investissement a joué un rôle variable, comptant pour une partie de l'augmentation du revenu extérieur au cours des 20 dernières années (Figure 4). Au cours de la décennie 1967-1977, le pourcentage de tous les revenus extérieurs provenant d'investissements a augmenté régulièrement jusqu'à un sommet de 30 % pour les familles comptant une personne dont la principale source de revenu d'une personne était l'agriculture, et est demeuré à peu près à ce niveau au cours des 5 années suivantes. Depuis 1982, le pourcentage de tous les revenus extérieurs provenant de cette source représente environ 25 % en moyenne.

Cependant, contrairement à l'évolution nationale, le revenu provenant d'investissements extérieurs a perdu de son importance par rapport à l'ensemble du revenu extérieur (Figure 4). Le revenu provenant d'un emploi extérieur a continué de prendre davantage d'importance, pour représenter plus de 45 % de l'ensemble du revenu extérieur des familles comptant une personne dont la principale source de revenu était l'agriculture entre 1967-1974 et 1979-1986.

Ces résultats indiquent que le revenu des investissements est devenu une source de revenu importante, mais que l'emploi extérieur est demeuré en moyenne la source la plus importante de revenu extérieur des fermes de la Saskatchewan au cours des 20 dernières années.

Dans ce contexte, mais en gardant à l'esprit que le revenu provenant d'une emploi extérieur a atteint un plancher de tous les temps en 1975, passons aux résultats provisoires de deux enquêtes menées dans certaines collectivités de la Saskatchewan[2].

CHANGEMENTS RELATIFS AU TRAVAIL EXTÉRIEUR RELEVÉS DANS QUELQUES COLLECTIVITÉS DE LA SASKATCHEWAN

En 1975, aucun membre de la famille n'avait d'emploi extérieur dans 67 % des ménages. Une douzaine d'années plus tard, la majorité des ménages agricoles (58 %) comptait au moins une personne travaillant, au moins à temps partiel à l'extérieur (Figure 5). Les changements les plus importants se sont produits dans les exploitations où deux membres ou plus de la famille avaient un emploi extérieur. En 1975, seulement 5 % des familles agricoles de la Saskatchewan comptaient deux membres ou plus de la famille travaillant à l'extérieur, mais, en 1987, au moins deux personnes travaillaient à l'extérieur dans 29 % des fermes.

La plus grande partie de l'accroissement de l'emploi extérieur est dû aux femmes. Bien que le pourcentage des hommes travaillant à l'extérieur soit passé de 20 % en 1975 à 36 % en 1987, les femmes sont aujourd'hui beaucoup plus portées (35 %) à travailler à l'extérieur qu'elles ne l'étaient en 1975, alors que seulement 10 % d'entre elles avaient un emploi extérieur (Figure 6).

L'âge est un facteur statistiquement significatif relié à la participation au travail extérieur, tant pour les hommes que pour les femmes en agriculture (Figure 7). Les hommes de moins de 35 ans sont plus susceptibles que tous autres groupes d'âge de travailler à l'extérieur; 54 % d'entre eux ont un emploi extérieur, par rapport à 46, 24 et 16 % respectivement pour les groupes d'âge 35 à 44 ans, 45 à 54 ans et 55 ans et plus. Cependant, les femmes d'«âge moyen», entre 35 et 44 ans, sont plus susceptibles de travailler à l'extérieur; 56 % d'entre elles ont un emploi extérieur, par rapport à 38, 33 et 14% respectivement, pour les groupes d'âge de moins de 35 ans, de 45 à 54 ans et de 55 ans et plus.

Des calculs non rapportés ici indiquent que le revenu agricole net est également relié de façon significative, mais faible, au travail extérieur des hommes. Cependant, le revenu agricole net n'est pas lié au travail extérieur des femmes. Les hommes dont le revenu agricole net est inférieur à 25 000 $ sont plus susceptibles (39 %) d'avoir un emploi extérieur que ceux dont le revenu agricole net est de 25 000 $ ou plus (26 %).

Lorsqu'on fait la relation entre âge et revenu, les rapports sont plus complexes. Dans l'ensemble cependant, la structure est la suivante, bien que seulement 3 des 8 associations soient faiblement significatives, statistiquement parlant (Figure 8) :

- Pour les hommes et les femmes de moins de 35 ans, il y a un rapport curviligne entre l'emploi hors ferme extérieur et le revenu agricole net; les hommes sont plus susceptibles que les femmes de travailler à l'extérieur.
- Les hommes et les femmes âgés de 35 à 44 ans, travaillent à l'extérieur quel que soit le revenu net, bien que les femmes vivant sur une ferme et ayant un revenu se situant entre 0 et 5000 $ soient plus susceptibles d'avoir un emploi extérieur; dans l'ensemble, les femmes sont plus susceptibles de travailler à l'extérieur que les hommes dans ce groupe d'âge.
- Les hommes âgés de 45 à 54 ans sont uniformément moins suceptibles de travailler à l'extérieur à mesure que le revenu net augmente, alors que les femmes de ce groupe d'âge sont plus susceptibles de travailler à l'extérieur lorsque le revenu se situe entre 0 à 5000 $; dans l'ensemble, il n'y a pas de grandes différences entre hommes et femmes quant à leur participation au travail extérieur.
- Pour les hommes et les femmes de plus de 55 ans, il n'y a pas de rapport uniforme entre le travail extérieur et le revenu, ni aucune différence notable entre hommes et femmes quant à la participation au travail extérieur.

Les types d'emplois extérieurs des hommes et des femmes en agriculture présentent un intérêt pour au moins deux raisons. En général, ils peuvent «expliquer» en partie la variation de la participation indiquée ci-dessus. Deuxièmement, si l'emploi hors ferme doit remplacer un revenu agricole, pour aider à débuter en agriculture ou comme supplément du revenu agricole courant, il serait alors utile d'étudier les besoins du marché de la main-d'oeuvre. Bien sûr, d'autres types de données sont pertinentes, mais dans tous les cas, il est utile de connaître les types d'emplois extérieurs des hommes et des femmes.

Environ 15 % des hommes et des femmes qui travaillaient à l'extérieur de la ferme en 1987 avaient un emploi en gestion, en administration et dans d'autres domaines connexes (Figure 9). Les similitudes de distribution par types d'emploi s'arrêtent là. La transformation, la construction et le commerce représentaient 38 % des emplois extérieurs des hommes, et les occupations «traditionnellement» réservées aux femmes, travail de bureau, vente et services, représentaient 38 % des emplois extérieurs des femmes. De plus, 38 % des femmes travaillaient dans l'enseignement et dans le domaine de la santé, et 17 % des hommes avaient un emploi dans les transports. Globalement, ces emplois représentaient respectivement 90 % et 72 % des emplois extérieurs des femmes et des hommes. Si l'emploi hors ferme doit être un moyen d'augmenter les revenus agricoles, les perspectives de croissance de ces emplois dans les régions rurales sont un facteur à considérer.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Au cours des 20 dernières années, les hommes et les femmes s'adonnant à l'agriculture en Saskatchewan ont travaillé de plus en plus à l'extérieur de la ferme. Les familles agricoles de la Saskatchewan tirent un pourcentage de plus en plus important de leur revenu total d'emplois extérieurs. Bien que le revenu provenant des investissements ait accru sa part de l'ensemble des revenus extérieurs, le revenu d'emploi extérieur demeure plus important, selon les données fournies par Statistique Canada sur l'ensemble des ménages agricoles.

Les résultats d'enquêtes menées auprès des ménages agricoles de certaines collectivités de la Saskatchewan indiquent que les hommes et les femmes en agriculture sont maintenant plus susceptibles de travailler à l'extérieur qu'ils ne l'étaient au milieu des années 1970. Les femmes ont accru leur participation au travail extérieur plus rapidement que les hommes et elles sont plus susceptibles que les hommes de travailler dans deux groupes d'emplois – travail de bureau, vente, services ou enseignement, médecine, santé – en proportions égales. Les hommes travaillent surtout dans la transformation, la construction et le commerce, et, dans une moindre proportion, dans les transports, la gestion, l'administration et les emplois de type professionnel.

Parmi ces ménages, il y avait des rapports statistiquement significatifs entre l'âge des hommes et des femmes et leur taux de participation au travail extérieur. Ces résultats confirment ceux d'autres études, tel qu'indiqué par Findeis, Hallberg et Lass[3]. Ces résultats indiquent également la possibilité d'un «effet de

substitution», par lequel les femmes reprendraient un emploi extérieur lorsque les hommes quittent le leur.

Il existe également un rapport significatif entre le revenu agricole net et le travail extérieur, bien que moins fort et ne s'appliquant qu'aux hommes généralement, selon lequel une augmentation du revenu agricole net diminue la probabilité de travail extérieur.

Les résultats rapportés dans le présent document ne sont que provisoires, et sont basés sur un nombre de cas restreint de certaines collectivités de la Saskatchewan. Cependant, ils ne correspondent pas uniformément à ceux relatifs aux familles agricoles de l'ensemble du Canada ou des États-Unis, ce qui fait ressortir le besoin d'effectuer d'autres études et de tenir compte des différences régionales parmi les familles agricoles du Canada.

Notes

1 Centre de recherche sur les plaines canadiennes, Université de Regina, «Farm, Family and Community Study», 1987, étude en cours.

2 Centre de recherche sur les plaines canadiennes (1987, n=304) et Sample Survey and Data Bank Unit, Université de Regina (1976, n=259). Le degré de représentativité des collectivités dans lesquelles ces enquêtes ont été menées par rapport à l'ensemble des collectivités de la Saskatchewan est incertain. Cependant, de simples échantillons aléatoires de cette taille devraient permettre d'obtenir des résultats avec une marge d'erreur de 5 %.

3 J.L. Findeis, M.C. Hallberg et D. Lass. «Off-farm enployment; research and issues». Document présenté à la réunion annuelle de l'American Agricultural Economics Association, 1987. On peut se procurer ce document au Agricultural Economics and Rural Sociology Department de l'Université d'État de Pennsylvanie.

FIGURE 1 POURCENTAGE DES EXPLOITANTS QUI TRAVAILLENT HORS FERME (EXPLOITANTS RECENSÉS), SASKATCHEWAN, 1941-1986

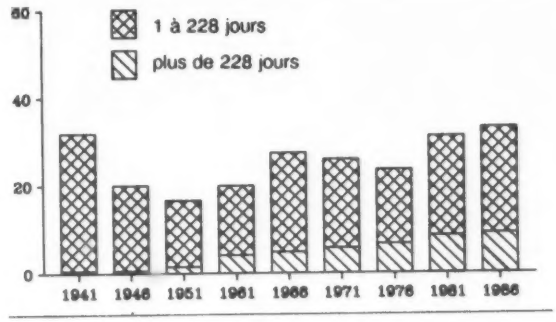

FIGURE 2 NOMBRE MOYEN DE JOURS DE TRAVAIL HORS FERME, SASKATCHEWAN, 1941-1986

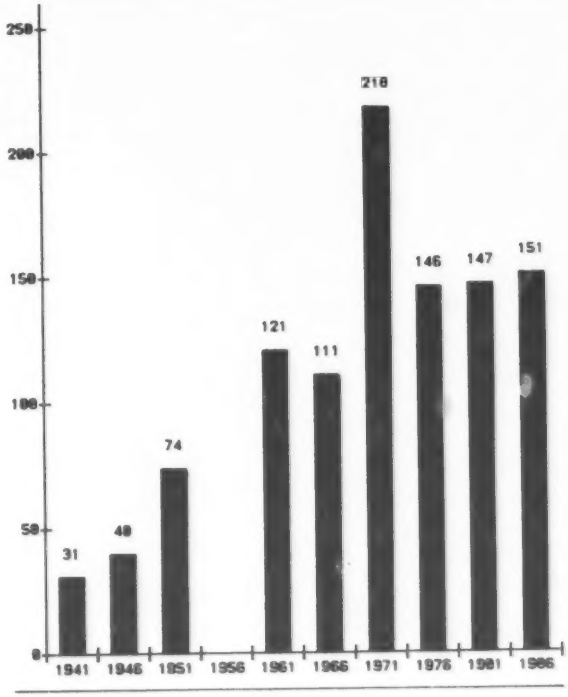

FIGURE 3 POURCENTAGE DU REVENU FAMILIAL : AGRICULTURE, SASKATCHEWAN, 1965-1986

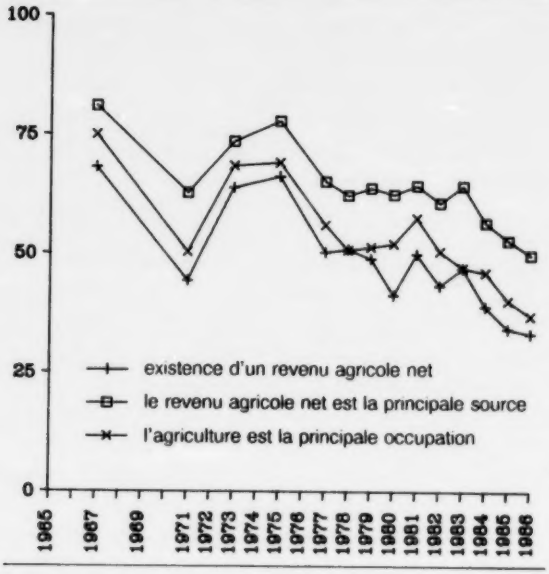

FIGURE 4 POURCENTAGE DU REVENU HORS FERME DU TRAVAIL ET DES INVESTISSEMENTS, SASKATCHEWAN, 1967-1986

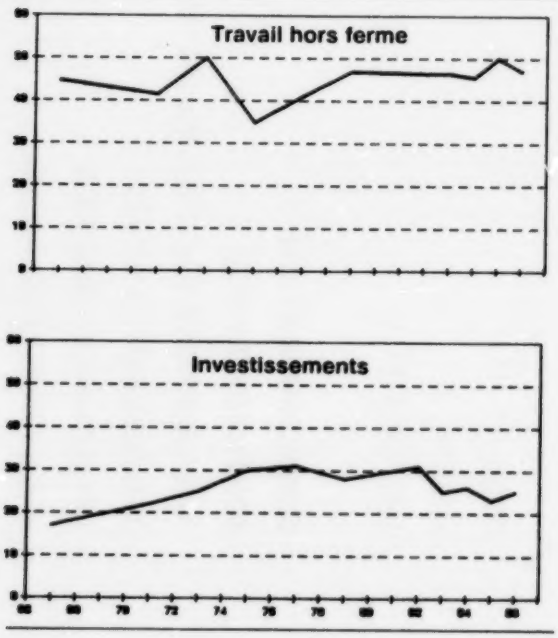

FIGURE 5 NOMBRE DE MEMBRES DE LA FAMILLE AYANT UN EMPLOI HORS FERME, 1975 ET 1987

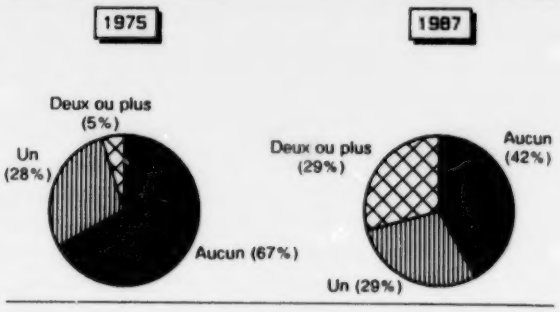

FIGURE 6 MEMBRES DE LA FAMILLE AYANT UN EMPLOI HORS FERME, 1975 ET 1987

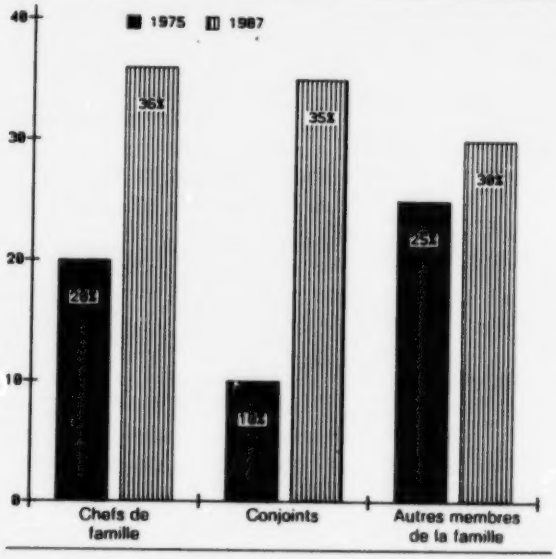

FIGURE 7 EMPLOIS HORS FERME DES HOMMES ET DES FEMMES, PAR ÂGE, 1987

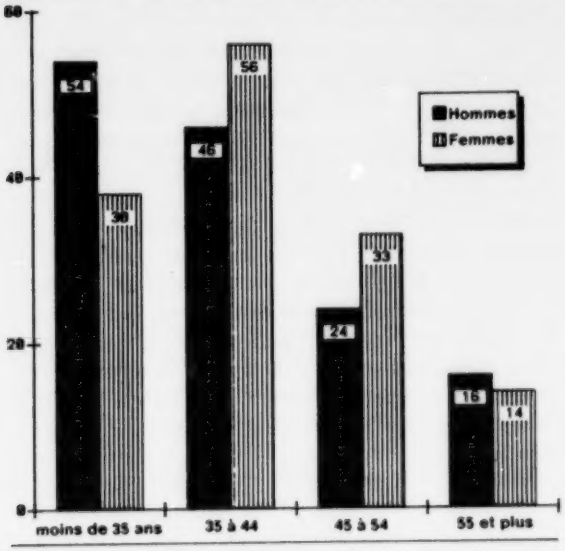

FIGURE 8 EMPLOIS HORS FERME DES HOMMES ET DES FEMMES, PAR ÂGE ET PAR REVENU AGRICOLE NET

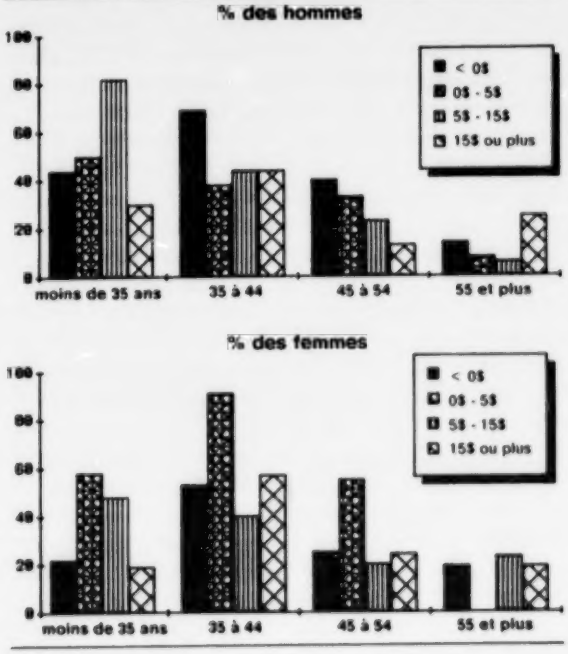

FIGURE 9 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE DES HOMMES ET DES FEMMES AYANT UN EMPLOI HORS FERME, SASKATCHEWAN, 1987

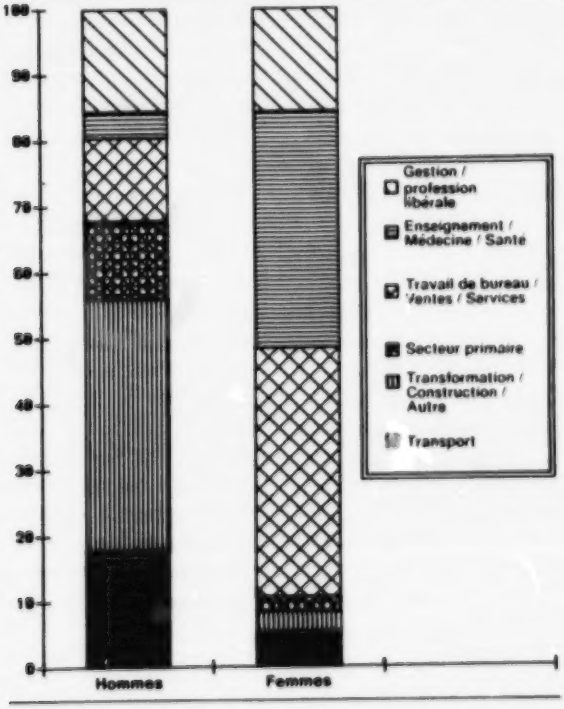

Situation des revenus agricoles des provinces

*Wayne Jones**

En examinant les revenus agricoles provinciaux, je poursuis deux objectifs. Premièrement, j'espère démontrer que 1987 a été une année relativement bonne pour l'agriculture canadienne, exprimée en revenus agricoles, bien que cela soit en partie dû à une aide substantielle du gouvernement. De plus, la situation favorable du revenu n'a pas été suffisante pour réduire les difficultés financières auxquelles est confrontée l'agriculture. Deuxièmement, conformément au thème de la Conférence, qui est d'examiner l'évolution de la structure du secteur agricole, j'aimerais examiner brièvement certains aspects structuraux du revenu agricole – plus particulièrement la répartition inégale de l'ensemble des revenus entre les quelque 290 000 producteurs du secteur.

Permettez-moi d'abord de remercier les nombreux agents de la Section des revenus et des prix agricoles de Statistique Canada et des ministères de l'Agriculture des provinces pour l'aide inestimable qu'ils ont apporté à la préparation des prévisions du revenu agricole.

En ce qui concerne mon premier objectif, j'aimerais examiner la situation du revenu agricole des provinces en 1987, en passant en revue d'abord les dernières prévisions des recettes monétaires agricoles, puis les dépenses agricoles et, enfin, le revenu net. Afin de placer ces prévisions dans leur véritable perspective, mon exposé portera sur les modifications absolues et relatives par rapport aux niveaux de 1986. Cependant, pour plus de détails sur les prévisions du revenu de 1987, par province, consultez l'article intitulé «Revenu agricole – Faits saillants» paru dans le numéro de décembre de l'*Analyse du marché*.

RECETTES AGRICOLES EN ESPÈCES

Commençons par examiner les recettes agricoles en espèces. Elles comprennent les recettes du marché plus les versements directs bruts accordés aux producteurs en vertu de programmes comme celui de la stabilisation des prix des gouvernements fédéral et provinciaux, celui de l'assurance-récolte et, pour 1987, le Programme spécial canadien pour les grains. En 1987, les recettes agricoles en espèces ont augmenté par rapport à l'année précédente dans toutes les provinces, sauf au Manitoba, où elles ont diminué de près de 5 % par rapport au niveau record de 1986 (Tableau 1). Cette année, on prévoit des gains plus marqués, de 6 à 12 %, pour les provinces de l'Atlantique, et des gains plus réduits, de 2 à 3 % pour les autres provinces. Étant donné qu'une modification de 5 % des recettes en espèces se traduit par une modification de 25 à 30 % du revenu net, tous autres facteurs restant constants, ces changements prévus relativement modestes des recettes ont une incidence importante sur le revenu des agriculteurs.

Comme facteurs principaux influant sur les recettes monétaires de 1987, on peut citer une baisse substantielle des prix des céréales et des oléagineux, qui a été en partie compensée par une augmentation des ventes durant l'année civile 1987 – en particulier des ventes de blé. La hausse des prix des bovins a contribué à accroître les recettes déjà élevées pour les bovins et les veaux, par rapport aux années précédentes. L'augmentation des recettes pour les bovins et les veaux a été la plus marquée en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et à l'Île-du-Prince-Édouard. On prévoit que les recettes des secteurs du lait, du porc et de la volaille demeureront stables, malgré une légère hausse des ventes due à des prix stables ou, comme dans le cas du porc et de la volaille, à des bas prix. On s'attend à une augmentation des recettes pour 1987 dans les secteurs des fruits, des légumes et des pépinières, pour la plupart des provinces productrices. C'est en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Colombie-Britannique que les gains seront probablement les plus importants. À l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, une augmentation moyenne de 30 % du prix des pommes de terre durant l'année civile 1987 a représenté une importante source d'accroissement des recettes en espèces. Par contre, en Ontario les recettes du tabac ont baissé de 50 % par rapport à 1986. Ce chiffre réflète un retour à un volume de ventes plus normal après une forte augmentation en 1986 due au fait que le gros de la récolte de tabac de 1985 a été vendue au début

* *Agriculture Canada*

de 1986. Enfin, on prévoit pour 1987 une forte augmentation (175 %) des recettes du secteur des fourrures. Bien que les recettes des fourrures provenant de l'élevage commercial du vison et du renard ne constituent qu'une petite partie de l'ensemble de l'économie agricole, elles représentent environ 5 % de l'ensemble des recettes de l'élevage dans les provinces de l'Atlantique. Pour l'ensemble du Canada, les recettes des fourrures se sont accrues de 50 millions de dollars en 1987, en raison d'une augmentation des prix et des ventes.

Bien sûr, en examinant les principaux facteurs qui influent sur les recettes agricoles en espèces en 1987, on ne peut ignorer l'effet des versements des programmes fédéraux. Cette année, l'ensemble des versements directs accordés aux producteurs en vertu des programmes des gouvernements fédéral et provinciaux s'est accru de près de 1 milliard de dollars pour atteindre 3,9 milliards de dollars, soit environ 18 % de l'ensemble des recettes en espèces (Tableau 2). De ce total, environ 3,4 milliards de dollars constituent un apport direct aux recettes monétaires agricoles par le biais de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*, l'assurance-récolte, les paiements d'appoint aux producteurs laitiers, la *Loi sur la stabilisation des prix agricoles*, les programmes provinciaux de stabilisation du revenu et différents programmes d'aide spéciaux, dont le Programme spécial canadien pour les grains de 1 milliard de dollars pour 1987. Les 500 millions de dollards d'autres paiements directs des programmes sous forme de décharges du coût des facteurs de production agricole (par ex., taxe de vente sur le carburant, taxe de propriété, taux d'intérêt) ont pour effet de réduire les dépenses d'exploitation prévues. En examinant la répartition provinciale des paiements directs des programmes, il est clair que ce sont les provinces productrices de céréales, en particulier les provinces des Prairies, qui en ont le plus bénéficié ces dernières années. Cette aide a permis de compenser dans une large mesure la baisse des recettes du marché liée à la diminution des prix des céréales.

DÉPENSES AGRICOLES

En ce qui concerne les dépenses agricoles, qui comprennent les dépenses d'exploitation et la dépréciation, on prévoit que 1987 sera la seconde année consécutive de compression des dépenses à l'échelle nationale (Tableau 3). Cette tendance à la baisse des coûts de production est partagée par toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve, où on s'attend à une augmentation des dépenses de plus de 6 %, et en Nouvelle-Écosse et en Alberta, où on prévoit de légères hausses de moins de 1 %. Dans l'ensemble, la baisse des dépenses agricoles dans les autres provinces est faible, sauf au Manitoba et en Saskatchewan, où elle atteindra environ 5 %

La prochaine personne à prendre la parole, mon collègue le Dr Tom Wise, fera une revue détaillée des principaux marchés des facteurs de production agricole. Cependant, un des facteurs qui sous-tendent la baisse des dépenses agricoles en 1987 est la baisse des coûts de l'intérêt, c'est-à-dire la somme de la réduction de l'endettement agricole total et de la réduction des taux moyens d'intérêt. Le prix du carburant, en tenant compte de l'exemption fiscale et des remises, a également baissé en moyenne, sauf en Saskatchewan et en Alberta. Les tarifs de location des terres agricoles ont diminué en 1987 par rapport à l'année précédente, en raison d'une nouvelle baisse des prix des céréales. La diminution des prix des engrais et des quantités utilisées, surtout dans l'Ouest, a également contribué à réduire l'ensemble des dépenses agricoles. La baisse des prix des céréales fourragères a profité au secteur de l'élevage. Cependant, pour les provinces qui connaissent une augmentation de leurs dépenses agricoles en 1987 (ex., Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Alberta), cette augmentation est due pour une bonne part à la hausse des dépenses relatives aux aliments du bétail et aux bovins d'engraissement liées à l'accroissement du nombre des bêtes, dans le cadre de la reconstitution des troupeaux.

REVENU AGRICOLE NET

Passons maintenant aux modifications de l'essentiel, le revenu agricole net, qui est fondamentalement la différence entre les recettes en espèces et les dépenses agricoles, avec un petit rajustement pour tenir compte de la valeur des produits agricoles consommés à la ferme, appelé revenu en nature. Le revenu net étant un petit montant résiduel, l'incidence des modifications prévues des recettes ou des dépenses y est multipliée par un facteur d'environ cinq. Pour 1987, on prévoit que le revenu net dépassera celui de 1986 dans toutes les provinces, sauf au

Manitoba, où on s'attend à ce qu'il baisse légèrement par rapport au niveau record de 1986 (Tableau 4). On prévoit de fortes augmentations du revenu net dans les provinces Maritimes de l'Île-du-Prince-Édouard (+15 %), de la Nouvelle-Écosse (+25 %) et du Nouveau-Brunswick (+34 %), en raison de la force relative des secteurs de l'élevage, des pommes de terre et des fruits. Fait surprenant, compte tenu de la baisse des prix des céréales, on prévoit une forte augmentation du revenu agricole net en Saskatchewan. Cela est du à une augmentation de 15 % des recettes tirées de l'élevage et à d'importants paiements versés dans le cadre des programmes fédéraux aux producteurs de céréales et d'oléagineux, qui ont en partie compensé la réduction des recettes tirées du marché des céréales. Cependant, l'augmentation prévue du revenu agricole net de quelque 36 % en Saskatchewan est basée sur le niveau très bas de 1986.

En fait, cela soulève un problème commun aux examens des prévisions du revenu agricole et à de nombreuses autres analyses statistiques de cette question, celui de placer les modifications absolues ou relatives en perspective. Bien qu'il soit d'usage, par exemple, de comparer les revenus agricoles avec ceux de l'année précédente, une baisse de 5 % par rapport à un revenu antérieur très élevé peut en fait placer les producteurs dans une position financière bien meilleure qu'une augmentation de 5 % par rapport à un revenu antérieur très bas. Pour placer la situation du revenu de 1987 dans son contexte, il convient de comparer le revenu net prévu à la moyenne des années précédentes. Aux fins de cet exposé, on a choisi une moyenne de quatre ans (1981-1984) des revenus agricoles par province, car cette période était relativement normale en ce qui concerne les prix des produits, la production et les ventes. De plus, pour fins de comparaison, les effets de l'inflation ont été supprimés en se basant sur l'indice des prix à la consommation. Ainsi, toutes les prévisions de revenu net sont exprimées en dollars constants de 1981 (Tableau 5).

Les données du tableau 5 indiquent que pour toutes les provinces, sauf la Saskatchewan, le revenu net en dollars constants est beaucoup plus élevé que la moyenne annuelle 1981-1984. Cela signifie que la plupart des provinces ont connu une croissance réelle de l'ensemble de leurs revenus agricoles. À l'échelle nationale, le revenu agricole net de 1987 dépasse d'environ 26 % la moyenne 1981-1984, en dollars constants de 1981. Les gains relatifs les plus importants du revenu agricole réel ont été relevés en Ontario (+62 %), au Manitoba (+52 %) et en Nouvelle-Écosse (+53 %). En Saskatchewan, la baisse du revenu agricole réel d'environ 12 % en 1987 par rapport à la moyenne de 1981-1984 est principalement due à la forte dépendance de cette province envers le secteur à la baisse des céréales et des oléagineux.

Pour résumer, on prévoit que l'année 1987, qu'elle soit comparée à 1986 ou à la moyenne des années précédentes, sera relativement bonne pour l'agriculture canadienne, exprimée en revenu agricole net.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DE L'AGRICULTURE

Comme je l'ai indiqué au début, la situation favorable du revenu global en 1987 n'a pas suffi pour soulager ou réduire les difficultés financières que connaît actuellement le secteur. Le paradoxe apparent de revenus agricoles atteignant des sommets et l'incidence croissante des difficultés financières en agriculture est abordé dans l'article de M. Brian Perkins. Il a démontré que l'explication réside dans le fait que ces gains de revenu n'ont pas été partagés également entre les différentes productions, le secteur des céréales connaissant les difficultés les plus graves, et que les problèmes connexes d'endettement excessif de certaines fermes et de baisse de la valeur des terres ont contribué de façon importante aux difficultés financières.

Il n'est pas facile de mesurer l'importance des difficultés financières du secteur. La définition de difficultés financières et le manque de données posent des problèmes. Les données du Tableau 6 donnent quelques prévisions du pourcentage d'emprunteurs agricoles en sérieuses difficultés financières. On définit vaguement les difficultés sérieuses comme une situation dans laquelle les exploitants agricoles sont ou deviennent en état d'insolvabilité, c'est-à-dire lorsqu'ils doivent des arriérés importants à leurs créanciers et lorsqu'il est peu probable qu'ils puissent corriger la situation dans les circonstances actuelles. Les prévisions officieuses du Tableau 6 ont été préparées par le personnel d'Agriculture Canada à partir de discussions tenues avec de nombreuses institutions de prêt agricole, tant commerciales que gouvernementales, dans l'ensemble du pays, en 1986 et en 1987.

Sans examiner plus en détail les prévisions en soi, la modification des prévisions entre 1986 et 1987 indique une légère détérioration de l'ensemble de la situation financière. La région de l'Atlantique et le Québec ont connu une certaine amélioration de la situation financière. Dans ces régions, la dette par ferme est dans l'ensemble plus faible et la diminution de la valeur des terres agricoles a été moins sévère ces dernières années.

Dans les provinces des Prairies, où la détérioration de la situation financière est la plus grave, les producteurs ont tendance à être davantage endettés, en moyenne, en raison de l'importance des activités de culture. De plus, ces agriculteurs ont dû faire face à de fortes baisses de la valeur des terres agricoles (20-30 % depuis 1984), ainsi qu'à une baisse des revenus du marché attribuable à la diminution des prix des céréales.

Cela termine mon examen de la situation du revenu agricole des provinces en 1987. J'aimerais maintenant examiner certains aspects de la structure et de la répartition du revenu agricole global des provinces, en me servant de données non publiées relevées récemment dans le recensement agricole de 1986.

RÉPARTITION DU REVENU AGRICOLE

À l'aide des données du recensement de 1986, j'aimerais démontrer que le secteur agricole du Canada est constitué d'un grand nombre de très petites fermes qui produisent très peu et ont de très faibles revenus agricoles; toutefois, un bon nombre de ces producteurs ont des revenus extérieurs substantiels. Cependant, il y a également un nombre important de grandes fermes qui comptent pour la plus grande part de la production du secteur et qui génèrent des revenus nets importants.

Les tableaux 7, 8 et 9 regroupent toutes les fermes du recensement (définies comme des exploitations agricoles dont le volume des ventes est de 250 $ ou plus) en trois catégories économiques basées sur la valeur des ventes ou des recettes agricoles en espèces. La plus petite catégorie économique comprend toutes les fermes du recensement dont le revenu brut des ventes était de 25 000 $ ou moins en 1985. La catégorie économique moyenne comprend toutes les fermes du recensement dont le revenu brut des ventes était de 25 000 $ à 100 000 $, et la catégorie la plus élevée représente toutes les fermes du recensement dont le volume brut des ventes dépasse 100 000 $.

Le tableau 7 indique que le volume des ventes est inférieur à 25 000 $ dans 45 % de toutes les fermes. Cette proportion est nettement plus élevée aux deux extrémités du pays, où 62 % des fermes de l'Atlantique se classent dans la catégorie économique la plus basse, et 70 % en Colombie Britannique. À l'échelle nationale, 20 % de l'ensemble des fermes ont un volume de ventes supérieur à 100 000 $. La proportion des fermes de cette catégorie économique la plus élevée est relativement constante (14-23 %) parmi les provinces.

Les données du tableau 8 donnent la répartition de l'ensemble des ventes ou des recettes agricoles dans les trois catégories économiques. Les 45 % de fermes se trouvant dans la catégorie des petites exploitations (une proportion encore plus grande dans de nombreuses provinces) ne comptent que pour environ 6 % des ventes de l'ensemble des fermes, une répartition remarquablement constante dans toutes les provinces. Par contre, les 20 % de fermes de la catégorie des grandes exploitations comptent pour près de 70 % des ventes de l'ensemble des fermes.

Les tableaux 7 et 8 ont été présentés à titre de référence pour le tableau 9, qui donne les prévisions du revenu net moyen ou du revenu net en espèces selon la catégorie économique des ventes. Pour la première fois, lors du recensement agricole de 1986, on demandait aux agriculteurs de déclarer leurs ventes totales et leurs dépenses totales d'exploitation en espèces, ce qui nous permet de déduire le revenu net. Jusqu'à ce qu'on ait complété l'analyse de fiabilité de ces prévisions du revenu net résiduel, il est difficile d'avoir une entière confiance dans les valeurs absolues du revenu net, mais les aspects de la répartition sont très probablement représentatifs. En 1985, le revenu net moyen des fermes de la catégorie des petites exploitations était négatif dans toutes les provinces. Cela signifie que le revenu net moyen de plus de 130 000 fermes ayant participé au recensement est négatif, et cela, avant le remboursement du principal de la dette, avant toute allocation de dépréciation, avant le réinvestissement ou les immobilisations et avant les dépenses courantes de la famille. Les prévisions très basses du revenu net moyen pour la catégorie des petites exploitations n'étaient pas exagérément faussées

à la baisse par des agriculteurs amateurs qui n'en tireraient presque aucun revenu. En fait, environ 40 % des fermes de cette catégorie déclaraient des ventes de plus de 10 000 $, et même ces fermes ont déclaré des revenus nets fortement négatifs.

En 1985, le revenu net moyen des fermes de la catégorie des grandes exploitations dont la valeur brute des ventes dépasse 100 000 $ était de près de 45 000 $. Cette catégorie représente environ 60 000 fermes ayant participé au recensement. Le fait qu'il y ait dans le secteur agricole des petites fermes à revenu agricole modeste et des grandes fermes à revenu élevé illustre ce que le sous-ministre, M. Noreau, déclarait dans son discours d'ouverture à la Conférence. Il a soutenu que la structure de l'agriculture canadienne est fortement diversifiée; qu'en ce qui concerne les niveaux de revenu, les difficultés financières et les besoins concomitants en programmes et en politiques, nous devons de plus en plus tenir compte de l'hétérogénéité du secteur.

Pour conclure, je voudrais rappeler qu'en ce qui a trait au revenu agricole net, 1987 semble être une année relativement bonne pour l'agriculture canadienne, même si ce succès est dû en partie aux paiements des programmes du gouvernement. De plus, des signes de difficultés financières croissantes laissent à penser que les prévisions du revenu d'ensemble masquent de nombreux problèmes du secteur. Bien sûr, cela peut être en partie expliqué par des différences importantes entre les secteurs de production et des problèmes connexes d'endettement excessif et de baisse de la valeur des terres agricoles. Il faut, d'autre part, tenir compte de la répartition inégale de l'ensemble des revenus agricoles entre les quelque 290 000 producteurs qui constituent le secteur.

TABLEAU 1 VARIATION DES RECETTES AGRICOLE EN ESPÈCES, 1986 À 1987

	Valeur	Proportion
	(millions de $)	(%)
Terre-Neuve	2,6	5,8
Île-du-Prince-Édouard	22,0	11,7
Nouvelle-Écosse	19,1	7,6
Nouveau-Brunswick	19,7	8,7
Québec	44,6	1,4
Ontario	129,4	2,3
Manitoba	-93,4	-4,5
Saskatchewan	111,4	2,7
Alberta	142,5	3,8
Colombie-Britannique	32,0	3,1
Canada	431,1	2,1

TABLEAU 2 PAIEMENTS DIRECTS DES PROGRAMMES

	1986	1987
	(millions de $)	
Terre-Neuve	0,3	0,5
Île-du-Prince-Édouard	15,3	13,8
Nouvelle-Écosse	9,1	11,6
Nouveau-Brunswick	7,9	8,4
Québec	433,2	403,5
Ontario	293,4	576,2
Manitoba	254,7	506,2
Saskatchewan	964,7	1 390,0
Alberta	843,4	917,5
Colombie-Britannique	96,5	95,5
Canada	2 918,5	3 902,3

TABLEAU 3 VARIATION DES DÉPENSES AGRICOLES

	Valeur	Proportion
	(millions de $)	(%)
Terre-Neuve	2,1	6,5
Île-du-Prince-Édouard	0,3	-0,2
Nouvelle-Écosse	1,6	0,8
Nouveau-Brunswick	-1,0	-0,7
Québec	-6,7	-0,3
Ontario	-142,8	-3,4
Manitoba	-73,2	-4,6
Saskatchewan	-168,8	-5,0
Alberta	28,2	0,9
Colombie-Britannique	-3,7	-0,5
Canada	-364,7	-2,3

TABLEAU 4 VARIATION DU REVENU NET RÉALISÉ, 1986 À 1987

	Valeur	Proportion
	(millions de $)	(%)
Terre-Neuve	0,5	3,7
Île-du-Prince-Édouard	22,5	50,5
Nouvelle-Écosse	18,7	24,5
Nouveau-Brunswick	20,9	33,5
Québec	51,2	4,9
Ontario	275,5	19,3
Manitoba	-20,1	-4,0
Saskatchewan	282,1	36,2
Alberta	116,1	15,3
Colombie-Britannique	36,0	14,8
Canada	803,3	16,2

TABLEAU 5 REVENU NET RÉALISÉ

	1981-1984	1987
	(millions de dollars de 1981)	
Terre-Neuve	7	10
Île-du-Prince-Édouard	43	49
Nouvelle-Écosse	45	69
Nouveau-Brunswick	44	60
Québec	598	793
Ontario	767	1 239
Manitoba	232	353
Saskatchewan	883	773
Alberta	574	635
Colombie-Britannique	126	203
Canada	3 320	4 186

TABLEAU 6 EMPRUNTEURS EN SÉRIEUSE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

	1986	1987
	(%)	
Région de l'Atlantique	8,5	5,5
Québec	3,1	2,3
Ontario	4,8	6,2
Manitoba	6,2	10,2
Saskatchewan	7,7	10,3
Alberta	7,7	9,3
Colombie-Britannique	5,4	5,8
Canada	6,1	7,3

TABLEAU 7 RÉPARTITION DES FERMES SELON LA CATÉGORIE DES VENTES, 1985

	250 $ à 24 999 $	25 000 $ à 99 999 $	100 000 $ +
		(%)	
Région de l'Atlantique	62	20	18
Québec	44	34	22
Ontario	50	27	23
Manitoba	39	39	22
Saskatchewan	33	50	17
Alberta	45	35	20
Colombie-Britannique	70	16	14
Canada	45	35	20

TABLEAU 8 RÉPARTITION DES VENTES DES FERMES SELON LA CATÉGORIE DES VENTES, 1985

	250 $ à 24 999 $	25 000 $ à 99 999 $	100 000 $ +
		(%)	
Région de l'Atlantique	6	17	77
Québec	5	27	68
Ontario	5	20	75
Manitoba	5	29	66
Saskatchewan	6	44	50
Alberta	5	25	70
Colombie-Britannique	7	14	79
Canada	6	27	67

TABLEAU 9 REVENU NET MOYEN SELON LA CATÉGORIE DES VENTES, 1985

	250 $ à 24 999 $	25 000 $ à 99 999 $	100 000 $ +
		($)	
Région de l'Atlantique	-2 409	6 352	39 265
Québec	-2 539	13 463	40 656
Ontario	-4 170	8 171	48 267
Manitoba	-2 655	10 231	45 276
Saskatchewan	-2 405	12 324	41 435
Alberta	-5 396	7 699	45 240
Colombie-Britannique	-4 627	2 369	52 826
Canada	-3 740	10 109	44 808

ALIMENTATION

Croissance et évolution structurelle des industries alimentaires américaines de 1963 à 1985

*John Connor**

J'aimerais aborder le thème principal de la croissance et de l'évolution structurelle à long terme des industries américaines de transformation des aliments et parler de la taille et de la croissance de ces industries, examiner les changements qui les ont marquées sous le rapport de l'utilisation des facteurs de production, étudier leur organisation industrielle et formuler quelques observations sur l'évolution technologique. Je traiterai également des prévisions de croissance de ce secteur et aborderai la question de son internationalisation.

La présente communication est extraite d'un livre à paraître, dont la rédaction a été subventionnée par le Institute of Food Technologists qui voulait un ouvrage décrivant le secteur dans des termes que puissent comprendre des lecteurs qui ne seraient pas des économistes professionnels. Les industries alimentaires sont sous le signe de la croissance et du changement depuis à peu près le début des années 1960. J'ai choisi 1963 comme année de référence pour la plupart des ensembles de données; vous pourriez aussi considérer mes perspectives comme décennales, étant donné que je crois avoir choisi des changements structurels qui se prolongeront vraisemblablement durant quelque temps. Les gestionnaires des entreprises de fabrication de produits alimentaires trouveront peut-être ici de quoi les intéresser, par exemple en matière de planification stratégique.

LA TAILLE DU SECTEUR

Le secteur américain de la transformation des aliments a produit un volume total d'expéditions d'environ 300 milliards de dollars américains en 1985, dernière année pour laquelle nous disposions de statistiques. Le point essentiel à cet égard est que, si on la compare à tous les autres secteurs d'activité, la transformation des aliments est de loin le plus important des 20 secteurs de fabrication aux États-Unis, beaucoup plus important que ceux de l'automobile, des machines et ainsi de suite. Cependant, en appliquant les deux autres indicateurs habituels de la taille, à savoir l'emploi et la valeur ajoutée, le secteur de la fabrication d'aliments vient à peu près au troisième rang, après les secteurs des machines électriques et non électriques. Sous le rapport de l'emploi et de la valeur ajoutée, la transformation des aliments occupe le troisième rang sur la liste de 20 secteurs de fabrication. Certains économistes préfèrent la valeur ajoutée comme critère de comparaison des secteurs d'activité. Soit dit en passant, la valeur ajoutée est la différence entre les ventes d'une société et l'ensemble de ses achats à d'autres sociétés.

La deuxième chose que je voudrais faire ressortir à propos de la contribution de la fabrication des aliments au système alimentaire est le fait qu'elle a gagné en importance. En 1947, la transformation des aliments représentait environ 16 % de la valeur ajoutée dans l'ensemble du système alimentaire, depuis l'agriculture jusqu'à la vente au détail. Cette proportion a dépassé 21 % en 1982, et l'a emporté sur celle de l'agriculture autour de 1980. La transformation des aliments ajoute maintenant plus de valeur au système alimentaire que l'agriculture elle-même.

LA CROISSANCE DU SECTEUR

Le nombre d'emplois diminue lentement. Il est passé d'environ 1,7 million juste après la Seconde Guerre mondiale à environ 1,5 million aujourd'hui, une diminution de 10 % au cours des 22 dernières années. Tous les autres indicateurs de croissance sont positifs. Ainsi, les expéditions ont quadruplé de 1963 à 1985, passant de quelque 65 milliards à 300 milliards de dollars américains. La valeur ajoutée a augmenté encore plus vite. L'augmentation des expéditions a été particulièrement rapide de 1972 à 1982, surtout à cause de l'inflation. En tenant compte de l'inflation, la production est passée d'un indice 100 en 1962 à un indice de 211, une augmentation de la

* *Université Purdue*

production réelle de 111 % au cours des 22 dernières années, soit plus de 3,5 % par an. Étant donné qu'il est difficile de saisir l'évolution qualitative au moyen des indices de production, il est possible que ces chiffres dépassent un peu la réalité.

Il existe des écarts considérables de croissance entre les diverses industries alimentaires. En 1985, dans les 20 principales industries alimentaires, le boeuf est resté la catégorie de produits numéro un sur 54 environ, tout au long de la période ayant commencé en 1963. Cependant, un certain nombre d'industries sont passées à un rang plus élevé. Par exemple, l'industrie des boissons non alcoolisées, de 7e qu'elle était en 1963, est passée au 2e rang en 1985 et elle est sur le point de dépasser l'industrie du boeuf sous le rapport du volume de production. Les industries de la bière, de la confiserie, des produits de luxe surgelés, du fromage, des aliments pour animaux familiers et des casse-croûte sont aussi passées à un rang plus élevé. En revanche, les aliments plus traditionnels comme le pain, le lait, la farine et le sucre ont tous baissé de plusieurs crans.

La production dans le secteur de la transformation des aliments est déterminée principalement par les dépenses des ménages. Environ 85 % de la production satisfait la demande intérieure des ménages. La baisse des dépenses par rapport au revenu disponible s'est manifestée dans le segment de la consommation à domicile (ou les dépenses d'épicerie), tandis que le segment de la consommation hors domicile s'est maintenu à 5 % du revenu disponible tout au long de la période.

Je crois que la demande des ménages est déterminée par la publicité dans une certaine mesure. Les dépenses de publicité pour les aliments et les produits du tabac sont passées de quelque 2 milliards de dollars US en 1963 à un peu plus de 8 milliards en 1982; elles ont donc quadruplé, ce qui représente un accroissement légèrement supérieur à celui des ventes. Bien sûr, ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg, et ce montant exclut beaucoup d'autres formes de promotion. Quoi qu'il en soit, ce qui retient l'attention c'est que les aliments et les produits du tabac ont augmenté leur part dans la publicité pour l'ensemble des produits manufacturés. De 1963 à 1982, la publicité des aliments et du tabac est passée d'un peu plus du quart de l'ensemble de la publicité à près du tiers de la publicité totale pour l'ensemble des produits manufacturés aux États-Unis. La publicité des aliments et du tabac, toujours considérable, augmente encore en proportion de l'ensemble de la publicité.

UTILISATION DES FACTEURS DE PRODUCTION

Certains changements intéressants se sont produits dans l'utilisation des facteurs de production au cours des 20 ou 30 dernières années. En 1977, le coût des produits de l'agriculture et des pêches représentait 28 % du chiffre des ventes, tandis que celui des produits semi-finis en représentait 17,6 %. Les intrants alimentaires en général représentaient 46 % des ventes. C'est là un changement remarquable par rapport à 1947, année où le coût des aliments et des intrants semi-finis s'élevait à 61 % du chiffre des ventes. On a également assisté à une substitution des éléments semi-finis aux produits agricoles bruts au cours de cette période.

Le coût de la main-d'oeuvre a augmenté un peu à 13 %. Le coût en capital a aussi augmenté; il représente maintenant environ 10 % des expéditions. Ces deux facteurs sont un peu plus élevés, mais pas beaucoup plus qu'en 1947. Les coûts de main-d'oeuvre et de capital se sont maintenus à un niveau relativement stable en proportion des expéditions. Le conditionnement, les récipients et les conteneurs constituent l'un des facteurs qui ont augmenté le plus rapidement. Leur coût est passé de 4 % des expéditions en 1947 à plus de 9 % en 1977, plus du double en pourcentage. Le coût de l'énergie a aussi augmenté, mais si peu, 1,5 %, que cette catégorie de coûts est presque négligeable.

Naturellement, il s'agit là de l'ensemble des industries de transformation des aliments. Ces rapports varient considérablement d'une industrie à l'autre. La transformation de l'huile de soya est un exemple d'industrie où les coûts des facteurs de production sont très élevés. Cette industrie nécessite très peu de main-d'oeuvre. Le coefficient de main-d'oeuvre y est extrêmement faible et celui des matières, très élevé. La marge bénéficiaire brute est très étroite pour la transformation de l'huile de soya. Comparons par exemple cette industrie à la boulangerie-pâtisserie : les matières représentent un peu plus du tiers des expéditions, les coûts de main-d'oeuvre sont très élevés et représentent près du tiers des expéditions et la marge bénéficiaire brute est évidemment beaucoup plus importante. Évidemment, il y a des différences encore plus importantes. Ainsi, la marge brute de l'industrie des produits céréaliers pour le petit déjeuner

représente plus de la moitié de ses expéditions. C'est une industrie très rentable, nécessitant très peu de matières et de main-d'oeuvre.

ORGANISATION INDUSTRIELLE

Comme ce fut le cas au Canada, le nombre des usines de transformation des aliments a diminué assez abruptement aux États-Unis, passant de 37 000 usines en 1963 à 22 000 en 1982. Cette diminution a surtout touché les plus petites usines et elle a été particulièrement rapide entre 1977 et 1982. Bien que l'on ait construit 100 établissements par an aux États-Unis pendant cette période, plus de 1000 ont fermé leurs portes ou ont disparu entre 1977 et 1982. Je prévois que cette tendance se maintiendra. D'après mes prévisions, il restera à la fin du siècle aux États-Unis entre 12 000 et 14 000 établissements de transformation des aliments.

La diminution du nombre des entreprises de fabrication d'aliments a été encore plus rapide. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le nombre net de ces sociétés a diminué en moyenne de 3,6 % par an; aujourd'hui, il ne reste plus que 13 000 à 14 000 entreprises. Je prévois qu'il n'en restera plus que 9000 à 10 000 à la fin du siècle. À propos, il est assez intéressant de constater que le nombre des sociétés a augmenté dans le reste du secteur de la fabrication. Le nombre des entreprises a donc augmenté dans l'ensemble du secteur de la fabrication aux États-Unis, mais le nombre des entreprises de transformation des aliments a diminué. Les industries alimentaires ont résisté à la tendance générale du reste du secteur de la fabrication.

La diminution du nombre des entreprises a touché certaines industries plus que d'autres. Ainsi, le lait de consommation et les provendes ont perdu des milliers d'entreprises depuis 1947. Ce sont des industries dites de marché local, desservant des régions géographiques restreintes. Elles ont perdu le plus grand nombre et la plus forte proportion d'entreprises de transformation des aliments aux États-Unis. Certaines autres industries ont maintenu le nombre de leurs entreprises relativement stable, mais il y en a très peu qui affichent une augmentation. L'industrie vinicole et celle des aliments surgelés en sont deux exemples. Le nombre des entreprises a bel et bien augmenté dans ces deux industries.

L'un des effets de la diminution du nombre des entreprises a été l'accroissement de la concentration de la propriété. J'ai rassemblé quelques données sur l'ensemble des actifs des fabricants de produits alimentaires. Quel est le pourcentage de ces actifs qui appartient aux 50 plus grosses entreprises? En 1950, environ 36 % de la totalité des actifs du secteur de la transformation des aliments appartenaient aux 50 plus grosses entreprises. Cette proportion est passée à 42 % en 1963. Les données les plus récentes montrent qu'en 1987, 75 % de la totalité des actifs appartenaient à 50 sociétés. Les projections faites à partir de n'importe quelle année de référence et n'importe quelle année terminale de mon ensemble de données laissent entrevoir que d'ici à l'an 2000, 90 % des actifs du secteur appartiendront à 50 sociétés. La concentration des ventes est un peu moins forte, et la concentration en valeur ajoutée est encore un peu moins forte. Les actifs sont l'élément le plus frappant, mais le taux d'accroissement de la concentration est le même pour les ventes, la valeur ajoutée et les actifs.

On peut aussi examiner la concentration au niveau des marchés pris séparément. En 1963, la concentration entre quatre sociétés dans le secteur de la transformation des aliments était en moyenne légèrement inférieure à 40 %. Elle est passée à presque 50 % en 1982, une augmentation de 25 % en 22 ans. C'est là un taux d'augmentation plutôt extraordinaire. Soit dit en passant, l'augmentation de la concentration entre quatre sociétés a été la plus importante dans les industries qui faisaient le plus de publicité. Les industries ne faisant pas de publicité ont en fait vu leur taux de concentration diminuer.

Les fusions sont l'une des causes apparentées de l'augmentation de la concentration. J'entends par fusions les acquisitions de grandes entreprises de produits alimentaires depuis l'après-guerre jusqu'à la période 1980-1985 inclusivement. Ces fusions se limitent aux entreprises disposant d'un actif d'au moins 10 millions de dollars américains. Ce sont de grandes entreprises. Le début des années 1980 a été une période fortement marquée par le phénomène des fusions; près de 40 grandes entreprises y ont été acquises chaque année, et la valeur des actifs était en moyenne de près de 7 milliards de dollars américains. J'ai remarqué que des entreprises canadiennes avaient fait des acquisitions aux États-Unis. On a parlé de 140 à 150 millions de dollars américains, ce qui représente une infime proportion de l'ensemble de l'activité de fusion aux États-Unis.

Les bénéfices remarquablement élevés et stables dont jouissent les entreprises de fabrication de produits alimentaires constituent l'un des motifs des fusions. Les bénéfices nets après impôts des entreprises de produits alimentaires et de tabac, divisés par l'avoir des propriétaires, sont passés de l'ordre de 12 % à environ 16 % ces dernières années. Depuis 1979 ou 1980, les bénéfices des fabricants de produits alimentaires ont été considérablement plus élevés que ceux du reste du secteur de la fabrication. Les bénéfices de secteur ont baissé pendant la période de récession. Les bénéfices des industries de fabrication de produits alimentaires ont pu résister dans une large mesure aux baisses qu'a connues l'ensemble de l'activité économique.

CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES

Environ 1200 entreprises américaines de produits alimentaires disposent, sous une forme ou une autre, d'un programme de recherche-développement (R.-D.); environ 200 d'entre elles ont des laboratoires distincts, de telle sorte qu'elles investissent considérablement dans cette activité. Les dépenses de recherche-développement atteignent presque 900 millions de dollars US par an, ce qui représente un chiffre assez considérable; il est 7 fois plus élevé qu'en 1963, alors qu'il était de 130 millions de dollars US. Bien que la R.-D. ait connu une augmentation considérable, le ratio R.-D./ventes est tout à fait dérisoire : il a été de 0,4 % tout au long de cette période. Sous ce rapport, le secteur de la transformation des aliments se situe vers le bas de l'échelle au classement d'ensemble des industries de fabrication. La transformation des aliments n'est pas un secteur de haute technicité, si l'on en juge par ce ratio R.-D./ventes. Cependant des recherches récentes ont fait ressortir l'importance des transferts de la technologie entre industries. La technologie que l'on utilise n'a pas besoin d'être entièrement élaborée par l'entreprise ou par l'industrie. Par exemple, les fabricants de produits alimentaires élaborent souvent des techniques ayant des applications dans l'industrie des plastiques. Certaines études récentes ont porté sur les transferts de la technologie entre industries; il s'avère que ces transferts sont très importants pour le secteur alimentaire. Il se trouve en effet qu'un peu plus de la moitié de la technologie de recherche-développement utilisée par les industries de transformation des aliments est importée d'autres branches d'activité et que les industries alimentaires exportent un faible pourcentage de la technologie qu'elles utilisent. Ce sont de gros importateurs ou utilisateurs de technologies élaborées dans les secteurs des machines, des produits chimiques, et ainsi de suite.

Le secteur de la fabrication de produits alimentaires investit dans les nouveaux équipements et installations. Ces dernières années, ces investissements ont atteint aux États-Unis une moyenne annuelle d'environ 6 à 7 milliards de dollars US. Cela a entraîné un accroissement assez impressionnant de la productivité du travail. Le taux d'accroissement de la productivité du travail a été d'environ 3 % par an, ce qui est supérieur à celui du reste du secteur de la fabrication. Vu sous cet angle, le secteur de la transformation des aliments fait assez bonne figure. Cependant, une étude récente réalisée par un collègue de l'Université Cornell portrait non seulement sur la productivité du travail, mais aussi sur la productivité mesurée en fonction de l'utilisation de l'énergie et du capital, la productivité dite totale ou multifactorielle. L'augmentation annuelle a été bien inférieure à 1 % depuis la période 1958-1963, ce qui est passablement lent. En tenant compte de l'augmentation considérable du capital et de l'énergie qu'exige maintenant le secteur alimentaire, il semble que l'accroissement de la productivité y est très modeste, inférieur à 1 % par an en moyenne. Cela n'a pourtant pas empêché le secteur de lancer un grand nombre de nouveaux produits. Depuis 1964, environ 500 nouveaux produits alimentaires transformés voient le jour chaque année. Soit dit en passant, c'est là une estimation très modeste, qui ne tient pas compte des différences de couleurs ou d'emballages. Ce sont des produits authentiquement nouveaux, selon une source assez fiable. En 1985, on dénombrait 1500 nouveaux produits alimentaires transformés chaque année sur le marché américain, ce qui constitue une augmentation considérable, mais une mesure plutôt ambigue du progrès technologique.

CROISSANCE PRÉVUE

Quelle croissance prévoit-on pour les industries alimentaires? Environ 85 % de la production totale sont vendus aux consommateurs

américains, qui constituent la principale source de croissance. Les auteurs d'une étude récente du USDA que je trouve assez fiable, ont prédit, en tenant compte des changements de revenu aussi bien que de l'évolution démographique. que les dépenses réelles d'aliments consommés à domicile auraient à long terme une croissance de l'ordre de 1 % à 1,4 % ou 1,5 % par an. Le taux de croissance de la consommation d'aliments à l'extérieur du domicile est un peu plus élevé, mais pas tellement plus. Le revenu intervient pour une proportion d'un quart à la moitié de la stimulation de cet accroissement de la demande, mais le reste est du à des changements démographiques comme l'augmentation de la population et les changements dans les caractéristiques raciales, régionales et d'âge de la population américaine. Donc, on prévoit encore une croissance lente mais régulière pour l'avenir.

INTERNATIONALISATION DU SECTEUR AMÉRICAIN DE LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS

Je voudrais m'arrêter un peu à la question de l'internationalisation du secteur de la transformation des aliments. Beaucoup de gens considèrent que l'industrie américaine est assez imperméable aux influences internationales qui s'exercent sous la forme du commerce et de l'investissement. Cela est probablement encore vrai en ce qui concerne le commerce : l'industrie américaine se tient dans une large mesure à l'écart du commerce extérieur et n'y participe pas beaucoup, mais elle investit énormément à l'étranger. On s'inquiète de plus en plus du déficit commercial aux États-Unis. Il y a à peu près un an, le *Wall Street Journal* a publié un article déplorant la diminution des exportations nettes du secteur de la transformation des aliments. Selon cet article, les exportations l'avaient emporté sur les importations jusqu'en 1983 ou 1984, après quoi nous aurions subi un déficit net en matière de produits alimentaires transformés. Puisque je n'étais pas convaincu de la véracité de ces chiffres, j'ai examiné les données d'un peu plus près. Mes calculs montrent que nous avions, au début des années 1970, un déficit commercial net de 3 milliards de dollars US dans le secteur des produits alimentaires transformés et que ce déficit a diminué lentement depuis. Je pense que la leçon à tirer est que les résultats dépendent dans une large mesure de l'année de référence et de la définition retenue.

En ce qui concerne l'investissement étranger direct par les entreprises américaines et l'investissement étranger direct aux États-Unis par des résidents étrangers, les taux d'accroissement sont considérables. Ces investissements ont augmenté beaucoup plus vite que les ventes et les actifs du secteur américain de la fabrication. Par contre, on a constaté un écart brusque par rapport à cette tendance en 1980 ou 1981; en fait, 1981 a été la première année où l'investissement aux États-Unis a dépassé l'investissement américain à l'étranger, et l'écart semble se combler plutôt rapidement. Il faudra voir ce que l'avenir nous réserve pour l'ensemble du secteur de la fabrication.

J'ai rassemblé quelques données équivalentes pour les industries de fabrication de produits alimentaires et certains autres éléments du système alimentaire. Le secteur américain de la fabrication est passablement internationalisé, dans la mesure où près de 20 % de ses actifs se trouvent à l'étranger, surtout au Canada et en Europe occidentale, et un peu en Amérique latine. Le secteur de la transformation des aliments occupe une position un peu plus modeste à cet égard, mais il n'en reste pas moins que 14 à 16 % de la totalité des actifs des fabricants de produits alimentaires des États-Unis sont détenus à l'étranger. Il y a eu un accroissement considérable du côté des magasins d'alimentation des restaurants et de la vente en gros, mais ces branches d'activité se situent encore à un niveau inférieur. Si l'on en croit ces données, l'internationalisation de la fabrication des produits alimentaires ne semble pas avoir le vent dans les voiles.

Il ressort de ce qui précède que la valeur des investissements à l'extérieur des États-Unis a augmenté dans le secteur de la fabrication de produits alimentaires, mais qu'elle a été dépassée en 1984 par les investissements étrangers aux États-Unis. Depuis 1984, dans le secteur de la fabrication de produits alimentaires, il y a plus d'actifs qui sont détenus par des étrangers aux États-Unis qu'il n'y en a de détenus à l'étranger par des entreprises américaines, ce qui représente un changement plutôt important dans la tendance historique, mais un changement qui s'annonçait depuis de nombreuses années.

Transformation des aliments

*Don Jarvis**

Le secteur de la transformation des aliments et des boissons, celui que je représente, constitue au Canada, comme aux États-Unis, le secteur de fabrication le plus important et emploie directement plus de 200 000 Canadiens. Ce secteur est en ce moment soumis au Canada à des changements majeurs.

LIBRE-ÉCHANGE

L'événement qui laisse entrevoir les effets les plus profonds sur notre secteur au Canada est bien sûr la libéralisation des échanges. Cela nous amène à soulever la question de l'accord de libre-échange avec les États-Unis et de l'effet qu'il aura sur la structure à venir de nos industries alimentaires. Nous savons que le projet d'accord laisse en place la plupart des obstacles non tarifaires protégeant les marchandises agricoles canadiennes réglementées. Cependant, il ne protège pas de la même façon les produits alimentaires et les articles d'épicerie conditionnés. Tous les tarifs s'appliquant aux articles d'épicerie commenceront à disparaître graduellement le 1er janvier 1989. Dans certains cas, les tarifs auront disparu après 5 ans, mais pour la plupart des produits alimentaires, ce sera d'ici à 1998.

Depuis que les Fabricants canadiens de produits alimentaires ont commencé à s'occuper de la question du libre-échange il y a plus de deux ans, deux sondages auprès de nos membres, des présidents et des directeurs généraux nous ont appris qu'il n'est pas possible de faire l'unanimité pour ou contre le libre-échange et de représenter honnêtement les membres de notre organisation. De toute évidence, certains membres voient dans le libre-échange une très bonne affaire; ces gens sont ceux qui prennent les décisions d'investissement. D'autres sont convaincus que le libre-échange entraînera une diminution notable des emplois dans notre secteur.

Il y a cependant une question qui fait l'unanimité des membres de notre organisation : celle des marchandises agricoles réglementées au Canada. Même ceux qui sont très favorables au libre-échange s'inquiètent de l'incertitude qui prévaut actuellement touchant les marchandises réglementées. Plusieurs membres de notre organisation sont prêts à jouer le jeu de la concurrence, à condition que les chances soient égales au départ. Nous avons travaillé avec diligence pour faire prendre conscience à chacun, en particulier au gouvernement, des préoccupations très particulières de notre secteur, mais nous avons fait très attention à ne pas nous laisser entraîner dans un débat marqué d'émotivité qui tend parfois à simplifier les choses à l'excès.

Franchement, même si les marchandises actuellement réglementées atteignaient des coûts compétitifs, je ne pense pas que notre secteur ferait un accueil unanimement favorable au libre-échange. Je puis cependant vous assurer que si nous n'obtenons pas des coûts compétitifs, plusieurs entreprises se trouveront bientôt confrontés à de graves décisions touchant l'emploi, l'investissement et l'avenir du secteur de la transformation des aliments au Canada. Notre principal sujet d'inquiétude a trait à la possibilité pour les fabricants canadiens de produits alimentaires de se procurer des intrants comme la volaille, les oeufs, le lait, le blé, la farine, les fruits et les légumes à des prix qui ne seront pas supérieurs à ceux payés par nos concurrents américains, s'il doit y avoir libéralisation des échanges entre les deux pays. Il faut soutenir nos fermiers, mais il faut aussi offrir des prix de marché libre aux fabricants de produits alimentaires. Le gouvernement doit absolument trouver une façon de soutenir les fermiers qui ne porte pas atteinte à la compétitivité des fabricants canadiens. Plusieurs personnes à Ottawa et dans les capitales provinciales travaillent très fort en ce moment même pour trouver une solution. Il faut que les fabricants canadiens puissent soutenir la concurrence avec leurs homologues américains sur notre propre marché intérieur, et, par conséquent, il ne faut pas qu'ils soient obligés de payer considérablement plus cher les marchandises agricoles qui entrent dans leur production. La structure à venir de ce secteur sera déterminée dans une large mesure par la

* *Vice-président, Fabricants canadiens de produits alimentaires*

manière dont on s'occupera de ces problèmes fondamentaux que sont le double prix du blé et la régulation de l'offre par les offices de commercialisation nationaux et provinciaux, et la rapidité avec laquelle on le fera

FACTEURS ÉCONOMIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Qu'en est-il des autres facteurs économiques et technologiques susceptibles d'influer sur le secteur? La croissance zéro de la population a resserré un peu les marges bénéficiaires, et il n'y a plus de taux élevés d'inflation pour gonfler artificiellement les bénéfices. Comment le secteur a-t-il réagi à ce changement?

Premièrement, les entreprises ont cherché dans les fusions et les acquisitions un moyen d'améliorer les résultats nets; on nous l'a démontré avec beaucoup de compétence à propos des États-Unis. Je suis certain que l'on arriverait aux mêmes conclusions pour le Canada. Les fusions et les acquisitions offrent la possibilité d'économies d'échelle, d'une plus grande compatibilité des produits et d'autres synergies opérationnelles. Elles permettent aussi de constituer les ressources financières plus importantes qu'il faut pour adopter de nouvelles technologies et commercialiser de nouveaux produits. Je prévois que le mouvement de rationalisation se poursuivra au Canada au même rythme qu'au cours des cinq dernières années.

Deuxièmement, le secteur s'intéresse à l'amélioration des logiciels et des fonctions informatiques. Ainsi, certaines entreprises peuvent maintenant mettre leur ordinateur en communication directe avec ceux de leurs fournisseurs ou de leurs clients pour passer des commandes ou présenter des factures. Cet échange électronique de données peut supprimer la nécessité d'une quantité considérable d'écritures manuelles. Ces gains d'efficience peuvent se traduire par des économies pour l'entreprise, lesquelles se traduisent en dernière analyse par des avantages pour le consommateur.

Les progrès spectaculaires de la science et de la technologie des aliments auront aussi un effet considérable. On a constaté les faits suivants dans une étude qui vient tout juste d'être publiée sur l'avenir des industries alimentaires européennes. On prévoit que les technologies qui auront en Europe un effet majeur d'ici à l'an 2000 sont l'automatisation industrielle, la biotechnologie dans le secteur agricole, les études de processus industriels, la microélectronique, les nouveaux produits et concepts d'emballage, la biotechnologie d'application spécifique à la transformation des aliments, l'emballage en atmosphère contrôlée, la transformation en asepsie, le réchauffement par micro-ondes ou radiofréquences, la cuisson par extrusion, les nouveaux détecteurs et la modélisation mathématique. Une autre tendance est la consommation de ce que l'on pourrait appeler les «aliments frais réfrigérés», qui doublera presque en Europe d'ici à l'an 2000, tandis que la consommation des aliments surgelés augmentera de quelque 25 %. En revanche, on prévoit que la consommation de conserves diminuera d'environ 25 %. On prévoit que l'emploi dans le secteur alimentaire de la CÉE diminuera de 25 % d'ici à l'an 2000, en conséquence directe des progrès scientifiques et techniques. On prévoit aussi que l'irradiation s'imposera massivement en Europe d'ici à l'an 2000, en particulier dans son application au contrôle microbiologique, à la stérilisation des produits d'emballage, à la prolongation de la conservabilité à l'étalage des denrées fraîches et à la lutte phytosanitaire dans les produits de base et les matières premières. Il ne fait aucun doute que ces faits nouveaux trouveront d'une manière ou d'une autre un écho en Amérique du Nord.

CONSOMMATEURS

Mais qu'en est-il des gens dont nos entreprises à tous dépendent et qui influent aussi sur les changements de la structure de notre secteur? Qu'en est-il de nos consommateurs? Les Fabricants canadiens de produits alimentaires ont commencé cette année une étude semestrielle de consommation portant sur le comportement de magasinage et la façon dont les consommateurs perçoivent le secteur des produits alimentaires. Nos résultats donnent certaines indications sur l'évolution actuelle du secteur. Nous avons constaté que les consommateurs canadiens se préoccupent beaucoup de la fraîcheur des denrées à l'achat et lors de la planification des repas. Une deuxième étude en cours nous en apprendra plus sur ce que les consommateurs entendent au juste par fraîcheur, en particulier en ce qui concerne l'épicerie.

La valeur nutritionnelle est un autre sujet de préoccupation important. Il est intéressant de constater que l'on considérait souvent les produits frais comme plus nutritifs que les produits en conserve.

Il est important de se rappeler aussi que le style de vie de plusieurs consommateurs consacre au temps un caractère précieux. La commodité devient ainsi un critère, et dans ce contexte, les produits partiellement préparés ou faciles à préparer suscitent plus d'intérêt et se vendent mieux sur le marché. Ainsi, on voit de plus en plus des légumes préparés mais non transformés. Un certain nombre de magasins vendent maintenant un choix de légumes prêts à cuire, qui ont été nettoyés, lavés et coupés et que l'on peut acheter au kilo; ces produits sont en train de devenir des marques nationales.

Plus de 50 % des répondants de notre échantillon ont déclaré posséder un four à micro-ondes. Cela nous a surpris. C'est là le genre d'information sur lequel les fabricants se fondent actuellement pour fournir des produits compa-tibles avec les fours à micro-ondes et ajouter des instructions de cuisson par micro-ondes sur les emballages. Les marques reconnaissables sont importantes pour les consommateurs quand ils magasinent, et c'est là une tendance de la consommation que nous, les Fabricants canadiens de produits alimentaires, espérons voir se maintenir.

Quand ils planifient leurs repas, les consommateurs se préoccupent de l'utilisation des pesticides agricoles comme de celle des additifs et des agents de conservation. Seuls les graisses, le sucre, le goût et la fraîcheur l'emportaient sur ce sujet de préoccupation. Enfin, l'information sur la valeur nutritionelle des produits alimentaires et la façon dont ils s'intègrent dans une alimentation saine intéresse énormément les consommateurs.

L'AVENIR

Quand nous nous arrêtons à ce que nous réserve l'avenir, je pense que nous pouvons nous attendre à trouver beaucoup plus d'information sur les emballages des produits. Nous verrons des renseignements de nature nutritionnelle, des réclames invoquant la prévention des maladies, des prospectus de point de vente et des étiquettes de rayons qui nous donneront plus d'information que nous n'en avons jamais eue sur les produits que nous achèterons. Nous verrons la «Machine de cuisine», un appareil vidéo relié à un ordinateur. La Machine de cuisine donne de l'information sur le choix, la conservation et la préparation des aliments. Elle imprimera des recettes, de l'information nutritionnelle et des instructions de cuisson sur demande des clients. Je crois comprendre que les magasins Soby Stores des Maritimes sont les premiers utilisateurs canadiens de ce matériel. Nous verrons aussi le «Magicien de la nutrition», un progiciel pour ordinateurs individuels qui analyse votre alimentation, vos menus et vos recettes et le contenu en éléments nutritifs des aliments communs.

Le consommateur de l'avenir achètera peut-être des produits fabriqués avec de l'Olestra le premier succédané de gras non calorique de son espèce. Ce produit a été élaboré par Proctor et Gamble et il fait actuellement l'objet d'un examen approfondi, comme l'exige la Direction générale de la protection de la santé. Nous verrons aussi des produits contenant du Sucralose, un édulcorant non calorique. L'avantage du Sucralose par rapport à l'édulcorant actuel, l'Aspartame, est qu'il peut être utilisé dans les produits cuits au four. Il se peut donc que vous voyiez bientôt apparaître des gâteaux, des biscuits et des beignets à teneur extrêmement faible en calories, où les graisses et le sucre auront été remplacés par des succédanés. Pensez un peu à l'effet qu'auront ces faits nouveaux sur le marché!

La biotechnologie est une science en plein essor susceptible d'exercer une influence considérable sur l'agriculture. Il se peut que les consommateurs de l'avenir achètent des denrées fraîches qui n'auront jamais été exposées aux pesticides parce qu'elles viendront d'une plante résistante aux maladies. La création d'une coentreprise par Nabisco et Bio-Technica, une petite société de biotechnologie, montre que l'épissage des végétaux est bel et bien près d'arriver à maturité. Cette entreprise essaie d'obtenir par le génie génétique des fruits et des légumes ayant meilleur goût, une meilleure conservation à l'étalage et d'autres caractéristiques souhaitables. Et que diriez-vous de poivrons verts sans pépins, de bananes contenant plus de protéines ou même d'ananas à couleur et à saveur de fraise? En ce qui concerne le cheptel, le génie génétique pourrait avoir un effet énorme sur la viande et la volaille. Des questions de réglementation exceptionnelles pourraient être soulevées quand des poulets transformés par le génie génétique seront mis en marché pour la consommation humaine.

Bien sûr, il y aura certainement des dérivés du lait parmi les nouveaux produits. Le marché du yogourt est en train de connaître une croissance énorme avec les boissons au yogourt, le yogourt glacé à faible teneur en matières grasses et parfumé aux fruits. Les produits céréaliers divers ajoutent à l'alimentation les fibres qui lui manquent. Nous verrons plus de produits de concepteurs, des légumes de grande qualité pour bébés et plus de variété à cet égard. Nous verrons croître en popularité les casse-croûte sains, faciles à emporter et à longue durée de conservation ainsi que les «desserts de roi». Nous entendons par cette expression les desserts riches et à forte teneur en calories qui s'inscrivent dans la mentalité de l'alternance alimentaire de ces consommateurs qui achètent du jus générique, mais aussi du gâteau à la mousse au chocolat, ou mangent des aliments sains et nourrissants toute la semaine pour se laisser aller le week-end à des repas gastronomiques.

Cependant, il y a une chose que nous ne devons pas oublier dans tout cela : les gens ne mangent pas seulement pour la valeur nutritionnelle des aliments. Les gens choisissent les aliments qu'ils consomment pour des raisons de confort, d'amusement et de mode, et aussi, bien sûr, parce que les aliments ont bon goût, tout simplement. Ainsi, les gens sont prêts à payer presque n'importe quel prix pour un produit vraiment bon.

RÉSUMÉ

En résumé, le secteur des aliments est en pleine évolution. L'accord de libre-échange avec les États-Unis entraînera des changements qui pourront être avantageux ou non pour l'ensemble du circuit agro-alimentaire. Les changements de climat économique entraînent des changements dans la structure du secteur. La technologie influe aussi sur le changement. Les styles de vie et les préoccupations des consommateurs orientent les fabricants canadiens vers de nouveaux produits qui reflètent l'importance que l'on accorde à la fraîcheur et à la valeur nutritionnelle, des produits commodes et compatibles avec les fours à micro-ondes, des produits qui présentent des garanties d'innocuité aux yeux des consommateurs. La quantité et le contenu de l'information sur les produits alimentaires sont en cours de changement; certains des ingrédients eux-mêmes changent de manière spectaculaire et continueront à changer à mesure que de nouvelles techniques de développeront.

L'adaptation à ces changements est un défi que doivent relever les entreprises de notre secteur d'activité. Celles qui s'adapteront survivront. Les produits que transforment les fabricants et les produits de base que fournit l'agriculture doivent aussi évoluer au rythme des exigences des consommateurs. Les entreprises devront faire preuve de souplesse, de sensibilité aux besoins des consommateurs et d'esprit novateur. L'avenir s'annonce intéressant pour nous tous qui jouons un rôle dans le secteur.

Le commerce de détail des produits alimentaires

*Jacques Auger**

Mon exposé porte sur la très importante question de la distribution des denrées alimentaires, plus particulièrement les divers facteurs qui influent sur l'évolution de notre secteur d'activité et certaines initiatives prises par nos membres pour s'adapter à un contexte en perpétuel changement.

Au cours des 10 dernières années, le secteur canadien de la distribution alimentaire a connu un certain nombre de changements profonds qui ont mené à sa consolidation et à son intégration. Cette longue période de transformation a finalement donné un secteur fort, efficient, concurrentiel et sain. Je suis fermement convaincu que cette transformation était inévitable et nécessaire pour assurer la survie de notre secteur d'activité, qui devenait de plus en plus complexe et développé et devait faire face à des coûts en hausse constante. Ce mouvement de consolidation et d'intégration s'est ralenti dans les dernières années pour faire place à un mouvement de diversification en direction d'autres activités que la vente au détail, comme l'exploitation de restaurants, de magasins de détail d'équipement de sport, de pharmacies, etc. En même temps que se modifiait ainsi notre structure, nous observions d'importants changements dans la demande du côté de notre secteur traditionnel de distribution des denrées alimentaires.

CONTEXTE CONCURRENTIEL

L'achat d'articles d'épicerie constitue le poste de dépenses en espèces le plus important par ménage au Canada, et il en va probablement de même aux États-Unis. En 1987 les ventes au comptant des épiceries ont totalisé plus de 35 milliards de dollars au Canada, soit plus du double de ce qu'elles étaient 10 ans plus tôt. En bref, les Canadiens ont dépensé cette année-là une moyenne de 3783 dollars en aliments et épicerie par ménage.

Le commerce de détail de denrées alimentaires a toujours été soumis à une vive concurrence, et l'efficience et la productivité y ont toujours été des facteurs fondamentaux de réussite. Les données de la concurrence d'aujourd'hui deviennent encore plus complexes. Elles ne nous viennent pas seulement du secteur même de la distribution alimentaires – sous la forme du modèle de magasin, de la conception de la vente au détail, des marques de distributeur, du service offert – mais aussi des détaillants de produits non alimentaires comme les pharmacies et autres points de vente au détail de produits non alimentaires, qui offrent de plus en plus d'articles d'épicerie. Les habitudes des consommateurs changent, et plus de gens prennent régulièrement un plus grand nombre de leurs repas à l'extérieur de chez eux. Les détaillants de produits alimentaires sont donc en concurrence avec les restaurants pour obtenir leur juste part de des dépenses alimentaires du consommateur. Les Canadiens prennent un repas sur trois à l'extérieur de chez eux. D'après les données pour 1986, les ventes de 13 milliards de dollars enregistrées par les restaurants, ont représenté 29 % des ventes combinées des magasins d'alimentation et des restaurants. En 1981, les ventes de produits alimentaires des pharmacies ne comptaient pour pratiquement rien, alors qu'en 1986, elles représentaient 2 % de l'ensemble des ventes au détail de produits alimentaires au Canada, soit environ 720 millions de dollars.

LE CONSOMMATEUR EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

Les détaillants de produits alimentaires ont toujours été à l'écoute des besoins et des désirs toujours changeants et en perpétuelle évolution du consommateur. Ils ont été les témoins de l'évolution du goût de leurs consommateurs et s'y sont adaptés en leur offrant des produits nouveaux et de meilleure qualité. Les Canadiens deviennent plus conscients de ce qu'ils mangent, ce qui a des répercussion directes sur la répartition des dépenses en aliments consommés à domicile. Pour illustrer mon propos, voyons par exemple ce qu'il en est de la part des viandes dans les dépenses alimentaires : elle a subi une baisse importante, passant de 37,3 % en 1974 à 32,7 % en 1984. Par contre, la part des produits laitiers

* *Président-directeur général, Conseil canadien de la distribution alimentaire*

est passée de 13,7 % en 1974 à 16,3 % en 1984. Celle des fruits et légumes est passée de 15,7 % à 18,4 % au cours de la même période. Il faut bien entendu ajouter que l'augmentation de la consommation de légumes s'est accompagnée d'une réduction de la consommation de légumes en boîte, auxquels on préfère les légumes frais ou surgelés. Pour ce qui est de la consommation de viande, on constate un net mouvement de désintérêt pour la viande rouge depuis dix ans. En fait, la consommation de viande de boeuf a été progressivement remplacée par la consommation de viandes blanches, surtout le poulet et la dinde, considérées par les consommateurs comme plus saines.

Pour mieux comprendre les attentes des consommateurs, la plupart de nos membres s'appuient largement sur les études de marché qu'ils effectuent régulièrement. Les résultats de ces enquêtes varient considérablementd'une région à l'autre ou d'une province à l'autre et sont fonction de facteurs comme le groupe d'âge, le niveau d'instruction et le niveau du revenu de la population étudiée. Il semble pourtant qu'il y ait une conclusion commune à la grande majorité des consommateurs sans égard à l'âge ou à l'instruction : le choix d'un magasin d'alimentation est d'abord et avant tout fonction de la qualité et de la variété des aliments de base offerts, comme la viande, les fruits et legumes et autres denrées essentielles. Selon les données les plus récentes dont nous disposions, ces facteurs sont suivis dans l'ordre par la qualité du service, la rapidité du service à la caisse, l'endroit où est situé le magasin, les spéciaux hebdomadaires, etc.

Il serait difficile de faire des généralisation concernant l'un quelconque de ces paramètres, car les données peuvent varier considérablement en fonction du groupe d'âge, du niveau du revenu, du niveau d'instruction, du secteur géographique, etc. Les distributeurs, producteurs et fournisseurs doivent donc tous adapter leurs stratégies de commercialisation et leurs produits respectifs aux besoins particuliers de telle région ou province. Le temps des stratégies provinciales ou nationales uniques et uniformes semble être révolu.

Nonobstant le fait que le milieu évolue constamment, il faut également tenir compte du fait que les changements se produisent à un rythme toujours croissant. En conséquence, nos membres doivent être prêts à s'adapter rapidement. Examinons quelques-unes de leurs initiatives à cet égard.

LA RÉACTION DES DISTRIBUTEURS

Les détaillants passent leur temps à rénover leurs vieux magasins et à en ouvrir de nouveaux pour s'adapter aux préférences du consommateur, à la structure de la population d'une région donnée ou à la nécessité de s'agrandir pour offrir de nouveaux services ou de nouvelles gammes de produits. Pour ce qui est de la taille des magasins, la tendance est à une plus grande segmentation des modèles, qui a déjà donné lieu à de nouveaux types de magasins comme les hypermarchés ou les magasins non spécialisés. Le nombre des hypermarchés, par exemple, a augmenté de près de 50 % depuis un an, 21 nouveaux magasins de ce type ayant ouvert leurs portes entre septembre 1986 et septembre 1987. À l'heure actuelle, les 66 hypermarchés au Canada représentent 7 % du marché de la vente au détail de denrées alimentaires. Au cours de la même période, le nombre des dépanneurs a également augmenté de 3 % pour passer à 2737 en septembre 1987; ils représentent 5 % de l'ensemble des ventes au détail de produits d'épicerie au Canada.

Dans ce secteur qui ne cesse d'évoluer, il semble que l'apparence du magasin joue un rôle très important dans l'attrait qu'il exerce sur les consommateurs. Il n'y a pas si longtemps, les spécialistes auraient été d'accord pour dire qu'en moyenne les magasins devraient se moderniser tous les 7 à 10 ans. Ce n'est plus vrai aujourd'hui, et l'on voit plus souvent des propriétaires de magasins entreprendre des rénovations majeures tous les 3 à 5 ans. Pour souligner l'importance de la modernisation des magasins d'alimentation, permettez-moi de vous communiquer les résultats d'un programme de rénovation majeur entrepris par l'un de nos membres. Le programme était financé par une grande chaîne et offert à tous ses membres. On a rénové 115 magasins en un an. Ceux qui ont entrepris des rénovations importantes (c'est-à-dire de 250 000 dollars ou plus) ont connu dans l'année qui a suivi un facteur de croissance moyen deux fois plus élevé que celui de la moyenne des magasins qui avaient choisi de dépenser des sommes inférieures (250 000 dollars ou moins). Quand je dis deux fois plus élevé, je ne parle pas de chiffres modestes. Les magasins qui avaient dépensé plus de 250 000 dollars ont vu leurs ventes augmenter de 20 %, tandis que les autres

connaissaient des hausses de 10 %. Il vaut également la peine de noter que ceux qui n'avaient pas fait de rénovations n'ont pas enregistré de croissance ou n'en ont connu qu'une très faible.

Les distributeurs et détaillants de produits alimentaires offrent aussi un autre service aux consommateurs : les produits de marque de distributeur. Il s'agit d'une autre manière pour les distributeurs d'offrir aux consommateurs des produits sur mesure et de meilleure qualité, et surtout un meilleur rapport qualité-prix. La mode des produits génériques ou sans nom des années 1980 a fait place au développement régulier des marques privées exclusives. Par exemple, en Ontario, la part des produits génériques dans l'ensemble des marques de distributeur est restée la même de 1985 à 1987, alors que la part des marques privées a augmenté de plus de 12 %, ce qui à mon avis est considérable.

Les consommateurs sont désormais habitués à trouver de plus en plus de services adjacents ou intégrés aux magasins d'alimentation de détail. Les plus populaires de ces nouveaux services sont les comptoirs d'épicerie fine, les plats chauds à emporter et les boulangeries et snack-bars sur place. Nous avons également vu s'ouvrir de petites boutiques à l'intérieur de magasins plus vastes ou adjacentes à ceux-ci et qui offrent au consommateur des services supplémentaires comme le développement de photos, le nettoyage à sec, la location de bandes vidéo, la vente de fleurs, etc. L'avènement du concept de magasin d'alimentation et de pharmacie combinés a également contribué à offrir aux consommateurs des services supplémentaires, de sorte qu'une grande partie de leurs besoins alimentaires et connexes sont satisfaits en un même endroit.

Comme les exemples qui précèdent le montrent, on doit constamment s'adapter au changement pour survivre. C'est particulièrement vrai dans le secteur de la distribution alimentaire, où la concurrence est acharnée, les consommateurs, exigeants (et avec raison), et la marge de profit, très mince.

L'AVENIR DU SECTEUR

Étant donné le thème de cette conférence, je manquerais à mes obligations en ne puisant pas dans l'expérience de nos membres pour essayer de prévoir ce qu'il adviendra de notre secteur d'activité, ou du moins ce que seront pour nous les facteurs les plus déterminants dans les années à venir. Je terminerai donc cet article en vous faisant part de mes opinions sur ce que seront les éléments principaux de changement qui influeront sur notre secteur d'activité à court et moyen termes.

Tout d'abord, je ne vois aucune raison de penser ni aucun signe qui annonce que la concurrence diminuera dans notre secteur d'activité, étant donné que le taux de croissance du marché se stabilise et que le désir des distributeurs de s'approprier une part de plus en plus large de ce marché ne s'affaiblit pas.

Deuxièmement, l'intégration et la consolidation de notre secteur vont continuer de s'effriter à mesure que les distributeurs se tourneront vers la diversification dans d'autres secteurs de vente au détail.

Troisièmement, la concurrence des détaillants de produits non alimentaires qui vendent de plus en plus de produits alimentaires va continuer d'être un sujet de préoccupation pour nos membres.

La libéralisation des échanges avec les États-Unis devrait offrir de nouvelles sources d'approvisionnement aux grossistes, ce qui devrait avoir des effets positifs sur le prix des produits et, par conséquent, entraîner une baisse des prix pour les consommateurs.

Nous devrions observer dans les années à venir une plus grande segmentation des modèles de magasins d'alimentation : nous verrons de nouveaux types de magasins, mieux adaptés aux marchés.

Les besoins et les désirs des consommateurs vont continuer à évoluer, à un rythme encore plus rapide qu'auparavant. Cette évolution sera influencée par plusieurs facteurs, dont les suivants sont, à mon avis, représentatifs de ce qui nous attend dans un proche avenir :

- Il y a de plus en plus de gens qui voyagent à travers le monde et qui adoptent de nouveaux goûts : les fournisseurs et les distributeurs de denrées alimentaires devront s'adapter à cette évolution des goûts.
- L'afflux de nouveaux immigrants crée une demande de nouveaux produits d'une part, et d'autre part finit par exercer une certaine influence sur les autres consommateurs, qui sont amenés à diversifier leur alimentation. Cela aussi aura des répercussions sur notre secteur.
- Il y a de plus en plus de ménages où mari et femme travaillent tous deux à l'extérieur et ont donc très peu de temps pour cuisiner. Il

s'ensuivra une demande supplémentaire de nouveaux articles comme les aliments prêts à consommer, les plats cuisinés à l'avance, les plats adaptés aux fours à micro-ondes, etc.

- La tendance à consommer ce que l'on perçoit comme de la nourriture plus saine va continuer, faisant augmenter la demande de viande blanche, de poisson, de produits laitiers et de fruits et légumes frais. L'augmentation du revenu disponible des ménages canadiens pourrait également donner lieu à un déplacement de la demande vers des articles de valeur supérieure.

Étant donnés ces très nombreux facteurs de changement, le distributeur doit faire prevue de vigilance pour déterminer les besoins et les désirs des consommateurs au moyen d'études de marché et d'études sur le comportement des consommateurs, pour être en mesure de réagir rapidement au changement et à la demande et ainsi conserver ou élargir sa part du marché. Il lui faut également innover en enrichissant ses magasins de nouvelles caractéristiques, de nouveaux services et de nouveaux produits qui le distingueront de ses concurrents et lui permettront de se développer et de devenir plus efficient, dans l'intérêt des consommateurs canadiens.

Les services d'alimentation

*Douglas Needham**

Les services d'alimentation sont le secteur d'activité le plus dynamique de l'économie canadienne. Ce secteur emploie plus de Canadiens que la construction automobile, le raffinage du pétrole et les pâtes et papiers réunis et il devrait connaître la croissance la plus rapide d'ici à 1995, selon le gouvernement du Canada. Ce secteur définit le style de vie des Canadiens mieux que tout autre et a un criant besoin d'employés de toutes sortes, spécialisés, non spécialisés et de gestion. Les gens ont tendance à considérer la restauration comme du petit commerce, et peu nombreux sont ceux qui, à l'extérieur de cette branche, reconnaissent son importance réelle. En réalité, la restauration est devenue l'un des plus grands secteurs de l'économie canadienne, avec 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1986 grâce à 50 000 entreprises et 630 000 employés, représentant 5,2 % du produit intérieur brut et 4,9 % de la main-d'oeuvre au Canada.

FACTEURS DE CROISSANCE

Ce qu'il faut retenir, ce n'est pas l'importance du secteur, mais la rapidité de sa croissance – les ventes sont passées de 1,4 milliard de dollars en 1966 à 20 milliards en 1986 – et les raisons de cette croissance rapide. La liste des facteurs est longue et comprend notamment l'évolution du style de vie des Canadiens, les changements législatifs et l'évolution économique.

Il est probable que le facteur le plus important de stimulation de la croissance des services d'alimentation a été l'accroissement de l'intégration des femmes à la population active. Les femmes qui travaillent ont modifié les rôles traditionnels dans la famille. Elles n'ont pas le temps de préparer les repas familiaux sept jours par semaine. Grâce à leur travail, elles apportent un revenu supplémentaire qui permet à la famille de prendre ses repas à l'extérieur ou de se les faire livrer.

Les ménages à une seule personne sont le deuxième facteur en importance de la tendance à prendre ses repas à l'extérieur. Il n'est pas très pratique de cuisiner pour une seule personne, et l'on se sent solitaire à manger seul. Il est plus réconfortant et plus intéressant de manger dans un restaurant animé, même si l'on est seul.

Il y a une corrélation directe entre le niveau d'instruction et la tendance à dîner en ville. Quelle qu'en soit la raison, les études sur le comportement des consommateurs révèlent que plus les gens sont instruits, plus souvent ils dînent en ville, et le niveau d'instruction des Canadiens est l'un des plus élevés au monde.

Le désir de faire de nouvelles expériences sensorielles a influé sur beaucoup de secteurs d'activité, notamment ceux des voyages et des loisirs. Les Canadiens sont devenus plus audacieux et plus disposés à tenter de nouvelles expériences. Nous sommes passés en vingt ans d'une société «viande et pommes de terre» à une société friande de pâtes, de fruits de mer et de cuisines exotiques. Si c'est nouveau et exotique, les Canadiens l'essaieront.

La vie dans notre société est également devenue très affairée et trépidante. Les exigences du travail, des loisirs et de la famille sous le rapport du temps ont stimulé le besoin d'aliments pratiques, faciles à obtenir et pouvant être servis et consommés rapidement.

Les modifications à la législation canadienne ont également eu des répercussions importantes sur le secteur de la restauration, l'adoucissement des lois sur les boissons alcoolisées représentant un point tournant de l'expansion. En 1947, le Silver Rail de Toronto a été le premier restaurant de l'Ontario à obtenir une licence de débit de boissons. Auparavant, ces licences étaient un privilège accordé aux propriétaires d'hôtels ou de pensions et à ceux qui avaient les bonnes relations politiques. L'intérêt croissant que l'État prenait à la promotion du tourisme a également stimulé le développement des restaurants.

Les Canadiens ont bien entendu plus d'argent à dépenser pour dîner en ville. La combinaison de deux revenus et l'ascension des femmes dans le monde des affaires sont des facteurs qui ont contribué à accroître le niveau du revenu familial

* *Vice-président exécutif, Association canadienne des restaurateurs et des services d'alimentation*

disponible. En conséquence, les Canadiens font preuve de plus d'imagination et de spontanéité dans leurs habitudes de consommation, ce qui stimule la croissance du secteur des services d'alimentation.

L'augmentation des voyages d'affaires et celle des voyages d'agrément que les Canadiens peuvent s'offrir a donné à ces derniers plus d'occasions d'être en contact avec des styles de vie différents. Dîner en ville était autrefois considéré comme un luxe ou une nécessité liés aux voyages; aujourd'hui c'est devenu une raison de voyager, et les bons restaurants sont devenus des destinations.

Le franchisage a permis l'extension rapide de bons concepts d'alimentation. En attirant de petits entrepreneurs prêts à investir dans des points de service d'alimentation et à les gérer, le phénomène de franchisage a envahi de nombreux secteurs, notamment ceux des voyages, de l'immobilier et de la vente au détail, mais le secteur le plus touché a été celui des services d'alimentation, depuis les beignes jusqu'au yogourt et au poulet frit. La systématisation a permis le développement de chaînes, qui ont pu maintenir une norme minimale de qualité de nourriture, d'installations et de service. La systématisation a fait merveille dans le domaine de la restauration-minute, entraînant la domination des chaînes dans ce domaine. La systématisation des restaurants à service complet demeure cependant hors de portée, et nous attendons toujours la chaîne nationale qui saura systématiser la gamme de compétences qu'exige un restaurant à service complet.

Cela dit, tous ces facteurs ont été excellents pour le secteur des services d'alimentation, mais pas aussi positifs pour les détaillants traditionnels qui commercialisent les aliments à consommer à domicile. Si l'on considère ces deux groupes comme des concurrents dans les dépenses alimentaires des Canadiens, on voit que les commerces d'épicerie ont perdu une part importante de leur marché. En 23 ans, le secteur des services d'alimentation a presque doublé sa part des dépenses alimentaires, passant de 18 % en 1963 à 35,5 % en 1986.

STRUCTURE DU SECTEUR DES SERVICES D'ALIMENTATION

Je voudrais maintenant traiter brièvement des huit branches d'activité de notre secteur pour vous donner une idée de sa complexité et de sa diversité.

La première branche, et la plus importante, est celle des restaurants ayant une licence de débit de boissons; ils représentent 29,6 % des ventes de notre secteur, soit 5,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1986. Cette branche est caractérisée par des exploitations indépendantes à service complet, dont la répartition des ventes donne en moyenne 71 % pour la nourriture et 29 % pour les boissons alcoolisées.

La deuxième branche en importance est celle des restaurants sans licence de débit de boissons, qui représentent 18,7 % des ventes de notre secteur, avec 3,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Cette branche est dominée par les exploitants de restaurants-minute, parmi lesquels l'emportent les chaînes nationales. Ces restaurants-minute, ou à service rapide comme ils préfèrent s'appeler, offrent des menus limités et se spécialisent dans des aliments précis comme les hamburgers, le poulet et les pizzas.

La troisième branche est celle des services d'alimentation en établissement qui représentent 16 % des ventes du secteur alimentaire, soit 3,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Nous l'appelons la branche fantôme parce qu'elle est très vaste, mais invisible pour la plupart des gens : il s'agit des repas préparés que l'on vend dans les écoles, les hôpitaux, les prisons, les usines et les foyers pour personnes âgées.

La quatrième branche est celle des services d'alimentation d'hôtellerie, c'est-à-dire les repas préparés que l'on vend dans les hôtels, les motels et les lieux de villégiature. Cette branche représente 14,1 % des ventes du secteur, soit 2,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Les ventes sont directement liées au taux d'occupation des installations et aux marchés des voyages d'affaires et d'agrément.

La cinquième branche est celle des repas à emporter, qui compte également les livraisons à domicile. Les ventes s'y sont élevées à 1,5 milliard de dollars en 1986, soit 7,7 % des ventes du secteur. Cette branche est très semblable à celle de la restauration-minute : on y trouve des menus limités offrant au consommateur commodité et bas prix. La formule plaît à ceux qui veulent profiter de la commodité d'un repas tout préparé.

Les tavernes vendent surtout de l'alcool, mais on y observe un intérêt croissant pour les services d'alimentation, notamment en ce qui concerne les aliments à grignoter comme les ailes de poulet et les nachos. Les ventes des tavernes, soit 900 millions de dollars, représentent 4,8 % du marché.

Les traiteurs sont engagés sous contrat par des établissements, des usines et des bureaux pour fournir des repas tout préparés. Cette branche a la même importance que celle des tavernes : 900 millions de dollars de chiffre d'affaires, soit 4,8 % des ventes globales du secteur alimentaire.

La branche des services d'alimentation ne doit pas seulement faire concurrence aux autres restaurants qui font partie de son secteur, mais aussi aux dépanneurs et aux épiciers qui se sont rendus compte que les repas à emporter peuvent être un commerce lucratif. Cette branche représente 1,5 % du marché avec 300 millions de dollars de ventes, chiffre tout à fait modeste, mais qui augmente très rapidement.

PERSPECTIVES DU SECTEUR

Pour prédire ce que sera la performance des services d'alimentation, il faut comprendre les facteurs économiques qui influent sur son évolution à court terme. Nos données indiquent que la performance de l'économie est en corrélation étroite avec celle du secteur des services d'alimentation. Ce rapport a été très étroit entre 1981 et 1986, quoique dans les derniers mois nous avons vu la croissance réelle du secteur dépasser le produit intérieur brut pour la première fois depuis les années 1970. Nous n'avons pas peur de nous tromper en disant que là où l'économie marche, le secteur des services d'alimentation marche aussi.

Au sein des branches elles-mêmes cependant, on observe une distinction intéressante, directement liée à l'état de l'économie. Au cours des sept dernières années, nous avons remarqué que les restaurants à service complet munis d'une licence de débit de boissons marchaient mieux lorsque l'économie était forte. Lorsque celle-ci s'affaiblit, ce sont les restaurants non licenciés et en particulier les restaurants-minute qui tendent à mieux marcher. C'est ce que nous appelons le phénomène du pendule, et nous pensons que cela est une indication très sûre du style de vie des Canadiens. Le fait de dîner en ville fait désormais partie intégrante de notre manière de vivre. Lorsque les choses vont bien, nous dépensons une plus grande partie de notre revenu disponible dans des restaurants chics et lorsque les choses vont mal, nous continuons de prendre nos repas à l'extérieur, mais nous nous contentons de restaurants moins chers.

Nous avons également *examiné les répercussions* du chômage, mais pour constater qu'il n'existait pas de corrélation directe entre ce facteur et les ventes des services d'alimentation. Bien que les ventes aient souffert durement en 1982, elles se sont rétablies très rapidement. Par comparaison, le chômage a atteint un sommet en 1983, pour diminuer ensuite très lentement, comme vous le savez tous, bien entendu. En examinant l'année 1982, nous avons constaté que c'est le choc économique et l'incertitude, et non pas le chômage, qui avaient été les facteurs principaux de fléchissement des ventes cette année-là.

Le défi le plus important que le secteur canadien des services d'alimentation doit relever de nos jours est la pénurie de main-d'oeuvre de toute espèce, spécialisée, non spécialisée et de gestion. C'est dans le Sud de l'Ontario, où depuis quelques années l'économie est le plus dynamique, que le problème est le plus grave, mais il va s'étendre, selon nous, à la plupart des grands centres urbains du Canada dans les années qui viennent. Le problème est en partie dû à la rapidité de la croissance du secteur des services d'alimentation. Selon les données d'Emploi et Immigration Canada, le nombre des emplois dans ce secteur va augmenter de 25 % entre 1987 et 1995, pour passer de 600 000 à 750 000. La demande de main-d'oeuvre pour l'ensemble des emplois du secteur des services d'alimentation va augmenter considérablement, mais ce qui nous préoccupe le plus, c'est de trouver des chefs cuisiniers et des cuisiniers, qui ont besoin d'une formation spécialisée, et des gestionnaires, qui doivent être instruits et avoir de l'expérience. Si vous avez des enfants à la recherche d'une carrière, j'aimerais que vous me donniez leurs noms et adresses.

L'avenir de notre secteur d'activité peut donc être vu sous un jour à la fois positif et négatif. Commençons par les bonnes nouvelles : l'augmentation rapide du nombre des consommateurs d'âge mûr disposant de revenus supérieurs. Dans la prochaine décennie, le nombre des Canadiens âgés de 35 à 63 ans va augmenter de 22,5 %, ce qui plaira aux restaurateurs. Durant la même période, le nombre des jeunes de 20 à 24 ans, notre principal réservoir de main-d'oeuvre, va

diminuer de 7,6 % en chiffres absolus. La croissance du secteur de la restauration, qui est notre marché principal, doit faire face à la baisse du nombre de jeunes travailleurs, et c'est désastreux. Nombreux sont ceux parmi nos membres qui affrontent déjà le cauchemar de cette pénurie de main-d'oeuvre.

L'immigration est en partie la cause et la solution des problème. Notre secteur d'activité a traditionnellement recours aux immigrants pour pourvoir aux emplois très spécialisés aussi bien qu'aux emplois de niveau d'entrée. En théorie, l'État ouvre les frontières aux immigrants lorsque les choses vont bien et les ferme lorsque les temps sont durs. Ce principe n'a pas prévalu au cours des dernières années, et plusieurs chaînes ont dû restreindre le nombre d'ouvertures de succursales par manque de main-d'oeuvre. Notre association considère que la pénurie de main-d'oeuvre est l'un des problèmes clés que notre secteur d'activité aura à résoudre dans la prochaine décennie. Nous travaillons à l'elaboration de programmes, nous investissons et nous faisons des représentations auprès du gouvernement dans le cadre d'un programme à plusieurs volets destiné à aider nos membres à surmonter ce très grave problème.

RÉFORME FISCALE

La réforme fiscale préoccupe notre secteur d'activité pour deux grandes raisons. Nous pensons que l'abaissement des impôts des particuliers est un élément positif qui devrait favoriser la plupart des commerces, mais nous nous inquiétons de ce que l'État ait désigné certains secteurs d'activité, comme celui des services d'alimentation, pour payer le prix de l'abaissement des impôts du reste de la population.

La première phase de la réforme fiscale prévoit une limite à la déduction pour les repas d'affaires, qui passera de 100 % à 80 %. À première vue, cela ne semble pas énorme, et pourtant cela représente une augmentation de 27 % du coût après impôts des repas d'affaires. Les répercussions les plus importantes de cette réforme toucheront les restaurants fins à service complet, qui sont la branche d'activité la plus faible et la moins rentable de notre secteur d'activité.

Ce n'est là que la première étape de la réforme fiscale. On a ensuite prévu une nouvelle taxe de 8 à 10 % sur les ventes des restaurants et autres ventes de détail, ce qui ne fera qu'empirer la situation. À long terme, nous craignons beaucoup que l'État n'essaie d'abaisser la limite de 80 % dans les prochains budgets fédéraux. Aux États-Unis, on a déjà proposé de réduire la limite à 50 %. Quatre-vingt pour cent aujourd'hui, cela signifie sans doute 60 % demain, et finalement 0 % comme en Australie. Dans ce pays, l'impossibilité de déduire le coût des repas d'affaires en 1986 a réduit les ventes des restaurateurs de 280 millions de dollars et a coûté 10 500 emplois au secteur. Les restaurants fins en ont énormément souffert, et plusieurs ont dû fermer le midi par manque de clientèle.

Notre secteur aura de la difficulté à soutenir les restaurants haut de gamme pour touristes étrangers en visite au Canada s'ils doivent se priver des repas d'affaires, qui constituent le gagne-pain de ces établissements plus raffinés.

Le deuxième volet de la réforme fiscale est la nouvelle taxe de vente dont je vous ai parlé plus tôt. Le ministre des finances Michael Wilson a proposé de combiner l'actuelle taxe de vente provinciale à une nouvelle taxe de vente fédérale. Comme la plupart d'entre vous le savent sans doute, le ministre des Finances a annoncé récemment que la taxe de vente ne s'appliquera pas aux aliments. Mais il ne nous a pas dit ce qu'il entendait par aliments. On semble supposer naturellement que les articles d'épicerie sont une nécessité et les services d'alimentation, un luxe. Est-il équitable que les riches puissent s'offrir du pâté fin sans payer de taxe pendant que vos enfants en payent une sur le repas qu'ils prennent à la cafétéria de l'école?

Les supermarchés et les services d'alimentation luttent pour augmenter leur part du marché, et leurs tactiques reposent notamment sur la commodité et sur les prix. En même temps que s'accroît la concurrence sur le marché de l'alimentation, les épiceries comme les grands magasins offrent des comptoirs à salades et des repas préparés à consommer chez soi. Certaines épiceries ont des comptoirs d'épicerie fine qui offrent des menus du jour en plus des articles de restauration-minute. Et on trouve des comptoirs à salades dans des épiceries de quartier spécialisées dans la vente de lait, de pain, de cigarettes et de bonbons. Je crois pouvoir dire qu'il n'y a pas de différence sensible entre la pizza que vous vend votre supermarché local et celle qu'on vous livre à domicile : il faut 20 minutes pour livrer l'une, et 20 minutes pour cuire l'autre.

LIBRE-ÉCHANGE

L'une des questions qu'on nous pose souvent porte sur les répercussions du libre-échange pour le secteur de la restauration. En termes généraux, nous pensons que ces répercussions seront modestes, mais positives. Tout ce qui favorise la concurrence parmi nos fournisseurs nous est favorable. La concurrence a toujours été très brutale sur le marché de la restauration. Nous ne bénéficions pas de quotas, de soutien des prix, de gestion de l'offre, ni de subventions. Nous nous intéressons de très près à ce que signifie le libre-échange pour les entreprises de transformation d'aliments et ce que l'on appelle les offices de commercialisation exonérés. Lorsque les entreprises américaines vont commencer à expédier des produits laitiers et des produits avicoles transformés chez nous, nous pensons que les offices de commercialisation canadiens seront forcés d'abaisser leurs prix sous peine de perdre le marché des entreprises canadiennes de transformation d'aliments qui ne pourraient soutenir la concurrence.

L'abondance des lois fédérales et provinciales régissant l'offre, la distribution et les prix des boissons alcoolisées au Canada a rendu le secteur de la restauration moins compétitif sur le marché du tourisme mondial et a contribué à donner du Canada l'image d'un pays cher. Les divers gouvernements du pays ont systématiquement taxé les boissons alcoolisées à des taux extraordinaires, en ne tenant pas compte des répercussions sur le tourisme ou en les minimisant. Malheureusement, ce ne sont pas eux qui doivent traiter avec le touriste américain furieux qui paie une bouteille de vin français deux fois plus cher au Canada et qui s'estime lésé. Ce ne sont pas eux non plus qui exploitent un restaurant dans une collectivité frontalière, où les Canadiens n'ont qu'à traverser le pont pour aller s'offrir une soirée peu coûteuse dans un restaurant américain.

RÉSUMÉ

En résumé, je voudrais énumérer quelques tendances précises qui vont influer sur notre secteur d'activité et le vôtre au cours de l'année qui vient.

- La commodité continuera d'être une incitation puissante à dîner en ville.
- Les femmes sont sur le marché du travail pour y rester. La grossesse entraîne une absence temporaire plutôt qu'un départ définitif.
- Les consommateurs accorderont une plus grande importance à la qualité dans tous les types de restaurants.
- L'importance que les Canadiens accordent de plus en plus à l'optimisation de leurs dépenses de consommation aura des effets plus sensibles dans l'ensemble du secteur des services d'alimentation, depuis la cuisine fine jusqu'à la restauration-minute.
- Les menus vont se simplifier et changer plus souvent.
- La popularité des aliments frais et des menus du jour forcent les exploitants à simplifier leurs menus et à les modifier régulièrement.
- Nombre de motels et de restaurants photocopient ou reproduisent au stencil leurs menus à chaque jour, tandis que d'autres se servent de tableaux noirs. Les consommateurs acceptent de plus en plus ces menus de base et associent simplicité et fraîcheur.
- Les modes de cuisson au four, sur le gril et à la vapeur gagneront de plus en plus de faveur. Les consommateurs se préoccupent de plus en plus de la manière dont leurs aliments sont préparés et de ce qu'ils mangent.
- Les fritures perdent de la faveur, tandis que la cuisson au four, sur le gril ou à la vapeur gagnent en popularité.
- Les pâtes et les fruits de mer vont continuer à occuper une place prépondérante dans les menus de restaurant. La tendance à une alimentation saine et nutritive et à la consommation de viandes blanches va se maintenir en même temps que les consommateurs préfèreront commander des pâtes et des fruits de mer plutôt que de la viande rouge.
- Les viandes blanches et les aliments légers et frais plairont à un nombre croissant de consommateurs. Fraîcheur et légèreté ont la faveur du public et la tendance se maintiendra.
- Les consommateurs se préoccupent de plus en plus de nutrition et de santé, et cette tendance va continuer à s'accentuer dans un avenir prévisible. Il s'ensuivra que le public sera plus attiré par les aliments légers comme le poisson et les salades et par des portions plus petites.

- Les aliments exotiques vont continuer d'attirer les plus audacieux. Les aliments comme la venaison – bison, sanglier, orignal – attirent de nouveaux consommateurs, et d'autres variétés de poisson comme l'anguille et l'hoplostète orange sont offerts par des restaurants qui répondent aux goûts sophistiqués des Canadiens. L'expérience acquise lors de voyages internationaux et la diversité ethnique croissante de notre population rendent les Canadiens plus disposés à goûter à des variétés d'aliments exotiques.

- Le vin, enfin, va continuer d'être la seule boisson alcoolisée à potentiel de croissance. Les consommateurs désirent de plus en plus apprendre à connaître les vins. Le consommateur informé d'aujourd'hui ne se contente plus de connaître le taux de sucre. De plus en plus de clients s'attendent à être renseignés sur la région d'origine et le millésime du vin qu'ils consomment et à avoir la possibilité de déguster des vins fins au verre.

LA FERME FAMILIALE ET L'AVENIR DE L'AGRICULTURE CANADIENNE

Allocution du Ministre

*L'honorable John Wise**

Lorsqu'on pense à la Conférence des perspectives, c'est parfois uniquement en ce qui a trait aux prévisions économiques et aux discussions sur les finances agricoles. Bien que le secteur agro-alimentaire soit vital pour l'économie canadienne, nous ne devons jamais perdre de vue le fait que des gens vivent dans les fermes.

L'agriculture est à la fois une activité économique et un mode de vie. On ne peut séparer l'un de l'autre. La réussite économique d'une exploitation agricole influe certainement sur la qualité de vie de celui qui l'exploite. Près de 99 % des fermes du Canada sont exploitées par des familles.

Il y a tout juste trois semaines, le Ministère a publié le Rapport du Forum sur la ferme familiale. J'espère que la plupart d'entre vous ont pu le lire.

La meilleure façon de qualifier ce rapport est de parler de dialogue. Ce sont les familles agricoles de l'ensemble du Canada qui nous disent directement ce qui les préoccupe le plus. Elles parlent de questions économiques, y compris la situation des finances, les coûts de production et l'endettement. Elles parlent également d'autres questions, comme la sécurité, la succession des fermes et les préoccupations environnementales.

Les jalons du Forum sur la ferme familiale ont été posés il y a deux ans, lors de la deuxième Conférence nationale des femmes en agriculture, à l'Île-du-Prince-Édouard. Les femmes engagées dans l'agriculture ont fait savoir que le programme du gouvernement ne devrait pas porter exclusivement sur les aspects économiques de l'agriculture, qu'il faut également s'occuper des questions sociales.

La première étape consistait à demander aux familles agricoles canadiennes les questions qu'elles jugeaient importantes. La réponse a été écrasante; plus de 7000 personnes ont répondu à nos questionnaires dans l'ensemble du pays.

Le Rapport du Forum sur la ferme familiale donne une image claire des questions qui nous préoccupent. J'ajouterais qu'un bon nombre de ces questions ont déjà été traitées de façon approfondie lors de récents forums. Je fais allusion à la Conférence nationale des femmes en agriculture à Saskatoon et aux réunions provinciales d'agricultrices au Québec et au Manitoba.

Il y a toujours eu dans les fermes familiales une association entre mari et femme. Bien que la femme en l'agriculture ait toujours contribué à l'entreprise agricole, cela était considéré dans le passé comme un simple prolongement de ses tâches ménagères. Avec l'évolution de l'agriculture au cours des dernières décennies, le rôle des femmes à la ferme a également évolué.

De nombreuses femmes travaillent maintenant à la ferme familiale comme partenaires à part entière de leur mari et des autres membres de la famille. Certaines femmes exploitent seules leur ferme.

Cette évolution des rôles dépasse le cadre des fermes. Les femmes participent de plus en plus au processus décisionnel du secteur et assument légitimement des rôles de dirigeant en agriculture.

Agriculture Canada a récemment adopté une politique de consultation des femmes agricoles pour faire participer les groupes de femmes agricoles aux débats qui ont cours dans le secteur. Ce processus aura lieu en même temps, au même niveau et dans le même but que les consultations du Ministère avec les groupes plurisectoriels. Cette nouvelle politique aidera à consolider le rôle des associations de femmes agricoles comme jalons vers une participation plus active des femmes agricoles aux grandes associations.

L'une des séances spéciales de la Conférence des perspectives a permis d'entendre des exposés d'experts, dont plusieurs par des femmes. Bon nombre des personnes qui participeront aux discussions sont des femmes. Je crois que cela démontre que les temps changent.

* *Ministre de l'agriculture, Canada*

Les femmes font reconnaître leur contribution au secteur agricole. Elles participent à ce processus vital de cheminement vers un consensus qui est à la base de l'ordre du jour de cette séance.

J'attendais avec impatience la tenue de cette Conférence. Je crois que nous allons avoir d'autres renseignements importants sur la façon dont les partenaires agricoles voient l'avenir de l'agriculture dans ce pays et la place de la ferme familiale dans cet avenir.

Que pensez-vous du Rapport du Forum sur la ferme familiale? Dans quel sens devrions-nous orienter notre action? C'est le défi que je vous propose ce matin. Nous avons entamé un important dialogue au Forum sur la ferme familiale. J'espère ardemment qu'il se poursuivra.

Les résultats du Forum sur la ferme familiale nous aiderons à évaluer et à guider les programmes et les politiques du gouvernement. La publication de ce rapport est un bon départ, mais il reste beaucoup à faire.

Nous continuerons à faire participer les familles agricoles, les associations agricoles et les gouvernements à une démarche visant à déterminer des mesures pratiques et constructives pour s'assurer que la ferme familiale ait une place importante dans l'avenir de l'agriculture canadienne. Le Forum sur la ferme familiale peut jouer un rôle crucial dans cette démarche.

Perspectives agricoles et ferme familiale

*Clay Switzer**

Pour examiner les perspectives agricoles du Canada et l'avenir des fermes familiales au pays, nous devons évaluer le secteur du point de vue des agriculteurs. Lors d'un sondage effectué par Reid Polling, on a demandé aux agriculteurs canadiens d'évaluer la situation agricole. Le sondage a été effectué au cours de l'été 1987 et a révélé que les agriculteurs canadiens ne considèrent pas l'avenir de la ferme familiale comme brillant.

Les résultats du sondage montrent que plus d'un tiers des agriculteurs canadiens sont d'avis que leur situation financière est moins bonne que celle de l'ensemble de la population. Un quart seulement des agriculteurs canadiens prévoient faire des bénéfices pour la campagne de cette année. La moitié seulement pensent qu'ils ne feront ni profits ni pertes, et un cinquième prévoient perdre de l'argent. De plus, un quart des agriculteurs canadiens déclarent qu'ils devront probablement cesser l'exploitation d'ici quelques années si la situation économique ne s'améliore pas. Les agriculteurs des Prairies et ceux qui produisent des céréales ou des cultures commerciales sont les plus pessimistes sur les perspectives d'avenir.

L'étape suivante consiste à déterminer pourquoi les agriculteurs sont de cet avis. Le secteur agricole est, de toute évidence, soumis à des influences internes et externes. Durant la plus grande partie de la décennie, des changements substantiels se sont produits dans les forces économiques et sociales qui régissent le secteur agroalimentaire. Certaines de ces influences étaient inconnues auparavant.

Parmi les influences externes, il y a d'abord et avant tout les programmes de subventions des produits agricoles des gouvernements des différents pays, qui ont réussi à perturber l'ordre naturel de l'offre et de la demande sur les marchés. Il y a également eu une révolution verte dans des pays qui auparavant importaient leurs aliments. Maintenant, ces pays deviennent de plus en plus des exportateurs de produits qu'ils importaient autrefois. Malheureusement, la surabondance globale de certaines denrées et les politiques nationales des pays industrialisés ont restreint les débouchés commerciaux de ces nouveaux exportateurs.

Des études récentes indiquent que la croissance économique de ces pays en développement entraînera une augmentation de leur demande de produits alimentaires et de boissons à valeur élevée produits dans les pays développés. Par ailleurs, les établissements de recherches en génétique et en biotechnologie développent leurs programmes d'amélioration conventionnelle des cultures et des bestiaux en vue de demeurer compétitifs sur le marché mondial. On accorde davantage d'attention et de fonds aux écoles d'agriculture et aux instituts de recherche, tant dans les pays développés qu'en voie de développement afin d'assurer la viabilité du secteur agroalimentaire.

Depuis quelque temps, des influences internes soumettent les agriculteurs canadiens à des taux d'intérêt élevés et à un endettement important. Le coût des facteurs de production nécessaires aux activités agricoles a augmenté, alors que les profits à la production ont diminué.

La diminution du nombre des fermes au Canada entre 1976 et 1986 est significative. En 1976, un recensement indiquait qu'il y avait 338 578 fermes en exploitation au Canada. En 1986, leur nombre avait baissé à 293 089. Cependant, pendant la même période, la surface moyenne des fermes canadiennes est passée de 499 acres en 1976 à 572 acres en 1986. À mesure que le nombre des fermes diminuait, celles-ci grossissaient, et la production et les ventes faisaient de même. Entre 1876 et 1981, la production des fermes dont le revenu était inférieur à 2500 $ a diminué de 36 %, alors que la production de celles dont le revenu dépassait 100 000 $ a augmenté de 178 %. Et la tendance se poursuit. Entre 1981 et 1986, la production des fermes ayant un revenu de plus de 100 000 $ a encore augmenté de 30,9 %, et la production de celles ayant un revenu inférieur à 2500 $ a encore diminué de 29,9 %.

* *Sous-ministre, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ontario*

Qui donc exploite ces fermes agrandies? Heureusement, ce sont encore des agriculteurs particuliers. Près de 85 % des fermes du Canada sont la propriété de particuliers, les autres étant constituées en partenariat ou en association.

On note cependant une diminution progressive des exploitations agricoles particulières. Cette attrition peut être en partie attribuée aux difficultés économiques qu'a connues récemment l'agriculture et qui a découragé l'entrée des jeunes dans ce secteur. De plus, il semble y avoir un manque d'intérêt pour l'agriculture comme choix de carrière.

Les inscriptions ont diminué dans les collèges agricoles de l'ensemble du Canada. En Ontario, le nombre des étudiants inscrits au Baccalauréat en Sciences dans des programmes d'agriculture a diminué de 30 % entre 1976 et 1986. Les inscriptions dans des programmes de diplôme en agriculture ont diminué de 1 % au cours de la même période.

Cette pénurie de nouveaux agriculteurs est démontrée par le fait que moins de 2 % des agriculteurs de l'Ontario ont moins de 25 ans. En Saskatchewan, la situation n'est pas vraiment meilleure, avec 4 % des agriculteurs âgés de moins de 25 ans. Les agriculteurs âgés de 25 à 34 ans représentent respectivement 14 et 20 % des agriculteurs de l'Ontario et de la Saskatchewan.

En raison du vieillissement de la population et de la pénurie de nouveaux agriculteurs, la ferme particulière ou familiale risque de disparaître. Quelles sont,dans ces conditions, les perspectives d'ensemble de l'agriculture canadienne?

À court terme, je crois qu'il est nécessaire d'apporter une aide financière pour maintenir la compétitivité du secteur. Les gouvernements doivent être en mesure d'offrir un «filet de sécurité» pour protéger la collectivité agricole contre les influences économiques et naturelles nuisibles. À plus long terme, comme nation à fondement agricole, nous devons maintenir notre compétitivité face aux autres nations productrices de céréales et à d'autres pays occupant certains créneaux du marché, comme l'horticulture. Tant à long terme qu'à court terme, le secteur a besoin de plans d'urgence contre l'adversité, d'assurances et d'une solide base de ressources.

Plusieurs facteurs peuvent influer sur les perspectives du secteur, notamment les conditions météorologiques, la protection et la conservation des ressources en sols et en eau, l'éducation, l'adaptation des nouvelles techniques et la recherche. Bien qu'il y ait peu à faire contre les mauvaises conditions météorologiques, les assurances comme l'assurance-récolte représentent un filet de sécurité nécessaire au secteur. De plus en plus, nous prenons conscience de la nécessité de la conservation et de la protection des terres agricoles. L'intendance des terres est une notion qui signifie l'adoption de nouvelles méthodes de contrôle de l'érosion et de la dégradation des sols, et de gestion des ressources en eau et en sols.

Un aspect connexe à l'intendance des terres est la réduction de l'utilisation des pesticides en production agricole. En plus de limiter la pollution chimique des ressources agricoles, la réduction des applications de pesticides diminue le coût de production. Cette économie peut donner un avantage concurrentiel sur le marché tout en répondant aux préférences et à la demande des consommateurs pour des aliments sains et de bonne qualité.

Cependant, tout changement des pratiques et des méthodes agricoles traditionnelles devra être appuyé par des programmes éducatifs. L'agriculteur de demain devra être beaucoup plus instruit qu'aujourd'hui. On note qu'il y a de plus en plus de diplômés en agriculture dans les fermes. Avec l'accroissement de la concurrence dans le secteur, l'agriculteur devra se comporter comme un professionnel hautement qualifié. Il devra avoir des compétences en gestion, en évaluation des risques, en mise en marché, en production, en main-d'oeuvre et en technologie. La recherche permanente jouera un rôle central pour aider la ferme de demain à être concurrentielle. Les progrès de la biotechnologie, de la lutte antiparasitaire, de la génétique et d'autres techniques reliées à l'agriculture ont démontré que le système de recherche du Canada est aussi bon que celui de tout autre pays. Si nous pouvons conserver ces compétences, nous devrions pouvoir maintenir notre compétitivité.

La ferme familiale traditionnelle subit des changements aussi importants que la révolution de l'agriculture provoquée par les progrès des techniques et des méthodes. La ferme familiale, telle que nous la connaissons, pourrait rapidement devenir une chose du passé. L'agriculteur qui élevait une famille à la ferme était persuadé soit que la ferme familiale serait transmise à ses enfants, soit que ces derniers se lanceraient en agriculture sur un lopin de terre avoisinant. Tout le milieu rural se transforme. Il y a de plus en plus d'agriculteurs à temps partiel qui tirent une partie de leurs revenus à l'extérieur de

l'agriculture. De plus en plus de citadins non agricoles vivent dans les régions rurales. Cet empiètement croissant sur le style de vie rural s'accompagne de pressions sur l'agriculteur pour modifier des pratiques agricoles normales. Le bruit et l'odeur qui accompagnent habituellement l'agriculture relèvent maintenant de lois sur les atteintes aux droits du public sur lesquelles s'appuient les voisins non agricoles.

Les droits des agriculteurs à continuer leurs pratiques traditionnelles devront être protégés. De plus, la croissance démographique des centres urbains et l'étalement du développement urbain qui en résulte, menacent la disponibilité des terres agricoles. Le mélange des populations agricoles et non agricoles modifie le tissu rural. L'église rurale, par exemple, dispensait autrefois des services sociaux à un groupe assez homogène.

Dans les années qui viennent, on aura besoin de services sociaux non traditionnels, comme des garderies, des services de soins aux personnes âgées et aux personnes handicapées, et différentes catégories de conseillers sociaux. Les services sociaux peuvent même englober la construction de nouvelles installations comme des parcs et des centres sportifs. La collaboration des différentes autorités, comme les ministères des services communautaires et sociaux, des affaires municipales et des loisirs s'avérera nécessaire. Nous devrons donc avoir recours aux ministères de l'Agriculture des différents gouvernements pour maintenir l'équilibre entre les facteurs économiques et sociaux dans la collectivité rurale.

Ce besoin de nouveaux services sociaux découle en partie de l'évolution du rôle des femmes à la ferme. Aujourd'hui, près de 5 % des fermes sont exploitées par des femmes, et on prévoit que cela ira en augmentant, conformément aux tendances relevées dans d'autres secteurs. L'équipe traditionnelle du mari et de sa femme, sur laquelle étaient réglées les différentes tâches agricoles, est maintenant devenue une association de partenaires égaux. La vieille conception de la ferme familiale exige maintenant d'être redéfinie. Compte tenu des changements survenus à la ferme familiale et à l'agriculture elle-même, comment pouvons-nous intervenir? Je crois que le plus grand défi dans ce domaine est, et demeurera, de faire en sorte que les gens restent à la ferme. Ce n'est pas seulement une question de rendre l'opération financièrement possible; c'est une question de construire un milieu dans lequel les gens voudront faire de l'agriculture. Il y a un urgent besoin d'améliorer le moral de la collectivité agricole. Avec l'évolution du secteur de la haute technologie et le développement des centres urbains, l'agriculture a été laissée de côté. L'agriculture, en tant que pierre angulaire de notre histoire, de nos traditions et de notre économie a été oubliée en faveur d'une recherche de la «vie moderne».

Le public non agricole, c'est-à-dire 96 % de la population, doit être instruit de l'importance de l'agriculture, de son apport économique et de la ferme familiale qui est sa base. On peut dire qu'il est nécessaire de ramener la dignité à la profession. Pour assurer l'avenir du secteur agricole, il est nécessaire d'avoir recours à des programmes d'éducation et d'aide financière destinés aux nouveaux agriculteurs. Des politiques de conservation des terres agricoles assureront une base de ressources pour le secteur. Ces politiques de gestion des ressources devront être appuyées par des programmes financiers pour aider les agriculteurs à adopter les nouvelles technologies. Les gouvernements et le secteur devront collaborer pour identifier de nouveaux marchés et tenter d'y trouver des débouchés. La notion ancienne du consommateur en tant que marché homogène bien défini est caduque. Le profil du consommateur actuel est modifié par divers facteurs comme l'évolution du mode de vie et le vieillissement d'une population qui a des besoins particuliers. Le contact de plus en plus fréquents des consommateurs avec les cuisines internationales a entraîné un raffinement des goûts et la constitution d'un créneau distinct dans le marché. De plus, les préoccupations relatives à la salubrité et à la qualité des aliments offrent de nouveaux débouchés.

Par ailleurs, les regroupements et associations agricoles, ainsi que les gouvernements, devront élaborer des plans pour assurer la compétitivité d'ensemble. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario a élaboré une stratégie en quatre volets pour le secteur : compétitivité, stabilité financière, éducation et recherche, et gestion des sols et de l'eau. Bien que chacun des volets de cette stratégie porte sur un domaine particulier, ils sont étroitement liés entre eux. La compétitivité sur les marchés passe par l'assainissement des finances du secteur. On ne peut espérer une stabilisation financière du secteur sans avoir recours aux techniques et aux compétences nécessaires pour produire des aliments de qualité pour les consommateurs. En

fin de compte, la production des aliments dépend de la qualité des ressources en sols et en eau.

Enfin, que réserve l'avenir pour la ferme familiale? J'aimerais faire quelques prédictions personnelles. Je crois que la ferme familiale, dans un cadre élargi, continuera de dominer l'agriculture canadienne. D'ici à l'an 2000, les moyens de production continueront à prendre de l'ampleur. Il faudra insister de plus en plus sur la gestion et moins sur la main-d'oeuvre pour exploiter efficacement les fermes. Je crois que nous continuerons à produire la plupart des aliments dans les fermes familiales, mais celles-ci seront beaucoup plus grandes. En fait, trois ou quatre familles pourront y vivre, exploitant ensemble une entreprise familiale. On peut imagine penser qu'un frère se spécialise en production, la soeur, se spécialise en gestion agricole et financière, et un cousin, peut-être, en technologie agricole. La structure de la ferme s'orientera vers un mélange d'agriculture commerciale et une plus grande variété de cultures et d'animaux.

En même temps, nous assisterons à une augmentation du nombre des terres louées pour l'agriculture, des petites fermes et des fermes à temps partiel. Il est très probable que les techniques modernes permettent aux agriculteurs à temps partiel de produire davantage sur leurs petites fermes que ne produisaient les occupants précédents qui, souvent étaient des agriculteurs à plein temps. Ces exploitations à plus petite échelle apporteront une contribution importante à l'approvisionnement local en aliments. Elles entraîneront également une augmentation des ventes directes aux consommateurs.

L'agriculture demeurera fortement équipée et mécanisée. Je ne pense pas que les gens seront plus enclins à cueillir les pêches et à nettoyer les étables que maintenant, et que donc la mécanisation se poursuivra. Il y aura réduction de l'aspect mécanique du secteur. On utilisera des machines plus petites et plus puissantes. Nous apercevons des signes de cette tendance dans le succès des fabricants de machinerie agricole qui ont porté toute leur attention à l'intégration des nouvelles technologies, comme les microprocesseurs, dans les nouvelles machines. L'informatique prendra de plus en plus de place à la ferme. Le rendement des cultures, l'utilisation des pesticides, les applications d'engrais s'informatisent rapidement. Il sera également nécessaire de diffuser rapidement l'information. L'accès rapide à des rapports du marché des produits aidera les agriculteurs à décider du moment de la récolte et de la vente, et à faire des projections pour les années à venir.

La ferme familiale subira de nombreux changements au Canada. Compte tenu de ces changements, devions-nous faire preuve d'optimisme ou de pessimisme?

Bien que nous ne puissions prédire l'avenir, je suis confiant que les progrès technologies et la recherche et le développement continus apporteront des solutions à l'agriculteur de demain. Je trouve très encourageant que la notion d'intendance des terres soit de plus en plus acceptée et que l'on se préoccupe davantage des facteurs sociaux et humains de la collectivité agricole. Je suis confiant que la ferme familiale demeurera la pierre angulaire du secteur agricole au Canada et que nous avons les ressources et les compétences nécessaires pour nous adapter à ces changements.

La ferme familiale : contraintes et stratégies

*Norah Keating**

INTRODUCTION

Le simple fait de parler des contraintes subies par la famille agricole suppose qu'on se préoccupe du bien-être des gens du milieu agricole. Cela suppose également que l'on ne se préoccupe pas seulement des exploitants de ferme, mais aussi des gens qui, collectivement, participent aux activités agricoles.

Ces préoccupations viennent du fait que le nombre de personnes directement employées à la production agricole, et par conséquent, de ceux qui font partie de la culture rurale, est en baisse, et que de nombreux agriculteurs, ainsi que d'autres habitants du milieu rural, subissent d'importantes pertes personnelles. On s'est tellement préoccupé de la tendance, que l'on parle de la «crise agricole» (Hayes 1986).

De quoi nous soucions-nous? Certains ont fait valoir que ces pertes devraient être considérées simplement comme une transition vers une forme plus efficace et plus moderne de production. Si c'est le cas, la crise agricole doit être considérée comme un problème temporaire auquel on peut répondre en accordant une aide temporaire aux personnes qui en ont désespérément besoin. Cependant, pour certaines personnes, l'expression «crise agricole» signifie quelque chose de beaucoup plus fondamental, une réévaluation du «type d'unités de production agricole que nous voulons, du type de collectivités rurales que nous voulons et, dans l'ensemble, du genre de campagne que nous voulons» (Hayes 1986, p.1).

L'existence même du Forum sur la ferme familiale indique que certains penchent pour la seconde définition de la crise agricole. Si nous examinons certains changements indésirables qui menacent l'existence d'institutions auxquelles nous accordons de la valeur, nous devons alors déterminer les objectifs économiques et sociaux que nous voulons atteindre dans le cadre de l'élaboration des politiques agricoles, et les meilleures façons d'atteindre ces objectifs.

C'est dans le cadre général des incidences sociales et économiques des changements qui surviennent en agriculture que je vais traiter de la question des contraintes et des stratégies concernant la ferme familiale. Je limiterai mes remarques à trois domaines susceptibles d'engendrer des contraintes pour les familles agricoles. Ce sont les rapports famille-travail, les contraintes personnelles et financières et la retraite. La liste n'est pas exhaustive, mais elle a été choisie pour plusieurs raisons. Les rapports famille-travail ont été choisis parce qu'ils illustrent la nature particulière de l'organisation des collectivités rurales. Les contraintes et la retraite étaient en tête de liste de ce qu'on appelle les «questions non économiques» soulevées par les personnes qui ont répondu au Forum sur la ferme familiale, et elles préoccupent depuis longtemps ceux qui sont touchés par la crise agricole.

CONTRAINTE 1 : LES RAPPORTS FAMILLE-TRAVAIL

Une entreprise familiale est définie comme une entreprise dont la propriété ou le contrôle est détenu en majorité par une seule famille et à l'exploitation de laquelle participent deux membres ou plus de la famille (Rosenblatt et al. 1985). Les familles qui ont répondu à l'enquête sur la ferme familiale ont ajouté un autre critère, celui de fournir également la main-d'oeuvre. On estime qu'en Amérique du Nord plus de 90 % de toutes les entreprises repondent à cette définition.

Souvent considérées comme des exploitations de subsistance mixtes, la plupart des fermes du Canada répondent probablement à la définition ci-dessus de l'entreprise familiale. Je dis «probablement» car, à ce que je sache, nous ne savons pas combien de partenaires d'entreprise sont apparentés les uns aux autres. Comme les entreprises familiales subissent des contraintes différentes des exploitations non familiales, il y a donc une lacune importante dans nos connaissances. Néanmoins, en se basant sur les quelques recherches effectuées et sur le Forum sur la ferme familiale, on peut raisonnablement supposer qu'une proportion importante des entreprises

* *Professeur au Département d'études familiales et directrice du Centre de gérontologie, Université de l'Alberta*

agricoles sont exploitées par des personnes apparentées. Ces entreprises sont tantôt grosses, tantôt petites, parfois prospères, parfois non prospères. Les fermes familiales ne sont pas plus marginales par rapport à la collectivité agricole que les magasins de la famille Eaton ne le sont par rapport du secteur à la collectivité du commerce. Leur disparition ne doit pas être prise à la légère.

Les entreprises familiales ont des actifs et des passifs particuliers, que n'ont pas les autres exploitations. Les actifs supposés des entreprises agricoles familiales font partie du folklore de notre culture. La ferme familiale est considérée comme un symbole du mode de vie rural, représenté par des valeurs égalitaires, la coopération et l'entraide. Pour ceux qui se préoccupent de l'érosion de cette tradition, la ferme familiale est considérée comme l'espèce en voie de disparition de la scène économique de l'Amérique du Nord (Hedley, 1981), à laquelle on attache beaucoup de valeur, qui est rare et qui mérite d'être protégée. À l'opposé, il y a ceux qui pensent que la ferme familiale est moins une espèce en voie de disparition qu'un dinosaure, un anachronisme à une époque d'agrinégoce et d'agriculture intégrée.

Qu'il s'agisse d'espèce en voie de disparition ou de dinosaure, les agriculteurs sont parmi les plus touchés par les maladies reliées au stress (Smith, Colligan et Hurrell 1977). Le stress vient notamment de ce que les mêmes personnes font partie d'une famille et sont des partenaires d'entreprise, et cela au même endroit. Dans ces exploitations, les tensions naissent de besoins contradictoires résultant de cycles d'activités familiales et professionnelles dont les exigences ne peuvent être satisfaites simultanément des deux côtés. Par exemple, les nouvelles exploitations ont souvent des niveaux d'endettement et des besoins de main-doeuvre élevés (Keating, Doherty et Munro 1987). Cependant, les familles agricoles qui débutent ont des enfants trop jeunes pour participer aux travaux, doivent consacrer beaucoup de temps au soin des enfants et l'un ou les deux partenaires doit avoir un emploi hors ferme pour subvenir aux besoins de la famille et de l'exploitation. Malgré le fait que leurs dépenses familiales soient inférieures à celles des familles plus âgées (Wilson, 1987), l'investissement en temps et en argent dans le ménage est souvent sacrifié à l'investissement dans l'entreprise.

Les bonnes décisions familiales et les bonnes décisions d'affaires ne coïncident pas toujours.

Il semble y avoir au moins deux façons différentes permettant aux familles agricoles de faire face à ces tensions (Salamon et Davis-Brown 1986). Un groupe, qui semble incarner la ferme familiale traditionnelle, intègre les activités familiales et agricoles à un niveau élevé. Ces agriculteurs définissent le succès agricole par la continuité de la ferme familiale de génération en génération et ont recours à des pratiques financières peu risquées pour atteindre leur but. Leurs stratégies de gestion consistent à limiter l'expansion de l'exploitation aux besoins de la famille, à utiliser les ressources de la famille et de la ferme et à assurer la succession d'une génération à l'autre. À l'opposé, le second type d'agriculteurs définit le succès comme la maximisation des bénéfices financiers et la réussite personnelle. Ils possèdent des exploitations plus grandes et spécialisées, entreprennent l'expansion en prenant des risques calculés et ne sont limités que par le capital disponible. Exploitant davantage à la façon de gestionnaires, ils ne peuvent pas et ne veulent pas tabler sur l'aide de la famille pour l'établissement, la succession ou le développement de l'entreprise.

Ce dernier groupe est-il le modèle pour l'entreprise moderne et prospère? Est-ce ce qui survivra à la réduction du nombre des exploitations? Une partie des travaux que nous avons effectués à l'Université de l'Alberta (Keating et Selles, 1987) indiquent qu'en période de difficultés économiques, ce serait en fait la ferme familiale qui, non seulement survivrait, mais prospèrerait. Le conservatisme financier, la collaboration familiale et les objectifs agricoles modestes contribuent davantage à la survivance des fermes en période d'incertitude économique que ne le font les expansions à risques, destinées à maximiser les profit à court terme. La ferme de type familial est orientée vers le marché, mais elle compte sur un maximum de participation familiale pour éviter les dépenses de main-d'oeuvre extérieure, les investissements ménagers ou d'équipements coûteux et l'endettement. La clé du succès de ce type d'exploitation réside dans l'importance que l'on accorde à l'agriculture comme mode vie et à la possession de la terre.

Bien que les coûts d'entreprise de la ferme de type familial soient faibles, les coûts personnels sont élevés. Tous les membres de la famille doivent être prêts à vivre modestement pour atteindre ces objectifs et à faire passer les besoins de l'entreprise avant les besoins du foyer. Lorsque les agriculteurs de type familial

prennent trop d'expansion et perdent leur ferme, ils sont susceptibles d'en souffrir davantage, car ils ont perdu non seulement une entreprise, mais également un héritage familial.

CONTRAINTE 2 : DIFFICULTÉS PERSONNELLES ET FINANCIÈRES

On estime que 20 % des familles agricoles connaissent de telles difficultés financières qu'elles sont actuellement dans l'incapacité de rembouser leurs dettes (Harl, 1985). Une bonne partie de l'étude de cette situation portait sur l'économie de marché, bien que les caractéristiques de la famille agricole influent également sur le niveau de la dette et sur le degré de stress ressenti par les personnes fortement endettées.

Les jeunes exploitants sont les plus endettés. Un enquête récente en Alberta indiquait que les propriétaires de fermes à actif élevé avaient en moyenne 29 ans d'expérience, alors que les propriétaires à faible actif avaient en moyenne 14 ans d'expérience. C'est un autre exemple du double fardeau qu'imposent les fortes exigences de l'entreprise et de la famille, en même temps. Malgré un endettement élevé, la plupart des jeunes familles ont peu de temps et d'argent à investir dans l'entreprise.

Les couples agricoles fortement endettés sont également les plus susceptibles d'avoir un travail hors ferme qui rapporte un revenu, mais réduit le temps que l'on peut donner à la famille ou à l'entreprise. Dans ces conditions, je trouve que le terme d'«agriculture à temps partiel» est odieux. D'après les données que nous possédons sur le nombre d'heures travaillées par les agriculteurs, il semble évident que pour de nombreuses personnes, l'agriculture à temps partiel exige un travail à plein temps à la ferme, à l'extérieur et à la maison. Qui d'autre qu'un super agriculteur pourrait qualifier ce régime de travail à temps partiel.

Quels sont ceux qui ressentent le plus les tensions occasionnées par les problèmes financiers de l'entreprise? Ce sont ceux qui n'aiment pas faire de l'agriculture commerciale, qui travaillent de longues heures mais qui s'inquiètent de ne pas travailler assez, et qui disposent de faibles revenus hors ferme. Ces personnes se trouvent dans un cycle que nous avons appelé le facteur d'impuissance. Le besoin de réaliser un revenu supplémentaire pour réduire le fort endettement pousse les familles agricoles à affecter leur temps et leur argent d'une façon particulière. L'emploi hors ferme sert à rembourser les dettes et les membres de la famille travaillent de longues heures à la ferme. Si les agriculteurs investissent tout leur temps disponible dans l'entreprise et restent encore fortement endettés, le stress relatif à cette dette est élevé.

Nous avons été surpris de constater que le niveau d'endettement n'a pas beaucoup d'influence sur le stress. Cela semble contredire les manchettes des médias et l'opinion générale voulant que les problèmes des familles rurales soient d'origine économique. Voici un autre exemple de la façon dont l'intégration des aspects économiques et sociaux peut permettre de mieux comprendre la situation. Bien qu'il puisse être calculée en chiffres absolus ou proportionnels, le niveau d'endettement est envisagé de façons très différentes par les agriculteurs. Les agriculteurs hommes d'affaires, décrits précédemment, le considèrent comme faisant partie des risques du commerce. Pour d'autres, le maintien du mode de vie en vaut la peine. Pour quelques-uns seulement, l'endettement élevé est aussi négatif que nous le supposons.

Nous savons également certaines choses au sujet des hommes et des femmes en agriculture qui résistent au stress (pour plus de renseignements, voir Keating, 1987a, 1987b et; Keating, Doherty et Munro, 1986). La meilleure protection est le sentiment de contrôler de sa vie. Pour les hommes et les femmes en agriculture qui ont confiance en eux et qui s'attendent à résoudre leurs problèmes de façon satisfaisante, les réactions de stress ne sont pas aussi sérieuses, quel que soit le problème. De plus, l'homme qui résiste au stress considère son travail agricole comme son emploi principal, même s'il travaille à l'extérieur. Il est pris par l'agriculture et il a confiance en l'avenir.

Les origines du stress chez les femmes agricoles ne sont pas exactement les mêmes que pour les hommes. Bien qu'un fort sentiment de maîtrise soit également le meilleur préventif pour les femmes, la reconnaissance de leur contribution au travail agricole vient tout de suite après. Malgré la rhétorique qui affirme le contraire, le travail agricole des femmes est encore peu reconnu par le public. Lorsque vous passez votre vie à construire une entreprise, il est important qu'on reconnaisse votre contribution.

CONTRAINTE 3 : CESSION DE L'ENTREPRISE

La transition d'une génération à l'autre a été décrite comme l'une des expériences les plus angoissantes de toute entreprise, en particulier si elle est exploitée par la famille qui la possède (Barnes et Hershon, 1976). Les fermes ont cinq fois plus de chances que les autres entreprises familiales d'être cédées à des membres de la famille de génération en génération (Laband et Lentz, 1983). Bien que difficile, ce type de cession a été la pierre angulaire de la continuité en agriculture. Le cliché voulant que la seule façon d'entrer en agriculture soit «d'épouser un agriculteur ou d'en enterrer un» est fondé sur une bonne part de vérité. Nos recherches et les réponses à l'enquête sur la ferme familiale démontrent que bien que la plupart des familles agricoles veulent encore intégrer des membres de la jeune génération à l'entreprise, les stratégies et les ressources ne permettent pas souvent d'atteindre cet objectif.

Pour les agriculteurs, la retraite est un processus à long terme de retrait des travaux, de la gestion et de la propriété (Keating, 1987). Ce retrait commence avec le transfert d'une partie de la charge de travail, souvent lorsqu'ils atteignent la cinquantaine. C'est le début de la retraite lorsqu'une partie du travail peut être effectuée par des adolescents ou lorsque la charge de travail de l'entreprise est modifiée par la réduction des tâches exigeantes en main-d'oeuvre, comme l'élevage. La deuxième étape de la retraite est le retrait de la gestion. Les agriculteurs réduisent leur contrôle sur les décisions de production et de mise en marché avant de céder les décisions financières. Enfin, c'est la terre qui est transférée. Les contraintes dépendent de la façon dont le processus est entrepris et de ceux qui sont disposés à prendre la relève.

Tout dépend de la volonté et de l'aptitude de la descendance à reprendre l'entreprise, de la possibilité pour deux familles ou plus de subvenir à leurs besoins durant cette transition en puisant à même un actif commun, et du consentement des personnes plus âgées à céder le contrôle. La façon dont ces derniers envisagent la retraite a une grande influence sur la continuité de la ferme.

L'organisation de la retraite est parfaitement logique du point de vue de l'agriculteur âgé. Premièrement, il commence par abandonner une partie des travaux. Cela permet aux enfants d'acquérir de l'expérience dans l'entreprise et libère l'agriculteur des activités quotidiennes. Cela n'entraîne pas nécessairement un abandon du contrôle de l'entreprise. En fait, cela peut donner à l'agriculteur davantage de temps pour s'occuper des décisions de gestion.

Deuxièmement, il cède la gestion. Nous avons découvert que les agriculteurs cèdent d'abord les décisions de gestion à court terme avant de céder les décisions à long terme, comme le financement de l'entreprise. Un agriculteur arrivé à ce stade me l'a expliqué en ces termes : «On sait qu'on est à la retraite quand on demande quelque chose aux jeunes et qu'ils ne le font pas.»

Enfin, il cède la propriété. Bon nombre d'agriculteurs se considèrent à la retraite même s'ils demeurent propriétaires de l'entreprise.

Cette étude ne vise pas à présenter les agriculteurs comme des égoïstes qui veulent céder le travail à leurs enfants, tout en voulant garder le contrôle des opérations. Cependant, il n'est pas difficile de se rendre compte d'où pourraient venir les tensions entre générations si la retraite se prend de cette façon. La retraite est une question importante pour tous les membres des exploitations agricoles.

STRATÉGIES

Quelles sont les stratégies à appliquer face à la crise agricole? Premièrement, nous devons prendre pour hypothèse que l'agriculture est un système dans lequel les facteurs sociaux et économiques sont parties intégrantes et non deux aspects distincts. Cela permet d'étudier l'incidence de l'économie sur les façons dont les familles agricoles gèrent leurs exploitations. Cela permet également de mieux comprendre pourquoi certaines familles prennent des décisions économiques très différentes en fonction de facteurs comme l'importance accordée à la continuité de l'exploitation par la famille. À cette fin, il faut éviter de framenter un domaine d'étude en ses plus petites parties. Une intégration de ce genre n'est pas une mince affaire, mais je crois qu'elle est essentielle si nous voulons avoir une vision la plus large possible pour comprendre la crise agricole.

Deuxièmement, nous devons supposer que la famille agricole est l'unité d'analyse des exploitations agricoles et que, faisant partie du ménage, les membres adultes et de nombreux

membres plus jeunes font partie de l'exploitation agricole. Cette façon de procéder permet d'éliminer des anomalies comme l'intégration des femmes comme agriculteurs uniquement lorsqu'elles sont veuves ou célibataires, et les hommes par le seul fait qu'ils sont des mâles vivant dans une ferme. Cela permet également d'avoir une vue plus large sur la façon dont le travail de tous les membres est réparti en activités économiques formelles ou informelles et prépare la voie à une évaluation plus précise de la contribution des agriculteurs visibles et invisibles. Cette stratégie nécessite tout au moins d'inclure des questions sur le recensement agricole au sujet de toutes les personnes qui exploitent l'entreprise.

Troisièmement, nous devons supposer que la ferme familiale n'est ni une espèce en voie de disparition, ni un dinosaure, mais qu'elle demeurera probablement la principale forme d'exploitation agricole. Il faut ensuite identifier les aspects des cycles des affaires et de la famille susceptibles de provoquer du stress, de façon que les associations agricoles et les spécialistes de l'agriculture puissent intervenir de manière éclairée. Par exemple, à différents stades de la retraite, les familles agricoles pourraient bénéficier, premièrement, de programmes de gestion des rapports entre générations, et deuxièmement, d'informations sur la planification de la succession. Il est difficile pour un agriculteur âgé de bien planifier la succession s'il ne discute pas avec ses enfants de la personne, s'il y a lieu, qui prendra la suite des affaires, et s'il est préoccupé par le fait que s'il cède la propriété, le divorce d'un de ses enfants n'entraîne la vente de la ferme.

Enfin, examinons de plus près les exploitations qui prospèrent, même en cette période de difficultés économiques. Ces fermes pourraient constituer le fondement des collectivités agricoles de la prochaine génération. Examinons plus en détail la recette de leur réussite. Quelle est l'importance de la viabilité économique, de l'attachement à la terre, du sentiment de maîtrise de leur vie, de l'aptitude d'un groupe de personnes à vivre et à travailler en harmonie?

Non seulement le changement d'échelle des exploitations agricoles affecte-t-il la qualité de vie des familles agricoles, mais la façon dont ces dernières réagissent à la crise agricole influera sur la viabilité économique de l'agriculture. J'espère bien avoir l'occasion d'aborder la question de l'interaction entre ces deux aspects.

Bibliographie

Barnes et Hershon. Transfering power in the family business, *Harvard Business Review*, juillet-août 1976, p. 105 à 114.

Hayes, R. The farm crisis: Structural defect or simple adjustment?, *Agriculture and Human Values*, 3(4), 1986, p. 1 à 5.

Hedley, M. Relations of production of the family farm: Canadian prairies, *Journal of Peasant Studies*, 9(1), 1981, p. 71 à 85.

Harl, N. Farming for profit with financial resources: A United States Perspective. Document présenté à la conférence Second-Century Opportunities for Agriculture, Edmonton, Alberta, 1985.

Keating, N. 1987a. Reducing stress of farm men and women, *Family Relations*, 36(4), 1987, p. 358 à 363.

Keating, N. 1987b. Passing on the farm. Document présenté à la réunion annuelle du National Council on Family Relations, à Atlanta, 1987.

Keating, N., M. Doherty et B. Munro. Farm debt and stress among farm owners. Document non publié, 1986.

Keating, N., M. Doherty et B. Munro. The whole economy. Resource allocation of Alberta farm women and men, *Canadian Home Economics Association Journal*, 37(3), 1987, p. 135 à 139.

Keating, N., et R. Selles. Farm retirement: Toward a theoretical framework. Document présenté à la réunion annuelle de l'Association canadienne de gérontologie, à Calgary, 1987.

Laband, D., et B. Lentz. Occupational inheritance in agriculture, *American Journal of Agricultural Economics*, 65(2), 1983, p. 311 à 314.

Rosenblatt, P., L. de Mik, R. Anderson et P. Johnson. *The family in business*. San Francisco, Jossey-Bass, 1985.

Salamon, S., et K. Davis-Brown. Middle-range farmers persisting through the agricultural crisis, *Rural Sociology*, 51(4), 1986, p. 503 à 512.

Smith, M., M. Colligan et J. Hurrell. A review of NIOSH psychological stress research, 1977. Document présenté à la conférence sur le stress professionnel, à Los Angeles, 1977.

Wilson, J. 1985 family living expenditures of 62 northeast Alberta farm families, *Alberta Agriculture*, Edmonton, Alberta, 1985.

Les femmes en agriculture

*Dorothy Middleton**

Le mouvement actuel des femmes en agriculture a commencé en 1975, à 30 milles d'ici, à Winchester, avec la fondation de la Women for the Survival of Agriculture (WSA). La WSA est un groupe autonome qui part du principe selon lequel des gens qui partagent les mêmes problèmes se réunissent pour partager leur expérience, leurs connaissances, leurs forces et leurs espoirs. Nos membres sont des gens ordinaires qui veulent faire quelque chose de positif pour les familles agricoles. Ils ont le courage de prendre position, le sens de l'engagement et beaucoup de compassion.

Il semble à propos que nous jetions un regard sur ce qui s'est passé au cours des 10 dernière années, car l'action de la «nouvelle génération» de groupes de femmes a été importante. Nous savons tous que les attitudes sont ce qu'il y a de plus difficile à changer, et pourtant les attitudes envers les femmes en agriculture et les attitudes de ces femmes envers elles-même ont fait un grand bond en avant. On entend rarement des expressions comme «c'est une femme de cultivateur», et à juste titre. On nous considère maintenant soit comme des femmes à la ferme, soit comme des partenaires agricoles à part entière. Avez-vous remarqué également que les enseignes à l'entrée des fermes portent habituellement le nom du couple ou de la famille? L'identité traditionnelle du père et du fils s'est grandement estompée.

Il y a eu trois conférences nationales des femmes en agriculture au cours de la dernière décennie. La première a eu lieu à Ottawa en 1980, la deuxième à l'Île-du-Prince-Édouard en 1985, et la troisième à Saskatoon le mois dernier. On a déjà commencé à préparer la Conférence qui doit avoir lieu au Nouveau-Brunswick dans deux ans, et celle du Québec, dans quatre ans.

Des conférences et des colloques sur les femmes en agriculture ont eu lieu dans toutes les provinces du Canada. Au moins une douzaine de projets de recherche portaient spécifiquement sur des questions relatives aux femmes en agriculture. En 1981, on a modifié des lois fédérales pour permettre aux femmes en agriculture de déclarer un revenu de leur activité agricole et de contribuer pour la première fois au Régime des pensions du Canada et au Régime de pensions du Québec.

La même année, des modifications ont été apportées à certaines politiques de prêt de la Société du crédit agricole. Elles ont permis de réduire la discrimination à l'égard des femmes en agriculture, qui sont des partenaires légalement égaux ou des agriculteurs indépendants. Les femmes prennent leur place légitime dans les associations agricoles traditionnelles et leur leadership est reconnu, accepté et apprécié. Par exemple, Brigit Pyke a récemment été élue par acclamation à la présidence de la Fédération agricole de l'Ontario pour un second mandat. Elle est la première femme à occuper ce poste.

L'image que les médias donnent des femmes en agriculture, de marginale qu'elle était, est devenue positive et parfois exclusive. Après avoir publié plusieurs documents de recherche sur des sujets qui nous concernent tous, le réseau de recherche professionnelle s'est intéressé de plus en plus aux femmes en agriculture. Nous sommes maintenant le sujet d'études, d'enquêtes, d'interviews et de rapports dans l'ensemble du pays et même à l'extérieur. L'étude la plus récente, intilulée «Growing strong: Women in agriculture», vient d'être publiée par le Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme. On y examine les statuts juridique, économique et social des femmes en agriculture ainsi que l'apport économique des femmes à l'agriculture canadienne. Une autre étude qu'il sera intéressant d'examiner est «Work smarter ... not harder», un document de travail produit sous contrat avec Agriculture Canada, qui porte sur les besoins en éducation permanente et en formation des femmes en agriculture canadiennes. La publication est prévue pour le début de 1988.

On a modifié les lois fédérales afin de permettre aux femmes en agriculture de se prévaloir des paiements anticipés sur les grains. M^me^ Alice Brown, agricultrice de l'Alberta, s'est faite la championne de cette modification. Des lois fédérales ont également été changées pour permettre aux femmes qui sont des partenaires légaux de profiter d'exemptions d'impôt sur les gains de capital, ce qui augmente le nombre

* *Présidente, Women for the Survival of Agriculture*

d'exemptions possibles par famille. Cela signifie que nous sommes enfin reconnues par le gouvernement fédéral comme des entités économiques indépendantes. Toutefois, on ne peut en dire autant des gouvernements provinciaux.

Les femmes en agriculture sortent de l'ombre et reçoivent leur part de récompenses pour leurs réalisations en gestion agricole, pour leurs services dévoués envers la collectivité agricole. Elles obtiennent également des postes au sein de conseils d'administration, de groupes de travail, de comités et de conseils consultatifs. Des services grandement mérités, comme des garderies ou des abris pour les victimes d'abus familiaux dans les régions rurales, sont créés dans l'ensemble du pays. À l'école, l'agriculture est devenue une réalité dans de nombreuses régions, parce que les femmes en agriculture ont fixé un objectif «d'éducation agricole dans l'ensemble du système scolaire». Des projets d'information du public comme la Semaine agro-alimentaire, lancée par des femmes en agriculture, sont devenus des évènements annuels dans de nombreuses régions. De nouvelles associations spécifiquement pour femmes en agriculture ont été créées partout au pays, ce qui permet de mettre sur pied un réseau national dynamique de femmes en agriculture.

Où en sommes-nous? Nous allons de l'avant.

Nous sommes des agriculteurs, des éleveurs, des producteurs et des administrateurs d'entreprises. Nous sommes une force montante. Nous développons nos capacités, nous nous développons au plan personnel et nous développons l'estime que nous avons de nous-mêmes tout en valorisant et en améliorant l'agriculture, le fondement de l'économie de ce pays.

Où voulons-nous aller? Quels sont nos objectifs?

Nous voulons l'égalité économique complète pour les femmes en agriculture du Canada.

Qu'est-ce que cela signifie en pratique? Cela signifie : l'accès à la sécurité, l'accès à l'éducation et à la formation, l'accès aux avantages des programmes du gouvernement, l'accès à des postes au sein de conseils et de commissions, et, partant, aux organismes décisionnels et consultatifs du secteur, et l'accès à une bonne qualité de vie pour les familles agricoles.

Examinons maintenant chacun de ces aspects plus en détail. L'accès à la sécurité est un sujet complexe. Cela peut signifier que les femmes en agriculture sont salariées et n'ont plus à faire cadeau de leur temps et de leurs talents aux consommateurs. Nous avons trop longtemps connu dans ce pays une politique d'aliments bon marché soutenue par le travail non rémunéré des femmes et des enfants en agriculture. L'accès à la sécurité peut également signifier que les femmes en agriculture sont légalement reconnues pour leur travail et leur contribution financière à l'entreprise agricole. Comment? En légalisant les rapports qui existent.

Voici un exemple. Dans l'étude intitulée «What are you worth?», on a déterminé que les femmes en agriculture de l'Est ontarien fournissaient 47 % du travail agricole et que si le coût de toutes les tâches et des heures était calculé en fonction d'un salaire moyen pour la région, ce travail vaudrait 922,80 $ par semaine. Cet apport à l'agriculture doit être reconnu. Les quelques femmes qui perçoivent sous une forme ou une autre un salaire de leurs travaux agricoles déclarent qu'il se chiffre à environ 0,25 $ à 1 $ l'heure. Qui, au Canada, accepterait de travailler pour une telle misère?

Lors du Forum sur la ferme familiale, le rôle des femmes venait au quatrième rang des questions non économiques. Ce sujet préoccupait 80 % des hommes et 90 % des femmes. Cependant, pour être reconnues financièrement, nous devons commencer par les agriculteurs eux-mêmes. Ils doivent comprendre l'organisation des activités auxquelles ils participent et la nécessité d'obtenir la sécurité que représente la formalisation de cette organisation. Le recensement de 1986 indique que seulement 4% de toutes les associations de partenaires ont un statut juridique.

En préparant un document de travail sur les besoins en formation des femmes en agriculture canadiennes, la WSA a découvert qu'il y a une confusion au sein de la collectivité agricole. Comme la plupart des femmes qui sont engagées dans des rapports d'affaires, les femmes en agriculture croient qu'elles sont en sécurité, qu'elles sont des partenaires légaux. Elles vivent dans une fausse sécurité. Par exemple, certains des termes qu'elles utilisaient pour décrire leur entreprise agricole lors de l'enquête étaient loin d'être légaux. Elles la décrivaient comme une «association informelle», une «ferme familiale traditionnelle», une «ferme ordinaire», un «arrangement familial», une équipe de «mari et femme». À la lecture de ces commentaires, nous avons jugé nécessaire de fournir davantage d'information, immédiatement. Il faut se rappeler que ces personnes sont des chefs de file; on peut facilement imaginer ce que le reste de la

communauté agricole pense. Nous avons décidé de tenter quelque chose pour résoudre le problème. Nous avons rassemblé un groupe de professionnels et publié un guide simple et méthodique du partenariat agricole intitulé «Cover your assets». Nous avons fait un pas, mais il faut continuer.

Passons maintenant au meilleur accès à l'éducation et à la formation. Quelque 20 % des femmes en agriculture qui ont répondu à l'ênquête se sentent totalement coupées de toute information sur les cours et sur les possibilités de le suivre. Cet isolement est dû au manque d'argent, aux frais de scolarité et de transport et coût de la main-d'oeuvre de remplacement, à l'éloignement, qui est souvent compliqué par des obstacles comme les montagnes, les grands plans d'eau ou les longues distances sur des routes isolées, sans compter nos fameux hivers canadiens.

Le manque de temps est un autre facteur. Avec l'augmentation des responsabilités des femmes en agriculture canadiennes et à cause de la situation économique actuelle de l'agriculture, il est très difficile de quitter la ferme pour une période prolongée si ce n'est pour gagner un revenu. En résumé, on nous a demandé de trouver des moyens d'apporter l'information à la ferme.

On consacre beaucoup de temps, d'argent et d'énergie à réinventer la roue, les éducateurs dans chacune des provinces préparant des cours en agriculture à partir de rien. Souvent, ces cours ne tiennent pas compte de l'évolution rapide du secteur, selon ce que révèlent les résultats de l'enquête.

L'une des solutions serait de créer un centre national d'information et des ressources agricoles qui permettrait aux fournisseurs d'information, les universités, les collèges, les associations agricoles, l'agrinégoce et les associations de femmes en agriculture, de fournir des renseignements et de développer la base de données. Le gouvernement doit s'engager à rejoindre les personnes qui demeurent à plus d'une heure de l'endroit où se donnent des cours. Cet engagement doit pemettre de fournir les ressources financières, humaines et techniques nécessaires pour rendre les cours aussi faciles d'accès que les évènements sportifs ou les concours de beauté sur vidéocassettes. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent s'engager à consulter étroitement nos leaders agricoles lors de la mise sur pied de programmes comme la Stratégie canadienne de l'emploi et le Ontario Skills Development, afin de ne pas être à nouveau confronté aux effets dévastateurs d'un changement de politique.

En 1985, la mise en oeuvre des politiques de la Stratégie canadienne de l'emploi a été à l'origine de graves problèmes. En Ontario seulement, nous avons perdu toutes les subventions pour 210 cours en gestion des affaires agricoles, qui ont été supprimés des programmes de cinq collèges de technologie agricole. Cela est survenu en période de crise agricole, alors que la gestion des affaires agricoles était un élément essentiel à la conservation de nos fermes.

Passons aux avantages des programmes du gouvernement. Les critères de la Stratégie canadienne de l'emploi pour le programme d'entrée ou de retour sur le marché du travail ne servent pas adéquatement la collectivité agricole. Il s'agit du programme qui porte sur l'entrée des femmes sur le marché du travail. L'un des critères stipule que la femme doit avoir été absente du marché du travail pendant 3 ans. Imaginons un producteur de cultures commerciales qui a besoin de travailler à l'extérieur de la ferme. Est-elle ou non sur le marché du travail? Lorsque j'ai posé cette question, on m'a répondu de ne pas m'inquiéter parce que dans un tel cas, elle ne serait pas considérée comme étant sur le marché du travail, mais plutôt en chomage.

Accepter cela, c'est accepter que les femmes en agriculture ne contribuent pas à l'agriculture, qu'elles n'ont aucun apport à l'économie canadienne. Si nous ne l'acceptons pas, il n'existe aucun programme pour aider les femmes en agriculture qui ne bénéficient pas de l'aide sociale ou qui ne sont pas en faillite, à entrer sur le marché du travail. Est-ce cela que le gouvernement avait prévu pour nous?

Il faut corriger cette situation, soit en modifiant les critères actuels, soit en créant un nouveau programme visant ce secteur de l'économie. Il est certain que nous devons faciliter l'accès aux programmes du gouvernement. Cela nécessitera un changement d'attitude chez certains gouvernements provinciaux. En Ontario, par exemple, les tribunaux ont été saisis d'une affaire touchant la constitutionnalité de critères qui nient à une personne l'admissibilité à un programme d'aide aux nouveaux agriculteurs en raison de son état civil. Le gouvernement ontarien a, depuis, créé de nouveaux programmes. Les critères? Vous ne pouvez plus habiter la même résidence principale. Lorsque

j'ai fait remarquer à un représentant du gouvernement que dans les cas de cessions interfamiliales, les nouveaux agriculteurs vivent souvent dans le même bâtiment principal durant les premières années, rendues difficiles par l'endettement, il m'a expliqué avec force détails que dans certains cas, si l'un des partenaires dort d'un côté de la maison, l'autre pourrait être admissible aux programmes. Vous vous rendez compte!

Cependant, il faut rendre à César ce qui appartient à César. Le gouvernement fédéral mérite certainement qu'on lui donne le crédit des changememnts qui ont été apportés pour reconnaître l'égalité économique des femmes. Comme je l'ai mentionné, les agriculteurs mariés à leur partenaire ne sont plus privés des paiements anticipés sur les céréales, et l'exemption sur les gains de capital s'applique à tous les partenaires légaux, quel que soit leur état civil.

Cette attitude doit prévaloir à tous les paliers de gouvernement. Il est nécessaire d'apporter des changements pour que le partenariat d'entreprise soit légalement reconnu et que l'état civil ne soit plus utilisé, secrètement ou ouvertement, comme critère d'admissibilité aux programmes du gouvernement.

Certaines institutions prêteuses, comme la SCA, ont également modifié leurs politiques pour mettre fin à la discrimination envers les femmes. Cependant, ces changements ne deviendront réalité que lorsque les attitudes des responsables changeront. Malheureusement, cela est plus long que de changer des mots sur des formulaires.

De nombreuses femmes en agriculture de partout au pays nous ont dit avoir encore des problèmes, car nombreux sont ceux qui considèrent l'agriculture comme un secteur où le muscle prime sur l'intelligence. Nous savons aujourd'hui que l'intelligence prime sur le muscle, et les femmes ne manquent pas d'intelligence. C'est un fait établi que le niveau moyen de scolarité des femmes dans les fermes du Canada est plus élevé que celui du conjoint. Le rapport du Conseil consultatif du Canada intitulé «Growing strong», précise qu'entre les années scolaires 1975-1976 et 1984-1985, il y a eu augmentation de 80 % du nombre de femmes inscrites dans les facultés d'agriculture des universités. Non seulement y a-t-il plus de femmes que jamais à s'inscrire à des programmes en agriculture, mais de plus en plus de femmes obtiennent un diplôme!

Il y a aussi les banques. Les femmes qui font des demandes de prêt se font souvent dire qu'elles ne sont tout simplement pas admissibles. Elles ne sont pas considérées comme des femmes d'affaires intelligentes, mais plûtot comme des mères de famille. Trop de directeurs de banque voient les femmes, non comme des agriculteurs, mais comme des ménagères. Les femmes en agriculture ont peu de chances de réussir en affaires si elles doivent négocier un prêt avec un directeur de banque ayant de tels stéréotypes à l'esprit. Par contre, lorsqu'un mari demande un prêt, la banque lui demande prestement la signature du conjoint et elle se montre très exigeante quant à la valeur des actifs qu'elle demande à la femme de déposer en garantie.

Nos gouvernements peuvent bien essayer de nous protéger avec des lois sur la famille, mais aussi longtemps qu'on nous demandera de nullifier les protections que nous apportent les lois sur la famille en remettant le gros de nos actifs aux banques chaque fois que notre conjoint a besoin d'argent, la protection gouvernementale est annulée par les banques, et les femmes en agriculture demeurent plus vulnérables que jamais.

Parlons maintenant du bureau de crédit. Lorsqu'un homme et une femme s'épousent, ils deviennent une même personne. Le problème se pose lorsque le bureau de crédit décide de l'identité de cette personne. Actuellement, sauf demande spéciale, le degré de solvabilité d'une femme est transféré au dossier du mari lorsqu'elle prend le nom de ce dernier. Cela peut créer de grandes difficultés à une femme en agriculture en cas de décès du mari. Du jour au lendemain, l'entreprise agricole peut perdre sa solvabilité.

Tous les agriculteurs ont besoin de pouvoir siéger au sein de conseils et de commissions. Nous avons besoin que les gens les mieux informés, les plus motivés et les plus dévoués guident le secteur. Nous avons besoin de gens capables de s'élever au-dessus des querelles discordantes au sujet de produits et de régions et assez perspicaces pour travailler à renforcer et à stabiliser l'agriculture. Les femmes ont ces qualités. Et pourtant, la représentativité des hommes et des femmes au sein de ces organismes n'est pas proportionnelle. Cela doit être corrigé. Dites-vous que si vous ne participez pas aux décisions, les choses ne changeront jamais.

Le dernier point à examiner est l'accès à une bonne qualité de vie pour les familles agricoles. Traditionnellement, les agriculteurs avaient un style de vie bien à eux. Les publicitaires montrent encore les familles nombreuses comme faisant partie du style de vie rural, comme les abeilles, les pique-niques de l'école du dimanche ou la construction collective de granges. En réalité, la famille agricole moyenne ne compte plus autant d'enfants. La maisonnée formée des parents et des grands-parents est en grande partie une chose du passé. Les grandes maisons de ferme coûtent trop cher à chauffer. Les travaux agricoles et autres qui incombent à la famille agricole sont tels qu'elle ne peut s'occuper des vieux parents, d'où la rareté des grandes familles.

Cela a amené des changements certains. La garde des enfants constitue un problème. Quatre-vingt enfants de moins de 15 ans sont morts accidentellement dans les fermes ontariennes entre 1971 et 1983. L'aspect le plus horrible de ces statistiques est que le plus grand nombre d'accidents mortels touchait le groupe des 3 ans. On voit des enfants avec leur père sur des tracteurs ou jouant sans surveillance pendant que le père prépare les machines pour les travaux agricoles ou que la mère trait les vaches, nourrit les porcs, etc. On a besoin de services de garde d'enfants. Pour que ces services soient utiles, ils doivent répondre à des critères différents de ceux que l'on connaît en ville. Les besoins de garde des agriculteurs sont saisonniers et les journées commencement tôt et se terminent tard, après le coucher du soleil.

Lorsque l'on travaille à proximité de la maison, le service de garde des enfants ne doit pas être trop éloigné, sinon le temps nécessaire pour s'y rendre est trop contraignant dans une journée déjà chargée. De plus, le coût doit être raisonnable, afin d'être à la portée des agriculteurs, particulièrement avec les prix à la production que nous connaissons. Plusieurs solutions sont actuellement à l'essai. Il est douteux qu'aucune d'elles réponde complètement aux besoins de garde d'enfants. Pour de nombreux enfants et de nombreuses collectivités, il faut des mesures immédiates pour que nos enfants puissent vivre en sécurité et pour que les femmes en agriculture puissent s'absenter de la ferme pour suivre des cours ou travailler à l'extérieur.

Malheureusement, la violence familiale est aussi courante à la campagne qu'à la ville, mais ce n'est pas le cas des centres de ressources. Il est bien connu que la violence familiale augmente avec le stress. Lorsque les familles agricoles sont confrontées quotidiennement à des difficultés financières, il n'est pas surprenant que ce type de service social soit nécessaire. Grâce à quelques femmes en agriculture laborieuses de notre région, un tel centre a été mis sur pied à Winchester. Quelque 1100 jours-résidents ont déjà été utilisés depuis l'ouverture en février 1987. Le centre est pratiquement toujours plein. Jusqu'à maintenant, 47 femmes et 78 enfants y ont séjourné – incroyable mais vrai!

La qualité de l'éducation dans les écoles rurales est un autre facteurs qui influe sur l'acceptabilité de la qualité de vie des familles. Un enfant de la campagne peut-il concurrencer un étudiant de la ville lorsqu'il ne dispose pas de bibliothèques ou de ressources informatiques comparables, de gymnase ou d'ateliers, sans passer de nombreuses heures par semaine à voyager vers d'autres écoles? Oui, telle est la situation dans les régions rurales du Canada.

Les soins médicaux et de santé sont des problèmes auxquels les femmes en agriculture doivent faire face, car se sont elles qui prennent soin de la santé de la famille. Dans de nombreuses collectivités, les ressources sont réduites. Les enfants qui ont des problèmes d'élocution, d'apprentissage ou des problèmes physiques doivent également parcourir de longues distances pour se faire soigner. Et vous savez qui devra les conduire : maman!

Une femme chercheur a visité notre région, entre autres, dans le cadre d'une enquête sur les femmes en agriculture en tant que responsables des soins. Elle a découvert qu'elles avaient la responsabilité presque totale de tous les aspects de la santé de la famille, à tel point qu'elle s'est interrogée sur le soin que les femmes prenaient d'elles-mêmes. À la question «Quelle maladie vous empêcherait de vaquer à vos des travaux quotidiens» elles ont parté de «tumeur au cerveau» et «perte de conscience». Elle se souviendra sans doute longtemps de la femme qui lui a dit s'être brisée les deux jambes en tombant de la moissonneuse; après avoir été soignée et malgré un plâtre aux deux jambes, elle s'est rendue sur des béquilles, jusqu'à l'étable, en plein hiver, pour traire son troupeau de 100 vaches parce qu'elle et son conjoint n'avaient pas les moyens d'engager du personnel et n'avaient pas droit à des indemnités d'accidentés du travail, en raison du coût élevé d'une telle assurance pour les partenaires agricoles.

Au Québec, les femmes en agriculture mènent un lobby efficace pour que la Commission de l'assurance-chômage permette aux femmes de contribuer à l'Assurance-chômage, ce qui leur donnerait droit aux allocations de maternité, comme toutes les autres femmes qui travaillent au Canada. Dans l'état actuel des choses, on voit de nombreuses femmes travailler juste avant et immédiatement après la période d'hospitalisation requise pour l'accouchement.

Les femmes en agriculture ont atteint de nombreux objectifs, mais elles ont encore de nombreux défis à relever. Nous aimons la terre, nous chérissons nos familles et nous travaillons en harmonie avec la nature. Nous avons besoin de votre appui et de votre compréhension pour relever les défis de l'avenir.

Dans une étude intitulée «The Employment practices of farm women», Susan Koski déclarait ceci : «Les femmes en agriculture apportent une contribution importante au travail, à la sécurité financière et à l'entretien de la famille et de la ferme familiale, et cela sans soutien autre que celui de la famille. Les gouvernements ne tiennent pas compte de la contribution des femmes à la production agricole dans leurs politiques et n'offrent par d'avantages sociaux ni de services de base. La protection juridique des femmes en agriculture est vague et l'attitude des institutions prêteuses à leur égard est généralement discriminatoire. La société dans son ensemble ne s'est pas préoccupée de la condition des femmes en agriculture en ne répondant pas à leurs besoins.»

Voilà notre défi. Nous devons travailler la main dans la main, à tous les paliers de gouvernement, dans toutes les associations agricoles et dans tous les groupes de producteurs pour améliorer l'agriculture et la vie des femmes et des familles agricoles du Canada. De cette façon, nous enrichirons le secteur le plus vital de notre pays, le secteur qui constitue le fondement de notre économie. Dans un pays comme le nôtre, on peut certainement traiter en égaux ceux qui répondent au besoin le plus essentiel de la population, la production des aliments.

Résultats du forum sur la ferme familiale : «points à débattre»

*Des Doran**

La ferme familiale est plus qu'une entreprise; c'est un lieu où vivent des gens. On est de plus en plus conscient du fait que les questions économiques qui concernent la ferme familiale, y compris l'augmentation de l'endettement, les taux d'intérêt élevés et les fortes fluctuations des prix des produits, ont également d'importantes répercussions sur la famille agricole en tant que cellule de la société. On reconnaît aussi que les questions «humaines» comme le soin des enfants, le stress, la charge de travail et l'isolement sont de plus en plus importantes.

En lançant en novembre 1986 l'initiative d'un Forum sur la ferme familiale, le ministre de l'Agriculture, l'honorable John Wise, déclarait ceci : «L'objet du Forum sur la ferme familiale est de commencer à élaborer des stratégies à long terme visant à assurer le maintien de la viabilité de la ferme familiale et la qualité de la vie familiale tout en réagissant à l'évolution qui se manifeste en agriculture.» L'objectif primordial de mon exposé est de révéler certains éléments de l'analyse entreprise à cet égard, susceptibles de servir de base à une discussion stimulante de leurs incidences en vue de mesures à prendre. Les quatre panélistes ont reçu des avant-projets d'un rapport technique détaillé.

LE PROCESSUS

Environ 50 000 exemplaires des Points à débattre ont été distribués dans tout le pays. En juin 1987, nous avions reçu 7119 questionnaires remplis. Cet exposé, tout comme le rapport du Ministre et le Rapport technique, repose sur l'analyse d'un échantillon de 1800 questionnaires remplis. À ce stade, je tiens à remercier mes collègues d'Agriculture Canada qui ont contribué à coder les points à débattre, à préparer les programmes informatiques et, bien sûr, à dactylographier les nombreux tableaux.

Les points à débattre demandaient à chaque famille agricole de donner des renseignements sur les questions suivantes : situation démographique de la famille, c'est-à-dire le nombre et l'âge des enfants; la taille de la ferme et les denrées produites; le degré d'importance attaché par la famille aux vingt-cinq questions concernant la famille et la ferme; les diverses façons de chercher des solutions; et les organismes qui devraient participer. Malgré la nature hautement mathématique de l'analyse, nous n'avions pas l'intention de rétrécir notre angle d'approche. Nous avions pour objectif de repérer les orientations les plus significatives, de les «indiquer» plutôt que de les «délimiter». Malgré la grande importance, pour les différentes régions et les groupes d'intérêts, des analyses informatiques détaillées réalisées, nous ne devons pas perdre de vue la situation globale. Examinons donc les résultats, en commençant par les réponses aux questions.

LES RÉSULTATS

Aux yeux des familles agricoles, quelle importance les différentes questions revêtent-elles pour l'avenir de la ferme familiale?

On a demandé aux familles d'indiquer l'importance de chaque question selon l'échelle suivante : très important, important, relativement important ou pas important. On ne demandait pas aux familles de classer les questions par ordre d'importance. Néanmoins, les 1800 réponses laissent entrevoir un certain classement : 79 % des familles ont déclaré que le «revenu agricole» est un point «très important», alors que 20 % seulement ont déclaré que le «revenu hors ferme» était «très important». Nous en concluons que le revenu hors ferme est perçu comme étant une question moins importante que celle des revenus que la ferme tire d'activités agricoles. En analysant les résultats, nous avons classé les neuf premières questions comme étant «économiques» : elles influent très directement sur la ferme en tant qu'entreprise, sur l'organisation des ressources, le niveau de production et la commercialisation. Les seize autres questions

* *Division des programmes spéciaux, Direction générale du développement agricole, Agriculture Canada.*

influent de façon plus générale sur les dimensions humaines et sociales de la famille agricole. Ce sont avant tout des questions non économiques.

Le tableau 1 est présenté comme un exemple de la façon dont l'information est exploitée. Pour simplifier l'exposé, les valeurs correspondant aux niveaux «très important» et «important» ont été assimilées.

CLASSEMENT DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES

La figure 1 montre comment les familles agricoles ont évalué les questions économiques. Le degré d'importance le plus élevé est accordé au revenu agricole (79 % le disent «très important» et 17 % «important», soit un total de 96 %). Cela n'a rien de surprenant. Les agriculteurs ont montré un d'intérêt presque aussi élevé à l'égard de quatre autres questions économiques, à savoir l'augmentation des coûts de production, les prix des produits, les taux d'intérêt et l'endettement agricole. Les cinq questions se classent donc dans l'ordre suivant : revenus agricoles : 96 %; augmentation des coûts de production : 95 %; prix des produits : 93 %; taux d'intérêt : 91 %; et endettement agricole : 91 %.

Les trois questions suivantes, à savoir la concurrence des denrées importées, la gestion des approvisionnements, la disponibilité de marchés d'exportation et l'accès à ces marchés se classent à peu près également, soit 84 %, 82 % et 82 % respectivement. Ces questions ont été jugées «très importante» sensiblement moins souvent par rapport aux cinq premières questions. Dans leurs commentaires, les agriculteurs ne semblent pas sérieusement inquiets de la concurrence des denrées importées, et beaucoup expriment leur satisfaction à l'égard de l'influence stabilisatrice de la gestion des approvisionnements.

Cinquante pour cent ou plus de l'ensemble des familles agricoles ont attribué la cote «très important» à huit questions sur neuf. L'importance la plus faible est réservée à la question du revenu hors ferme. En effet, seulement 20 % des familles l'ont jugée «très importante». Une seule autre question dans l'ensemble du questionnaire a reçu une note plus basse, celle relative au soin des enfants. On devrait se pencher à nouveau sur ces deux questions pour en découvrir la signification.

D'après leurs commentaires écrits, il ressort nettement que les agriculteurs considèrent l'exploitation agricole comme une profession à temps plein. Les données de la partie démographique du questionnaire montrent que l'exploitation de la ferme fournit la totalité du revenu familial pour 62 % des familles. Le revenu familial provient «principalement de l'exploitation agricole» pour 28 % des familles, alors que 9 % seulement des familles tirent leur revenu familial «principalement d'activités hors ferme». Il semble que si la cote élevée accordée aux questions économiques n'a rien d'étonnant, par contre la faible importance en termes absolus et relatifs accordée au revenu provenant d'activités hors ferme est très surprenante. C'est une des plus importantes constatations de cette partie du questionnaire. Quelles sont les incidences, quant à l'avenir de la ferme familiale, de cette préférence à l'égard du revenu tiré d'activités agricoles par opposition au revenu provenant d'un travail à l'extérieur? Est-il réaliste pour les agriculteurs de continuer à s'attendre à tirer leur revenu familial principalement d'activités agricoles?

Nos discussions ultérieures devraient porter sur la façon d'intégrer les changements structuraux à long terme qui s'annoncent dans ce secteur. Les résultats du Recensement de l'agriculture 1986 indiquent qu'un peu moins de 40 % des exploitants agricoles travaillaient hors ferme en 1986. Ce pourcentage est resté assez stable depuis 1966, mais le nombre moyen de journées de travail à l'extérieur par ferme déclarant une activité de ce genre a continué d'augmenter.

CLASSEMENT DES QUESTIONS NON ÉCONOMIQUES

La figure 2 indique le degré d'importance attachés aux questions non économiques. Le souci de l'environnement est la question jugée la plus importante, maintenant et pour l'avenir de la vie sur la ferme familiale. Le niveau global d'importance est de 88 %. Deux autres questions suivent de près par ordre d'importance : la retraite et la cession de la ferme (87 %) et la sécurité à la ferme (85 %). Dans leurs commentaires écrits, les familles ont manifesté à maintes reprises leur préoccupation au sujet de ces trois questions. Dans le cas de l'environnement, elles soulignent l'importance que l'on doit accorder à la sécurité dans l'utilisation des produits agrochimiques sur la ferme.

Il existe une vive inquiétude au sujet de la cession des fermes entre générations; les agriculteurs qui prennent leur retraite aimeraient voir leur ferme transmise à des membres de leur famille, comme c'était le cas depuis des générations. Toutefois, outre les difficultés que rencontrent les jeunes à rassembler le capital nécessaire, une proportion croissante des membres de la jeune génération sont réputés manquer de ferveur pour l'exploitation agricole.

La quatrième question par ordre d'importance est celle de l'évolution du rôle de la femme, que 81 % des familles qualifient de «très important» ou d'«important». Cela est élevé étant donné que bon nombre de questions non économiques ont obtenu une note inférieure à 80 %. Sept questions ont obtenu entre 79 % (l'éducation) et 70 % (l'impact de l'exode rural).

Plusieurs familles se sont intéressées à l'importance du stress et de la charge de travail, (74 %). Par contre, la pression qu'exercent sur les familles l'alcoolisme ou la narcomanie, la violence familiale, la rupture des liens familiaux, etc. ne reçoit que 58 %. Les familles agricoles ont marqué une nette différence entre les deux questions.

L'un des résultats les plus surprenants de l'analyse des données est le peu d'importance accordée à la question du soin des enfants. Cette question reçoit une note de 43 %, la plus basse de tout le questionnaire. Cela surprend étant donné le vif intérêt manifesté actuellement pour le soin des enfants dans différents forums partout au pays.

Voyons maintenant les résultats d'un point de vue régional, après quoi il sera question des différences selon le sexe du répondant. Puis, nous jetterons un coup d'oeil sur quelques relations intéressantes entre les questions.

RÉSULTATS D'UN POINT DE VUE RÉGIONAL

Dans l'ensemble, on constate un haut degré d'uniformité entre les niveaux d'importance accordés aux questions économiques et non économiques par les familles des différentes régions. Il y a pourtant d'importantes différences entre les régions.

Questions économiques

Les trois principales questions économiques étaient le revenu agricole, les coûts croissants de production et les prix des produits. Les tableaux 2, 3 et 4 soulignent les différences entre provinces quant à l'importance accordée à ces trois principales questions.

Toutes les provinces ont classé le revenu agricole parmi les deux questions de tête avec des notes supérieures à 90 % (très important ou important). La Colombie-Britannique a classé les coûts croissants de production deux rangs plus bas que les autres provinces. De même, le Québec a placé les prix des produits deux rangs plus bas que les autres provinces. Les provinces ont en général placé les taux d'intérêt au milieu de la liste mais la Nouvelle-Écosse y a accordé la plus grande importance. Les répondants du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve ont classé l'endettement agricole parmi les trois premières questions, tandis que ceux des autres provinces y accordaient moins d'importance.

Il a déjà été question du revenu hors ferme. Toutes les provinces l'ont placé à la fin des neuf questions économiques. Toutefois, Terre-Neuve attache à cette question une valeur plus élevée (78 %) que ne l'ont fait les autres provinces (la moyenne nationale était de 54 %).

Questions non économiques

Comme dans le cas des questions économiques, toutes les provinces ont attaché beaucoup d'importance aux trois principales questions. Le tableau 5 indique le classement par question et par province.

En général, toutes les provinces ont classé ces trois questions parmi les quatre questions de tête. Les réponsent aux autres questions non économiques sont les suivantes.

Dans plusieurs provinces, l'évolution du rôle de la femme vient entre le quatrième et le septième rang. Toutefois, la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse y accordent moins d'importance. Par contre, elle reçoit une note supérieure à la moyenne nationale à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec (92 % et 88 % comparativement à la moyenne nationale de 82 %).

La question de la main-d'oeuvre semble plus importante dans l'Est que dans l'Ouest. Le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve la placent au premier ou au deuxième rang, tandis que la Saskatchewan et le Manitoba la placent presque à la fin. Par contre, la Colombie-Britannique la situe au premier rang.

La Colombie-Britannique et Terre-Neuve ont accordé très peu d'importance à la question du stress. Par contre, elle semble plus importante au Manitoba et en Saskatchewan. Toutes les provinces ont classé la pression sur les familles près du bas de l'échelle.

La question du soin des enfants reçoit une faible note dans toutes les provinces, en particulier en Colombie-Britannique (25 %) et en Nouvelle-Écosse (27 %). C'est au Québec que la question prend le plus d'importance (65 %).

DIFFÉRENCES SELON LE SEXE DU RÉPONDANT

En ce qui a trait aux questions économiques, on note en général un degré élevé de correspondance entre les réponses des hommes et des femmes à l'intérieur d'une province et entre provinces. Pour pouvoir nous attarder davantage aux questions non économiques, nous n'examinerons pas ici les détails relatifs aux questions économiques (pour plus de détails, consulter le rapport technique).

Pour les questions non économiques, on note des différences selon le sexe du répondant. Les écarts les plus manqués semblent toucher les provinces de l'Atlantique. Il y a lieu d'examiner les deux questions suivantes.

Concernant l'évolution du rôle de la femme, on constate des différences considérables de valeur entre les réponses des hommes et celles des femmes, sauf au Manitoba. À l'échelle nationale, l'écart est très grand, comme l'indique le tableau 6.

En ce qui a trait au soin des enfants, on constate de grosses différences de valeurs entre les réponses des hommes et celles des femmes, sauf au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Dans toutes les provinces, hommes et femmes ont accordé très peu d'importance à cette question. Par contre, les femmes y ont accordé plus d'importance que les hommes, partout sauf au Nouveau-Brunswick.

RAPPORT SUR L'INFORMATION EN MATIÈRE DE DÉMOGRAPHIE ET DE PRODUCTION

Les besoins et les préoccupations des familles agricoles diffèrent selon un certain nombre de variables comme l'emplacement de la ferme, le genre d'exploitation agricole, la taille de la famille et la répartition des membres de la famille selon l'âge. Le résumé suivant de l'information donnée dans les réponses au questionnaire en matière de démographie et de production sur l'échantillon de familles agricoles nous aidera à interpréter les réponses aux questions posées.

La famille moyenne se compose de 4,6 personnes, 25 % des familles déclarant compter 6 membres ou plus. Le tiers de la population est âgée de dix-huit ans ou moins et 8 % ont plus de 60 ans. Quelque 75 % des répondants déclarent avoir des parents dans la localité où est située l'exploitation agricole ou aux environs. Près de 40 % des familles déclarent être éloignées de plus de 16 kilomètres (10 milles) des services fondamentaux (écoles, médecins, etc.). Environ 30 % des familles vivent à plus de 97 kilomètres (60 milles) de services spécialisés (collèges, universités, médecins spécialistes, grands hôpitaux).

Le nombre moyen d'années de travail dans des activités agricoles est de 21,5 ans; près de 40 % des agriculteurs déclarent travailler dans une exploitation agricole depuis au moins 25 ans. La figure 3 indique les sources de revenu familial. Enfin, 54 % des répondants ont déclaré appartenir à une association agricole ou rurale.

COLLABORATION ENTRE LES GOUVERNEMENTS ET LA COLLECTIVITÉ AGRICOLE

La liste des points à débattre laissait à penser que le choix des questions à discuter au cours du forum sur la ferme familiale ne constituait qu'une première étape : «La prochaine étape consiste à instaurer la plus solide collaboration entre les paliers de gouvernement et toute la collectivité agricole pour bâtir l'avenir» (Les Points à débattre, section 3). Les familles agricoles étaient priées de donner leur opinion sur les mécanismes d'une telle collaboration.

Les Points à débattre demandaient s'il y avait des choses précises qu'Agriculture Canada pourrait faire maintenant, de son propre chef on en accord avec les gouvernements provinciaux, les associations agricoles ou les familles rurales, pour contribuer à bâtir l'avenir. La majorité des répondants (1024, soit 57 %) n'ont pas répondu à cette question. Parmi ceux qui y ont répondu, 98 % (770 sur 784) favorisent une initiative de la part d'Agriculture Canada.

Des discussions avec le réseau d'agriculteurs et de groupements agricoles, ruraux et de femmes qui ont contribué à élaborer les Points à débattre ont abouti à l'identification de plusieurs approches possibles à utiliser dans les phases ultérieures du Forum. On a constaté un niveau intermédiaire d'appui aux «ateliers pour examiner les questions avec la participation de la base» (57 % en faveur à l'échelle nationale) et le même niveau pour la «participation des principales associations agricoles». Par contre, le degré d'appui à la «préparation de guides de discussion ou d'étude pour aider les associations à faire participer leurs membres» est faible (38 % seulement). Il reste que les associations elles-mêmes peuvent trouver l'aide ministérielle à la préparation de cette documentation plus utile que leurs membres l'imaginent.

La dernière question dans les Points à débattre demandait aux familles d'indiquer les autres organismes qui, à leur avis, devraient prendre part au Forum sur la ferme familiale (parmi une liste de douze organismes). Le taux de réponse à cette question est particulièrement élevé (95 %). On constate un appui très élevé à la participation des organismes agricoles (88 %), des gouvernements provinciaux (69 %), des groupements agricoles féminins (62 %), d'institutions financières (58 %) et d'offices de commercialisation (54 %). Les organismes qui s'occupent de questions non économiques influant sur la famille agricole n'ont reçu en général qu'un faible appui. Cela concorde avec le degré d'importance accordé à ces questions dans la deuxième section des Points à débattre.

INTERRELATIONS PARTICULIÈRES

Il existe des différences selon le genre d'exploitation agricole. Les répondants devaient indiquer les denrées qu'ils produisent. Dans nos analyses visant à déterminer si le genre d'exploitation agricole a influé sur la façon dont les familles ont répondu aux questions, les fermes ont été classées selon 40 types de denrées primaires. Les données comportent de sérieuses limites, mais l'analyse révèle néanmoins des résultats intéressants (et quelque peu héroïques).

La figure 4 montre comment les différents types d'exploitation agricole ont noté l'importance de la question des prix des produits. Les producteurs de blé, de maïs-en-grain et de pommes de terre ont accordé beaucoup d'importance à cette question, comme l'ont fait en général les groupes de producteurs de denrées.

La figure 5 montre des données comparables quant à l'importance de la question des coûts de production croissants. L'importance vient ici des producteurs d'orge, de blé, de pommes de terre et de porcs.

INCIDENCES SUR L'AVENIR DE LA FERME FAMILIALE

Le Forum sur la ferme familiale s'occupe de l'avenir.

Les familles agricoles ont clairement indiqué qu'elles se préoccupaient davantage de ce que l'on a perçu traditionnellement comme étant des questions économiques que des questions non économiques. Le revenu agricole, les coûts de production, les prix des produits, les taux d'intérêt et l'endettement agricole sont les questions économiques qui suscitent le plus d'inquiétudes. Ces questions économiques constituent des facteurs très importants qui influent sur les changements structurels qui touchent l'agriculture canadienne.

Les facteurs non économiques visent les dimensions humaines et sociales de la vie de la famille agricole. Les agricultrices ont dit au Ministre qu'Agriculture Canada devrait s'occuper davantage de ces questions ainsi que de l'impact que les questions économiques traditionnelles exercent sur la vie de la famille agricole. Dans leurs réponses, les familles agricoles ont déclaré qu'elles veulent transmettre leurs fermes d'une génération à l'autre pour maintenir le mode de propriété de la ferme familiale. Elles se préoccupent de sauvegarder l'environnement et la sécurité à la ferme. Elles ont déclaré sans équivoque qu'elles entendent tirer leur revenu d'activités agricoles et non d'un emploi hors ferme. Les données révèlent d'intéressantes différences entre régions ainsi que différents degrés de préoccupation selon que c'est une femme ou un homme qui a répondu au questionnaire.

Le Ministre a déclaré sans la moindre ambiguïté qu'il s'intéresse aux deux ensembles de questions. Il reste qu'il n'entre pas dans le mandat d'Agriculture Canada de fournir des réponses à toutes les questions. Les responsabilités sont partagées avec d'autres paliers de gouvernement ou avec d'autres ministères du gouvernement fédéral. C'est le cas, par exemple, de la transformation des produits agro-alimentaires et d'autres parties du secteur agro-alimentaire.

Que signifie tout cela pour l'avenir de la ferme familiale et de l'agriculture canadienne? C'est précisément le thème des étapes suivantes de ce Forum. Nous comptons sur le dialogue qui va s'établir à ce sujet.

TABLEAU 1 IMPORTANCE ACCORDÉE AU REVENU AGRICOLE, CANADA

Niveau	Nombre de familles	Proportion
		(%)
Très important	1420	79
Important	316	17
Quelque peu important	37	2
Sans importance	5	–
Aucune réponse	30	2
Total	1808	100

TABLEAU 2 PROPORTION DE RÉPONDANTS ACCORDANT BEAUCOUP D'IMPORTANCE AU REVENU AGRICOLE, PAR RÉGION

	Question «très importante»	Rang
	(%)	
Échelle nationale	80	1
Saskatchewan	87	1
Ontario	75	1
Québec	77	2
Nouvelle-Écosse	79	1

TABLEAU 3 PROPORTION DE RÉPONDANTS QUI ACCORDENT BEAUCOUP D'IMPORTANCE AUX PRIX DES PRODUITS, PAR RÉGION

	Question «très importante»	Rang
	(%)	
Échelle nationale	75	2
Saskatchewan	87	1
Ontario	68	2
Québec	65	5
Nouvelle-Écosse	67	3

TABLEAU 4 PROPORTION DE RÉPONDANTS QUI ACCORDENT BEAUCOUP D'IMPORTANCE AUX COÛTS DE PRODUCTION, PAR RÉGION

	Question «très importante»	Rang
	(%)	
Échelle nationale	73	3
Saskatchewan	86	3
Ontario	68	2
Québec	67	4
Nouvelle-Écosse	54	5

TABLEAU 5 IMPORTANCE ACCORDÉE À CERTAINES QUESTIONS NON ÉCONOMIQUES, PAR RÉGION

	Classement de questions non économiques		
	Évolution du femmes	Main-d'oeuvre agricole	Stress
Échelle nationale	4	7	9
Saskatchewan	6	13	11
Ontario	7	6	10
Québec	4	2	7
Nouvelle-Écosse	12	6	7

TABLEAU 6 PROPORTION DE RÉPONDANTS QUI ACCORDENT BEAUCOUP D'IMPORTANCE À L'ÉVOLUTION DU RÔLE DES FEMMES, PAR SEXE

	Très importante	Importante	Total
		(%)	
Homme	37	40	77
Femmes	60	29	89

FIGURE 1 PROPORTION DE RÉPONDANTS QUI ACCORDENT BEAUCOUP D'IMPORTANCE À DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES CHOISIES

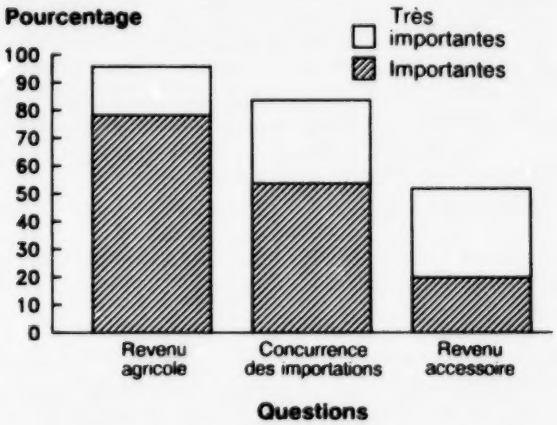

FIGURE 2 PROPORTION DE RÉPONDANTS QUI ACCORDENT BEAUCOUP D'IMPORTANCE À DES QUESTIONS NON ÉCONOMIQUES CHOISIES

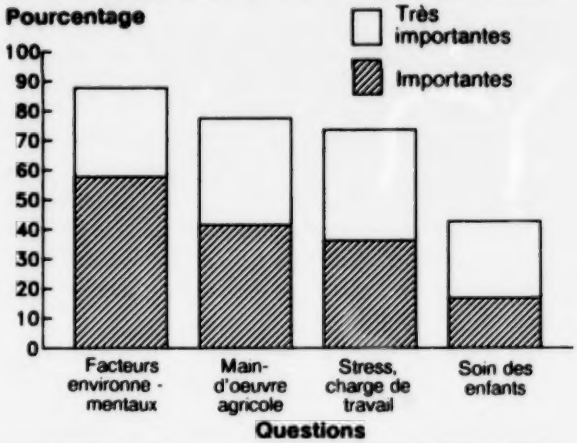

FIGURE 3 SOURCES PRINCIPALE DU REVENU AGRICOLE

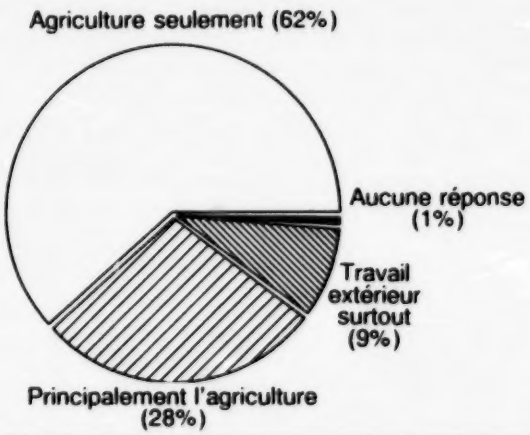

FIGURE 4 PROPORTION DE PRODUCTEURS DE CERTAINS PRODUITS QUI ACCORDENT BEAUCOUP D'IMPORTANCE AUX PRIX DES PRODUITS

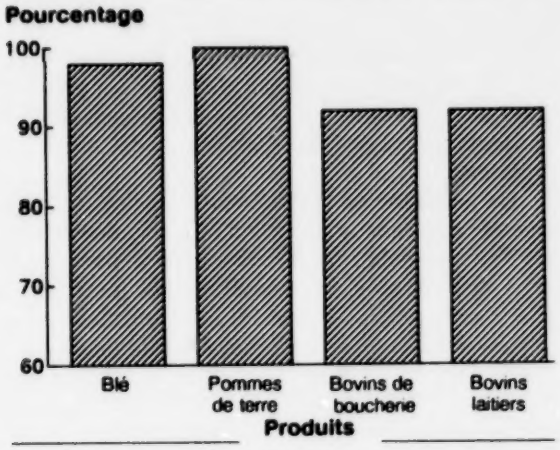

FIGURE 5 PROPORTION DE PRODUCTEURS DE CERTAINS PRODUITS QUI ACCORDENT BEAUCOUP D'IMPORTANCE À L'AUGMENTATION DES COÛTS DE PRODUCTION

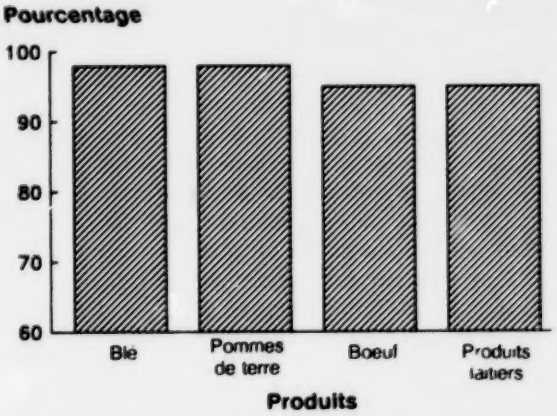

Réponse d'un gouvernement provincial à l'enquête sur la ferme familiale

*Jack Drew**

INTRODUCTION

Les familles agricoles sont en difficulté. Les membres de la génération aînée ont vu fondre leurs fonds de retraite et leurs épargnes après impôts, gagnées si durement, se déprécient continuellement sans espoir de stabilisation parce que personne ne veut acheter la ferme. Il y a quelques années ils ont aidé un fils ou une fille à se lancer en agriculture sur une certaine période de temps; c'était une forme de garantie. Ils voient aujourd'hui ce fils ou cette fille perdre la ferme pendant qu'eux-mêmes perdent leur pension.

Les familles d'âge intermédiaire éprouvent des difficultés parce que les hypothèques diminuent la valeur de l'actif, et la jeune génération a perdu le désir de se lancer en agriculture.

En Saskatchewan, la famille agricole est aux prises avec de graves difficultés financières. En 1987, le revenu assuré par le marché a été bien inférieur aux frais de production. En l'absence de programmes gouvernementaux tels que la LTGO, les cultivateurs auraient eu des revenus négatifs en 1986 et en 1987. La valeur des terres a diminué de 10 milliards de dollars. Le revenu agricole de la Saskatchewan devrait atteindre, en 1990, les niveaux les plus bas jamais enregistrés; c'est à ce moment-là que se feront sentir tous les effets du Farm Bill américain de 1985 et que disparaîtra progressivement la protection offerte par le programme de protection incorporé à la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*.

Des systèmes généreux de soutien des prix au sein de la CEE et aux É.-U., les progrès vers l'autonomie de l'Inde et de la Chine, et l'amélioration rapide des techniques agricoles ont contribué à une hausse de la production dépassant la demande effective dont sont l'objet les céréales. Cela a créé une concurrence de plus en plus vive sur les marchés internationaux et, par voie de conséquence, une baisse des prix et une montée des subventions à l'exportation.

Les difficultés financières des agriculteurs se traduisent par l'incapacité de rembourser les dettes. Alors même que se réaliserait le scénario le plus optimiste en ce qui concerne les prix des céréales, le problème de l'endettement agricole ne saurait se régler en l'absence de mesures spéciales.

Ce problème de l'endettement agricole plonge ses racines dans la période d'inflation des années 1970 et du début des années 1980 alors que les prix des terrains, des machines, du matériel et des autres intrants agricoles augmentaient à des vitesses folles. Étant donné le faible niveau des taux d'intérêt réels, l'excellence des prix des produits et la montée en valeur de l'actif agricole, les agriculteurs étaient désireux d'emprunter et les prêteurs désireux de prêter pour le financement des intrants agricoles. En Saskatchewan, l'endettement agricole est passé de moins d'un milliard de dollars qu'il était en 1971 à près de 5 milliards de dollars à la fin de 1985. Au début des années 1980, les taux d'intérêt ont atteint des niveaux inconnus jusqu'alors, les prix des produits ont plongé en chute libre et plusieurs cultivateurs se sont retrouvés avec des dettes qu'ils ne pouvaient tout simplement pas rembourser. Depuis plusieurs années, ces cultivateurs doivent lutter pour répondre à leurs obligations et dans bien des cas pour survivre.

Les agriculteurs de la Saskatchewan ne sont pas tous aux prises avec un problème d'endettement. Le fait que 30 % des cultivateurs portent les trois quarts du fardeau total de la dette en Saskatchewan donne à penser qu'un assez grand nombre d'exploitants, qui doivent néamoins subir la baisse des prix des produits, n'ont pas à subir le fardeau additionnel du service de la dette. La Société du crédit agricole révèle pourtant que 11 % des agriculteurs de la Saskatchewan sont fondementalement insolvables et que 28 % connaissent des difficultés de trésorerie considérables. Près de 40 % des cultivateurs de la Saskatchewan sont aux prises avec de graves problèmes financiers.

La situation s'aggrave puisque les avis de faillite, de 196 qu'ils étaient il y a seulement 5 ans, devraient, selon les prévisions, s'établir à 900 en 1987. Les familles touchées perdent leur entreprise, leur foyer, leur école, leurs amis; toutes leurs raisons de vivre sont touchées.

* *Sous-ministre, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan*

Les statistiques ne nous apprennent rien sur le coût véritable de la crise financière sur le plan humain. Les difficultés financières aggravent les tensions au sein de la famille, font perdre la confiance en soi et donnent le sentiment qu'on a perdu le contrôle de sa propre vie. Il arrive souvent que les épreuves financières comportent des conséquences encore plus pénibles, comme de graves dépressions qui brisent la famille et conduisent à la déroute morale.

AGIR

Il est certain qu'un processus de consultation entre les gouvernements et les familles rurales, par exemple le Forum sur la ferme familiale, pourra contribuer à resoudre le problème du revenu agricole et la crise de l'endettement agricole. J'aimerais rappeler la stratégie nationale qui guide les ministres canadiens de l'Agriculture dans la recherche de solutions à la difficile situation de l'agriculture. Cette stratégie comporte deux volets, le court terme et le long terme. Elle vise les besoins à court terme d'un secteur qui connaît des difficultés considérables en même temps qu'elle recherche la compétitivité à long terme de l'agriculture canadienne.

À cause de l'étendue du problème de l'endettement agricole et du caractère peu prometteur d'une amélioration du marché mondial des céréales à court terme, les ministres de l'Agriculture font actuellement porter l'essentiel de leurs efforts sur le soutien du revenu agricole et le financement des fermes. Les paiements d'appoint sont considérés comme une mesure de correction provisoire en attendant la rationalisation des subventions à l'étranger. Les graves problèmes de financement qui se posent aux agriculteurs (par exemple, la difficulté d'obtenir une marge de crédit pour l'exploitation agricole et la survie des fermes très endettées) ont rendu prioritaires la recherche d'initiatives nouvelles en matière de financement agricole.

MESURES À COURT TERME

Il va falloir des solutions aux problèmes de l'endettement agricole pour neutraliser un grand exode éventuel d'exploitants très productifs. Les deux paliers de gouvernement ont déjà adopté des mesures. Au palier provincial, la Saskatchewan a appliqué des restrictions aux mesures de saisie et elle a fourni des garanties sur les prêts d'exploitation aux cultivateurs qui en avaient besoin, y compris un programme de prêts à la production d'une valeur d'un milliard de dollars, la réduction des coûts de carburant, les remises d'intérêt et d'autres mesures.

Sur le plan fédéral, il y a eu les bureaux d'examen de l'endettement agricole, les diminutions de la taxe sur les carburants, le Programme spécial canadien pour les grains, le Programme de réorientation des agriculteurs, les prêts fondés sur les produits et les prêts à risques partagés accordés par la Société du crédit agricole. Tous ces programmes ont allégé quelque peu le fardeau financier de certains exploitants, mais de nouvelles mesures s'imposent pour régler le problème de l'endettement.

Le gouvernement de la Saskatchewan explore actuellement divers programmes. À la fin d'octobre 1987 s'est tenu à Regina un colloque au cours duquel on a discuté du financement agricole et plus particulièrement de la crise de l'endettement. Les délégués ont parlé d'une législation relative à l'endettement, de la création de réserves, de garanties appliquées aux prêts à l'exploitation, de stabilisation de l'intérêt, d'hypothèques garanties aux vendeurs, de soutien spécial du revenu et de financement de l'avoir propre. L'examen de toutes ces options s'est déroulé dans le cadre de la Stratégie nationale sur l'agriculture approuvée par les premiers ministres à la fin de 1986. Un comité gouvernemental a tenu des réunions publiques dans toutes les parties de la province pour mieux faire connaître certaines de ces options et pour obtenir les réactions des familles agricoles sur ce qu'il conviendroit de faire. Le comité prépare actuellement un rapport à l'intention du gouvernement de la Saskatchewan.

Le gouvernement de la Saskatchewan évaluera toutes les options par rapport aux questions qui se posent manifestement en ces temps de difficultés financières. Les questions comprennent les suivantes :

- Comment les cultivateurs qui se sont fortement endettés à des époques meilleures sur le plan économique réussiront-ils à respecter leurs engagements et à survivre?

- Où les cultivateurs obtiendront-ils les crédits d'exploitation nécessaires, puisque les établissements prêteurs jugent de plus en plus douteuses les perspectives d'un remboursement?
- Comment se fera le transfert des terres agricoles d'une génération à l'autre?
- Comment certains pourront-ils se lancer avec confiance dans l'agriculture et d'autres s'en retirer dans la dignité et la sécurité?
- Comment les cultivateurs pourront-ils emprunter de l'argent sans craindre un retour à des taux d'intérêt de 20 %?

Il est peu vraisemblable qu'une mesure unique apporte la solution totale au problème de l'endettement. Sur le plan législatif, la Saskatchewan Farm Land Security Act actuellement en vigueur a atténué certains problèmes de saisie, mais cette loi ne saurait, à elle seule régler, le problème.

Le gouvernement de la Saskatchewan recherche des moyens de régler le problème de l'endettement et non à le repousser. Il y a plusieurs moyens d'y parvenir. Des ententes de réduction de la dette sont actuellement conclues entre des créanciers et des exploitants, et il existe sûrement des mesures que les gouvernements pourrait prendre pour faciliter encore ces initiatives. Le financement de l'avoir propre est l'une des approches que le gouvernement de la Saskatchewan envisage très sérieusement comme moyen de partager les risques.

ACTIVITÉS À LONG TERME

À plus long terme, la libéralisation du commerce extérieur est l'un des principaux objectifs des ministres de l'Agriculture du Canada. Tant le gouvernement de la Saskatchewan que celui du Canada visent, par des négociations commerciales, à instaurer un climat rationnel dans les échanges au niveau international. Le succès des négociations agricoles du GATT est essentiel à la prospérité future du secteur des céréales.

Après que les autres subventions gouvernementales de l'agriculture auront été rationalisées, la base principale de la concurrence entre les nations agricoles sera constituée par les coûts de la production. Les gouvernements continueront à jouer un rôle important pour ce qui est de favoriser la compétitivité des producteurs agricoles par la poursuite de la recherche axée sur la réduction des coûts unitaires de la production, sur la commercialisation et sur le maintien de notre avantage concurrentiel.

CONCLUSION

À mon avis, c'est une étape positive que celle d'incorporer un processus de consultation entre les gouvernements et les familles rurales dans l'élaboration d'une politique agricole. Le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan a tenu à consulter les exploitants au sujet des principales questions de politique : nous avons consulté des groupements agricoles au sujet de la Stratégie agricole nationale; nous avons tenu des audiences publiques sur le coût des intrants agricoles; et plus récemment, nous avons tenu un colloque et des réunions publiques au sujet de la situation financière de l'agriculture. Ces consultations publiques sont essentielles à l'apport qui s'impose si l'on veut créer et appliquer des programmes gouvernementaux qui s'attaquent efficacement aux problèmes du revenu et de l'endettement agricoles.

J'encourage Agriculture Canada et les ministères provinciaux de l'Agriculture à poursuivre le processus des consultations par des moyens comme le Forum sur la ferme familiale et par des audiences publiques portant sur des questions précises. La politique gouvernementale sera davantage en mesure de servir les besoins du secteur de l'agriculture si les gouvernements maintiennent le contact nécessaire avec les familles rurales.

Faisons de notre mieux pour éviter aux familles agricoles de demain les épreuves d'aujourd'hui. Il faut que les jeunes aient confiance dans ce secteur, il faut que les familles agricoles actives jouissent d'une plus grande souplesse de leurs options pour le financement des fermes, et il faut que les familles désireuses de prendre leur retraite puissent le faire au moment où elles le veulent, dans la dignité et dans la sécurité de leur fonds de retraite.

Je suis heureux de pouvoir participer à ce processus.

Réactions d'une organisation agricole à l'enquête sur la ferme familiale

*Brigid Pyke**

On m'a demandé de répondre à cette enquête particulière du point de vue d'une association agricole. Les questions suivantes m'ont été proposées :

- Êtes-vous satisfaite des résultats de l'enquête sur la ferme familiale?
- Est-ce que les résultats de l'enquête correspondent aux questions sur lesquelles travaille la Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO) et quel est le niveau de priorité des questions sur lesquelles travaille la FAO par rapport aux résultats de l'enquête?
- D'après les résultats, comment voyez-vous l'avenir de la ferme familiale? Comment devrait-on utiliser ces résultats? Quelles mesures devrait prendre Agriculture Canada?

J'aimerais répondre à ces questions aussi brièvement que possible.

À la première question, «Êtes-vous satisfaite des résultats de l'enquête?» je répond «oui». En examinant les résultats de l'enquête, on ne trouve rien de renversant. La seule observation que je ferais est que l'enquête semble avoir été dans une large mesure orientée vers l'examen des points de vue des femmes sur les différents sujets. J'ai souvent eu l'impression que les femmes ne répondraient pas de façon très différente des hommes si on leur demandait ce qu'elles considèrent comme les problèmes, ou les solutions, de nombreuses questions agricoles. Mon expérience des associations agricoles vient appuyer ce point de vue.

Il y a quelques variantes. Dans son exposé intitulé «Les femmes en agriculture», Dorothy Middleton fait état de plusieurs griefs tout à fait fondés que les femmes ont contre le système, en ce qui a trait à l'organisation ou aux lois du pays. Il y a certainement beaucoup de place pour le changement mais, dans l'ensemble, je ne pense pas que les femmes aient des points de vue très différents de ceux des hommes au sujets des questions agricoles.

Il n'est pas surprenant que les finances soient placées en tête des questions économiques. Je suis prête à admettre que la réaction des hommes et des femmes aux difficultés financières de la ferme peut être différente, et nous pouvons nous en rendre compte lors des discussions au sein de notre association. Je crois qu'un très grand nombre d'hommes, pour toutes sortes de raisons, ont l'impression d'être les seuls responsables de la réussite économique et financière de la ferme. Souvent, n'ayant pas fait participer les femmes à bon nombre de leurs discussions, les hommes trouvent difficile de l'expliquer aux femmes. Les femmes se rendent presque toujours compte, à un niveau très personnel, qu'il n'y a pas suffisamment d'argent pour boucler le budget. Non seulement se rendent-elle compte de l'état de leur mari, mais c'est également à elles de dire aux enfants qu'ils n'auront pas d'équipement de hockey cette année, qu'ils ne pourront faire ceci ou que différentes choses doivent être enlevées de la liste des cadeaux de Noël, qui sera courte de toute façon.

Bon nombre des questions sur lesquelles la FAO travaille sont également abordées dans l'enquête : les finances, le libre-échange, la réforme fiscale, la stabilisation des prix, la Société du crédit agricole, la révision des dettes. Ce sont autant de questions qui se rapportent au financement des fermes canadiennes et à la résolution des problèmes lorsque le financement est insuffisant. Je crois qu'en ce qui concerne l'organisation, nous sommes vraiment d'accord avec les résultats de l'enquête dans ces domaines.

Nous tenons également compte des questions non économiques. Je crois que toutes les questions non économiques mentionnées dans l'enquête, y compris les environnementales, la retraite et la cession de la ferme, la sécurité à la ferme, pour ne mentionner que les trois premières, ont été traitées. Nous avons dans notre association des comités permanents qui s'occupent de questions environnementales, de questions relatives à la réglementation des pesticides et à l'utilisation des terres, à la conservation, au labour, à la retraite et à la cession des ferme, pour n'en nommer que quelques-unes. Les

* *Présidente, Fédération de l'agriculture de l'Ontario*

associations agricoles ont également fait preuve de diligence en faisant valoir leur point de vue sur l'exemption fiscale sur les gains en capital pour les agriculteurs et en obtenant des avantages dans ce domaine pour les agriculteurs qui tentent de céder leur ferme. Je n'essaie pas de me servir de cette séance comme plateforme pour justifier notre association, mais je crois qu'il est juste de dire que nous abordons plusieurs questions non économiques, pour ne pas dire toutes.

En ce qui a trait à la main-d'oeuvre agricole, il est important de s'arrêter aux problèmes de la main-d'oeuvre saisonnière qualifiée dans certaines régions, à la réglementation de la main-d'oeuvre et à la rémunération des travailleurs. Nous nous occupons de ces questions de façon régulière.

En ce qui concerne le transport, disons que les associations agricoles ont beaucoup participé, par exemple à la mise à jour des règlements pour le de transport des bestiaux et au maintien des plaques d'immatriculation agricoles de façon que les agriculteurs puissent utiliser le système routier et payer des droits d'immatriculation réduits. Nous nous occupons assez bien de la plupart des questions soulignées par les répondants à l'enquête.

Il est satisfaisant de remarquer que les familles agricoles ont indiqué qu'elles voulaient que le gouvernement collabore d'abord et avant tout avec les associations agricoles. Je crois qu'il est avantageux de chercher à rejoindre la base au moyen d'une enquête ou d'un cheminement vers un consensus. Notre association en ferait certainement davantage si elle disposait des ressources humaines financières nécessaires, car il est utile d'avoir une vision réelle de la question. Grâce à mon expérience de l'association, je peux me rendre compte de la différence qu'il y a entre ce que les agriculteurs répondent à la question «Que pensez-vous de ceci ou de cela?» quand on les interrogent dans leur milieu de travail et quand on leur demande de s'exprimer lors des assemblées de l'association auxquelles assistent 135 membres de la base et de différents secteurs de production. Dans la salle de réunion, on discute de la question, on examine le pour et le contre et on parvient presque toujours à s'entendre, d'une façon ou d'une autre sur un compromis.

Un exemple typique de cela est la question de la révision de la dette. Si vous demandez aux répondants s'ils croient à l'amortissement des dettes, je dirais que la grande majorité en particulier les détenteurs d'hypothèque, lèveront immédiatement la main pour dire qu'ils n'y croient pas du tout. Ceux qui se débattent pour rembourser leurs dettes ne seront pas d'accord, et ceux qui détiennent une hypothèque encore moins. Il y a des gens qui, psychologiquement, y sont tout simplement opposés. Cependant, si l'on entame une discussion en posant la question autrement, on peut se rendre compte qu'il est possible d'arriver à un compromis. Par exemple, on pourrait demander: «Parmi les 34 000 entreprises en faillite au Canada en 1984, comment se fait-il que moins de 600 d'entre elles aient pu négocier un arrangement avec leur créancier pour poursuivre leurs activités?» Si on posait la question à des entreprises de tous les secteurs, on obtiendrait une réponse différente. La plupart des gens vous diraient que la moyenne est très faible, compte tenu des fonds de toutes sortes que nous investissons pour créer de nouvelles entreprises et faire fonctionner la Banque fédérale de développement. Ils diraient que nous devrions être en mesure de faire mieux pour sauver les entreprises en difficultés financières, y compris les fermes. C'est ainsi que l'on aborde les moyens à prendre pour trouver une solution.

C'est là un exemple de ce qu'il faut faire, c'est-à-dire soumettre des problèmes et des opinions au jugement des nombres d'une association. Cette façon de procéder est absente de toute enquête puisque l'on se limite à demander aux gens ce qu'ils pensent d'une question. Lorsque les gens doivent se lever et venir devant le microphone défendre leur point de vue en prenant le risque d'être critiqués par d'autres gens qui sont d'une opinion différente, on tend vers un véritable consensus qui peut déboucher sur des politiques valables. Je crois que notre association s'acquitte bien de cette tâche.

La FAO et la FAC ont toutes deux plus de 50 ans d'expérience, et je crois que les antécédents de la Fédération canadienne en particulier sont sans égal. Je ne vois aucun autre secteur de notre société dont l'organisation lui permet de réunir les représentants de toutes les provinces pour élaborer des politiques sectorielles. La preuve est dans le résultat; par exemple, je crois sincèrement que le consensus qui a permis au gouvernement de financer le Programme spécial des céréales avec aussi peu de friction est dû au travail de préparation et à l'élaboration d'un consensus. Par conséquent, je pense que les associations agricoles sont en mesure d'apporter une contribution substantielle à l'élaboration des politiques au pays.

Enfin, en ce qui a trait à la confiance en l'avenir de la ferme familiale, je crois que ce type d'exploitation demeurera le plus important dans ce pays. Si j'avais eu à répondre à l'enquête j'aurais dit que c'est le type d'exploitation où les décisions sont prises quotidiennement et conjointement par les membres de la famille. Il s'ensuit que le contrôle de la ferme demeure au sein de la famille. Je n'aurais pas été très préoccupée par la main-d'oeuvre, car il y a une grande différence, par exemple, entre la traite des vaches, dont la famille peut raisonnablement se charger, et la culture de 30 acres de brocoli, qui de toute évidence exige de la main-d'oeuvre extérieure. Compte tenu de la diversité des exploitations agricoles, la conception élargie de ce qui constitue une ferme familiale se rapporte au processus de prise de décision. Compte tenu de cette définition, je crois qu'elle survivra. En même temps, je suis d'accord avec les observations de Norah Keating dans son exposé intitulé «La ferme familiale : contraintes et stratégies», concernant les exploitations de très grande taille, qui de toute évidence dépendent beaucoup de la main-d'oeuvre extérieure et de la collaboration de 4 ou 5 familles. Il faut beaucoup d'efforts pour maintenir l'intégrité d'une exploitation de cette taille. Il y a quelque vérité dans le dicton, et nous nous en sommes rendu compte ces derniers temps, qui veut que plus on tombe de haut, plus le choc est brutal. Dans mon voisinage, je vois des exploitations de taille très modeste qui ont la vigueur nécessaire pour demeurer en affaires durant des décennies sans connaître les contraintes de certaines grandes exploitations. Il est très difficile de généraliser; cependant, je crois que les fermes continueront de grandir et que les agriculteurs mettront leurs ressources en commun afin de pouvoir continuer leurs activités.

Dans le passé, nous avons relevé des défis en agriculture et je crois que nous pouvons encore faire de même. J'imagine, en tant que dirigeante d'une association agricole provinciale, qu'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à un consensus, tant à l'intérieur de l'association qu'avec le secteur de la production. Nous allons relever ce défi.

Je ne pense pas que notre association exclut la participation des femmes. On m'a souvent demandé pourquoi il n'y avait pas plus de femmes dans notre association, mais je n'ai aucune théorie valable. Nous ne nous sommes pas engagés dans des démarches ouvertes pour favoriser leur participation, mais j'espère que les femmes se sentiront plus libres de participer lorsqu'elles verront d'autres femmes, comme moi-même, participer à l'association. S'il est nécessaire de faire plus, nous nous ferons un plaisir d'apporter notre aide. Le problème est loin d'être facile.

Participation à la table ronde sur la ferme familiale

*Claire Thériault**

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que nous de la Fédération des agricultrices de Québec avons accepté l'invitation d'Agriculture Canada en vue de participer à cette table ronde sur la ferme familiale et l'avenir de l'agriculture canadienne.

Notre intervention portera principalement sur nos réactions au sujet du rapport sur le forum et sur le point de vue de notre organisme quant à l'avenir de la ferme familiale.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT

Je dois d'abord vous souligner que nous avons pris connaissance avec intérêt du rapport sur la ferme familiale et, avec plus d'intérêt encore, du document décrivant les résultats de l'enquête.

Généralités

Il nous est apparu comme étant particulièrement valable que vous, monsieur Wise, en tant que ministre de l'Agriculture, vous intéressiez de si près à l'avenir de la ferme familiale au Canada à un moment où celle-ci est dans une position précaire. Vous avez le grand mérite d'écouter ce que les agricultrices et les agriculteurs ont à dire à ce sujet, eux qui sont concernés de façon si directe par son avenir. Nous désirons cependant plus : nous voulons non seulement être entendues, mais aussi être comprises et que nos attentes soient respectées.

Les rapports que je viens de mentionner soulèvent de nombreux problèmes vécus en agriculture. Cependant, nous croyons que pour les solutionner il faut aller plus loin que simplement les décrire et les déplorer. Nous les agricultrices pensons qu'il faut cerner les problèmes de façon concise et comprendre leur origine afin d'en arriver à trouver des solutions adéquates.

C'est pourquoi, lorsque nous lisons l'énumération des problèmes soulevés par l'enquête sur la ferme familiale, nous pensons que la réflexion amorcée devra aller beaucoup plus loin que leur simple énumération.

Remarques

Nous sommes heureuses de constater dans l'étude que 38,1 % des répondantes et répondants ont opté pour la société formée de conjoints et que ce pourcentage dépasse le nombre de propriétaires uniques qui ont répondu au questionnaire (36,5 %).

Ce constat est particulièrement important pour nous de la Fédération des agricultrices du Québec, puisque nous encourageons fortement les agricultrices à accéder à la propriété des entreprises agricoles et que plusieurs d'entre elles le font par le biais de la société.

Cependant, nous avons été «estomaquées» par les disparités remarquées entre certaines réponses fournies par les répondantes et répondants et par les réponses selon les régions.

Nous avons été particulièrement surprises par le fait que la garde des enfants vivant en milieu agricole ne retienne qu'un taux d'importance de 44 %. On s'apreçoit très vite, à la lumière des résultats obtenus, que 67,5 % des répondants au questionnaire sont des hommes et nous en avons déduit que les agriculteurs se sentent très peu concernés par la garde de leurs enfants. Ce qui nous a encore plus surprises, c'est que 60 % des personnes qui ont répondu au questionnaire au Québec sont très concernés par cette question.

Comment expliquer cette différence? Il est vrai que la Fédération que je représente a beaucoup insisté sur ce dossier au Québec et que le monde agricole de cette province y est sensibilisé. Toutefois, nous nous interrogeons encore plus sur les résultats obtenus pour ce facteur lorsque nous nous apercevons qu'aucune femme n'a identifié les services de garde comme étant prioritaire en Nouvelle-Écosse et que pour 70 % des hommes de cette province la question était une priorité. Les agriculteurs de la

* *Fédération des agricultrices du Québec*

Nouvelle-Écosse sont-ils à ce point concernés par ce dossier que leurs épouses l'oublient totalement?

POINT DE VUE D'UN ORGANISME FÉMININ SUR LA FERME FAMILIALE

Je désire aussi vous entretenir brièvement de la perception qu'a la Fédération de la ferme familiale.

Je crois qu'il est inutile d'insister ici sur le fait que la ferme familiale représente la base même de la structure sociale et économique du monde agricole québécois. Le concept de la ferme familiale est donc le fondement de la société rurale. Toutefois, les agricultrices remettent en question cette structure en s'interogeant sur le fait que les notions de rentabilité économique éclipsent les notions de qualité de vie en agriculture.

Nous croyons que le malaise profond qui est actuellement ressenti quant à la survie de la ferme provient en grande partie du fait que nous avons trop longtemps nié le fait que nous avons besoin de conditions de vie décentes pour pouvoir tenir le coup et contineur à s'impliquer de façon aussi intensive en agriculture.

Nous devrons tous ensemble en arriver à définir un nouveau concept de ferme familiale pouvant allier la notion de qualité de vie et de rentabilité économique. Nous croyons que les entreprises agricoles devront de plus en plus exceller (étant donné les enjeux économiques actuels), mais que cela ne devra plus se faire au détriment des individus qui y vivent et qui y travaillent. Il ne faut plus considérer la ferme familiale comme une entreprise; il faut aussi tenir compte des êtres humains qui la composent et des relations intimes et affectives qui s'y établissent.

C'est pourquoi, monsieur le Ministre, nous nous opposons au surendettement qui amène comme conséquence un stress épouvantable, source de conflits dans les relations de travail et de la famille agricole, source d'accidents à la ferme et source, malheureusement, de violence envers les membres de la famille.

Nous nous opposons aussi au libre-échange qui met en péril la notion même de ferme familiale, puisque cela aura pour conséquence néfaste d'accélérer le processus d'intégration des entreprises agricoles et d'augmenter de façon incontrôlée la taille des fermes afin de survivre par rapport au type d'agriculture partiqué aux États-Unis.

De plus, nous insistons sur le fait que le travail effectué par tous les membres d'une entreprise familiale soit reconnu à sa juste valeur et que l'on mette un terme au «bénévolat». Cela demande un changement de mentalité important de la part du monde agricole et des intervenants en ce milieu. Agriculture Canada doit jouer un rôle d'initiateur de changement à l'intérieur de sa structure en en tenant compte lors d'élaboration de programmes mis sur pied par ses diverses commissions, offices et société qui composent le Ministère.

Nous pensons aussi que pour survivre et se développer, la ferme familiale se doit d'être transférable aux générations futures. Pour cela, il faut améliorer les mécanismes actuels de transfert de ferme et permettre à notre relève de bénéficier de mesures exceptionnelles de financement. Il faut aussi trouver de toute urgence des solutions aux problèmes environnementaux. Je pense ici à la dégradation et à l'appauvrissement de nos terres agricoles et au problème des pluies acides qui entraînent le dépérissement de nos forêts et la diminution des rendements de nos cultures.

CONCLUSION

Pour terminer, je tiens à vous remericer de l'attention accordée à notre intervention et je veux vous souligner l'intérêt que nous avons à maintenir notre participation au processus de définition de la ferme familiale.

La famille agricole et l'avenir de l'agriculture canadienne : questions de politique agricole

*Michele Veeman**

Il y a lieu d'applaudir au principe sous-jacent du Forum sur la ferme familiale et à la volonté de faciliter un échange de perceptions et d'idées entre les familles agricoles, les associations agricoles et le gouvernement, car il s'agit là d'une démarche très utile, en particulier si cette initiative débouche éventuellement sur une discussion élargie des dimensions économico-sociales de ces problèmes. Une compréhension plus exhaustive de la nature des problèmes de l'exploitation agricole et des incidences économico-sociales de programmes agricoles de remplacement, devrait faciliter la mise en oeuvre d'une politique améliorée de la part d'Agriculture Canada. On devrait toutefois reconnaître que l'élaboration d'une politique agricole appropriée exige également la représentation des intérêts des consommateurs et des contribuables, ainsi que des intérêts et des préoccupations des producteurs.

Je crois savoir que l'intention de l'enquête, qui forme la base de cette discussion, était principalement de susciter l'expression de l'opinion d'un vaste échantillon de familles agricoles quant à l'importance d'une liste préétablie de questions formulées de manière générale.

Si l'objectif principal du sondage est d'amorcer un processus de communication, la question de la validité statistique qui découle de la conception du questionnaire et de la méthode qui a présidé au choix de l'échantillon ne sont peut-être pas de première importance. Il reste que la distribution de 45 000 questionnaires selon une méthode non aléatoire, principalement par l'entremise d'associations agricoles et de députés, comme le rappelle Des Doran dans son article intitulé «Résultats du Forum sur la ferme familiale : points de discussion», soulève des questions quant à la représentativité des résultats du sondage.

La comparaison entre la distribution régionale des questionnaires et la répartition du nombre d'exploitations agricoles du Recensement de 1986 (Statistique Canada, 1987b) indique une sous-représentation très nette des familles agricoles de l'Alberta et de la Saskatchewan et, dans une moindre mesure, du Québec, tandis que les familles agricoles de l'Ontario et des provinces Maritimes sont surreprésentées. Ensuite, le choix d'un échantillon de quelque 1800 questionnaires sur les 7000 reçus ne réalise pas l'objectif de la représentation régionale conformément à la distribution des fermes de recensement. La comparaison de la représentation régionale de l'échantillon de 1800 questionnaires indique qu'il y a également une sous-représentation considérable des réponses provenant de l'Alberta et de la Saskatchewan et une surreprésentation des provinces Maritimes, de l'Île-du-Prince-Édouard en particulier. L'échantillon de 1800 questionnaires comporte également une surreprésentation de réponses du Québec et une certaine sous-représentation de celles de l'Ontario. Dans la mesure où les caractéristiques de l'agriculture et la nature des problèmes agricoles varient d'une province à l'autre, il est probable qu'il y ait une distortion au niveau de certains résultats du sondage.

La comparison du profil des répondants, tel qu'il ressort de l'analyse de l'échantillon de 1800 questionnaires, et du profil repère donné par le Recensement de l'agriculture de 1986, n'est pas facilitée par la différence entre les définitions et les notions de l'un et de l'autre. Le mode de propriété agricole déclaré pour les 1800 familles agricoles ne semble pas représentatif du type d'organisation agricole indiqué par le Recensement de 1986 qui fait état d'un nombre considérablement moindre de sociétés en nom collectif et d'un nombre légèrement moindre de sociétés constituées que ne l'indiquent les répondants. Il reste que, comme on l'a indiqué ci-dessus, la question de la représentativité des résultats du sondage peut être tenue pour moins importante que la participation des familles au sondage.

Je passe maintenant aux résultats du Forum sur la ferme familiale. Dans le cadre d'une analyse de politique, la question du revenu agricole peut être considérée comme un des objectifs de politique agricole qui sera généralement considéré comme très important par les familles

* *Département d'économie rurale, Université de l'Alberta*

agricoles. Les trois autres facteurs qui sont considérés comme les plus importants par les répondants, sont reliés de très près à la question du revenu agricole. En effet, le revenu agricole net est directement touché par des changements qui ont lieu au niveau des prix des produits et des coûts de production. De tous les éléments qui composent les coûts agricoles, l'intérêt sur l'endettement est celui qui a montré la plus forte croissance au cours de la dernière décennie, passant de 11 % du total des frais d'exploitation agricoles en 1976 à un sommet de 19 % des frais d'exploitation en 1981. Ce taux est retombé par la suite à 14 % des frais d'exploitation agricoles en 1986, le troisième poste de frais en importance, après les frais de machines agricoles et d'aliments du bétail (Statistique Canada, 1987a). Cet élément des frais agricoles est, à son tour, directement touché par l'envergure de l'endettement agricole et par le niveau des taux d'intérêt. D'où la relation immédiate et directe entre le revenu agricole et les trois autres questions économiques mentionnées que bon nombre des familles agricoles répondantes ont considéré comme très importantes.

Les autres questions économiques mentionnées dans les points de discussion, à savoir la concurrence des importations, la gestion des approvisionnements et l'accès aux marchés, peuvent être considérées comme des «moyens» particuliers d'atteindre les objectifs de politique plutôt que comme des objectifs en eux-mêmes. Il n'est donc pas tellement surprenant qu'elles aient été considérées comme importantes par un nombre relativement plus restreint de répondants. Étant donné la nature plutôt différente de l'agriculture dans différentes régions du pays, il est possible que le classement de ces trois facteurs économiques «indirects» aurait pu être un peu différent si l'échantillon avait été pleinement représentatif de la réalité régionale. Comme on pouvait s'y attendre, l'accès aux marchés d'exportation a été classé comme particulièrement important par la plupart des répondants des provinces des Prairies; celles-ci, comme on l'a déjà signalé, sont sous-représentées dans l'échantillon.

Les questions considérées comme n'étant pas de nature économique et qui ont été considérées comme très importantes, sont elles aussi fort intéressantes. Même si elles ne reçoivent pas une cote aussi élevée que le revenu agricole et les éléments qui lui sont directement reliés, les autres questions qui sont considérées comme revêtant une importance particulière, notamment celles relatives à l'environnement, la cession des fermes et la retraite, ainsi que la sécurité à la ferme, ont évidemment des effets sur la qualité de vie des familles agricoles. Au moins une de ces questions, celle de la cession des fermes et la retraite, a des causes et des incidences nettement économiques aussi bien que sociales. Le Recensement de 1986 indique que l'agriculture continue d'être caractérisée par le vieillissement relatif de la population agricole. En outre, la tendance à long terme d'augmenter la taille de l'exploitation agricole et la valeur de l'investissement en biens d'équipement, combinée à des perspectives économiques plus modestes dans le secteur agricole pendant le reste de la décennie qu'elles ne l'ont été dans la décennie précédente, laissent entrevoir que la question de la cession des fermes et la retraite continuera probablement de préoccuper à l'avenir bon nombre de familles agricoles.

En ce qui concerne les questions du revenu agricole et des facteurs connexes, les pressions économiques défavorables et les contraintes financières qui touchent actuellement des secteurs appréciables de l'agriculture canadienne présentent des défis particuliers pour la politique agricole canadienne. On note des pressions en faveur de la subvention des taux d'intérêt, de subventions à la production et de mécanismes de subventions indirectes(comme la gestion des approvisionnements ou la restriction des importations) qui transmettent le revenu des consommateurs aux producteurs. Le mode d'application de ces subventions a d'importantes répercussions sur l'efficacité économique et sur la répartition du revenu. Comme l'ont noté les économistes depuis longtemps, la répartition de subventions selon le principe des niveaux d'intrants ou d'extrants de l'exploitation agricole risque d'influer indûment sur les décisions de production, sur les valeurs de l'actif de l'exploitation agricole et d'avantager surtout les exploitations plus importantes sans apporter nécessairement un soutien suffisant aux familles qui en ont le plus besoin. Les taux d'intérêt de compromis constituent un exemple de ce genre de problème. Bien que ce soit un type de programme populaire, c'est pour l'agriculture une arme à double tranchant. Ce programme augmente effectivement la capacité de certains à embrasser la profession agricole par le biais de l'acquisition de terres et, en même temps, tend à maintenir ou à augmenter la valeur de la terre, mais, ce

faisant, ces programmes augmentent les besoins en capital des nouveaux agriculteurs, augmentent le niveau de l'endettement et réduisent le taux de rendement des biens en équipement utilisés en agriculture. Il est regrettable que les subventions à l'agriculture contribuent en général à maintenir la valeur élevée des terres agricoles et des cultures et du bétail, au lieu de soutenir les familles agricoles. C'est pourquoi les familles agricoles, leurs associations et le gouvernement devraient se pencher sur la question suivante : quelle forme devrait prendre une aide à court terme aux familles agricoles qui permettrait à celles-ci d'amortir le choc d'une contrainte économique comme celle qui sévit actuellement dans certains segments du secteur des céréales et oléagineux, ainsi que dans l'industrie du tabac (Agriculture Canada, 1987).

Quant au thème général de cette conférence – les changements de structure dans le secteur agro-alimentaire – il est évident que les familles agricoles du Canada sont, depuis des décennies, engagées dans le processus de rajustements structurels majeurs en agriculture. Les progrès techniques se succèdent grâce à l'aide des gouvernements et de l'industrie. Les agriculteurs les adoptent, souvent sous forme d'innovations mécaniques, mais aussi sous forme d'innovations biologiques, chimiques et de gestion. L'agriculture continue d'élargir la part des biens d'équipement au détriment de la main-d'oeuvre agricole. La taille de l'exploitation agricole a tendance à augmenter, tandis que le nombre de fermes et d'agriculteurs a tendance à diminuer, bien qu'à un rythme beaucoup plus lent qu'au cours de décennies précédentes. La participation des femmes à l'agriculture ne cesse d'augmenter. Tous ces changements structurels vont probablement se poursuivre. Pour l'essentiel, il s'agit de rajustements nécessaires à la croissance et au développement de l'économie canadienne ainsi qu'à la recherche de l'efficacité et de meilleurs niveaux de vie dans l'économie agricole canadienne. Dans le Canada des années 1990, l'agriculture continuera d'être dominée par les fermes familiales, mais celles-ci seront encore plus grandes et utiliseront encore plus de biens d'équipement que par le passé.

Je crois pouvoir dire que les grands défis que doit relever une politique agricole soucieuse de répondre aux préoccupations légitimes des familles agricoles sont, en premier lieu, de contribuer à la recherche et à la diffusion d'une technologie améliorée et d'une productivité accrue et, en second lieu, de contribuer à fournir des programmes qui soient de bons filets de sécurité pour amortir le choc de l'instabilité considérable qui sévit en agriculture. Il est à souhaiter que ces mesures amortissent, sans toutefois les entraver, les changements structurels qui s'imposent, de sorte que la position compétitive de l'agriculture canadienne soit préservée, tandis que les familles agricoles seront traitées équitablement par rapport à d'autres segments de la société.

Bibliographie

Agriculture Canada. *Rapport sur l'évaluation financière des fermes*. Direction générale de la politique sur le développement des exploitations, août 1987.

Statistique Canada. 1987a. *Statistiques économiques sur l'agriculture*, N° 21-603E au catalogue, 1987a.

Statistique Canada. 1987b. *Recencement de l'agriculture*. Tableaux récapitulatifs, Canada et provinces, juin 1987.